NOT TO BE ISSUED
OUT OF THE LIBRARY.

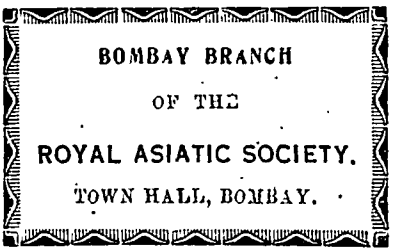

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 16 January, 2016

HISTOIRE

GÉNÉRALE, PHYSIQUE ET CIVILE

DE L'EUROPE.

TOME XVII.

37756

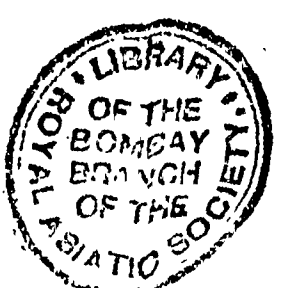

Fr
940
Lac/His
37756

HISTOIRE

GÉNÉRALE, PHYSIQUE ET CIVILE

DE L'EUROPE,

DEPUIS LES DERNIÈRES ANNÉES DU CINQUIÈME SIÈCLE JUSQUE VERS LE MILIEU DU DIX-HUITIÈME.

SUITE DE LA VINGT-CINQUIÈME ÉPOQUE.

DEPUIS 1689 JUSQUES EN 1750.

Avec quelle horreur des hommes tels que Vauban, Catinat et Fénelon avaient-ils dû apprendre que, lors du mariage du roi d'Espagne Charles II avec la princesse Louise, fille du duc d'Orléans, on avait ordonné à Madrid, en réjouissance de ce mariage, un *auto-da-fé* où vingt-deux victimes de l'inquisition avaient été brûlées (1689)!

Cette jeune princesse était morte en trois jours; et Charles II, en se remariant avec Marie-Anne de

Neubourg, fille de l'électeur palatin, et belle-sœur de l'empereur Léopold, avait fait voir combien l'Espagne partageait les sentiments de l'Europe contre Louis XIV (1690). Le duc de Savoie Victor-Amédée II, que Louvois avait désespéré par ses hauteurs, avait d'ailleurs abandonné le parti de la France, traité avec l'Espagne et avec l'empereur, et, bien loin de chasser les Vaudois, appelés alors *Barbets*, des vallées de Luzerne et d'Angrone, et de quelques autres, comme Louis XIV l'avait demandé, il s'était engagé avec les Provinces-Unies à les rétablir dans tous leurs biens, et à leur accorder le libre exercice de leur culte, de même qu'à tous ceux qui voudraient s'établir dans leurs vallées (1690). Le roi de Danemark Christiern V avait renoncé à l'alliance de la France, et conclu un traité de subside avec l'Angleterre, dont la reine Marie était sœur d'Anne Stuart, épouse du prince George de Danemarck, frère cadet de Christiern.

Le maréchal duc de Luxembourg, que sa campagne de Hollande avait déjà élevé au rang des grands capitaines, fut rappelé au commandement malgré Louvois, et gagna sur le prince de Waldeck la bataille de Fleurus. Catinat, le digne ami de Fénelon et de Vauban, répondit à cette victoire par celle de Staffarde, et, après avoir battu le duc de Savoie, s'empara de la place de Suze.

Mais une véritable calamité publique affaiblit la

joie que donnèrent ces deux victoires; la France perdit Jean-Baptiste Colbert, marquis de Seignelai, qui, marchant avec honneur sur les traces de son père le fameux Colbert, avait achevé d'élever le commerce et la marine à un très-haut degré de splendeur, et continué de favoriser les progrès des sciences et des arts par les bienfaits de la protection royale.

Le roi cependant voulant profiter de la victoire de Fleurus, résolut d'assiéger la ville de Mons. Cette place, bien fortifiée et entourée d'eaux et de marais de manière à n'être accessible que sur un petit nombre de points, n'avait pas été attaquée dans les guerres précédentes. Louvois, en préparant le siége de cette ville, montra plus que jamais cet esprit d'ordre, cette prévoyance, cette adresse à voiler ses opérations les plus importantes, cette facilité à manier les plus nombreux détails, cette habileté à les coordonner, à les faire valoir les uns par les autres, à les diriger vers le même but, ces qualités éminentes d'un grand ministre dont on déplore la gloire ternie par une hauteur insultante, un caractère dur et une politique barbare. Les instructions qu'il donna pour la marche de l'armée et pour les mouvements préliminaires des troupes ont été citées par les maîtres de l'art comme renfermant le plan le plus vaste et les plus savantes combinaisons. Les troupes destinées au siége, tirées de quartiers éloignés les uns des autres, diri-

gées d'abord sur des points bien différents de Mons, réunies tout d'un coup par des contre-ordres concertés avec soin, arrivèrent en même temps devant la place qui allait être assiégée. Les vivres et les munitions, rassemblés de tous côtés, et achetés jusques en Hollande, abondèrent dans le camp. Le roi s'y rendit avec Louvois, Luxembourg et Vauban. Il s'attendait à une défense très-vive; elle fut courte et sans vigueur.

Dès que cette place fut prise, Vauban l'environna d'une ceinture formidable d'ouvrages placés dans les marais inaccessibles, et prenant des revers sur tous les points d'attaque.

L'évêque de Liége venait de rompre le traité qu'il avait fait avec la France; Boufflers bombarda sa capitale.

Le maréchal de Noailles, général de l'armée de Catalogne, entra dans la vallée de La Sègre, obligea la ville de Puycerda à lui ouvrir ses portes, fortifia le poste de Belver, fit sauter de grandes portions de rochers, parvint à faire arriver du canon jusques à la seu d'Urgel, la prit, la fit démolir, détruisit dans le val de Noguerra les châteaux de Soer et de Valence, employa de petits mortiers portés à dos de mulets et lançant de grosses grenades, repoussa les Espagnols qui investissaient Prats de Mollo dans la vallée du Ter; et le comte d'Estrées bombarda Barcelonne et Alicante.

En Italie l'importante place de Coni était as-

siégée par le lieutenant général de Bulonde, le marquis de Feuquières, auquel ses talents militaires et ses *Mémoires sur la guerre* devaient donner une si grande réputation, et le célèbre ingénieur de Lappara. Un jeune général, le prince Eugène de Savoie, élève de Charles V., duc de Lorraine, ou plutôt de son propre génie, et qui, par ses fameuses campagnes, devait si bien mériter d'être compté parmi les plus grands capitaines de tous les siècles, arriva en Italie pour y combattre ces Français dont le gouvernement avait refusé de l'employer; il fit tomber entre les mains de Bulonde un faux avis de secours pendant qu'il était encore loin, et que des renforts envoyés par Catinat étaient près d'arriver. Bulonde trompé leva le siége en abandonnat une partie de ses blessés et de son artillerie; le prince se joignit au duc de Savoie, reprit Carmagnole et voulut assiéger Suze; mais Catinat se jette dans la place, en sort à la tête de douze bataillons, réunit à l'habileté du général surnommé *la Pensée* le feu du plus ardent courage, parvient à combattre séparément contre chacune des colonnes ennemies qui s'avancent pour investir la place, et, plus faible que ces colonnes réunies, mais plus fort que chacune en particulier, les bat successivement et les disperse.

Le vainqueur du prince Eugène s'empresse de traverser les Alpes avec Lappara, court devant le château de Montmélian, s'en empare après trente-

sept jours de tranchée pour laquelle il faut souvent cheminer sur le roc avec des sacs à laine et des terres apportées de loin, et achève de conquérir la Savoie.

La gloire de Catinat s'accroissait; la puissance de Louvois allait s'écrouler. Madame de Maintenon haïssait le ministre qui s'était opposé à son mariage avec le roi, et qui avait empêché que ce mariage ne fût reconnu publiquement; les généraux et les courtisans qui détestaient l'humeur impérieuse de Louvois, son esprit tranchant, son caractère inflexible, sa hauteur insolente, font oublier aisément au roi, fatigué de ses contrariétés et de son obstination, les belles institutions qu'il avait données à l'armée, ses grands talents, les services éclatants qu'il avait rendus à la France, la force qu'il lui avait imprimée, les forteresses dont il avait hérissé ses frontières agrandies. On rappelle au monarque asservi par la plus grande ennemie de Louvois, l'incendie du Palatinat et les autres ordres si violents dont l'odieux, comme celui de cet horrible incendie, s'élevait jusques au trône. La perte de Louvois est décidée; la résolution est prise de le faire arrêter; Louvois l'apprend au milieu de travaux multipliés et des remèdes que lui prescrit sa santé altérée; il ne peut résister à la révolution qu'il éprouve, et meurt comme Colbert en maudissant l'ingratitude de Louis XIV.

Le marquis de Barbezieux, fils de Louvois, suc-

cède néanmoins à son père; mais on détache du ministère de la guerre la direction des fortéresses et du corps des ingénieurs, et on donne ce nouveau département à M. Le Pelletier de Souzy, digne frère du vertueux contrôleur-général (1691).

Le margrave de Bade-Bade, commandant en chef les Impériaux en Hongrie, avait pris Nissa et Widdin; la Porte consternée avait demandé la paix. L'empereur, malgré tous les efforts du duc de Lorraine qui désirait de voir toutes les forces impériales et germaniques réunies sur le Rhin, avait exigé des Turcs un tribut annuel de deux millions d'écus, et la Porte avait résolu de courir les hasards d'une nouvelle campagne (1690).

Les électeurs réunis à Augsbourg nommerent roi des Romains Joseph, fils aîné de l'empereur et roi de Hongrie; et, dans la même année, Léopold perdit son allié le plus fidèle et son plus grand général, Charles V, duc de Lorraine.

Les Turcs, qui ne redoutaient plus le génie de Charles V, battirent dans plusieurs combats les troupes impériales, prirent d'assaut Belgrade, et secoururent le grand Waradin (1690). Le margrave de Bade les défit l'année suivante; mais sa victoire n'eut pas les suites qu'espéraient les Impériaux (1691).

Pendant ces événements le parlement d'Angleterre avait présenté des adresses de félicitation au roi Guillaume et à la reine Marie, et accordé au

monarque un subside de quatre millions pour l'entretien de l'armée et de la flotte, les droits sur les marchandises importées pendant cinq ans, et une somme très-forte pour la construction de nouveaux vaisseaux de guerre. Le roi d'Angleterre était allé en Hollande, où il avait été accueilli avec les démonstrations de la plus grande joie, et où il n'avait rien négligé pour donner plus d'activité et de succès à la guerre que presque toute l'Europe faisait à Louis XIV.

Plusieurs personnes avaient été arrêtées en Angleterre pour une conspiration tramée contre Guillaume pendant son absence; l'une d'elles avait été jugée, condamnée et exécutée. Lord Preston, déclaré coupable du même crime, avait eu sa grâce; le comte de Clarendon, prévenu du même complot, avait été uniquement envoyé à la Tour, et ensuite relégué dans sa maison de campagne, en considération de la reine dont il était cousin-germain; les autres prévenus s'étaient cachés.

Guillaume, à son retour de Hollande, disposa des évêchés devenus vacants par le refus des titulaires de prêter les serments prescrits par la loi; il donna l'archevêché de Cantorbery au docteur Tillotson, célèbre par ses sermons, sa modération et ses vertus évangéliques; les autres siéges furent conférés à des ecclésiastiques des plus estimés; mais les *non-jurants* n'en publièrent pas moins des écrits contre la conduite de ceux qui les avaient

remplacés, leurs principes, leurs réponses, leur justification et le gouvernement qui les favorisait. Guillaume, peu inquiet de leurs clameurs; et fortement occupé de la guerre européenne dont il était l'âme, repassa en Hollande, prit le commandement de l'armée des alliés, s'avança contre le maréchal duc de Luxembourg, qui avait pris Halle en présence des confédérés, et, déployant tout l'art d'un des plus grands généraux, il eut recours aux marches, aux contre-marches, aux feintes, aux mouvements inattendus et à toutes les manœuvres les plus propres à forcer le maréchal à recevoir une bataille; tous ses talents furent inutiles: Luxembourg, dont les troupes étaient inférieures en nombre à celles du roi d'Angleterre, se montra plus que jamais grand capitaine, occupa des positions si fortes, et manœuvra avec tant d'habileté qu'il ne put jamais être forcé au combat.

Guillaume vint enfin camper entre Ath et Leuze; dix-huit mille Hessois ou soldats de Liége se séparèrent alors de son armée; il laissa le commandement de ses troupes au prince de Waldeck, et retourna à La Haye; Waldeck leva le camp de Leuze. Luxembourg, qui examinait tous ses mouvements avec la plus grande attention, l'attaqua si rapidement que son arrière-garde fut surprise et défaite (1691).

Guillaume était revenu en Angleterre. Un nombre assez considérable d'officiers français étaient

arrivés à Limerick avec des commissions du roi Jacques; le lieutenant général François de Saint-Ruth et le comte de Tyrconnel y avaient conduit une grande quantité de provisions, de munitions et d'habits. Les bandes d'Irlandais, connues sous le nom de *Rapparées*, joignirent Tyrconnel et Saint-Ruth. Le baron Ginckle, général de Guillaume, vit arriver sous ses drapeaux Mackay et les troupes qui, sous ses ordres, avaient soumis les montagnards d'Écosse. Il résolut d'exécuter promptement les ordres de Guillaume; et, malgré la grande supériorité des forces de Saint-Ruth, il conçoit l'espérance de terminer bientôt la guerre; il prend la ville de Ballimore, s'avance vers Athlone que soutient l'armée irlandaise, campée presque sous ses murailles, se détermine à passer la rivière de Shannon sous le feu de l'ennemi, est admirablement secondé par l'audace de ses grenadiers qui traversent à gué une rivière profonde et rapide sur un fond fangeux et pierreux, au travers d'une grêle de balles, de grenade et de boulets, ne cesse de recevoir les plus grands secours des talents et de l'intrépidité de Mackay, de Tetteau, de Talmash et de Rouvigne, établit des pontons, s'empare du pont, emporte la place qu'abandonnent les Irlandais consternés, n'a que dix-huit mille hommes, suit néanmoins Saint-Ruth, qui prend poste auprès du château d'Agrim, et retire des garnisons vingt-cinq mille hommes pour augmenter son armée, le

trouve placé de la manière la plus avantageuse, passe la rivière Suc qui le sépare de l'ennemi, et malgré la grande habileté de Saint-Ruth et la fureur avec laquelle combattent les jacobites, surmonte les obstacles que lui opposent une fondrière, un marais, des hauteurs escarpées, des haies et des fossés bordés de mousquetaires, remporte une victoire d'autant plus complète que Saint-Ruth est tué d'un coup de canon, envoie sa cavalerie à la poursuite des fuyards dont elle fait un horrible carnage, s'empare des tentes, des bagages, de l'artillerie, des drapeaux, des étendards, de presque toutes les armes de l'infanterie, réduit les postes importants situés sur le Shannon, oblige Galway à se rendre, croit n'avoir rien fait tant que sa grande entreprise n'est pas terminée, marche pour prendre Limerick, la seule place importante qui tient encore pour Jacques, fait jouer ses batteries, écrase la ville sous ses bombes, détruit une partie des remparts, trompe par de fausses démonstrations les troupes irlandaises campées auprès de la place, les contraints à prendre la fuite, renouvelle ses attaques, les multiplie, force les assiégés à se rendre, et termine une des plus cruelles guerres civiles par une capitulation fameuse que les catholiques d'Irlande regardent comme leur grande charte (1691).

D'après cette célèbre convention de Limerick, considérée comme relative à toute l'Irlande, les catholiques romains recouvrent la liberté de leur

culte autant qu'elle peut s'accorder avec les lois de l'Irlande, comme ils en ont joui sous le règne de Charles II. Tous les Irlandais doivent être protégés par les lois et rétablis dans leurs biens, priviléges et immunités, en se soumettant au gouvernement et en prêtant serment de fidélité à Guillaume et à Marie; personne ne sera recherché pour aucune trahison, pour aucun crime, pour aucun délit politique, ni tenu à aucune restitution, à aucune rente, terre ou maison reçue depuis le commencement de la guerre; les nobles pourront garder une épée, une paire de pistolets et un fusil; les Irlandais pourront se retirer avec leurs familles et leurs effets dans les pays qu'ils choisiront, excepté l'Angleterre et l'Écosse; les garnisons sortiront des places qu'elles occupent, avec tous les honneurs de la guerre; les militaires qui voudront passer la mer marcheront en corps jusques au lieu de leur embarquement; ils seront transportés sur le continent avec les troupes françaises; et ceux qui voudront rester en Irlande y jouiront de la liberté de tous les citoyens après avoir remis leurs armes.

Les protestants d'Irlande voient avec peine tant d'avantages accordés, disent-ils, à des rebelles vaincus qui avaient commis contre eux tant d'actes de cruauté; mais Guillaume était d'autant plus pressé de terminer les sanglantes discordes civiles de ses royaumes qu'il voulait pouvoir employer toutes ses forces dans la guerre du continent.

Douze mille Irlandais néanmoins aiment mieux quitter leur pays natal que de reconnaître Guillaume.

Le baron Ginckle retourne en Angleterre. Les communes le remercient solennellement de ses grands services, et le roi le crée comte d'Athlone.

Les deux chambres présentent au roi et à la reine des adresses dans lesquelles elles louent l'administration de Marie, félicitent Guillaume de la réduction de l'Irlande, et lui promettent de l'aider de tout leur pouvoir dans la poursuite de la guerre contre la France; mais le mécontentement et l'inquiétude régnaient sur plusieurs membres du parlement et sur une grande partie de la nation. On voyait avec peine les faveurs du roi accordées aux Hollandais avec tant de partialité, une armée de terre si nombreuse qu'elle paraissait destinée à rendre le monarque absolu, la corruption employée pour obtenir des voix dans le parlement, le grand attachement du roi à sa prérogative, et l'introduction dans le conseil de jacobites, connus pour être de chauds partisans et des instruments serviles de la puissance arbitraire. Les whigs faisaient entendre des plaintes, et les jacobites fomentaient les soupçons qui se répandaient contre Guillaume (1691).

Ce prince d'ailleurs, mécontent de la conduite des presbytériens d'Écosse, avait voulu que le clergé épiscopal eût part à l'administration de l'église écossaise. Les épiscopaux, encouragés

par cette décision, devinrent insolents envers leurs adversaires. Les presbytériens, irrités et invoquant l'autorité des lois, refusèrent de concourir avec les épiscopaux et d'introduire le plus léger changement dans leur discipline. L'assemblée ecclésiastique fut dissoute; les presbytériens protestèrent contre la dissolution, ils déclarèrent qu'ils useraient du droit qu'ils avaient de se réunir sans convocation royale; le roi regarda leur démarche comme un attentat contre sa prérogative, et conçut une grande aversion contre eux.

Mais on commet dans les montagnes de l'Écosse un crime épouvantable : une déclaration royale condamnait à une exécution militaire les montagnards d'Écosse qui avaient porté les armes contre Guillaume et qui n'auraient pas prêté serment de fidélité à ce prince avant la fin de l'année. Macdonald de Glencoe, l'un des plus puissants *lairds* ou lords des montagnes, se présente le 31 décembre devant le gouverneur du fort Guillaume, et demande à prêter son serment; le gouverneur, n'étant pas magistrat civil, ne peut recevoir sa promesse; Macdonald part à l'instant, et malgré les neiges et les glaces qui couvrent la campagne il fait tant de diligence que le terme prescrit par la proclamation royale n'est passé que d'un jour lorsqu'il arrive auprès du shérif du comté : le shérif considérant que Macdonald s'est présenté avant la fin de l'année devant le gouverneur du fort Guillaume,

reçoit son serment et celui de ses adhérents. Un ennemi particulier et implacable de Macdonald le représente à Guillaume comme un rebelle qui n'a jamais été soumis aux lois, s'est souillé de meurtres et de rapine, ne sera jamais fidèle à aucun souverain, ne s'est pas conformé à la proclamation, et assure que la tranquillité publique exige qu'il soit puni par une exécution militaire et mis à mort avec tous ses adhérents; d'autres Écossais appuient la calomnie de l'ennemi de Macdonald; le roi, qui ignore que ce chef des montagnards a prêté serment de fidélité, signe un warrant. Des ordres sont donnés; un capitaine marche avec sa compagnie et sous divers prétextes vers la vallée de Glencoe, trompe Macdonald, lui dit qu'il vient comme ami, est accueilli de la manière la plus cordiale, passe quinze jours avec sa troupe au milieu des habitants de la vallée, et lorsque la nuit fatale arrive, Macdonald est massacré dans les bras de sa femme, qui meurt bientôt de douleur et d'effroi. Le *laird* de Auchentrinken, qui demeure avec lui, s'était soumis trois mois auparavant et avait un acte royal de protection, est mis à mort; on immole tous les hommes de la vallée qui ne peuvent pas parvenir à s'échapper; on emmène les bestiaux; on met le feu aux maisons; les femmes et les enfants meurent de froid, de faim, de misère et de désespoir au milieu des glaces, des neiges, débris fumants de leurs asiles, et des

cadavres mutilés de leurs maris ou de leurs pères. Un cri d'indignation s'élève dans l'Écosse et retentit en Angleterre et jusque dans le continent; Guillaume s'en alarme, assuré qu'il a signé sans le lire et sans en avoir aucune idée l'ordre qui lui inspire tant de regrets, destitue le secrétaire d'état de l'Écosse; mais, comme ceux qui l'ont trompé pour assouvir ou favoriser une vengeance si criminelle ne sont pas punis sévèrement, le ressentiment le plus implacable contre Guillaume est dans le cœur de tous les montagnards.

Ce prince s'embarque de nouveau pour la Hollande, arrive auprès des états généraux, rassemble ses troupes, et s'avance vers Namur, que Louis XIV commence d'assiéger.

Le roi de France reconnaissait la place avec Vauban; les dames de Namur lui font demander des passe-ports. Il veut abréger le siége; il les refuse; mais bientôt il les voit arriver accompagnées de leurs enfants que portaient dans leurs bras des soldats français attendris. Ému de ce spectacle, il les fait conduire avec une escorte à une abbaye voisine.

Vauban combine si bien ses diverses attaques que dans sept jours la ville est obligée de se rendre; mais il doit prendre encore le château situé sur une élévation entre la Sambre et la Meuse, environné de cinq lignes de fortifications, et le fort Guillaume, construit récemment sur une émi-

nence par le célèbre Coëhorn, et que ce grand ingénieur hollandais défend avec son propre régiment; une lutte mémorable s'engage entre les deux plus habiles ingénieurs du monde. Vauban se surpasse lui-même; les deux armées saisies d'étonnement voient tout d'un coup une sorte de parallèle irrégulière, une ligne immense s'étendre à la fois sur le front et les deux flancs du fort Guillaume, s'avancer à droite sur les rochers qui s'élèvent au-dessus de la Meuse, descendre des hauteurs qui dominent la Sambre, cheminer dans les prairies basses, qui bordent cette rivière, se plier par des détours et des sinuosités sans nombre à la forme et à la nature du terrain, se soutenir à des niveaux différents sur des roches couvertes de glaise, ou sur des terres marécageuses et presque inondées, réunir ses deux extrémités, former un cercle, envelopper le fort, le séparer du château, l'isoler et le réduire à ses propres forces.

Coëhorn néanmoins défendra avec constance le fort qu'il a construit. Mais les Français veulent répondre par une ardeur nouvelle à l'admirable invention de Vauban, se précipitent dans les chemins couverts, renversent les ennemis dans les fossés, les poursuivent; et Coëhorn, obligé de se rendre, se retire dans le château, triste, pensif, et comme accablé par le génie de Vauban, dont il évite la présence en sortant du fort qu'il a perdu.

Il lui reste le château, sa quintuple enceinte et

une espèce d'ouvrage à couronne, nommé *terra-nova*. L'espoir du succès l'abandonne d'autant moins que les pluies avaient redoublé, et que les transports des assiégeants devenaient chaque jour plus difficiles sur des chemins faits à la hâte, imparfaits, glissants et dégradés par les averses et les torrents. Mais si la force du caractère de Louis XIV s'était presque entièrement évanouie, il n'avait pas perdu son noble courage; il avait pris part à toutes les attaques; il veut diriger lui-même celle du chemin couvert de *terra-nova*. Sa présence électrise les Français; officiers et soldats s'élancent vers les palissades, les franchissent ou les brisent, sautent dans le chemin couvert, se précipitent dans le fossé, et s'emparent des ouvrages qui précèdent le rempart. Le canon et la mine multiplient les brèches; les actions d'éclat se succèdent; un grenadier s'avance jusque vers le haut d'une brèche, et s'élance dans l'ouvrage à couronne; l'ingénieur La Ferté le suit avec quelques autres grenadiers, force un officier ennemi de lui montrer les mines et les évente; d'autres Français veulent partager leur gloire: des officiers, des soldats, des ingénieurs accourent; un assaut général se forme; on pénètre par des brèches imparfaites; on se glisse par des crevasses; des torrents d'assaillants inondent les remparts; les assiégés ne peuvent résister à leur impétuosité toujours croissante; les vainqueurs se logent dans *terra-nova*;

et les ennemis, effrayés de tant d'audace, consternés de leurs revers, harassés de fatigue, resserrés, dominés, exposés à tous les feux jusque dans leurs dernières enceintes, livrent la place que leur valeur ni tout l'art de Coëhorn ne peuvent plus défendre.

Pendant que la victoire allait donner Namur à Louis XIV, une grande bataille navale ensanglantait les flots de la Manche. Le roi Jacques s'était rendu à La Hogue, où il voulait s'embarquer avec des troupes françaises, des Anglais et des Écossais réfugiés, et les régiments irlandais transportés en France en vertu de la capitulation de Limerick. Louis XIV, à la prière de Jacques, avait ordonné à Tourville d'attaquer la flotte anglaise, qui ne devait être réunie que très-tard à celle de Hollande. Mais Guillaume était parvenu à hâter le départ de la flotte hollandaise. Un camp avait été formé dans les environs de Portsmouth. La reine Marie avait ordonné à tous les papistes de sortir de Londres et de Westminster. Les deux chambres avaient été convoquées pour aider la régente à repousser l'invasion. On avait arrêté plusieurs personnes suspectes. La reine avait passé en revue les milices de la capitale. L'amiral Russel avait mis à la voile; les escadres de Laval et de Carter s'étaient réunies à sa flotte; il avait entretenu ses officiers de la confiance de la reine dans leur fidélité, malgré les soupçons que les ennemis du gou-

vernement avaient voulu répandre ; ces officiers avaient signé une adresse dans laquelle ils exprimaient à sa majesté leur entier dévouement; et la flotte hollandaise s'était réunie à celle de l'amiral anglais.

Russel s'avance vers les côtes de France à la tête de quatre-vingt-dix-neuf vaisseaux de ligne et de plusieurs frégates ou brûlots; il rencontre Tourville qui n'avait que soixante-trois vaisseaux, et qui, malgré l'infériorité de sa flotte et le désavantage du vent, accepte le combat d'après la volonté de Louis XIV, dont le contre-ordre ne lui était pas encore parvenu. L'amiral français, monté sur *le Soleil royal*, qui portait cent quatre canons, combat contre le vaisseau de Russel à une très-petite distance et pendant plusieurs heures; ses manœuvres et ses voiles sont alors dans un tel état qu'il est obligé de se faire remorquer. La bataille continue néanmoins avec acharnement; mais un brouillard épais sépare les deux flottes; celle de Tourville se retire. Le brouillard s'éclaircit; les Anglais poursuivent Tourville, l'attaquent, et le combat recommence avec une nouvelle ardeur; l'amiral Carter et le capitaine Hastings sont tués en se battant avec une grande valeur; les Français très-maltraités avaient perdu plusieurs vaisseaux : la nuit favorise leur retraite. Le lendemain Russel continue de les poursuivre; *le Soleil royal*, qui avait perdu ses mâts, est poussé vers la terre

et brûlé, ainsi que *l'Admirable* et *le Conquérant* de quatre-vingts canons; dix-huit vaisseaux de la flotte de Tourville gagnent La Hogue. Le courage admirable des Français ne peut les sauver; sir Ralph de Laval les détruit, ainsi qu'un grand nombre de bâtiments de transport chargés de munitions, sous les yeux de Jacques et de ses Irlandais; les autres vaisseaux de la flotte s'échappent du côté du ras d'Alderney, et par des passages si dangereux que les Anglais n'osent les suivre. Jacques est consterné d'une défaite qui renverse tous ses projets; il retourne à Saint-Germain, accablé d'une douleur d'autant plus forte qu'il se représente le désespoir de ses amis d'Angleterre.

Guillaume, que la victoire de sa flotte rend maître de la Manche, et tranquillisé sur les tentatives de Jacques et les invasions de ses ennemis, éprouve une satisfaction bien vive. Mais combien la joie que lui donne cet événement lui est nécessaire pour calmer la peine de n'avoir pu tromper la vigilance de Luxembourg, le combattre, le vaincre, et sauver la ville et le château de Namur! Mais la victoire navale de Russel ne suffisait pas à sa gloire offensée; il voulait battre le général français.

Le maréchal, après avoir laissé une forte garnison dans Namur, avait campé à Soignies et ensuite à Steinkerque. Guillaume s'approche de l'armée française, contraint un espion découvert dans son camp de tromper Luxembourg, et de lui faire

croire que les mouvements des alliés ne seront destinés qu'à couvrir un fourrage général, et donne l'ordre d'attaquer l'ennemi. Le prince de Würtemberg, à la tête de dix bataillons, et soutenu par un gros corps que commande le lieutenant général Mackay, se jette sur les Français de la droite, et les charge avec tant d'impétuosité qu'il les chasse de leurs postes : tout le camp est dans la confusion; le maréchal oublie qu'il est malade, use de toutes les ressources de son génie, rallie ses bataillons, met ses troupes en bataille, et les conduit à la charge. Les ducs de Chartres, de Bourbon et de Vendôme, le prince de Conti, et un grand nombre de jeunes grands seigneurs se mettent à la tête de la maison du roi, et se précipitent sur les Anglais. Les alliés résistent en vain avec un grand courage; Boufflers arrive avec un gros corps de dragons; et la victoire n'est plus douteuse. Les alliés perdent le comte d'Angus, Mackay, plusieurs autres braves généraux ou officiers, un grand nombre de soldats, beaucoup de drapeaux, d'étendards et de pièces de canon; mais il reste à Guillaume cette grande réputation que lui ont donnée ses talents, la force de sa tête, l'attachement de la Hollande, le dévouement de l'Angleterre, et cet effet magique que produit le nom seul d'un homme extraordinaire.

Ce fut dans cette bataille de Steinkerque, célébrée avec enthousiasme par les Français, que les

soldats de l'armée de Luxembourg jetèrent leurs mousquets et leurs piques pour se servir des fusils qu'ils venaient d'arracher à leurs ennemis; et ce fut bientôt après que Vauban détermina le ministère de France à remplacer les piques et les mousquets par des fusils à baïonnette, qui réunissent les propriétés des armes de choc et de celles de jet, et dispensent d'avoir dans l'infanterie des corps de diverse nature.

Quels soins cependant se donnaient l'empereur Léopold et son ministère pour soutenir avec succès la guerre contre la France, et pour continuer d'accroître le pouvoir et l'influence de la maison d'Autriche! L'empereur avait fait un traité avec Ernest-Auguste, duc de Brunswick-Lunebourg-Hanover. Il s'était engagé à conférer à ce prince la dignité électorale avec l'office d'archi-banneret du saint Empire, et à obtenir à ce sujet l'agrément du collége électoral, ainsi que le consentement de l'Empire; et le duc avait promis d'entretenir un corps de six mille hommes au service de l'empereur tant que la guerre d'Allemagne ou celle de Hongrie dureraient; de payer pendant le même temps, à Léopold, un subside de 500,000 écus; d'employer toutes ses forces si le roi d'Espagne venait à mourir sans enfants, pour procurer le trône de ce prince à un archiduc; de contribuer par toute son influence à rétablir les rois de Bohême dans tous les droits

électoraux; de ne disposer, ni lui ni ses successeurs, du suffrage électoral dans les élections des empereurs et des rois des Romains qu'en faveur des aînés de la maison d'Autriche; d'agir, de concert avec la cour impériale, dans toutes les assemblées générales et particulières de l'Empire, et de donner aux catholiques l'exercice public de leur religion à Zell et à Hanover. Les électeurs de Mayence, de Bavière, de Saxe et de Brandebourg consentent à l'élévation du duc à l'électorat; mais ceux de Trèves, de Cologne et l'électeur palatin s'y opposent. Le collége des princes fait les objections les plus fortes : « Le nombre des électeurs, » disent-ils, a été fixé à sept, et ensuite à huit par » des lois fondamentales, la bulle d'or et le traité » de Westphalie; d'après ce traité, la capitulation » impériale et l'observance invariable de tous les » siècles, le concours, l'avis et consentement des » états sont nécessaires pour changer les lois. » C'est violer les droits les plus sacrés des princes » et des états d'Allemagne que d'augmenter le » nombre des électeurs sans l'aveu et la partici- » pation de ces états et de ces princes; et nous » protestons solennellement contre tout ce que » l'empereur pourrait entreprendre à cet égard » sans le consentement légitime du corps germa- » nique. » Les princes ecclésiastiques se plaignent d'ailleurs de l'autorité que l'électorat de Hanovre donnerait aux protestants; le duc de Brunswick-

Wolfenbuttel réclame les prérogatives attachées à son droit d'aînesse, contre l'élévation de la branche cadette de sa maison à une dignité plus éminente que la sienne. Le duc de Wurtemberg, en qualité de grand guidon de l'Empire, proteste contre la création de l'office d'archibanneret; mais l'empereur, accoutumé à régner sur la diète et sur les états, par la haine que Louis XIV a inspirée, ne tient aucun compte des réclamations des princes, et donne aux plénipotentiaires du duc de Brunswick-Lunebourg l'investiture solennelle du neuvième électorat (1692).

Et comme si la politique, l'ambition et l'intolérance n'avaient pas répandu assez de malheurs sur le monde, des tremblements de terre plus ou moins effrayants agitent, vers le même temps, la Sicile, Malte, la France, l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Angleterre; bouleversent la Jamaïque, y détruisent la ville de Port-Royal, y soulèvent la mer, et y produisent une inondation si grande et si rapide que quinze personnes y périssent dans les flots.

Boufflers s'était emparé de Furnes au milieu de l'hiver suivant, et avait fait fortifier cette place ainsi que Dixmude, évacuée par les alliés.

Le maréchal de Lorges avait pris en Allemagne Pfortzheim, battu les alliés à Otersheim, et obligé le landgrave de Hesse-Cassel à lever le siége d'Ebernbourg.

Louis XIV, avant le commencement de la campagne de 1693, institua l'ordre militaire de Saint-Louis, que les grands talents et la bravoure des Français devaient tant illustrer. Le maréchal de Villeroi prit la ville de Huy; et le maréchal de Luxembourg, rival de plus en plus célèbre, sachant combien l'armée des alliés avait été affaiblie par des détachements, résolut de leur livrer bataille, feignit un mouvement vers la ville de Liége, et vint camper à quelques lieues de Guillaume. Le roi d'Angleterre avait son aile gauche appuyée sur Neerlanden, et son aile droite étendue le long de la Geet jusques à Neerwinde, derrière des haies et des chemins creux. Instruit de l'approche de Luxembourg, il fait réunir ces deux villages par un retranchement, règle la disposition de ses troupes, parcourt tous les postes, donne les ordres nécessaires, se repose pendant quelques moments; et, dès le lever du soleil du jour suivant, le canon se fait entendre. Le vainqueur de Fleurus et de Steinkerque avait rangé ses troupes en bataille avec cette prévoyance qui le distingue: le combat commence; les Français s'emparent deux fois des deux villages, et en sont deux fois repoussés. Le prince de Conti revient à la charge à la tête d'une partie de l'infanterie française, s'empare de Neerlanden, et, la retraite des alliés postés dans ce village laissant à découvert le côté gauche de leur camp, Villeroi attaque ce côté avec un corps de

cavalerie. Le comte d'Arco, général des cuirassiers de Bavière, repousse Villeroi; mais Luxembourg, le prince de Conti, le comte de Marsin et Joyeuse chargent la droite des confédérés avec tant d'impétuosité qu'ils la renversent. En vain les alliés défendent en désespérés le village de Neerwinde et celui de Laen : ces villages sont emportés; la cavalerie hollandaise est rompue, et celle de Hanovre subit le même sort. Le roi d'Angleterre s'avance à la tête de la cavalerie anglaise : on se bat avec une fureur nouvelle; la victoire paraît incertaine : le marquis d'Harcourt arrive de Huy avec vingt-deux escadrons, et le sort de la bataille est décidé. La plus grande confusion règne parmi les alliés; la déroute est générale; un grand nombre de fuyards se jettent dans la rivière et y périssent. Guillaume, qui n'est jamais si grand que dans les revers, fait une retraite admirable, rappelle auprès de lui le duc de Wurtemberg, les troupes de Liége, celles de plusieurs autres garnisons, se forme une nouvelle armée, et, supérieur à sa fortune, repousse pour ainsi dire en héros une destinée ennemie, et se prépare à tenter de nouveau les hasards des combats (1693).

Il avait perdu plusieurs milliers d'hommes, soixante pièces de canon, neuf mortiers, et un si grand nombre d'étendards et de drapeaux, que ces trophées ayant été réunis dans l'église de Notre-Dame de Paris avec ceux de Steinkerque et

de Fleurus, le grand Condé appelait Luxembourg le tapissier de Notre-Dame.

Ce maréchal cependant, après avoir vaincu le roi Guillaume à Neerwinde, avait formé le siége de Charleroi. Vauban avait dans le temps fortifié cette place; il la contraignit à capituler après vingt-sept jours de tranchée ouverte, pendant lesquels, voulant rendre les succès aussi peu sanglants qu'assurés, il montra une habileté nouvelle à combiner les plus heureuses dispositions, à choisir les instants les plus favorables, à varier les attaques de jour et de nuit, et à faire connaître aux soldats le but de chaque entreprise, les obstacles à vaincre et les moyens de les surmonter (1693).

Noailles commandait toujours l'armée française en Catalogne; le roi d'Espagne Charles II avait assemblé un conseil pour délibérer sur les moyens de soutenir la guerre. « Il faut, avait dit le duc » d'Ossone, que le roi, imitant Louis XIV, paraisse à la tête de son armée : son exemple entraînera les grands, les chevaliers des ordres » militaires et la noblesse, qui n'ont pas pris les » armes depuis le règne de Philippe IV. — Quel » conseil! s'étaient écriés les courtisans; perdons la » Catalogne et même la moitié du royaume plutôt » que d'exposer la vie ou la santé du roi. » Et la nation espagnole avait encore néanmoins une si haute idée de sa valeur que, dans un cartel conclu pour l'échange des prisonniers avec l'empereur de

Maroc, on avait réglé qu'on rendrait dix Maures pour un Espagnol (1691). Le ministère de Charles II fut obligé de vendre la ville de Sabionetta dans le Milanais, de retrancher le tiers de la dépense de la maison du roi, de suspendre le paiement des pensions, et d'avoir recours à une taxe que les grands s'imposèrent eux-mêmes. Mais Noailles, ayant sous ses ordres Lappara, prit Roses après neuf jours de tranchée, malgré tous les efforts du cabinet de Madrid, des pluies continuelles et des débordements.

Après ce succès, une partie de son armée, ainsi que divers corps de l'armée d'Allemagne allèrent en Italie renforcer celle de Catinat. Le duc de Savoie assiégeait Pignerol, et avait bombardé la ville; apprenant que Catinat descendait des Alpes, il marche au-devant de lui. Catinat, que Louis XIV venait de nommer maréchal de France, attaque le duc de Savoie dans la plaine de la Marsaille auprès de Turin; Lappara lui servait d'aide-de-camp. Les Français se précipitent sur les confédérés; le combat devient terrible: l'aile droite de Catinat charge l'épée à la main; l'aile gauche des alliés est d'abord repoussée, mais revient sur l'ennemi avec tant de fureur que la cavalerie milanaise et napolitaine se débande, met le désordre dans la cavalerie allemande, qui se jette sur l'infanterie de son aile, et y produit la confusion la plus funeste. Le corps de bataille et l'aile droite des alliés soutenaient sans

s'ébranler les attaques des Français; mais rien n'échappe à l'œil perçant du génie : Catinat fait marcher son aile droite victorieuse contre le centre; elle le prend en flanc; il ne peut résister à la double attaque dirigée contre lui : la seconde ligne n'ose aller au secours de la première; l'armée entière est en déroute, se retire avec la plus grande précipitation, abandonne ses canons, et laisse huit mille hommes tués ou blessés sur le champ de bataille. Les gendarmes français avaient eux seuls pris vingt-huit étendards ou drapeaux; ils rencontrent pendant la nuit qui suit la victoire Catinat endormi sur la terre nue; ils l'entourent de ces étendards et de ces drapeaux, et sont ravis en voyant le général qu'ils admirent, qu'ils aiment et qu'ils vénèrent comme un père, se réveiller au milieu de ces trophées, et sourire à l'affection comme à la bravoure de ses enfants.

Les victoires de Luxembourg et de Catinat affectaient d'autant plus vivement l'âme de Guillaume que, malgré tous ses soins et ceux de la reine Marie, les agitations de l'Angleterre se renouvelaient souvent de manière à donner de l'inquiétude aux amis du nouveau roi de la Grande-Bretagne; on avait, depuis l'avénement de Guillaume à la couronne d'Angleterre, arrêté tant de personnes d'un rang élevé, et respectées pour leurs qualités personnelles, que, suivant les jacobites et les autres mécontents, la tyrannie existait comme

avant la révolution. « Pourrait-on, disaient-ils, plus » mal exécuter la loi d'*habeas corpus*? et combien » ne doit-on pas déplorer la perte des vaisseaux » pris par l'ennemi, la diminution du nombre des » matelots, une sorte d'abandon des pêcheries, » l'interruption du commerce, les faveurs accor- » dées aux alliés au détriment de la nation, l'épui- » sement du trésor, l'emploi des subsides à payer » sur le continent des troupes qui combattent pour » des intérêts étrangers au peuple anglais, et la » mort de tant de braves Anglais dont le sang a » coulé pour des alliances plutôt nuisibles qu'a- » vantageuses à l'Angleterre! Le gouvernement, » ajoutaient-ils, pourra-t-il d'ailleurs être solidement » établi avant qu'une déclaration solennelle ait » confirmé la légitimité du titre de leurs majestés? » L'existence du parlement ne dépend-elle pas en- » tièrement de la volonté du monarque qui ne le » tient assemblé que pendant le temps nécessaire » pour en obtenir des secours? ne met-on pas les » soldats en quartier dans les maisons des parti- » culiers, malgré les anciennes lois du royaume et » l'acte passé sous le règne de Charles II? ne prend- » on pas les vaisseaux des citoyens pour le service » du gouvernement sans assurer le paiement de » ces vaisseaux? et combien l'état actuel de la mi- » lice n'est-il pas à charge à la nation anglaise! »

Les effets du mécontentement pouvaient devenir d'autant plus dangereux que les whigs, les torys et les

jacobites éprouvaient une grande animadversion les uns contre les autres; les passions qui les animaient étaient si vives que l'intérêt particulier de chacun des trois partis l'emportait facilement sur l'intérêt général du royaume; l'aveuglement était allé jusques à ériger en maxime cette violation des devoirs les plus sacrés envers la patrie. On était tombé d'erreur en erreur jusques à l'égoïsme le plus condamnable; les avantages privés l'emportaient sur le bien public; cette dépravation était devenue d'autant plus générale que la corruption employée par le ministère, pour obtenir des voix dans les chambres, avait eu une influence des plus pernicieuses sur les mœurs non-seulement des candidats, mais encore des électeurs du plus petit bourg de l'Angleterre; et à cette corruption s'étaient joints les excès de tout genre auxquels se livraient ceux qui avaient acquis rapidement une grande fortune dans les avances, la levée ou le maniement des subsides établis pour payer les grandes dépenses du gouvernement.

Le parlement cependant avait adopté un bill en vertu duquel une taxe de quatre schellings par livre devait être imposée pendant un an sur le revenu de toutes les terres ainsi que de tous les autres biens et sur le traitement de tous les offices, excepté les emplois militaires de terre ou de mer. Cet acte avait établi de nouveaux droits sur l'importation de plusieurs marchandises, renouvelé la dernière capita-

tion, continué les impôts sur le vin, le vinaigre, le tabac, le sucre, et plusieurs marchandises des Indes orientales, mis un impôt de huit pour cent sur le capital de la compagnie de ces grandes Indes, d'un pour cent sur celui de la compagnie d'Afrique, et de cinq livres sur chaque action de la compagnie d'Hudson; et le même bill avait autorisé le roi à emprunter 500,000 livres sur ces fonds, une autre somme à sept pour cent sur le crédit de la taxe des terres, et un million sur le crédit général de l'échiquier, en accordant des annuités aux prêteurs.

Sir George Rooke avait fait voile avec vingt-trois vaisseaux pour la Méditerranée, où il devait protéger le commerce de sa nation; il escortait quatre cents vaisseaux marchands anglais, hollandais, danois, suédois, hambourgeois ou flamands (1693). Il rencontra près du cap Saint-Vincent une flotte française, commandée par Tourville et par d'Estrées; son courage et son habileté ne purent sauver qu'un très-petit nombre des bâtiments qu'il escortait; trois de ses vaisseaux de guerre furent pris ou brûlés; on évalua à un million de livres sterling la perte des Anglais ou des alliés de l'Angleterre; et les amiraux français bombardèrent Gibraltar, obligèrent les capitaines des vaisseaux marchands qui étaient dans le port de cette ville à couler leurs bâtiments à fonds, et détruisirent d'autres vaisseaux anglais ou hollandais

à Malaga, à Alicante ou dans d'autres ports de l'Espagne orientale.

Le gouvernement d'Angleterre voulut prendre une vengeance terrible de leurs succès; le chef d'escadre Benbow mit à la voile avec douze vaisseaux de ligne, quatre galiotes à bombe, et dix brigantins, vogua vers Saint-Malo, sur lequel devait tomber la foudre, jeta l'ancre à un mille de la ville, la canonna et la bombarda pendant trois jours; une nuit très-obscure, un vent frais et une forte marée succédèrent à ce bombardement; les Anglais, pendant ces ténèbres épaisses, firent avancer un brûlot d'une nouvelle construction, et appelé *l'Infernal;* ce brûlot donna contre un rocher, avant d'être arrivé à l'endroit où on voulait le faire parvenir; l'ingénieur qui le dirigeait se hâta d'y mettre le feu et de se retirer; le bâtiment brûla pendant quelque temps; et tout d'un coup il sauta en l'air avec une explosion si violente que la terre trembla dans toute la ville de Saint-Malo et à une grande distance; les toits furent détruits, les murs voisins de la mer renversés en grande partie, les habitants saisis de consternation; mais il n'y avait aucun soldat sur l'escadre, et le gouvernement anglais ne retira de sa tentative que la réputation infernale d'avoir voulu en quelque sorte lutter contre le génie de la destruction.

Cette horrible et inutile explosion fut le signal de nouveaux murmures dans la Grande-Bretagne.

« On trahit les intérêts de la nation, disait-on hau-
» tement; les Français sont toujours instruits des
» mouvements de l'Angleterre assez tôt pour en
» prévenir les effets. » On accusait particulièrement le secrétaire d'état; on réunissait tous les détails qui paraissaient confirmer les soupçons, et en effet, on n'aurait pu approuver la politique de Guillaume, qui avait introduit dans son conseil des hommes de partis opposés, qu'autant qu'il leur aurait imprimé des intentions nouvelles, des vœux semblables aux siens, des mouvements dirigés vers le même but, et un véritable oubli du passé: au lieu d'agir de concert pour le bien public et pour la cause de Guillaume, ils ne tendaient qu'à faire échouer les mesures de leurs collègues, afin de détruire leur réputation. On criait surtout contre le marquis de Caermarthen, le comte de Nottingham et le comte de Rochester, qui étaient parvenus à jouir d'un grand crédit auprès de la reine; on ne doutait pas que la haine de ces torys contre les whigs ne les portât à trahir sans cesse les intérêts de la nation; et combien ce terrible esprit de parti si funeste pour les peuples, parce qu'il les trompe, les aigrit, les irrite, les rend injustes, les corrompt, et leur inspire la cruauté, s'allia souvent en Angleterre avec l'ambition servile qui, pour parvenir, ne s'effraie de commettre aucun crime, et encourage ces honteuses délations et ces faux témoignages qui ajoutent aux horreurs de la tyrannie, et

font couler sur l'échafaud le sang des plus vertueux !

Johnston, secrétaire d'état d'Écosse, était parvenu cependant, par une habile distribution des faveurs de la cour, à calmer les presbytériens du royaume; le duc d'Hamilton, réconcilié avec le roi, fut nommé grand commissaire; le parlement répondit à une lettre de Guillaume, de manière à montrer de l'attachement pour ce prince, lui accorda un secours de plus de 150,000 livres sterling, ordonna des levées pour le service des vaisseaux du monarque, condamna à l'amende les Écossais absents, déclara vacantes les places de ceux qui refuseraient de prêter le serment d'*assurance* ou d'*abjuration du roi Jacques*, et voulut qu'on informât contre les fauteurs d'une invasion : mais Guillaume laissa en possession de leurs bénéfices des membres du clergé épiscopal qui avaient refusé de souscrire *la confession de foi*, ainsi que de reconnaître le presbytéranisme comme l'unique gouvernement de l'Église d'Écosse, et qu'on avait déclarés privés de tout droit légal aux bénéfices auxquels ils avaient été nommés. La tolérance, le premier droit des citoyens et le premier devoir des gouvernements, peut produire des effets dangereux lorsqu'elle n'est pas générale, entière, précédée des précautions convenables, liée avec des institutions analogues, dégagée de tout esprit de parti, supérieure à toute influence étrangère,

animée par une charité évangélique, et fondée sur la séparation si nécessaire des affaires ecclésiastiques et des affaires civiles; la civilisation n'était pas encore assez avancée pour que Guillaume eût une idée bien précise de cette admirable tolérance: la protection qu'il accorda aux épiscopaux *non-jurants* d'Écosse irrita de nouveau les presbytériens de ce royaume.

Ce prince, revenu en Angleterre, vit de plus près le mécontentement de la nation, le dépérissement du commerce, les vices de l'administration et la mauvaise conduite des ministres occupés uniquement à se détruire. « Les torys, lui dit le comte » de Sunderland, en qui il avait une grande con» fiance, sont très-opposés à la continuation de la » guerre: les whigs se prêteront plus facilement à » vos vues; ils redoutent le papisme; ils craignent » une invasion; ils se verront avec plaisir recher» chés par votre majesté; ils trouveront d'ailleurs » des avantages particuliers dans les avances qu'ils » feront sur les fonds accordés par le parlement. »

Le roi commença par exclure du conseil le comte de Nottingham, qui était le plus odieux au peuple; il nomma pour le remplacer le comte Shrewsbury, et donna aux whigs un grand nombre de places.

On présenta cependant à la chambre des communes un état de l'emploi des revenus publics; et de révélation en révélation, on découvrit le honteux système de corruption qui tenait asservis un

si grand nombre d'hommes de toutes les opinions, et donnait tant de voix à la couronne dans le parlement que les chambres adoptaient tous les bills désirés par le monarque, se taisaient sur les griefs, et ne recevaient que pour la forme les comptes des ministres. Les communes néanmoins, lorsque Guillaume demanda quarante mille hommes pour la marine et plus de cent mille hommes pour le service de terre, crurent devoir montrer qu'elles n'avaient pas entièrement oublié les intérêts de leur patrie, exigèrent qu'on leur communiquât les traités conclus par Guillaume avec les alliés, et examinèrent les différents contingents que chaque puissance avait promis de fournir. Ce ne fut qu'après cet examen qu'elles fixèrent l'établissement de l'armée de terre à quatre-vingt-trois mille cent vingt et un hommes, y compris les officiers, votèrent pour l'entretien de ces militaires la somme de deux millions 530,590 livres, accordèrent pour la marine quarante mille hommes et deux millions, établirent pour payer ces subsides une taxe de quatre schellings par livre sur les revenus des terres, une augmentation dans les annuités, de nouveaux droits sur la bière et le sel, et furent recours à l'impôt le plus désastreux, à une loterie.

Elles adoptèrent ensuite un bill pour assurer la liberté des délibérations et des résolutions dans les chambres : les lords donnèrent leur assenti-

ment à ce bill; mais le roi, toujours occupé de sa prérogative, et plus habile dans l'art de la guerre que dans celui de gouverner un peuple jaloux de ses libertés, refusa sa sanction à cet acte. La nation témoigna son mécontentement; les communes, malgré la corruption d'un si grand nombre de leurs membres, se formèrent en comité pour prendre l'état du royaume en considération; déclarèrent ennemis de leurs majestés et du royaume ceux qui avaient conseillé au monarque de refuser au bill son consentement royal, et supplièrent le roi d'écouter les avis de son parlement plutôt que les conseils de quelques particuliers dont les intérêts secrets étaient bien différents de ceux du prince et de la nation.

Le roi remercia les communes de leur zèle : « J'aurai toujours, leur dit-il, les plus grands égards » pour vos constitutions, et je regarderai comme » ennemis tous les partis qui voudraient affaiblir » ma confiance dans mes sujets et celle de mes » sujets dans leur monarque. » Mais cette réponse satisfit peu les communes, et encore moins le peuple anglais.

Guillaume cependant adressa au parlement un bill pour l'établissement d'une banque à l'instar de celles d'Amsterdam et de Gênes; ce bill assignait des fonds pour la sûreté et l'avantage des souscripteurs, et autorisait leurs majestés à former ces souscripteurs en corporation, sous le nom de *gou-*

verneur et compagnie de la banque d'Angleterre; avec la condition qu'au bout de dix ans, cette compagnie pourrait être dissoute après avoir été avertie un an d'avance, et après le remboursement de 1,200,000 livres avancées. Le parlement adopta le bill, et la souscription fut remplie en dix jours.

Les communes, avant de se séparer, établirent des droits sur les *voitures de louage et relais* et sur les papiers parchemins et vélins, dont on se servirait pour des actes privés.

Vers le même temps, deux sujets importants d'économie publique occupèrent le gouvernement, les pairs, les communes et la nation; la compagnie des Indes orientales étant sur le point d'obtenir du monarque une nouvelle charte, les anciennes réclamations des négociants contre cette compagnie se renouvelèrent avec force; les drapiers, les marchands de toiles et les autres commerçants présentèrent des adresses. « La compa-» gnie, dirent-ils, s'est rendue coupable d'actes » injustes inexcusables et tendants au scandale » de la religion, au déshonneur de l'Angleterre, » au renversement des lois, à l'oppression du peu-» ple, à la ruine du commerce. Deux vaisseaux par-» ticuliers ont exporté en une année trois fois plus » de draps que la compagnie n'en a exporté dans » trois ans. Nous offrons d'envoyer en un an plus » de draps et d'autres marchandises d'Angleterre » aux grandes Indes que la compagnie n'en fait

» passer en cinq ans dans ces contrées orientales. » Jamais la compagnie ne chargera dans le royaume » les vaisseaux pour lesquels elle a présenté des pé- » titions, et elle ne les rechargera jamais dans les » Indes. »

De grandes sommes furent comptées en secret par la compagnie au gouvernement : la nouvelle charte fut expédiée; mais les concessions renfermées dans cette charte ne formèrent pas de véritable privilége exclusif. Le gouvernement se réserva le droit d'y faire les changements qu'il jugerait convenables avant une époque déterminée; et néanmoins de grandes clameurs s'élevèrent contre le ministère. Les négociants s'adressèrent à la chambre des communes; ils demandèrent que la liberté du commerce dans les grandes Indes fût reconnue par un acte du parlement. La compagnie, de son côté présenta une pétition pour obtenir que sa nouvelle charte fût confirmée par une loi. La chambre, après un long examen, décida que tous les Anglais avaient un droit égal au commerce des Indes orientales, à moins que ce commerce ne leur fût interdit par un acte parlementaire.

Un autre objet excita une fermentation plus grande encore; le ministère engagea des membres de la chambre des communes à présenter un bill d'après lequel les protestants étrangers seraient naturalisés. « La plus grande partie des terres de » l'Angleterre, dirent les partisans de ce bill, ne

» sont pas cultivées : la force d'une nation consiste » dans le nombre de ceux qui la composent; le » nombre des hommes est très-diminué dans la » Grande-Bretagne par la guerre et par les voyages; » le pays a besoin d'un secours extraordinaire : » un grand nombre de protestants persécutés en » France ou dans d'autres états se rendront avec » empressement dans un pays libre, et y apporte- » ront leurs manufactures et leurs richesses. Quels » avantages la nation anglaise n'a-t-elle pas déjà » retirés de l'industrie des réfugiés français qui se » sont établis dans le royaume! Ils ont introduit » dans la Grande-Bretagne plusieurs nouvelles » sortes de manufactures; l'industrie que leurs » exemples ont excitée a diminué le prix du tra- » vail; et quel dédommagement cette diminution » n'a-t-elle pas donné au commerce opprimé par » tant de taxes et exposé sur mer à tant d'enne- » mis! — Ce bill, répondirent leurs adversaires, » est contraire au droit naturel que les Anglais » tiennent de leur naissance. Le défaut de culture » de beaucoup de terres ne vient que de l'oppres- » sion sous laquelle on gémit. Si les étrangers sont » admis, par leur naturalisation, aux privilèges du » commerce de la Grande-Bretagne, ils s'enrichi- » ront aux dépens de leurs bienfaiteurs, et feront » ensuite passer leurs fortunes dans leurs premières » patries : la réduction des salaires serait un grand » mal dans un temps où plusieurs milliers d'ou-

» vriers anglais, manquant de travail, sont dans la » plus grande misère, et où le prix des denrées » est si haut que ceux même qui sont employés » peuvent à peine donner du pain à leur famille. » Le véritable but de ceux qui proposent le bill, » est de faire entrer dans la nation un si grand » nombre de non-conformistes qu'il égalerait ou » surpasserait celui des anglicans, et asservirait » l'Église nationale, établie par les lois. » Sir Jean Knight parla contre ce bill avec la plus grande violence. Son discours fut imprimé et distribué dans tout le royaume; il fit naître dans le peuple une agitation des plus fortes. « Toutes les places, s'é- » cria-t-on, vont être conférées à des Hollandais, » qui dirigeront le gouvernement et régleront la » religion à leur gré. » Sir Jean Knight était proclamé le sauveur de la nation : les amis de la cour se plaignirent vivement aux communes du trouble qu'avait produit l'impression de son discours; des membres le menacèrent de l'exclusion de la chambre. Il désavoua le discours imprimé, et l'on fit brûler cet écrit; mais les mouvements populaires devinrent plus violents; les courtisans ne conçurent que de trop justes inquiétudes, et le bill fut retiré.

Guillaume repassa sur le continent. L'investiture d'un neuvième électorat donnée au duc de Brunswick-Hanovre avait fait naître en Allemagne une division alarmante pour l'empereur. Plu-

sieurs princes séculiers ou ecclésiastiques avaient protesté contre cette investiture, et s'étaient ligués sous le nom de *princes correspondants* contre les projets ambitieux de la cour impériale ; le roi de Danemarck était entré dans cette association en qualité de duc de Holstein-Glackstadt ; les résultats que cette ligue pouvait produire relativement à la guerre soutenue contre la France avaient effrayé le ministère impérial ; sa fermeté ordinaire avait été ébranlée ; l'empereur avait annoncé à la diète que les effets de l'investiture accordée au duc Ernest-Auguste seraient suspendus jusques au moment où le corps germanique approuverait cette investiture, et les *princes correspondants* s'étaient calmés.

De grands événements militaires n'ont lieu cependant ni en Allemagne ni en Flandre : les victoires de l'armée française l'avaient affaiblie ; et la misère de la France, désolée par une disette générale, n'avait pas permis de nouvelles levées. Luxembourg néanmoins signale cette campagne par une marche admirable : son armée était campée à Vignamont, auprès de Huy. Le roi d'Angleterre s'éloigne subitement de cette armée, et marche avec rapidité vers Namur, dans l'espérance de forcer les lignes françaises entre ce fleuve et la Lys. L'armée de Luxembourg part aussitôt ; une partie de cette armée est portée sur des chariots ou sur des barques ; l'autre s'avance à grandes journées,

et en sûreté derrière les places fortes, les lignes, les rivières; et toutes les troupes françaises font une si grande diligence qu'elles arrivent au pont d'Espierre, sur la rive gauche de l'Escaut, avant que le roi d'Angleterre paraisse sur la rive droite. Guillaume étonné descend le long de l'Escaut, le passe, traverse la Lys et s'arrête devant Luxembourg. Il le voit retranché dans la belle position de Courtrai; il admire le génie et l'activité de son adversaire, s'approche de Furnes, trouve Mégrigny posté dans un camp inattaquable à la droite de Furnes, à la gauche de marais, et derrière d'autres marais et des canaux, prend Dixmude, que les Français ne défendent pas, et, ne pouvant attaquer Luxembourg ni le forcer à combattre, cantonne une grande partie de sa nombreuse armée, et envoie ses autres troupes assiéger la ville de Huy : Cohorn en dirige les attaques; elles sont terribles; un nombre immense de canons et de mortiers écrasent le château : on hisse sur des hauteurs quinze mortiers et soixante-cinq autres pièces d'artillerie; le château et les forts sont ouverts de toutes parts, les parapets rasés, les voûtes des souterrains enfoncées, les puits remplis de décombres, les forts emportés après deux assauts, les deux tiers de la garnison tués ou blessés; les remparts du château près de s'écrouler les poudres jetées au pied des rochers, pour éviter les explosions; le château se rend après dix jours de tranchée.

Le maréchal de Noailles, dans la Catalogne, avait remporté sur le Ter une victoire éclatante, et pris Ostalric, Palamos, Castel-Follit et Gironne. Lappara avait dirigé les travaux; Gironne n'avait pu résister que cinq jours; à Palamos les grenadiers, après avoir forcé le chemin couvert, étaient entrés avec les Espagnols dans la demi-lune, et ensuite dans la ville; sept retranchements s'élevaient l'un au-dessus de l'autre au-devant du château d'Ostalric; les Français, maîtres du premier, avaient suivi les assiégés dans le second, et d'ouvrage en ouvrage étaient entrés avec eux jusques dans le château. Noailles avait voulu réduire Barcelonne; Tourville assiégeait par mer cette capitale; l'approche de l'amiral Russel, à la tête d'une flotte anglaise très-supérieure, oblige Tourville à renoncer au siége, et Noailles est forcé d'abandonner son entreprise.

Les flottes anglaises menacent les ports de France; Vauban est envoyé sur les côtes de Bretagne, et Lappara sur celles de Normandie. Les Anglais débarquent à Camaret; mais les soldats, les équipages, les chaloupes, sont pris ou submergés: leurs bombes mettent le feu à Dieppe dont un très-grand nombre de maisons sont en bois; mais elles font peu de dégât au Havre et à Calais. Ils veulent employer devant Dunkerque ces brûlots *infernaux* ou ces mines flottantes dont la première invention appartient au célèbre ingénieur Mantouan Frédéric Jenebelli, et avec un desquels

ils avaient espéré de détruire Saint-Malo; mais le canon des forts, qu'ils désirent d'anéantir, met le feu à ces machines pendant qu'elles sont encore à une grande distance de la ville menacée; elles éclatent au loin sans produire les effets terribles sur lesquels on avait compté. Les corsaires de Dunkerque, comme ceux de Saint-Malo, continuent de tourmenter le commerce anglais; et Vauban écrit une instruction sur les moyens de diminuer dans les ports les ravages des bombes et des boulets rouges.

Guillaume cependant, de retour en Angleterre, avait consenti au bill d'après lequel le parlement devait être convoqué et renouvelé, pour la chambre des communes, au moins une fois tous les trois ans. Les communes, satisfaites de cette condescendance, votent près de cinq millions pour le service de terre et de mer; et pour lever cette somme continuent la taxe des terres, renouvellent pour cinq ans le *tonnage* et le *poundage*, imposent ou augmentent des droits sur les naissances, les mariages, les enterrements, les garçons, les veufs, le café, le thé, le chocolat, le verre, les pierres, les bouteilles de terre et le charbon minéral.

Vers le même temps, l'éloquent et vertueux Tillotson, archevêque de Cantorbery, meurt à l'âge de soixante-cinq ans; le roi et la reine pleurent sa perte. Marie tombe malade de la petite vérole un mois après, et cesse de vivre à trente-trois ans. Sa

mort plonge Guillaume dans le chagrin le plus profond; les deux chambres du parlement assistent à ses funérailles; Tenison, nouvel archevêque de Cantorbery, prononce son oraison funèbre.

Sa sœur Anne, princesse de Danemarck, était comme disgraciée depuis deux ans; le malheur que Guillaume vient d'éprouver la réconcilie avec lui; elle voit le roi, qui lui donne le palais de Saint-James pour sa résidence, et lui fait présent de presque tous les joyaux de la reine.

Louis XIV éprouve aussi un grand malheur; il perd le maréchal de Luxembourg. Le maréchal de Villeroi commande à la place de ce grand capitaine; il laisse échapper une occasion heureuse de combattre Guillaume, qui marche à grandes journées vers Namur, et l'assiége; Boufflers s'était jeté dans cette place avec quelques régiments de dragons: Villeroi veut en vain entreprendre le siége de Newport, pour faire lever le siége de Namur; il est prévenu par le prince de Vaudemont, et trouve la place entourée de ses inondations. Il ruine Dixmude et Deinse; il bombarde Bruxelles: le siége de Namur néanmoins n'est pas interrompu; il se décide à attaquer Guillaume; le prince de Vaudemont, qui le prévient encore, se réunit au roi d'Angleterre; la position de Guillaume est excellente; toutes ses forces sont rassemblées: Villeroi est obligé de se retirer.

A peine le gouvernement français avait-il pu

faire commencer les ouvrages imaginés par Vauban pour conserver la place que son génie avait soumise : le valeureux Boufflers, le brave comte de Guiscard, gouverneur de la ville, et la garnison, déploient cette audace qui peut suppléer à des retranchements. Mais Coëhorn fait tirer à la fois, et pendant long-temps, cent quarante-sept canons de gros calibre et soixante mortiers contre le château et le fort Guillaume. L'intérieur du fort et du château est rempli de décombres, et les souterrains sont écrasés ; plusieurs colonnes des alliés sortent à la fois d'une vaste place d'armes établie par Coëhorn, sont reçues avec le courage le plus intrépide par les assiégés, et peuvent à peine se loger sur les chemins couverts; mais le roi d'Angleterre et l'électeur de Bavière préparent un nouvel assaut. Un grand nombre de brèches ont ouvert la droite du château et du fort; la garnison, très-affaiblie, est écrasée par une grêle continuelle de boulets et de bombes. Les cadavres amoncelés autour du château répandent dans l'intérieur étroit de cette forteresse une infection insupportable et qui annonce des maladies contagieuses et mortelles; il ne reste aucun espoir de secours. Boufflers veut sauver les braves que la mort a épargnés : il capitule, et remet à Guillaume la place, dans laquelle Louis XIV était entré en vainqueur trois ans auparavant. La prise de Namur est le premier triomphe éclatant de Guillaume; mais les alliés ont eu près de vingt mille hommes hors de combat;

et en 1692 les Français n'avaient eu que deux mille six cents hommes tués ou blessés. Coëhorn, sous Guillaume, avait dirigé les attaques des alliés; Vauban, sous Louis XIV, avait conduit celles des Français; et, pour employer les expressions de M. Allent, savant auteur de l'histoire du corps du génie de France, « Vauban s'était conduit comme un » chef habile et qui manœuvre, Coëhorn comme » un homme impétueux qui ne songe qu'à rompre » et détruire l'ennemi. Dans les attaques de Coë- » horn l'appareil des feux; l'audace et la combi- » naison des assauts, éblouissent les esprits; on » admire dans celles de Vauban une méthode plus » sûre, plus rapide, moins sanglante, *l'art de* » *détruire devant sa perfection à l'art de conser-* » *ver* (1695). » Les alliés, malgré leur grande supériorité en Italie, ne peuvent rien contre Catinat, retranché dans son camp de Diblon. Les Espagnols avaient reçu des secours pour leur armée de Catalogne; l'empereur leur avait envoyé quinze mille hommes : mais quelles ressources l'Espagne n'est-elle pas forcée d'employer pour payer ces auxiliaires! Le gouvernement espagnol met à l'enchère la vice-royauté du Mexique et celle du Pérou. Il en retire trois millions; et le produit de cette vente si honteuse, si coupable, si funeste pour les habitants du Pérou et du Mexique, ne suffisant pas, il emprunte à douze et même à quinze pour cent d'intérêt.

Le grand accroissement de l'armée espagnole

décourage cependant l'armée française; la santé du maréchal de Noailles s'altère, et il remet le commandement des troupes à Louis-Joseph, duc de Vendôme. Cet arrière-petit-fils de Henri IV, qui en avait la bonté, le courage, les talents de grand capitaine, et de qui on a dit qu'il ne connaissait ni l'envie, ni la haine, ni la vengeance, rassemble sa faible armée, obtient l'affection de ses soldats et des Catalans, force les Espagnols de lever les siéges de Castel-Follit et de Panamos, fait sauter les fortifications de ces places, démolit celles d'Qstalric, et arrête tous les mouvements de l'armée espagnole.

Les Anglais veulent de nouveau incendier les ports de France; leurs bombes et leurs boulets rouges ne détruisent que quelques maisons. On voit à Saint-Malo les brûlots infernaux se briser contre des rochers; et à Dunkerque des marins d'une intrépidité héroïque, osent s'avancer vers les mines flottantes, les remarquent avec audace et les conduisent à une grande distance des forts où leurs explosions ne produisent qu'un vain fracas.

Mais des manœuvres criminelles ont dans la Grande-Bretagne des effets bien plus fâcheux que de vaines tentatives militaires : deux infâmes délateurs supposent une conspiration destinée à favoriser une invasion de Jacques; ils en accusent plusieurs gentilshommes des comtés de Lancastre

et de Chester; leur témoignage est confirmé par d'indignes émissaires, que le ministère a le malheur de soutenir. On expédie des *warrants*, dont les noms sont en blanc, et qui doivent recevoir les noms que les délateurs désigneront; des agents reçoivent le pouvoir d'entrer dans les maisons, de s'emparer des papiers, et d'arrêter les personnes; un grand nombre d'actes d'oppression et de violence sont commis; plusieurs de ceux qu'on veut poursuivre sont prévenus, s'enfuient et se cachent; les autres sont jetés dans les prisons. Des plaintes s'élèvent de tous les côtés contre les ministres; on rapporte dans un mémoire imprimé et distribué avec la plus grande profusion un grand nombre de faits qui paraissent prouver combien le ministère a encouragé la perfidie, l'oppression et la corruption la plus honteuse. Les prisonniers sont conduits à Manchester pour y être jugés; le peuple veut massacrer leurs accusateurs; un des exécrables délateurs déclare que le prétendu complot n'est qu'une invention de lui et de ses associés pour obtenir de l'argent des ministres. Le gouvernement, voulant montrer quelle horreur lui inspire ce crime, ordonne de poursuivre les faux témoins; l'affaire est portée au parlement; les chambres trompées décident qu'il y a lieu à juger les prisonniers de Manchester: mais c'est le jury, ce protecteur si respectable de la liberté individuelle, qui doit prononcer. La cour d'assises de

Lancastre condamne les délateurs, décharge les accusés; et l'opinion publique reste soulevée contre des ministres maladroits ou coupables qui ne voient pas combien leur conduite peut faire rejaillir contre Guillaume de haine et de malheurs (1695).

Des poursuites suivies par les communes avec une grande chaleur montrent combien la corruption souille les classes les plus élevées; et les murmures de l'Angleterre et de l'Écosse augmentent. Guillaume, qui voit combien il est important de les apaiser, écrit au parlement écossais qu'il maintiendra avec fermeté la discipline presbytérienne dans l'Église d'Écosse; que, si les chambres adoptent un acte pour établir une colonie en Afrique, en Amérique ou en Asie, il accordera à cet établissement tous les priviléges concédés pour une entreprise semblable à ses sujets des autres royaumes; et que, d'après ses ordres, on va faire les informations les plus exactes relativement au massacre de Glencoe. Le parlement vote une adresse de condoléance au roi sur la mort de la reine, le remercie de ses intentions et de ses ordres, accorde un subside de 120,000 livres sterling, et assigne pour la levée de cette somme une capitation, une taxe sur les terres et une augmentation sur l'excise.

Les commissaires nommés pour rendre compte des crimes commis à Glencoe disent que Macdo-

nald a été massacré avec perfidie, que les intentions du roi ne contenaient rien qui pût autoriser le massacre, et que le secrétaire Dalrymple a excédé ses ordres. Le parlement approuve le rapport des commissaires, déclare qu'on doit poursuivre le lieutenant-colonel Hamilton, lord Dauncanson et leurs complices, prie le roi de donner les ordres nécessaires à ce sujet, et demande que ceux de Glencoe qui ont échappé à la mort soient dédommagés de l'incendie de leurs maisons, de la dispersion de leurs troupeaux et de la perte de leurs autres biens.

Le parlement s'occupe ensuite d'un acte qui établit une compagnie de commerce pour l'Afrique et les deux Indes; cette compagnie reçoit le droit de fonder des colonies, de bâtir des villes et d'élever des forts avec le consentement des habitants du pays; l'acte lui accorde un privilége exclusif; et elle doit être exempte de toute contribution pendant vingt et un ans.

Par d'autres bills on donne aux ecclésiastiques attachés à l'épiscopat, et qui se soumettront envers Guillaume aux engagements prescrits par les lois, la faculté de conserver leurs bénéfices sous la protection du monarque et sans être assujettis au pouvoir du *presbytère;* on règle que chaque année on levera neuf mille hommes pour recruter les régiments écossais en pays étranger, et on établit une banque publique d'Écosse.

Pendant cette session du parlement écossais ou vers le même temps, le parlement d'Irlande déclare qu'il soutiendra de tout son pouvoir le roi Guillaume contre tous ses ennemis, augmente le droit d'excise, abolit les *writs* fanatiques *de heretico comburendo*, annule les *attainders* et les autres actes passés par le prétendu parlement de Jacques Stuart, défend que les enfants irlandais soient élevés dans des contrées étrangères, ordonne de désarmer les *papistes*, et vote un subside de 163,000 livres sterling.

La chambre des communes d'Angleterre avait été dissoute; de nouveaux députés avaient été nommés, et le roi avait ouvert la session du parlement britannique. Les chambres adoptèrent un bill d'une grande importance; en voici les principales dispositions: « Aucun pair ne pourra être » jugé que par le corps de la pairie; les personnes » accusées de trahison ou de *mépris de trahison* » recevront une copie de l'accusation cinq jours » avant que le procès ne commence; on leur don- » nera un conseil pour plaider en leur faveur; per- » sonne ne pourra être accusé que sur les déposi- » tions *affirmées* de deux témoins qui auront les » qualités requises par les lois, *affirmeront leur in-* » *tention* et auront déposé de la même manière » sur tous les faits; l'accusation ne pourra être ad- » mise que dans les trois ans qui suivront le crime, » excepté lorsqu'il s'agira d'un complot formé pour

» assassiner ou empoisonner le roi; l'accusé rece-
» vra la liste des témoins deux jours au moins
» avant l'instruction du procès, et il pourra les
» forcer à se présenter devant le tribunal. »

Le roi savait trop combien il lui était nécessaire d'obtenir l'affection des Anglais pour refuser sa sanction à ce bill.

Le parlement accorda un subside de plus de six millions, et s'occupa de la grande question des moyens à prendre pour remédier à l'altération des monnaies. Cette question occupa toute la nation anglaise; Charles Montague proposa une refonte générale; et la discussion fut d'autant plus mémorable que le grand Newton et le célèbre philosophe Jean Locke, commis du commerce et des colonies, y prirent une grande part. Après de longs débats, on décida que l'on procéderait sans délai à une nouvelle fabrication d'espèces; que l'on conserverait le même titre; que la perte résultant des monnaies altérées serait supportée par le public; qu'après un jour déterminé aucune espèce altérée ne passerait que dans les paiements faits aux percepteurs des taxes ou à l'*échiquier;* qu'après un second terme elle ne serait reçue dans aucun paiement; et qu'après une troisième époque on serait obligé de porter à la monnaie les espèces altérées. Les Anglais, effrayés par les ennemis secrets du gouvernement, témoignèrent tant de mécontentement, et suspendirent tous les

paiements avec tant de consternation que le parlement se hâta d'adopter les résolutions suivantes, que la sanction royale convertit en loi : « Il sera levé » une taxe de 100,000 livres sur les vitres des fenê- » tres pour dédommager des pertes des monnaies » altérées; les percepteurs de sa majesté seront » obligés de recevoir ces espèces; une *récompense* » de cinq pour cent sera accordée à tous ceux qui » apporteront des *jacobites* ou autres pièces non » altérées pour être changées contre les monnaies » *rognées;* une autre *récompense* de trois sous par » once sera donnée à ceux qui feront convertir » de la vaisselle d'argent en nouvelle monnaie; et » on pourra payer en monnaie altérée la *taxe des* » *terres* des années précédentes. »

Les guinées furent d'ailleurs successivement réduites de manière qu'elles tombèrent naturellement à leur valeur originelle de vingt schellings six sous; le roi fit établir des ateliers de monnaie à York, à Bristol, à Exeter, à Chester (1696); et toutes les opérations, ainsi que tous les échanges, réussirent si bien que, en moins d'une année, les espèces d'Angleterre furent placées parmi les meilleures de l'Europe.

Le duc de Savoie cependant, n'espérant plus d'obtenir les objets de ses désirs par le moyen des alliés, avait commencé des négociations secrètes avec la France par l'intermédiaire du maréchal de Catinat. Le comte de Tessé conclut à

Turin un traité avec ce prince; la France rendit au duc de Savoie les conquêtes qu'elle avait faites sur lui, et particulièrement la place de Pignerol, qui fut rasée, lui donna quatre millions, lui accorda tous les honneurs des têtes couronnées, et arrêta le mariage de la fille de ce prince, Marie-Adélaïde, avec le duc de Bourgogne.

L'empereur et le roi d'Espagne, voyant les armes du duc de Savoie tournées contre eux, consentirent à la neutralité de l'Italie; les troupes impériales, qui étaient au-delà des Alpes, firent payer une contribution de 300,000 pistoles aux états de Gênes, de Florence, de Modène, de Parme et de Mantoue, et s'en retournèrent en Allemagne.

Jean Sobieski, roi de Pologne, mourut dans la même année; son fils le prince Jacques se mit sur les rangs pour monter sur le trône de son père; mais, la reine sa mère intriguant avec chaleur pour faire donner la couronne à son fils cadet, les partisans de Sobieski, le fameux vainqueur des musulmans, se divisèrent, et perdirent leur influence.

Les troupes françaises d'Italie étaient allées, les unes en Flandre, et les autres en Espagne. Le maréchal de Catinat commandait dans la Flandre; il fit le siége d'Ath; et son ami Vauban conduisit les travaux de ce siége; la réunion de ces deux grands hommes rendit cette opération militaire

une grande leçon : le canon ne tira qu'à ricochet. Avec un général tel que Catinat, Vauban put assujettir à une exécution régulière ce genre de tir, qu'il avait imaginé à Philisbourg, mais qu'on n'avait encore employé qu'en faisant beaucoup de fautes, et en montrant une grande répugnance : les batteries des remparts furent bientôt ruinées, et les ennemis chassés de leurs terrès-pleins; on ne tira pas sur les maisons des particuliers; les habitants furent préservés d'un malheur inutile aux assiégeants; la garnison capitula au moment où Catinat et Vauban allaient reconnaître la brèche. « Aucun siége encore n'avait été fait, dit » l'historien du corps du génie de France, avec » tant de méthode et si peu de fracas.....; jamais » on n'avait mieux évité les fautes ni mieux profité » de celles de l'ennemi. »

En Catalogne Vendôme assiége Barcelonne; vers le midi la ville est défendue par le fort de Mont-Joui, et vers le nord par un grand terrain situé entre deux branches d'un ruisseau, et rempli de redoutes et de retranchements.

On compte dans ce terrain, dans le fort ou dans la place deux cent cinquante pièces d'artillerie, onze mille hommes de troupes réglées et quatre mille hommes de milice; une armée espagnole de vingt mille hommes tient la campagne; Vendôme n'a que quarante-trois bataillons et cinquante-cinq escadrons; d'Estrées arrive avec une

flotte, bloque le port, bombarde la ville et débarque plus de soixante canons et de vingt-quatre mortiers; mais les équipages ne peuvent réunir qu'un seul bataillon à l'armée de Vendôme; l'ingénieur Lappara commande le génie; les coups plongeants de la vieille enceinte et des tours plus ou moins élevées qui la fortifient, la nombreuse artillerie des assiégés et les sorties très-fréquentes des Espagnols rendent les approches lentes et meurtrières. Un mois s'était écoulé; on s'était logé sur le chemin couvert; la contrescarpe avait été renversée, et le mineur attaché à la vieille enceinte; mais il fallait s'emparer des bastions, ouvrir et emporter l'enceinte qu'ils défendaient, et prendre un grand retranchement construit derrière le front d'attaque. L'armée française est accablée de fatigue; presque tous les ingénieurs sont tués ou blessés, et la plupart des grenadiers mis hors de combat, ainsi qu'un grand nombre d'officiers de divers grades. Vendôme apprend que l'armée espagnole a reçu des renforts, et va descendre des montagnes pour délivrer Barcelonne; il s'abandonne à une de ces inspirations soudaines du génie et de l'audace, part avec une portion de son armée, surprend les Espagnols, les met en déroute, rendre vainqueur dans ses lignes, attaque les bastions, donne sept assauts successifs à ces ouvrages, s'en empare, ordonne un nouvel assaut contre la vieille enceinte qu'

verte par le mineur, s'avance à la tête des colonnes avec le grand-prieur son frère et tous les généraux, et force les Espagnols effrayés à lui remettre après une capitulation Barcelonne et le Mont-Joui.

D'un autre côté, on voit revenir de l'Amérique Louis de Pointis, qui a pris la nouvelle Carthagène, ses fortifications et ses forts, chargé son escadre des riches dépouilles des vaincus, et échappé à l'escadre de l'amiral Névil et à celle de Harlow.

Le duc de Berwick cependant était passé en Angleterre pour se concerter avec des conspirateurs jacobites. Après son retour en France, on avait fait marcher des troupes vers les côtes; une escadre s'était avancée jusques à Calais; elle devait se réunir à celle de Jean Bart, l'un des plus intrépides et des plus audacieux hommes de mer, et qui avait eu la gloire de devenir chef d'escadre après avoir été simple pêcheur; Jacques s'était rendu à Calais; des jacobites d'Angleterre avaient levé près de deux régiments de cavalerie, et se préparaient à former quatre régiments de dragons; d'autres jacobites ou plutôt d'infâmes assassins résolurent de s'emparer de Guillaume ou de lui ôter la vie; ils se déterminèrent à l'attaquer à son retour de Richemont, où il allait chasser tous les samedis, et choisirent pour leur embuscade un chemin bordé de haies. Ils devaient être au nombre de quarante pour pouvoir disperser les

gardes ; mais quelques-uns d'eux, saisis d'horreur, résolurent de découvrir le complot : deux de ces conjurés dévoilèrent la trame au comte de Portland, qui en informa le roi ; Guillaume y fit d'abord peu d'attention ; mais un troisième conspirateur ayant fait la même révélation au brigadier Levison, plusieurs des coupables furent arrêtés ; le roi instruisit lui-même les deux chambres de la conjuration ourdie contre ses jours. « Une invasion devait aussi avoir lieu, » ajouta-t-il ; mais l'amiral Russel, parti de Spit» head à la tête de cinquante vaisseaux de ligne, » s'est approché des côtes de France, et a déjoué » tous les projets de l'ennemi. Les troupes fran» çaises ont été renvoyées dans leurs garnisons, et » le dernier roi est retourné à Saint-Germain. »

Les deux chambres se transportèrent en corps auprès de Guillaume, et lui présentèrent une adresse remplie des témoignages de la plus grande affection. « Nous désertons, dirent-elles, l'infâme » et barbare projet formé contre votre personne » sacrée : que votre majesté prenne soin plus que » jamais de sa conservation. Nous réunirons tous » nos efforts pour défendre votre vie et votre gou» vernement contre le dernier roi et tous vos enne» mis ; et si une mort violente nous enlevait votre » majesté, combien nous nous vengerions sur vos » adversaires et sur tous leurs adhérents ! — Je sai» sirai, leur répondit Guillaume, très-ému de cette

» adresse, toutes les occasions de mériter de plus » en plus votre affection et votre fidélité. »

Plusieurs bills furent adoptés par les chambres; le roi fut autorisé par un de ces bills à faire arrêter les personnes suspectes d'avoir conspiré contre son gouvernement et sa personne. « Si le » roi vient à mourir, portait une autre loi, le par- » lement assemblé ou dissous continuera ou re- » prendra ses séances jusques au moment où il » sera dissous par le plus proche héritier de la » couronne, reconnu par un acte du parlement. » Les communes ensuite demandèrent que le roi bannît tous les papistes à la distance de dix milles de Londres et de Westminster, et que les juges missent à exécution les lois rendues contre les catholiques romains et les *non-jurants*, formèrent une association qui fut signée par tous les membres, et d'après laquelle les députés s'engagèrent individuellement à défendre le monarque, à soutenir son gouvernement, à venger toute violence commise contre sa personne, présentèrent en corps à Guillaume cette promesse solennelle, et prièrent qu'elle fût inscrite dans les registres de la Tour de Londres comme un monument de leur fidélité et de leur attachement. « J'entre de cœur, » leur dit Guillaume, dans la même association; » et j'exposerai toujours ma vie avec mes bons et » fidèles sujets contre tous ceux qui entrepren- » draient de renverser la religion, les lois et les

» libertés de l'Angleterre. » Les communes déclarèrent le lendemain que ceux qui prétendraient que l'association était contraire aux lois seraient regardés comme des fauteurs des desseins du dernier monarque, et comme ennemis des lois et des libertés du royaume. Les lords souscrivirent une association comme les communes; les évêques en dressèrent une pour le clergé; un nombre immense d'Anglais signèrent l'association; les communes déclarèrent ceux qui ne s'engageraient pas dans cette association patriotique incapables de siéger au parlement, et de remplir aucun emploi public; et le conseil ordonna que tous ceux qui ne l'auraient pas signée volontairement fussent privés de leurs commissions comme sujets malintentionnés.

(1696) Des lois remarquables furent d'ailleurs adoptées pendant cette session; on déclara nulles les élections au parlement de tous ceux qui auraient fait quelque dépense *en viande, en boisson, ou en argent* pour se procurer des voix; un acte fut promulgué contre les rapports illicites et frauduleux; on établit un recouvrement plus aisé des dîmes; les mariages fait sans *bans* ou sans permission furent prohibés; on donna aux habitants du pays de Galles le pouvoir de disposer de tous leurs biens personnels; l'exportation de la laine fut défendue; on favorisa l'importation de celle d'Irlande; on encouragea les manufactures de toile

de ce royaume; on régla ce qui concernait les jurés; le commerce du Groënland fut encouragé; et les quakers furent autorisés à remplacer les serments par des *affirmations solennelles.*

Sept personnes accusées de conspiration et de complot contre la vie du roi avaient été exécutées. Plusieurs de ceux qui étaient convaincus que Jacques avait projeté une invasion très-prochaine, que ses partisans avaient fait des préparatifs pour le joindre à son arrivée, et que des insensés de cette faction avaient formé un affreux complot contre la vie de Guillaume, murmuraient néanmoins de ce que la cour avait encouragé les délateurs. « Les juges, ajoutaient-ils, ont *outrepassé* » *les lois*, exagéré les circonstances, oublié la na» ture de leurs fonctions pour convaincre les pri» sonniers; et l'administration a employé contre les » prévenus les mêmes pratiques arbitraires, les » mêmes actes de mauvaise foi, si reprochés au » dernier règne. »

L'idée d'une invasion et celle de l'assassinat de Guillaume avaient rempli l'Angleterre d'une vive indignation. Les lords demandèrent un jour solennel de prières pour remercier Dieu d'avoir renversé les machinations des ennemis; cette cérémonie religieuse et nationale eut lieu dans toute la Grande-Bretagne, au milieu des plus grands témoignages de zèle. Calais fut bombardé de nouveau; les Français avaient établi un grand magasin à

Givet pour pouvoir frapper quelque grand coup dès le commencement de la campagne. Coëhorn bombarda cette place, y mit le feu, et le grand magasin fut anéanti.

Les membres du parlement d'Écosse souscrivirent une *association* semblable à celle d'Angleterre, obligèrent tous ceux qui occupaient des emplois publics à la signer, passèrent un acte pour mettre en sûreté leurs biens, leurs vies et leur religion, si Guillaume venait à subir une mort imprévue, et votèrent un subside de 120,000 livres pour l'entretien de leurs forces de terre et de mer.

Des négociations pour la paix générale étaient commencées depuis long-temps. La France avait eu des succès; elle crut pouvoir céder sans honte; elle promit des concessions. La médiation de la Suède fut acceptée; la France proposa de choisir pour la réunion des plénipotentiaires le château de Newbourg-House, appartenant au roi Guillaume, et situé dans le village de Ryswick, entre Delft et La Haye; cette proposition fut agréée. Louis XIV avait besoin de la paix. La guerre, l'émigration des protestants et la disette avaient épuisé son royaume d'hommes et d'argent; il voyait avec douleur et avec une sorte d'effroi le désordre des finances, le poids accablant des impôts et la misère du peuple; il était prêt à de grands sacrifices; il savait d'ailleurs que la santé du roi d'Es-

pagne était chancelante; et il désirait que la paix générale lui permît de prendre les mesures qu'il jugerait les plus convenables relativement à la succession de Charles II.

Les plénipotentiaires de la France furent le président de Harlai, le comte de Créus et M. de Callières de l'académie française, qui avait déjà travaillé à la conclusion de la paix générale. Le comte de Pembrock, le lord Villiers et sir Joseph Williamson étaient les plénipotentiaires de l'Angleterre. L'empereur avait nommé le comte de Kaunitz, le comte de Stratman et le baron de Seilern: il ne peut parvenir à obtenir de la diète les pouvoirs nécessaires pour traiter au nom de l'Empire. Les états d'Allemagne, se souvenant de la faute qu'ils avaient faite de lui confier leurs intérêts lors du traité de Nimègue, envoient à Ryswick une grande députation composée de quatre ministres des électeurs, de vingt-quatre ministres des princes, et de quatre ministres des villes impériales; la moitié de ces ministres est de la religion protestante.

Les plénipotentiaires de l'empereur et ceux d'Espagne demandent pendant long-temps que la France se conforme aux traités de Westphalie et de Nimègue, et qu'elle rende au duc de Lorraine tous les états de ce prince. Les conférences languissent. Le comte de Portland traite secrètement avec le maréchal de Boufflers près de Hall

en Brabant; il y signe une paix particulière de la France avec la Hollande et l'Angleterre; l'Espagne suit l'exemple de la Grande-Bretagne. L'empereur continue d'exiger le renouvellement des traités de Nimègue et de Munster, l'abolition de toutes les réunions et la restitution de la ville de Strasbourg. La France offre de rendre Strasbourg ou les villes de Fribourg et de Brisach; les états de l'Empire réclament la ville impériale de Strasbourg; l'empereur préfère Brisach et Fribourg, qui reviendront sous sa domination si elles sont rendues. La division règne entre les ambassadeurs de l'empereur et les députés de l'Empire. Louis XIV avait rétabli l'exercice du culte catholique dans une grande partie du palatinat et dans toutes les contrées germaniques qu'il avait réunies à ses états; l'électeur palatin propose que l'exercice de ce culte soit conservé dans les pays qui seront rendus par la France. Les députés protestants s'y opposent; des discussions très-animées ont lieu entre les députés allemands, et entre ces députés et les ambassadeurs impériaux. La France opte pour la conservation de Strasbourg; Fribourg et Brisach sont acceptés par l'empereur, ainsi que par les députés catholiques; la paix est signée malgré les députés protestants, et la diète la ratifie contre l'avis des états calvinistes ou luthériens (1697).

D'après les divers traités conclus à Ryswick

Louis XIV reconnaît le prince d'Orange comme roi d'Angleterre; la France et la Hollande se rendent mutuellement toutes leurs conquêtes; le marquisat de Berg-op-Zoom est restitué à la maison d'Auvergne, alliée de celle de Nassau; le traité de Nimègue est renouvelé entre la France et l'Espagne; la France conserve la ville de Strasbourg et toutes les terres et seigneuries de l'Alsace réunies à son territoire; Louis XIV rend Brisach et Fribourg à l'empereur, Kehl et Philisbourg à l'Empire, et obtient que dans toutes les contrées restituées l'exercice de la religion catholique demeure dans le même état que lors de la conclusion de la paix; on démolit la forteresse de Montroyal et les forts construits dans les îles du Rhin ou sur la rive droite de ce fleuve, vis-à-vis du fort Louis, de Strasbourg et de Huningue; l'électeur palatin s'engage à payer annuellement à la duchesse d'Orléans une somme de 200,000 livres jusques à la décision arbitrale relative à la succession palatine; Léopold, duc de Lorraine, est rétabli dans la possession libre et indépendante de ses états; mais il promet d'en démanteler les forteresses; et la France, en se réservant le droit de faire passer ses troupes au travers des états du duc Léopold, garde la place de Longwy et celle de Sarre-Louis, en promettant un équivalent au duc de Lorraine.

La paix de Ryswick donne à l'empereur de grands avantages relativement à la guerre qu'il soutenait

depuis long-temps en Hongrie contre les musulmans, Mustapha II, fils de Mahomet IV, et qui avait été reconnu grand sultan après la mort de son oncle Achmet II, était, depuis son avénement à la souveraineté, à la tête de son armée de Hongrie (1695). Le prince Eugène commande celle des Impériaux; il livre au grand sultan la fameuse bataille de Zenta, près des rives de la Teisse; il remporte une victoire éclatante. Le grand-visir Elmas reste sur le champ de bataille avec dix-sept pachas et plus de vingt mille soldats; dix mille Turcs se noient en voulant traverser la rivière pour se sauver, et trois mille sont faits prisonniers. Combien la France dut regretter de n'avoir pas accepté les services de ce vainqueur de Zenta, héritier des talents de Condé, de Turenne et de Luxembourg!

Pendant que l'empereur acquérait plus que jamais le prince Eugène, le gouvernement français fit la faute de réformer trois cents officiers du corps du génie militaire, auxquels les embarras du trésor ne permirent, malgré la paix, de donner ni retraites ni récompenses, et qui, réduits pour subsister à demander du service aux puissances étrangères, portèrent aux ennemis naturels de la France, qui les accueillirent avec empressement, beaucoup de lumières, la connaissance des places fortes de la France, la méthode des siéges créée par Vauban, une expérience acquise dans les nombreuses attaques ou défenses où ils avaient été employés;

et Vauban, ainsi que son ami Michel Le Pelletier de Souzi, frère du respectable successeur de Colbert, chargé de la direction générale des fortifications, firent de vains efforts pour empêcher une perte aussi fâcheuse.

Vauban, plus heureux lorsqu'on s'occupa de la défense des frontières, perfectionna les fortifications des places du nord de la France, et résolut d'ajouter à la richesse de plusieurs contrées comme à leur force militaire par une nouvelle réunion des systèmes de navigation, des bassins de l'Aa, de l'Iper et de l'Escaut. Ces rivières et les canaux qui les joignaient les unes aux autres se réunissaient à Gand, sur un territoire étranger. Vauban proposa d'en faire une seconde réunion sur le territoire français: il projeta de l'effectuer entre Aire et Saint-Omer, d'unir la Lys à l'Aa, de joindre la Lys à la Scarpe, par la Deule, et la Scarpe à l'Escaut par une dérivation du Sanzet qu'il rendrait navigable. Perfectionnant ensuite la navigation des rivières, ainsi que les ports de la Flandre et du Pas-de-Calais, et donnant à tous les canaux les dimensions les plus convenables pour les petits bâtiments de mer, il devait établir une route d'eau continue qui partirait des ports du Pas-de-Calais et de la Flandre, passerait par l'Aa, la Lys, la Deule, la Scarpe, le Sanzet, l'Escaut et la Haine, remonterait jusques à Mons et à Cambrai, descendrait jusques à Gand, présenterait dans Saint-Omer un des grands nœuds de cette communication, procure-

rait en temps de guerre la circulation des munitions et des vivres sous la protection des places fortifiées, contribuerait à former des lignes destinées à défendre le pays, à recueillir une armée battue, à protéger des diversions et des marches rapides, inonderait au loin les environs des villes que l'ennemi assiégerait, composerait en quelque sorte, de toutes les forteresses, un vaste magasin pour ravitailler les places menacées, et ferait, d'un pays couvert de trente-cinq villes, de trente-cinq bourgs, de mille villages, de belles forêts, de champs fertiles, de riches manufactures, de fabriques industrieuses, un immense marché où les productions que l'art et la nature y auraient fait naître seraient échangées avec celles de la Belgique ainsi que de la Hollande, et avec les marchandises apportées par le commerce maritime dans les ports de Calais, de Gravelines et de Dunkerque.

Mesgrigny formait aussi un projet digne de lui et du chef qu'il admirait; il proposait de joindre par un canal l'Oise à la Sambre, de réunir ainsi le bassin de la Meuse à celui de la Seine, et par conséquent à celui de la Loire, de favoriser par ces communications le commerce, l'agriculture, l'exploitation de la vaste forêt de Mormal, de lier les places de La Fère, de Guise, de Landrecies, de Maubeuge, et de donner aux armées de la frontière du nord le moyen de tirer leurs approvisionnements de l'intérieur du royaume.

Vauban crée et fortifie la place de Neuf-Brisach,

qu'il oppose sur la rive gauche du Rhin à la ville de Brisach cédée à l'empereur, donne un mémoire remarquable sur la manière de terminer le canal de Bourgogne et celui de Charleroi commencé par Adam de Crapone, de réunir les bassins de la Seine et de la Loire avec ceux de la Saône et du Rhône, liés avec celui de la Garonne par le canal des Étangs et le célèbre canal du Languedoc, et d'établir une navigation intérieure non interrompue de Bordeaux à Lyon, à Nantes, à Paris, au Havre, et, par la Meuse et le canal que Mesgrigny a proposé, jusque sur les rives du Rhin et dans les ports de la Hollande.

Une autre grande pensée l'occupe fortement : il avait vu pendant les dernières années de la guerre des mesures atroces forcer au paiement des impôts, des agents barbares vendre les meubles du laboureur, sa charrue, les portes et les fenêtres de sa chaumière, et les grandes routes ainsi que les villes remplies de misérables presque nus, chassés par la faim de leurs asiles délabrés, et forcés d'implorer la bienfaisance et la charité ; l'impôt était réparti de la manière la plus injuste et la plus funeste; l'arbitraire et la partialité évaluaient les terres et les autres propriétés; des exemptions odieuses, déplorables restes de la féodalité ou malheureux résultats des charges si nombreuses, crées et vendues pour procurer de l'argent au trésor, et celles que l'intrigue obtenait

de la faveur, non-seulement contre l'équité, mais contre les lois, rendaient le fardeau des contributions insupportable pour ceux qui ne pouvaient s'y soustraire. Les traitants absorbaient une grande partie de ces tributs arrosés de tant de larmes, et leurs subalternes, fiers de leur crédit et assurés de l'impunité, se livraient à des excès aussi fréquents que tyranniques. Vauban, qui ne vit que pour ses devoirs et le bonheur de son pays, ne peut considérer cet affreux tableau sans en être profondément ému; il espère parvenir à faire remédier à tant de maux : aidé par les ingénieurs et par plusieurs intendants des provinces, il recueille le plus de détails qu'il peut sur la population, la culture et le revenu de la France; il perfectionne et complète ses idées sur une *dîme royale*, dont il avait entretenu dans le temps M. Le Pelletier, alors contrôleur général; il propose de lever cette dîme sur les produits annuels des terres, sur les produits périodiques des taillis et des futaies, sur les valeurs locatives des maisons et usines, sur les salaires ou profits de toutes les professions; il ne veut conserver avec cette dîme et les domaines de l'état qu'une gabelle modifiée, des douanes transportées aux frontières, et quelques impôts sur les consommations; il supplie le roi de donner l'exemple de la renonciation aux priviléges en payant la dîme de ses domaines : mais trop d'intérêts, de préjugés et de passions s'opposaient encore à un plan tel

que celui que proposait l'homme de bien et de génie ; et un grand événement devait bientôt troubler le repos de l'Europe, qui respirait à peine après tant de calamités, rallumer les foudres de la guerre et combler les malheurs de la France.

Guillaume avait été reçu en Angleterre avec de vives acclamations ; bientôt néanmoins la nation conçut de grandes alarmes. Le roi avait témoigné au parlement le désir de conserver son armée pendant la paix ; il paraissait ne pouvoir pas supporter l'idée de congédier des braves qui lui avaient donné tant de preuves de courage et de dévouement, de se trouver au milieu de tant de mécontents et de conspirateurs sans aucune de ces forces militaires qu'il maniait avec tant d'habileté, et de n'être plus qu'un monarque sans véritable pouvoir aux yeux des nations continentales qui avaient si souvent redouté ses armes. L'ancienne opposition des parlements à l'entretien d'une armée permanente se réveilla, et se montra avec la plus grande énergie. « Si le peuple est désarmé, disaient un grand nombre des plus chauds partisans de la révolution, et si le glaive demeure entre les mains de mercenaires, celui qui leur commandera sera assez puissant pour dominer les élections, maîtriser les parlements, et établir la tyrannie avant que le peuple ait pu prendre des mesures pour sa défense. Une milice bien organisée, exercée convenablement, et secondée par une flotte, doit

» garantir de toute invasion la Grande-Bretagne, » entourée d'ailleurs d'une mer orageuse qui la » protége. » La fermentation s'accrut d'une manière effrayante dans toute l'Angleterre. Les amis du ministère conçurent de grandes craintes; et, après de longues discussions, le parlement n'accorda que 350,000 livres pour l'entretien de dix mille hommes.

Cette résolution fit éprouver au roi un chagrin profond que ne put dissiper la concession d'une somme annuelle de 700,000 livres pour la liste civile.

Parmi les bills que le roi sanctionna, on remarqua ceux d'après lesquels on éteignit les billets de l'échiquier, montant à deux millions 700,000 livres; on assigna les fonds nécessaires pour le paiement de ce qui était dû à l'armée qu'on licenciait, aux entrepreneurs des subsistances et des fourrages, aux puissances étrangères à qui on avait promis des subsides, et on prit des mesures pour le paiement successif de la dette nationale.

Une compagnie de négociants, très-protégée par Montague, chancelier de l'échiquier, demanda un acte qui lui accordât le privilége exclusif du commerce dans les Indes orientales. L'ancienne compagnie adressa au parlement des représentations très-instantes. « La fortune de plus de mille familles » dépend de notre maintien, dirent les membres de » cette ancienne association aux deux chambres

» nos possessions dans l'Inde produisent un revenu » de 44,000 livres. Nous avons dépensé un million » en fortifications, perdu pendant la guerre douze » gros vaisseaux, estimés 1,600,000 livres, payé » 295,000 livres de droits, et plus de 85,000 livres » en taxes; nous avons dans une conjoncture cri- » tique donné 80,000 livres pour la circulation des » billets de l'échiquier, et 6,000 barils de poudre » ont été fournis par nous dans des circonstances » très-pressantes. » Ils offrirent de prêter à l'état, comme les négociants, leurs rivaux, le proposaient, deux millions, à huit pour cent d'intérêt. Toute leur résistance fut inutile : la nouvelle association obtint le bill qu'elle désirait, et plusieurs personnages influents furent soupçonnés de cette honteuse corruption si commune à cette époque dans la Grande-Bretagne.

Les communes présentèrent ensuite une adresse au roi pour se plaindre des entreprises formées en Irlande, et dont le but était de se soustraire à la dépendance de l'Angleterre. « Que votre majesté, » dirent-elles, veuille bien donner des ordres pour » prévenir de semblables tentatives. Qu'elle fasse » punir ceux qui s'en sont rendus coupables; que » les lois qui retiennent l'autorité du parlement » d'Irlande dans ses justes bornes soient observées » avec exactitude, et que votre majesté veuille bien » empêcher tout ce qui pourrait tendre à diminuer » la juste dépendance de l'Irlande. »

La jalousie de commerce avait dicté cette adresse. Les communes en présentèrent bientôt une autre pour supplier Guillaume de prendre des mesures qui fissent tomber en Irlande les manufactures de laine nuisibles à celles d'Angleterre, et y encourageassent les manufactures de toiles de lin, utiles aux deux royaumes.

(1698) Le dépravation des mœurs et tous les vices qui en dérivent faisaient cependant de si grands progrès que les communes prièrent le roi d'ordonner aux juges et aux magistrats de faire exécuter les lois contre la débauche et contre l'impiété. Le roi parut très-satisfait de cette demande, et encouragea une société particulière qui se forma pour travailler à la réforme de ces mœurs corrompues, et établir dans les églises des prières fréquentes et des lectures pieuses et instructives. Mais combien on était loin de reconnaître toutes les sources de ces habitudes si dépravées!

Des commissaires français, envoyés en Angleterre pour fonder un commerce très-actif entre leurs compatriotes et les Anglais, trouvèrent des obstacles qu'ils ne purent vaincre. Le parlement ne voulait pas supprimer les droits très-élevés qu'il avait établis sur les marchandises françaises; les négociants anglais apportaient dans leur patrie les vins d'Italie, d'Espagne et de Portugal; et les protestants français réfugiés en Angleterre, et dont

le nombre augmentait d'autant plus qu'ils étaient chaque jour plus persécutés par le gouvernement de France asservi à un clergé intolérant, avaient introduit dans la Grande-Bretagne des manufactures de papier, de chapeaux et d'étoffes de soie.

Les Écossais, attachant comme les Anglais une grande importance au commerce, témoignaient beaucoup de mécontentement contre Guillaume, qu'ils accusaient de sacrifier leurs intérêts à ceux de l'Angleterre. Le parlement d'Écosse et la compagnie écossaise des Indes orientales se plaignaient fortement non-seulement des actes du parlement d'Angleterre relatifs à cette compagnie, pour laquelle la compagnie anglaise des grandes Indes avait la haine d'une rivale, mais encore d'une démarche par laquelle le ministre de Guillaume à Hambourg avait menacé le sénat de cette ville du ressentiment du monarque s'il favorisait des souscriptions pour la compagnie d'Écosse. Guillaume, embarrassé pour calmer la fermentation qui régnait en Écosse, et pour concilier deux royaumes qui, par leurs lois, leurs usages et leurs institutions, n'étaient que trop séparés l'un de l'autre, quoique situés dans la même île, et reconnaissant le même monarque, et cherchant des motifs ou des prétextes pour différer de terminer une affaire qu'il ne voyait aucun moyen d'arranger convenablement, se détermina d'autant plus facilement à partir pour la Hollande qu'il désirait de pouvoir suivre plus secrètement les né-

gociations commencées avec la France au sujet de la succession de Charles II, roi d'Espagne.

L'empereur Léopold prétendait être l'héritier universel de Charles II en qualité de chef de la branche cadette de la maison d'Autriche, dont les mâles, suivant ce prince, devaient être préférés aux femmes issues de la branche aînée; sa prétention était contraire à la forme de succession établie dans les royaumes d'Espagne sous le nom de *succession castillane*, et d'après laquelle les femmes d'une branche excluent les mâles des lignes collatérales. Le dauphin de France était fils de Marie-Thérèse, fille du premier lit de Philippe IV, et sœur de Charles II; le prince électoral de Bavière était né de Marguerite-Thérèse, fille du second lit de Philippe IV; le duc d'Orléans, frère cadet de Louis XIV, était fils d'Anne d'Autriche, fille aînée de Philippe III; la fille cadette de Philippe III, Marie-Anne d'Autriche, avait donné le jour à l'empereur Léopold; et la bisaïeule du duc de Savoie était Catherine, fille de Philippe II.

Louis XIV conclut avec Guillaume et la république des Provinces-Unies un traité secret de partage de la succession de Charles II; le prince électoral de Bavière devait hériter de l'Espagne, des Pays-Bas et des Indes; le dauphin des royaumes de Naples et de Sicile, de l'état dit *des Garnisons* (*stato degli Presidi*), du port de Final, de la province espagnole de Guipuscoa et des villes

de Fontarabie, du Passage et de Saint-Sébastien; et l'archiduc Charles, second fils de l'empereur, devait avoir le duché de Milan. Ce traité, bientôt connu, déplut à Léopold, qui protesta contre cet acte, et au roi d'Espagne, qui, subjugué par la reine, et irrité de ce qu'on disposait de ses états, institua le prince de Bavière son héritier universel.

Le duc Ernest-Auguste de Brunswick-Lunebourg-Hanovre vint à mourir; les divisions de la diète au sujet du neuvième électorat se renouvelèrent: l'électeur palatin et les électeurs de Cologne et de Trèves cessèrent de s'opposer à la création de cet électorat; l'empereur en donna l'investiture au duc George-Louis, fils du duc Ernest-Auguste; mais les *princes correspondants* protestèrent contre cet acte impérial (1699).

La peine que l'opposition de ces princes causa à l'empereur fut contrebalancée par la satisfaction que lui donna le traité, signé à Carlowitz avec le grand sultan. Temeswar et la partie de la Hongrie située entre la Turquie et la Save restèrent aux musulmans; mais la Porte ottomane céda tout le reste de la Hongrie, la Transylvanie et l'Esclavonie à l'empereur, Kaminiek à la Pologne, Azof aux Russes, et la Morée aux Vénitiens.

Peu d'années avant ce traité, on vit cesser entre la France et le siége de Rome une guerre d'un genre bien différent de celle qui avait fait couler tant de sang en Hongrie, mais qui, avec une civili-

sation moins avancée, aurait pu causer de plus grands malheurs. Les différends qui avaient provoqué la célèbre déclaration du clergé de France réuni en 1682 ne s'étaient pas terminés sous le pontificat d'Alexandre VIII (Pierre Ottoboni, Vénitien). Louis XIV lui avait rendu le comtat d'Avignon, qu'il avait fait saisir sur son prédécesseur Innocent XI, et néanmoins Alexandre VIII avait condamné les quatre fameuses propositions du clergé de France, regardées comme les garanties des libertés de l'Église gallicane, et continué de refuser des bulles aux évêques nommés par Louis XIV non encore sacrés, et qui avaient assisté à l'assemblée de 1682; mais il mourut après avoir occupé le siége apostolique pendant seize mois ou environ; et les cardinaux nommèrent à sa place le Napolitain Antoine Pignatelli, cardinal et archevêque de Naples (1691). Ce nouveau pape, qui prit le nom d'Innocent XII, fit cesser la division qui avait affligé en France les amis de la religion catholique. Les évêques nommés par le roi, et qui n'avaient pas encore été institués par le pontife de Rome, ni par conséquent consacrés, adressèrent au pape une lettre de soumission; la cour de Rome la regarda comme une sorte de rétractation; Innocent XII envoya des bulles aux évêques qui la lui avaient écrite: la concorde fut rétablie; mais les quatre propositions de l'assemblée du clergé n'en furent pas moins considérées comme l'expression

de la croyance de l'Église gallicane et la déclaration de ses droits.

Innocent XII, dont on a vanté avec beaucoup d'éloges la bienfaisance envers les pauvres, était trop pénétré des devoirs de la charité évangélique pour ne pas aimer beaucoup l'union et la paix. Il adressa aux évêques de Flandre deux brefs destinés à amortir les querelles relatives aux jansénistes, et par lesquels il défendit d'accuser de jansénisme ceux qui condamneraient dans *leur sens propre et naturel*, les cinq propositions attribuées à l'évêque Jansenius, et condamnées par ses prédécesseurs.

Un prêtre espagnol du diocèse de Sarragosse avait enseigné à Rome une doctrine relative à la *mysticité*, et à laquelle on avait donné le nom de *quiétisme*, parce que l'on devait, disait-il, *s'anéantir soi-même pour s'unir à Dieu*, et demeurer ensuite dans une parfaite *quiétude*. Il avait publié sa doctrine dans un livre intitulé *la Conduite spirituelle ;* le pape Innocent XI avait condamné au feu les écrits de Michel Molinos. Ce prêtre avait été jugé par l'inquisition de Rome; le tribunal avait décidé que l'*oraison de la quiétude* était contraire à la doctrine de l'Église ainsi qu'à la pureté de la piété chrétienne, déclaré *hérétiques et blasphématoires* soixante-huit propositions extraites des écrits de Michel Molinos, et condamné l'auteur à une prison étroite et perpétuelle. Ce jugement de l'inquisition avait donné plus de célébrité à la doc-

trine du prêtre de Sarragosse. On s'en était occupé dans toute l'Europe; le sort du vieillard condamné avait inspiré de l'intérêt : des âmes douces, calmes et sensibles avaient adopté plusieurs des idées et des sentiments du quiétisme. Répandue en France et particulièrement dans la capitale, cette doctrine y avait excité le zèle de plusieurs prélats, qui l'avaient combattue; elle devait mériter l'attention de la postérité, elle occupa deux des hommes qui ont le plus honoré l'Église de France; le grand Bossuet écrivit contre le quiétisme; l'immortel Fénelon publia en 1691 un écrit ayant pour titre, *Explication des maximes des saints sur la vie intérieure*. On lut avec avidité le nouvel ouvrage de Fénelon : ceux que ses vertus n'avaient pu engager à lui pardonner sa gloire saisirent avec empressement une occasion de satisfaire leur basse envie; on accusa *les Maximes des saints* de favoriser le quiétisme. On séduisit Bossuet : il écrivit avec force contre *les maximes;* plusieurs évêques les condamnèrent à son exemple. Fénelon fit imprimer un grand nombre d'ouvrages pour sa défense. Des courtisans s'agitèrent, voulurent faire punir dans l'auteur des maximes celui du Télémaque, trompèrent Louis XIV, qui n'était plus le défenseur du Misanthrope; lui persuadèrent que ce Télémaque qu'on a surnommé *divin* était la satire de son règne, et déshonorèrent la vieillesse du monarque devenu si faible en le portant à exiler

Fénelon. L'archevêque de Cambrai fut renvoyé dans son diocèse; on agit avec violence auprès du pape; Bossuet eut le malheur de ne se défier ni de son penchant pour ce qui pourrait accroître sa renommée auprès de l'Europe attentive à ses paroles, ni des complots dont il était environné. Le pape Innocent XII condamna le 12 mars, le livre *des maximes* (1699). La bulle fut envoyé à Louis XIV; il ordonna à tous les métropolitains de tenir des assemblées ecclésiastiques provinciales pour l'examiner; elle fut acceptée unanimement, et des lettres-patentes royales la convertirent le 4 août en loi de l'état; mais dès le commencement d'avril Fénelon avait sans s'en douter remporté sur ses ennemis une victoire éclatante; il avait du haut de sa chaire archiépiscopale publié la censure de son livre, proclamé sa soumission à la décision du pape, et fait faire comme un monument de son erreur et de son repentir un *soleil* consacré à l'exposition du saint sacrement, et soutenu par deux anges, dont l'un foulait aux pieds des livres hérétiques et son ouvrage sur les maximes des saints.

C'est dans la même année que l'on découvre dans le Brésil, cette colonie si importante du Portugal, des mines d'or et des mines de diamants qui devaient avec le temps procurer tant d'argent à la métropole, et auraient servi à y faire naître des richesses bien plus réelles si la politique n'avait pas persuadé au cabinet de Lisbonne que la posi-

tion du Portugal, le peu d'étendue de ce royaume, son voisinage de l'Espagne, toujours avide de le reconquérir, et ses relations avec les autres puissances de l'Europe l'obligeaient, pour conserver la paix et l'indépendance, à sacrifier son industrie et à livrer son commerce à l'étranger.

Un événement sinistre répand bientôt après le deuil dans tout le Portugal; la reine Marie-Sophie-Élisabeth de Neubourg meurt à l'âge de trente-trois ans : le roi Pierre II ne peut se consoler de sa perte; et combien de fois il va pendant le silence des nuits pleurer au milieu de ses jeunes enfants sur la tombe de leur mère!

Dès l'année précédente, les communes d'Angleterre nouvellement élues avaient prouvé au roi Guillaume combien elles tenaient à leurs libertés; irritées de ce que ce prince leur avait témoigné le désir d'entretenir un plus grand nombre de troupes que le parlement ne l'avait réglé, elles ne lui avaient pas présenté d'adresse, et elles avaient adopté des bills d'après lesquels les troupes de l'Angleterre devaient être réduites à sept mille hommes, celles d'Irlande à douze cents, et celles que l'on conserverait uniquement composées des sujets du monarque. Guillaume avait été extrêmement sensible à cette résolution; il avait vu particulièrement avec une grande peine qu'on voulait l'obliger à congédier ses gardes hollandais et les régiments de réfugiés français (1698); il avait

même, dans un moment de mécontentement et de dégoût, été tenté de renoncer au gouvernement de la Grande-Bretagne : il vint néanmoins à la chambre des pairs qui avait approuvé le bill, manda les communes, et dit aux chambres : « J'ai été aussi » étonné que vivement blessé de la résolution que » vous avez prise de me priver de mes gardes qui » m'ont suivi avec tant de fidélité, de dévouement » et de courage dans toutes mes expéditions mi- » litaires. Considérant cependant que rien ne pour- » rait être plus fatal à la nation que la division » entre le monarque et son parlement, je me suis » déterminé à sanctionner le bill que vous avez » adopté; mais je dois à la confiance que vous avez » en moi de vous déclarer combien la nation an- » glaise serait exposée aux attaques de ses enne- » mis si elle n'entretenait pas des forces plus con- » sidérables que celles qui vous ont paru suffire » à la sûreté du royaume. »

Les deux chambres le remercièrent de sa condescendance aux désirs de son parlement. « Ne » doutez pas, lui dirent-elles dans leurs adresses, » que nous ne saisissions toutes les occasions de » vous prouver notre attachement, et de défendre » votre gouvernement et votre personne sacrée » contre tous vos ennemis. »

Guillaume donne les ordres nécessaires pour l'exécution du bill; il voulut néanmoins tenter un dernier effort en faveur de ses gardes hollandais.

« Tout est prêt, écrivit-il aux communes, pour le » transport des gardes en Hollande; ils vont s'em- » barquer, à moins que, par considération pour » moi, vous ne trouviez quelque moyen de les con- » server à mon service, et de me donner ainsi une » grande satisfaction. — Nous éprouvons un grand » chagrin, répondirent les communes, de recevoir » de votre majesté une proposition à laquelle nous » ne pouvons consentir sans nous écarter de la » constitution que vous êtes venu rétablir, et pour » laquelle vous vous êtes exposé si souvent à de » si grands dangers. Votre majesté a promis que » toutes les troupes étrangères seraient renvoyées: » la plus grande confiance entre le roi et le peuple » est le moyen le plus puissant de faire le bonheur » de la nation, et ce sentiment ne peut régner dans » toute son étendue qu'autant que votre majesté » remettra la garde de sa personne sacrée à ses » propres sujets, qui, pendant une longue guerre, » se sont signalés si honorablement. » Les gardes hollandais partirent.

Malheureusement pour Guillaume on disait dans la chambre des communes et dans une grande partie de l'Angleterre : Le roi n'a jamais aimé la nation ; il n'a jamais eu de confiance dans les Anglais ; il traite ses sujets avec une réserve inconvenante. C'est parmi les étrangers qu'il choisit ses confidents ; et à peine une session du parlement est-elle terminée qu'il nomme une régence et part pour la Hollande.

Les communes venaient de voter l'entretien de la flotte et de quinze mille hommes de mer lorsqu'un grand nombre de prêtres et d'autres catholiques, qui avaient fui l'Angleterre lors de la révolution, rentrèrent dans la Grande-Bretagne, encouragés par le traité de Ryswick, et se montrèrent dans les places publiques de Londres et de Westminster avec un air d'assurance que l'on regarda comme le signe d'une grande audace (1699). Les ennemis de Guillaume répandirent à l'instant le bruit que le traité renfermait un article secret en faveur des catholiques, et même que le roi était *papiste* dans le cœur. Les communes réclamèrent l'exécution des lois rendues contre les catholiques ainsi que les *non-jurants*; et une proclamation royale suivit de près la demande des communes. Mais peu de temps après cette proclamation le roi se plaignit de ce que le parlement avait négligé de prendre en considération plusieurs objets qu'il avait recommandés à l'attention des chambres, le prorogea, confia le gouvernement à une régence, et partit pour la Hollande.

La compagnie écossaise des Indes avait fait une entreprise à laquelle un grand nombre de familles avaient pris part. Paterson et d'autres marins, partis sur deux gros vaisseaux et arrivés sur la côte de Darien, avaient traité avec les naturels, commencé l'établissement d'une colonie qui devait porter le nom de *Nouvel-Édimbourg*, donné

au pays le nom de *Calédonie*, et écrit à Guillaume pour lui rendre compte de leur conduite et réclamer sa protection. Le roi, joignant à la crainte de déplaire aux Anglais et aux Hollandais, jaloux de toutes les tentatives commerciales et industrielles de l'Écosse, celle de voir l'Espagne faire la guerre à l'Angleterre plutôt que de souffrir la fondation d'une colonie qui couperait en deux ses possessions américaines, se déclara contre l'établissement naissant, le désavoua, défendit de lui donner aucune sorte de secours, le réduisit à un tel état qu'il fut forcé de se rendre aux Espagnols, ruina par ces mesures un grand nombre d'Écossais, détruisit les espérances des autres, et excita à un très-haut degré l'animosité de la nation écossaise contre lui et son gouvernement.

Les princes correspondants d'Allemagne venaient de déclarer qu'ils ne consentiraient à voir traiter aucune affaire dans la diète tant qu'ils n'auraient pas été satisfaits relativement aux griefs dont ils se plaignaient; ils avaient envoyé une députation solennelle à l'empereur. « Quelle monstrueuse illégalité, sire, avait-elle dit à ce prince, que les formes suivies par vos ministres! Le consentement du collége électoral ni même celui de la plus grande partie de la diète ne suffisent pas pour l'établissement d'un neuvième électorat. Le traité de Westphalie exige le concours unanime de tous les états de l'Empire pour une

» création qui peut porter atteinte aux droits de » plusieurs de ces états. » Léopold renvoya leurs plaintes à la diète générale. Irrités de ce renvoi, qu'ils appelèrent un déni de justice, ils s'assemblèrent de nouveau à Nuremberg, formèrent une ligue étroite pour la défense de leurs prérogatives, convinrent de lever une armée de vingt-quatre mille hommes, et réclamèrent l'intervention de la France et de la Suède comme garantes du traité de Westphalie. Louis XIV retrouva sa noble fierté; et, fidèle à la politique de Henri IV et du cardinal de Richelieu il fit déclarer par son ministre plénipotentiaire auprès de la diète qu'il désapprouvait l'érection de l'électorat de Hanovre. « Si, mal- » gré l'opposition des états et la protestation de la » France, dit le plénipotentiaire, l'empereur per- » siste dans ses résolutions, le roi mon souverain » regardera tout ce qui sera fait à ce sujet comme » une atteinte portée à sa qualité de garant du » traité de Westphalie. »

Le prince électoral de Bavière était mort depuis un an ; le traité de partage de la succession d'Espagne avait été annulé par cet événement. La France, l'Angleterre et la Hollande en concluent un nouveau qui déclare l'archiduc Charles, fils puîné de l'empereur Léopold, héritier présomptif de l'Espagne, des Indes et des Pays-Bas, donne au dauphin le royaume des Deux-Siciles, l'état des Garnisons, la province de Guipuscoa, la haute Na-

varre ou le duché de Luxembourg, le duché de Savoie ou celui de Lorraine, décide que le duc de Lorraine ou le duc de Savoie sera dédommagé de la perte de ses états par le duché de Milan, prononce que le diadème impérial et la couronne d'Espagne ne pourront jamais être réunis sur la même tête, et donne trois mois à Léopold pour consentir à ces conventions.

L'empereur rejette cet arrangement, et le traité irrite Charles II, qui, ne pouvant plus supporter de voir des étrangers disposer de son héritage, veut faire un second testament. On ne doute pas qu'il ne se détermine à laisser ses états à un archiduc; mais l'ambassadeur impérial se conduit à Madrid avec une hauteur qui révolte les grands d'Espagne, et la reine, pour laquelle le roi a peu d'estime et d'affection, se livre avec tant d'éclat à ses intrigues en faveur des fils de l'impératrice sa sœur que Charles II conçoit la plus grande répugnance pour des collatéraux impériaux. Le cardinal Portocarero et les autres ministres espagnols qui redoutent le despotisme impérial et le démembrement de la monarchie l'entretiennent dans ses dispositions défavorables à la maison d'Autriche, et lui parlent de la France. Charles II consulte les universités de son royaume; elles se prononcent en faveur des princes français, fils du dauphin et petits-neveux du roi d'Espagne: Charles II demande l'avis du pape; Innocent XII, craignant

de voir reparaître un Charles-Quint, décide, après avoir entendu les cardinaux, que la renonciation de Marie-Thérèse a été nulle comme contraire aux lois fondamentales de l'Espagne, et engage le monarque espagnol à nommer son héritier un petit-fils de Marie-Thérèse. Charles cède à tous ces conseils, et dicte son fameux testament; il déclare héritier de toute la monarchie espagnole Philippe de France, duc d'Anjou, second fils du dauphin, et petit-fils de sa sœur, à condition qu'il ne puisse réunir la couronne de France à celle d'Espagne; il veut que, si Philippe meurt sans enfants ou devient roi de France, il soit remplacé à la même condition par le duc de Berri, troisième fils du dauphin; il appelle l'archiduc Charles à la place du duc de Berri devenu roi de France ou mort sans enfants, pourvu qu'il ne parvienne pas à l'empire, et désigne le duc de Savoie pour succéder à l'archiduc Charles élu empereur ou mort sans laisser de postérité.

Un mois après la signature de cet acte, qui devait avoir une si grande influence sur les destinées de l'Europe, Charles II cesse de vivre : une junte extraordinaire exerce provisoirement la puissance souveraine, ordonne des prières publiques dans toute l'Espagne pour obtenir du ciel que Louis XIV accepte ce testament, et écrit à ce monarque pour le presser de reconnaître cet acte et d'envoyer son petit-fils Philippe aux Espagnols impatients de l'avoir pour roi.

Louis XIV tient un grand conseil et accepte le testament de Charles II; le duc d'Anjou part pour Madrid et monte sur le trône des Espagnes, des Deux-Siciles et des Indes, au milieu des plus grands témoignages de la satisfaction des Espagnols. Le duc de Savoie et l'électeur de Bavière, gouverneur-général des Pays-Bas, se déclarent pour lui; les états généraux le reconnaissent; le duc de Véraguas, vice-roi de Sicile, le fait proclamer dans son gouvernement, et les cris de *vive Philippe V!* se font entendre au milieu des ruines dont un terrible tremblement de terre a couvert ce royaume dans les premiers jours de janvier 1693, en renversant près de soixante villes ou bourgs, et en écrasant soixante mille personnes sous leurs décombres entassés. L'empereur proteste contre le testament de Charles, veut reprendre les armes pour enlever la couronne d'Espagne à Philippe, mais tâche en vain d'engager la diète à se déclarer en sa faveur contre la France; l'électeur de Brandebourg, Frédéric-Guillaume, dit le grand électeur, lui promet néanmoins des secours puissants contre Louis XIV; et Léopold, qui désire de l'attacher entièrement à ses intérêts, satisfait l'ambition de Frédéric et le reconnaît pour roi. L'exemple de l'empereur est suivi par la diète, l'Angleterre, la Hollande, le Danemarck, la Suède, la Pologne et la Russie, malgré l'opposition du pape qui espère encore faire croire que le pontife de Rome peut seul créer des royaumes, et la protestation

de l'ordre Teutonique qui n'a pas oublié ses anciens droits de souveraineté sur la Prusse.

A peine Frédéric a-t-il ceint le diadème qu'il fonde cette académie des sciences de Berlin qui devait rivaliser de gloire avec celle de Paris et la Société royale de Londres (1700).

Le parlement d'Angleterre, plus inquiet que jamais, malgré la paix de Ryswick, des manœuvres des catholiques qu'il regardait comme de fervents jacobites, adopta un bill qui accordait une récompense plus considérable qu'auparavant à ceux qui découvriraient des prêtres papistes ou jésuites, ordonnait qu'on emprisonnât à perpétuité les papistes convaincus sur le rapport d'un ou de plusieurs témoins, prescrivait que tous ceux qui naîtraient après le 25 mars de l'année suivante 1701, et seraient reconnus pour papistes, seraient incapables d'hériter d'un titre d'honneur ou d'une propriété, et défendait à tout papiste d'acheter des terres ou des fermes. Le roi ne refusa pas sa sanction à ce bill.

Il accorda aussi sa sanction royale à l'acte parlementaire qui continuait l'existence de l'ancienne compagnie des Indes pendant les années déterminées par la charte qu'elle avait reçue, et d'après lequel il y eut en Angleterre deux compagnies rivales de négociants occupés du commerce des Indes orientales.

D'autres lois défendirent l'introduction des étof-

37756

fes venant des Indes et pouvant nuire aux manufactures de la Grande-Bretagne, supprimèrent les droits d'exportation sur les tissus de laine, sur les blés, les autres grains, les farines, le pain, le biscuit, et fixèrent des peines contre les crimes ou actes oppressifs dont pourraient se rendre coupables les gouverneurs ou commandants des *plantations* ou colonies.

Un événement inattendu répandit de vives alarmes dans toute la Grande-Bretagne; la princesse Anne avait eu dix-sept enfants de son mari le prince George de Danemarck; elle n'avait conservé que le duc de Glocester (1700); ce jeune prince mourut à l'âge de neuf ans; il avait annoncé des talents et montré un caractère des plus aimables; il fut d'autant plus regretté de la nation anglaise qu'il laissait la succession au trône indécise. Les jacobites témoignèrent une grande joie d'un événement aussi favorable aux intérêts du fils de Jacques II; mais les protestants tournèrent leurs espérances vers la princesse Sophie, duchesse douairière de Hanovre, veuve du prince auquel l'empereur avait donné l'investiture du neuvième électorat, et petite-fille de Jacques I^er^. Les véritables amis de la patrie étaient d'autant plus inquiets que la princesse Anne avait, disait-on, envoyé un message secret à son père Jacques II, et que les jacobites agissaient dans tout le royaume avec une grande hardiesse. La vénalité et la corruption in-

fectaient toutes les classes, altéraient les caractères, affaiblissaient le patriotisme; les ennemis de Guillaume, et surtout ses conseillers perfides ou inhabiles, tendaient chaque jour de plus en plus à augmenter le mécontentement du peuple anglais, et la fermentation de l'Écosse, qui ne pouvait pardonner au gouvernement l'abandon et les malheurs de sa compagnie des Indes et de la colonie de Darien.

Le second traité de partage de la succession espagnole donna aux jacobites et aux torys de nouvelles raisons ou de nouveaux prétextes pour blâmer le gouvernement. « Comment, disaient-ils, » un acte de cette importance a-t-il pu être conclu » sans l'avis des deux chambres? Il semble que les » puissances maritimes n'ont pensé qu'à l'avantage » de la France; la possession du royaume de Na- » ples, de la Sicile et des ports de la Toscane lui » assujétira l'Italie, et portera un coup funeste à » notre commerce de la Méditerranée et du Le- » vant; et la province de Guipuscoa ne lui don- » nera-t-elle pas la facilité de pénétrer jusques dans » le centre de l'Espagne? »

Plusieurs torys formèrent alors le projet de faire passer après la mort de Guillaume la couronne d'Angleterre au prince de Galles, fils de Jacques II; et Guillaume, ne pouvant plus se faire illusion sur la disposition des esprits en Angleterre et en Écosse, écrivit de Loo au parlement écossais : « Je con-

» courrai à tout ce qui sera proposé d'utile à la » paix et au bonheur de l'Écosse; je donnerai mon » consentement à tous les actes qui fortifieront la » discipline presbytérienne, préviendront l'établis- » sement du papisme, détruiront les vices, réfor- » meront les mœurs, encourageront la piété et la » vertu, répareront les pertes, conserveront la » liberté des sujets, protégeront le commerce, » maintiendront les intérêts de vos compagnies » d'Afrique et des Indes; et si je n'ai pas soutenu » l'établissement de Darien, c'est pour ne pas trou- » bler la paix de la chrétienté et ne pas allumer » une guerre ruineuse pour l'Écosse. »

La conduite des ministres du roi et celle de leurs agents fut d'ailleurs la plus propre à calmer le mécontentement des chambres et la fermentation des Écossais; le parlement déclara que la sûreté et le bonheur des Écossais dépendant après Dieu du roi leur libérateur, il soutiendrait de tout son pouvoir la personne ainsi que le gouvernement de ce prince, régla que trois mille hommes seraient entretenus pendant deux ans, et consentit à la levée de onze mille hommes aux frais du monarque.

La mort de Charles II et l'avénement du duc d'Anjou au trône d'Espagne engagèrent bientôt après les communes d'Angleterre à s'occuper, conformément à la proposition du roi, de la succession au trône de la Grande-Bretagne après la mort de Guillaume, de sa belle-sœur la princesse Anne

Stuart, et de leurs descendants (1701). Elles commencèrent par prendre les résolutions suivantes : la personne qui parviendra à l'avenir à la couronne d'Angleterre sera unie de communion avec l'Église anglicane, telle qu'elle est établie par les lois. Si elle n'est pas née anglaise la nation ne sera pas obligée sans un bill du parlement de s'engager dans une guerre pour la défense de territoires qui n'appartiendraient pas à la couronne de la Grande-Bretagne; elle ne pourra sortir des états d'Angleterre, d'Écosse ou d'Irlande sans le consentement du parlement. Toutes les décisions du conseil privé seront signées par ceux qui les auront conseillées ou adoptées. Ceux qui seront nés hors des états de l'Angleterre, de l'Écosse ou de l'Irlande, quand même ils auraient été naturalisés, ne pourront, à moins qu'ils ne soient nés de parents anglais, entrer dans le conseil privé, ni devenir membre de l'une ou de l'autre chambre, ni jouir d'une place de confiance civile ou militaire, ni obtenir de la couronne aucun don de maisons ou de terres; quiconque aura un emploi lucratif auquel il aura été nommé par le roi ne pourra être membre de la chambre des communes. Les juges pourront être révoqués d'après une adresse des deux chambres; et aucun pardon émané du roi, quand même il serait scellé du grand sceau d'Angleterre, ne pourra valoir contre une accusation portée en parlement par la chambre des communes.

Ces fameuses *limitations* du pouvoir royal composent les lois fondamentales de l'Angleterre avec la grande charte et le bill des droits, promulgué lors de l'avénement de Guillaume de Nassau. Ce fut après que ces préliminiaires eurent été réglés que les communes émirent le vœu que la princesse Sophie, duchesse douairière de Hanovre, fut déclarée la plus proche à la succession de la couronne d'Angleterre dans la ligne protestante après sa majesté le roi Guillaume, la princesse Anne Stuart ainsi que leurs descendants respectifs, et que l'acte de limitation des droits de la couronne serait exécuté à l'avénement de la princesse Sophie et de ses descendants. Les pairs adoptèrent les résolutions des communes. Le roi éprouva une grande peine en croyant voir dans les limitations la censure de son gouvernement; mais il sanctionna tous les actes du parlement, et le comte de Macclesfield fut chargé d'aller les notifier à la princesse Sophie, et de lui présenter l'ordre de la Jarretière.

La duchesse de Savoie, petite-fille, par sa mère la princesse Henriette, du roi Charles I^er^, protesta contre l'acte d'*établissement* ou de succession; mais elle était catholique, et les chambres ne firent aucune attention à la protestation qui leur fut présentée.

Le duc de Savoie dans le même temps s'alliait avec les cours de France et d'Espagne, arrêtait le

mariage de la plus jeune de ses filles avec Philippe V, recevait le commandement de l'armée française et espagnole en Italie, et promettait de joindre à cette armée huit mille hommes d'infanterie et deux mille cinq cents cavaliers pour lesquels il devait toucher un subside de 50,000 écus par mois.

Guillaume venait de faire à Louis XIV des propositions inadmissibles relativement à l'avénement de Philippe. Il les communique au parlement dans l'espérance que le roi de France les rejetterait, et que le refus déterminerait les chambres à lui donner les moyens de faire une nouvelle guerre que la puissance de la France lui faisait regarder comme nécessaire. La discussion s'ouvre dans le parlement au sujet de la succession de l'Espagne; elle devient très-vive, et l'influence des torys la rend très-désagréable à Guillaume. On se plaint avec force de ce que le traité de partage avait été conclu sans que, dans une affaire d'une aussi grande importance, on eût demandé l'avis des chambres; on s'élève contre le crédit dont jouissent les étrangers. Des paroles offensantes sont proférées contre Guillaume; ce prince annonce au parlement que le roi de France ne veut rien ajouter au traité de Ryswick; il montre la guerre comme imminente, parle de la réclamation des états généraux qui demandent qu'on leur envoie les secours stipulés par le traité de 1677, voit par la réponse des communes qu'elles partagent peu son désir d'entrer

dans une nouvelle confédération, reçoit une lettre de Philippe V qui lui annonce son avénement et lui demande son amitié, et, pressé par le comte de Rochester, lord lieutenant d'Irlande, et par les nouveaux ministres qui obéissent à l'impulsion des torys, il fait au roi d'Espagne une réponse aussi amicale que pacifique.

Louis XIV cependant fait élever des fortifications et former des lignes militaires voisines de la Hollande, dans les Pays-Bas soumis au roi d'Espagne, son petit-fils et son allié. Les états généraux conçoivent des craintes pour leur sûreté; il est dans la destinée de Louis XIV d'exciter des alarmes, lors même que sa puissance est affaiblie, son caractère asservi et son génie voilé. Les états généraux renforcent leurs garnisons, sollicitent des secours des puissances étrangères, pressent l'Angleterre de faire partir les troupes que les traités leur ont promis. Guillaume communique leur lettre au parlement; la réponse des communes lui est très-agréable. « Sire, lui disent les pairs, nous » désirons que votre majesté, non-seulement se » conforme à tous les traités passés avec les états » généraux, mais encore qu'elle s'engage avec eux » dans une ligue offensive et défensive, et qu'elle » invite à y accéder tous les princes et tous les » états intéressés à écarter le danger que fait cou- » rir à l'Europe l'union de la France et de l'Espa- » gne; formez avec l'empereur, sire, toutes les al-

» liances que votre majesté jugera nécessaires » pour atteindre tous les objets du traité de 1689; » nous soutiendrons votre majesté de cœur et de » tout notre pouvoir; nous ne doutons pas que » Dieu ne protége votre personne sacrée dans » une cause aussi légitime; le courage, les richesses » et l'unanimité de vos sujets vous feront surmon- » ter avec autant d'honneur que de succès toutes » les difficultés d'une guerre juste; et les périls » auxquels votre royaume et vos alliés ont été ex- » posés n'ont dû leur origine qu'aux conseils fu- » nestes qui ont détourné votre majesté de con- » sulter vos sujets réunis en parlement. »

La chambre des communes accuse devant la chambre des pairs le comte de Portland, le comte Édouard d'Orford, lord Charles Halifax et lord Sommers pour avoir conseillé au roi le traité de partage de la succession d'Espagne, et craignant que les pairs du royaume ne déclarent les accusés innocents, elles demandent au roi par une adresse qu'il éloigne pour toujours de sa présence et de ses conseils ceux dont les avis ont fait conclure un traité aussi funeste au commerce et à la prospérité de l'Angleterre. Les pairs réclament auprès du roi contre cette adresse qu'ils regardent comme une insulte faite à leur tribunal et une violation de la justice naturelle, et supplient le monarque de ne donner aucune censure contre les lords accusés avant qu'ils n'aient été jugés suivant les formes

parlementaires. Une discussion très-vive s'élève entre les deux chambres; elles se plaignent avec aigreur l'une de l'autre et s'accusent mutuellement de violer leurs priviléges et d'attaquer les lois fondamentales du royaume. Les lords refusent aux communes des préliminaires qu'ils regardent comme contraires à leurs droits; les communes mettent les plus grands délais dans les poursuites; les lords les pressent en vain, indiquent le jour des jugements, et aucun membre de la chambre accusatrice ne s'étant présenté ils déclarent les accusations nulles comme n'ayant pas été poursuivies.

La conduite des communes est blâmée par la nation qui leur reproche leur passion et leur partialité; et les whigs, adversaires constants des torys qui composent le nouveau ministère et une grande partie de la chambre, répandent l'odieux soupçon que cette conduite leur a été inspirée par les ennemis de Guillaume et de l'Angleterre, dont ils ont voulu retarder les préparatifs pour la guerre dont l'Europe est menacée. La chambre, voyant qu'elle devient l'objet de la haine du peuple et que la nation demande la guerre contre la France, vote un subside de 2,700,000 livres, la levée de trente mille hommes de mer et le transport de dix mille hommes d'Irlande dans les Provinces-Unies, conformément au traité de 1677; mais elle nomme des commissaires

pour examiner les comptes publics. Les pairs du royaume proposent des amendements au bill de nomination avec d'autant plus de chaleur que les commissaires sont des torys. La chambre des communes les rejette; l'animosité des pairs contre la chambre élective renaît avec force; Guillaume ajourne les chambres; il veut d'autant plus éviter leurs divisions qu'il sent combien sa santé s'altère. Il donne au comte de Marlborough le commandement des dix mille hommes destinés pour la Hollande, rend justice à son habileté diplomatique autant qu'à ses talents militaires, le nomme ministre plénipotentiaire auprès des états généraux, établit une régence, part pour le continent, parcourt les frontières des Provinces-Unies, inspecte les garnisons, donne les ordres nécessaires pour la défense de la république, et, de concert avec les états, rétablit les fortifications, augmente l'armée, et engage des troupes auxiliaires.

Louis XIV va commencer la fameuse guerre, dite de la Succession. Il a perdu, avec l'âge, presque toute son activité, et avec l'asservissement auquel il s'est abandonné, ce caractère élevé, audacieux, héroïque, qui l'avait rendu l'idole des Français et la terreur de l'Europe. Louvois et Colbert n'existaient plus; la mort lui avait aussi enlevé Turenne, Condé, Créqui et Luxembourg. Il n'avait plus ces illustres soutiens de sa couronne pour régir l'administration et diriger la guerre. Dominé

par le parti dont la marquise de Maintenon est l'organe, il choisit, pour remplacer des ministres ou des généraux qui ont laissé la plus grande renommée, des hommes médiocres et ignorants, et, comme s'il voulait se consoler d'une servitude qu'il n'a pas la force de secouer, en soumettant ses généraux et ses ministres à la plus grande dépendance, on aurait dit qu'il voyait avec plaisir à la tête des affaires et des armées, des hommes sans lumières et sans talents, et auxquels il pouvait imposer les instructions les plus impératives, et même prescrire les mouvements les moins importants.

La guerre éclate en Italie. Le prince Eugène, couronné des lauriers qu'il a cueillis dans la Hongrie, descend du Tyrol. Catinat, réduit par ses instructions à défendre l'Adige, ne peut empêcher le prince Eugène de forcer le poste de Carpi, et se retire sur le Mincio; Eugène le suit, mais refuse le combat que lui offre Catinat. Le vainqueur de Staffarde et de la Marsalle se montre, par ses manœuvres, digne adversaire du vainqueur des musulmans. Mais le duc de Savoie arrive avec ses troupes, prend le commandement de l'armée française, abandonne le Mincio, et se retire jusque sur l'Oglio: ce mouvement étonne Catinat. Ce grand homme voit d'ailleurs toutes les marches de l'armée prévues par l'ennemi, et tous les détachements des Français battus par les Impériaux; il soupçonne la fidélité du duc de Savoie; sa vertu

s'indigne; il communique ses craintes à Louis XIV, elles sont repoussées, blâmées; et la cour envoie à l'armée d'Italie le maréchal de Villeroi, auquel elle veut que Catinat obéisse. Villeroi attaque, contre l'avis de ce dernier, le prince Eugène retranché à Chiari, et malgré son grand courage, la valeur et même la témérité du duc de Savoie, qui semble vouloir écarter des soupçons, et de Catinat qui, plus-grand qu'un jour de triomphe, sacrifie son amour-propre et veut sacrifier sa vie à la gloire et au salut de l'armée, voit six mille braves Français périr devant un poste fortifié par l'art et par la nature, et revient derrière l'Oglio. Catinat commande l'arrière-garde : blessé à Chiari, il l'est de nouveau pendant la retraite, reçoit son congé et quitte l'armée.

Le prince Eugène s'empare de plusieurs places; mais les armées prennent bientôt leurs quartiers d'hiver. Le duc de Savoie va à Turin; le prince de Vaudemont à Milan; le comte de Tessé à Mantoue, et le maréchal de Villeroi à Crémone.

Le duc de Mantoue et la république de Gênes avaient reconnu Philippe V; le roi de Portugal avait conclu une alliance offensive et défensive avec la France et l'Espagne; et l'électeur de Cologne, frère de l'électeur de Bavière, avait reçu des garnisons françaises dans la citadelle de Liége, ainsi que dans les places fortes de son électorat.

La France, ne voulant négliger aucun des avan-

tages que pouvait lui procurer son union si nouvelle et si extraordinaire avec l'Espagne, établit une compagnie pour faire le commerce du Mexique et du Pérou, et partageant les idées barbares qui devaient encore régner pendant si long-temps en Europe, conclut un nouveau traité d'*assiento* pour fournir des nègres aux plantations des colonies espagnoles. Mais combien les deux nations auraient eu besoin d'un second Colbert pour faire cesser l'épuisement de leurs trésors royaux, et, ce qui était bien fâcheux, celui de leur agriculture, de leur industrie et de leur commerce; et combien leurs ennemis se préparaient à leur faire une guerre à outrance!

L'empereur, le roi d'Angleterre et les états généraux conclurent un traité à La Haye : ils s'engagèrent à faire tous leurs efforts pour empêcher l'union de la France et de l'Espagne sous un même gouvernement; donner les Pays-Bas espagnols à la Hollande, comme une barrière contre la France; rendre à l'empereur le duché de Milan, Naples, la Sicile, les terres et îles de la Toscane soumises aux Espagnols, et faire conserver par l'Angleterre et par les Provinces-Unies toutes les terres et villes qu'elles pourraient conquérir dans les Indes.

A peine ce traité fut-il conclu qu'on apprit que Jacques II était mort à Saint-Germain, après une longue maladie. Son fils, le prétendant, fut proclamé roi d'Angleterre dans la même ville, par la suite de Jacques II, et reconnu par Louis XIV.

Guillaume rappela à l'instant son ambassadeur de Paris, et réclama auprès du roi de Suède, garant du traité de Ryswick, contre une violation aussi éclatante de ce traité. Louis XIV répondit, par un manifeste, qu'il avait promis, par l'article 4 du traité de Ryswick, de ne pas troubler le roi de la Grande-Bretagne dans la possession paisible de ses états, et qu'il serait fidèle à sa promesse; mais que la générosité ne lui permettait pas d'abandonner le prince de Galles ni sa famille; qu'il ne pouvait lui refuser un titre qu'il tenait de sa naissance, et qu'il avait le droit de porter comme tant de princes qui avaient conservé les titres de royaumes perdus par leurs ancêtres.

Ce manifeste excita dans toute l'Angleterre une grande colère contre Louis XIV, qui, disait-on, avait déclaré, par cet écrit solennel, quel prince était le légitime souverain de la Grande-Bretagne. Des adresses partirent de toutes les parties du royaume, et témoignèrent avec quelle ardeur on défendrait la personne et les droits du roi Guillaume contre tous ceux qui voudraient les attaquer.

Le roi éprouva une maladie à la suite de laquelle il annonça à ses amis les plus intimes qu'il n'avait que peu de temps à vivre, leur recommanda le secret, et néanmoins, ne cessant de montrer autant de force d'esprit et d'activité que jamais, s'occupa de cimenter la nouvelle confédération, et de ré-

gler les opérations de la première campagne.

Le roi de Prusse s'engagea à fournir à la confédération un certain nombre de troupes; l'empereur promit quatre-vingt-dix mille hommes, et la Hollande cent deux mille.

Guillaume de retour en Angleterre, voyant que les torys et les whigs, acharnés les uns contre les autres, ne pensaient plus aux intérêts de la nation, se déchiraient dans leurs discours et dans leurs écrits, se combattaient avec toute la fausseté de la calomnie la plus aveugle, et toute l'ardeur de la haine la plus envenimée, et remarquant combien les torys et la majorité des communes étaient devenus odieux à la nation, qui souhaitait si vivement la guerre contre la France, crut devoir dissoudre la chambre élective (1601). Les deux partis employèrent jusques à la violence pour influer sur les nouvelles élections. : les whigs l'emportèrent. Le nouveau parlement se réunit; le roi prononça une harangue célèbre. « Vous connaissez, dit-il aux deux » chambres, l'injure que le roi de France a faite » à la nation en reconnaissant le prétendant pour » roi d'Angleterre, et vous savez quels dangers » peut faire courir à la Grande-Bretagne, comme » à toute l'Europe, l'avénement d'un prince fran- » çais au trône d'Espagne; j'ai conclu plusieurs al- » liances en conséquence des encouragements que » le parlement m'avait donnés à ce sujet. Les traités » conclus sont sous vos yeux, ainsi que ceux pour

» lesquels on négocie encore. L'Europe vous re-
» garde avec la plus grande attention; toutes les
» affaires politiques sont suspendues jusques au
» moment où l'on connaîtra vos résolutions et vos
» votes; vous n'avez pas de temps à perdre; vous
» êtes dans la circonstance la plus favorable pour
» assurer à vous et à vos descendants la jouissance
» paisible de votre religion et de vos libertés; vous
» ne manquerez pas à ce que vous vous devez à
» vous-mêmes; vous montrerez l'ancienne vigueur
» de la nation anglaise; vous êtes sûrs que, si vous
» négligez l'occasion extraordinaire qui se présente
» à vous, vous ne pouvez pas espérer d'en retrouver
» de semblable. Il sera nécessaire d'entretenir de
» grandes forces navales et des troupes de terre pro-
» portionnées à celles de nos alliés; vous soutien-
» drez le crédit public, que l'on ne peut conserver
» qu'en s'attachant à la maxime sacrée qu'on ne doit
» jamais perdre ce qui est garanti par le parlement.
» Je n'ai jamais réclamé sans beaucoup de peine
» le secours de mes fidèles sujets; mais celui que
» je désire aujourd'hui est pour votre honneur et
» pour votre sûreté; aucune partie n'en sera em-
» ployée qu'aux objets pour lesquels vous aurez cru
» devoir l'accorder, et les comptes de chaque an-
» née vous seront présentés avec soin; vous adop-
» terez des bills pour l'emploi des pauvres, l'en-
» couragement du commerce, la réformation des
» mœurs. Le plus grand bonheur qui puisse arriver

» à l'Angleterre, c'est que vous renonciez à ces » animosités fatales qui ne peuvent qu'affaiblir la » puissance de la nation, comme je ne pense qu'à » contribuer à la sûreté et à l'aisance de mes sujets, » et comme j'oublie les injures les plus atroces qui » peuvent avoir été dirigées contre moi; trompez » les espérances de vos ennemis par votre unani- » mité; j'ai toujours désiré d'être regardé comme » le père commun de tous mes sujets. Vous allez » faire voir au monde chrétien si vous voulez que » l'Angleterre tienne la balance de l'Europe, et » garantisse les intérêts protestants. »

La harangue du monarque fut reçue par la nation avec un applaudissement universel; on la fit imprimer en anglais, en hollandais et en français. Toute l'Angleterre l'admira; on en décora les chaumières, les châteaux et les maisons des villes, bourgs et villages. Les deux chambres présentèrent au roi les adresses les plus expressives de leur fidélité, de leur dévouement, de leur indignation contre ses ennemis, de la constance de leur attachement à la loi qui avait réglé la succession au trône, du zèle avec lequel ils défendraient la sûreté, l'indépendance et l'honneur de leur patrie (1702).

Les communes prièrent le monarque d'insérer dans les traités qu'on ne pourrait faire aucune paix avec la France avant qu'elle eût réparé l'offense faite au roi et à la nation, en reconnaissant le

prétendant pour roi d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande; elle réglèrent qu'on entretiendrait quarante mille hommes pour le service maritime, et quarante mille hommes pour l'armée de terre; elles rédigèrent contre le prétendant un bill d'*attainder* qui fut admis par la chambre des pairs; et elles adoptèrent celui que la chambre des pairs proposa pour *abjurer* le prétendant, et prêter un nouveau serment à Guillaume, *légitime souverain* ainsi qu'à ses héritiers conformément à l'acte de succession.

La santé du roi dépérissait pendant que le parlement s'occupait de ces actes; ses forces s'épuisaient; une chute de cheval aggrava son état; une maladie des plus dangereuses le saisit, et, malgré les soins les plus empressés de ses médecins, il cessa de vivre quatre jours après; ceux qui l'approchaient, rebutés souvent par la gravité et même quelquefois par la dureté de ses manières, l'estimaient plus qu'ils ne l'aimaient; les hommes d'état lui reprochaient le choix de plusieurs de ses conseillers, de ses ministres, de ses confidents; les véritables amis de leur patrie ne pouvaient lui pardonner d'avoir eu recours à la corruption pour cimenter son pouvoir: la fortune trahit souvent son génie au milieu des camps et des batailles; mais la postérité a honoré dans ce prince le grand capitaine et le grand politique; et sa mort délivra Louis XIV du rival qu'il aurait le plus redouté dans

le temps même de sa plus grande puissance et de son plus grand éclat (1702).

Anne Stuart, princesse de Danemarck, et belle-sœur de Guillaume, succéda à ce monarque à l'âge de trente-huit ans. La nation anglaise la vit avec plaisir monter sur le trône ; les jacobites même se réjouirent de son élévation, dans l'espérance qu'elle n'aurait pas d'enfants, et que la tendresse fraternelle la porterait à faire assurer la couronne à son frère le prétendant. Elle était fortement attachée à la religion anglicane malgré tous les efforts que son père avait faits ayant la révolution pour lui inspirer d'autres sentiments; elle avait perdu les six enfants qu'elle avait eus, et ce malheur l'avait attachée davantage à son mari le prince de Danemarck. Mais depuis long-temps elle se laissait conduire par une amie intime de sa première jeunesse, la comtesse de Marlborough, qui réunissait l'ascendant d'un grand caractère au génie de l'intrigue.

Elle déclare au conseil privé qu'elle soutiendra la religion, les lois et les libertés de son pays ; elle est proclamée reine d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande. Les chambres l'assurent de leur fidélité et de leur dévouement; elle va au parlement, et leur dit : « J'éprouve une grande satisfaction à vous » voir penser unanimement avec moi que nous » devons faire les plus grands efforts pour soute- » nir les alliés dans le projet d'abaisser le pouvoir

» de la France; je désire que vous partagiez éga-
» lement mon opinion relativement à l'union de
» l'Angleterre et de l'Écosse. Le revenu établi pour
» le soutien du gouvernement civil n'existe plus;
» je m'en rapporte entièrement à votre affection et
» à votre zèle pour l'honneur et la dignité de la
» couronne. Je ne négligerai rien pour reconnaître
» vos sentiments par l'administration la plus vigi-
» lante et la plus attentive au bien de tous mes
» sujets; je sens que mon cœur est entièrement
» anglais; je ferai pour la prospérité de l'Angleterre
» tout ce que vous pouvez désirer de moi; et vous
» me verrez toujours observer religieusement ma
» parole. »

Les chambres la remercient avec joie; elle reçoit des adresses de félicitation de tous les comtés, de toutes les villes, de toutes les corporations, du clergé et des non-conformistes; elle déclare au clergé son attachement à l'Église anglicane, promet aux non-conformistes sa protection, et répond à tous ses sujets avec une affabilité qui les enchante.

La consternation se répand dans la Hollande à la nouvelle de la mort de Guillaume; les membres des états généraux, pénétrés d'une douleur profonde, pleurent, gémissent, s'embrassent et jurent de verser leur sang pour la défense de leur patrie. Le comte de Marlborough, nommé par la reine chevalier de l'ordre de la Jarretière, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire auprès des états

généraux et capitaine général de ses troupes dans l'intérieur du royaume et hors de l'Angleterre, assure les états que la reine d'Angleterre entretiendra les alliances conclues par le dernier roi, et fera tout ce qui sera nécessaire pour le bien public de l'Europe. Le président des états généraux témoigne la reconnaissance que la reine va inspirer aux Provinces-Unies et leur ferme résolution de concourir avec elle dans les mesures vigoureuses que demandent les intérêts des alliés. Un mémoire par lequel la cour de France tâche de détacher les Hollandais de l'alliance renferme des réflexions offensantes pour la mémoire du roi Guillaume : les états généraux s'en indignent, expriment avec force leur vénération pour leur dernier stathouder, conviennent avec Marlborough de tous les objets qu'il avait été chargé de leur proposer; et la reine Anne déclare avec eux la guerre à Louis XIV.

Le parlement d'Angleterre venait d'adopter un bill qui autorisait la reine à traiter avec les Écossais de l'union des deux royaumes; et les torys, à la tête desquels était le comte de Rochester, à qui la reine montrait néanmoins beaucoup d'affection et de confiance, s'étaient en vain opposés à ce bill. Le parlement d'Écosse éprouva une scission considérable; la reine avait craint, d'après les observations de ses conseillers, de faire élire de nouveaux députés dans ce royaume au milieu de la

grande fermentation qui y régnait. Le duc d'Hamilton et soixante-dix-neuf autres membres prétendirent que, d'après les lois fondamentales du royaume, le parlement était dissous à la mort du souverain; ils ajoutèrent que l'acte passé sous le dernier règne pour suspendre cette règle constitutionnelle ne s'appliquait qu'à des circonstances qui n'existaient pas; et après avoir déclaré combien l'avénement d'Anne Stuart au trône leur était agréable, et combien ils étaient résolus à donner leurs biens et leurs vies pour la défense de ses droits contre tous ses ennemis, ils dirent qu'ils se croyaient obligés de protester contre tout ce qui pourrait se faire dans un parlement qu'ils ne devaient pas reconnaître, et sortirent de l'assemblée. Le duc de Queensberry, grand commissaire, n'en lut pas moins une lettre de la reine. « Je main-» tiendrai, disait cette princesse, tous mes sujets » d'Écosse dans l'entière possession de leur reli-» gion, de leurs lois, de leurs libertés; je soutien-» drai la discipline presbytérienne. J'ai déclaré la » guerre à la France; je vous demande les subsi-» des nécessaires pour renverser les projets de mes » ennemis; et je recommande à vos délibérations » l'union de deux royaumes qui me sont égale-» ment chers. » Le parlement l'assura de sa fidélité, et lui dit que la retraite de quelques-uns de ses membres sans aucune raison valable ne ferait qu'augmenter son zèle pour le service de sa ma-

jesté. Les membres présents passèrent en effet plusieurs actes par lesquels ils reconnurent l'autorité royale d'Anne Stuart, déclarèrent leur assemblée un parlement conforme aux lois, défendirent de méconnaître ou de contester leur autorité sous peine d'être déclaré coupable de haute trahison, pourvurent à la sûreté de la religion protestante et du gouvernement ecclésiastique presbytérien, établirent une taxe sur les terres, et donnèrent à la reine le pouvoir de nommer des commissaires pour travailler à l'union des deux royaumes.

Le parlement fut ensuite ajourné; et des commissaires des deux nations s'étant réunis, convinrent d'abord que les deux royaumes seraient inséparablement unis en une monarchie sous sa majesté, ses héritiers et ses successeurs, avec les mêmes limitations de pouvoir, et conformément aux actes d'établissement. Les commissaires écossais proposèrent ensuite la conservation des priviléges des compagnies écossaises d'Afrique et des Indes: cette demande fit naître de grands débats, et les opérations de la commission ne parurent faire aucun progrès.

Cinq cercles de l'Empire, ceux de l'Autriche, de la Franconie, de la Souabe, du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, avaient accédé à l'alliance de l'empereur avec l'Angleterre et la Hollande. Six mois plus tard la diète germanique déclara la guerre à la France.

L'hiver durait encore lorsque en Italie le prince Eugène tenta une aventure digne de son audace. Le maréchal de Villeroi était encore dans Crémone; sa sécurité était entière. Au milieu d'une nuit très-sombre il entend crier : *Les ennemis sont dans la ville.* Il sort de son logement; il est fait prisonnier; des soldats autrichiens, introduits par un aqueduc et cachés dans la maison d'un curé, étaient sortis de cette maison sans être reconnus, et avaient ouvert une des portes de la ville au prince Eugène et à ses troupes. Le régiment royal des vaisseaux est bientôt sous les armes, et attaque l'ennemi; les autres Français, à demi nus, se rallient et se retranchent; ils brûlent le pont du Pô, dont les Impériaux veulent s'emparer. On se bat dans les maisons et sur les remparts. Le prince Eugène ne peut que rassembler ses troupes rebutées, emmène Villeroi, et abandonne Crémone aux Français, dont la joie n'est pas peu augmentée par l'espérance de voir Villeroi, qu'ils n'aiment pas, remplacé par Catinat, qui a leur affection et leur confiance. Catinat cependant devait commander sur les bords du Rhin; c'est le duc de Vendôme qui remplace Villeroi; et voyez la rapidité des succès de ce favori de la victoire. Il chasse les Impériaux des postes qu'ils occupent sur l'Oglio dans le Bressan et sur le Mincio, débloque Mantoue, laisse un corps de troupes au prince de Vaudemont, le charge d'occuper l'ennemi, passe le Pô

à Crémone, reçoit le roi d'Espagne qui veut partager les périls et la gloire de ceux qui combattent pour lui, remet à ce monarque le commandement de l'armée, prend les devants avec un détachement, bat un corps ennemi à Santa-Vittoria, charge un autre détachement de s'emparer de Reggio et de Modène, rejoint l'armée, arrive près du château de Luzzara, veut qu'on campe, découvre le prince Eugène caché derrière une digue, est attaqué à l'instant par ce grand capitaine, le repousse, prend Lazzara, Guastalla, Borgoforte, plusieurs autres postes, et a rejeté sur l'Adige Eugène et ses Impériaux au moment où Philippe V, après avoir combattu en digne descendant de Henri IV, est forcé de repartir pour l'Espagne.

Sur la Meuse et le Rhin, les alliés avaient ouvert la campagne par le siége de Kayserswerth; le comte de Tallard, posté sur la rive gauche du Rhin vis-à-vis cette place, canonnait les tranchées des alliés qui l'assiégeaient.

Le duc de Bourgogne était venu faire sa première campagne sous le maréchal de Boufflers; ce maréchal avait reçu des instructions d'après lesquelles ils ne pouvait passer le Rhin, ni par conséquent dégager Kayserswerth. Cette place se rendit après avoir opposé aux ennemis une forte et glorieuse résistance pendant cinquante-neuf jours de tranchée.

Marlborough, à la tête des Anglais et des Hol-

landais, avait pris l'offensive contre Boufflers; le maréchal avait repassé la Meuse, et s'était retiré dans la Campine; Marlborough l'y tint en échec; et Coëhorn assiégea et prit Venlo, Sthephenswerth, Ruremonde et Liége. Le roi des Romains assiégeait Landau, s'était emparé de Lauterbourg et de Weissembourg, et avait établi des lignes le long de la Lauter, depuis les Vosges jusques au Rhin. Catinat, envoyé en Alsace, non-seulement eut sous son commandement une armée trop faible pour forcer les lignes de la Lauter, mais encore reçut de Versailles l'ordre d'en donner une partie au marquis de Villars, qui devait se réunir à l'électeur de Bavière, déjà maître d'Ulm, de Meimingen, d'autres villes de Souabe, et s'avançant vers la France; il était trop grand homme pour être en faveur auprès de ceux qui régnaient à la cour; ne pouvant pas tenir la campagne avec le peu de troupes qui lui restaient, il se retira sous le canon de Strasbourg, n'ayant d'autre pensée que celle de remplir son devoir. Landau se rend après un siége de trois mois. Villars veut passer le Rhin à Huningue; le margrave de Bade accourt entre ce fleuve et les montagnes noires, et occupe Friedlingen; Villars passe le Rhin sous le canon d'Huningue, construit un pont de bateaux, relève les ouvrages détruits sur la rive droite depuis le traité de Ryswick, et fait escalader Neubourg. Catinat apprend ces mouvements; son amour-propre

était l'amour de sa patrie: il veut assurer les succès de Villars; il lui envoie le reste de ses troupes, et se renferme dans Strasbourg. Le margrave de Bade décampe de Friedlingen; Villars l'attaque; sa cavalerie bat celle du marquis, qui se retire. L'hiver met fin à la campagne de Souabe; Villars reçoit le bâton de maréchal de France: Catinat, délaissé par une cour que sa vertu fatigue, se retire à Saint-Gratien dans la vallée de Montmorenci; sa gloire l'y suit sans qu'il s'en doute; il ne s'y occupe que du bonheur de ceux qui l'entourent; plus d'un siècle s'est écoulé depuis qu'il a cessé de vivre, et son nom est encore prononcé par les cultivateurs voisins de la retraite qu'il a honorée, comme celui d'un père bienfaisant; on y montre avec respect les arbres qu'il avait plantés, le bois sous lequel il aimait à promener ses douces rêveries; sa cendre y repose dans un temple rustique. Combien d'hommages elle a reçus des amis de la vertu la plus modeste et de la gloire la plus pure!

La flotte anglaise, commandée par l'amiral sir George Rooke, fait éprouver à la France et à l'Espagne une grande perte; les gallions espagnols des Indes occidentales étaient entrés dans le port de Vigo; une escadre française qui les avaient escortés, et qui était commandée par le comte de Château-Renaud, était dans le même port; la flotte anglaise y pénètre malgré le feu des vaisseaux ennemis et des batteries; la bravoure des Français ne peut

compenser l'infériorité de leur nombre: les trésors étaient sauvés; mais Château-Renaud est obligé de brûler une grande partie de son escadre ainsi que des gallions, et les Anglais prennent plusieurs de ces gallions et de ces vaisseaux.

Cette année est funeste dans plus d'un genre à la marine française; cette brave marine perd cet audacieux Jean Bart qui avait eu la gloire de s'élever de l'état de pêcheur au grade de chef d'escadre.

L'année suivante, les Prussiens prirent Rhinberg; Marlborough réduisit Bonn, vaillamment défendue par d'Aligre, mais dont les ouvrages et les remparts furent foudroyés par une immense artillerie commandée par Coëhorn, et par cinq cents petits mortiers à grenades; le maréchal de Villeroi, qu'on avait promptement échangé, s'empara de Tongres; Marlborough arrêta ses progrès, voulut prendre Anvers, envoya Coëhorn et Spear faire une diversion entre la rive gauche de l'Escaut et l'Océan, et ordonna au baron d'Obdam de partir de Lille, et de marcher sur Anvers; Boufflers attaqua d'Obdam et le battit à Eckeren: Marlborough changea alors de dessein, revint sur la Meuse, s'empara de Huy sous les yeux de Villeroi, qu'un ordre de la cour empêchait de combattre, força à capituler le château de cette ville, défendu néanmoins par Milon et le comte de Lile, qui montrèrent autant d'audace que d'opiniâtreté; et les Prussiens bombardèrent Gueldre, qu'ils blo-

quaient depuis quatorze mois, et l'obligèrent à se rendre.

Le maréchal de Villars avait passé le Rhin à Neubourg, pris les redoutes de ce fleuve, celles de la Kintzig, Offenbourg, les villes voisines, assiégé Kehl, soumis cette place après treize jours de tranchée, commencé de remonter la vallée de la Kintzig, pour joindre l'électeur de Bavière dans celle du Danube, et emporté par escalade tous les postes de la vallée, la ville et le château de Hornberg. L'audace de Villars étonne et trouble l'ennemi; il franchit sans résistance des défilés où quelques coupures auraient pu arrêter son armée, franchit les cols de la chaîne de montagnes qui sépare le bassin du Rhin de celui du Danube, et se réunit à l'électeur auprès de Deuttlingen; ce prince avait battu les Impériaux près de Passau et de Burglengenfeld; mais il était près d'être accablé par les forces supérieures de l'ennemi. Il se sépare néanmoins de Villars, qui, retranché à Dillingen, se charge de garder le Danube et de couvrir la Bavière, va dans le Tyrol, remonte l'Inn, prend Kufstein et les autres forteresses de la vallée, entre dans Inspruch, et envoie en Italie vers l'Adige un détachement qui doit se joindre au duc de Vendôme; mais les montagnards du Tyrol s'insurgent et s'unissent aux Impériaux; l'électeur se trouve entouré d'ennemis, voit ses postes surpris, perd les forteresses tyroliennes, qui l'abandonnent avec

autant de rapidité qu'elles s'étaient soumises, revient en Bavière, se réunit avec Villars, et, entraîné par le maréchal, combat malgré lui à Hochstett, où Villars remporte une victoire éclatante contre le comte de Styrum; le maréchal propose à l'électeur de revenir sur le Leck et l'Iler, d'attaquer le margrave de Bade, et de se rapprocher des montagnes noires, de donner la main au maréchal de Tallard qui commande l'armée du Rhin, de prendre Willingen pour assurer leurs communications avec la France, de se porter ensuite vers le bas Danube, de tomber sur l'Autriche, et de profiter pour le succès de cette entreprise de la grande diversion opérée par les troubles de la Hongrie. L'électeur, trompé par sa cour dévouée à l'Autriche, refuse le plan de Villars; le maréchal, ne pouvant supporter de se voir arrêté dans ses grands desseins, demande son congé, l'obtient, revient sur l'Iler, prend Kempten, fait reculer le margrave, et remet le commandement de l'armée au maréchal de Marsin.

Le duc de Bourgogne vient faire le siége de Brisach sur la rive droite du Rhin; on veut ôter aux alliés cet important point d'appui pour tous leurs mouvements entre le fleuve et les montagnes noires. Le petit-fils de Louis XIV a sous ses ordres le maréchal de Tollard et Vauban, qui malgré sa modestie vient d'être fait maréchal de France. Vauban avait lui-même fortifié Brisach; mais on avait

démoli à la paix de Ryswick les ouvrages construits dans les îles du Rhin; et quelles difficultés d'ailleurs pouvaient arrêter le génie de Vauban? Le siége ne dure que treize jours. Le maréchal de Villars voulait qu'on assiégeât Fribourg après Brisach, et Willingen après Fribourg; il désirait de lier les places du royaume avec celles de la Bavière, et de porter pour ainsi dire les frontières de France au loin sur le Danube; il fut décidé néanmoins que l'on assiégerait Landau; et par une suite d'intrigues et de petites jalousies, dont on a dit que le monarque lui-même n'avait pas pu garantir son âme affaiblie, le duc de Bourgogne ni Vauban ne furent chargés du siége de cette place. Le maréchal de Tallard battit auprès de Spire les alliés commandés par le prince héréditaire de Hesse-Cassel; Landau capitula; mais le margrave de Bade resta sur l'Iler, et il n'y eut plus de communication entre la Bavière et la France.

Le duc de Vendôme exécutant l'ordre qui lui avait été donné, malgré ses représentations, de se porter dans le Trentin, et d'y lier ses opérations avec celles de l'électeur de Bavière, avait laissé le grand prieur son frère et le prince de Vaudemont devant l'armée impériale commandée par le comte de Staremberg, était remonté le long du lac de Garda et du haut Mincio, avait pris les châteaux de Nago et d'Areo, s'était reporté sur l'Adige, et avait bombardé la ville de Trente. Mais il apprend

que l'électeur de Bavière a été forcé par les Tyroliens d'évacuer le Tyrol, et que le duc de Savoie vient de traiter ouvertement avec l'empereur. Léopold avait achevé de déterminer le duc de Savoie à prendre part à la grande alliance par la cession éventuelle du duché de Montferrat, de la forteresse d'Alexandrie, de celle de Valence, du pays compris entre le Pô et le Tanaro, de la Lomaline, et du val de Sessia. Vendôme reçoit de Louis XIV l'ordre de désarmer les troupes piémontaises, et de revenir sur le Pô; il tâche d'arrêter Staremberg, qui a résolu de se réunir au duc de Savoie. Un corps de cavalerie de l'empereur est battu à San-Sebastiano; Vendôme s'empare d'Asti; et néanmoins Staremberg parvient à tromper Vendôme, feint de se porter dans le Tyrol, quitte subitement ses lignes de la Secchia, gagne une marche, emploie une avant-garde choisie à réparer les chemins, préparer les vivres, s'emparer des ponts, soumettre les châteaux, prendre les postes français, fait rompre les ponts et les routes par son arrière-garde, et parvient à traverser le Modénois, le Plaisantin, le Tortonnois, et à joindre le duc, nouvel allié de son souverain.

Vendôme admira cette marche; mais malgré ce succès, le duc de Modène, qui venait de traiter avec l'empereur, perdit ses états, et, pendant que les Français achevaient de soumettre la Savoie, excepté Montmélian, les Impériaux ne conservèrent

vers le Pô inférieur que la Mirandole Ostiglia et Rovère.

Mais après que le père de la duchesse de Bourgogne et de la reine d'Espagne eût abandonné Louis XIV et Philippe V, la France éprouva une autre défection, dont les suites pouvaient être funestes à Philippe. Le roi de Portugal, effrayé des flottes anglaises et hollandaises qui menaçaient ses états, et entraîné par le désir d'agrandir ses possessions du côté de l'Estramadure, de la Galice, et dans l'Amérique méridionale, entra dans la grande alliance. Cet événement augmenta à un si haut degré les prétentions des alliés qu'ils résolurent de placer un archiduc sur le trône d'Espagne; ils doutèrent d'autant moins du succès que les forces de l'Espagne épuisées n'étaient plus supérieures à celles de Portugal, et que Pierre II pouvait ouvrir aux alliés une route facile jusques au centre de la Castille. Léopold et son fils Joseph Ier, roi des Romains, abandonnèrent en conséquence à l'archiduc Charles, tous les droits qu'ils avaient sur la succession du feu roi d'Espagne Charles II, publièrent à ce sujet une déclaration solennelle qui fut suivie d'un pacte de famille, relatif aux successions éventuelles des deux branches futures de la maison d'Autriche; et l'empereur se détermina à envoyer l'archiduc Charles dans la péninsule espagnole.

Pendant que les puissances alliées concevaient tant d'espérances, une de ces puissances, la reine

d'Angleterre, faillit à voir ses états troublés par de nouvelles discordes religieuses. Les torys, qui dominaient dans la chambre des communes, y firent adopter un bill d'intolérance et de persécution contre les non-conformistes; heureusement pour l'Angleterre, la chambre des pairs moins agitée par des passions dangereuses, et composée de wighs en très-grande partie, rejeta ce bill incendiaire; et ce fut avant que ce bill ne fût porté à cette chambre, et pour empêcher qu'il n'y parût avec trop d'avantage qu'elle déclara par un vote mémorable que la réunion à un bill de subsides, d'une disposition étrangère à ce bill, était contraire à la constitution d'Angleterre et aux usages du parlement.

Une *convocation*, ou assemblée du clergé, ayant eu lieu vers le même temps, la seconde chambre de cette convocation se trouva composée d'ecclésiastiques attachés aux principes de la révolution, recommandant la modération envers les non-conformistes, et regardant les membres de la chambre haute ou épiscopale comme des fauteurs de persécution et de tyrannie.

Les torys cependant, soutenus par la reine Anne, triomphaient ouvertement : ils osèrent attaquer, par d'indécentes railleries, les libertés de la nation, les droits des parlements, la mémoire du roi Guillaume et le droit éventuel de la maison de Hanôvre au trône de la Grande-Bretagne, répan-

dirent avec le plus grand zèle l'histoire des guerres civiles d'Angleterre, dans laquelle le comte de Clarendon, Édouard Hyde, grand-père maternel de la reine, avait tâché d'inspirer l'obéissance passive et l'horreur de toute opposition contre un souverain qui avait reçu l'onction royale, prétendirent que la reine, qu'ils avaient asservie, devait posséder l'autorité des anciens monarques, assurèrent que son droit héréditaire tirait son origine d'Édouard-le-Confesseur, lui en attribuèrent la sainteté, et l'engagèrent à toucher, à son exemple, les malades affligés des écrouelles, conformément à une ancienne liturgie. La nation gardait le silence; mais les hommes d'état, dévoués à leur patrie, voyaient avec une vive inquiétude combien ce silence ressemblait à celui qui précède les orages.

Ils avaient pour l'Écosse des craintes aussi grandes, inspirées par des motifs semblables. Les plus grands débats eurent lieu en effet dans le parlement écossais; les divers partis développèrent toutes leurs forces les uns contre les autres. Ce parlement néanmoins adopta des actes pour maintenir la religion protestante réformée, et le gouvernement ecclésiastique presbytérien, comme fondé sur la parole de Dieu, et le seul gouvernement de l'Église de Jésus-Christ dans le royaume, pour étendre à perpétuité le premier acte du parlement du roi Guillaume, et pour déclarer haute trahison le désaveu de l'autorité de ce même par-

lement ainsi que toute altération ou innovation dans quelques-uns des articles de la *réclamation de droit*. Le parlement écossais adopta ensuite, après de violentes oppositions, *l'acte de sûreté* destiné à restreindre les prérogatives de la couronne, et augmenter le pouvoir du parlement. Le duc de Queensberry, commissaire royal, déclara que la reine refusait son consentement à cet acte; il apporta un projet de bill pour établir la succession dans la maison de Hanovre. Ce bill irrita l'assemblée, qui avait prescrit dans l'acte de sûreté de regarder comme coupable de haute trahison quiconque, après le décès de Anne Stuart, reconnaîtrait pour roi ou pour reine celui ou celle qui n'aurait pas prêté le serment du couronnement, et n'aurait pas accepté les conditions de la *réclamation de droit*, ainsi que toutes les autres conditions qui pourraient être établies par le parlement.

André Fletcher de Soltoun, renommé pour son intégrité, son courage, son amour de la patrie, son dévouement à la liberté, présenta le projet d'acte suivant: « Si sa majesté Anne Stuart ne laisse » pas d'enfants, aucun successeur au trône d'An» gleterre ne pourra monter sur celui d'Ecosse » qu'après avoir prêté le serment du couronne» ment, celui de la réclamation de droit, et juré » que toutes les places, tous les officiers civils et » militaires, toutes les pensions, seront conférés

» par le parlement; que les membres de cette as-
» semblée choisiront eux-mêmes leur président,
» et que trente-six de ces membres choisis par le
» corps, seront chargés, pendant les vacances du
» parlement, de l'administration du royaume sous
» les ordres du roi, composeront son conseil,
» et pourront convoquer leurs collègues. Que le
» successeur, ajouta-t-il, soit nommé à la plura-
» lité des voix; quant à moi je nommerais plutôt
» le papiste le plus rigide, qui se soumettrait aux
» conditions que je viens d'énoncer, que le pro-
» testant le plus zélé qui les refuserait. » La propo-
sition de Fletcher est soutenue avec une grande chaleur; le ministère propose d'accorder des fonds pour l'armée. Le parlement refuse de s'occuper de subsides avant d'avoir adopté l'acte de Fletcher; les discussions s'animent à un tel degré que les re-proches les plus vifs sont adressés aux ministres. On parle avec la plus grande véhémence : « Nous
» défendrons nos droits, s'écrie-t-on, aux dépens
» de nos vies; nous aimons mieux mourir libres
» que de vivre esclaves. » Le haut commissaire s'oppose à ce qu'on discute l'acte de Fletcher. « De-
» mandons l'épée à la main le libre exercice de
» nos priviléges, » dit le comte de Roxburg. La fermentation devient une sorte de fureur; le haut commissaire court le danger d'être mis en pièces : il consent à la discussion qu'il a voulu empêcher. L'assemblée décide qu'il y aura au moins un par-

lement en deux ans, et que les officiers de l'armée, ceux des droits, ceux de l'excise, ni les pensionnaires à titre gratuit ne pourront être élus. Le haut commissaire s'empresse de donner la sanction royale à un *acte de limitation*, d'après lequel le roi ou la reine d'Écosse ne pourra faire la guerre ou la paix qu'avec le consentement du parlement, à un acte favorable à la compagnie de commerce de l'Afrique et des Indes, à l'annulation de la commission chargée de travailler à l'union de l'Écosse avec l'Angleterre, et aux autres actes que la reine l'a autorisé à sanctionner; et abandonné de tous les partis, se hâte de proroger un parlement dont l'effervescence lui paraît pouvoir devenir si funeste.

Le parlement d'Irlande, convoqué par le duc d'Ormond, vice-roi de ce royaume, avait commencé ses opérations par reconnaître que le royaume d'Irlande était uni à la couronne impériale d'Angleterre, que les protestants de ce royaume avaient été faussement accusés, et que leurs ennemis s'étaient efforcés de faire naître de la mésintelligence entre le peuple d'Angleterre et les protestants irlandais. « La constitution d'Irlande, dirent ensuite » les communes à la reine dans une adresse, a été » vivement attaquée. Nos vies, nos libertés, nos » biens ont été traduits en jugement d'une ma- » nière inconnue à nos ancêtres; les frais auxquels » les commissaires royaux nous ont condamnés » pour les biens confisqués, pendant que nous ne

» défendions que nos droits, ont excédé tout l'ar-
» gent du royaume. Notre commerce est tombé,
» nos ressources sont épuisées; on nous a empê-
» chés d'entretenir nos manufactures. Plusieurs fa-
» milles protestantes ont été obligées de quitter le
» royaume, et d'aller chercher en pays étranger à
» gagner leur nourriture par leur travail. Le dé-
» faut de convocations fréquentes du parlement a
» enhardi des personnes mal intentionnées à op-
» primer les sujets de votre majesté; plusieurs offi-
» ciers civils ont acquis de grandes fortunes dans
» notre malheureux pays, appauvri par la corrup-
» tion et par l'oppression qui l'a suivie. D'autres
» officiers titulaires d'emplois considérables résî-
» dent hors de l'Irlande, et font remplir leurs pla-
» ces de la manière la plus contraire à la justice
» et la plus préjudiciable au public. Nous n'atten-
» dons que de votre majesté la fin de nos mal-
» heurs. » Les communes accordèrent ensuite un subside de 150,000 livres.

Le parlement adopta d'ailleurs différents bills d'après lesquels il fut défendu aux prêtres catholiques d'entrer dans le royaume; on ordonna que tous les biens des papistes seraient partagés par portions égales entre leurs enfants; on prescrivit que personne ne pourrait posséder aucun emploi sans se conformer à l'acte du *test* passé en Angleterre; on permit la naturalisation des protestants étrangers; on fit brûler par le bourreau un livre inti-

tulé *Mémoires de Jacques II;* on prit des mesures contre l'emprisonnement des Irlandais hors du royaume, et on encouragea l'importation des fers travaillés et non travaillés (1703).

La nation anglaise cependant murmurait contre l'expédition inutile et si dispendieuse de l'amiral sir Cloudesley Shovel, ainsi que contre celles qui avaient eu lieu dans les Indes occidentales. Les négociants se plaignaient de ce que leurs bâtiments avaient été mal protégés: « Les vaisseaux de guerre, » disait-on, n'avaient reçu que des provisions altérées; toutes les parties de la marine sont mal » conduites. » Et on accusait hautement les conseillers du mari de la reine, le prince George de Danemarck, auquel la place du grand amiral d'Angleterre avait été conférée.

Au milieu de ces plaintes, un phénomène extraordinaire porte un coup terrible à la marine anglaise: vers le commencement de décembre, une tempête furieuse s'élève dans la Manche, et s'étend sur l'Angleterre; les éclairs les plus vifs sillonnent les nuages; le tonnerre ne cesse de faire entendre ses roulements retentissants; les vents ébranlent jusque dans leurs fondements les maisons de la capitale. Quelques-unes s'écroulent, et ensevelissent sous leurs ruines leurs malheureux habitants; les eaux inondent plusieurs rues; elles s'élèvent à une grande hauteur dans Westminster; le pont de Londres est entouré de débris; Bristol éprouve des

coups plus funestes; treize vaisseaux de guerre sont brisés ou engloutis auprès des dunes, et quinze cents hommes de mer périssent dans les flots. La reine ne néglige rien pour réparer ou diminuer les effets de cet épouvantable désastre; mais Londres gémissait encore au milieu des décombres et des débris, lorsque l'archiduc Charles y arrive. Le prince de Danemarck, le duc de Marlborough et le duc de Somerset étaient allés au-devant de ce prince. La reine lui témoigna beaucoup d'égards et d'intérêts; il partit peu de jours après pour le Portugal sur une flotte commandée par sir George Rooke, et avec un corps de troupes à la tête duquel était le duc de Schomberg; et sa réception à Lisbonne fut des plus magnifiques (1704).

Les communes avaient accordé quarante mille hommes de mer, cinquante mille hommes de terre, et les sommes nécessaires pour l'entretien de ces forces, ainsi que pour le paiement des subsides promis aux alliés; de vives contestations s'étaient élevées entre les deux chambres. Les raisons apparentes de cette division avaient été des informations faites par la chambre des pairs relativement à une conspiration que l'on disait tramée pour faire déclarer les montagnards de l'Écosse en faveur du prétendant, et une délibération des lords portant que les communes n'avaient pas seules le droit de prononcer sur les affaires relatives aux

élections parlementaires, et que toute personne à qui on refuserait le droit de voter pourrait poursuivre devant les tribunaux les officiers qui auraient voulu le priver de sa prérogative électorale; mais les véritables motifs de la chaleur de la querelle avaient été la haine des torys, qui dominaient dans les communes, contre les whigs, qui étaient en majorité dans la chambre des pairs.

Un bill remarquable fut néanmoins adopté d'après une sorte d'invitation de la reine en faveur des membres pauvres du clergé; la reine fut autorisée à aliéner en faveur des bénéfices ecclésiastiques les revenus de la couronne consistant en dîmes et premiers fruits, et n'étant assujétis à aucune charge; un statut relatif aux *ntains mortes* fut annulé ou modifié; et on accorda la faculté de disposer par testament ou par donation en faveur des bénéfices des sommes qu'on voudrait leur donner.

Un autre bill conféra aux juges-de-paix le pouvoir de prendre par force les paresseux et les vagabonds, et de les faire servir en qualité de soldats ou de matelots. Combien on était encore éloigné, même en Angleterre, des véritables principes sur la bonne composition des armées, et sur les moyens de prévenir les craintes que la force militaire peut inspirer relativement à la tranquillité publique, à la liberté, à la propriété, à la stabilité des trônes et à la sûreté des individus!

Les ministres cependant avaient mis tant de lenteur dans les recherches relatives à la conspiration écossaise que les whigs firent entendre contre eux de violents reproches : « Ce sont des » jacobites déguisés, » dirent-ils ; et ils répandirent même dans le public que la reine, qui soutenait ces ministres infidèles à la nation, favorisait son frère le prétendant, et avait pour lui une affection très-grande.

Quelle force ôtaient à l'Angleterre ces divisions intestines ! et combien de calamités intérieures faisait naître dans la France, sa rivale, le parti intolérant et persécuteur au pouvoir duquel Louis XIV ne pouvait se soustraire !

Les protestants des Cévennes, ne pouvant plus supporter les rigueurs auxquelles ils étaient en proie, avaient pris les armes pour se défendre contre leurs ennemis acharnés ; l'impolitique dureté du maréchal de Montrevel avait augmenté le désespoir et le courage des persécutés : la France, obligée de lutter contre toute l'Europe, aurait succombé sous le fléau d'une guerre de religion qui, allumée dans les Cévennes, eût bientôt couvert de cendres, de ruines et de sang une grande partie du royaume. Heureusement pour sa patrie, le maréchal de Villars succéda à Montrevel ; son patriotisme, ses lumières, sa douceur, son habileté éteignirent l'incendie. Il mêla à la force les négociations, et parvint, par des traités signés

de bonne foi, à faire déposer aux insurgés les armes que la persécution leur avait fait aiguiser : Louis XIV consentit à ces traités pacificateurs; mais, séduit par des fanatiques, il ne voulut pas tolérer l'exercice du culte protestant, et vit, au milieu de tant de circonstances critiques, de nouvelles émigrations enlever à la France et donner à ses ennemis des sujets industrieux et des soldats pleins de courage.

Pendant cette déplorable guerre des Cévennes, le prince Eugène était venu près du Rhin dans les lignes de Stollkoffen; et Marlborough, ayant porté son armée de la Meuse sur le Danube, s'était réuni au margrave de Bade. Le margrave et Marlborough marchent sur Donawerth, s'emparent des retranchements de Khillenberg, soumettent Rain-sur-le-Leck, et portent le fer et le feu dans les états de l'électeur de Bavière, *à la honte éternelle*; dit l'Anglais Smollett, des auteurs de cette barbarie.

Le maréchal de Tallard remonte l'Elz et la Kintzig, prend Hornberg, descend vers le Danube, et joint son armée à celle du maréchal de Marsin et à celle de l'électeur.

Le prince Eugène surprend une marche au maréchal de Villeroi, qui l'observait, se réunit à Marlborough; et le margrave de Bade assiége Ingolstadt. Les maréchaux et l'électeur reprennent la célèbre position de Dillingen, mais bientôt ils

la quittent, et vont dans la plaine de Hochstett. Le duc de Marlborough et le prince Eugène prennent la résolution d'attaquer les Français. Les armées de Tallard, de Marsin et de Bavière réunies comprenaient près de soixante mille hommes ; leur droite était couverte par le Danube et le village de Blenheim, leur gauche par le village de Lutzingen, et leur front par un ruisseau dont les bords étaient escarpés, et dont le fond était bourbeux. Tallard avait placé vingt-sept bataillons et douze escadrons dans le village de Blenheim, où il croyait que les alliés attaqueraient avec le plus d'efforts ; il avait le commandement de l'aile droite ; l'électeur et Marsin commandaient l'aile gauche. On a écrit que les alliés n'avaient que cinquante mille hommes ; mais leur droite était commandée par le prince Eugène, et leur gauche par Marlborough. Quelle réunion extraordinaire que celle de deux généraux dignes d'une aussi grande renommée, et qui, au lieu de se déshonorer par une rivalité perfide, n'ont que la noble émulation d'être le plus utiles à la cause qu'ils défendent!

Un corps d'Anglais et de Hessois passe le ruisseau avec beaucoup de difficulté, attaque avec vivacité Blenheim, mais est repoussé trois fois; le centre et une partie de la droite des alliés passent le ruisseau sur des madriers sans être inquiétés par leurs adversaires, mais la cavalerie

française les charge avec tant d'impétuosité, et le feu des troupes postées à Blenheim les prend en flanc avec une vivacité si grande qu'ils sont mis en désordre, et repassent en partie le ruisseau. Des dragons les soutiennent; la cavalerie française est poussée très-près de Blenheim; l'aile gauche des alliés se forme, marche contre la cavalerie française, l'oblige à abandonner plusieurs fois son terrain, la voit se rallier sans cesse avec une grande intrépidité, est contrainte de reculer par dix bataillons, que Tallard fait avancer dans les intervalles de sa brave cavalerie, et dont elle ne peut supporter le feu; mais, secourue par des bataillons de Zell, elle revient à la charge, parvient à mettre la cavalerie en déroute, et taille en pièces les bataillons français, qui ne sont plus soutenus. Tallard rallie en vain sa cavalerie; attaquée en flanc et entièrement défaite, elle cherche en partie à gagner un pont jeté sur le Danube, mais est poursuivie de trop près pour pouvoir échapper aux vainqueurs; et Tallard est enveloppé, et fait prisonnier avec plusieurs officiers généraux.

Le prince Eugène avait rencontré les plus grands obstacles, éprouvé la résistance la plus opiniâtre, vu sa cavalerie repoussée jusqu'à trois fois; mais enfin il culbute l'aile gauche française. Marsin et l'électeur abandonnent Lutzingen, et se retirent à Dillingen et Lawingen; les alliés,

maîtres du champ de bataille, environnent le village de Blenheim; les vingt-sept bataillons et les douze escadrons qu'on y avait placés n'ont plus de communication avec le reste de leur armée. S'ils avaient eu Vendôme à leur tête, ils se seraient ouvert un chemin glorieux au travers des alliés; mais leurs chefs éprouvent cette consternation que les plus braves ne peuvent pas toujours repousser; ils capitulent en frémissant, mettent bas les armes, livrent leurs drapeaux et leurs étendards, et se rendent prisonniers de guerre : la victoire des alliés est des plus funestes à la France. Marsin et l'électeur se hâtent d'aller en Alsace se réunir à Villeroi; toute la Bavière tombe au pouvoir des alliés; le prince Eugène, Marlborough et le margrave de Bade passent le Rhin, et font le siége de Landau.

Cette place était mal approvisionnée, la garnison peu nombreuse, et le gouverneur très-âgé; mais il joignait une constance héroïque à beaucoup d'ordre, de lumières, d'expérience, et à la plus grande habileté pour ménager ses ressources, et les multiplier en les employant dans les moments les plus favorables. Il se nommait de Loubanie; il avait déjà soutenu avec gloire trente jours de tranchée ouverte, lorsqu'une bombe éclate à ses pieds, le blesse à l'estomac, et lui crève les yeux : aveugle et souffrant les douleurs les plus vives, il continue de diriger pendant qua-

rante-un jours la défense de la place qui lui avait été confiée, ne se rend que lorsque ses munitions sont épuisées, et les soldats, les artilleurs et les mineurs réduits à un nombre qui n'a plus de proportion avec de nouvelles attaques. Le roi des Romains, Eugène, Marlborough, le margrave de Bade et tous les alliés rendent hommage au vieux guerrier que les Français admirent et chérissent.

Les armes de Louis XIV ont en Italie des succès bien différents du triste événement d'Hochstett: Catinat n'y était plus; mais Vendôme y commandait.

Son frère le grand prieur enlève aux Autrichiens Royère, les tours de Seravalle et quelques autres postes; le duc de La Feuillade prend Suze, remonte la Doria-Baltea, s'empare de la ville d'Aoste et du château de Bard; Vendôme soumet Verceil, Ivrée, et met le siége devant Verrue; le duc de Savoie, campé à Crescentin sur la rive gauche du Pô, communiquait avec Verrue par un pont, que défendait le fort de Guerbignan. Vendôme attaque ce fort; la garnison, à laquelle le duc de Savoie fait parvenir plusieurs fois des secours, fait une résistance très-vive; mais les Français minent l'escarpe; une grande quantité de poudre est entassée dans les fourneaux; le duc de Vendôme feint une attaque du côté de Crescentin; le duc de Savoie retire du fort la plus grande partie des troupes; la mine éclate; et ce qui reste

de garnison ne peut résister à l'assaut qui succède. Vendôme déplore la perte du chef des ingénieurs de son armée, le maréchal de camp Guy-de-Richerand; mais, toujours plein d'audace, il veut assiéger Verrue sans forcer le camp de Crescentin, et même sans couper la communication de ce camp avec la place. On ouvre la tranchée: il fallait franchir les dehors et la triple enceinte d'une place fortifiée sur les dessins de Vauban; des sorties, faites par la garnison et par des détachements du camp ennemi, ruinent plusieurs fois les travaux des assiégeants; on essaie en vain de rompre les ponts du Pô; l'armée française est harassée. L'hiver arrive; les pluies, les débordements, les gelées, les neiges, les dégels se succèdent; tantôt les tranchées sont noyées, et tantôt la terre, durcie par un froid rigoureux, résiste aux instruments avec lesquels on veut la remuer; les hôpitaux des Français sont remplis de blessés et de malades; Vendôme, chéri des soldats comme son aïeul Henri IV, soutient leur patience, s'expose à leurs périls, partage leurs travaux, cantonne les troupes les plus fatiguées, barraque les autres, double les rations de vivres, multiplie les distributions d'eau-de-vie et de vin; mais trois mois s'écoulent; et tous les efforts des Français s'évanouissent devant une garnison que le camp de Crescentin renouvelle avec tant de facilité. Le lieutenant général Lappara est envoyé au siége

par Louis XIV : il démontre à Vendôme la nécessité d'isoler la place en s'emparant de l'île du Pô, par laquelle le camp communique avec la ville. Le prince était prévenu contre Lappara; mais il a trop d'habileté et de grandeur d'âme pour ne pas adopter l'avis de ce célèbre ingénieur. Plusieurs détachements attaquent l'île à l'improviste; un autre détachement se jette sur la rive gauche du fleuve, et parvient à rompre le pont par lequel le camp communiquait avec l'île. Les ennemis surpris ne peuvent se défendre contre les assaillants; l'île est emportée, et Verrue sommée de se rendre, foudroyée par l'artillerie française, et entourée de manière que la garnison doit être bientôt affamée. Le duc de Savoie envoie à la ville assiégée et en reçoit des bombes remplies de terre, et dans le milieu desquelles on place des dépêches; mais, ne pouvant pas rétablir sa communication ni s'exposer aux hasards d'une bataille, il quitte son camp de Crescentin. La place consomme ses munitions et ses vivres, et, privée de tout espoir de secours, demande à capituler; Vendôme exige que la garnison soit prisonnière de guerre; le gouverneur rompt les conférences, fait jouer toutes ses mines, bouleverse les fortifications, se réfugie dans un donjon antique, et se rend enfin à discrétion : Vendôme le traite comme Henri IV traitait les braves (1705).

Philippe V, ayant avec lui le duc de Berwick,

était entré dans le Portugal, avait pris un grand nombre de places, fait raser celles qui n'étaient pas nécessaires à son armée, et séparé ses troupes lorsque des chaleurs excessives étaient survenues.

Le prince de Hesse-Darmstadt, ancien vice-roi de la Catalogne, avait tenté, avec la flotte anglaise de sir George Rooke, de surprendre Barcelone, où il avait conservé des intelligences ; mais ses partisans ayant été découverts, il était allé avec l'amiral anglais mouiller devant Gibraltar. Aucune place n'a jamais été mieux défendue par la nature : la presqu'île, sur laquelle elle est située, et qui termine l'Europe vers l'Afrique, présente un rocher long, étroit, dont l'arête s'élève à plusieurs centaines de mètres au-dessus de la mer, si escarpé vers le nord et le levant qu'il ne se montre que comme un mur à pic et très-haut, et formant vers l'ouest et le midi trois étages de terrasses très-exhaussées. On ne pouvait arriver à la ville sans être exposé aux boulets des batteries placées sur les terrasses d'un ancien môle avancé dans la mer, ainsi que de deux autres môles, et sans être enveloppé de feux *plongeans*, *d'enfilade* et *de revers*. Les Espagnols qui regardaient cette ville comme imprenable, n'y avaient qu'un vieux gouverneur et une centaine de soldats. Le prince de Hesse-Darmstadt débarqua sur l'isthme ; la flotte canonna la place ; elle fit taire une artillerie qui manquait de canonniers ; l'amiral Rooke mit des troupes dans des cha-

loupes : elles s'avancèrent vers la pointe d'Europe, et débarquèrent ; les Espagnols firent jouer une mine qui fit périr un grand nombre d'assaillans ; mais qui ruina leur défense ; les Anglais se logèrent sur la plate-forme, et prirent un bastion placé entre le môle et la ville ; le vieux gouverneur pouvait encore se défendre, mais il capitula.

Le ministère espagnol, consterné de la prise de Gibraltar, voulut aussitôt reprendre cette place ; il ordonna qu'une partie de l'armée de Berwick allât assiéger Gibraltar, et ne craignit pas d'exposer par cette mesure la Castille et Madrid à l'invasion des Portugais, qui ; secondés des alliés, reprennent Montesanto, assiégent Valencia, et veulent passer la rivière d'Agueda. Berwick, par ses manœuvres et son intrépidité, déconcerte leurs projets malgré la diminution de son armée, les éloigne de l'Agueda, leur fait lever le siége de Valencia, les contraint à prendre leurs quartiers d'hiver en Portugal, et malgré un succès aussi remarquable ne peut continuer de lutter contre un ministère dont il contrariait les mauvaises déterminations, et reçoit de la cour de France ses lettres de rappel.

L'amiral Rooke, après la prise de Gibraltar, avait rencontré à la hauteur de Malaga une flotte française et espagnole, commandée par le grand-amiral de France le comte de Toulouse, fils légitimé de Louis XIV, et composée de cinquante-

deux gros vaisseaux, de vingt-quatre galères, et d'autres bâtiments. Rooke avait sous ses ordres cinquante-trois vaisseaux de ligne et plusieurs frégates ou galiotes à bombes. La bataille s'engagea entre les deux flottes; elles se battirent pendant six heures. La victoire parut se déclarer pour les Français; mais le comte de Toulouse n'en profita pas. Rooke alla à Lisbonne, où il voulait qu'on radoubât ses vaisseaux, et partit peu de temps après pour l'Angleterre; et le comte de Toulouse, avant de rentrer dans Toulon, détacha M. De Pointis avec treize vaisseaux, neuf frégates, trois mille hommes de troupes, trente-quatre pièces d'artillerie, et une grande quantité de munitions pour seconder le siége de Gibraltar.

Ce siége avançait lentement; il avait néanmoins fait des progrès qui donnaient une grande espérance de succès. Mais M. De Pointis n'avait laissé que cinq frégates devant la ville assiégée, et tous ses autres bâtiments étaient allés se rafraîchir à Gadix. L'amiral Lake entra dans la baie avec dix-huit vaisseaux, prit une des cinq frégates, obligea les autres à s'échouer, et ravitailla Gibraltar.

M. de Bucaro, colonel espagnol, et ancien gouverneur de cette place, exécuta cependant un projet qu'il avait conçu et proposé depuis long-temps; il débarqua pendant la nuit avec quatre-vingts gardes wallones, et quatre cents soldats au pied des rochers de l'est, surprit un poste de cinquante

hommes qui gardait un sentier pratiqué dans le flanc oriental du grand rocher, gravit contre la montagne, et parut à la pointe du jour sur les revers de l'ouest. De très-habiles ingénieurs ont écrit que s'il avait été suivi de nouvelles troupes, ou si on avait dans cet instant donné l'assaut aux brèches du front d'attaque, Gibraltar aurait succombé à la vue de la flotte qui l'avait ravitaillé. Mais, par une faute inconvenable, M. de Villadarias, qui commandait le siége, n'avait ni préparé l'assaut, ni fait soutenir le corps du colonel. La petite troupe de ce valeureux espagnol attaqua les assiégés, combattit avec un grand courage, perdit son chef, et, enveloppée par la garnison, fut faite prisonnière. L'ingénieur français, M. de Rochefort, qui avait accompagné Bucaro, parvint néanmoins, à la tête de quelques braves, à regagner en combattant le sentier et les chaloupes.

Malgré ce mauvais succès, M. de Villadarias n'attendait, pour donner l'assaut qui devenait chaque jour plus facile, que M. De Pointis, qui devait venir de Cadix avec ses vaisseaux; mais les vents et le calme dérangèrent les mouvements de M. De Pointis. Un convoi débarqua à Gibraltar des munitions, des vivres, de l'artillerie, et quatre mille hommes de troupes; il emmena les malades et les blessés, et trente-cinq vaisseaux, commandés par l'amiral Lake, l'obligèrent à rentrer dans Cadix; les assiégés multiplièrent leurs feux et leurs

sorties, réparèrent leurs brèches, élevèrent des retranchements, s'avancèrent sur les flancs de la montagne, et précipitèrent les assiégeants qui avaient escaladé la première terrasse, et s'y étaient logés.

Le maréchal de Tessé, qui avait remplacé le duc de Berwick, continua néanmoins le siége. M. De Pointis reçut l'ordre de revenir dans la baie; il reparut avec cinq vaisseaux. L'amiral Lake arriva; ses trente-cinq bâtiments attaquèrent M. De Pointis. Le chef d'escadre français perdit trois vaisseaux, et ne put que faire échouer les deux autres.

Le maréchal de Tessé ne se découragea pas. On avança les tranchées; on construisit de nouvelles batteries; on fit de nouvelles brèches; mais les troupes des assiégeants ne venaient que les unes après les autres, et étaient incomplètes; les travaux et les maladies avaient fait périr une grande partie des premières avant que les secondes ne fussent arrivées; les anciennes pièces d'artillerie étaient crevées ou démontées, lorsque les nouvelles commençaient à servir; les convois étaient irréguliers; les feux cessaient très-souvent, parce que la poudre ou les projectiles manquaient; les assiégés réparaient leurs brèches pendant ces intervalles. Le maréchal de Tessé fut obligé d'aller défendre les frontières de la Castille, et après six mois d'attaques, le siége fut converti en blocus.

De mémorables événements attiraient cepen-

dant vers le nord et l'orient de l'Europe l'attention des peuples et des rois. L'homme extraordinaire qui avait conçu l'idée hardie d'y créer un grand empire n'avait cessé de travailler à cette admirable entreprise : instruit par Le Fort, dans les principes de l'art militaire de l'Europe civilisée, Pierre avait auprès de Moscou réuni en bandes, commandées par des officiers étrangers et expérimentés, les jeunes boïards empressés de lui plaire ; voulant donner l'exemple de passer par tous les grades militaires inférieurs, pour parvenir aux plus élevés, il s'était fait tambour dans sa nouvelle troupe, avait battu la caisse, vécu de sa paie, couché dans une tente, et reçu successivement le grade de sergent et celui de lieutenant de sa compagnie. Cette nouvelle milice, véritablement européenne, s'était accrue; il en forma deux régiments destinés à sa garde (1690) ; il fit construire un fort qu'il assiégea avec une partie de cette garde, qui fut défendu par l'autre partie, et pour l'attaque et la défense duquel il fit observer avec soin toutes les règles de l'art des siéges.

(1692) La Russie n'avait pas de marine militaire. Pierre alla au port d'Archangel, n'y trouva que des bateaux de pêcheurs et quelques navires étrangers, et s'empressa d'y faire construire par le hollandais Brandt un gros vaisseau, sur lequel il navigua dans la mer Blanche. Des ouvriers vénitiens fabriquèrent sur la mer Noire des galères

dont il se servit pour prendre la ville d'Azof, située à l'embouchure du Don, occupée par les Turcs, et qu'il avait en vain assiégée l'année précédente (1696); il ferma l'embouchure du Don par le moyen de ces galères. La place ne pouvant avoir aucune communication avec les musulmans, ni par terre ni par mer, fut obligée de se rendre; et Pierre voulant agir sur l'imagination des Russes, et leur inspirer de plus en plus l'amour de la gloire militaire, fit entrer son armée victorieuse dans Moscou, sous des arcs de triomphe élevés avec pompe (1697).

Il veut voir par lui-même cette Europe civilisée dont il désire d'introduire les arts dans ses vastes contrées. Il part pour l'Allemagne; il n'a que deux domestiques; mais il est suivi de trois ambassadeurs, Le Fort et les boïards Alexis et Pierre Golokin, qui doivent représenter le czar auprès des gouvernements dont il traversera les états, pendant que Pierre, qui a laissé à Moscou l'appareil de la puissance suprême, s'instruira de tout ce qui doit lui servir à fonder le grand empire qu'il veut étendre des mers glacées boréales jusques aux confins de la Perse, et depuis la Pologne jusques aux limites de l'empire chinois.

Mal reçu à Riga, dont le gouverneur, qui commande pour la Suède, lui refuse la liberté d'examiner les fortifications, il est accueilli avec de grands honneurs à Kœnisberg, par l'électeur de

Brandebourg, qui devait prendre bientôt le titre de roi de Prusse; et après avoir parcouru une grande partie de l'Allemagne, il arrive en Hollande, où il assiste comme un simple particulier, confondu dans la foule, à l'entrée magnifique de ses ambassadeurs; il s'établit à Saardam, village voisin d'Amsterdam, et renommé pour ses chantiers, s'y enrôle dans la compagnie des charpentiers sous le nom de *maître Pierre, fils de Michel,* y travaille avec zèle, devient en peu de temps un des plus habiles ouvriers, reçoit des leçons de pilotage, suit des cours d'anatomie et de physique expérimentale, entend souvent le célèbre Hartsoéker et le grand anatomiste Ruysch, a une conférence secrète avec le roi Guillaume, passe en Angleterre (1698), veut tout voir dans la grande capitale de ce royaume, interroge les chefs de toutes les religions qu'on y professe, consulte les hommes distingués par leurs lumières, visite tous les ateliers, converse avec les artistes, en détermine plusieurs à aller se fixer à Archangel ou à Moscou, part pour Vienne, où ses ambassadeurs font, comme en Hollande, une entrée solennelle, et se dispose à aller en Italie recueillir de nouveaux trésors bien plus précieux pour lui que l'or du Nouveau-Monde.

Mais il apprend que la princesse Sophie, du fond de son cloître, est parvenue à soulever les esprits de ceux qui ne voyaient qu'avec peine abolir les

anciens usages de la Russie, et à exciter une sédition parmi les strélitz. Pierre suspend ces voyages si remarquables, que depuis tant de siècles aucun souverain n'avait entrepris, comme lui, pour apprendre à former une nation, à la gouverner, à la rendre prospère. Il part pour Moscou, fait la plus grande diligence, arrive dans sa capitale sans être attendu, fait trembler les strélitz par sa seule présence, saisit, en grand politique, une occasion de détruire une milice redoutable, la casse, la remplace par dix-huit régiments d'infanterie et deux de dragons, ordonne en despote la punition d'un grand nombre de révoltés, et cédant à son naturel sauvage, farouche et cruel, il pousse la barbarie jusques à faire tomber, de sa propre main, les têtes de plus de quatre-vingts strélitz, et à forcer les boïards à suivre son affreux exemple, en descendant jusques au rôle de bourreau. Quel contraste que celui de Pierre cherchant à s'éclairer dans les écoles et dans les ateliers de Londres ou de la Hollande, et ce même Pierre, échappant, pour ainsi dire, à la civilisation, s'abandonnant à sa férocité, et répandant le sang de ses sujets! Son esprit s'était élevé, mais une éducation convenable n'avait pas assez tôt pénétré dans son âme. C'était toujours un lion terrible sensible aux caresses, et reconnaissant d'un bon traitement, mais dont une offense peut réveiller le caractère sanguinaire et le rugissement épouvantable.

La colère de Pierre se dissipe néanmoins; il redevient homme et grand roi. Il institue l'ordre de Saint-André, et en décore les officiers généraux qui se sont distingués contre les Turcs; il perd son instituteur, son ami, son second père, le général Le Fort; il ordonne qu'on lui rende les plus grands honneurs; il assiste au convoi; et se souvenant qu'il a eu dans le temps le grade de lieutenant dans le régiment de son ami, il veut rappeler une époque dont le souvenir lui est cher, et marche une pique à la main, à la suite des capitaines.

Il joint le Don au Volga par un canal, dont il a appris en Hollande à connaître toute l'utilité : il fait des règlements sur les revenus de l'empire; il soumet à une taxe ceux qui voudront conserver leur barbe et un costume qui lui paraît établir une barrière entre ses peuples et les nations plus éclairées de l'Europe; et, pour se rapprocher davantage de ces nations qu'il a proposées comme des modèles à la sienne, il décide que l'année ne commencera plus au premier septembre, mais au premier janvier, et qu'au lieu de compter depuis l'année où les Grecs placent la création du monde, on les comptera depuis l'incarnation de Jésus-Christ (1699).

L'électeur de Saxe Frédéric-Auguste régnait paisiblement en Pologne; le prince de Conti, élu roi avec lui, avait inutilement attendu dans la rade de Dantzick l'arrivée de ses partisans. On a écrit

que Frédéric-Auguste avait répandu pour son élection de grandes sommes en Pologne, et que c'était pour se les procurer qu'il avait vendu à l'électeur de Brandebourg l'avouerie de l'abbaye de Quedlinbourg, ainsi que celle de la ville impériale de Nordhausen, et qu'il avait cédé pour 600,000 écus à la maison de Brunswick-Lunebourg la succession de Lavenbourg. Quoi qu'il en soit, il avait embrassé la religion catholique lors de son sacre; il conserva néanmoins à la diète de l'empire germanique le directoire du corps évangélique, d'après les assurances qu'il donna à la diète et aux états provinciaux de Saxe, de ne rien innover relativement à la religion, et de faire administrer les affaires d'Empire par un collége entièrement composé de ministres protestants.

Il avait fait avec le grand sultan un traité d'après lequel les Turcs avaient rendu Kaminieck et la Podolie à la Pologne, qui leur avait cédé la Moldavie.

La Suède possédait toujours la Livonie et d'autres provinces dans le voisinage de la Pologne et de la Russie. La forme du gouvernement avait changé dans ce royaume; Charles XI était parvenu à obtenir des états généraux une sorte de consentement d'après lequel le sénat n'avait plus été que son conseil (1680). Deux ans plus tard, il avait profité avec une adresse perfide de la haine que la noblesse, par ses hauteurs et ses exactions, avait in-

spirée aux autres ordres, et s'était popularisé auprès de ces ordres irrités à un si haut degré que le clergé, l'ordre des bourgeois, et celui des paysans, espérant trouver dans le pouvoir royal une garantie contre les nobles qu'ils détestaient, lui avaient conféré l'autorité absolue (1682). Charles XI avait usé en tyran de cette puissance arbitraire, et porté la barbarie jusques à condamner à mort ceux qui avaient signé une adresse dans laquelle la Livonie, qu'il avait dépouillée de ses priviléges, lui présentait ses justes plaintes, et le tableau des maux qu'elle souffrait (1692). Quelques années après la malheureuse concession des trois ordres humiliés par la noblesse, la mort avait délivré la Suède du despote qui l'opprimait. Charles XII, son fils, lui avait succédé (1697); il n'avait que quinze ans; mais il montrait déjà ces qualités extraordinaires qui devaient lui valoir une si grande renommée, et l'honneur d'avoir pour historien le plus grand littérateur du dix-huitième siècle. On pouvait déjà remarquer dans ce jeune prince un génie élevé, un courage égal à celui des héros de la Grèce ou de Rome, une force d'âme qu'aucun revers ne pouvait ébranler, une imagination vive, que la gloire ou l'ambition exaltaient facilement, le talent de la guerre, une audace extrême pour entreprendre, et une constance admirable pour exécuter. Il s'était fait déclarer majeur par les états; et lorsque, dans la cérémonie de son

couronnement, l'archevêque d'Upsal avait voulu placer la couronne sur la tête du monarque, Charles XII, ne voulant pas paraître la tenir d'un prêtre, l'avait arrachée des mains de l'archevêque, et l'avait mise sur son front avec un air de grandeur et de fierté qui annonçait un favori de la victoire (1697).

Ses voisins cependant étaient loin de le bien connaître ; il ne voyaient que sa jeunesse ; ils crurent pouvoir lui enlever facilement les provinces qui leur convenaient. Le roi de Pologne se ligue contre la Suède avec le czar Pierre; et Frédéric IV, roi de Danemarck, qui venait de succéder à son père Christiern V, celui qui avait eu la gloire de réunir les diverses lois danoises, et de rendre la jurisprudence uniforme dans son royaume, accède à l'alliance de la Pologne et de la Russie (1699).

Charles XII, bien loin de s'effrayer de cette triple alliance, ne paraît pas douter de ses succès. Il va au secours du duc de Holstein son beau-frère, que Frédéric IV voulait accabler, dissipe la flotte danoise, pénètre dans le Danemarck, et force Frédéric à donner une entière satisfaction au duc de Holstein.

Les troupes du roi de Pologne Frédéric-Auguste étaient entrées dans la Livonie ; elles faisaient le siége de Riga. Charles XII arrive, fait lever le siége, bat les Saxons ; vole vers Narva, assiégée par le général Schémérétof sous les ordres duquel Pierre veut paraître servir, attaque près de quatre-vingt

mille Russes à la tête de huit mille Suédois, remporte une victoire éclatante, traite avec noblesse les officiers russes qu'il a fait prisonniers, leur rend leurs épées, leur fait distribuer de l'argent, et réunit trois couronnes de laurier sur sa jeune et héroïque tête (1700). L'année suivante, le czar, toujours en apparence sous les ordres du général Schémérétof, bat un corps de sept mille Suédois commandés par le général Schlippenbach, et toujours fidèle à sa politique, ordonne de grandes réjouissances (1701). Mais Charles passe la Dwina, bat les Saxons, s'empare de Mittau, soumet la Curlande, se jette dans la Lithuanie comme un torrent impétueux et auquel rien ne résiste, arrive dans la ville de Birsen, où, peu de temps auparavant, ses ennemis avaient conjuré sa perte, forme le dessein de détrôner Frédéric-Auguste, répond aux ambassadeurs que les Polonais lui envoient qu'il ne veut traiter avec la république que dans Varsovie, se présente devant cette capitale, qui lui ouvre ses portes, déclare par un manifeste qu'il ne sortira de la Pologne que lorsque le roi Frédéric-Auguste, son ennemi et celui de toute la république, sera remplacé sur le trône, et, repartant avec dix mille hommes, rencontre le roi de Pologne, posté à Clissow auprès de Cracovie avec vingt-deux mille soldats, lui livre bataille, et remporte sur lui une grande victoire (1702).

En vain le général russe Schémérétof bat le gé-

néral suédois à Pernof, et s'empare de Marienbourg et de Notenbourg. Charles XII est le dominateur de la Pologne; il défait cinq mille cavaliers saxons à Pultausk sur le Naren, assiége Thaurn, et s'en rend maître.

Le czar Pierre, toujours occupé de civiliser son empire, voulant inspirer à ses sujets des idées analogues à la nouvelle destinée qu'il leur prépare, et ne négligeant aucun moyen de frapper et d'élever leur imagination, veut qu'un triomphe pompeux soit décerné dans Moscou à son armée victorieuse, fonde des écoles de mathématiques et d'astronomie, établit un immense hôpital, recommence la guerre dès que la saison le lui permet dans ces contrées septentrionales, où la fortune le traite bien autrement que le roi Frédéric-Auguste, prend le titre de capitaine de bombardiers, dit qu'il est sous les ordres du général Schémérétof, s'empare de Kantzi, se voit avec transport maître d'un port de mer sur la Baltique, enlève une escadre suédoise qui s'approche avec trop de sécurité d'une place qu'elle croit à la Suède, et jette dans une île voisine de l'embouchure de la Néva, les fondements d'une nouvelle capitale, à laquelle il donne son nom (1703).

Une diète, réunie à Varsovie, dépose Frédéric-Auguste, et élit à sa place Stanislas Leczinski, palatin de Posnanie, et dont la noble franchise, l'éloquence touchante et l'ardent patriotisme ont

enchanté Charles XII, qui l'a désigné à la diète. Auguste, toujours poursuivi par le roi de Suède, trompe la vigilance de ce prince, et rentre subitement dans Varsovie, d'où Stanislas est obligé de s'échapper avec sa famille; mais il abandonne bientôt une capitale où Stanislas est couronné en présence de Charles, se retire à Cracovie, et apprenant que les deux rois s'approchent de cette ville, traverse la Silésie et la Bohême, et arrive à Dresde.

Le czar, bien plus heureux que lui, avait repris Nerva qui n'avait pu résister à un assaut terrible, et où il avait eu la gloire d'empêcher les massacres auxquels ses soldats voulaient se livrer.

Pendant que son rival, triomphant en Pologne, avait obtenu des Polonais de renverser du trône le prince qu'ils avaient élevé sur le pavois, le pouvoir de la reine Anne Stuart était ébranlé en Écosse. Les débats avaient été très-animés dans le parlement de ce royaume; le désir de l'indépendance nationale était devenu un enthousiasme violent, et même une sorte de frénésie patriotique; les rues d'Édimbourg étaient remplies d'Écossais de toutes les classes, déclamant avec force contre l'influence anglaise, et menaçant de sacrifier comme traîtres à leur patrie tous ceux qui adopteraient des mesures favorables aux intérêts des étrangers. Le marquis de Twedole, commissaire de la reine, et

les ministres de cette souveraine, confondus, épouvantés, et ne découvrant aucun moyen de résister au torrent, écrivirent à la reine pour lui montrer la nécessité de sanctionner le bill de *sûreté*. Le lord Godolphin, dont les torys anglais avaient juré la perte, brava les dangers que pouvait lui faire courir son adhésion à l'avis du commissaire royal, ne vit de ressource que dans l'adoption de cet avis, et détermina la reine à sanctionner le bill d'après lequel le parlement d'Écosse devait, si Anne Stuart venait à mourir sans enfants, nommer un successeur autre que celui qui monterait sur le trône d'Angleterre, à moins qu'avant ce temps le parlement n'eût arrêté un *établissement* conforme aux droits ainsi qu'aux libertés de la nation, indépendant des conseils d'Angleterre, et d'après lequel il pourrait armer les sujets, les discipliner, et les mettre en état de défendre leur patrie.

Dès que le bill de sûreté eût été sanctionné, le parlement écossais accorda les subsides que la reine désirait; mais ce bill remplit l'Angleterre de mécontentements; des murmures s'élevèrent de toutes parts; « Les deux royaumes ne peuvent plus » être réunis, disait-on avec aigreur; on a trans» porté une grande quantité d'armes en Écosse, et » les Écossais se préparent à faire une invasion. » Les torys rejetaient l'adoption de ce bill sur le lord Godolphin; heureusement pour lui les whigs le soutenaient, et il avait d'ailleurs un grand ap-

pui dans l'amitié de Marlborough, dont les succès inspiraient une telle joie à la nation que les communes accordèrent un subside de près de cinq millions pour la continuation de la guerre; mais les pairs présentèrent une adresse à la reine: « La » sûreté du royaume, dirent-ils à cette princesse, » exige que votre majesté donne les ordres les plus » prompts pour mettre en état de défense New- » castle, Tinmouth, Hull et Carlisle; que l'on s'oc- » cupe de discipliner les habitants des quatre com- » tés septentrionaux; qu'on les pourvoie d'armes » et de munitions; que l'on entretienne un nom- » bre suffisant de troupes réglées sur les frontières » septentrionales de l'Angleterre, ainsi que dans » le nord de l'Irlande, et que l'on exécute les lois » contre les papistes. » La reine promit de faire exécuter les dispositions de l'adresse; et d'ailleurs un bill adopté par les deux chambres autorisa cette princesse à nommer dix commissaires anglais pour traiter de l'union avec l'Écosse, et régla les limites qui devaient être mises au commerce de l'Écosse avec l'Angleterre, jusques au moment où l'union serait terminée, ou la succession établie pour la couronne d'Écosse, de la même manière que pour la couronne anglaise (1704).

Les armes de Louis XIV n'étaient pas plus heureuses en Espagne que la politique de la reine Anne en Écosse, et comme si le roi de France, déjà vieux et affaibli, n'eût pas à déplorer assez

de malheurs, des dissensions théologiques et les haines qui en résultent, avaient pénétré dans tous les rangs de la société, et y portaient le trouble. On discutait avec chaleur sur les propositions de Jansénius, et les partisans des opinions de cet évêque ou de celles qu'on lui attribuait, combattaient contre les amis d'un autre étranger nommé *Molina;* les écrits contradictoires des *jansénistes* et des *molinistes* se multipliaient avec rapidité. La distinction de *fait* et de *droit*, insérée dans le *Formulaire*, n'avait pas calmé les esprits: un ouvrage, intitulé *le Cas de Conscience*, et dans lequel quarante docteurs de Sorbonne décidèrent qu'on ne pouvait pas signer ce Formulaire, malgré la distinction du *droit* et du *fait*, anima l'incendie. Le pape Innocent XII publia contre cet écrit une bulle célèbre commençant par ces mots : *Vineam Domini Sabaoth.* Louis XIV, qui ne pouvait rien refuser au parti funeste qui dirigeait madame de Maintenon, voulut qu'on se soumît à une bulle comme à une loi de l'état, fit enregistrer au parlement celle d'Innocent XII, ordonna qu'on s'y conformât, augmenta les dissensions religieuses par cette intolérance impolitique; et combien de viles passions humaines, satisfaisant leur antipathie sous prétexte de punir la désobéissance à la volonté royale, devenue loi du royaume, répandirent de maux en France, par l'exil ou l'emprisonnement de ceux qui refusaient à signer un

formulaire contraire à leur conscience, et entièrement étranger aux affaires civiles !

Ces persécutions, aliénant chaque jour de plus en plus les cœurs d'un grand nombre de Français respectables par leurs vertus, d'un gouvernement qu'ils regardaient comme tyrannique, diminuaient, plus que ce même gouvernement ne paraissait le croire, les moyens de défense et d'attaque que la guerre ne cessait d'exiger.

Les Portugais et leurs alliés cherchaient à s'avancer entre le Tage et la Guadiana; ils s'étaient emparés du Salva-Tierra, et faisaient le siége de Valencia d'Alcantara. L'armée commandée par le maréchal de Tessé était peu nombreuse, manquait de tout, et devait défendre une frontière protégée par de mauvaises places. Valencia et Albuquerque se rendent sous les yeux du maréchal; il fait néanmoins lever deux fois le siége de Badajoz, et arrête l'ennemi.

Mais pendant ce temps, une grande flotte des alliés débarque devant Barcelonne l'archiduc Charles et des troupes commandées par le comte de Péterborough; le prince de Hesse-Darmstadt avoit suivi l'archiduc; dix mille miquelets se joignent à ces troupes. Le duc de Berwick, qui commande dans le Languedoc, presse en vain pour la seconde fois le ministre de la guerre de France, Michel de Chamillard, d'envoyer en Catalogne des troupes inutiles dans le Roussillon. Chamillard se

contente de permettre qu'on jette quelques hommes et quelques munitions dans Roses. Les ministres d'Espagne montrent la même inertie. Le prince de Darmstadt et le comte de Péterborough se jettent dans les retranchements qui lient le fort de Montjouy à la ville de Barcelonne. Le prince est tué; mais Péterborough emporte les retranchements, et attaque le fort. Une bombe tombe sur le magasin à poudre, et le fait sauter; le gouverneur et une partie de la garnison sont mis en pièces par cette terrible explosion. Le fort capitule, et Péterborough ouvre la tranchée devant la ville : une large brèche est faite à l'enceinte après vingt jours de siége. Le vice-roi apprend que les habitants sont près de se révolter; il n'ose soutenir l'assaut. Les hostilités sont suspendues : on négocie; mais les Allemands rompent la trève, se jettent dans Barcelonne, et se livrent aux plus grands excès. Le vice-roi s'indigne de la trahison : Péterborough offre d'entrer dans la ville avec ses troupes, d'en chasser les Allemands, et d'en sortir ensuite pour terminer la capitulation. Le vice-roi, frappé de cette grandeur d'âme, consent à tout; Péterborough exécute tout ce qu'il a promis; le vice-roi rend la ville; la garnison espagnole en sort; les habitants et les miquelets veulent la massacrer; Péterborough, toujours admirable, la défend et la sauve.

Girone, Lérida et toutes les autres places de la

Catalogne, excepté Roses, dépourvues de garnisons et livrées par leurs habitants affectionnés à la maison d'Autriche, reconnaissent l'archiduc pour roi d'Espagne; et dans peu de temps le royaume de Valence, l'île de Majorque et celle d'Iviça suivent l'exemple de la Catalogne.

Le duc de Vendôme avait en Italie commencé le siége de Chives; il apprend que le prince Eugène arrive au secours du Piémont, qu'il a dérobé une marche au grand prieur, et qu'il approche de l'Adda; il laisse le duc de La Feuillade et Lapara devant Chives, et joint avec quelques troupes l'armée du grand prieur, campée entre Crème et Lodi. Les admirateurs de la gloire militaire aiment à voir Vendôme et Eugène vouloir l'un empêcher, et l'autre exécuter le passage de l'Adda: Eugène trompe Vendôme, décampe pendant le sommeil du général français, jette un pont au Paradiso, et commence à défiler; on réveille Vendôme, il court vers l'ennemi, s'empare des hauteurs, s'y retranche, et enferme les Impériaux dans un arc de cercle, où ils ne peuvent se former sans être enveloppés de feux. Eugène feint de vouloir passer à Rivolte; le grand prieur l'en empêche; il vole au pont de Cassano, y trouve Vendôme, le combat, perd la bataille, et se retire dans son camp de Triviglio. Supérieur en forces, malgré ces pertes, il médite de nouvelles attaques: Vendôme mande à La Feuillade de lui envoyer quelques troupes. La Feuil-

lade, qui a pris Chives et qui assiége Turin, veut garder toutes ses forces; Vendôme renouvelle ses ordres; La Feuillade obéit; et Eugène renonce au passage de l'Adda; mais Eugène trompe encore le trop confiant Vendôme. Il feint de vouloir rester à Triviglio, et commence à faire barraquer son armée; Vendôme l'imite; Eugène décampe alors à l'improviste, et, poursuivi trop tard par Vendôme, repasse, sans être entamé, le Serrio, l'Oglio et la Chièse, et prend ses quartiers d'hiver derrière cette dernière rivière et la Fossa-Seriola (1705). On vantera toujours cette célèbre campagne; et, malgré l'éclat extraordinaire dont près d'un siècle plus tard le génie de la guerre devait faire briller la Lombardie, on suivra toujours avec respect, dans cette fameuse contrée, les traces de deux grands hommes si dignes de se combattre et de s'admirer.

Le duc de Berwick ajoute bientôt après à sa grande réputation en obligeant par son courage, son talent, et le feu d'une artillerie placée avec beaucoup d'habileté, le gouverneur du château de Nice à rendre ce château, si fort par sa situation, où l'art avait si bien secondé la nature, et dont Louis XIV ordonne de démolir les fortifications.

Marlborough et le margrave de Bade avaient rassemblé quatre-vingt mille hommes auprès de Trèves, et Coëhorn était allé les joindre. Les Français ne doutent pas que leurs ennemis ne veuillent assiéger les

places du Luxembourg et des trois évêchés, et porter la guerre dans l'intérieur de la France; Louis XIV dégarnit la Flandre et l'Alsace, et renforce l'armée de la Moselle : elle n'est cependant que de cinquante-cinq mille hommes; mais Villars la commande. Il fait camper son armée en arrière de Fierck, couvre par cette position Thionville et Sarre-Louis, jette un pont sur la Moselle, et ouvre à travers les bois une route jusques à Luxembourg. Les ennemis s'avancent, reconnaissent le camp de Villars, le jugent inattaquable, renoncent à leur projet d'invasion, et se séparent. Villars prend alors l'offensive, chasse les alliés de Trèves, de Sarbourg et de Hambourg, arrive sur le Rhin avant le margrave de Bade, force les lignes de Weissembourg, passe le Rhin entre le fort Louis et Strasbourg, menace les lignes de Stolhoffen, est contraint par la supériorité des forces de l'ennemi de repasser le fleuve, et ne peut empêcher les alliés de prendre Haguenau, dont néanmoins M. Depéry a la gloire de sauver la garnison, d'établir des lignes le long de la Motter, et de les faire communiquer par des ponts jetés à Druzenheim avec les lignes de Stolhoffen.

L'électeur de Bavière et le maréchal de Villeroi avaient pris les forts et le château de Huy. Marlborough, en quittant la Moselle et en se séparant du margrave de Bade, était venu sur la Meuse, et après avoir forcé les lignes dans lesquelles l'élec-

teur s'était retiré, avait pris Huy, Tirlemont, plusieurs autres villes, les lignes de Waës, et s'était étendu depuis la Dyle jusques au canal de Bruges; l'électeur néanmoins, vers la fin de l'été, avait pris Diest, porté ses postes jusque sur le Demer, et fait de nouvelles lignes le long de la Dyle (1705).

Dans d'autres contrées plus septentrionales, et pour ainsi dire dans une autre Europe, le général russe Schémérétof avait été battu en Curlande par le général suédois Levenhaupt. Le czar, qu'aucun malheur ne décourageait, entra dans le duché, où ses troupes avaient été défaites, s'empara de Mittau, et quelques jours après obligea la citadelle de cette ville à capituler.

Mais son audacieux rival venait d'arriver en Saxe. La présence du conquérant dont le nom seul inspire la crainte soumet tout l'électorat; Frédéric-Auguste n'a plus d'espérance, et demande la paix. Quelles dures conditions lui impose Charles XII! Frédéric-Auguste est contraint de renoncer au trône de Pologne, d'abandonner l'alliance du czar, de rendre la liberté aux prince Jacques et Constantin Sobiéski, d'écrire au roi Stanislas une lettre de félicitation sur son avénement à la couronne, de livrer tous les déserteurs passés à son service, et de remettre aux Suédois Jean Patkul, ce brave et éloquent Livonien qui avait porté à Charles XI les plaintes de sa patrie privée de sa liberté. Ce Jean Patkul, condamné à mort par le

tyrannique Charles XI pour avoir rempli avec courage ses devoirs de citoyen, s'était sauvé en Pologne, avait passé du service de la république à celui de Pierre, et remplissait auprès de Frédéric-Auguste les fonctions d'ambassadeur du czar. Le droit des gens rendait sa personne sacrée; Frédéric-Auguste a la lâcheté de le livrer à Charles XII; mais de quelle horrible et honteuse cruauté se souille le vainqueur! et combien le délire des passions peut dégrader celui qui n'a pas le courage de leur résister! Le roi de Suède fait rouer vif et écarteler Jean Patkul, et, dans le désordre de ses idées, ne voit pas à quels reproches de la postérité sa barbarie dévoue sa mémoire (1705).

Dans la même année mourut l'empereur Léopold; il avait régné quarante-six ans, ou plutôt on avait régné pendant quarante-six ans sous son nom; il avait été marié trois fois, et n'avait cessé d'être gouverné par ses femmes, ses ministres ou ses confesseurs; il avait été d'autant plus aisément le jouet de leurs intrigues que, tout à fait séduit par leurs artifices, il ne voyait en eux qu'un grand désir d'exécuter ses volontés. La maison d'Autriche avait eu cependant les plus grandes obligations à ce ministère qui dirigeait jusques aux pensées de Léopold. Il s'était conduit avec une adresse qui avait échappé aux hommes d'état les plus clairvoyants de l'Europe, comme au faible empereur; il avait opposé à toutes les attaques dirigées contre l'au-

torité impériale une patience à toute épreuve, affecté de chercher à dissimuler le plus grand épuisement de forces, et, profitant avec habileté de toutes les fautes de Louis XIV, du système des réunions, de l'horrible dévastation du palatinat, de l'acceptation de la succession d'Espagne, il était parvenu à rendre la France odieuse aux états d'Allemagne, et à leur faire regarder l'Autriche comme leur véritable soutien contre une puissance qui, au lieu de défendre leurs droits comme garante du traité de Westphalie, les menaçait de les asservir.

Joseph, roi des Romains, en succédant à son père, résolut de maintenir le système politique établi par le ministre de Léopold, prit les mesures nécessaires pour la continuation des séances de la diète de l'Empire, confirma le commissariat principal dans ses fonctions, refusa, à l'exemple de Léopold et de Ferdinand III, de demander au pape l'autorisation du saint siége, pour jouir du droit antique *des premières prières* confirmé solennellement par le traité de Westphalie, et montra un caractère bien différent de celui de son prédécesseur.

Quelques mois après son avénement au trône impérial, il élève à la dignité de prince de l'Empire le duc de Marlborough. La reine d'Angleterre et les deux chambres de ce royaume avaient aussi accordé une marque éclatante de leur reconnaissance envers ce général; et lui avaient donné la

terre de Woodstock dans le parc de laquelle la reine ordonna qu'on construisît un château magnifique; et ce fut peu de temps après que cette princesse, étant allé à Cambridge, y conféra les honneurs de la chevalerie au grand Newton (1705).

La place de commissaire de la reine en Écosse fut donnée au jeune duc d'Argyle, qui avait hérité du grand crédit de son père parmi les presbytériens, et après de longs et de violents débats, le parlement de ce royaume autorisa la reine à nommer des commissaires écossais pour travailler au traité d'union entre l'Écosse et l'Angleterre.

De nouvelles élections eurent lieu pour la chambre des communes du parlement anglais; les whigs l'emportèrent sur les torys dans le choix des députés. Le comte Godolphin se déclare pour eux, et sans crédit, étant secondé par celui de la duchesse de Marlborough, qui avait toujours une très-grande influence sur l'esprit de la reine, il fit nommer garde des sceaux Guillaume Cowper, très-attaché aux principes des whigs, et distingué par ses lumières et ses grands talents; les chambres ayant présenté à la reine des adresses remplies des plus grands témoignages d'affection, de fidélité et de dévouement, accordèrent sans aucune difficulté les subsides nécessaires au soutien de la guerre.

Les pairs torys imaginèrent alors, pour détruire le crédit des whigs, de proposer dans la chambre

des lords, et en présence même de la reine, de prier sa majesté d'inviter la princesse Sophie, héritière présomptive de la couronne, à venir résider en Angleterre. Ils espéraient que les whigs en adoptant leur avis déplairaient extrêmement à la reine, et n'auraient plus d'influence auprès d'elle, ou en refusant leur proposition seraient regardés comme ennemis de la succession protestante, perdraient leur popularité, et deviendraient odieux à la nation. Les whigs ne pensèrent qu'à ne donner aucun sujet de peine à la reine, rejetèrent l'opinion des torys, ne perdirent en aucune manière l'estime du peuple anglais, qui devina aisément l'artifice de leurs adversaires; la reine éprouva plus d'affection pour eux, et conçut un grand ressentiment contre les torys.

Burnet, évêque de Salisbury, présenta, en qualité de pair ecclésiastique, un projet de bill pour établir une régence, laquelle, si on avait le malheur de perdre Anne Stuart, proclamerait le successeur à la couronne, dirigerait l'administration pendant l'absence de ce successeur, et convoquerait le dernier parlement, quand même il aurait été dissous. Les chambres discutèrent ce projet avec la chaleur du zèle, et finirent par l'adopter; elles annulèrent ensuite l'acte qui avait irrité les Écossais en réglant qu'ils seraient considérés comme étrangers jusques après l'établissement de l'*union;* et la reine sanctionna un bill de naï

turalisation en faveur de la princesse Sophie et de ses descendants.

Les torys eurent recours à un autre moyen de recouvrer leur crédit; ils prétendirent plus que jamais que l'Église anglicane courait de grands dangers. Les lords résolurent d'examiner cette question, dont la solution pouvait avoir tant de rapports avec la tranquillité publique; ils tinrent à ce sujet plusieurs séances, et ils se livrèrent à une discussion solennelle à laquelle la reine voulut assister. Plusieurs évêques signalèrent comme très-grands ces dangers auxquels ils croyaient leur Église exposée; on leur répondit avec énergie, et, après une récapitulation lumineuse de tout ce qui avait été dit pour ou contre les alarmes de ces évêques et de ceux qui partageaient leur opinion, la chambre fit rédiger une résolution que les communes adoptèrent, que la reine publia dans une proclamation, et qui portait : « L'Église d'Angle-» terre, telle qu'elle est établie par les lois, après » avoir été délivrée du plus grand danger par le » roi Guillaume III de glorieuse mémoire, est ac-» tuellement, par la bénédiction divine, sous le » règne heureux de sa majesté dans l'état le plus as-» suré et le plus florissant; et quiconque entre-» prendrait d'insinuer que l'Église est en danger de-» vrait être regardé comme un ennemi de la reine, » de l'Église et du royaume (1705). » L'année suivante les commissaires anglais et les commissaires

écossais nommés par la reine pour travailler à l'union de l'Angleterre et de l'Écosse se réunirent à Londres, et après plus de trois mois de discussion signèrent un traité que la reine sanctionna, et qu'elle adressa au parlement d'Écosse pour avoir son adhésion. Les dispositions suivantes en étaient les principales :

La succession au *royaume réuni de la Grande-Bretagne* passera à la princesse Sophie et à ses héritiers, conformément aux actes déjà passés dans le parlement d'Angleterre; le *royaume réuni* sera *représenté* par un seul parlement. *Tous* les sujets de *la Grande-Bretagne* jouiront des mêmes priviléges, avantages, encouragements et permissions, et seront assujétis aux mêmes prohibitions et règlements relativement au commerce et aux droits. Une somme équivalente aux droits et excise dont l'Écosse sera chargée en vertu de l'union, sera employée à réduire les espèces d'Écosse au même titre et à la même valeur que celles d'Angleterre, à payer les capitaux et intérêts dus aux membres de la compagnie écossaise d'Afrique, qui sera dissoute, à payer les dettes de l'Angleterre ainsi que celles de l'Écosse; et à protéger les manufactures et pêcheries. Les lois relatives au bien public, à la police et au gouvernement civil seront les mêmes dans tout *le royaume réuni;* la cour de session et toutes les autres cours de judicature de l'Écosse seront maintenues dans leur autorité et

dans leurs priviléges; les offices et les juridictions héréditaires, les offices et les juridictions à vie, ainsi que les *supériorités* seront conservés à leurs possesseurs comme droits de propriété, et de la même manière dont ils en jouissent d'après les lois écossaises; les droits et les priviléges des bourgs royaux de l'Écosse seront maintenus; l'Écosse sera *représentée* dans le parlement de la Grande-Bretagne par seize pairs, et par quarante-cinq membres des communes élus d'après le mode qui sera réglé par le parlement écossais. Tous les pairs d'Écosse seront *pairs de la Grande-Bretagne*, auront rang et séance immédiatement après les pairs anglais de leur ordre créés au moment de la réunion, et avant tous les pairs de la Grande-Bretagne, et de leur ordre qui pourraient être créés après le traité; ils seront d'ailleurs jugés comme les pairs d'Angleterre, et jouiront de tous les priviléges de la pairie anglaise, excepté le droit de siéger dans la chambre des lords s'ils ne font pas partie des seize pairs représentants de l'Écosse. On avait tenu le traité secret avec beaucoup de soin; on le lit dans le parlement écossais; les conditions en sont bientôt divulguées; et à l'instant une fermentation des plus vives s'élève dans tout le royaume d'Écosse. Les *cavaliers* ou *jacobites* avaient prévu depuis long-temps que l'union anéantirait toutes les espérances d'une révolution favorable au prétendant; les pairs voyaient qu'ils allaient

perdre leur dignité et leur crédit en ne jouissant plus du droit de siéger au parlement; les négociants ne doutaient pas que leur commerce ne fût bientôt chargé d'impôts très-pesants, et paralysé par des restrictions, et ne regardaient la faculté de commercer dans les *plantations* ou colonies anglaises que comme un avantage précaire et très-incertain; les éligibles au parlement ne pouvaient supporter l'idée de voir le parlement anéanti et leur influence détruite : « La dignité de la couronne est abandonnée, s'écriait-on de tous les côtés; notre indépendance est sacrifiée par la trahison. Quelques conditions spécieuses qu'on nous présente, peut-on s'attendre à les voir observer par un parlement où les Anglais auront une si grande supériorité? Quels dangers ne courra pas notre Église presbytérienne avec une cour épiscopale et un parlement d'épiscopaux? »

Les puritains même les plus rigides se joignent aux cavaliers, et promettent de s'opposer avec eux à une mesure aussi préjudiciable et aussi ignominieuse pour leur patrie.

C'était un spectacle bien digne de l'attention d'un ami de l'humanité que de voir deux nations braves, indépendantes, libres, jalouses de leurs droits, éclairées et commerçantes, discuter avec toute la chaleur que peut inspirer l'amour de son pays une question aussi importante que celle de leur réunion, et ne vouloir décider que d'après

leurs véritables intérêts un de ces grands changements presque toujours produits par les armes d'un vainqueur ou la volonté irrésistible d'un despote.

« Quels moyens, dit un membre du parlement, » le traité ne fournirait-il pas à un prince entreprenant qui voudrait anéantir les libertés de » la Grande-Bretagne! Si le parlement d'Écosse » peut altérer ou plutôt détruire sa constitution, » le parlement de la Grande-Bretagne ne voudra-» t-il pas s'arroger un pouvoir semblable? Les représentants de l'Écosse dans leur pauvreté dépendront de ceux qui possèdent les moyens les » plus puissants de corruption; et après avoir montré si peu de zèle pour le maintien de leur propre constitution, défendront-ils d'autres lois fondamentales?

» — Quoi! dit le duc d'Hamilton, abandonne-» rons-nous en une demi-heure ce que nos ancêtres ont maintenu pendant tant de siècles aux » dépens de leurs fortunes et de leurs vies? N'y » a-t-il donc ici aucun descendant de ces dignes » patriotes qui combattaient pour la liberté de » leur pays, et soutenaient le grand roi Bruce lors-» qu'il voulait venger la constitution contre les » perfidies de l'Angleterre et l'usurpation de Baliol? » Où sont les Douglas et les Campbell? où sont les » pairs, où sont les barons qui étaient le bouleva» rd de la nation écossaise? Laisserons-nous » périr la souveraineté et l'indépendance de notre

» patrie, lorsque ceux que nous représentons nous » ordonnent de les soutenir, et nous assurent de » leur secours?

» — Je proteste, dit le duc d'Athol, contre une » union par *incorporation*; elle est contraire à » l'honneur, à l'intérêt, aux lois fondamentales, à » la constitution de l'Écosse, aux droits que les » pairs tiennent de leur naissance, aux privilèges » des barons et des bourgs, aux droits, aux pro- » priétés, aux libertés des sujets. » Dix-neuf pairs et quarante-six membres des communes adhèrent à la protestation du duc d'Athol. « Je proteste aussi, » dit le comte Maréchal; aucun successeur à la » couronne d'Angleterre pourrait-il posséder celle » d'Écosse sans se soumettre aux limitations qui » assurent l'honneur du trône écossais, la souve- » raineté du royaume, les fréquentes réunions du » parlement, la puissance de cette assemblée, la » religion de la nation, sa liberté et son com- » merce? »

Quarante-six membres secondent le comte Maréchal. « En consentant, disent avec feu un grand » nombre de patriotes, à l'article du traité qui » porte que les deux royaumes seront représentés » par un seul parlement, nous renverserions notre » constitution pendant que celle d'Angleterre ne » recevrait aucune atteinte. Il est dans toutes les » nations des principes fondamentaux qu'aucune » puissance n'a le droit d'altérer; les droits du par-

» lement sont en Écosse au nombre de ces prin-
» cipes; il ne peut pas y renoncer; aucune puis-
» sance ne peut empêcher ses assemblées, détruire
» ses libertés, ni priver aucun des trois états du
» droit d'y voter; le traité anéantirait le parlement
» d'Écosse, et le sacrifierait à celui d'Angleterre.
» La constitution de la patrie, les droits de la na-
» tion ne peuvent être assujétis aux suffrages d'une
» majorité; ils sont fondés sur la propriété ces
» droits inviolables; ils ne peuvent être changés
» légitimement qu'avec le consentement de tous
» ceux qui ont le droit d'élire et d'être représentés.»

Le marquis d'Anandole et cinquante-deux autres membres protestent aussi avec une grande force contre l'union par *incorporation;* le lord Belhaven expose les malheurs qui résulteraient de cette union dans un discours si pathétique que tous les auditeurs en sont émus jusques à verser des larmes.

Des adresses contre le traité sont présentées au parlement par la *convention* des bourgs, les commissaires de *l'assemblée générale*, la compagnie commerçante en Afrique et dans les Indes, chaque comté, chaque bourg, chaque ville, chaque paroisse; on ne distingue ni whigs, ni torys, ni épiscopaux, ni presbytériens; tous les Écossais s'élèvent contre le traité; le peuple s'abandonne à une sorte de fureur et parle de vengeance; les presbytériens rigides, connus sous le nom de *caméroniens*, nomment des officiers, se forment en régi-

ments, se pourvoient de chevaux, d'armes, de munitions, se rendent à Dumfries, brûlent les articles de l'union dans la place du marché, publient une déclaration, témoignent au duc d'Hamilton un grand attachement, se réconcilient avec les épiscopaux et les cavaliers, et veulent aller à Édimbourg dissoudre le parlement pendant que le duc d'Athol s'assurerait du pas de Stirling avec ses montagnards pour faire communiquer les parties orientales de l'Écosse avec les contrées septentrionales de ce royaume. Édimbourg est dans le plus grand tumulte; la populace veut mettre en pièces le prevôt de la ville, qui a été un des commissaires du traité; on est obligé de placer des gardes autour de l'édifice où les pairs et les communes sont assemblés; le peuple accable le commissaire royal de malédictions; on jette des pierres contre sa voiture; on tire sur ses gardes.

On apprend cependant que des troupes anglaises arrivent sur les frontières, et vont être suivies de troupes de Hollande. Le duc d'Hamilton et d'autres pairs croient qu'il est impossible de résister à la force qui menace l'Écosse. Ils veulent sauver leur patrie. Le duc d'Argyle et ses amis parlent avec force dans le parlement, en faveur de l'union : « Quels avantages, disent-ils, ne retirera » pas l'Écosse du privilége de négocier dans les » *plantations* anglaises et d'être protégée dans son » commerce par une puissante marine! L'union

» ne nous délivrera-t-elle pas à jamais d'un préten-
» dant *papiste* odieux à la nation? Insérons
» dans le traité un article fondamental qui déclare
» la discipline presbytérienne inaltérable à jamais,
» et le seul gouvernement de l'Église d'Écosse :
» la compagnie d'Afrique ne sera-t-elle pas d'ail-
» leurs indemnisée de toutes ses pertes? »

Leurs promesses gagnent dans le parlement un grand nombre d'adversaires. Leurs partisans réveillent l'ancienne animosité entre les presbytériens et les cavaliers. Vingt mille livres sterling sont distribuées avec adresse; les clameurs s'apaisent insensiblement; les résistances diminuent; elles sont vaincues dans le parlement. Les pairs et les communes ratifient le traité dans lequel on insère les articles désirés par les Écossais. Un acte parlementaire règle l'élection des seize pairs et des quarante-cinq membres des communes qui doivent représenter l'Écosse dans le parlement de la Grande-Bretagne, et les Écossais ne paraissent disposés à opposer aucun obstacle à la décision de leur parlement (1706).

La reine, extrêmement satisfaite du succès qu'elle vient d'obtenir, va au parlement d'Angleterre, annonce aux deux chambres que le traité a été ratifié par le parlement écossais avec quelques changements, et le remet à leur examen. « J'espère, ajouta-t-elle, que vous donnerez votre » approbation à l'union des deux royaumes, et je

» me féliciterai comme d'un grand bonheur de » voir un aussi grand et si important ouvrage en- » trepris tant de fois inutilement, terminé sous » mon règne pour la prospérité des deux na- » tions. »

Les communes d'Angleterre, malgré l'opposition de quelques torys, approuvèrent tous les articles du traité. On le porta à la chambre des pairs. Les lords, sur la demande de l'archevêque de Cantorbery, proposèrent qu'on insérât dans l'acte un article qui garantît tous les droits de l'Église anglicane en Angleterre. Cette proposition ayant été adoptée par les communes et sanctionnée par la reine, la discussion relative à l'union commença dans la chambre des pairs en présence de sa majesté (1707) : des objections furent faites avec beaucoup de véhémence par les pairs torys. Le lord Godolphin, d'autres pairs séculiers, l'évêque de Salisbury et deux autres évêques y répondirent avec beaucoup d'éloquence. Un bill solennel de ratification fut adopté par les deux chambres à une très-grande majorité, et sanctionné par la reine avec toutes les marques d'une vive satisfaction.

La reine, en prorogeant ensuite le parlement, lui annonça qu'elle le convoquerait avant peu de mois sous le nom de parlement de la Grande-Bretagne, conformément au traité d'union devenu loi fondamentale des deux royaumes. On rendit

à Dieu des actions de grâces publiques; des adresses de félicitation parvinrent au trône de toutes les parties de l'Angleterre: l'université d'Oxford cependant ne présenta pas d'adresse, et les Écossais gardèrent le silence.

Pendant qu'on préparait ce grand changement dans les destinées de l'Écosse, Louis XIV avait donné le commandement de l'armée de la Moselle à Marsin. Ce maréchal avait reçu l'ordre de seconder sur le Rhin les premières opérations de Villars, et ensuite d'aller en Flandre soutenir les mouvements de l'électeur de Bavière et du maréchal de Villeroi. Le margrave de Bade préparait le siége de Phalzbourg; Villars et Marsin se jettent sur les lignes de la Motter. Le margrave se réfugie derrière les inondations des environs de Druzenheim et de la plaine de Fort-Louis. Villars veut attaquer ce prince; Marsin hésite. Villars l'entraîne, et se précipite à la tête de l'armée au milieu de la plaine submergée. L'ennemi fuit épouvanté; le Fort-Louis est dégagé; le comte de Broglie s'empare de Lauterbourg; Péry reprend Haguenau, qu'il avait défendu avec tant de gloire; et Marsin quitte l'Alsace pour aller vers la Flandre.

Villars place son armée derrière des lignes de redoutes, ayant sa droite au Fort-Louis, et la gauche aux montagnes qui terminent la chaîne des Vosges, s'empare des îles qui environnent

celle où s'élève le Fort-Louis, les fortifie, et rétablit les ouvrages de cette forteresse, démolis après la paix de Ryswick.

Marsin n'avait pas encore joint l'armée française de Flandre. Villeroi, assez présomptueux pour se croire sûr de la victoire, et ne voulant pas partager avec Marsin l'honneur du succès, se détermine à livrer bataille aux alliés. L'électeur de Bavière n'arrive auprès de lui que lorsqu'il n'est plus possible d'éviter le combat. Les Français ont à leur centre le village de Ramillies, garni d'une nombreuse artillerie; c'est contre Marlborough que Villeroi va combattre. Le général anglais fait attaquer Ramillies par douze bataillons et vingt pièces de canon; il ordonne en même temps à une partie de sa gauche de déloger l'infanterie française postée entre des haies. La cavalerie hollandaise et danoise de cette aile gauche charge avec vigueur; mais la maison militaire du roi de France la reçoit si vaillamment qu'elle est obligée de se retirer en désordre. Marlborough la soutient avec son corps de réserve et vingt escadrons qu'il tire de sa droite, placée derrière un marais; il rallie les escadrons rompus; il veut recommencer la charge à leur tête; mais son cheval s'abbat; il est entouré d'ennemis; il va être pris si un corps d'infanterie ne vient le délivrer. Quels effets terribles cependant de l'incapacité du général se succèdent avec rapidité! Le

plus grande partie des mousquetaires français a été taillée en pièces; les troupes placées dans Ramillies ont péri ou sont prisonnières. Le reste de l'infanterie française commence à se retirer en bon ordre, couverte par la cavalerie de l'aile gauche; mais la cavalerie anglaise, étant parvenue à passer le ruisseau qui la séparait de cette cavalerie française, tombe avec tant d'impétuosité sur elle qu'elle la force à se débander et à s'éloigner de l'infanterie, qui, n'étant plus protégée, est massacrée ou mise en fuite malgré tout son courage. Le maréchal de Villeroi et l'électeur de Bavière ne se sauvent qu'avec beaucoup de peine: la déroute est complète dans cette funeste journée. Pendant long-temps il n'y a plus d'armée de Villeroi. Les troupes dispersées se rallient enfin sous les places de Flandre. On évacue Bruxelles, Malines, Gand, Bruges, toutes les villes peu fortifiées, et les vainqueurs entrent dans Anvers presque sans résistance.

Marlborough paraît vouloir s'avancer entre la Lys et la mer, combiner ses mouvements avec ceux des flottes alliées, et pénétrer jusques à Dunkerque. Vauban peut seul sauver la frontière qu'il a si bien défendue il y a seize ans; il arrive à Dunkerque par ordre de Louis XIV. Marlborough était à deux lieues d'Ypres; Ostende était investie. L'électeur de Bavière envoie vers Ypres douze ou quinze mille hommes qu'il a recueillis de la fatale

journée de Ramillies. Vauban avait soixante-treize ans; mais son génie a acquis de nouvelles forces, et son activité est toujours la même. Il fait tracer un camp célèbre derrière des lignes qui s'étendent depuis Dunkerque jusques au fort nommé *Fort-Louis*; des canaux et des inondations couvrent ces lignes, soutenues par les deux forteresses, disposées de manière à faire valoir tous les avantages du terrain, inattaquables presque partout, faciles à défendre, difficiles à bloquer, communiquant avec les places de l'Artois maritime par des routes et des canaux que l'ennemi ne peut couper; et pendant qu'on exécute avec rapidité les travaux dont il a donné le plan, il parcourt toutes les places dont le commandement lui a été confié, les met en état de soutenir un siége, et cache avec soin le moment de son arrivée et celui de son départ dans chacune de ces places, afin que ses ennemis soient incertains sur celle qu'il veut défendre en personne.

Ostende aurait résisté long-temps, malgré la faiblesse de ses fortifications, si les habitants avaient secondé le courage du gouverneur le comte de Ramotte et de sa garnison; mais lorsque les bombes commencent à mettre le feu aux maisons, ils s'insurgent contre les Français. La superstition ajoute au danger du soulèvement; les fours de munition ont d'ailleurs été détruits. La garnison manque de pain; presque tous les

fusils sont hors de service; les Français sont obligés de capituler; mais la valeureuse fermeté du comte de La Motte et de ses compatriotes empêche que la garnison ne soit prisonnière de guerre.

Marlborough cependant n'ose pas tâcher de surmonter les difficultés que Vauban lui oppose; il cède pour ainsi dire au génie de ce grand homme, quitte le bassin de l'Yper que protége Vauban, va dans celui de la Lys; et M. d'Owerkerque étant venu le joindre après avoir pris Ostende, il assiége Menin. M. de Caraman soutient avec honneur dix-huit jours de tranchée ouverte, et n'espérant aucun secours, rend la place, mais obtient de conserver à la France et de ramener à Douai onze bataillons d'infanterie et un régiment de dragons renfermés avec lui, et qui sortent avec tous les honneurs de la guerre.

Dendermonde et Ath sont pris après Menin.

Quels malheureux résultats de la défaite de Ramillies! et combien ils auraient été plus funestes encore sans l'habileté protectrice de Vauban!

Aucun de ces résultats n'échappe aux ennemis de la France; Marlborough reçoit les remerciements des deux chambres du parlement d'Angleterre. Un acte parlementaire rend ses honneurs héréditaires sur la demande des pairs du royaume, et les drapeaux et les étendards pris à Ramillies

sont placés à Guildhall, comme on avait placé ceux de Blenheim dans la salle de Westminster.

Le duc de Vendôme avait attaqué dans leurs quartiers de Calcinato les Autrichiens commandés par le général Raventzlau, en l'absence du prince Eugène; ses troupes avaient essuyé, à la portée du pistolet le feu de l'ennemi, et n'y avaient répondu qu'avec la baïonnette. Les Autrichiens avaient été battus; Eugène arriva, recueillit les débris de son armée, remonta la vallée de la Chièse et du Mincio, fit le tour du lac de Gorda, passa l'Adige, descendit le long de la rive gauche de ce fleuve, et s'arrêta à Saint-Martin. Vendôme, après avoir laissé des troupes pour garder les défilés de Salo et de la roue d'Anfo, courut vers l'Adige, s'empara des passages, campa entre l'Adige et le Mincio, en face des Autrichiens, et ne négligea rien pour couvrir, conformément à ses instructions, le siége de Turin, que faisait le duc de La Feuillade. Ce duc, bien loin de se conformer au projet fait par Vauban pour le siége de Turin, dont ce maréchal avait dans le temps perfectionné les fortifications, avait pris devant la citadelle de cette ville la même position que l'année précédente. Le duc de Savoie, qu'on a supposé trop bien instruit des secrets du gouvernement français et de ceux de ses généraux, avait, avant l'arrivée du duc de La Feuillade, fait construire en avant de la citadelle et d'un ouvrage à corne de

la porte dite de Suse, des lunettes précédées d'un glacis contreminé; il avait aussi divisé la citadelle en deux par un retranchement, et caché les bastions par des contre-gardes; mais La Feuillade ne voit que sa belle armée, son artillerie nombreuse, ses huit brigades d'ingénieurs et son corps de mineurs augmenté d'une quatrième compagnie. Son beau-père Chamillard, ministre de la guerre et si protégé par la marquise de Maintenon, n'avait rien négligé pour procurer de grands succès à son gendre. La Feuillade fait investir Turin et commencer des lignes. On lui a reproché d'avoir laissé son investissement imparfait, mal placé ses batteries, négligé sur la rive droite plusieurs défilés par lesquels le duc de Savoie correspondait avec la place et lui envoyait des poudres, et perdu des jours précieux à s'emparer de plusieurs villes ou postes voisins, ainsi qu'à poursuivre dans les montagnes le duc de Savoie, qui lui donnait quelquefois l'espoir de le prendre afin de le détourner plus long-temps du siége.

Le désastre de Ramillies oblige la cour de France à rappeler Vendôme d'Italie; et à l'envoyer commander dans la Flandre; le duc d'Orléans, neveu de Louis XIV, passe les Alpes pour remplacer Vendôme : il visite les lignes de Turin, désapprouve les opérations ; mais, voyant le siége avancé, se contente de modifier le plan de La Feuillade.

A peine le prince est-il parti que La Feuillade reprend son dessein de prendre Turin par la mine. Ses troupes se logent au pied des chemins couverts, après cinquante-huit jours de tranchée ouverte; mais il apprend que plusieurs centaines de mulets chargés de poudre sont entrées dans la ville par les défilés mal gardés de la rive droite; et ce n'est que de ce moment qu'il rend complet l'investissement de la place.

Louis XIV, inquiet sur les longueurs du siége, consulte Vauban, qui était revenu de la Flandre maritime; ce grand homme offre au monarque d'oublier qu'il est maréchal de France, et d'aller servir sous La Feuillade : le duc l'apprend, ne veut pas partager la gloire d'un succès dont il ne doute pas, répond qu'il veut prendre la ville à la Coëhorn, et les offres de Vauban sont refusées.

La Feuillade reste inébranlable dans ses résolutions; ce n'est qu'après soixante et quinze nuits de tranchée qu'on donne l'assaut aux dehors du front d'attaque; on les emporte; mais les assiégés reprennent ces ouvrages, déblaient le pied des brèches, remplissent les fossés de bûchers en feu, et jettent sur ces bûchers enflammés des huiles et des résines.

Le prince Eugène avait surpris un passage du Bas-Adige; d'Orléans confère à Milan avec Vendôme; Eugène franchit le Tartaro, et se montre

sur la rive droite du Pô; d'Orléans et le maréchal de Marsin, qui l'a accompagné avec de grands pouvoirs, rassemblent leurs troupes, demandent des renforts à La Feuillade, laissent sur le Mincio le comte de Médavi, et se portent derrière la Parmégiana sur la route du prince Eugène, qui traverse le Tanaro, la Secchia, le canal de Lédo, et se met en bataille, vis-à-vis l'armée française : aucune des deux armées n'ose franchir le lit vaseux et encaissé de la Parmégiana. Eugène prend Reggio, Coreggio, Carpi, et ordonne au prince de Hesse, qu'il a laissé sur l'Adige, de marcher vers le Mincio. D'Orléans et Marsin courent au secours de Médavi; Eugène, qui, par ce mouvement des Français, a obtenu ce qu'il voulait, passe la Lenza, et s'avance vers le Piémont. Les généraux français l'apprennent, et, faisant monter leur infanterie sur des chariots, cherchent à prévenir les Autrichiens à Stradella, que La Feuillade doit avoir occupé; mais le prince Eugène s'en est emparé, et court au Tanaro. La tête de l'armée française l'y devance; d'Orléans propose de se placer entre Valence et Alexandrie, et d'attaquer l'ennemi lorsqu'il voudra passer la rivière. La Feuillade, qui a quitté le siége de Turin, combat l'avis du duc d'Orléans; Marsin décide que l'armée s'enfermera dans les lignes de la capitale du Piémont. Elle marche vers ces lignes; Eugène passe le Tanaro sans obstacle, se réunit au duc de Savoie,

et s'empare d'un grand convoi destiné pour les Français.

L'armée d'Orléans, de Marsin et de La Feuillade continue le siége; Eugène passe le Pô, tourne autour des assiégeants, traverse la Doire, et campe entre cette rivière et la Stura vis-à-vis de lignes dont il connaît la faiblesse. Le duc d'Orléans a proposé en vain d'attaquer les Autrichiens en flanc ou au passage des rivières; Marsin et La Feuillade s'y sont opposés.

Le lendemain Eugène attaque les Français; Marsin refuse de le croire; d'Orléans l'entraîne sur le champ de bataille: le maréchal est frappé comme d'un coup de foudre; le duc d'Orléans envoie aux quartiers l'ordre d'avancer; La Feuillade craint que la ville ne soit ravitaillée, retient les troupes, rend inutiles quarante-huit bataillons placés sur les hauteurs de la rive droite du Pô. D'Orléans soutient l'attaque avec les soldats qu'il peut rassembler; Marsin est blessé à mort et fait prisonnier; La Feuillade est hors d'état d'agir; le duc d'Orléans, malgré deux blessures qu'il reçoit, arrête encore les Autrichiens; Le Guerchois, à la tête de sa brigade de vieille marine, repousse trois fois les ennemis, et encloue leurs canons; à la fin il est écrasé; la confusion règne dans l'armée française; elle abandonne l'artillerie de siége, met le feu aux magasins, se retire en désordre sur la rive droite du fleuve. Eugène entre victo-

rieux avec le duc de Savoie dans Turin, qu'il a délivré.

Le duc d'Orléans veut rejoindre Médavi, défendre la partie du Piémont qui lui reste, le Milanais, le duché de Mantoue, celui de la Mirandole, obliger l'ennemi à un grand nombre de siéges, et attendre une occasion favorable de reprendre l'offensive; mais la résistance des officiers généraux et de faux avis s'opposent à l'exécution de son noble et courageux dessein.

L'armée française remonte les Alpes; Médavi remporte à Castiglione une victoire inutile contre le prince de Hesse; les places du Piémont se rendent; Médavi reçoit l'ordre de remettre au prince Eugène les forteresses des duchés de la Mirandole, de Mantoue et de Milan; il va ramener en France son armée et les garnisons de ces forteresses : l'Italie est perdue pour Louis XIV comme la Bavière et la Belgique; et les noms de *Hochstett*, de *Ramillies* et de *Turin* sont écrits en traits de sang dans l'histoire des malheurs de la France.

Philippe V avait voulu enlever la Catalogne à son rival, et prendre Barcelonne, dans laquelle était l'archiduc; le maréchal de Tessé commandait sous ses ordres l'armée de terre. Lappara, qui avait pris cette ville en 1697, devait diriger les attaques : Philippe traversa sans obstacle tous les défilés où son armée aurait pu être arrêtée; M. de Légal l'attendait à la vue de la place avec les troupes du

Roussillon; et le comte de Toulouse était devant le port avec vingt-deux vaisseaux. L'archiduc conçut des craintes; mais, rassuré par le dévouement des habitants et par celui du clergé, il se hâta de prendre les mesures que la défense exigeait. On a même écrit que, voulant profiter du fanatisme du peuple et en augmenter l'ardeur, il avait feint d'avoir reçu des inspirations, et prophétisa la délivrance de la place. On arbora l'étendard de Sainte-Eulalie, patrone de la ville; à ce signal d'un grand danger et d'une intervention céleste, les prêtres, les moines, les femmes même coururent aux armes, et travaillèrent aux fortifications; les miquelets parurent sur les sommets des montagnes, se mêlèrent aux assiégés, qui s'étaient jetés sur les tranchées, et, sans cesse repoussés, revenaient avec enthousiasme braver la mort, et chercher en quelque sorte la palme du martyre. Péterborough entra dans la ville avec une partie de ses troupes; Lappara, ayant voulu reconnaître par lui-même l'effet de ses batteries, eut le corps traversé par une balle, et reçut la mort qu'il avait si souvent affrontée avec tant d'audace: le fort de Mont-Joui ne fut pris qu'après vingt jours de tranchée; on perdit beaucoup de temps à reconstruire des batteries trop éloignées de la ville, et à régler de malheureuses prétentions qui s'élevèrent entre les officiers qui commandaient l'artillerie du siége et celle de l'armée; la brèche fut faite néanmoins,

après trente-deux nuits de tranchées; mais les assiégés avaient chaque nuit déblayé les décombres; les terres étaient restées à pic, et presque toute l'artillerie était hors de service. Une flotte ennemie parut; mit en fuite celle du comte de Toulouse, ravitailla la place, et y débarqua trois mille hommes. Philippe voulut néanmoins faire attacher le mineur, et préparer l'assaut; mais le découragement s'était mis dans l'armée. Tessé et tous les généraux, excepté Légal, furent d'avis de la retraite. *Je veux vaincre ou périr*, s'écria Philippe. Il fut cependant obligé de céder, et d'ordonner cette retraite à laquelle il aurait préféré la mort; on fut contraint d'abandonner l'artillerie, les munitions, les vivres, l'hôpital même; et tous les passages du côté de l'Aragon étant occupés par les miquelets, on s'approcha des frontières de France. Les Barcelonais et des miquelets, livrés à leur furieux fanatisme, voulaient massacrer les malades et les blessés qui n'avaient pu suivre Philippe. Péterborough, se couvrant de nouveau d'une gloire immortelle, les arracha à leur rage infernale.

L'Aragon se déclara pour l'archiduc comme la Catalogne et le royaume de Valence. Philippe V, opposant à la fortune une constance admirable, et bien digne d'un élève de Fénelon, laissa dans le Roussillon les débris de son armée, vola vers Bayonne, rentra en Espagne, et alla joindre le

maréchal de Berwick, que le mérite de ce général lui avait rendu cher malgré toutes les intrigues, ainsi que toutes les préventions, et qui défendait les frontières de la Castille du côté du Portugal.

Les Anglais et les Portugais réunis, étant supérieurs en nombre à l'armée de Berwick, avaient pris Alcantara, Ciudad-Rodrigo, Salamanque, et s'avançaient vers Madrid. La reine se retire à Burgos avec les tribunaux de la capitale; son courage était digne de celui de Philippe et de la nation anglaise. *Nous avons encore des villes*, disait-elle à ceux qui voulaient lui inspirer de nouvelles alarmes. *Si nous les perdons, chassée la dernière, j'irai dans les montagnes, et je gravirai de rocher en rocher avec mes enfants dans mes bras.* Elle enrôlait elle-même de braves Espagnols, et leur disait: *Mes enfants, ne m'appelez pas votre reine; appelez-moi plutôt la femme d'un pauvre soldat.*

Philippe va avec Berwick vers les sources du Duero, et les alliés proclament l'archiduc roi des Espagnes; mais Louis XIV, malgré les revers qui l'accablent, envoie des renforts à son petit-fils. Philippe a un secours bien plus puissant encore, l'affection des habitants de la Castille. *Je périrai*, leur dit-il, *à la tête de mon dernier escadron, et je n'abandonnerai qu'à la mort mes chers et fidèles Castillans.*

Il reprend l'offensive avec Berwick, rentre dans

Madrid; et le maréchal poursuit les alliés, qui se réfugient dans le royaume de Valence. Ces mêmes alliés se rendent maîtres d'Alicante, et veulent soumettre les évêques de Murcie et d'Orihuela, qui, à la tête de leurs diocésains, combattent pour Philippe; mais Berwick délivre Murcie et reprend Carthagène, pendant que, sur les frontières du Portugal, le marquis de Bay enlève Alcantara.

L'empereur Joseph avait, pendant les événements de la Flandre, de l'Italie et de l'Espagne, poursuivi la vengeance de la maison d'Autriche contre l'électeur de Bavière et celui de Cologne, fidèles alliés de la France; le collége des électeurs de l'Empire avait eu la faiblesse de consentir à leur proscription; la sentence impériale du *ban* de ces deux électeurs avait été prononcée à Vienne et publiée avec beaucoup de solennité; le collége des princes avait à la vérité protesté contre cette sentence comme ayant été rendue sans qu'on eût pris son avis; mais Joseph l'avait apaisé en lui promettant de soumettre incessamment à la diète le projet d'une capitulation perpétuelle, désirée depuis long-temps par les états de l'Empire. Il fit transférer à Clagenfurt, en Carinthie, les quatre fils aînés de l'électeur de Bavière, et ordonna qu'on les y élevât sous un ancien nom de leur maison, celui de comtes de Wittelspach; il distribua une grande partie des états de Bavière à l'évêque de Passaw, à celui d'Augsbourg, au duc de

Wurtemberg, à la ville d'Ulm, réunit à la Bohême une portion du Haut-Palatinat, accorda à la ville de Nuremberg la forteresse de Rotenberg, dont il avait fait démolir les fortifications, donna à ses ministres un grand nombre de seigneuries des domaines de l'électeur, et incorpora à la Haute-Autriche le district de Burghausen, situé sur les rives droites de la Saltza et de l'Inn (1706).

Dès le commencement de la campagne suivante, une victoire célèbre, remportée en Espagne, punit pour ainsi dire les Autrichiens de la proscription de l'électeur de Bavière. Le duc d'Orléans devait prendre le commandement de l'armée du maréchal de Berwick. Le maréchal l'attendait, et avait refusé le combat : les alliés l'attaquèrent auprès d'Almanza ; il fut vainqueur, et la défaite des alliés fut le commencement d'une suite de succès des armes de Philippe.

Ces succès furent d'autant plus grands et plus nombreux qu'après cette bataille d'Almanza, où le marquis d'Avaray, le chevalier d'Asfeld et le régiment du Maine se distinguèrent d'une manière remarquable, l'armée ennemie, composée de plus de trente mille Portugais, Anglais, Hollandais et Allemands, se trouva, suivant plusieurs historiens, réduite à six ou sept mille. Les Portugais particulièrement furent presque tous blessés mortellement, ou tués, ou faits prisonniers. Cette perte fut une grande calamité pour le Portugal, et une grande

cause de chagrin pour son jeune roi, Jean V, qui avait succédé depuis quatre mois ou environ à son père, Pierre II, et commençait à se faire connaître par son humanité, son zèle pour la justice, la facilité qu'il donnait à tous ses sujets de parvenir jusques à lui, la fermeté avec laquelle il réprimait ou punissait les exactions des grands, son attention à ne rien négliger de ce qui pouvait contribuer au bien-être des Portugais, et sa constance à maintenir les mesures adoptées par son père pour que les fruits, les légumes et toutes les récoltes répondissent par leur abondance et leur bonté à la fertilité du sol et à l'heureuse influence du climat.

Mais la France venait de faire une perte irréparable : Vauban avait cessé de vivre. On aurait pu graver sur sa tombe, et l'admiration a gravé dans tous les cœurs ces paroles remarquables : *Le plus honnête homme et le plus vertueux de son siècle*, dit le duc de Saint-Simon; *et avec la réputation du plus savant dans l'art des siéges et de la fortification, le plus simple, le plus vrai, le plus modeste, le premier des ingénieurs, le meilleur des citoyens*, dit Voltaire; *un Romain qu'il semblait que le siècle de Louis XIV eût dérobé au plus heureux temps de la république*, dit Fontenelle en prononçant son éloge devant l'académie dont Vauban était membre.

Le bouclier de la France était brisé. Les Autrichiens s'étaient emparés du royaume de Naples;

une armée des alliés menace la Provence et le Dauphiné ; une flotte anglo-batave paraît sur les côtes de Provence; les alliés veulent s'emparer de Toulon pour ruiner la marine française. Le maréchal de Tessé va pourvoir à la défense d'une place aussi importante. La ville n'avait qu'une enceinte; son chemin couvert n'était qu'une masse de terre informe. Les alliés espéraient franchir d'autant plus aisément ces faibles obstacles, qu'ils ne doutaient pas que la Provence accablée d'impôts ne se soulevât, ne rallumât dans les Cevènes le feu de l'insurrection, et ne livrât les provinces méridionales de la France à toutes les horreurs d'une guerre étrangère, civile et religieuse.

Saint-Pater est nommé gouverneur de la ville; Niquet, directeur des fortifications, et de Chaumont, ingénieur en chef, palissadent le chemin couvert, minent les glacis, construisent quelques ouvrages en avant du front d'attaque, retranchent les bastions, fortifient les maisons de la ville voisines de l'enceinte pour en former un dernier retranchement. Les Toulonais dépavent les rues, couvrent leurs cuves de fumier, entourent leurs demeures de cuves remplies d'eau ; on rase les faubourgs, on détruit les bastides et les plantations voisines des glacis ; de Lausières d'Astier établit le camp retranché de Sainte-Anne, l'appuie d'un côté à la place, de l'autre à des montagnes escarpées, le divise en deux par des lignes, et une partie de

l'armée y entre sous les ordres de Goëbriant; on garnit de retranchements les hauteurs de Sainte-Catherine et la montagne de la Croix de Faron; les magasins de la marine sont évacués; on fait partir les galères; on coule les vaisseaux auxquels l'ennemi peut mettre le feu; et deux vaisseaux du premier rang, échoués près du rivage, *bastingués* et *blindés*, avec des poutres, et entourés de petits bâtiments qui leur servent d'enveloppe et d'estacade, sont comme deux forts destinés à battre la plaine et à prendre des revers sur le front d'attaque.

Les alliés avaient passé sans obstacle le col de Tende, le Var, les bois de Lesterel; ils arrivent devant Toulon; leur flotte prend Hières, l'île de Poquerolles, et fait son débarquement auprès de la ville qu'ils veulent assiéger. Le prince Eugène et le duc de Savoie prennent les hauteurs de Sainte-Catherine, de Faron, de la Malgue, ainsi que les forts de Sainte-Marguerite et de Saint-Louis, qui défendent la rade. Deux navires et quelques maisons sont incendiés; mais le camp de Sainte-Anne paraît inattaquable aux alliés. Les troupes de ce camp et la garnison font sans cesse des sorties terribles; les retranchements, les vaisseaux échoués couvrent de feux les lignes et les batteries des assiégeants. Le maréchal de Tessé arrive avec de nouvelles troupes; il veut reprendre les hauteurs de Sainte-Catherine et du Faron: Goëbriant, Dillon, Broglie et le frère du maréchal con-

duisent les colonnes; on chasse les alliés de ces hauteurs, on encloue leurs canons, on rase leurs ouvrages, on annonce que le duc de Bourgogne et le duc de Berri accourent au secours de la place, et le prince Eugène et le duc de Savoie sont obligés de lever le siége.

Tessé aurait pu harceler leur armée, la couper et la réduire aux extrémités les plus fâcheuses au milieu des défilés et des bois d'une province restée fidèle, et dont les paysans avaient pris les armes contre les étrangers; mais Louis XIV n'avait plus la force de régner. Des ordres de la cour paralysent les mouvements de Tessé; les alliés font sans obstacle une retraite aussi longue que dangereuse, et terminent la campagne par la prise de Suze (1707).

Villars commandait sur le Rhin. Auprès de la rive droite de ce fleuve étaient les fameuses lignes de Stollhoffen; elles descendaient du haut des montagnes jusques au Rhin, et coupaient la plaine qui sépare ce fleuve de la chaîne de la forêt Noire. Des ravins, des inondations, une enceinte couverte par un glacis, et protégée par des redoutes avancées rendaient inattaquable le front de ces lignes; elles suivaient le cours du Rhin en se maintenant sur le sommet des élévations depuis Stollhoffen jusques à Philisbourg. Le fleuve leur servait d'avant-fossé; et des îles retranchées, coupées, couvertes de redoutes et garnies d'artillerie, étaient comme

des ouvrages extérieurs de ces lignes célèbres. Les alliés avaient perdu l'île de Marquisat; mais ils avaient élevé devant cette île un amphithéâtre de nouveaux ouvrages, et leur sécurité était telle que le margrave de Bade avait fait bâtir le château de Radstadt au milieu de ces lignes comme dans une forteresse inaccessible. Une île seule n'était pas occupée; c'était celle de Neubourg, à l'embouchure de la Lauter: elle pouvait servir à cacher quelques bateaux; et vis-à-vis de cette île était, entre le fleuve et les lignes, une bande de terre basse souvent inondée, et négligée par les alliés. De Chermont et les ingénieurs qui étaient sous ses ordres, avaient depuis long-temps donné divers plans d'attaque des lignes. Le comte de Broglie forme, d'après ces plans, un projet que le maréchal de Villars s'empresse d'adopter. Le maréchal annonce une grande fête, qu'il veut donner à Strasbourg; la nuit qui précède cette fête, des voitures chargées d'un train de bateaux s'avancent vers les îles de Dalunde, de Marquisat et de Neubourg: toutes les communications sont interrompues, et les alliés dans la plus grande sécurité. Le bal commence; chaque officier reçoit son instruction, et court à la tête de sa troupe. A la pointe du jour, le maréchal passe le Rhin, et fait une fausse attaque contre les lignes entre le fleuve et la montagne Noire. Le comte de Broglie traverse le Rhin vis-à-vis de l'île de Neubourg, se retranche sur la rive droite, jette

un pont, reçoit le reste de ses troupes, attaque les lignes et les force; Vivarès et Pery passent aussi le fleuve. Les alliés, menacés de toutes parts, troublés, inquiets, et ne sachant quels points ils doivent préférer de défendre, se retirent avec précipitation. Villars les poursuit, rase les lignes, rétablit un ancien pont vis-à-vis le Fort-Louis, prend Schondorff, met à contribution toutes les contrées situées entre le Rhin, le lac de Constance, le Mein et la Reidnitz, et aurait porté bien plus loin ses drapeaux triomphants s'il n'avait été obligé d'envoyer une partie de son armée au secours de la Provence, et si les Saxons n'étaient venus se réunir à l'armée des alliés; arrêté au milieu de ses victoires, il est forcé à revenir sur le Rhin, et à défendre l'Alsace.

L'année suivante, l'électeur de Bavière et le maréchal de Berwick avaient pris le commandement de l'armée du Rhin, à la tête de laquelle l'électeur espérait recouvrer ses états avec d'autant plus de facilité qu'ils étaient opprimés par l'Autriche; Villars allait commander dans le Dauphiné; et le duc de Bourgogne, secondé par le duc de Vendôme, qui l'accompagnait, devait enlever les villes de Gand et de Bruges, dans lesquelles on avait des intelligences, prendre ensuite l'offensive, et reconquérir les contrées situées entre la mer et l'Escaut.

Les alliés ayant aussi résolu de porter en Flandre

le principal théâtre de la guerre, le prince Eugène rassembla son armée à Coblentz, laissa l'électeur de Hanovre vis-à-vis l'électeur de Bavière, et partit pour aller en Flandre joindre le duc de Marlborough. Le maréchal de Berwick se sépara aussitôt de l'électeur de Bavière, traversa les Ardennes et courut vers le Hainaut avec une partie de l'armée du Rhin. Les ducs de Bourgogne et de Vendôme dérobèrent une marche à Marlborough, passèrent la Senne et la Dender, firent garder les passages et détruire les gués de cette dernière rivière, envoyèrent un détachement qui s'empara de la ville et du château de Gand; et le comte de La Mothe avec un corps détaché se saisit de Bruges, prit d'assaut le fort de Pflaffendaël auprès d'Ostende, masqua cette place, et assura la communication de Gand et de Bruges avec Ypres et Nieuport. Mais bientôt, pour le malheur de la France, le duc de Bourgogne, qui, malgré son esprit, ses talents et ses lumières, avait besoin de trouver dans les autres l'expérience qui lui manquait, eut moins de confiance dans Vendôme que dans un conseil de généraux. Vendôme, souvent contrarié par des avis différents du sien, dégoûté par des préférences qui le blessaient et qu'il croyait funestes, moins sensible aux charmes d'une gloire qu'il devait partager, parut avoir moins de ces inspirations soudaines qui l'avaient si souvent délivré des périls dans lesquels l'avait jeté sa non-

chalance naturelle. Son génie languit; il combattit moins sa malheureuse négligence, il n'y eut plus d'ensemble dans les plans, de suite dans les projets, de rapidité dans l'exécution. La force de l'armée était pour ainsi dire paralysée; et la France, au milieu de tous les maux qui l'accablaient, devait encore avoir à gémir de cette anarchie militaire, suite si funeste et presque nécessaire des gouvernements faibles et délaissés à des mains inhabiles.

Les Français, après plusieurs incertitudes, reçurent, contre l'avis de Vendôme, l'ordre de traverser l'Escaut à Gavern. Marlborough et Eugène passèrent la Dender à Lessines, traversèrent l'Escaut sous Oudenarde; et une bataille s'étant engagée au milieu des hésitations des généraux français, l'armée du duc de Bourgogne fut battue. La nuit, la confusion et le découragement ayant augmenté la déroute, un grand nombre de Français périrent sur le champ de bataille, cinq mille hommes tombèrent au pouvoir des alliés, deux mille séparés de leurs corps se réfugièrent à Tournai ou à Lille, le gros de l'armée se retira sur Gand. Vendôme protégea sa retraite à la tête d'une arrière-garde, et ce prince, ayant retranché ses troupes derrière le canal qui va de Gand à Bruges, mit à contribution la Flandre hollandaise, et menaça les forteresses du bas Escaut, qui ouvrirent leurs écluses, et inondèrent tout le pays (1708).

Marlborough rétablit la communication entre Menin et Ostende, tint en échec Gand et Bruges, menaça Lille et Ypres, et envoya des partis lever des contributions dans la Flandre et dans l'Artois. Le maréchal de Berwick, ayant reçu des ducs de Bourgogne et de Vendôme un détachement de cavalerie, chassa les partis qui désolaient l'Artois, et jeta ses dragons et son infanterie dans Lille et dans Tournai, dont les alliés paraissaient vouloir faire le siége.

Le maréchal de Boufflers, gouverneur de la Flandre, demande à Louis XIV d'aller défendre Lille, cette place si importante pour la sûreté de la France; le roi accepte son offre, et le maréchal court se renfermer dans la ville qu'il veut conserver à sa patrie. Il a soixante-quatre ans; mais son activité est admirable comme son courage. Neuf mille hommes formaient la garnison; huit cents invalides veulent leur donner l'exemple de tous les dévouements, et la garnison veut les surpasser. Boufflers forme quatre bataillons des soldats séparés de leurs corps dans le combat d'Oudenarde. Les artificiers de la ville sont réunis aux bombardiers; on organise en compagnies et on divise en ateliers les armuriers et les ouvriers en bois et en fer. Des tireurs choisis dans tous les corps sont chargés du service des *arquebuses à croc* qu'on met en état d'être portées et manœuvrées par un seul homme; l'artillerie est commandée par La Frézelière, et l'arme du génie par Dupuy-Vauban.

On devait la citadelle et quelques dehors de la place au fameux Vauban ; mais l'enceinte et la plupart des ouvrages extérieurs étaient vieux, défectueux et négligés depuis long-temps. On les répare; on y ajoute de nouveaux ouvrages; on mine les glacis; on tend l'inondation ; on ne laisse qu'une plaine rase en avant des fronts d'attaque; le zèle est si grand qu'on achève en quinze jours ce qui paraissait devoir exiger trois mois. La caisse et les magasins militaires étaient presque vides; Boufflers engage tous ses biens pour trouver des fonds. Le pays quoique ravagé fournit des subsistances; le commerce ouvre ses magasins; les habitants se préparent à éteindre les incendies; la ville n'est réunie à la France que depuis trente ans; mais l'ardeur qu'elle témoigne ferait croire qu'elle a toujours été française.

Le prince Eugène cependant investit cette place; et Marlborough se poste de manière à protéger les convois que Bruxelles et Oudenarde doivent envoyer à Menin, dépôt de l'armée assiégeante. Les ducs de Bourgogne et de Vendôme sont joints derrière la Viane par le maréchal de Berwick. Marlborough se hâte de repasser l'Escaut, et va derrière la rivière de la Marque se réunir au prince Eugène.

Ce prince avait ouvert la tranchée des deux côtés de la basse Deule, sur les fronts de la Madeleine et de Saint-André. Des ponts liaient ces deux attaques; l'artillerie et les munitions remontaient jus-

ques à la tranchée par la Lys et la Deule; cent vingt pièces de canon et soixante mortiers étaient en batterie; et néanmoins, après quatorze jours de tranchée, les assiégeants étaient encore au pied des glacis; les Français avaient disputé long-temps des moulins et d'autres positions fortifiées à la hâte; des batteries situées sur les ailes des attaques, et dont on changeait souvent la place, foudroyaient l'artillerie des alliés; le canon, la mousqueterie, les arquebuses couvraient de feu les têtes des sapes, et la garnison dans ses sorties chassait les sapeurs, renversait les gabions et comblait la tranchée.

L'armée française passe l'Escaut, va camper sous Tournai, et tout fait croire qu'elle va tâcher de forcer les lignes des alliés. Si Vendôme ou Berwick eût dirigé seul les mouvements des Français, les alliés auraient été obligés de lever le siége. Mais ces deux grands généraux ne peuvent s'accorder: ils soutiennent leur avis, Vendôme avec violence, et Berwick avec une insurmontable opiniâtreté. Vendôme l'emporte; et le duc de Bourgogne décide que l'on remontera la Marque, et qu'on attaquera les ennemis entre cette rivière et la haute Deule. Mais quelle route suivra-t-on? Vendôme veut se porter sur Cisoing, et côtoyer la Marque. « Nous ne trou-» verons le long de cette rivière que des bois et » des marécages, lui dit le duc de Bourgogne, » averti par des cultivateurs du voisinage, et l'en-

» nemi pourra tomber sur nos flancs par les ponts » de Bouvines et de Tressin. » Vendôme attribue ces observations à Berwick, s'emporte, interroge lui-même les cultivateurs, et d'après leur avis fait décider qu'on prendra le chemin d'Orchies.

L'armée française arrive à Mons-en-Puelle; les alliés étaient campés entre Noyelle et Fretain; leurs ailes aboutissaient aux marais de la Deule et de la Marque; des lignes et des ouvrages retranchés couvraient leur front; on voyait en avant une plaine étroite, sur laquelle l'armée française ne devait pas pouvoir se développer, et au-delà étaient des bois au milieu desquels on ne pouvait qu'avec beaucoup de temps ouvrir des routes aux colonnes. Vendôme néanmoins, ardent et audacieux comme dans toutes les grandes circonstances qui donnaient à son génie toute son élévation, veut forcer le camp des ennemis. Berwick déclare le camp inattaquable; tous les généraux sont de l'avis de Berwick. Vendôme persiste et veut combattre. Le duc de Bourgogne, dans une terrible perplexité, envoie demander les ordres de son grand-père. Mais voyez comment un gouvernement asservi par des hommes inhabiles et imprévoyants peut amener une grande nation jusques aux bords de l'abîme. Le monarque, dans l'âme duquel de grands souvenirs réveillent une noble fierté, et tant d'autres qualités éminentes qui ont fait pendant si long-temps la gloire de la France,

rappelle la maxime de Turenne, *qu'il faut hasarder une bataille pour sauver les grandes places*, et veut qu'on attaque à tout prix. Le duc de Bourgogne lui adresse de nouvelles observations. Le roi envoie Chamillard à son petit-fils; quel sujet de réflexions! Chamillard va prononcer entre Vendôme et Berwick. Le ministre décide le combat; on canonne les retranchements de l'ennemi; les boulets se perdent dans les terres des parapets. Les alliés ont profité de la perte d'un temps très-long pour hérisser leur front de nouveaux ouvrages; Chamillard, le roi, d'après le rapport de son ministre, et Vendôme lui-même renoncent au projet d'attaquer des lignes devenues formidables; et les alliés continuent sans combat le siége d'une des plus grandes villes de guerre, entre une brave et nombreuse garnison dirigée par Boufflers et une valeureuse armée qu'aurait pu si bien commander le vainqueur d'Almanza, ou le célèbre rival d'Eugène (1708).

Les alliés attaquent les chemins couverts; mais après une action très-vive et rendue très-meurtrière par les mines, les feux de la place et la bravoure des assiégés, ils ne peuvent se loger que sur les saillants des tenaillons et des ouvrages à corne.

Ils unissent leurs logements par des parallèles, s'étendent à la sape le long des glacis, agrandissent les brèches et commencent le passage du fossé des tenaillons.

Les ducs de Bourgogne, de Vendôme et de Berwick, voulant les empêcher de recevoir les convois qui leur sont nécessaires, ramènent leurs troupes sous Tournai, établissent leur quartier général au Saulchoi, s'étendent le long de l'Escaut, gardent le chemin de Bruxelles, masquent Oudenarde, et font ouvrir les écluses de Nieuport afin d'inonder la communication d'Ostende avec Menin. Malheureusement pour les Français, les inondations sont tendues à un niveau trop bas; les routes ne sont pas couvertes d'eau. Les alliés prennent le poste de Lelfingue, et leurs chariots vont à Ostende chercher les munitions qu'on y a débarquées pour eux. Le comte de La Mothe est envoyé avec un corps de troupes pour s'emparer de ces chariots, voit trop tard combien l'inondation est imparfaite, est prévenu par les ennemis à Oudemborgh, dont il voulait se rendre maître, apprend que le convoi parti d'Ostende à son insu s'avance vers Menin, le poursuit, atteint l'escorte derrière un bois au fond d'une trouée, dont les côtés sont garnis de fusiliers, perd du temps à la canonner, l'attaque au fond de la trouée, a ses troupes exposées de front et sur leurs flancs, ne peut vaincre l'escorte, se retire à Bruges et laisse échapper un convoi dont la prise eût sauvé la ville de Lille.

Les assiégeants emploient en vain la mine, la sape et les attaques de vive force; le canon de la

place et plusieurs batteries flottantes les empêchent d'achever leurs ponts sur les fossés des tenaillons. Ils emportent néanmoins ces ouvrages après plusieurs assauts, et surprennent la demi-lune ; mais Boufflers dispute l'enceinte et le fossé. Le chevalier de Luxembourg, à la tête d'un corps de cavalerie, force les lignes et entre dans la place avec cent cinquante milliers de poudre divisés dans les porte-manteaux de ses cavaliers. Les alliés entreprennent de longs travaux pour faire écouler les eaux du grand fossé, et pour arriver au pied des brèches. Les assiégés déblaient les décombres, forment avec des corps d'arbre une escarpe nouvelle, allument des bûchers sous les pas des alliés, et la France espère encore que Lille sera délivrée par l'armée française.

Mais quelle fatalité semble poursuivre les Français! Vendôme va commander lui-même le corps du comte de La Mothe; il donne des ordres pour qu'on achève de tendre les inondations de Nieuport. Toutes les chaussées sont couvertes; mais les eaux sont près d'envahir le camp des Français, et Marlborough approche. Vendôme se replie sur le canal de Bruges; Marlborough rassemble des bateaux sur l'inondation, et remplit plusieurs de ces petits bâtiments de munitions, et particulièrement de poudre dont manquent les assiégeants. Vendôme arme d'autres bateaux pour attaquer ceux de Marlborough; il parvient à les disperser,

Mais les assiégeants avaient déjà reçu la poudre qui leur était si nécessaire; on propose d'attaquer Marlborough dans son camp de Rousselaer. Vendôme et Berwick s'opposent à cette proposition; Vendôme l'adopte ensuite; mais on apprend que Boufflers, après soixante-deux nuits de tranchée, a été contraint de rendre la ville de Lille, et de se retirer dans la citadelle.

La prise de la ville diminue la circonvallation, et permet aux alliés de disposer d'une grande partie de leur armée; ils fortifient La Bassée, et s'étendent dans l'intérieur de la France jusques à Lens et Saint-Venant. Le duc de Bourgogne et Berwick sont d'avis de ramener l'armée française en Artois, et d'empêcher les ennemis de vivre aux dépens de la France. Vendôme veut garder l'Escaut, fermer tout retour aux alliés, et les réduire à mourir de faim ou à demander la paix. Chamillard est de nouveau envoyé par Louis XIV; il décide en faveur du projet de Vendôme: Berwick quitte l'armée.

L'électeur de Bavière assiége Bruxelles, précipite les attaques et va forcer la ville à capituler lorsque Eugène et Marlborough forcent les passages de l'Escaut, délivrent Bruxelles, et contraignent l'électeur à rejoindre le duc de Bourgogne en abandonnant son canon et ses blessés. Le duc de Bourgogne et Vendôme ramènent leur armée sous Douai; le roi ordonne qu'on la mette en quartier d'hiver. Vendôme sollicite inutilement la

permission de la conduire derrière le canal de Gand à Bruges, de tomber pendant l'hiver sur les convois des ennemis, et de les empêcher d'approvisionner Lille. Le roi veut qu'on finisse une campagne trop malheureuse, nomme le comte de La Mothe pour défendre Gand avec trente-sept bataillons, et ordonne à Boufflers, qui avait déjà soutenu quarante-trois jours de tranchée, de rendre la citadelle et de sauver sa garnison par la capitulation à laquelle il consentira.

Les alliés s'empressent d'accepter les propositions de Boufflers; il sort de la ville qu'il a si bien défendue avec la gloire d'être regardé comme le premier des gouverneurs. On célèbre dans l'Europe entière son admirable prévoyance, son habileté dans les préparatifs, son courage dans l'action, ce caractère noble et généreux qui a inspiré aux soldats et aux habitants tant d'affection pour lui et tant de dévouement pour la France, cette constance avec laquelle, malgré son âge, il a couché presque toujours sur les remparts, et partagé les fatigues et les privations comme les périls de soldats dont la valeur lui est si chère, et cette chaleur avec laquelle il sollicite de justes récompenses pour ceux qui l'ont si bien secondé (1708).

Les alliés assiégent Gand: Boufflers rassemble en Flandre un corps d'armée avec lequel il va marcher au secours de cette place; il apprend que le comte de La Mothe a capitulé après six jours de

tranchée, et que Bruges s'est rendue sans se défendre. Un grand cri s'élève en France contre le comte de La Mothe; un siége d'hiver pouvait ruiner l'armée des alliés.

Les Anglais s'étaient emparés de Port-Mahon dans l'île de Minorque et de l'île de Sardaigne; l'empereur Joseph, qui soupçonnait le pape Clément XI de la maison d'Albani de favoriser Philippe V, avait fait mettre des garnisons et exiger des contributions excessives dans les états de ce pontife; il exerçait d'ailleurs des actes de souveraineté sur les duchés de Parme et de Plaisance, et protégeait les prétentions renouvelées sur Comachio par le duc de Modène. Le pape s'étant plaint inutilement de ces griefs, très-mécontent des réponses qu'il recevait de Vienne, et ne pouvant plus supporter la conduite que les généraux autrichiens tenaient dans ses états, menaça l'empereur des foudres de l'Église dont les pontifes de Rome n'osaient plus depuis long-temps se servir contre les grands souverains, leva une armée et en donna le commandement au comte de Marsigli, célèbre non-seulement par ses ouvrages de physique et d'histoire naturelle, mais encore par ses travaux diplomatiques, ses lumières dans l'art de fortifier les places, et ses autres services militaires. L'empereur opposa à l'armée pontificale un gros corps de troupes protestantes, commandé par le prince de Hesse-Cassel.

Joseph avait mis au ban de l'Empire Charles IV de Gonzague, duc de Mantoue, comme s'étant rendu coupable de félonie en embrassant les intérêts de Louis XIV et de Philippe V; ce duc de Mantoue mourut très-peu de jours après sans laisser de postérité. L'empereur garda le duché comme tombé *en commise*, et comme ouvert à sa directe, donna au duc de Savoie le Montferrat, qu'avait eu le duc Charles; et les ducs de Guastalla, héritiers de Charles IV, eurent beaucoup de peine à obtenir les principautés de Bozzolo et de Sabionetta; il avait aussi confisqué la principauté de La Mirandole sur le prince de ce nom, dévoué à la France; il la vendit au duc de Modène.

Le duc de Savoie cependant, peu content d'avoir acquis le Montferrat et quelques districts que Léopold lui avait assurés par un traité de 1703, demanda les villes et les territoires de Novare et de Vigevano, comme une faible part de tous les avantages que son accession avait procurés aux alliés. L'empereur le refusa, accueillit contre ses prétentions les réclamations des possesseurs de certains fiefs du Montferrat, qu'il considéra comme relevant directement de l'Empire; et quel ressentiment n'inspirèrent pas au duc de Savoie un refus et une décision qu'il regarda comme une grande injustice et une ingratitude qu'il avait été bien éloigné de redouter (1708)!

De grandes fautes et des manœuvres dangereu-

ses avaient porté le trouble et l'inquiétude dans un royaume dont les forces de terre et de mer et un grand général avaient donné tant de succès à la cause des alliés. De malheureuses intrigues avaient produit ces manœuvres qui pouvaient devenir funestes à l'Angleterre, en agitant non-seulement la cour, mais encore les chambres et la nation entière. Un nouvel objet avait obtenu la faveur particulière de la reine Anne. Mistriss Masham avait supplanté sa cousine la duchesse de Marlborough, qui l'avait retirée de l'indigence. La duchesse avait exercé sur la reine un despotisme contraire aux maximes les plus chères à cette princesse et à ses préventions en faveur des torys et des évêques; elle avait souvent combattu ces maximes, et repoussé ces préventions avec une violence qui avait blessé vivement la reine. Mistriss Masham était soumise, flexible, adroite, attentive à plaire, prompte à se conformer aux opinions de la reine, empressée d'encourager ses projets; elle secondait de son mieux le secrétaire d'état Harley, qui travaillait avec constance à détruire le crédit du comte Godolphin, et même du duc de Marlborough. Ce ministre voulait enlever aux whigs leur influence, augmenter celle des torys, et se placer en quelque sorte à la tête de ces derniers. Henri de Saint-Jean, comte de Bolingbroke, dont on a beaucoup vanté l'imagination, l'esprit, les connaissances, l'éloquence et le goût, favorisa les

vues de Harley. Ces deux conseillers de la couronne, aidés par leur collègue sir Simon Harcourt, tâchèrent de réconcilier les torys désunis, et de les engager à combiner leurs forces. « La reine, » leur dirent-ils, ne peut plus supporter la ty- » rannie des whigs; elle a d'ailleurs été toujours » attachée aux torys et à la haute Église; elle vous » donnera avant peu des marques de son affec- » tion : » et en effet ils déterminèrent la reine à donner à des torys deux évêchés vacants.

Ils espéraient d'autant plus de réussir que l'on commençait à être mécontent du crédit des whigs. On leur reprochait les taxes énormes que supportait la nation, que les victoires des alliés avaient fait trouver moins pesantes, mais que la défaite d'Almanza, le mauvais succès de l'expédition de Toulon, et la perte de vaisseaux pris ou détruits par le comte de Forbin et Duguay-Trouin, faisaient paraître intolérables. On accusait aussi l'administration des whigs de n'avoir pas donné au commerce anglais des escortes assez nombreuses pour le préserver des grandes pertes qu'il avait éprouvées, et d'avoir altéré le titre de la monnaie, diminué le crédit public, et agi avec trop de lenteur pour toutes les mesures désirées par la nation. Le ministère whig, bien loin d'ailleurs de tâcher, par un gouvernement aussi juste que doux, de réconcilier les Écossais avec une union qu'ils avaient si vivement repoussée, les traitait

de manière à les réduire au désespoir. Leur commerce avait été arrêté pendant deux mois, avant qu'ils jouissent des avantages des nouveaux arrangements ; l'indemnité nommée équivalent n'avait été remise à l'Écosse qu'après trois mois ; des vins et d'autres marchandises, envoyés par les Écossais en Angleterre, avaient été saisis avec une sévérité et un mépris qui avaient irrité la nation écossaise. Les jacobites osèrent tenir des conférences, et correspondre avec la cour de Saint-Germain. On parla d'une révolution nouvelle ; et dans plusieurs parties du royaume on célébra publiquement le jour de la naissance du prétendant.

Le premier parlement de la Grande-Bretagne s'assemble à Westminster (1707). Le comte de Warthon, dans la chambre des pairs, s'étendit sur la rareté de l'argent, le déclin du commerce et la mauvaise administration de la marine ; les chefs des torys le soutinrent. Les négociants de Londres se plaignirent des grandes pertes qu'ils avaient faites sur les mers, parce que leurs navires n'avaient été protégés ni par des escortes convenables ni par des vaisseaux armés en course ; la chambre supplia la reine de prendre des mesures pour prévenir de pareils malheurs. Les communes préparèrent un bill que les lords adoptèrent, que la reine sanctionna, et d'après lequel les actes écossais relatifs à la sûreté, à la paix et à la guerre furent annulés ; un seul conseil privé fut établi pour toute la

Grande-Bretagne, la milice d'Écosse mise sur le même pied que celle d'Angleterre, et le pouvoir des juges de paix déclaré semblable dans les deux royaumes.

La reine demanda aux chambres d'augmenter les subsides et les troupes auxiliaires qu'on accordait au roi Charles d'Espagne et au duc de Savoie. Cette demande fit naître dans la chambre des pairs une discussion importante. On donna de grands éloges aux services du comte de Péterborough. « La guerre, dirent plusieurs lords, doit être soutenue jusques à un solide établissement du roi » Charles sur le trône d'Espagne. — Il faut payer » neuf schellings par livre, dit le comte de Péterborough, plutôt que de faire la paix sans cette » condition. Je suis prêt à retourner en Espagne » et même à y servir sous le général que l'on voudra. » — N'oublions pas une maxime du vieux duc de » Schomberg, dit le comte de Rochester; attaquer » la France dans les Pays-Bas, c'est vouloir prendre un taureau par les cornes. Il faut que les » alliés se tiennent sur la défensive en Flandre, et » qu'ils détachent quinze ou vingt mille hommes » pour la Catalogne. — Je m'oppose à cette proposition, dit le duc de Marlborough. Les grandes villes du Brabant ne peuvent être conservées » que par des troupes considérables. Si la supériorité du nombre donnait en Flandre quelque » avantage aux Français, les mécontents de la

» Hollande, qui sont très-nombreux, et qui sup-
» portent impatiemment le poids de la guerre,
» réclameraient la paix à grands cris. — Quelles
» troupes pourrait-on donc se procurer pour l'Ita-
» lie et pour l'Espagne? dit le comte de Rochester.
» — Je puis assurer la chambre, répondit Marl-
» borough, que les mesures sont déjà prises avec
» l'empereur pour former une armée de quarante
» mille hommes sous les ordres du duc de Savoie,
» et pour envoyer de puissants secours au roi
» Charles. Les lords déclarèrent qu'on ne ferait jamais une paix sûre et honorable si on souffrait que l'Espagne et les Indes occidentales demeurassent au pouvoir de la maison de Bourbon. Ils prièrent la reine de presser l'empereur d'envoyer en Espagne de puissants secours sous les ordres du prince Eugène, de remplir ses engagements avec le duc de Savoie, et de renforcer l'armée du Rhin mise si heureusement sous les ordres du sage et valeureux électeur de Hanovre. Les communes concoururent à l'adresse des lords; la reine, d'après le vœu des chambres, demanda à l'empereur d'envoyer le prince Eugène en Espagne; et les communes accordèrent à la reine un subside de six millions (1708).

Le duc de Marlborough et le comte Godolphin, instruits des intrigues de mistriss Masham, dirigées contre eux, et de ses relations avec Harley, écrivirent à la reine qu'il leur serait impossible de

la servir plus long-temps si M. Harley conservait sa place de secrétaire d'état. La reine tâcha en vain d'apaiser leur ressentiment; elle fut obligée de sacrifier le protégé de sa favorite à l'obligation de conserver un général aussi nécessaire à l'Angleterre que Marlborough. Harley donna sa démission ; mais la reine n'eut plus d'affection pour Marlborough ni pour Godolphin.

Quelque temps après, Louis XIV, voulant produire une diversion importante pour ses troupes des Pays-Bas, engagea le prétendant à tenter une invasion en Écosse, lui fit présent d'une épée enrichie de diamants, et mit à sa disposition une escadre qui se réunit à Dunkerque sous les ordres du comte de Forbin, et un corps de troupes confié au comte de Gacé (Charles-Auguste de Matignon). Le pape voulut contribuer aux dépenses de l'expédition, et envoya des devises religieuses que l'on broda sur les étendards. Le parlement de la Grande-Bretagne ordonna que ceux qui refuseraient le serment d'abjuration fussent traités comme des récusants convaincus, suspendit l'acte d'*habeas corpus* pour ceux que le gouvernement ferait arrêter comme suspects de trahison, déclara le prétendant et ses adhérents traîtres et rebelles, et déchargea les clans d'Écosse de tout vasselage envers les chefs qui prendraient les armes contre la reine. On fit revenir dix bataillons d'Ostende ; plusieurs régiments d'infanterie, et quelques es-

cadrons de cavalerie partirent pour l'Écosse ; le comte de Forbin mit à la voile avec le prétendant ; sir George Byng poursuivit l'escadre française à la tête d'une flotte nombreuse, arriva dans le golfe d'Édimbourg presque aussitôt que le comte de Forbin, que la supériorité de l'amiral anglais obligea à s'éloigner après avoir perdu un vaisseau à l'abordage ; les vents, devenus très-violents, s'opposèrent à toute nouvelle tentative de la part des Français ; et le comte de Forbin, malgré son audace et son habileté, fut contraint de retourner à Dunkerque avec le prétendant, comme il l'avait prévu, et comme il l'avait écrit dans le temps à Louis XIV.

Le duc d'Hamilton et plusieurs autres grands personnages d'Écosse, soupçonnés d'attachement au prétendant, furent arrêtés ; mais peu de temps après ils furent mis en liberté en donnant caution.

Le parlement fut dissous ; un *writ* royal ordonna à tous les pairs de l'Écosse ou de la *Grande-Bretagne septentrionale* de s'assembler dans Holyrood-House à Édimbourg pour élire les seize pairs qui devaient les représenter dans le parlement de la Grande-Bretagne ; et la reine nomma secrétaire d'état de la guerre, Robert Walpole, qui avait déjà obtenu une très-grande considération dans la chambre des communes.

Vers la fin de l'année le prince George de Danemarck mourut d'une maladie qui le tourmentait

depuis long-temps ; la reine son épouse, qu'il avait toujours beaucoup aimée, n'avait cessé de lui donner les plus grandes preuves de sa tendresse : le lord Pembroke fut nommé à sa place grand-amiral; le comte de Warthon eut le gouvernement de l'Irlande, et le lord Sommers la présidence du conseil. Mais malgré ces nominations de wighs, le crédit du duc de Marlborough diminuait chaque jour, et la reine, ayant toujours la plus grande confiance dans Harley, le consultait très-souvent en secret.

Le nouveau parlement, dans lequel les wighs avaient la plus grande influence, approuva une augmentation de dix mille hommes jugée nécessaire pour soutenir la guerre avec vigueur, accorda sept millions pour le service de l'année suivante, et décida que les fils aînés des pairs écossais, même de ceux qui ne siégeaient pas dans la chambre des lords, ne pouvaient pas être nommés membres de la chambre des communes, qu'un pair d'Écosse créé pair de la Grande-Bretagne perdait le droit de voter en Écosse, et que les pairs écossais renfermés dans le château d'Édimbourg pourraient concourir à la nomination des représentants de la pairie écossaise en prêtant serment au gouvernement. La reine sanctionna les bills relatifs à ces objets, ainsi qu'un autre bill par lequel, malgré la plus forte opposition des torys, tous les protestants réfugiés en Angleterre furent naturalisés, comme des plus capables de faire fleurir de plus

en plus le commerce, l'industrie et les manufactures. Les procès pour trahison, poursuivis en Écosse, furent assujettis presque aux mêmes règles que ceux que l'on poursuivait en Angleterre; la reine accorda le pardon de toutes les trahisons, excepté de celles qui auraient été commises en *haute mer*, et par conséquent des délits des sujets de la Grande-Bretagne qui s'étaient embarqués avec le prétendant (1708). Les chambres félicitèrent la reine de tous les succès qui venaient d'ajouter à la gloire de l'Angleterre : le chancelier remercia au nom des pairs le duc de Marlborough des services éminents qu'il venait de rendre; et les chambres supplièrent la reine d'insister, si on ouvrait des négociations pour la paix, sur la démolition du port de Dunkerque, dont les pirates, dirent-elles, infestaient l'Océan, et causaient un si grand préjudice au commerce anglais.

Les pairs et les communes supplièrent aussi sa majesté de céder aux désirs ardents de ses sujets, et de penser à un second mariage. La reine avait plus de quarante-quatre ans. « Les mesures que » j'ai prises, leur dit cette princesse, pour assurer » la succession protestante prouvent évidemment » combien je m'occupe de ce qui peut faire le bon- » heur de la Grande-Bretagne; mais l'objet de » votre adresse est d'une telle nature que vous ne » devez pas avoir attendu une réponse de moi à ce » sujet. »

Des bills furent adoptés pour détruire l'abus des gageures dans les affaires qui intéressaient le public, et pour maintenir les priviléges des ambassadeurs et des autres ministres étrangers.

L'ambassadeur de Moscovie, continuant à demander la punition capitale de ceux qui l'avaient insulté, le secrétaire d'état Boyle lui notifia que les lois d'Angleterre s'y opposaient; mais la reine consentit à faire faire au czar des excuses solennelles par son ministre, à rétablir par une lettre l'honneur de l'ambassadeur de Pierre, à l'indemniser entièrement; et le czar déclara qu'il était pleinement satisfait (1709).

Quelques mois avant cet arrangement, Woodes-Roger avait entrepris le tour du monde. Il avait avec lui Guillaume Dampierre, qui déjà avait fait trois fois le tour du globe; ce fameux Dampierre, dès l'année 1680, avait commencé d'exécuter le premier de ces voyages autour de la terre, si remarquables à cette époque. Ce fut pendant son second voyage que ce navigateur, aussi audacieux pour braver les tempêtes que pour aller à l'abordage, et s'emparer, malgré toutes les résistances, des bâtiments qu'il attaquait, avait en 1700 découvert la Nouvelle-Bretagne.

Tous les événements paraissaient cependant se réunir pour écraser Louis XIV et la France. La nature elle-même accable de ses rigueurs ce malheureux royaume; un froid excessif se fait ressen-

tir; les méthodes et les instruments employés par la physique étaient, à cette époque (1709), trop peu perfectionnés pour qu'on ait pu mesurer l'intensité de ce froid avec précision; mais cent ans après ce grand abaissement de la température, on déplorait encore les terribles effets de ce froid extraordinaire et des circonstances qui avaient concouru à le rendre plus funeste; les récoltes sont anéanties; on est obligé de tirer des provinces, pour les armées ou les garnisons, près de six cent mille sacs de grains; on achète pour nourrir les provinces qu'on avait privées de leurs dernières ressources des blés de Pologne, de l'Archipel et de la Barbarie : mais les convois n'échappent qu'avec peine aux flottes ennemies; les grains ne traversent qu'au milieu des émeutes des contrées dont la faim réduit au désespoir les malheureux habitants; un grand nombre de vieillards succombent; la capitale s'agite comme les provinces; la magie de la gloire ne donne plus de pouvoir au monarque; des maux extrêmes produisent dans le peuple ces dispositions terribles qui échappent à des yeux vulgaires, mais auxquelles les circonstances les plus légères et les plus fortuites font souvent succéder les explosions les plus désastreuses. La disette achève d'épuiser le trésor; tous les paiements sont retardés, les places mal approvisionnées, les soldats sans prêt, sans vêtements, sans subsistance; les courtisans même n'osent plus

tromper Louis XIV, et au milieu de tant de calamités il ne peut se dissimuler les ressources de ses ennemis, qui, maîtres de la mer et trouvant des secours abondants dans ce commerce de l'Angleterre et de la Hollande, si florissant et accru par l'activité des protestants qu'il a proscrits, se préparent à poursuivre leurs conquêtes avec des armées nombreuses pourvues de tout ce qui manque à ses troupes, et enthousiasmées de leurs victoires.

Il sollicite la paix; ses envoyés ne peuvent rien obtenir; le marquis de Torcy, neveu de Colbert et ministre des affaires étrangères, va à La Haye sous un nom supposé. « Le roi de France, dit-il, consent à céder Ypres, Tournai et Strasbourg : il » fera démolir Dunkerque; il obtiendra de Philippe V l'abandon de la monarchie espagnole, » à l'exception du royaume de Naples. — Que » Louis XIV, disent les alliés, oblige son petit-fils » à ne rien conserver de la monarchie d'Espagne, » ou qu'il joigne ses armes aux nôtres pour le détrôner; et, pour prix de la trêve qui précédera » la paix définitive, qu'il cède Strasbourg, Brisach, » Landau et dix villes de Flandre. »

Quelle douleur éprouve Louis lorsqu'il compare la position où l'a réduit sa faiblesse avec celle où il commandait en quelque sorte à l'Europe entière! Il ne refuse néanmoins que de prendre les armes contre son petit-fils; il offre des subsides pour détrôner Philippe. On exige une armée; et

les alliés font supporter à Torcy tous les dédains que peut inspirer la haine d'un prince qui les a humiliés.

Le roi réunit les princes et les ministres; il leur expose les conditions que les ennemis veulent lui imposer; tous les membres de ce conseil extraordinaire gardent un morne silence; le monarque essuie les pleurs qui roulent dans ses yeux, se lève, et s'écrie : *Puisqu'il faut faire la guerre, j'aime mieux la faire à mes ennemis qu'à mes enfants.*

Chamillard avait depuis un an cédé la direction des finances à Desmarets, élève et neveu de Colbert. On lui ôte le ministère de la guerre; on donne ce ministère à Voisin, sous le nom duquel le maréchal de Boufflers dirige les affaires militaires. Les vaisseaux de la mer du Sud apportent trente millions; la famine force un grand nombre d'habitants des campagnes à s'enrôler sous les drapeaux; Villars va commander seul en Flandre, et parvient à rassembler son armée (1709).

Les alliés, plus forts que lui de cinquante mille hommes, le trouvent retranché entre Lens et Béthune, reconnaissent sa position, voient, comme à Sierck, qu'ils ne peuvent l'attaquer, et se séparent en différents corps.

Le prince Eugène s'avance jusques à Estaires; on craint qu'il ne veuille prendre Saint-Venant, Aire, Boulogne, et séparer du reste de la France

l'Artois et la Flandre maritime. Villars détache cinq cents chevaux, et ordonne qu'on allume des feux comme si toute son armée était en marche; Eugène retourne sur ses pas, se réunit avec Marlborough : Tournai est investi; la faiblesse de la garnison, l'immense artillerie des assiégeants et une disette cruelle forcent à rendre la place. Le comte de Mesgrigny, lieutenant-général des armées et directeur des fortifications du Hainaut, commandait dans la citadelle. Pendant que le grand Vauban vivait encore, les alliés avaient nommé Mesgrigny le second ingénieur de France : ce lieutenant-général était vieux et infirme; il fallait le porter; mais sa tête est toujours celle qui a imaginé le beau système des contremines de Tournai, et son âme est toute française. Il règle toutes les opérations du siége, dirige la guerre souterraine, la prolonge pendant cinquante et un jours, détruit avec un petit nombre de mineurs tous ceux des alliés, et ne cède qu'à la famine.

La prise de Tournai est suivie de l'investissement de Mons. Villars, décidé à combattre pour dégager la place, s'avance jusques à Maiplaquet; il a avec lui le maréchal de Boufflers, qui a donné un exemple de patriotisme plus beau et plus rare qu'une grande victoire, et a voulu servir sous ses ordres, quoique son ancien. Les alliés sont campés hors des lignes de Mons entre la Trouille et la Haisne; ils sont inférieurs en infanterie; mais

Villars voit le destin de la France attaché au succès du combat : il n'ose se fier à la fortune; et, au lieu de s'abandonner à son audace ordinaire, il se retranche entre le bois de Sars et celui de Blangies. Les travaux qu'il ordonne demandent deux jours; les alliés ont appelé le camp de Tournai, et attaquent les retranchements de Villars; le feu des lignes françaises tue ou blesse un grand nombre d'ennemis; Boufflers, qui commande la droite, repousse les alliés; la gauche est forcée; Villars y court, et rétablit le combat: une balle lui fracasse le genou; on l'emporte sans connaissance au Quesnoi; la gauche déconcertée paraît près de céder; le centre, affaibli pour la soutenir, abandonne ses lignes; la cavalerie française arrête les alliés: on se bat avec fureur, mais un marais qu'on avait cru impraticable est traversé par l'ennemi: Boufflers ordonne la retraite; et l'armée, que la blessure de Villars a privée de la victoire, se retire en bon ordre, et va camper entre le Quesnoi et Valenciennes. Les alliés ont plus de vingt-cinq mille hommes hors de combat; la perte des Français est moins forte de la moitié; ils ont pris trente drapeaux. Villars et Boufflers veulent attaquer de nouveau leurs ennemis affaiblis par leur succès; des conseils timides, l'oubli du caractère français, des instructions secrètes s'opposent à cet élan généreux, une de ces résolutions hardies qui ont souvent rétabli les affaires les plus désespérées; les

Français tirent des lignes de Valenciennes au Quesnoi; les alliés peuvent continuer le siége de Mons; cette place est obligée de se rendre après vingt-six jours de tranchée, et les alliés cantonnent leurs troupes.

Le maréchal d'Uxelles et l'abbé de Polignac vont à Gertruidenberg demander de nouveau la paix: on les accable de nouvelles humiliations; on ne leur adresse que des propositions encore plus arrogantes que les précédentes; Marlborough, Eugène et Heinsius, grand pensionnaire de Hollande, veulent toujours porter les derniers coups à la France, qu'ils redoutent, et à son monarque, qu'ils détestent. Louis XIV fait rompre ces honteuses conférences; il ne cache aux Français aucune des propositions qu'on a osé faire à leur roi: leur orgueil national s'indigne; il leur fera tout supporter pour sauver le premier bien d'un peuple, l'honneur de la patrie.

Le duc d'Orléans avait reconquis pour Philippe V le royaume de Valence, l'Aragon et la Catalogne, excepté Barcelonne et Gironne; pensant que Philippe serait obligé de renoncer à l'Espagne, il avait imaginé de réclamer pour lui la couronne espagnole, à laquelle il se croyait plus de droits que l'archiduc; quelques grands d'Espagne avaient avec lui des intelligences à ce sujet: Philippe V l'apprit, s'irrita contre son oncle, et demanda le rappel de ce prince. Le maréchal de Bezons, qui remplaça le duc

d'Orléans, laissa prendre Balaguer sous ses yeux; Louis XIV le rappela, et ce monarque ayant été forcé de retirer ses troupes d'Espagne pour les envoyer en Flandre, Philippe V n'eut pour se soutenir que les Espagnols qui lui étaient dévoués et le duc de Noailles, qui, commandant un petit corps d'armée dans le Roussillon, surprit un camp des ennemis près de Gironne, apprit qu'un corps d'Anglais, débarqué sur les côtes du Languedoc, avait pris le fort de Cette, occupé la ville d'Agde, et tout préparé pour aller dans les Cévennes rallumer la guerre civile, courut vers les Anglais avec tant de rapidité que sa cavalerie, son infanterie et son canon arrivèrent en moins de quarante-huit heures sur le canal du Languedoc, tomba sur l'ennemi, le mit en fuite, força les vaisseaux de s'éloigner, reprit le fort de Cette, et retourna en Catalogne continuer de faire une guerre de diversion.

Le marquis de Bay avait battu les Anglais réunis aux Portugais dans la campagne de Lagudena près de Badajoz; il fut vaincu à Sarragosse. Les Autrichiens marchèrent à Madrid; Philippe fut obligé de quitter une seconde fois sa capitale, et de se retirer à Valladolid: il conjurait depuis long-temps son grand-père de lui envoyer le duc de Vendôme, avec lequel il avait triomphé en Italie; Louis XIV y consent; Vendôme arrive en Espagne; il a toute la confiance de Philippe; il va commander seul; il est appelé à décider du sort de Philippe et de la

nation espagnole; son génie se montre avec plus d'éclat que jamais; les grands délibèrent sur le rang qu'ils lui donneront. *Tout rang m'est bon*, leur dit-il; *je ne viens pas vous disputer le pas, mais sauver votre monarque.* Il exalte l'enthousiasme des Espagnols pour Philippe, donne une nouvelle ardeur à leur patriotisme, parvient à réunir une belle armée, empêche la jonction du général anglais Stanhope et du comte de Staremberg, marche avec Philippe vers Brihuega, où les Anglais se sont renfermés, attaque la ville, monte le premier sur la brèche, et, suivi des Espagnols qui se précipitent avec fureur sur ses pas, force Stanhope et ses troupes à mettre bas les armes. Vainqueur des Anglais, il cherche les Autrichiens; les deux armées se rencontrent auprès de Villa-Viciosa; Staremberg, que les Autrichiens comparent au prince Eugène, va lutter contre Vendôme; la victoire doit prononcer entre Charles et Philippe. Le roi d'Espagne se place à la tête de son aile droite, fait des prodiges de valeur, culbute l'aile gauche ennemie, et vient joindre Vendôme, contre lequel Staremberg déployait sa grande habileté: Staremberg est battu; il a la gloire de faire devant Vendôme une retraite que l'Europe admire; il sauve six mille hommes, mais le reste de son armée est détruit. Philippe V tombe de lassitude et de sommeil. *Sire*, lui dit Vendôme, *je vais vous faire dresser le plus beau lit qu'un roi ait jamais eu.* Le monarque dort pen-

dant quelques heures sur un tas de drapeaux autrichiens.

Philippe, suivi de l'artillerie enlevée aux ennemis, entre dans Sarragosse en triomphe. Le roi et le peuple saluent Vendôme du nom de *libérateur de la patrie* (1710).

Noailles répond à la victoire si importante de Villa-Viciosa par la prise de Gironne; et l'audacieux Villars, ayant la force de tenir son ardeur enchaînée, et de garder ses positions et ses lignes derrière le Sanzet, le Crinchon et la Scarpe, depuis les sources de cette dernière rivière jusques à celles de la Canche, couvre les places de l'Escaut, et garantit des attaques d'Eugène et de Marlborough réunis, Bouchain, Arras, Hesdin et Montreuil: il n'a pas assez de troupes pour garantir aussi Douai, Béthune, Aire et Saint-Venant; les alliés les assiégent; mais Abbergoti à Douai, et Goënbriant à Aire, soutiennent cinquante-deux jours de tranchée. La garnison d'Ypres détruit sur la Lys, auprès de Saint-Éloysvifve, un convoi des alliés qui remonte la rivière. Quatorze cents milliers de poudre et une immense quantité de bombes, de carcasses et de grenades chargées sautent à la fois; le village est ruiné; la terre tremble à de grandes distances; la Lys prend un nouveau cours, forme plusieurs bras à travers les crevasses du terrain, et cesse d'être navigable. Les ponts des alliés sont brûlés plusieurs fois à Aire; des machines qu'ils

veulent substituer aux ponts sont consumées par le feu des assiégés ou mises en pièces; les quatre villes capitulent néanmoins; mais leur prise exige tout le temps de la campagne; les alliés sont épuisés; ils n'oseraient d'ailleurs s'avancer en laissant derrière eux une armée française commandée par un général tel que Villars, et l'intérieur de la France est préservé d'une invasion (1710).

Un événement rendu important par la nature du gouvernement auquel la marquise de Maintenon était parvenue à soumettre Louis XIV avait eu lieu l'année précédente : le père François de La Chaise, jésuite et confesseur du roi, était mort à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Le roi avait choisi pour le remplacer un autre jésuite, Michel Tellier, auteur d'une édition de Quinte-Curce, et membre honoraire de l'académie des inscriptions et belles-lettres. Comme son prédécesseur, le père Tellier, plus ardent que le père La Chaise, ne contribua que trop à entretenir en France ces disputes théologiques sources de tant de haines et de persécutions au milieu de tant de calamités.

La discorde régnait par d'autres armes dans le nord et l'orient de l'Europe : le czar Pierre avait, dès 1706, adressé des propositions de paix à Charles XII; le roi de Suède, dominé par son génie qui ne voulait reconnaître aucun obstacle, avait répondu : *Je traiterai à Moscou.* Il occupait toujours, avec une armée de cinquante mille hom-

mes, les états de l'électeur de Saxe, auquel il avait ôté la Pologne; il aurait pu terminer, soit comme arbitre, soit comme médiateur, la guerre qui faisait couler tant de sang dans un si grand nombre de contrées de l'Europe, imposer en quelque sorte sa volonté aux plus grandes puissances du monde, et disposer du sceptre de l'Espagne; Louis XIV l'aurait choisi pour arbitre, et avait fait solliciter sa médiation. Cette entreprise si noble, si philanthropique, si élevée, avait peut-être paru trop facile à Charles XII; elle n'avait pas enflammé son imagination. Le duc de Marlborough, en se rendant auprès de lui, l'avait seulement détourné du projet de devenir pacificateur. Charles avait préféré de renverser le czar Pierre de son trône; il avait exigé néanmoins que l'empereur Joseph rétablît en Silésie l'exercice de la religion protestante conformément au traité de Westphalie, dont la Suède était un des garants, accordât six nouvelles églises aux réformés, confirmât le pacte qui appelait consécutivement six princes de la maison de Holstein-Gottorp au siége épiscopal de Lubeck, et le dispensât de fournir les contingents de Brême et de la Poméranie pendant la durée de la guerre relative à la succession d'Espagne (1707).

Il avait signé à ce sujet un traité avec l'empereur à Alt-Raenstadt, ramené ensuite son armée en Pologne, chassé les Russes de ce royaume, et fait ses dispositions pour s'emparer de Moscou.

Deux routes pouvaient le conduire en Russie, l'une qui passait par la Livonie, où il aurait reçu par mer, de la Suède, tous les secours nécessaires, et l'autre qui traversait l'Ukraine et ensuite d'immenses déserts; il préfère cette dernière. Le général russe Schémérétof recule devant Charles XII, détruit les magasins, brûle les fourrages, dévaste les campagnes afin d'affamer les Suédois. Le major général Rosen, qui devance Charles, est attaqué près de Dobro par le prince Galitzin, qui lui tue deux mille hommes. Le roi de Suède, dont aucun échec n'ébranle les résolutions, continue sa route vers la rivière de Desna. Des partis de Cosaques et de Kalmouks le harcèlent sans cesse, surprennent son aile gauche, et le mettent dans le plus grand danger : son cheval est tué sous lui; deux officiers généraux qui veulent le défendre perdent la vie à ses côtés, et les difficultés qu'il rencontre pour procurer des vivres à son armée deviennent plus grandes chaque jour. Lœwenhaupt amène de la Livonie un renfort de troupes et de munitions; le czar court à sa rencontre, et le défait à Lesno près de la Soja (1708). Charles XII cependant brave tous les périls, surmonte toutes les difficultés, renverse tous les obstacles; il arrive avec une armée victorieuse, mais épuisée par la disette, devant Pultawa, et commence le siége de cette ville (1709). Le czar, dont le salut dépend en quelque sorte de la conservation de cette place, vole pour la secourir;

mais à peine est-il à une lieue de la ville que Charles XII sort de son camp à la tête de vingt-un mille hommes, et, porté sur un brancard à cause d'une blessure qu'il avait reçue, enfonce la cavalerie ennemie, et se croit sûr de la victoire. Le lendemain néanmoins Pierre, opposant au malheur une admirable constance, rallie sa cavalerie, recommence le combat, met les Suédois en déroute, leur tue neuf mille hommes et fait six mille prisonniers.

Charles n'a plus d'armée; mais son courage invincible lui reste; il prend le parti d'aller chercher un asile en Turquie, passe le Borysthène, gagne Oczakow, parvient à Bender dans la Bessarabie, et fait annoncer son arrivée au grand sultan, qui ordonne que le roi de Suède soit défrayé, avec sa suite aux dépens de la Porte ottomane.

Le général Lœwenhaupt est forcé de se rendre prisonnier avec les débris de l'armée suédoise. Le roi Auguste désavoue le traité d'Alt-Raenstadt, remonte sur le trône de Pologne, est reconnu par le sénat pour son légitime souverain, et renouvelle son alliance contre la Suède avec la Russie et le Danemarck. Le roi Stanislas est contraint de se sauver en Poméranie; et le roi de Danemarck, descendant dans la Scanie dépourvue de défenseurs, s'empare de la ville de Helsinbourg.

L'année suivante le général suédois Steenbock taille en pièces les Danois, et paraît vouloir por-

ter ses armes victorieuses en Allemagne; l'empereur, la reine de la Grande-Bretagne et la république des Provinces-Unies forment le *concert de La Haye*, s'engagent à garantir au roi de Danemarck la neutralité du Sleswick et du Holstein, au roi de Pologne celle de la Saxe, au roi de Suède celle de ses provinces allemandes, et font adopter ces neutralités par le czar, les rois de Pologne, de Danemarck et de Prusse, la diète de Ratisbonne et les états de Suède; mais Charles XII, dans son asile de Bender, rejette ces neutralités, et proteste avec tant de force contre toutes les mesures relatives à cet arrangement qu'elles sont abandonnées (1710).

Les Russes s'emparent de Riga et des autres places que les Suédois occupaient encore en Livonie.

Les querelles entre les torys et les wihgs continuaient d'entretenir une grande fermentation en Angleterre. Les communes avaient accusé devant la chambre des pairs un prédicateur, nommé le docteur Sacheverel, et dont les sermons avaient été dénoncés comme contenant des principes et des maximes contraires à la révolution, au gouvernement établi et à la succession protestante. Les torys protégeaient Sacheverel, et soutenaient que les wihgs qui le poursuivaient essayaient leurs forces pour renverser l'Église anglicane; une grande partie du clergé remplissait ses auditeurs

d'alarmés à ce sujet, et agitait par ses insinuations la multitude; que la cherté des grains ne rendait que trop facile à émouvoir. « A quels dangers, » disaient les torys, l'Église n'est-elle pas exposée » par les non-conformistes, les whigs et les pré- » lats peu zélés? ne sont-ils pas les auteurs d'une » guerre ruineuse, qui avant peu de temps pro- » duira une famine universelle? n'est-ce pas eux » qui soutiennent ces réfugiés du Palatinat qu'on » entretient par ces souscriptions si funestes aux » pauvres d'Angleterre que la disette accable? »

Le procès dura trois semaines; la reine y assista tous les jours comme spectatrice. Sacheverel eut d'habiles défenseurs; un très-grand nombre de personnes, excitées par les torys factieux, l'accompagnaient lorsqu'il allait à la salle de Westminster ou lorsqu'il en revenait, s'efforçaient de lui baiser les mains, priaient Dieu pour sa délivrance comme pour celle d'un martyr, forçaient les passants à ôter leur chapeau devant lui, insultèrent quelques membres du parlement, détruisirent plusieurs salles d'assemblées des non-conformistes, pillèrent plusieurs de leurs maisons, menacèrent de renverser celles du chancelier, du comte de Wharton, de l'évêque de Salisbury, parlèrent d'attaquer la banque, environnèrent la chaise de la reine, et lui dirent : *Dieu bénisse votre majesté et l'Église; nous espérons que votre majesté est pour le docteur Sacheverel.*

Les communes supplièrent la reine de mettre fin à un tumulte élevé et fomenté par les papistes, les non-jurants et les autres ennemis du gouvernement de sa majesté. La reine témoigna son mécontentement de la conduite des factieux, et publia contre eux une proclamation. Plusieurs de ces séditieux furent jugés comme accusés de haute trahison, et deux furent condamnés à mort.

Le docteur chercha à justifier ses intentions envers la reine et son gouvernement, parla de la manière la plus respectueuse de la révolution et de la succession protestante, soutint la doctrine de la non-résistance comme une maxime de l'Église dans laquelle il avait été élevé, et tâcha d'émouvoir la compassion de ses juges et de ses auditeurs; les chapelains de la reine, qui l'encourageaient comme un défenseur de l'Église, l'entourèrent avec intérêt, et la reine elle-même parut soutenir l'avocat d'une doctrine favorable en apparence à l'autorité royale. « La harangue que le » docteur a prononcée, dit le comte de Wharton, » est une condamnation de ses sermons; tout ce » qu'il a avancé d'ailleurs en faveur de la non- » résistance et de l'obéissance illimitée est faux, » ridicule, et ne peut s'accorder avec la pratique » de l'Église. Si la révolution n'est pas légitime, » plusieurs de ceux qui siégent dans cette cham- » bre et un grand nombre de ceux qui n'appar- » tiennent pas à la pairie sont coupables d'effusion

» de sang, de meurtre, de rapine et d'injustice, et » la reine n'est plus une souveraine légitime, » puisque son meilleur droit à la couronne est son » titre parlementaire fondé sur la révolution. — » Si le docteur est coupable de quelques expres- » sions indiscrètes et impertinentes, dit le lord » Ferrers, il doit être jugé par les lois communes. » — La révolution est un sujet délicat et au-des- » sus des lois, observa le comte de Scarborough; » ajournons le débat, et avant de juger cette af- » faire examinons-la avec une grande attention. » — Sans doute, dit le docteur Hooper, évêque de » Bath et de Wells, la résistance est nécessaire et » légitime dans quelques circonstances extraordi- » naires; mais cette maxime doit être éloignée de » la connaissance du peuple, naturellement trop » porté à résister; ne faisons pas parade de la révo- » lution, ne la citons pas comme un exemple; » mais couvrons-la d'un manteau, et donnons-lui » le nom de *vacance* ou celui d'*abdication*: c'est se » servir de termes très-dangereux que de parler » du contrat originel; on ne doit le citer qu'avec » les plus grandes précautions. Ceux qui exami- » nent trop curieusement la révolution n'en sont » pas partisans; et il paraît nécessaire de prêcher » la non-résistance et l'obéissance passive dans un » temps où l'on fait l'apologie de la résistance. — » Dans tous les siècles, s'écrie le duc d'Argyle, le » clergé a abandonné les droits et les priviléges

» du peuple, et prêché la puissance des rois dans » la vue de les gouverner plus aisément; et voilà » pourquoi on ne doit pas souffrir qu'il se mêle » de ce qui concerne la politique. — Le docteur a » prêché des impertinences, dit le comte d'Angle- » sey; mais ce n'est pas un crime. — Distinguons » entre la résistance et la révolution, observa le » duc de Leeds; si la révolution n'avait pas réussi, » elle aurait été une révolte, puisqu'il n'y avait pas » d'autre droit à reconnaître que celui de l'héré- » dité. — Le livre des Machabées ne justifie-t-il » pas la résistance? répondit le docteur Burnet, » évêque de Salisbury; rappelez la conduite de la » reine Élisabeth, qui soutint les Écossais, les Fran- » cais et les états généraux insurgés contre leurs » souverains respectifs. Ne fut-elle pas approuvée » cette conduite remarquable par les parlements et » les *convocations* ecclésiastiques? Charles Ier n'a- » t-il pas aidé les citoyens de La Rochelle dans leur » insurrection? Manwaring n'a-t-il pas été sévère- » ment censuré par le parlement pour avoir sou- » tenu la doctrine du droit divin des rois? si cette » doctrine a prévalu depuis la restauration, ceux » qui la soutiennent avec le plus d'ardeur ne sont- » ils pas les premiers à réclamer la résistance lors- » qu'ils se croient opprimés? — Nous n'avons ja- » mais lu, déclarèrent l'archevêque d'York, le duc » de Buckingham et d'autres chefs des torys, au- » cune pièce aussi extravagante que les sermons

» de Sacheverel ; mais nous ne pensons pas qu'il » doive être regardé comme coupable d'*insigne* » *mauvaise conduite*. — C'est faussement et hors » de propos, dit le docteur Wak, évêque de Lin- » coln, que Sacheverel a supposé un projet formé » de *compréhension* soutenu par les plus habiles » théologiens de l'Église d'Angleterre ; il faut pren- » dre des mesures efficaces pour en imposer à de » tels prédicateurs. Si l'on manque à les punir » lorsqu'il en est encore temps, ils exciteront des » fermentations et des animosités qui mettront en » danger l'Église et l'état. — Quelle insolence, dit » le docteur Trimnel, évêque de Norwich, que » celle de Sacheverel, qui a osé parler de l'arche- » vêque de Cantorbery Grindal, l'un des plus émi- » nents réformateurs, comme d'un prélat perfide, » pour avoir toléré la discipline de Genève ! ne » connaît-on pas les excellents effets de la tolé- » rance ? et par quelle présomption Sacheverel » a-t-il publié des prières propres à enflammer les » esprits, disant qu'il gémit sous la persécution, » pendant qu'il est poursuivi pour offense contre » les lois par les accusateurs les plus légitimes de- » vant vos seigneuries, dont l'impartialité est si » connue ? — Sacheverel, dit l'évêque de Salisbury » en reprenant la parole avec véhémence, n'a-t-il » pas, en invectivant contre la révolution, la tolé- » rance et l'union, semblé attaquer la reine elle- » même, qui a eu une grande part à la révolution,

» a toujours déclaré qu'elle maintiendrait la tolé-
» rance, et regarde l'union comme l'événement le
» plus glorieux de son règne? »

Après une vive discussion Sacheverel fut déclaré coupable; on lui défendit de prêcher pendant trois ans; on ordonna que ses sermons seraient brûlés par le bourreau, et que l'exécuteur brûlerait aussi le décret rendu dans le temps par l'université d'Oxford pour soutenir l'autorité absolue et le droit irrévocable des princes. La douceur de la sentence dictée par la prudence, la modération et l'humanité des pairs fut regardée néanmoins par les torys comme une victoire remportée sur les whigs; et ils la célébrèrent par des feux de joie et par des illuminations (1710).

La reine cependant commençait à faire éprouver diverses mortifications au duc de Marlborough. Elle lui écrivit, à la mort du comte d'Essex, de donner le régiment de ce comte à M. Hill, frère de mistriss Masham, cette favorite qui avait enlevé à la duchesse de Marlborough la confiance de la reine. Le duc qui était à Londres courut chez cette princesse. « Quel préjudice ne porte-
» rait-on pas au service de votre majesté, lui dit-
» il, si l'on plaçait un jeune officier à la tête de
» tant de braves militaires, qui ont donné de si
» grandes preuves de valeur et de capacité! je ne
» puis, madame, regarder cette marque extraor-
» dinaire de partialité en faveur du frère de mis-

» triss Masham que comme une déclaration contre » moi et contre ma famille, qui a tant de sujets de » se plaindre de l'ingratitude de cette dame.—Vous » pouvez, lui dit froidement la reine, consulter » vos amis. »

Le comte de Godolphin parla à la reine dans le même sens que Marlborough; il n'obtint rien de favorable; et le duc mécontent se retira à Windsor.

La reine ne parut pas s'apercevoir dans le conseil de l'absence de Marlborough. Plusieurs grands personnages représentèrent à la souveraine combien il pourrait être fâcheux de désobliger un homme qui avait rendu de si grands services à la nation. « Je conserverai toujours, leur dit-elle, le » souvenir de ses services, et j'aurai la même » amitié pour sa personne. »

Apprenant ensuite qu'il s'élevait des clameurs parmi le peuple, et que les communes préparaient des résolutions désagréables pour elle et pour ses nouveaux conseillers, elle dit au comte de Godolphin : « Écrivez au duc de Marlborough qu'il dis- » pose comme il le jugera convenable du régiment » du comte d'Essex, et qu'il revienne sans délai à » Londres. »

Mais la duchesse ayant sollicité une audience, parlé à la reine avec la plus grande soumission, protesté de son dévouement, conjuré sa majesté en répandant des larmes de lui rendre ses bonnes grâces, la reine l'écouta sans aucune apparence

d'émotion. La place de lord chambellan fut donnée au duc de Shrewsbury, qui s'était réuni aux torys et qui était en correspondance avec Harvey, et on ôta la place de secrétaire d'état au comte de Sunderland, gendre de Marlborough.

Les directeurs de la banque représentèrent cependant à la reine combien le crédit public souffrirait d'un changement de ministère; les ambassadeurs de l'empereur et des états généraux lui remirent de la part de leurs souverains des mémoires très-pressants sur les graves inconvénients que ce changement pourrait produire. « Quelque » chose qui arrive, répondit la reine, le duc de » Marlborough conservera tous ses emplois. » Mais le comte de Godolphin fut privé de sa place; la trésorerie fut confiée à une commission sous la direction de Harley, que la reine nomma sous-trésorier et chancelier de l'échiquier; Marlborough fut le seul whig qui resta dans l'administration, et les communes furent dissoutes.

Mistriss Masham et ses amis triomphaient d'autant plus que, bien loin de faire sentir à la reine le dur despotisme de la duchesse de Marlborough, cette favorite cachait son empire sous la plus grande complaisance.

Il ne manquait plus aux torys que de voir les whigs exclus de la chambre des communes; ils imaginèrent, pour animer les Anglais contre leurs adversaires, de réveiller l'affaire de Sacheverel, et

de lui faire parcourir comme en triomphe une grande partie de l'Angleterre. On lui donna un bénéfice dans le Gallois septentrional; il se rendit dans cette contrée éloignée de la capitale avec toute la pompe d'un souverain. L'université d'Oxford le traita splendidement; on lui rendit de grands honneurs dans toutes les villes; on criait de toutes parts : *L'Église et le docteur Sacheverel!* Le clergé seconda avec empressement les vues des torys; son zèle le séduisit lui-même; son ardeur devint un enthousiasme qui se répandit avec vitesse dans toutes les classes des citoyens; et les électeurs partagèrent si vivement cette exaltation que, ne voyant dans les whigs que des ennemis de l'Église, ils ne renommèrent parmi les membres de l'ancienne chambre des communes que ceux qui s'étaient montrés opposés à l'administration des whigs.

Les torys dominaient dans les communes comme dans toutes les places; la reine dans son discours d'ouverture du nouveau parlement témoigna le désir de pouvoir continuer la guerre avec vigueur, particulièrement en Espagne. « Je suis résolue, » ajouta-t-elle, de soutenir l'Église d'Angleterre, » de maintenir la constitution britannique con- » formément à l'acte d'union, de favoriser l'in- » dulgence accordée par les lois aux consciences » scrupuleuses, et de n'employer que ceux que je » croirai attachés à la succession protestante dans » la maison de Hanovre. » Les communes sup-

plièrent sa majesté de s'opposer à tous les principes et à toutes les mesures qui avaient menacé sa couronne, sa dignité, la constitution de l'Église et celle de l'état, et accordèrent avec joie de grands subsides pour l'année suivante (1710).

Le duc de Marlborough, arrivant en Angleterre après la nouvelle campagne qu'il venait de faire dans les Pays-Bas avec le prince Eugène, ne témoigna à la reine aucun mécontentement des changements survenus dans l'administration pendant son absence, et résolut de garder, comme elle le désirait, le commandement de l'armée (1711); mais il était whig : les torys étaient devenus les plus puissants; et avec quelle rapidité l'opinion parut changer à son égard! Celui qui avait attaché tant de gloire aux armes britanniques, gagné tant de batailles, soumis tant de villes, été proclamé le héros de la Grandre-Bretagne, fut l'objet d'indécentes railleries. On parlait de son avarice, de ses extorsions, de son insolence, de sa cruauté, de son ambition; et le délire de l'esprit de parti alla si loin que l'on osa accuser Marlborough de manquer de courage.

Les lords commencèrent une information sur les affaires d'Espagne; et voici quel fut le résultat de leurs recherches et de violents débats. « Le comte » de Peterborough a fait un récit honorable et » fidèle de ce qui s'est passé dans les conseils de » guerre tenus dans le royaume de Valence. Le » comte de Galway, le lord Tiraley et le général

» Stanhope en conseillant une guerre offensive » ont occasioné la bataille d'Almanza, source de » tous nos malheurs en Espagne, et qui a tant con- » tribué à empêcher le succès de l'expédition de » Toulon. La poursuite de cette guerre offensive a » été approuvée et dirigée par des ministres juste- » ment blâmables de cette approbation et de cette » direction; pendant que le comte de Peterborough » a commandé en Espagne il a rendu d'éminents » services, et si l'on avait suivi ses avis on aurait » prévenu tous les malheurs que l'on a éprouvés. » Le dernier ministère a agi négligemment et au » grand préjudice de la nation, relativement à la » guerre d'Espagne; et le comte de Galway, en » cédant la droite aux troupes portugaises à la ba- » taille d'Almanza, a blessé l'honneur de la cou- » ronne impériale de la Grande-Bretagne. »

Ces déclarations furent insérées dans une adresse présentée à la reine qui avait assisté à la discussion; la chambre des pairs vota des remercîments au comte de Peterborough; le garde des sceaux Harcourt, en exprimant la reconnaissance de la chambre, se permit des allusions peu flatteuses pour le duc de Marlborough; et quels tristes effets de l'esprit de parti qui aveugle et produit tant d'odieuses animosités!

Ce même esprit de parti dicta aux communes une résolution par laquelle elles déclarèrent ennemis de la reine et du royaume ceux qui avaient

conseillé d'appeler en Angleterre les habitants peu fortunés du Palatinat, et inspira les auteurs des deux bills, l'un par lequel on permit l'importation des vins de France sur des bâtiments neutres, et l'autre par lequel, voulant exclure de la chambre des communes un grand nombre de négociants favorables aux whigs, on décida que, pour représenter un bourg, il faudrait posséder une propriété territoriale de 300 livres de revenu, et pour représenter un comté une propriété également territoriale d'un revenu de 600 livres.

Mais cette ardeur toujours croissante qui est un des caractères les plus remarquables de cet esprit de parti si dangereux se manifesta bientôt contre M. Harley : des hommes violents ne pouvaient lui pardonner de ne pas adopter précipitamment toutes les mesures qu'ils proposaient; ils ne le regardaient plus que comme un tory dont la tiédeur devait inspirer de la méfiance.

Un réfugié français, dont M. Harley était l'ennemi, et qui n'avait pu parvenir à obtenir une audience de la reine pour avoir une pension plus forte que celle dont il jouissait, imagina de se réconcilier avec la cour de France, et lui fit des offres de service dans une lettre qu'il adressa à un banquier de Paris; sa lettre fut interceptée : on l'arrêta; il devint furieux, saisit, sans qu'on s'en aperçût, un canif très-fort, fut conduit à un comité du conseil, s'y élança contre M. Harley son ennemi,

le perça de son canif, se défendit avec une sorte de rage contre ceux qui se jetèrent sur lui, fut blessé grièvement, et mourut au bout de quelques jours des suites de ses blessures. Cet événement détruisit tous les soupçons qu'on avait formés contre le chancelier de l'échiquier; les deux chambres déclarèrent que la fidélité de M. Harley et son zèle pour le service de sa majesté avaient allumé contre lui la haine de tous les fauteurs du papisme et de la faction, supplièrent sa majesté de prendre les plus grandes précautions pour la conservation de sa personne sacrée, et d'éloigner tous les papistes de Londres et de Westminster. Lorsque la santé de Harley fut rétablie il reçut les félicitations des communes par l'organe de l'orateur, fut nommé baron de Wigmore, comte d'Oxford et de Mortimer ainsi que lord trésorier, et, le comte de Rochester étant mort, la reine confia au nouveau comte d'Oxford l'administration suprême des affaires.

Les communes présentèrent à la reine une *remontrance*. « Non-seulement, dirent-elles, nous » avons accordé les subsides nécessaires, mais » nous avons acquitté les dettes dont la nation se » plaignait depuis long-temps. En examinant les » causes de ces dettes si pesantes, nous avons » trouvé combien ceux qui ont eu l'administration » de la trésorerie pendant les années précédentes, » ont manqué à leur devoir, en ne rendant aucun

» compte de plus de trente millions. Nous sup-
» plions votre majesté d'obliger tous les compta-
» bles à rendre incessamment leurs comptes; et
» combien la nation a souffert des desseins dan-
» gereux de quelques personnes qui, par de fausses
» protestations d'amour pour la patrie, s'étaient
» insinuées dans la faveur de votre majesté! Mais
» par sa grande prudence, elle a découvert l'objet
» fatal de leurs mesures, et éloigné de l'adminis-
» tration ceux qui en tant de circonstances ont
» abusé de sa confiance, et si mal répondu à l'opi-
» nion favorable qu'elle avait conçue de leur fidé-
» lité. »

Le nouveau comte d'Oxford fut d'autant plus content de cette remontrance, qui anima un grand nombre d'Anglais contre le dernier ministère, qu'il avait formé le projet de terminer une guerre qui avait déjà accumulé de grands fardeaux sur le royaume, et que pour faire adopter la paix par une nation qu'un grand nombre de victoires avaient rendue avide de gloire militaire, il croyait, avec la plupart des torys, devoir chercher à inspirer une grande indignation et une sorte de mépris contre ceux que l'on avait admirés comme des héros et des modèles de patriotisme.

(1711) Le nouveau ministère n'osa pas néanmoins ôter au duc de Marlborough le commandement de l'armée; et ce grand capitaine repartit pour les Pays-Bas. L'armée des alliés et celle des

Français n'étaient séparées que par le Sanzet, la haute Scarpe, et le canal qui unit ces deux rivières. Elles apprennent la mort de l'empereur Joseph : cet événement oblige le prince Eugène à partir pour l'Allemagne; et Marlborough se trouve seul opposé à Villars. Le maréchal, selon sa coutume, retranche son camp d'Oisy, et cherche à préserver les contrées voisines des courses de l'ennemi et du paiement de fortes contributions. Des rivières et des retranchements forment une barrière contre les partis des alliés, depuis l'embouchure de la Canche jusques à Valanciennes, le Quesnoi et les places de Sambre et Meuse. Le poste d'Arleux, l'un des plus importants de cette barrière, est attaqué trois fois par les alliés : ils s'en rendent maîtres; mais les Français le reprennent, et en rasent les fortifications. Ils s'emparent d'ailleurs d'un convoi, surprennent un camp sous Douai, détruisent le fort et les écluses de Harlebeck; Marlborough se replie sur Lens, s'approche des sources de la Lys, feint de vouloir pénétrer entre les sources de la Scarpe et de la Canche. Villars y court; le lord Cadogan passe le Sanzet, Marlborough le rejoint, menace Cambrai, et investit Bouchain ; Villars, lié par les ordres timides de la cour, ne peut que tâcher de troubler le siége de cette petite place qui, attaquée par cinquante pièces de canon et par trente mortiers, ayant sa garnison en proie à une terrible épidémie, ressem-

blait, suivant un historien, à *un hôpital défendu par des malades*, et fut obligée de se rendre après trente-deux jours de tranchée.

L'électeur palatin jouissant sans contestation, par une suite des malheurs de l'électeur de Bavière, du vicariat de la haute Allemagne, prit le gouvernement de l'Empire avec l'électeur de Saxe; ils exercèrent le droit impérial des *premières prières*, et donnèrent des diplômes de comtes de l'Empire.

La diète continua ses délibérations; elle termina la *capitulation perpétuelle* à laquelle elle travaillait depuis long-temps : elle décida que les empereurs jureraient de l'observer, et que rien ne pourrait être changé dans cet acte, que du consentement des états qui y avaient concouru; et si l'on donna aux électeurs la faculté d'y ajouter des stipulations que les circonstances rendraient urgentes, ce ne fut qu'à condition que ces articles additionnels ne porteraient aucun préjudice aux droits dont les états étaient en possession.

La maison d'Autriche était parvenue à inspirer une telle haine contre Louis XIV, et une telle crainte de l'ambition de ce monarque, que ne pensant plus aux dangers dont n'avaient cessé de les menacer les prétentions toujours croissantes de cette maison, les cercles associés renouvelèrent à Francfort leurs alliances avec l'Angleterre et la Hollande, et stipulèrent que l'on ne ferait la paix avec la France que lorsqu'elle aurait consenti à

rendre à l'Empire germanique l'Alsace et les trois évêchés de Metz, Toul et Verdun.

L'électeur de Mayence convoqua une diète électorale à Francfort. Le prince Eugène, à la tête de l'armée de l'empereur et de l'Empire, couvrit la ville où cette diète délibérait; le maréchal d'Harcourt, dont les troupes n'étaient pas éloignées, ne chercha point à troubler une réunion dont le résultat ne pouvait que favoriser le système politique de la France; et, malgré les protestations des électeurs de Bavière et de Cologne qu'on n'avait pas appelés, la diète élut empereur l'archiduc Charles, qui disputait à Philippe V la couronne d'Espagne (1711).

Le nouveau ministère anglais cependant voyait tout le danger que pouvait courir l'Europe par la réunion de la couronne des Espagnes et des Indes, avec la couronne impériale et celles de Hongrie et de Bohême. Il rappela la hauteur, la fierté et l'ambition de Charles-Quint et de son fils Philippe II, qui avaient asservi tant de peuples et répandu dans les états européens des troubles si funestes; il parvint aisément à faire partager ses craintes, ses projets et ses opinions sur les avantages que le peuple anglais pourrait retirer des concessions de la France, par la reine Anne, amie de la paix, sensible à la gloire de la donner au monde, et désirant vivement de faire cesser les maux que la guerre faisait éprouver à sa nation.

On envoya à Paris Prior, que ses poésies ont rendu célèbre, qui avait dans le temps accompagné le comte de Portland dans son ambassade à la cour de France, et qui était secrétaire d'état d'Irlande, membre du conseil du commerce et des plantations, député à la chambre des communes, très-dévoué aux torys, habile dans les affaires, et d'un caractère insinuant. Ménager, député du commerce de Rouen à Paris, accompagna quelque temps après Prior en Angleterre, et après avoir eu de longues discussions avec les commissaires de la reine, signa les préliminaires d'une paix devenue si nécessaire au monde. Le comte de Strafford, après avoir communiqué au grand pensionnaire de Hollande les propositions de la France, demanda qu'on désignât un endroit où des plénipotentiaires pussent se réunir pour un traité général et définitif; les ministres anglais correspondirent avec ceux de Versailles; et le maréchal de Tallard, prisonnier depuis la bataille d'Hochstett, eut la permission de retourner en France sur sa parole.

Le comte de Gallas, ministre de l'empereur, fit insérer dans les papiers publics les préliminaires qu'on lui avait fait connaître; il espérait de voir ces préliminaires enflammer l'esprit du peuple, et faire naître une opinion puissante contraire à une paix dont la cour de Vienne ne voulait pas. La reine irritée lui fit dire qu'il pourrait quitter le royaume quand il le voudrait. Gallas

partit; mais la reine fit savoir à la cour d'Autriche qu'elle recevrait tout autre ambassadeur qu'elle voudrait lui envoyer.

Les états généraux consentirent à voir des conférences s'ouvrir à Utrecht au mois de janvier de l'année suivante. La reine nomma Robinson, évêque de Bristol, et le comte de Strafford ses plénipotentiaires. Charles VI, arrivé en Allemagne, engagea les électeurs et les princes de l'Empire à persister dans leurs relations avec la grande alliance; il pressa les états généraux de prier la reine de continuer la guerre; il écrivit à cette princesse pour la décider à la continuation des hostilités; sa lettre ne changea pas la résolution de la reine.

Les whigs publièrent contre les ministres et les préliminaires les écrits les plus amers, et mêlèrent aux plaisanteries les plus piquantes les reproches les plus violents. L'électeur de Hanovre fit même répandre en Angleterre une *remontrance* en forme d'appel au peuple, que les whigs vantèrent avec beaucoup d'empressement, et dont le but était de montrer le danger de laisser l'Espagne et les Indes sous la domination de Philippe V. La détermination de la reine ne fut pas ébranlée, et son désir de la paix dut être augmenté par le désastre de Rio-Janeiro, dont Duguai-Trouin s'était emparé, et où il avait fait subir une perte de vingt-cinq millions aux Portugais alliés de l'Angleterre.

« Malgré les artifices de ceux qui veulent per-» pétuer la guerre; dit-elle au parlement, le lieu » et le temps sont déterminés pour le congrès, et » les états généraux m'ont témoigné la plus grande » confiance; ma principale attention sera d'assu-» rer à la maison de Hanovre la succession à la » couronne, de procurer à la nation tous les avan-» tages qu'un souverain tendre et affectionné peut » désirer pour des sujets fidèles, et d'obtenir sa-» tisfaction pour tous les alliés. »

Dans la chambre des pairs le comte de Notting-ham, qui s'était réuni aux whigs, s'éleva contre les préliminaires, qu'il qualifia de *captieux et d'in-suffisans*, et demanda qu'on insérât dans l'adresse que la chambre devait présenter à la reine qu'il ne pouvait pas y avoir de paix sûre et honorable pour la Grande-Bretagne, ni pour l'Europe, si l'Es-pagne et les Indes occidentales étaient accordées à une branche de la maison de Bourbon. « Il est » nécessaire, dit le comte d'Anglesay, de soulager » la nation des fardeaux dont l'a accablée une » guerre si dispendieuse; on aurait pu, après la » bataille de Ramillies, avoir une bonne paix, si » elle n'eût été retardée par quelques personnes » qui prolongeaient la guerre pour leur intérêt » particulier. » Le duc de Marlborough parla long-temps pour se justifier, et s'inclinant du côté où la reine était incognito, et lui adressant en quel-que sorte la parole. « Pendant tout le temps, dit-il

» avec force et avec respect, où j'ai eu l'honneur » de servir sa majesté en qualité de général ou de » plénipotentiaire, ne l'ai-je pas exactement infor- » mée, ainsi que son conseil, des propositions de » paix qui ont été faites? N'ai-je pas demandé des » instructions sur la conduite que je devais tenir? » Je déclare, sur ma conscience et en présence de » l'Etre-Suprême devant lequel j'espère paraître » bientôt, que j'ai toujours désiré une paix sûre, » honorable et durable, et combien n'ai-je pas été » éloigné de penser à prolonger la guerre pour » mon intérêt particulier, comme mes ennemis » l'ont faussement insinué! »

La proposition du comte de Nottingham fut adoptée après de vifs débats; et la reine répondit à l'adresse: « Je serais très-fâchée qu'on pût croire » que je ne fais pas tous mes efforts pour retirer » l'Espagne et les Indes occidentales des mains de » la maison de Bourbon. »

Un traité mémorable avait cependant ajouté aux forces de l'Autriche; un arrangement solennel avait ramené la paix en Hongrie, où la guerre civile régnait depuis plusieurs années. Le prince François-Léopold Ragoczi, fils de François Ragoczi, et petit-fils de George II, s'était échappé en 1701 de la prison de Neufstadt, où l'empereur Léopold, devant lequel on l'avait accusé de vouloir soulever les Hongrois, l'avait fait renfermer; il avait formé en Hongrie un parti puissant contre l'empe-

reur; aidé des comtes de Bercheny, Caroly et Forgatsch, il s'était emparé de plusieurs villes de ce royaume, s'était avancé jusques à Vienne, et en avait insulté les retranchements; battu près de Raab, et ensuite près de Tyrnau, il avait reçu des secours de la France en 1705, et deux ans plus tard fait déclarer vacant le trône de Hongrie dans une diète tenue à Onod; mais il avait été vaincu en 1708 par le général Heister, et, malgré tous ses efforts, son parti étant sans force à la mort de l'empereur Joseph, il s'était retiré en Turquie avec le comte de Bercheny. Le comte Caroly, resté seul à la tête des *courouzes* ou mécontents, s'était soumis à la maison d'Autriche; un traité de pacification conclu à Zatmar avait été ratifié par l'impératrice veuve de Léopold, Éléonore-Magdeleine de Neubourg, qui, depuis la mort de son fils l'empereur Joseph, gouvernait les états héréditaires de la maison d'Autriche. Les biens confisqués par la cour de Vienne avaient été rendus à leurs propriétaires en vertu de ce traité; les protestants avaient obtenu de nouveau le libre exercice de leur religion, et tous les priviléges conservés par la nation hongroise en 1690 avaient été confirmés.

(1711) L'année suivante, les alliés éprouvèrent un malheur difficile à réparer; ils perdirent un grand général (1712). Les commissaires chargés en Angleterre de l'examen des comptes publics décou-

vrirent que le duc de Marlborough avait reçu des entrepreneurs du pain de l'armée un présent annuel de cinq ou six mille livres. La reine déclara, dans son conseil, qu'elle jugeait convenable de lui ôter tous ses emplois pour que son affaire pût être examinée avec impartialité; elle l'annonça au duc par une lettre écrite de sa main, et dans laquelle elle s'abandonna à tous ses ressentiments, de manière à se plaindre vivement de la conduite de la duchesse de Marlborough à son égard, de l'assujétissement dans lequel le dernier ministère l'avait tenue, et de tout ce que les whigs avaient fait pour traverser ses mesures au sujet de la paix. Le duc répondit à la reine pour se justifier; ses deux filles, la comtesse de Sunderland et lady Rialton, se démirent néanmoins de leurs places de dames de la chambre de sa majesté; et, pour être sûre de la majorité dans la chambre des lords, la reine, se portant à *une démarche qui ne peut être justifiée que par la nécessité*, dit l'historien anglais Smollet, créa douze pairs d'Angleterre.

Le prince Eugène arriva à Londres chargé d'une lettre de l'empereur, et d'instructions relatives à la continuation de la guerre; son arrivée fut d'autant plus désagréable au ministère qu'on le soupçonna de vouloir ménager des intrigues parmi les mécontents qui s'opposaient à la paix; il fut reçu néanmoins avec les plus grands égards. La reine l'accueillit avec l'apparence de la plus grande sa-

tisfaction, et lui fit présent d'une épée très-riche. Les whigs étaient ravis de sa présence, et le peuple courait en foule dans tous les endroits où on espérait de le voir.

Il visita plusieurs fois Marlborough, malgré la disgrâce de ce général, lui témoigna la plus grande considération, parut lié avec plusieurs chefs des whigs, ainsi qu'avec le baron de Bothmar, l'envoyé de Hanovre, qui montrait la plus grande activité pour fomenter des troubles populaires.

Les communes étaient depuis long-temps mécontentes de M. Walpole, dont les talents leur paraissaient seconder avec trop d'avantage les vues des whigs auxquels il était dévoué; elles découvrirent que pendant qu'il était secrétaire d'état pour la guerre, il avait recommandé un de ses protégés aux entrepreneurs des fourrages d'Écosse, que ces entrepreneurs, au lieu d'admettre ce protégé parmi eux, lui avaient fait un présent de cinq cents livres, que M. Walpole avait endossé le billet, et que la personne recommandée en avait touché la valeur. On accusa M. Walpole de subornation; il fut mis à la Tour et renvoyé de la chambre; le bourg de Lyn-Regis, dont il était député, l'élut une seconde fois; la chambre le déclara incapable d'être élu pour le présent parlement.

On trouva peu de temps après que le duc de Marlborough avait reçu tous les ans une somme d'un juif nommé Médina, et l'un des entrepre-

neurs de la fourniture du pain pour l'armée, qu'il avait obtenu de la reine dix mille livres pour les dépenses de ses intelligences secrètes, et qu'il s'était approprié une déduction de deux et demi pour cent sur le paiement des troupes étrangères à la solde de l'Angleterre. « Le présent fait par le juif » Médina, répondit-on, est un don duquel le gé- » néral de l'armée hollandaise a toujours joui. La » déduction de deux et demi pour cent a été ac- » cordée par un warrant exprès de sa majesté, et » a été si bien employée que jamais le duc n'a été » surpris, et qu'aucun de ses partis n'a été enlevé » ni coupé. » Les communes n'en déclarèrent pas moins que ces pratiques étaient illégales, qu'on ne pouvait les soutenir, que la déduction devait être regardée comme un argent appartenant au public; et la reine, malgré son warrant, ordonna au procureur général de poursuivre le duc pour l'argent qui avait été déduit.

Le prince Eugène présenta à sa majesté un mémoire qui renfermait des propositions relatives aux affaires d'Espagne. La reine le communiqua aux communes; elles le traitèrent avec une indifférence insultante; et le prince partit aussi mécontent du ministère et des communes qu'il avait été content de la nation.

La mort cependant continuait d'immoler des victimes sur les marches du trône du malheureux Louis XIV. Le dauphin avait succombé à une ma-

ladie rapide. Le duc de Bourgogne, fils du dauphin, la duchesse de Bourgogne, et leur fils aîné le duc de Bretagne, sont enlevés en peu de jours, et renfermés dans le même cercueil. Le jeune duc d'Anjou, second fils du duc de Bourgogne, est mourant. La santé du duc de Berri donne de vives alarmes: la terreur plane sur la cour de Louis. Le vieux et infortuné monarque ne voit que des malheurs, et ne prévoit pour la France que des malheurs plus grands encore. L'empereur, les électeurs, les Hollandais, et tous les alliés, excepté l'Angleterre, rassemblent toutes leurs forces pour continuer la guerre avec plus de vigueur que jamais. L'orage le plus violent est près de fondre sur les dernières places de la frontière de la France. Louis XIV, que de si grands dangers menacent, se relève du profond accablement dans lequel sa douleur l'a plongé, veut lutter contre les coups du sort, repousse les conseils timides, refuse de se retirer sur la Loire, et redevient ce Louis que l'Europe admirait en tremblant; il mande Villars: « Allez combattre, lui dit-il; si vous êtes battu, » ramenez derrière la Somme le reste de l'armée. » Cette rivière est difficile à passer; j'irai à Péronne » ou à Saint-Quentin; j'y rassemblerai toutes mes » troupes; je ferai avec vous un dernier effort; et » je périrai ou je sauverai l'état. »

Le prince Eugène veut pénétrer dans l'intérieur de la France; il ne peut assiéger ni Arras ni Cam-

brai, que couvre l'armée de Villars : il craint de perdre trop de temps à faire le siége de Condé, de Valenciennes et de Maubeuge. Il osc concevoir le projet de s'avancer entre ces deux lignes de places fortes, de s'emparer du Quesnoi et de Landrecies, et de passer ensuite du bassin de la Sambre dans celui de l'Oise et dans celui de la Seine. Il ouvre la tranchée devant le Quesnoi ; son immense artillerie, le découragement et la désertion réduisent la garnison à capituler et à se rendre prisonnière de guerre, après quatorze jours de tranchée ouverte.

Maître du Quesnoi, Eugène fait investir Landrecies, campe derrière l'Escaillon pour couvrir le siége, a son centre sous le Quesnoi, et étend ses ailes vers l'Escaut et vers la forêt de Mormal. Ses magasins sont restés à Marchiennes ; et sa ligne d'opération s'étendant jusques à la Scarpe, coupe l'Escaillon à Thuin et l'Escaut à Denain. Marchiennes et Denain sont environnés de retranchements ; les convois vont de l'un à l'autre entre une double ligne que les alliés nomment *le chemin de Paris*. La France paraît perdue.

Mais voyez ce que peuvent l'audace et le génie. Villars simule une attaque sur la circonvallation de Landrecies, passe l'Escaut à Neuville, force la communication entre Denain et Marchiennes, fait bloquer ce dernier poste, vole vers Denain, emporte les retranchements, poursuit les ennemis qui

fuient vers l'Escaut, voit leurs ponts se rompre sous le poids des troupes et des voitures, fait prisonniers ou taille en pièces vingt bataillons à la vue d'Eugène, qui tente en vain de les secourir, contient tous les efforts du prince, fait enlever Saint-Amand et Mortagne, contraint Marchiennes à capituler, prend six mille hommes, quinze cents matelots, cent pièces d'artillerie, tous les magasins et toutes les barques rassemblées sur la Scarpe, force Eugène à lever le siége de Landrecies, réunit à son armée une partie des garnisons, reprend, malgré toutes les manœuvres du prince, Douai, Bouchain et le Quesnoi; et la France est sauvée.

Villars s'est immortalisé; son nom est célébré avec enthousiasme d'une extrémité de la France à l'autre. L'Europe l'admire; Louis XIV éprouve pour le héros des Français la reconnaissance et l'estime qu'il doit à celui qui a changé les destinées de la nation, et la lui témoigne en grand roi. Il manque néanmoins à Villars une satisfaction bien grande pour un amant de la gloire; il ne recevra pas les félicitations de Vendôme. Ce prince était mort peu de jours avant la délivrance de la France; il avait cessé de vivre à Vinaros, au milieu des Espagnols qui l'adoraient. Philippe V, qui lui devait sa couronne, avait arrosé de ses larmes le tombeau élevé au prince français dans l'Escurial, au milieu des tombes royales; et la nation espagnole avait porté le deuil du descendant de ce

Henri que l'Espagne avait voulu précipiter du trône.

Le duc d'Ormond, qui avait remplacé le duc de Marlborough dans le commandement de l'armée des alliés, avait signé une trève avec la France dès le mois de juillet; et pour rendre moins difficile encore la conclusion de la paix, si favorisée par le grand événement de Denain, le roi Philippe V, par un acte solennel qu'il jure d'observer et que les cortès confirment, renonce pour lui et pour ses descendants à la couronne de France pendant que le duc de Berri et le duc d'Orléans renoncent par deux actes semblables à leurs droits sur la monarchie espagnole. Les états généraux néanmoins étaient toujours très-opposés à la paix. Le grand pensionnaire Hensius leur dit avec force qu'il était impossible de la conclure sans perdre le fruit de tout le sang et de tous les trésors qui avaient été sacrifiés. Les plénipotentiaires anglais employèrent tout leur talent pour inspirer aux alliés des dispositions plus pacifiques; ils obtinrent l'adhésion du duc de Savoie et du roi de Portugal à la suspension d'armes conclue par la reine; et l'on transporta à Minorque les troupes anglaises qui étaient en Espagne. Mais les querelles des whigs et des torys devinrent plus vives que jamais. Le duc d'Hamilton fut tué dans un duel qu'on regarda comme l'effet de l'esprit de parti qui régnait avec tant de violence; et le duc de Marlbo-

rough, fatigué d'être considéré par des ennemis acharnés comme le principal auteur des troubles, et venant de perdre son beau-frère et son ami l'habile et intègre comte de Godolphin, se retira sur le continent où la duchesse le suivit.

Le duc de Shrewsbury fut nommé ambassadeur en France; et la reine reçut le duc d'Aumont, ambassadeur du monarque français, et le marquis de Monteleone, l'un des plénipotentiaires de Philippe.

Rien ne paraissait cependant pouvoir surmonter l'opposition des états généraux à la paix. Après bien d'inutiles tentatives, le comte de Strafford présenta un nouveau plan, d'après lequel la reine promettait d'insister pour faire céder aux Provinces-Unies plusieurs places qu'elles ne pouvaient pas espérer d'obtenir si l'Angleterre faisait un traité isolé. Les états généraux commencèrent alors à changer de résolution; leur ressentiment fit place à la prudence: ils virent qu'ils ne pourraient pas supporter les frais énormes qu'exigerait la guerre, la reine de la Grande-Bretagne, le duc de Savoie et le roi de Portugal ayant abandonné la grande alliance; ils ne parurent se dissimuler ni l'embarras de leurs finances, ni la dépopulation de leur pays; et ils craignirent que l'Autriche et l'Allemagne n'eussent à soutenir des attaques violentes de la part de la Suède et de la Turquie excitée par la maison de Bourbon. Les plénipotentiaires des quatre cercles associés parurent désirer vivement

l'assistance de la reine Anne pour obtenir les conditions les plus avantageuses. Les ministres de l'empereur montrèrent même plus de modération. Le comte de Zinzendorf déclara que Charles VI, son souverain, n'insisterait plus sur la cession de la monarchie espagnole à la maison d'Autriche; et les plénipotentiaires de Philippe V, ainsi que ceux de l'électeur de Bavière et de son frère l'électeur de Cologne, furent admis dans le congrès.

De nouvelles difficultés s'élevèrent néanmoins; mais enfin, malgré la résistance du comte de Zinzendorf qui paraissait ne vouloir consentir qu'à une paix générale, différents traités de paix furent signés par le maréchal d'Huxelles, l'abbé de Polignac et Ménager, plénipotentiaires de la France, et par les ministres d'Angleterre, de Prusse, des états généraux et du duc de Savoie. L'Europe entière attendait avec anxiété les conditions de ces arrangements si importants. Une politique, plus indépendante des passions humaines qu'on ne l'avait espéré, dicte les articles suivants:

Le roi de France reconnaît et approuve la succession de la maison de Hanovre au trône d'Angleterre, et promet d'abandonner les intérêts de la maison de Stuart. Il cède à la Grande-Bretagne la Nouvelle-Écosse, la baie et le détroit d'Hudson, l'île de Terre-Neuve, celle de Saint-Christophe, et s'engage à faire combler le port de Dunkerque, ainsi qu'à faire raser les fortifications de cette ville. Il ratifie le

traité de Bavière conclu entre l'Angleterre et la Hollande pendant le mois de janvier précédent, et consent à ce que cette barrière soit composée de Tournai, Ypres, Menin, Furnes, Warneton, Warwick, Commines et la Kenoque; la France recouvre Lille, Aire, Béthune, Saint-Venant et quelques autres places; l'électeur de Bavière conservera le duché de Luxembourg, le comté de Namur et la place de Charleroi jusques au moment où il sera rétabli dans son duché électoral; et le royaume de Sardaigne lui servira d'équivalent pour le haut Palatinat. La maison d'Autriche possédera le reste des Pays-Bas. Le roi de France reconnaît l'électeur de Brandebourg en qualité de roi de Prusse, et de souverain de Neufchatel et de Valengin; et il reçoit la principauté d'Orange en échange de la ville de Gueldre et de la partie ci-devant espagnole du duché du même nom. Le duc de Savoie est reconnu roi de Sicile, cède à la France la ville et la vallée de Barcelonette en échange des forts d'Exiles, de Fenestrelles et de Château-Dauphin; ce prince ou sa postérité succéderont à la monarchie espagnole à l'extinction de la postérité de Philippe, et le royaume de Sicile reviendra à la couronne d'Espagne, à l'extinction de la postérité masculine du duc de Savoie. L'Angleterre obtient d'ailleurs la forteresse de Gibraltar, l'île de Minorque, l'odieux et barbare privilége de l'*assiento* ou commerce exclusif des Nègres avec l'Amérique espagnole; et

un traité de commerce est conclu entre la France et la Grande-Bretagne.

L'empereur Charles VI refuse les conditions qu'on lui offre, persuade à l'Empire de continuer encore la guerre, et n'adopte qu'un traité de neutralité pour l'Italie et d'évacuation pour les états d'Espagne.

Il avait déjà réglé, par une pragmatique sanction, la succession autrichienne suivant l'ordre de primogéniture, d'abord en faveur des descendants mâles, et ensuite des archiduchesses et de leurs descendants; il vend le marquisat de Final à la république de Gênes pour la somme de six millions, et la guerre continue dans les environs du Rhin. Le prince Eugène était campé derrière les lignes d'Etlingen, et conservait des ponts sur le Rhin à Philisbourg et à Manheim. Villars, avec des forces supérieures, feint de vouloir l'attaquer, passe le fleuve au fort Louis, le repasse tout à coup, masque Philisbourg, fait enlever la tête du pont de Manheim, et ne laisse à Eugène de passage qu'à Mayence. Le maréchal de Bezons investit Landau, et, après cinquante-sept jours de tranchée, force la garnison à se rendre prisonnière de guerre.

Villars traverse alors le Rhin une troisième fois, menace Eugène qui couvre Philisbourg, tombe à l'improviste sur le général Vaubonne, qui, placé dans les lignes de Roscoff, protége Fribourg, emporte les retranchements de Vaubonne, investit

Fribourg, masque et fortifie les gorges des montagnes, et, secondé de l'habile ingénieur de Valori et du comte du Bourg, prépare un dernier assaut contre Fribourg après un mois de tranchée ouverte. Le gouverneur abandonne la ville, et se retire dans le château. Villars sauve la ville du pillage, lui impose une forte contribution, et fait dire à Eugène que, si le château ne se rend pas, il démolira Fribourg, Kehl et Brisach. Le prince Eugène, après quinze jours de discussions, envoie l'ordre de livrer le château et les forts qu'on avait attaqués sans succès pendant le siége de la ville.

Les succès de Villars, l'épuisement des finances de l'Autriche, la guerre qui ravage le nord de l'Allemagne, et le refroidissement du corps germanique, font désirer la paix à l'empereur; il consent à l'ouverture de nouvelles négociations, et le prince Eugène se réunit pour cet objet avec Villars à Rastadt dans le margraviat de Bade. La postérité n'a pensé qu'avec une sorte de respect aux conférences de ces deux grands capitaines, couverts de gloire, prêts à déposer leurs redoutables épées, et discutant avec la chaleur de leur patriotisme et la noblesse de leur caractère les conditions d'une paix qui devait achever de donner le repos au monde.

La reine d'Angleterre avait communiqué au parlement les deux traités qu'elle avait faits avec la France. Les communes firent de fortes objections contre le huitième et le neuvième article du traité

de commerce. La Grande-Bretagne et la France devaient jouir réciproquement, d'après ces articles, de tous les priviléges qu'elles accordaient à la nation la plus favorisée. « Dans ce moment, dirent » plusieurs députés, il y a des droits si considé- » rables sur les productions de la France et sur » tout ce qui provient de ses manufactures, qu'ils » équivalent à une prohibition. Quel bouleverse- » ment la cessation de ces droits ne produirait-elle » pas dans notre commerce! Les droits imposés » sur les vins de Portugal sont moins forts que » ceux que l'on exige pour les vins de France. Si » ces derniers droits deviennent égaux aux pre- » miers, les vins de France pouvant être transpor- » tés plus facilement dans notre île, et étant plus » agréables à la nation, il ne se vendra plus de vins » portugais en Angleterre, et nous perdrons avec » le Portugal un commerce si avantageux que les » marchandises anglaises vendues dans ce royaume » font rentrer tous les ans en Angleterre 600,000 li- » vres en or.—Depuis notre révolution, ajoute Na- » thaniel Gould, ancien directeur de la banque, la » France a encouragé les manufactures de laine, et » préparé sur son territoire plusieurs objets qu'elle » tirait de notre pays. Nos compatriotes ont de leur » côté appris à fabriquer des étoffes de soie, du pa- » pier et des bijoux qu'on apportait auparavant » de France. Les ateliers établis pour ces objets » occupent un très-grand nombre d'ouvriers, et

» épargnent tous les ans de grandes sommes à notre » nation. Ces ouvriers seront réduits à la mendi- » cité, ces grandes sommes perdues pour nous, » et nos manufactures ruinées, si les marchandises » françaises, introduites dans la Grande-Bretagne, » ne paient que les droits ordinaires. Nous ven- » dons une grande quantité d'étoffes de laine pour » l'Italie et pour la Turquie, parce que nous en » retirons beaucoup de soie écrue; lorsque les » manufactures de soie tomberont en Angleterre, » l'Italie ni la Turquie n'acheteront plus nos étoffes » de laine. — Si les articles du traité de commerce » avaient été discutés, dirent d'autres députés, » avant que les troupes anglaises ne se fussent sé- » parées de celles des alliés, le roi de France n'au- » rait pas tant insisté sur ces articles. »

Les débats furent très-vifs. La majorité néanmoins décida qu'il serait dressé un bill pour approuver les articles 8 et 9 du Traité de commerce.

Ce bill fut en effet présenté; mais on avait adressé à la chambre un si grand nombre de pétitions contre le traité, et les négociants consultés avaient opposé des raisons si fortes aux articles 8 et 9, que même un grand nombre de torys votèrent contre le ministère, et que le bill fut rejeté. Les communes néanmoins remercièrent sa majesté de soins qu'elle s'était donnés pour tout ce qui concernait l'honneur et la sûreté de ses royaumes, ainsi que des bases qu'elle avait posées pour les

intérêts commerciaux de ses sujets; mais la supplièrent de nommer des commissaires pour travailler, avec des commissaires de France, à éclaircir le traité de commerce, à le perfectionner, à le rendre le plus conforme aux intérêts de la nation; et la reine, assez politique pour paraître regarder l'adresse des communes comme une approbation des deux traités, remercia la chambre avec une expression très-affectueuse de satisfaction et de reconnaissance.

Les communes demandèrent ensuite que la reine ne fît pas évacuer les villes de Flandre qui étaient en sa possession avant que ceux qui avaient droit à la souveraineté des Pays-Bas n'eussent réglé le commerce de leurs provinces avec la Grande-Bretagne, de manière à donner à la nation anglaise autant d'avantages qu'à toute autre nation, et la reine répondit très-favorablement à leur remontrance.

Des intrigues de cour mêlèrent bientôt des dissensions nouvelles aux discordes des whigs et des torys. Le comte trésorier d'Oxford et le secrétaire d'état Saint-Jean, lord Bolingbroke, disputaient le pouvoir. Ces deux ministres avaient une grande ambition : l'un voulait conserver le premier rang, l'autre ne voulait pas être le subalterne d'un homme qu'il croyait surpasser en génie; ils agitèrent la cour par leurs cabales. Oxford avait donné quelque sujet de mécontentement à lady Masham. Boling-

broke s'insinua dans la confidence de cette favorite si puissante, et son crédit auprès de la souveraine augmenta pendant que celui du trésorier diminuait. La reine, qui avait de la bonté et de la douceur, réconcilia plusieurs fois ces deux rivaux; mais leurs réconciliations n'étaient que feintes, et augmentaient leur animosité. Les hommes les plus influents se tournèrent vers le protégé de la favorite; et le comte d'Oxford, sentant qu'il ne pouvait plus retenir la puissance, commença à penser à sa retraite.

La reine cependant eut à Windsor une maladie grave. Les espérances des jacobites se fortifièrent; on vit diminuer les fonds publics; la banque éprouva des échecs, et les craintes des directeurs de cet établissement devinrent d'autant plus grandes qu'on répandit le bruit d'un armement commencé dans les ports de France. Le rétablissement de la reine, la non-existence de l'armement et la continuation du séjour du prétendant ou chevalier de Saint-George auprès de Léopold, ce duc de Lorraine si chéri de ses sujets et si digne de l'être, dissipèrent les inquiétudes de la nation anglaise.

Richard Steele publia l'ouvrage intitulé *la Crise*, en faveur de la révélation, de l'établissement et du danger d'avoir un roi papiste; et Addison et Halifax écrivaient dans le même sens, et soutenaient les principes des whigs, pendant que Swift publiait des écrits en faveur des torys.

(1713) Le roi d'Espagne Philippe V reconnut, comme son grand-père Louis XIV, cette succession protestante à laquelle les Anglais étaient si attachés, renonça au prétendant, et le traité déclara les couronnes de France et d'Espagne séparées à jamais (1714).

Quelque temps après, Steele, nommé membre d'une nouvelle chambre des communes, fut exclu de cette chambre malgré la résistance d'Addison, du général Stanhope et de M. Walpole, pour avoir publié, suivant les torys, deux libelles séditieux, *la Crise* et *l'Anglais*.

Cette exclusion augmenta d'autant plus les soupçons de ceux qui craignaient le succès des projets relatifs au prétendant, que l'on acheva d'ôter aux whigs tous les emplois civils et militaires pour les donner à des torys dont plusieurs étaient dévoués au chevalier de Saint-George. Les alarmes des whigs devinrent plus fortes que jamais; leurs chefs eurent des conférences secrètes avec le baron de Schutz, résident de Hanovre, entretinrent une correspondance avec le duc de Marlborough, et prirent des mesures pour surmonter, à la mort de la reine, dont la santé paraissait très-altérée, tous les efforts qu'on pourrait faire contre la succession protestante.

Les pairs du royaume eurent de vives discussions à ce sujet; le lord Bolingbroke dit qu'il avait fait des instances au nom de sa majesté, et

conformément au désir de la chambre, pour que le prétendant fût éloigné de la Lorraine, où le duc Léopold lui avait donné un asile. Le lord Wharton néanmoins proposa la question suivante: *La succession protestante est-elle en danger sous l'administration actuelle?* Les débats furent violents; l'archevêque d'York et le comte d'Anglesey se rangèrent du côté de l'opposition : « *J'avoue*, » dit le comte, *que j'ai donné mon consentement* » *à la cessation des hostilités; j'en suis couvert de* » *honte; j'en demande pardon à Dieu, à ma pa-* » *trie, à ma conscience.* — Je puis prouver, dit le » duc d'Argyle, que le lord trésorier a fait passer » tous les ans une somme d'argent aux *clans* mon- » tagnards d'Écosse, qui sont totalement dévoués » au prétendant. Les projets des ministres ne sont » plus cachés; n'ont-ils pas formé l'armée sur un » nouveau plan, réformé des régiments et éloi- » gné un grand nombre d'officiers à cause de leur » attachement à la maison de Hanovre? N'est-il » pas honteux pour la nation anglaise que des » hommes qui n'ont jamais vu l'ennemi en face » remplissent les places de braves officiers qui ont » souvent exposé leur vie pour leur patrie, et qui » gémissent dans les prisons pour des dettes qu'ils » n'ont contractées que parce qu'ils n'ont pas » reçu leur paie? — J'ai donné dans tant d'occa- » sions, dit le lord trésorier, des preuves signa- » lées de mon affection pour la succession protes-

» tante, qu'aucun membre de cette auguste as-
» semblée ne peut en douter. J'ai fait remettre
» pendant deux ou trois ans trois ou quatre mille
» livres aux clans des montagnes; mais j'espère
» que la chambre agréera facilement ma justifica-
» tion à cet égard, et j'ai donné l'ordre de payer
» tout ce qui est dû aux officiers réformés. »
On ne répondit néanmoins négativement à la question de lord Wharton qu'à une faible majorité.

On proposa une adresse pour demander une proclamation royale qui promît une récompense à celui qui se rendrait maître du prétendant mort ou vif; un comité fit un rapport à cet égard : « C'est une barbarie, s'écrièrent le lord North et
» le lord Grey, que de mettre une tête à prix ;
» c'est encourager le meurtre et l'assassinat; cette
» mesure est contraire aux préceptes du chris-
» tianisme; elle répugne aux lois de la nature et
» des nations; elle est incompatible avec la dignité
» d'une aussi auguste assemblée, et avec l'hon-
» neur d'une nation renommée pour sa douceur
» et pour sa clémence. » Le lord Trevor proposa que la récompense fût promise à quiconque remettrait le prétendant entre les mains de la justice, s'il entreprenait de descendre dans la Grande-Bretagne ou dans l'Irlande. La chambre des pairs adopta cet avis; mais la reine répondit à l'adresse des lords qu'aucune circonstance ne lui paraissait

exiger la proclamation demandée, et le mécontentement des whigs augmenta.

Peu de temps après, on apprit que l'héritière présomptive du trône de la Grande-Bretagne, la respectable princesse Sophie, quatrième et dernière fille de Frédéric, électeur palatin, et d'Élisabeth, sœur du roi d'Angleterre Charles Ier, venait de mourir à l'âge de quatre-vingt-quatre ans : dès ce moment on pria dans les églises d'Angleterre pour le fils de cette princesse, l'électeur de Hanovre.

La santé de la reine continuait de dépérir; ses chagrins empêchaient son rétablissement; elle voyait avec une peine très-vive les violentes altercations qui se renouvelaient si fréquemment dans le conseil; le lord trésorier et le secrétaire d'état Bolingbroke n'étaient pas même arrêtés par la présence de leur souveraine dans les reproches qu'ils s'adressaient. Les avis d'Oxford devenaient favorables aux whigs; Bolingbroke affectait de les mépriser, montrait le plus grand zèle pour l'Église anglicane, et flattait toutes les inclinations de la reine. Les jacobites crurent devoir profiter des divisions du conseil, se persuadèrent que la reine favorisait secrètement les prétentions de son frère, comptèrent sur Bolingbroke, imaginèrent que leur désir était partagé par une grande partie de la nation, tinrent des assemblées particulières, et osèrent engager des hommes pour le pré-

tendant. Leurs manœuvres furent découvertes; l'alarme devint vive; le gouvernement publia la proclamation que les pairs avaient demandée; cinq mille livres furent promises à celui qui se rendrait maître de la personne du prétendant, s'il essayait de débarquer dans la Grande-Bretagne; les communes voulurent ajouter 100,000 livres à cette récompense, et lord Bolingbroke lui-même présenta un projet de bill qui fut adopté par les chambres et sanctionné par la reine, et qui déclarait coupables de haute trahison ceux qui enrôleraient ou seraient enrôlés pour le service du prétendant ou d'une puissance étrangère.

La crainte de nouveaux orages ne pouvait calmer l'animosité d'Oxford et de Bolingbroke : ils s'accusèrent mutuellement auprès de leur souveraine : la favorite était contraire au lord trésorier. Une dispute très-vive eut lieu devant la reine entre lady Masham, le chancelier et le comte d'Oxford. Le trésorier soutint qu'il avait été trompé; il menaça de sa vengeance; on lui ôta sa place, et ce fut Bolingbroke, son rival triomphant, qui reçut ses comptes.

La cour fut dans une confusion extrême : on n'avait pas prévu la disgrâce d'Oxford; on n'avait formé aucun plan pour le remplacer; on s'empressa de tenir un conseil de cabinet. La séance fut très-longue, et la fatigue accabla si fortement la reine, qu'elle s'écria : *Je n'y survivrai pas*, et

fut attaquée d'une affection léthargique : dès le lendemain on désespera de la vie de cette princesse; elle reprit cependant ses sens. Le conseil lui recommanda le duc de Shrewsbury pour la place de lord trésorier. « Personne ne peut me » convenir mieux que lui, » répondit-elle; et elle lui remit la baguette blanche, en lui recommandant de s'en servir pour le bien de ses sujets. Il voulut rendre le bâton de lord chambellan : *Gardez l'un et l'autre*, lui dit-elle.

Il proposa à ses collègues d'inviter tous les conseils privés, sans aucune distinction de parti, à se rendre au conseil : son avis fut agréé. Lord Somers et plusieurs autres whigs arrivèrent à Kensington. On fit venir auprès de Londres quatre régiments de cavalerie ou de dragons; on ordonna de faire embarquer à Ostende sept bataillons de troupes britanniques, qui étaient dans les Pays-Bas; un embargo fut mis sur tous les vaisseaux; de grandes précautions furent prises pour la sûreté des ports de mer, ainsi que pour surveiller les jacobites d'Écosse; le comte de Berkeley fut chargé du commandement de la flotte; le comte de Strafford reçut l'ordre de presser auprès des états généraux la garantie de la succession protestante, et on engagea l'électeur de Hanovre à se rendre en Hollande, d'où il serait escorté par une escadre britannique pour passer en Angleterre, si la reine venait à mourir.

Cette pricesse cessa de vivre le quatrième jour de sa maladie léthargique, à l'âge de cinquante ans, et après treize ans de règne. *Pendant tout le temps où elle a gouverné, il n'y a pas eu,* ont dit les historiens anglais, *de sang répandu pour trahison.* Elle avait été pieuse, charitable, compatissante, affectionnée comme une mère à ses sujets; elle a obtenu un grand éloge: on l'a appelée *la bonne reine Anne* (1714).

Trois mois ou environ avant sa mort, le maréchal de Villars et le prince Eugène avaient signé à Rastadt les préliminaires de la paix entre la France et l'empereur. Charles VI les avait communiqués à la diète; elle avait trouvé une grande différence entre les conditions de ces préliminaires et celles que Louis XIV avait offertes à La Haye et à Gertruidemberg; mais elle les avait cependant acceptées, et, après avoir délibéré long-temps sur la manière dont elle participerait aux négociations définitives, elle avait donné à l'empereur le pouvoir de conclure au nom de l'Empire. Le traité fut signé à Bade en Suisse: il rétablit celui de Ryswick; la France conserva Landau, rendit à l'Empire Fribourg, Brisac et Kehl, confirma la cession des Pays-Bas à la maison d'Autriche, et consentit à ce que Charles VI continuât de posséder le royaume de Naples, le royaume de Sardaigne et l'*état des Garnisons*; les électeurs de Bavière et de Cologne furent rétablis dans tout ce qui leur appartenait

avant le commencement de la guerre; et la France reconnut la neuvième dignité électorale.

Ce traité fut un nouveau fruit de la mémorable victoire de Denain; et combien Villars avait mérité la reconnaissance de la France!

Philippe V n'avait plus d'ennemis à combattre que les insurgés de Catalogne: Barcelonne et Cardonne avaient fermé leurs portes; une partie des miquelets s'étaient joints aux habitants de ces deux places; les autres s'étaient réfugiés dans les montagnes, l'île de Majorque s'était réunie à Barcelonne. Les insurgés demandaient une sûreté entière pour leur vie, leurs biens et leurs priviléges; on exigeait qu'ils se soumissent sans conditions; on leur permettait d'espérer la vie; mais on ne leur parlait pas de la liberté, qui leur était bien plus chère. Le duc de Popoli se présente devant Barcelonne, multiplie les menaces, ne parle que de sac, d'incendie, de supplices, et allume dans le cœur des Barcelonnais l'ardeur terrible du désespoir. Onze mois de blocus et un bombardement de quelques jours ne peuvent réduire la place; Majorque ravitaille la ville, et les habitants jurent de vaincre ou de périr sur les ruines de leurs maisons écrasées par les bombes. Des paroles de justice, de douceur et de clémence auraient rendu ces belliqueux Barcelonnais les plus fermes soutiens du trône de Philippe; malheureusement l'esprit des cabinets l'emporte sur la bonté du roi; les idées

d'une politique peu éclairée triomphent, et Philippe va faire couler le sang de ses sujets. Louis XIV donne à son petit-fils des troupes, et le vainqueur d'Almanza, le maréchal de Berwick. On ouvre la tranchée; le peuple, le clergé, les moines, les femmes, et même les enfants, courent aux armes, bordent les remparts, démolissent leurs maisons et leurs églises pour élever des retranchements; une sorte de fureur politique et religieuse exalte tous les esprits et multiplie les forces; les dominicains prophétisent: *Une armée céleste va délivrer la ville*, s'écrient-ils. L'artillerie avait ouvert de loin les bastions et la courtine; le canon et les mines agrandissent les brèches; on attaque deux fois les bastions, et deux fois on les perd, écrasé par les feux plongeants de la vieille enceinte. Rien ne résiste aux assiégés; le clergé combat à leur tête; la baïonnette arme la main des moines; des flots de sang coulent sur les brèches; les ingénieurs tâchent en vain de s'y loger; ils sont mis hors de combat; le maréchal de Berwick est contraint d'embrasser deux fronts d'attaque, de chercher à les ouvrir de toutes parts pour marcher aux remparts presque en bataille, de laisser agir pendant long-temps l'artillerie et la mine, d'avoir recours à une patience plus rare que l'audace, et de lutter avec fermeté contre l'impatience des assiégeants, fatigués par la longueur du siége. Ce n'est qu'après deux mois de tranchée ouverte qu'il peut

permettre l'assaut général: l'armée de Philippe s'élance par sept brèches contre les assiégés; ils tombent sur la gauche des assaillants, sont repoussés, courent à la droite, s'emparent d'un couvent qui domine le bastion de Saint-Pierre, et, après un combat terrible, restent les maîtres de ce bastion; mais les assaillants sont logés sur deux autres bastions, sur la vieille enceinte, sur les nouveaux retranchements; les assiégés ne sont plus défendus que par des barricades; ils capitulent; Berwick leur accorde la vie, ne fait arrêter que les chefs, et, malgré les instructions barbares du ministère espagnol, est sûr de ne pas déplaire à Louis XIV en ne détruisant pas la ville, et en lui permettant de se racheter du pillage (1714).

Les assiégés avaient perdu six mille hommes et les assiégeants dix mille. Cardonne se rend comme Barcelonne; le chevalier d'Asfeld est chargé de soumettre l'île de Majorque; il débarque, ne montre que de la modération, gagne les insulaires: Alcadia ouvre ses portes; les habitants de Palma obligent leur garnison à se rendre; et la bonté réduit facilement toute l'île sous l'obéissance de Philippe (1715).

A peine cependant la paix avait-elle été signée entre la France et la Grande-Bretagne que l'Angleterre demanda la démolition des fortifications et du port de Dunkerque, que la France avait promis de détruire; les Anglais étaient impatients de

voir s'anéantir un port militaire trop voisin de leurs côtes, le seul que la France eût dans la mer du Nord, et d'où on avait vu sortir les escadres de Forbin et de Jean Bart, et ce grand nombre de corsaires qui, bravant les flottes de la plus grande puissance maritime, avaient enlevé à leur commerce 3o millions et seize cents vaisseaux. La destruction des fortifications de Dunkerque ruinait d'ailleurs l'angle des frontières de la Flandre et de l'Océan, rompait un des nœuds du système que Dunkerque formait avec Bergue et les places de l'Aa, et livrait à l'Angleterre un point d'attaque très-faible, et contre lequel ses escadres pourraient seconder ses armées. Huit bataillons et une compagnie de mineurs exécutèrent la fatale promesse sous les yeux de commissaires anglais; la sape et la mine renversèrent les murailles, les écluses, les forts, démembrèrent les jetées; et une digue épaisse ferma l'entrée du port si redouté. De vieux soldats pleuraient en démolissant les ouvrages que leurs mains victorieuses avaient construits; la ville entière retentissait de plaintes; et après quelques mois, le monument élevé par Vauban avait disparu.

Les eaux arrêtées par la digue funeste allaient submerger un territoire étendu, fertile, et couvert d'habitations. Le Blanc, intendant de Flandre, et de Moyenneville, directeur des fortifications, conçoivent l'heureuse idée du canal, des écluses et du

port de Mardyck; les écluses larges, l'une de quarante-quatre pieds, et l'autre de vingt-six, devaient donner passage aux frégates qui iraient par le canal jusques à Dunkerque, pendant que les bâtiments plus petits entreraient dans d'autres canaux ou dans des rivières, et que le canal de Mardyck en creuserait le port par le moyen des écluses, et conduirait à la mer les eaux surabondantes du pays. Le Blanc paraît à Versailles avec le plan; le roi l'adopte; Dunkerque et le pays voisin fournissent un million; plusieurs bataillons arrivent à Mardyck; de Moyenneville dirige les travaux; Le Blanc les accélère par sa présence et ses gratifications; le canal est creusé en dix mois; les écluses manœuvrent; les chasses approfondissent le port; et peu de temps après, des frégates mouillent de nouveau sous les murs de Dunkerque.

L'Angleterre crie que le traité d'Utrecht est violé; elle demande la démolition du nouveau port; les ministres de Louis sont incertains; Le Blanc discute avec énergie les prétentions de l'Angleterre. « J'observerai fidèlement le traité d'Utrecht, ré» pond Louis XIV avec une noble fierté; ce traité » me défend de rétablir les ouvrages démolis; mais » je suis le maître de créer sur les côtes de mon » royaume un nouveau port, et de faire participer » à ses avantages une ville malheureuse, par un » canal entièrement neuf. » L'ambassadeur anglais insiste; rien ne peut ébranler le monarque, qui ré-

pond avec fierté, et mérite que la postérité lui pardonne bien des fautes.

(1713) La famille de Philippe V, son petit-fils, avait été l'objet d'une loi promulguée par les états d'Espagne, assemblés à Madrid, et qui avaient voulu éloigner la crainte de voir leur patrie gouvernée par un prince étranger à la maison de Bourbon; ils avaient réglé que les princes issus de Philippe V, à quelque degré qu'ils en descendissent, parviendraient à la couronne avant les princesses, même avant les filles du roi régnant.

Un grand malheur accabla l'âme sensible de Philippe: il perdit la reine Marie-Louise-Gabrielle de Savoie, cette princesse qui avait montré tant d'héroïsme au milieu des revers que Philippe avait éprouvés: sa douleur fut profonde; les Espagnols la partagèrent vivement. La princesse des Ursins Anne-Marie de La Trémouille, veuve du duc de Braciano, prince des Ursins, avait suivi la reine en Espagne, avait été nommée sa *camarera mayor*, et jouissait de la plus grande faveur. Son crédit survécut à la reine, qui l'avait tant aimée; le roi lui accorda la plus grande confiance: elle influait sur toutes les délibérations du conseil, travaillait avec les ministres, traitait avec les ambassadeurs, discutait même les affaires militaires avec les généraux, et ne cessait de montrer autant de lumières que de force d'esprit.

Un curé de Parmesan, Jules Alberoni, avait été

utile au duc de Vendôme pendant que ce prince commandait l'armée française en Italie, l'avait suivi en France, puis en Espagne, avait plu à la princesse des Ursins, avec laquelle il avait souvent correspondu pour le duc de Vendôme, et, après la mort du sauveur de Philippe, avait obtenu, par le crédit de la princesse, le titre d'agent du duc de Parme auprès de la cour de Madrid; il réunissait un esprit vaste au talent de persuader et à un caractère ferme, entreprenant et souvent téméraire. La politique et d'autres motifs engagèrent Philippe V à penser à un second mariage. Alberoni détermina la princesse des Ursins à proposer au roi d'épouser Élisabeth, fille d'Édouard Farnèse, frère de François, duc de Parme et de Plaisance; le roi y consentit; le mariage fut conclu (1714). Alberoni avait représenté cette jeune Élisabeth comme facile à gouverner. A peine était-elle entrée en Espagne que, mécontente de ce que lui dit la princesse des Ursins, elle ordonna qu'on l'éloignât de sa présence, et qu'on la conduisît au-delà des frontières du royaume. Philippe confirma la décision de la nouvelle reine; et Alberoni succéda au crédit de la princesse, si complètement et si subitement disgrâciée.

Quelques mois auparavant, Philippe V avait établi l'académie royale espagnole, composée de vingt-quatre académiciens, et destinée à *épurer, fixer et embellir* la langue castillane, cette langue riche,

noble, pompeuse, sonore, composée de mots latins, goths et arabes, et de perfectionner l'éloquence et la poésie.

La guerre avait éteint ses feux destructeurs en France comme en Angleterre, en Espagne et en Italie; mais l'Église gallicane était toujours agitée par la discorde. Ceux qui dirigeaient les affaires ecclésiastiques ne consultaient que leurs passions haineuses; Louis XIV n'opposait pas à leurs efforts cette fermeté qui avait préparé la victoire de Dénain, et maintenu les travaux de Mardyck; on agissait sur son âme affaiblie par tous les scrupules dont on remplissait sa conscience; d'odieuses persécutions s'exerçaient par des ordres arbitraires, connus sous le nom de *lettres de cachet;* on exilait ou on renfermait de vénérables ecclésiastiques, qui ne croyaient pas pouvoir signer le formulaire relatif au jansénisme; et ces actes despotiques et cruels irritaient les esprits. On accusait les jésuites de ces persécutions, si opposées à l'Évangile: ils avaient un si grand crédit à la cour que le vieux roi regardait leurs amis et leurs ennemis comme les siens, qu'on a même prétendu qu'il était affilié à leur ordre, comme l'avait été le roi d'Angleterre Jacques II, et qu'il paraissait entièrement asservi par le père Tellier son confesseur, dont la fougue et l'audace inspiraient tant d'effroi. Le père Quesnel, l'un des membres les plus savants et les plus pieux de l'Oratoire, avait composé un livre intitulé:

Réflexions morales sur l'ancien Testament. Plusieurs évêques en avaient recommandé la lecture à leurs diocésains; le succès de cet ouvrage avait éveillé l'envie; on avait voulu voir dans cet ouvrage des passages suspects de jansénisme : le père Tellier les avait dénoncés à Louis XIV comme capables de faire renaître les troubles théologiques qu'il voulait faire regarder comme éteints par les actes arbitraires qu'on avait tant multipliés. Le roi avait eu la faiblesse de céder à son confesseur, et de demander au pape une bulle qui condamnât ces passages considérés comme si dangereux. Le pape avait hésité; il avait craint de voir sa bulle rejetée par le clergé de France : Louis XIV, ministre docile des volontés de Tellier, avait promis au pape de faire recevoir sa bulle par la force de l'autorité royale. Le pontife de Rome donna la bulle connue sous le nom d'*Unigenitus*, parce qu'elle commence par ce mot, et lança par cet acte les foudres pontificales contre cent une propositions de l'ouvrage du père Quesnel. Le parlement de Paris, dont l'enregistrement était nécessaire pour la publication de la bulle, fit des remontrances; le roi menaça le parlement de toute sa puissance; on aurait dit que le trône ou les lois fondamentales du royaume étaient près de succomber sous les attaques du père Quesnel. Le clergé de France était assemblé; quarante évêques ne voulurent recevoir la bulle qu'avec des explications; le parlement ne l'enre-

gistra, malgré les ordres de Louis XIV, que dans le sens des *explications* des quarante prélats; et sept évêques, à la tête desquels était le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, la rejetèrent malgré les *explications*, qu'ils ne trouvèrent pas suffisantes. Le père Tellier, furieux de cette résistance, osa proposer de faire déposer dans un concile l'archevêque de Paris, obtint de Louis XIV un grand nombre de nouvelles lettres de cachet; et les âmes véritablement pieuses crurent voir la religion voiler de nouveau sa tête auguste.

Louis XIV n'avait que soixante-seize ans; mais ses malheurs domestiques, ses funestes revers, la misère publique, le souvenir de tout ce qu'il avait perdu, les révoltes secrètes de son âme contre le despotisme qu'il ne pouvait plus repousser, et l'ennui d'une société intime avec une femme sérieuse, peu aimante et plus vieille que lui, répandaient sur ses derniers jours une sombre tristesse. Des craintes religieuses le troublaient; il ne pensait qu'avec inquiétude au jugement de la postérité; et on le tourmentait souvent par des instances qui le fatiguaient. Il avait donné le rang de prince du sang à ses enfants, le duc du Maine et le comte de Toulouse, fils de madame de Montespan : il les avait, par un édit enregistré au parlement de Paris, appelés à la couronne de France au défaut de princes légitimes. La marquise de Maintenon et d'autres amis du duc du Maine,

prévoyant que la fin de la vie du roi ne pouvait être éloignée, pressèrent le monarque de faire un testament qui garantît les intérêts du duc, par l'établissement d'un conseil de régence sans véritable régent. Louis ne put résister à des prières souvent renouvelées, et remettant au premier président du parlement l'acte qu'il venait de terminer, qui était clos et qui ne devait être ouvert qu'après sa mort, en présence des princes, des pairs, et des chambres réunies : *Voici mon testament*, lui dit-il; *l'exemple des rois mes prédécesseurs, et particulièrement celui de mon père, m'apprennent ce que cet acte pourra devenir; mais on l'a voulu; on m'a tourmenté; on ne m'a donné ni pain, ni patience qu'il ne fût fait; j'ai acheté mon repos; prenez-le, emportez-le; il deviendra ce qu'il pourra; mais je serai tranquille, et je n'en entendrai plus parler.*

Bientôt sa santé s'altère au point d'annoncer qu'il touche au terme de sa vie. La présence de la mort rend à son âme toute sa force : il contemple le tableau de ce règne de soixante-dix ans, que tant de gloire et de malheurs ont rendu si mémorable; il se revoit entouré de tant d'hommes illustres; il ne reste plus de la plupart de ces grands hommes que leur nom, le souvenir de leurs actions éclatantes ou leurs ouvrages immortels. La tombe s'est refermée sur Turenne, Condé, Créqui, Luxembourg, Vauban, Catinat, Tourville, Duquesne, Colbert, Bourdaloue, Talon, Bossuet, Molé, La-

moignon, Perrault, Mansard, Puget, Le Sueur, Le Brun; Le Nôtre, Corneille, Racine, Molière, Quinault, La Fontaine, La Bruyère, Boileau; il les a aimés, protégés, honorés : Fénélon vient d'entrer aussi dans l'immortalité, et lui a pardonné son injustice. Ils défendront sa renommée; ils le protégeront et contre l'oubli, et contre la justice trop sévère de la postérité. Il se livre à une illusion qui le touche et le rassure; il se plaît à se voir précédé de ces ombres fameuses.

Il va les suivre. Plus grand que lorsqu'il faisait trembler l'Europe, il avoue ses fautes, s'en repent amèrement, reçoit les consolations célestes de la religion, appelle sa famille autour de son lit de mort, et s'adressant à l'enfant qui va lui succéder : *Ne m'imitez pas*, lui dit-il, *dans la facilité avec laquelle j'ai fait la guerre; tâchez d'avoir la paix avec vos voisins; rendez à Dieu ce que vous lui devez; suivez toujours de bons conseils, et tâchez de soulager vos peuples dont j'ai eu le malheur de ne pouvoir pas alléger le fardeau* (1715).

Le lendemain de la mort de Louis XIV le duc d'Orléans va au parlement, accompagné des princes et des pairs; des négociations avaient eu lieu pendant la nuit. On ouvre le testament de Louis, et, malgré les dispositions de cet acte, le duc d'Orléans est reconnu comme régent du royaume; le duc de Bourbon, qu'on nommait *M. le Duc*, est président du conseil de régence; on déclare que

le régent aura le droit d'augmenter ou de diminuer le nombre des membres de ce conseil; M. le Duc a le commandement de la maison du nouveau roi Louis XV, qui n'a que cinq ans, et le duc du Maine est surintendant de l'éducation du jeune prince, conformément au testament de Louis XIV.

Le régent s'empresse d'établir des conseils de la guerre, de la marine, des finances, de l'intérieur, des affaires étrangères, et *de conscience* pour la nomination aux bénéfices, fait entrer dans ces conseils des hommes de plusieurs ordres de l'état et honorés de l'estime publique, donne la présidence du conseil de la guerre au vainqueur de Denain, rend au parlement le droit de faire des remontrances que Louis XIV avait fait la faute de suspendre, pourvoit au paiement des troupes, assure celui des rentes sur l'hôtel-de-ville, fixe le prix des espèces d'or et d'argent, modifie le pouvoir des intendants des provinces, ordonne des visites dans les prisons royales, veut qu'on écoute les plaintes de ceux qui y sont détenus, en fait élargir un grand nombre, rend avec honneur la liberté à des évêques, des prêtres et des séculiers exilés pour des affaires ecclésiastiques, éloigne ou bannit le père Tellier et les plus dangereux de ses confrères, demande des lumières sur la levée et la diminution des impôts, réforme plusieurs dépenses de la cour, promet de ramener dans la capitale le jeune roi qu'on élève à Vincennes, et pa-

raît à la nation commencer sa régence sous les auspices les plus heureux.

L'empereur Charles VI, comme souverain des Pays-Bas ci-devant espagnols, ratifie le traité de Barrière conclu en son nom à Anvers avec la république des Provinces-Unies; l'empereur par ce traité accorde aux Hollandais le droit de tenir des garnisons dans les villes de Namur, Tournay, Menin, Ypres, Furnes, Warneton, Comines, La Kenoque et Dendermonde, ainsi que celui de recevoir annuellement des pays rétrocédés, et pour l'entretien de ces garnisons, la somme de 500,000 écus d'Empire, et leur cède la ville de Venlo, le fort de Stephanswerth et l'*ammanie* de Montfort.

On terminait et on réparait dans la plus grande partie de l'Europe les malheurs de la guerre; mais ce fléau en ravageait encore les contrées septentrionales. Frédéric IV, roi de Danemarck, avait voulu profiter, pour recouvrer la Scanie, du revers que Charles XII avait éprouvé à Pultawa, était entré dans cette province à la tête d'une armée, et s'était emparé d'Helsimbourg; mais ses troupes, commandées par le général Rantzau, furent défaites devant cette place par Magnus Steembok, général suédois (1710).

Le roi de Suède n'avait cessé depuis sa retraite à Bender de travailler à donner à la Porte des inquiétudes relativement à la Russie, et à s'allier avec le grand sultan contre Pierre Ier. Les Turcs

voyaient avec peine les accroissements de la puissance du czar; les ministres de la Porte ottomane allèrent dans leur jalousie contre les Moscovites jusques à insulter le ministre du czar : Pierre Ier déclara la guerre à la Turquie (1711).

Ce prince avait répudié dès 1695 sa première femme Eudoxie Lapoukin; on lui avait présenté une jeune orpheline nommée Catherine, et qu'on avait faite prisonnière lors de la prise de Marienbourg. Enchanté de sa beauté, de son caractère et de son esprit, il l'avait épousée secrètement en 1707; il ne voulut partir pour la guerre qu'il avait déclarée au grand sultan qu'après avoir reconnu solennellement pour czarine cette Catherine dont il avait eu deux filles, Anne et Élisabeth, et qui allait si bien mériter les honneurs auxquels il l'élevait. La nouvelle impératrice prévoit tous les dangers que peut courir le czar, ne veut pas se séparer de lui, et l'accompagne vers la Turquie malgré sa résistance.

Pierre après divers événements arrive sur les bords du Pruth en Moldavie; son armée exténuée par les maladies et la disette est battue, réduite à dix-sept mille hommes; et cent cinquante mille Turcs commandés par le grand visir Battagi-Mehemet l'environnent de toutes parts; sa perte lui paraît certaine; il ne voit aucun moyen d'échapper à la mort ou à une honteuse captivité. Un désespoir terrible s'empare de son âme; il se renferme dans sa tente, défend à ses gardes d'y laisser pé-

nétrer personne, et dans une sorte de délire farouche ne cherche plus que la mort la plus digne de lui. Catherine ose entrer dans sa tente, calme la violence des passions qui l'agitent, l'arrache aux noires idées qui le dominent, et le détermine à demander la paix. Schémérétof écrit au grand visir; des présents accompagnent la lettre; le czar restitue Asoph et les forteresses qu'il a fait élever sur la mer Noire. Le grand visir, ou séduit par les présents, ou gagné par des promesses, ou croyant la paix nécessaire à son souverain, ou se méfiant du succès de ses armes, et redoutant les derniers efforts du lion rendu furieux par l'extrême danger, accorde la paix; et Pierre sauvé par Catherine rentre dans ses états.

Le roi de Danemarck prend Stade et le duché de Brême; le général Steembok conduit de puissants secours à Stralsund, force les ennemis de la Suède à évacuer la Poméranie, leur livre dans le duché de Mecklenbourg la bataille de Gadebusch, défait entièrement les troupes combinées du czar, du roi de Pologne, électeur de Saxe, et du roi de Danemarck, pénètre dans le Holstein, répand au loin la destruction et le carnage (1712), fait brûler la ville d'Altona; mais, assailli de toutes parts, il se réfugie en vain dans la forteresse de Tœningen, et il est obligé de se rendre prisonnier avec son armée (1713). Les vainqueurs rentrent dans la Poméranie, et prennent Stetin, que l'on remet par le

traité de Schwedt entre les mains du roi de Prusse avec une grande partie de la Poméranie suédoise jusques à la conclusion d'une paix générale. Le roi Stanislas, qui avait donné dans cette même Poméranie de nouvelles preuves de sa valeur brillante, et contribué ensuite dans la Suède à étouffer des insurrections, était allé à Bender presser Charles XII de ne pas s'opposer à son projet de rendre la paix à son pays par son abdication; il n'avait pu l'obtenir de l'inflexible roi de Suède. Le grand sultan Achmet III envoie cependant à Charles XII un ordre de quitter la Turquie pour retourner dans ses états. Charles, dont aucune force ne peut faire plier la volonté, refuse de sortir de Bender; les janissaires l'assiégent dans sa maison; il se défend avec ses domestiques : on met le feu à l'édifice; le roi de Suède s'échappe du sein des flammes, se jette au milieu des janissaires le sabre à la main, tombe, ne peut empêcher qu'on le saisisse, est mené à Andrinople, voit Achmet III, et, malgré l'admiration du grand sultan pour cette fermeté inébranlable si supérieure à tant de célèbres courages, est conduit à Demir-Tocca, dont le séjour lui déplaît au point qu'il forme la résolution bizarre de feindre une maladie et de ne pas quitter son lit.

Renonçant néanmoins, après de longues tentatives, à l'espoir de déterminer de nouveau la Porte à faire la guerre à la Russie, il part de Demir-Tocca

avec trois personnes, et arrive à Stralsund (1714).

Le czar Pierre achevait la conquête de la Finlande, pour laquelle il avait été si bien secondé par l'amiral Apraxin, et pendant laquelle, fidèle à son plan de civilisation de la Russie, il avait fait construire une fonderie de canons, une amirauté et des magasins maritimes dans la nouvelle capitale de Saint-Pétersbourg, où il avait appelé le sénat qu'il avait l'année précédente établi à Moskou.

Charles XII refuse de reconnaître le traité de Schwedt; les Suédois chassent les troupes prussiennes de Wolgast; le roi de Prusse se déclare contre eux, et Charles XII paraît éprouver une sorte de joie d'avoir à lutter contre un ennemi de plus (1714).

Le roi d'Angleterre, en qualité d'électeur de Hanovre, se réunit comme le roi de Prusse aux alliés du Nord; l'armée combinée s'empare de l'île de Rugen; elle assiége Stralsund. Charles XII, voyant que la perte de cette place est inévitable, se retire à Carlscroon, et Stralsund capitule (1715).

Quelques mois auparavant, le roi de Danemarck avait vendu à l'électeur de Hanovre, roi d'Angleterre, pour 600,000 rixdalers le duché de Bremen et la principauté de Verden que ses troupes avaient conquis.

Cet électeur avait été proclamé roi de la Grande-Bretagne sous le nom de George I^er^ au milieu des témoignages de la satisfaction publique. Le parle-

ment avait accordé à ce prince la même liste civile que celle dont la reine Anne avait joui. Lord Bolingbroke avait perdu sa place de secrétaire d'état; le nouveau monarque, arrivé en Angleterre, avait témoigné les plus grands égards pour le duc de Marlborough, qui s'était empressé de reparaître dans sa patrie, et pour tous les chefs des whigs. Depuis long-temps il n'aimait pas les torys, qu'il soupçonnait d'avoir des projets favorables au prétendant, et qu'il redoutait d'autant plus qu'ils possédaient la plus grande partie des terres du royaume; il rendit à Marlborough le commandement de l'armée, le nomma colonel de la première compagnie des gardes à pied, et lui conféra la place de grand-maître de l'artillerie. Le duc d'Argyle eut le commandement en chef de toutes les troupes d'Irlande; les plus grandes places et les gouvernements furent donnés à des whigs; Addison avait été secrétaire du conseil de régence que le roi avait formé pour gouverner avant son arrivée, et George Ier donna à Walpole la charge de trésorier général de l'armée, ainsi que celle de trésorier de l'hôpital de Chelsea. Le prince royal, déclaré prince de Galles, entra dans le conseil, et le roi reçut des témoignages d'attachement et de fidélité des deux universités, de toutes les villes et de toutes les corporations du royaume. « Je suis fermement ré» solu, dit-il dans son conseil, à maintenir les » églises d'Angleterre et d'Écosse telles qu'elles

» sont établies par les lois. J'espère y parvenir sans » altérer la tolérance que les lois accordent aux » protestants non-conformistes, et qui est si néces- » saire au commerce et à l'accroissement des ri- » chesses du royaume, et j'apporterai tous mes » soins à garantir la propriété dont on voit des » effets si heureux dans cette grande nation (1714). »

(1715) Un nouveau parlement fut convoqué. « Je n'ignore pas, dit le roi dans sa proclamation, » les desseins pernicieux des ennemis de l'ordre » de succession qui m'a fait monter sur le trône. » Quelles fausses interprétations n'ont-ils pas » données de ma conduite et de mes principes! » Il y a peu d'ordre dans les affaires publiques; le » commerce est interrompu; de grandes dettes » pèsent sur la nation. J'espère que mes sujets » chéris choisiront pour le parlement des personnes » propres à remédier à tous les désordres, et que » dans les élections ils auront une attention parti- » culière pour ceux qui ont témoigné un ferme at- » tachement à la succession protestante lorsqu'elle » était en danger. »

Le plus grand nombre des nouveaux députés furent des whigs. Le roi termina sa harangue aux deux chambres par ces mots, que la nation remarqua avec joie : « Je désire que les malheureuses divi- » sions de parti ne vous détournent pas de travail- » ler pour l'intérêt commun de votre patrie : la

» constitution établie dans l'Église et dans l'état » sera la règle de mon gouvernement; le bonheur, » la satisfaction et la prospérité de mes sujets se- » ront, pendant toute ma vie, les principaux objets » de mes soins, et avec votre secours je renverserai » les projets de ceux qui voudraient me priver de » l'affection de mon peuple, de ce bonheur que » je regarde comme le plus estimable.—Nous espé- » rons, dirent les lords dans leur adresse, que votre » majesté, soutenue de son parlement, sera bien- » tôt en état de rétablir la réputation du royaume, » et de convaincre l'Europe que la perte de cette » réputation ne doit pas être imputée à la nation » anglaise.—Notre résolution, sire, dirent les mem- » bres de la chambre des communes, est de faire » des recherches sur une conduite aussi fatale que » celle qui a été tenue, d'examiner les mesures sur » lesquelles le prétendant fonde ses espérances, et » d'en punir les auteurs. » M. Walpole, M. Pultney et le secrétaire Stanhope avaient dit dans la chambre : « Malgré tous les efforts qu'on a faits en détour- » nant plusieurs papiers de la trésorerie pour em- » pêcher la découverte de la mauvaise conduite » du ministère précédent, le gouvernement a des » moyens suffisants pour prouver que ce dernier » ministère a été le plus corrompu de tous ceux » qui ont tenu le timon des affaires, et on mettra » bientôt sous les yeux de la chambre des pièces » qui feront voir qu'un certain général a agi de

» concert avec le maréchal de Villars, si même il » n'en a pas reçu des ordres. »

Le lord Bolingbroke jugea qu'il était temps de pourvoir à sa sûreté personnelle. « J'ai appris par » des avis certains et répétés, dit-il dans une lettre » qu'il laissa à ses amis et qui fut imprimée, qu'on » a pris la résolution de me faire périr sur un écha- » faud. Si j'avais pu espérer que je serais jugé par » un tribunal équitable, et sous les yeux du pu- » blic, je n'aurais pas évité le plus sévère examen. » Je défie les plus invétérés de mes ennemis de » produire aucune preuve de correspondance cri- » minelle, ou de la plus faible corruption, dans » aucune des parties de l'administration qui m'ont » été confiées. Si mon zèle pour l'honneur et la » dignité de ma souveraine et pour les intérêts » véritables de ma patrie m'a inspiré quelquefois » des expressions vives et peu mesurées, j'espère » qu'on leur donnera une favorable interprétation. » J'ai servi la reine avec la plus grande fidélité, » particulièrement pour ce qui la touchait le plus, » qui était de délivrer son peuple d'une guerre » sanglante et dispendieuse, et j'ai toujours été » trop bon Anglais pour sacrifier les intérêts de » mon pays à quelque étranger que ce pût être. » Il se retira en France, y habita une campagne charmante auprès de la source du Loiret, se remaria avec une nièce de la marquise de Maintenon, et, revenu ensuite en Angleterre dans le château de

ses pères, y composa des lettres sur l'histoire, des mémoires et d'autres ouvrages politiques.

Le duc d'Ormond crut devoir, comme Bolingbroke, chercher sa sûreté sur le continent. Prior et Thomas Harley, membres des communes, furent arrêtés par ordre de la chambre. Elle accusa devant les pairs du royaume le comte d'Oxford de haute trahison. Les pairs ordonnèrent de le conduire à la Tour; il fut accompagné par une grande multitude qui maudissait ses ennemis, et criait : *Vive la haute Église, Ormond et Oxford pour toujours!*

Il s'éleva du tumulte contre les whigs dans quelques contrées de l'Angleterre : on en accusa les jacobites et même les torys. Les chambres adoptèrent un bill portant que, si douze personnes, illégitimement assemblées, demeuraient ensemble une heure après qu'on leur aurait lu la proclamation contre les tumultes, et qu'on les aurait averties de se séparer, elles seraient jugées comme coupables de félonie, sans pouvoir jouir des priviléges du clergé.

Lorsque le roi alla donner son consentement à ce bill, il dit aux deux chambres : « Il y a un commencement de rébellion dans la Grande-Bretagne, » et la nation anglaise est menacée d'une invasion. » J'espère que les communes ne laisseront pas le » royaume sans défense, et qu'elles ne donneront

» les moyens de prendre les mesures nécessaires » pour la sûreté publique. » Des adresses remplies de témoignages de dévouement lui furent présentées par le parlement, la convocation ecclésiastique, le commun conseil de la capitale, les deux universités, l'église d'Écosse et les ministres nonconformistes de Londres et de Westminster. Le parlement suspendit l'acte d'*habeas corpus*, et autorisa le roi à faire arrêter les personnes suspectes; les gardes campèrent à Hide-Parc; on donna des ordres pour lever huit régiments d'infanterie et treize de dragons; une accusation de la chambre des communes contre le comte de Strafford fut portée à la chambre des lords. Le duc d'Ormond et le lord vicomte de Bolingbroke n'ayant pas paru devant cette chambre avant l'époque qu'elle leur avait fixée, elle ordonna au comte maréchal de rayer de la liste des pairs les noms d'Ormond et de Bolingbroke, d'ôter leurs armoiries de la salle où elles étaient suspendues, et celles du duc d'Ormond furent d'ailleurs effacées dans la chapelle de Saint-George de Windsor, où l'on voyait les écussons des chevaliers de l'ordre de la Jarretière.

George Ier sanctionna ensuite un bill d'après lequel tout tenancier d'Écosse qui demeurait en paix pendant que son seigneur prendrait les armes en faveur du prétendant aurait la propriété des terres qu'il tiendrait à rente; les terres possédées

par des tenanciers coupables de haute trahison retourneraient à leur seigneur; toutes les substitutions et autres arrangements faits depuis le 1er d'août en faveur d'enfants pour éviter la confiscation, dont les lois punissaient les crimes de haute trahison, seraient déclarés nuls, et toutes les personnes suspectes obligées de donner caution de leur bonne conduite, sous peine d'être dénoncées comme rebelles.

Les jacobites d'Écosse étaient bien loin en effet d'avoir renoncé au projet de placer le prétendant sur le trône. Leur espérance était fondée sur la disposition de tant d'Écossais qui détestaient l'union, et sur l'assentiment d'un grand nombre de torys anglais qui seraient restés fidèles à George Ier s'ils n'avaient pas été poussés à une sorte de désespoir par leur exclusion de toutes les places, et par l'espèce de mépris qu'on leur témoignait. Le comte de Mar se retira dans les montagnes, y eut des conférences avec des pairs, des généraux et des chefs de clans jacobites, assembla trois cents de ses vassaux, proclama le prétendant, exhorta les peuples à prendre les armes pour leur légitime souverain, exposa les griefs de la nation, et assura qu'ils seraient tous réformés. Quelques-uns de ses partisans voulurent surprendre le château d'Édimbourg, dans lequel on avait renfermé plusieurs lords soupçonnés de dévouement au prétendant, mais furent prévenus par le colonel Stuart, lieu-

tenant gouverneur de ce château. Le duc d'Argyle partit pour l'Écosse en qualité de commandant en chef des troupes de la Grande-Bretagne septentrionale; le comte de Sutherland, ainsi que plusieurs autres pairs écossais, s'embarquèrent pour leur patrie, afin d'y armer leurs vassaux pour la cause de George Ier, et le roi obtint le consentement de la chambre des communes pour faire arrêter quelques-uns de ses membres.

Le comte de Derwentwater et M. Forster prirent les armes pour le prétendant, se mirent en campagne avec un corps de cavalerie dans le nord de l'Angleterre, furent joints par trois pairs d'Écosse et deux cents cavaliers écossais, et s'avancèrent jusques à Kelso. Le comte de Mar était déjà parvenu à réunir dix mille hommes, avait établi son quartier-général à Perth, s'était rendu maître de toute la province de Fife, et occupait toute la côte maritime dans les environs du golfe d'Édimbourg; un détachement de ses troupes traverse sur des barques, pendant la nuit, un bras de mer de près de seize milles, au milieu des vaisseaux du roi qui croisaient dans le golfe, et auxquels il se déroba par l'habileté de ses manœuvres, et à la faveur de l'obscurité il descendit sur le rivage du Lothian, où le duc d'Argyle ne put l'attaquer, ayant cru devoir aller rapidement à Stirling, menacé par le comte de Mer. Mackintosh, qui commandait ce détachement,

reçut du comte l'ordre de joindre à Kenso les Écossais et les Anglais réunis. Un grand nombre de montagnards ne voulant pas s'éloigner beaucoup de leurs montagnes, se séparèrent des troupes combinées. Forster fut nommé général de ces troupes par le comte Mar; elles pénétrèrent en Angleterre jusques à Preston, et s'en emparèrent sans éprouver aucune résistance; mais le général Wils et le général Cartener étant arrivés avec plusieurs régiments, Forster et ses troupes mirent bas les armes. Un major, deux capitaines et un enseigne, condamnés par une cour martiale comme déserteurs, furent exécutés, les soldats emprisonnés à Chester et à Liverpool, les officiers conduits à Londres et renfermés dans la Tour et à Newgate.

Dans le même temps, il y eut auprès de Dumblaine une bataille entre le duc d'Argyle et le comte de Mar; l'aile droite de chacune des deux armées fut victorieuse; mais Simon Frazer (lord Lovat) s'empara d'Inverness pour le roi, et ouvrit une libre communication avec le nord de l'Écosse, où le comte de Sutherland avait levé un corps considérable de ses vassaux. Plusieurs pairs écossais furent obligés de quitter l'armée des insurgés pour aller défendre leurs territoires, et les clans jacobites, ne se croyant pas près d'une nouvelle action, se dispersèrent suivant leur coutume; et avec quelle funeste facilité le génie ou l'ambi-

tion d'un homme peuvent troubler le monde! La guerre se rallume avec force dans l'orient de l'Europe; le grand sultan Achmet III avait voulu reprendre la Morée sur les Vénitiens; le grand-visir était arrivé près de l'isthme de Corinthe avec une flotte formidable; il avait débarqué, attaqué la ville, forcé cette place à se rendre après cinq jours de tranchée ouverte, et malgré la capitulation laissé massacrer les soldats et les habitants de cette infortunée Corinthe. Un mois après ce forfait horrible, Napoli de Romanie était tombée au pouvoir des musulmans (1714). L'année suivante, les Turcs continuent leur guerre exterminatrice : la terreur les précède; les Grecs de la Morée, soumis aux Vénitiens, et mécontents de leur gouvernement, croient depuis long-temps n'avoir plus de patrie. Les progrès des musulmans sont rapides; la plupart des places se rendent à la première sommation, et dans un mois la Morée est conquise (1715).

Les Turcs, vainqueurs de ce Péloponèse autrefois si fameux, veulent aussi enlever aux Vénitiens les îles Ioniennes : ils assiégent Corfou (1716). L'alarme se répand en Europe; on ne voit que trop combien il importe aux puissances chrétiennes d'arrêter ce torrent dévastateur de barbares. Le pape Clément XI, le roi Jean V de Portugal, le grand duc de Toscane Côme III de Médicis, et le grand maître de Malte, l'Arago-

nais Raimond Perellos de Roccaful, envoient des secours aux assiégés. L'empereur contracte une alliance étroite avec la république de Venise, et déclare la guerre au grand sultan, qui a violé le traité de Carlowitz. Le prince Eugène défait l'armée ottomane auprès de Petervaradin, et s'empare de la forteresse de Temeswar, la seule ancienne dépendance du royaume de Hongrie qui fût restée sous la domination des Ottomans.

Le siége de Corfou était poussé avec la plus grande activité; le comte de Schullenbourg, qui après avoir combattu avec gloire en Pologne était passé au service des Vénitiens, défendait la place avec autant d'habileté que de valeur. La garnison le secondait avec un grand courage, et néanmoins les Turcs paraissaient sûrs de la prise de la ville.

Tout d'un coup la nouvelle de la victoire du prince Eugène se répand parmi les musulmans; le nom du grand capitaine retentit parmi eux comme l'éclat de la foudre, et les saisit d'effroi. L'Espagnol don Balthasar Guevarra, sorti des ports d'Espagne avec cinq galères et six vaisseaux de guerre, et qui s'était fait suivre par tous les vaisseaux marchands qu'il avait rencontrés, se réunit aux Vénitiens et paraît devant Corfou. Les Turcs comptent plus de cent voiles; leur terreur redouble: ils lèvent le siége, regagnent leurs vais-

seaux, se réfugient dans leurs ports, et les Vénitiens reprennent Sainte-Maure et Butrinto.

Pendant la guerre de Hongrie et des îles Ioniennes, le prétendant avait traversé déguisé une partie de la France, s'était embarqué à Dunkerque sur un petit bâtiment, était arrivé en Écosse, et avait été joint à Fetterosse par le comte de Mar et plusieurs autres pairs ou Écossais puissants. On le proclame avec solennité; on répand sa déclaration, datée de Commerci; le clergé épiscopal et les laïques de la même communion, du diocèse d'Aberdeen, lui présentent des adresses; il passe à Perth la revue de ses troupes, se forme un conseil, publie des proclamations, ordonne un jour d'actions de grâces, établit le cours des monnaies étrangères, convoque l'assemblée des états, ordonne à toutes les personnes attachées à leur devoir de se ranger sous ses drapeaux, et fixe le jour de son couronnement; mais ses partisans n'ont ni argent, ni armes, ni munitions (1716). Le duc d'Argyle s'empare de l'île de Burn, et coupe au comte de Mar toute communication avec le fertile comté de Fife. L'hiver était extrêmement rigoureux; une grande quantité de neige était tombée. D'Argyle néanmoins poursuit le prétendant avec tant d'activité que les amis de ce prince l'engagent à quitter l'Écosse. Le prétendant s'embarque à Montrose sur un petit bâtiment français avec le comte Mar et quelques autres

pairs ou généraux, va vers la Norwège pour éviter les corsaires anglais, côtoie l'Allemagne et la Hollande, et arrive à Gravelines. Le général Gordon, à qui le prétendant avait confié le commandement de ses troupes, s'empare à Aberdeen de trois vaisseaux qu'il fait avancer vers le nord pour y recueillir ceux qui voudront se retirer sur le continent; va ensuite jusques aux hauteurs de Badenoch, et y congédie ses soldats, qui se dispersent avec tant de rapidité que le duc d'Argyle, malgré toute sa diligence, ne peut les atteindre avant leur séparation.

On arrête un grand nombre de pairs et d'autres insurgés. Les lords condamnent à la mort les pairs arrêtés, et en recommandent plusieurs à la clémence royale. La comtesse de Nithsdale obtient la permission de dire un dernier adieu à son mari; entre dans la prison, change d'habits avec le comte; Nithsdale sort sous son déguisement, n'est pas reconnu, se sauve, et son admirable femme reste à sa place dans la prison, d'où elle sort quelques jours après, au milieu des applaudissements de tous ceux dont le fanatisme politique n'a pas éteint les nobles sentiments.

Le comte de Derwentwater périt sur l'échafaud en professant la foi catholique; le vicomte de Kenmuir a aussi la tête tranchée : le roi ordonne de surseoir à l'exécution des autres pairs condamnés.

La cour des *communs plaidoyers* déclare coupables de haute trahison Forster, Mackintosh et plusieurs de leurs confédérés; Forster, Mackintosh et quelques autres prisonniers s'échappent de Newgate; quatre des autres condamnés sont pendus, écartelés, et on leur arrache les entrailles; vingt-deux insurgés sont exécutés à Preston et à Manchester: mille prisonniers se soumettent à la clémence du roi, et demandent d'être transportés dans les colonies.

La sévérité avec laquelle les vaincus sont traités et la froideur avec laquelle on a reçu les prières et les larmes de leurs femmes désespérées excitent un mécontentement général; la fermentation devient d'autant plus grande que ceux qui ont été exécutés ont montré un grand courage au milieu des horreurs de la mort. Les véritables amis du roi voient que les supplices ont plus ébranlé son trône que les invasions les plus redoutables qu'on aurait pu tenter. Les ministres ne pensent qu'avec effroi au renouvellement du parlement; ils craignent que le pouvoir ne leur échappe et ne passe dans les mains d'adversaires indignés. Ils ont recours, dit Smolett, à *une mesure odieuse* pour maintenir leur autorité. Le duc de Devonshire commence à ce sujet dans la chambre des pairs une discussion aussi importante que célèbre. « Les élections des membres de la chambre » des communes, qui se font tous les trois ans,

» dit-il, entretiennent les divisions de parti, élè-
» vent et fomentent les haines dans les familles,
» causent des dépenses ruineuses, et donnent lieu
» aux intrigues et aux cabales des princes étran-
» gers; il est de la sagesse de cette auguste assem-
» blée d'arrêter un mal dont les conséquences sont
» si dangereuses, particulièrement dans la situa-
» tion actuelle de la Grande-Bretagne, où l'esprit
» de rébellion peut être ranimé si facilement. Je
» propose qu'il soit dressé un bill pour étendre à
» sept ans la durée des parlements britanniques. »
Sa proposition est appuyée par le duc d'Argyle, le comte de Dorset et les autres chefs des whigs; elle est combattue par le comte de Nottingham et par d'autres pairs. « Les *fréquents parlements*, di-
» sent les opposants, sont exigés par la constitu-
» tion fondamentale du royaume, et autorisés par
» l'expérience de plusieurs siècles; les membres
» des communes ne sont choisis par le peuple que
» pour un certain nombre d'années, à l'expiration
» desquelles ils ne sont plus ses représentants;
» si les parlements se prolongent de leur propre
» autorité, les sujets sont privés de la seule res-
» source qui leur reste contre ceux qui, par igno-
» rance ou par corruption, auraient trahi la con-
» fiance qui leur aurait été accordée. Les raisons
» alléguées en faveur du bill sont faibles et fri-
» voles; et comment un prince ou un état pour-
» rait-il compter pour la défense de ses libertés et

» de ses intérêts sur une nation qui aurait abandonné une partie aussi importante des siens? » Les puissances étrangères ne doivent pas désirer » un changement dans notre constitution, sous le » règne de laquelle elles ont été si fortement soutenues; et ne seraient-elles pas détournées d'entrer dans quelques engagements avec la Grande-» Bretagne, lorsque le préambule du bill demandé » leur apprendrait que la faction papiste est assez » dangereuse pour menacer le gouvernement; que » ce gouvernement est d'une faiblesse excessive, » puisqu'il a besoin pour sa sûreté d'une mesure » aussi extraordinaire que celle que l'on veut employer; que les lords n'ont pas la confiance publique, et que l'affection du peuple est uniquement pour la chambre des communes? Le bill » que l'on propose augmenterait les frais des élections au lieu de les diminuer; il encouragerait » tous les moyens de corruption. La valeur des » places de députés étant en effet proportionnée » à leur durée, ne serait-elle pas très-augmentée » par la nouvelle loi? Un long parlement ne donnera-t-il pas à un ministère vicieux plus de facilité pour corrompre les représentants du peuple; et toutes les raisons que l'on réunit pour » donner au parlement une durée de sept ans ne » seront-elles pas plus fortes avec le temps pour » perpétuer le pouvoir législatif et détruire tous » les droits du tiers-état du royaume? — Les dé-

» bats deviennent très-vifs et même indécents, » dit Smolett. Mais un projet de bill qui établit que les membres élus du parlement seront nommés pour sept ans est adopté dans la chambre des pairs : les communes le discutent et l'adoptent, et George Ier le convertit en loi par la sanction royale (1716).

Ce prince désirait de faire un voyage dans ses états de Hanovre, menacés par le roi de Suède, qui paraissait vouloir soutenir les intérêts du prétendant. La loi relative à la limitation de l'autorité de la couronne ôtait au monarque la liberté de sortir des états britanniques; un bill annula cette défense. Le roi se rendit à Hanovre, et ensuite à Pyrmont; il s'occupa du nouveau système politique qu'il avait résolu d'adopter relativement à la France : cette puissance était celle qui lui paraissait pouvoir favoriser le plus les tentatives du chevalier de Saint-George; il avait désiré de se délivrer de toute crainte à ce sujet en formant une alliance avec le régent; Stair et Stanhope avaient été envoyés à Paris. On avait dans le temps fait craindre au duc d'Orléans que l'Espagne ne voulût lui ôter la régence; on tâcha de lui inspirer une nouvelle inquiétude; on voulut lui persuader que si le jeune Louis XV venait à mourir, Philippe V, malgré ses renonciations, prétendrait à la couronne de France, et que c'était pour soutenir un jour le désir de ce prince de monter sur le trône

de son père qu'Alberoni donnait à l'Espagne une vigueur nouvelle, et préparait de grandes forces militaires.

Les états généraux de France n'avaient pas été assemblés depuis plus de cent ans; le régent pouvait les réunir pour voir confirmer ses droits par leurs suffrages. Mais ces états, après avoir prononcé sur la couronne, voudraient peut-être limiter l'exercice de l'autorité royale d'une manière peu conforme à ses desseins. Stair et Stanhope imaginèrent de séduire l'abbé Dubois, qui exerçait une grande influence sur le régent. Ce Dubois était l'homme le plus méprisable de tous ceux qui se sont mêlés de diriger de grandes affaires; il avait été précepteur du duc d'Orléans, et obtenu sa confiance en servant ses plaisirs; son cynisme dégoûtant le portait à se vanter de la débauche la plus crapuleuse; sa corruption était extrême; il n'avait aucune bonne foi; son esprit était délié, mais très-peu étendu; son dévouement absolu à toutes les volontés du régent pouvait seul expliquer son crédit; et lorsque le duc d'Orléans l'avait nommé conseiller d'état, les courtisans même les plus déhontés avaient rougi de cette espèce de profanation.

Stair et Stanhope ayant acheté Dubois, il acheva de déterminer le duc d'Orléans. Le général Cadogan pour l'Angleterre, le grand pensionnaire Heinsius pour la Hollande, et cet infâme Dubois, si funeste

au régent et si indigne de sa confiance, furent chargés d'une négociation qui fut suivie d'un traité. Le régent s'engagea à faire sortir le prétendant d'Avignon, à l'obliger à passer au-delà des Alpes, à ne souffrir en France aucun sujet rebelle de la Grande-Bretagne, à faire exécuter à la satisfaction de George la partie du traité d'Utrecht relative à la démolition de Dunkerque, à garantir la succession protestante au trône d'Angleterre. La Grande-Bretagne et la Hollande promirent d'être garants de la succession du duc d'Orléans à la couronne de France si Louis XV mourait sans enfants mâles; et on stipula le nombre de vaisseaux et de troupes qui seraient fournis à celle des trois puissances dont on attaquerait ou troublerait les états.

Ce fut après cette convention que le duc de Bourbon, beau-frère du duc du Maine et du comte de Toulouse, demanda au parlement de Paris qu'ils fussent déclarés incapables de succéder au trône. Les lois fondamentales de l'état furent invoquées; et, malgré tous les efforts des princes légitimés et de leurs amis, ces lois fondamentales de la monarchie l'emportèrent sur la volonté du feu roi. Mais pendant qu'elles triomphaient des décisions du monarque qui ne vivait plus, les grands principes qui ne permettent de priver aucun prévenu de ses juges naturels étaient violés sous le nom du monarque qui avait remplacé Louis XIV. Le régent établit une chambre dite *de justice*, composée de

présidents et conseillers au parlement, d'officiers de la chambre des comptes, de membres de la cour des aides et de maîtres des requêtes pour juger tous ceux qui avaient été employés dans les finances du royaume sous quelque titre que ce fût, et que le procureur général auprès de cette chambre croirait devoir poursuivre au civil ou au criminel. L'alarme se répandit dans tout le royaume parmi tous ceux qui avaient pris quelque part aux affaires financières. On remplit les prisons de personnes dénoncées; les jalousies et les haines particulières se réveillèrent avec force, et rendirent odieuse l'exécution d'un édit contraire aux droits naturels des Français; la rigueur des subalternes et leur zèle, d'autant plus ardent en apparence qu'il était plus faux en réalité, ajoutèrent à la sévérité qui avait fait établir la chambre. On défendit de donner des chevaux de poste à ceux qui voudraient se sauver. On fit un crime de favoriser leur évasion; plusieurs des accusés furent condamnés à de fortes amendes, d'autres au pilori, d'autres aux galères. On finit par imposer sur quatre cents prévenus des taxes qui produisirent 180 millions; 80 de ces millions furent employés à retirer des billets d'état et à rembourser des capitaux de rente; les autres furent donnés à des courtisans en faveur par un prince qui réunissait la bonté et un esprit supérieur à de grands talents, mais qu'un amour excessif des plaisirs, une faci-

lité extrême et une faiblesse incompréhensible pour un homme aussi vil que Dubois, privaient de la gloire éclatante qui paraissait lui avoir été destinée, et exposaient le royaume à tous les dangers.

Déjà ses exemples et la bassesse éhontée de Dubois avaient hâté l'effet inévitable de l'hypocrisie que la crainte inspirée par ceux qui gouvernaient la France pendant la vieillesse et le long sommeil de Louis XIV avait fait naître dans tout le royaume. La force et même la terreur ne compriment l'opinion que pendant un temps plus ou moins limité; elle se relève ensuite plus puissante que jamais, maudit ceux qui l'ont tyrannisée, et imprime sans le vouloir un mouvement si violent aux esprits dans un sens opposé à celui dans lequel on avait voulu le contraindre à s'avancer, que toutes les bornes sont bientôt dépassées. Ce qu'on avait prévu sous Louis XIV arriva sous le régent; de l'hypocrisie religieuse on tombe avec rapidité dans le libertinage, dans les mauvaises mœurs, dans l'affection de la corruption la plus scandaleuse. On passa de l'observation rigoureuse des pratiques ordonnées ou recommandées dans le culte catholique au dédain de cette régularité, et bientôt on alla jusques à une sorte de mépris apparent des bases sacrées de la morale religieuse.

On était bien loin de cette tendance à l'incrédulité dans la Germanie, où l'hypocrisie n'avait

pas été pour ainsi dire commandée par un gouvernement inhabile. Les droits des diverses religions chrétiennes y étaient défendus avec beaucoup de chaleur; et ce zèle était d'ailleurs d'autant plus grand qu'il servait les intérêts des divers états d'Allemagne, et était animé par leur politique.

La ville impériale de Cologne avait demandé à la diète une diminution de sa taxe matriculaire à cause de la décadence de son commerce. Sa demande avait été favorablement accueillie par les électeurs et les princes catholiques; et comme leurs suffrages dans les deux premiers colléges formaient la majorité, les électeurs et princes protestants prétendant que la ruine de son commerce ne venait que des persécutions qu'elle faisait éprouver à ses riches négociants réformés, se *séparèrent* des catholiques de la diète conformément à un article du traité d'Osnabruck. D'après cette *séparation*, *itionem in partes*, l'affaire ne pouvait plus être décidée que par un arrangement amiable entre les deux parts que cette division formait dans la diète. L'empereur et les états catholiques soutinrent que cette séparation constitutionnelle, *itio in partes*, ne pouvait avoir lieu que dans les affaires relatives à la religion. Les états du corps évangélique adoptèrent au contraire comme un principe immuable, d'après le traité d'Osnabruck ou de Westphalie, que le *jus eundi in partes*, le droit de se séparer en deux divisions, l'une ca-

tholique et l'autre réformée, pouvait être exercé pour tous les objets soumis à la délibération de la diète, et que la majorité des suffrages des états protestants suffisait pour opérer cette scission et pour constituer le vœu commun du corps évangélique. Avec quelque chaleur que ces principes fussent contestés, ils résistèrent d'autant plus aux attaques que les anciennes maisons souveraines d'Allemagne les regardèrent comme une garantie de leurs priviléges contre l'autorité impériale, toujours occupée de s'accroître par la complaisance des états ecclésiastiques et par la soumission presque forcée des nouvelles maisons princières.

Les états évangéliques, peu de temps après ces importants débats, se crurent obligés de prendre de nouvelles précautions. Le roi de Pologne, électeur de Saxe, avait le directoire de ces états; il était censé catholique en Pologne, et luthérien en Saxe et dans les diètes; et les états évangéliques avaient adopté cette fiction dans l'espérance que le prince électoral demeurerait attaché à leur religion; mais ce prince électoral ayant déclaré son adhésion au culte catholique, ils s'occupèrent des moyens de confier leur directoire à un prince qui ne leur inspirât aucune alarme. Les ducs de Saxe, de la branche Ernestine, réclamèrent ce directoire; le roi de Prusse, électeur de Brandebourg, le demanda comme le premier électeur protestant, et le roi d'Angleterre, électeur de Ha-

novre, y prétendit comme le seul électeur qui professât la religion luthérienne, à laquelle ce directoire avait toujours été attaché. L'électeur de Saxe et son fils, inquiets de ces demandes et des dispositions du corps évangélique, s'empressèrent de donner à leurs états provinciaux des *reversales* qui garantissaient la conservation exclusive du culte luthérien dans les pays de leur domination, et d'adresser d'autres reversales au corps évangélique relativement à l'administration des affaires *comitiales* qui ne devait être confiée qu'à un ministère entièrement protestant. L'empereur Charles VI, fidèle aux vues d'agrandissement que sa maison n'avait cessé d'avoir, négociait, sous la médiation du roi d'Angleterre, un traité par lequel le duc de Savoie lui cèderait le royaume de Sicile, et aurait à la place celui de Sardaigne. Le cardinal Alberoni engagea aisément Philippe V, dont il était le premier ministre, à regarder cet échange comme une infraction au traité d'Utrecht, d'après lequel le duc de Savoie ne pouvait pas aliéner la Sicile. Le cardinal, aussi prompt que hardi dans les résolutions qu'il inspirait à Philippe, et saisissant avec ardeur une occasion de donner à l'Espagne une grande influence en Europe, confia une armée au marquis de Leede, qui s'empara de toute la Sardaigne en moins de deux mois ; désirant ensuite d'empêcher l'Angleterre de s'opposer à ses projets, il prit une grande part à une négo-

ciation secrète qui eut lieu dans l'île d'Ahland entre le comte d'Osterman et le comte de Goertz pour le roi de Suède Charles XII et pour son ancien rival le czar Pierre Ier, alors très-mécontent du roi d'Angleterre et de celui de Danemarck. Il y fut décidé qu'on ôterait la couronne de la Grande-Bretagne à George Ier, et qu'on la donnerait au prétendant. Le czar ne pouvait pardonner à George d'avoir voulu se réunir contre lui à Charles XII, à condition que le monarque suédois ratifiât la vente des duchés de Brême et de Verden ; et le roi de Suède, qui regardait cette vente comme nulle, et voulait ravoir les deux duchés, entretenait une correspondance avec les mécontents de la Grande-Bretagne par le moyen des ministres qu'il avait à Londres, à La Haye et à Paris.

Le roi George, instruit de tout ce qui se préparait contre lui, revint en Angleterre, et ordonna à un détachement de ses gardes à pied de se saisir de la personne et des papiers du comte de Gyllemburg, ministre de Suède. Les autres ministres étrangers se plaignirent vivement d'une arrestation qu'ils regardaient comme un outrage commis contre le droit des gens. Les deux secrétaires Stanhope et Methuen leur annoncèrent qu'ils seraient bientôt instruits des raisons qui avaient porté le roi à prendre une mesure aussi extraordinaire. Les ministres étrangers parurent un peu calmés ; mais le marquis de Monteleone, ambas-

sadeur d'Espagne, continua de témoigner avec force combien il était surpris qu'on eût cru nécessaire pour maintenir la paix du royaume d'arrêter un ministre public, de s'emparer de ses papiers, qui étaient le dépôt sacré des secrets de son souverain, et de blesser aussi grièvement les lois des nations. Le baron de Goertz, résident de Suède en Hollande, fut néanmoins arrêté à Arnheim sur la demande du ministre d'Angleterre à La Haye. Le baron convint qu'on avait projeté une invasion dans la Grande-Bretagne; « mais ce dessein, » ajouta-t-il, n'est-il pas justifié par la conduite » du roi d'Angleterre? N'a-t-il pas soutenu les » princes confédérés contre le roi de Suède, de » qui il n'avait reçu aucune offense? n'a-t-il pas » aidé le roi de Danemarck à s'emparer des duchés » de Brême et de Verden? ne les a-t-il pas achetés » ensuite de cet usurpateur? et n'a-t-il pas enfin » envoyé une forte escadre dans la mer Baltique, » où elle a joint les Danois et les Russes contre les » Suédois? »

Le roi George ayant parlé au parlement de l'invasion méditée contre la Grande-Bretagne, et de l'alliance qu'il avait contractée avec la France et la Hollande, les chambres louèrent dans leurs adresses la prudence du monarque, qui avait établi avec les puissances étrangères des conventions capables de réparer les défauts grossiers du traité d'Utrecht, et de prévenir les *conséquences perni-*

cieuses d'une paix déshonorante, et fruit de la trahison. « Nous ne voyons d'ailleurs qu'avec horreur, dirent-elles, l'ingratitude et la malice de » ceux qui ont encouragé une invasion dans leur » patrie. » Le roi reçut des adresses semblables de la convocation ecclésiastique, des ministres nonconformistes, et de l'université de Cambridge.

Les communes adoptèrent le bill relatif à la mutinerie et à la désertion, ainsi qu'un autre bill pour défendre tout commerce avec la Suède, votèrent l'emploi de dix mille hommes de mer pour l'année suivante, et accordèrent un million pour l'entretien des gardes des garnisons et des forces de terre, et vingt-quatre mille livres pour la solde de quatre bataillons de Munster et de deux bataillons de Saxe-Gotha.

Le roi demanda néanmoins un subside extraordinaire, destiné à la défense de la Grande-Bretagne, contre l'invasion de Charles XII. Ce bill fut combattu par un grand nombre de membres qui ne pouvaient voir dans le roi de Suède un ennemi bien dangereux. Stanhope voulut défendre le ministère; M. Smith lui répondit avec chaleur. « Si » l'on doit juger, dit-il, de la conduite des minis» tres dans les affaires étrangères par celle qu'ils » tiennent dans le royaume, ils ne paraissent pas » aussi irréprochables qu'on veut le faire croire. » N'est-ce pas une grande faute, par exemple, que » de ne pouvoir conserver la paix au dedans après

» que le roi est monté sur le trône au milieu des » acclamations de tous ses sujets ? n'est-ce pas une » grande faute de n'avoir pas, après l'extinction » de la rébellion, publié une proclamation pour » offrir le pardon à tous ceux qui retourneraient » paisiblement dans leurs demeures; proclamation » qui a toujours eu lieu dans des circonstances » semblables ? n'est-ce pas une grande faute d'a- » voir, après le jugement et l'exécution des princi- » paux chefs de cette rébellion éteinte, entretenu » les animosités, et jeté les Anglais dans le déses- » poir en ne promulguant pas un acte d'amnistie » ou d'indemnité, en retenant tant de personnes » dans d'étroites prisons, et en accordant leur » pardon à quelques-uns de ces prisonniers sans » leur laisser aucun moyen de subsister ? n'est-ce » pas une grande faute que de n'avoir pas recours » à un vote du parlement pour satisfaire aux en- » gagements de sa majesté, et d'insister sur un » subside demandé de la manière la plus insolite ? » et enfin n'est-ce pas une grande faute que de » saisir cette occasion pour faire naître des divi- » sions nouvelles, et pour représenter comme cri- » minels quelques-uns des plus fidèles sujets du » roi ? »

Les communes néanmoins après de longs débats accordèrent la somme demandée par le ministère; et les jacobites, ainsi que plusieurs torys, s'empressèrent de dire : « Voilà les premiers fruits

» de l'union des intérêts de la Grande-Bretagne avec » ceux du continent. L'électeur de Hanovre est mé- » content du roi de Suède, et l'Angleterre non-seule- » ment est privée d'une branche nécessaire de son » commerce, mais encore est obligée de soutenir » ce prince dans une guerre dispendieuse. »

Le comte de Sunderland et M. Addison furent nommés secrétaires d'état. M. Stanhope eut les places de premier commissaire de la trésorerie et de chancelier de l'échiquier; et le roi sanctionna trois bills relatifs l'un à la compagnie de la mer du Sud, l'autre à la banque, et le troisième au fonds désigné sous le nom de *fonds général*.

Le comte d'Oxford, qui était depuis deux ans prisonnier, demanda aux pairs de terminer son affaire. Les lords indiquèrent le jour de son jugement, se réunirent dans la salle de Westminster, présidés par le lord sénéchal, et en présence du roi, de la famille royale et des ministres étrangers, firent lire l'accusation rédigée par les communes, les réponses du comte, que l'on avait amené à la barre, et les répliques de la chambre accusatrice. Les lords décidèrent que les communes ne seraient admises à continuer leur poursuite sur tous les articles de l'accusation que lorsqu'ils auraient prononcé sur la haute trahison imputée au comte. Les communes réclamèrent avec force contre cette décision; il y eut des conférences entre les deux chambres; les pairs persistèrent dans leur réso-

lution, notifièrent aux communes que leur intention était de procéder au jugement du comte d'Oxford, se réunirent de nouveau dans la salle de Westminster, ordonnèrent d'amener le comte à la barre, requirent, par une proclamation, les accusateurs de paraître, et, aucun membre des communes ne se présentant, votèrent que le comte serait mis en liberté.

Les communes supplièrent le roi de l'excepter de l'*acte de grâce*, que le monarque faisait préparer. Cet acte fut présenté aux chambres, adopté par les lords et par les communes, sanctionné par le roi, et exceptait de l'indulgence le comte d'Oxford, M. Prior, M. Thomas Harlay, M. Arthur Moor, Cripp, Nodes, Obryan, l'imprimeur Bedmayne, Thompson, les assassins de Newgate, et le clan de Mac-Grégor en Écosse (1718).

Alberoni cependant poursuivait ses desseins pour l'agrandissement de la puissance espagnole, avec toute l'activité et la ténacité de son caractère. Le roi Philippe ordonne à la flotte d'Espagne, qui était à l'ancre sur les côtes de la Sardaigne, enlevée par les Espagnols à l'empereur Charles VI, de voguer vers la Sicile, cédée au duc de Savoie, Victor-Amédée. La flotte paraît devant Palerme; les magistrats, voyant leur ville sans défense, en portent les clefs au général espagnol. Palerme retentit des cris de *Vive Philippe V!* Le marquis de

Leede soumet avec rapidité à Philippe une grande partie du royaume de Sicile.

L'empereur est inquiet pour ses possessions d'Italie, et particulièrement pour le royaume de Naples. Ses alliés conviennent avec lui d'un plan de pacification : on le propose à Philippe, qui le rejette ; une grande escadre anglaise, commandée par l'amiral Bing, sert d'escorte à des vaisseaux de transport chargés de troupes allemandes, et fait voile vers Messine. L'amiral espagnol Castagnedo veut entrer dans ce port. L'artillerie du fort de San-Salvador et celle de la citadelle l'obligent à se retirer après une perte considérable ; les troupes de l'escadre anglaise débarquent sur le môle ; les forts qui défendent la place arborent le pavillon impérial : dix mille Impériaux, partis de Naples, sont près de passer le détroit et d'arriver à Messine. L'amiral Bing suit la flotte espagnole, la trouve rangée en bataille, l'attaque, enlève plusieurs vaisseaux, en brûle d'autres, et force la flotte vaincue à se retirer privée de son amiral, que ses blessures contraignent à aller se faire panser à Catane.

Le marquis de Leede, malgré la défaite de la flotte espagnole, s'empare de la citadelle de Messine, du fort San-Salvador, ainsi que de la ville, que ce fort et cette citadelle défendaient, et va faire le siége de Melazzo.

L'Angleterre, l'empereur et la France forment une alliance à laquelle on donne le nom de *qua-*

druple, parce qu'on s'attend à voir la Hollande faire partie de cette confédération. L'empereur promet de se désister, en faveur de Philippe V, de ses prétentions à la monarchie espagnole, à condition que Philippe lui cède les Pays-Bas, les Deux-Siciles, le duché de Milan, et donne le royaume de Sardaigne au roi Victor-Amédée; il promet d'ailleurs d'investir éventuellement l'infant don Carlos, second fils du roi d'Espagne, ses descendants mâles, et, à leur défaut, les autres fils de Philippe V et d'Élisabeth Farnèse, suivant l'ordre de primogéniture, et leurs descendants mâles, du grand-duché de Toscane et des duchés de Parme et de Plaisance, qui doivent retomber à la directe de l'empereur, le grand-duc de Toscane de la maison de Médicis, et le duc de Parme et de Plaisance de la maison de Farnèse, n'ayant pas d'héritiers mâles de leur sang. Ces trois duchés ne seraient d'ailleurs jamais possédés par un descendant de Philippe V, qui serait roi d'Espagne, et si le roi Philippe ou le roi Victor-Amédée refusaient d'accepter les conditions de cette paix générale, les alliés les y contraindraient par la force des armes.

Le duc de Savoie accède à la quadruple alliance; mais les résolutions d'Alberoni sont invariables: aucun obstacle ne l'effraie; son caractère ressemble trop à celui de Charles XII pour qu'il veuille plier. Cette inflexibilité convient à la fierté espagnole : Philippe V aime ce qui lui rappelle la

puissance et la fermeté de son grand-père; encore jeune, il rejette l'arrangement proposé par la quadruple alliance.

(1717) Une nouvelle victoire éclatante, remportée auprès de Belgrade par le prince Eugène contre les Ottomans, avait forcé les Turcs à demander la paix; elle avait été conclue à Passarowitz. Le traité avait décidé que l'empereur conserverait la forteresse et le bannat de Temeswar, la partie de la Valachie voisine du bannat jusques à la rivière de Timock, et une portion de la Croatie et de la Bosnie. Par un second traité conclu le même jour, la république de Venise avait cédé la Morée aux musulmans, et l'empereur avait déclaré dans le même temps que la ligue sainte, conclue en 1684 entre l'empereur Léopold, la république de Pologne et la république de Venise, était perpétuelle, et que le grand sultan ne pourrait jamais attaquer l'un des trois alliés sans être censé déclarer la guerre aux deux autres (1718).

Les plénipotentiaires de la Russie et de la Suède, réunis dans l'île d'Ahland, conviennent aussi d'un traité. On a cru que, par cet arrangement, le czar posséderait la Livonie, l'Ingrie et une partie de la Carélie, et que la Suède recouvrerait le reste de cette Carélie, ainsi que la Finlande. On a prétendu que, d'après ce même traité, le czar et Charles XII forceraient le roi de Prusse et le roi de Danemarck à restituer à la Suède toutes les pro-

vinces qu'ils lui avaient enlevées; leurs projets étaient même bien plus vastes suivant plusieurs auteurs. Le roi de Pologne et celui d'Angleterre devaient être détrônés. Le roi Stanislas devait gouverner de nouveau les Polonais, et le prétendant recouvrer la couronne d'Angleterre.

Mais, si ces projets ont été adoptés par ces deux monarques, un événement inattendu les renverse; Charles XII pénètre dans la Norwège, qu'il veut enlever à son ennemi le roi de Danemarck; il s'empare d'une grande partie de ce royaume; la victoire le couronne, et bientôt la mort le frappe devant les remparts de Frédéricshall, qu'il assiége. Une tranchée est la tombe d'un guerrier dont les plus valeureux ont admiré le courage. Si une raison plus forte avait modéré l'ambition ardente qui le consumait, il n'aurait pas changé le sceptre révéré de Gustave Wasa en un glaive menaçant devant lequel tremblaient la Suède et une partie de l'Europe, et il aurait mérité le nom de grand roi et même de grand homme.

Alberoni, irrité de la quadruple alliance, ne veut mettre aucune borne à sa vengeance contre le duc d'Orléans; il a recours à la violation des lois des peuples les plus saintes; il trame une conjuration contre le régent; il sait que les espérances que le commencement de la régence avait fait concevoir se sont évanouies, que le nombre des mécontents augmente, qu'on a appris avec beaucoup

d'inquiétude que le duc d'Orléans voulait restreindre le droit de faire des remontrances que les parlements ont recouvré, et que le libertinage effréné, qui corrompt de plus en plus la cour, la capitale, et à leur exemple les provinces, révolte les personne sages qui avaient vu, avec tant de peine, pendant les dernières années de Louis XIV, l'hypocrisie religieuse remplacer la véritable piété; il n'ignore pas d'ailleurs combien le duc du Maine a le cœur ulcéré ; il ne doute pas du succès, et il semble que le duc d'Orléans, entraîné par une fatale destinée, ou plutôt par l'esprit infernal de Dubois, veut rendre ce succès encore plus facile.

Un conseil extraordinaire de régence est convoqué, et doit être suivi d'un lit de justice tenu aux Tuileries. On lit plusieurs édits; l'un défend au parlement de se mêler des affaires d'état; l'autre déclare que lorsqu'un édit aura été présenté à cette cour, il sera censé enregistré huit jours après la présentation; un troisième porte qu'à la sollicitation des pairs du royaume le roi ôte au duc du Maine et au comte de Toulouse le rang qui leur avait été donné par le feu roi, qu'ils ne siégeront qu'après tous les pairs dont la pairie est plus ancienne que la leur, que le comte de Toulouse conservera néanmoins ses honneurs, son rang et ses prérogatives, mais ne pourra pas les transmettre à ses descendants. M. le duc de Bourbon lit ensuite un mémoire dans lequel il dit au

jeune monarque : *Le feu roi ayant paru désirer que M. le duc du Maine fût chargé de l'éducation de votre majesté, quoique cette place dût m'appartenir par le droit de ma naissance, et suivant les anciens exemples, je ne m'y opposai pas à cause de ma minorité ; mais toutes les raisons d'alors ayant cessé, je demande que cet honneur me soit déféré suivant la justice de mon droit.*

Le parlement était assemblé dans une pièce voisine; on lui porte tout ce qui vient d'être lu. Le premier président demande à délibérer; le garde des sceaux répond : *Le roi veut être obéi, et sur-le-champ.* Le régent conseille au roi d'accorder à M. le duc de Bourbon l'objet de sa demande. Le duc du Maine et le comte de Toulouse avaient fait la faute de se retirer. Les pairs, séduits par leur vanité, que le troisième édit satisfait, adhèrent à ceux qui détruisent leurs plus belles prérogatives. Le parlement étonné hésite, ne réclame ni ne s'oppose. Les édits passent; mais le parlement se retire profondément blessé.

On apporte au duc du Maine l'ordre de céder au duc de Bourbon l'appartement qu'il occupait aux Tuileries. La duchesse, furieuse contre son frère et contre le régent, ordonne avec dépit qu'on démeuble l'appartement réclamé, et, dans sa colère, brise les glaces, les porcelaines et d'autres objets précieux. Les mécontents se rallient autour d'elle; leur nombre est d'autant plus con-

sidérable que le régent fait enlever et conduire en prison trois conseillers au parlement. Un acte aussi arbitraire excite la plus grande fermentation; le régent multiplie ses fautes; il exerce contre plusieurs parlements du royaume des rigueurs qui répandent dans toute la France les alarmes et l'irritation; il supprime les conseils qu'il avait établis; et les maisons les plus puissantes joignent leurs murmures à ceux des autres citoyens.

Combien d'ailleurs les esprits ne sont-ils pas aigris par le discrédit de ces billets d'état représentatifs et garants des dettes contractées par Louis XIV dans ses années les plus malheureuses, et qu'on n'avait remboursés qu'en partie! Ces billets perdent près de quatre-vingts pour cent: on répand dans le public qu'ils vont s'anéantir; et, dans le même temps, on voit monter à un degré extraordinaire les actions d'une banque vers laquelle se tournent toutes les espérances, et dont on cherche avec une sorte de délire à partager les bénéfices, qui paraissent devoir être énormes. Cette banque était fondée sur le commerce du Mississipi, dont le public, livré à une de ces extravagances financières qui bouleversent les états, supposait contre toute vraisemblance que les produits allaient être prodigieux, et dont la compagnie venait d'être réunie à celle de la banque. Cette nouvelle association reçoit le nom de *banque du roi*; elle se charge du commerce du Séné-

gal, ainsi que des fermes générales du royaume, et acquiert l'ancien privilége de la compagnie des Indes; elle paraît embrasser le monde, et semble destinée à réunir en France les trésors des quatre parties du globe. Les personnes prudentes et éclairées ne voient ce colosse qui s'élève que comme un fantôme gigantesque, qui éblouit, se hausse, s'étend, et bientôt s'évanouit en ne laissant à sa place que des malheurs et des ruines. Mais n'avons-nous pas vu les nations, surtout celles dont l'imagination est vive, avoir de temps en temps de grandes maladies morales, rapides dans leurs progrès, à la contagion desquelles presque tous les esprits succombent, et que souvent les lumières de la raison ne dissipent qu'après plusieurs années?

Rien ne calme l'enthousiasme qui a saisi les Français, et surtout ceux de la capitale : l'auteur et le directeur suprême de cette banque merveilleuse est l'Écossais Jean Law, qui, après avoir été obligé de quitter sa patrie à cause d'un duel où il avait tué son adversaire, et avoir tenté en vain de faire adopter au duc de Savoie ses idées financières, avait séduit le régent, trop confiant dans son esprit, et trop peu accoutumé à se tenir en garde contre les illusions. On joue sur les billets de la banque et sur les billets d'état, et ce jeu, dont la passion devient ardente, reçoit le nom d'*agio*. La démence financière s'accroît au point

que les actions de la banque ne cessent ne monter, et que leur valeur nominale égale quatre-vingts fois l'argent qui aurait pu circuler dans le royaume; le gouvernement et les particuliers paient leurs dettes avec ces billets, et presque toutes les fortunes du royaume vont être bouleversées. Suivant le parti que l'on tire de ces papiers et des actions qui doivent se dissiper comme une fumée, suivant qu'on les échange contre des terres, des marchandises ou d'autres valeurs réelles, ou qu'on les garde, ou qu'on s'en sert pour continuer le jeu le plus ruineux, les plus riches tombent dans la misère, les plus pauvres s'enrichissent, et tel, nouveau favori de la fortune, entre insolemment dans la voiture derrière laquelle, quelque temps auparavant, il avait ambitionné de monter. Law, au milieu de ce désordre, achète une terre 800,000 livres, est en marché pour plusieurs autres, veut acquérir le marquisat de Rosny, et offre 1,400,000 livres de l'hôtel de Soissons. Les nombreuses familles que son système a ruinées murmurent vivement en voyant qu'il a ramassé en si peu de temps un si riche trésor; leurs plaintes sont accueillies par le parlement, qui lance contre Law un décret de prise de corps; mais l'autorité du régent arrête le cours de la justice, sauve l'auteur de la banque, et augmente le nombre des ennemis de son gouvernement.

Le cardinal Alberoni avait examiné avec une grande attention les progrès de cette peste financière, dont tant de Français devaient tomber victimes; il se félicite de voir ces progrès favoriser si puissamment le plan qu'il a formé contre celui qui gouverne la France. La fière duchesse du Maine avait envoyé à Madrid une personne de confiance pour engager Philippe V à prendre les intérêts du duc du Maine et de sa famille opprimée, et à faire respecter les dernières volontés du roi, grand-père du roi d'Espagne : elle avait formé avec le prince de Cellamare, ambassadeur de Philippe, une liaison politique très-secrète. Son but, suivant madame de Staal, née de Launai, qui était attachée à cette princesse, était d'engager le roi d'Espagne à rejeter la quadruple alliance favorable au régent, et à demander la tenue des états-généraux de France pour ôter la régence au duc d'Orléans, dont le gouvernement, disait-elle, ne pouvait plus être supporté, et pour la conférer à Philippe V, oncle de Louis XV; et elle oblige deux de ses confidents, M. de Malézieu, ancien gouverneur du duc du Maine, et le cardinal de Polignac, à travailler au modèle des lettres que Philippe V écrirait au roi et aux états généraux de France. Cellamare multiplie ses émissaires et ses intrigues; il s'adresse à de grands seigneurs, à des militaires, à des prêtres, à des moines, à des nobles, à des magistrats, à tous ceux qui détestent le gouverne-

ment du régent, ou qui ont à s'en plaindre. Ses agents regardent souvent comme de zélés conspirateurs ceux qui ne s'opposent pas formellement à leurs projets; ils lui remettent des listes très-nombreuses. Il rend compte au cardinal Alberoni de ses prétendus succès; et Alberoni croit déjà voir sa vengeance satisfaite, et la puissance du régent renversée. L'ambassadeur veut envoyer au cardinal le modèle des lettres que Philippe V doit écrire, et plusieurs autres papiers; il les confie à l'abbé de Porto-Carrero, neveu d'un cardinal du même nom, et qui va en Espagne avec le fils de l'ambassadeur de Philippe V en Angleterre. La police du régent, malgré la légèreté et l'extrême confiance de ce prince, surveillait avec soin les démarches de la duchesse du Maine, la conduite du prince de Cellamare, et toutes les réunions suspectes dont elle pouvait être informée. Elle apprend le départ de l'abbé de Porto-Carrero, dont elle connaît les relations avec l'ambasssadeur d'Espagne; elle sait que des papiers ont été remis à cet abbé. Un courrier part avec l'ordre de visiter la voiture des deux voyageurs; il les atteint vers Poitiers : les papiers sont découverts, saisis et envoyés au régent. Un autre courrier, dépêché avec une grande promptitude par Porto-Carrero, arrive chez l'ambassadeur avant celui qui porte au duc d'Orléans les papiers enlevés. Cellamare se hâte de faire brûler toutes les pièces qu'il croit

dangereuses, et ose réclamer celles dont on s'est emparé. On le fait garder dans son hôtel, et on le transfère ensuite à Blois; la duchesse du Maine est arrêtée à Paris, et envoyée à la citadelle de Dijon; on arrête le duc dans sa belle maison de campagne de Sceaux, et on le conduit au château de Dourlens; plusieurs de leurs affidés ou de leurs domestiques sont renfermés à la Bastille. Le duc d'Orléans fait imprimer quatre modèles de lettres trouvés dans les papiers de l'abbé Porto-Carrero; les trois premières devaient être adressées par le roi d'Espagne au roi de France, au parlement, aux états généraux; la quatrième devait être écrite à Philippe V par les états généraux de France pour lui demander de venir prendre la régence du royaume, ou d'y pourvoir de la manière qu'il jugerait la plus convenable.

On interroge les prisonniers. Les personnes désignées dans les papiers montrent que ce ne sont que des pièces non authentiques, et nient d'avoir pris aucune part à la conspiration. Des magistrats ont en vain la faiblesse de chercher à trouver le duc du Maine coupable. Son innocence paraît évidente; tous les accusés la proclament. La duchesse du Maine et les autres prisonniers trouvent le moyen, malgré leurs geoliers et leurs gardes, de concerter un aveu qu'ils savent désiré par le régent pour justifier sa conduite. Le régent le lit dans le conseil, et les fers des prévenus sont brisés. La

duchesse du Maine revient à Sceaux ; elle voit le duc d'Orléans ; elle commence une explication. « Tout est oublié, » lui dit le régent ; et en effet tout souvenir en était effacé dans l'âme de ce prince.

Mais le mauvais succès de l'entreprise formée contre le régent n'éteint pas l'ardente politique d'Alberoni. Le prince de Cellamare, revenu en Espagne, y est comblé de faveurs. Le cardinal imagine chaque jour de nouvelles machinations contre le régent ; il inspire des résolutions coupables à plusieurs nobles de Bretagne, qui doivent livrer aux Espagnols des places fortes de leur province. Le régent établit à Nantes une chambre de justice, et la charge de juger ces nobles prévenus d'avoir cédé aux artifices d'Alberoni, et voulu trahir leur patrie. Quatre de ces accusés ont la tête tranchée : les autres se sauvent. Les rois de France et d'Angleterre déclarent la guerre à l'Espagne. Le régent publie un manifeste dans lequel il dit que les armes de la France ne sont dirigées que contre un ministre ennemi du repos de l'Europe. Une armée française pénètre en Espagne sous les ordres du maréchal de Berwick ; elle s'empare de Fontarabie, de Saint-Sébastien, de toute la province de Guipuscoa. L'armée impériale de Sicile force le marquis de Leede à lever le siége de Melazzo ; elle est battue à Francavilla ; mais le comte de Mercy, qui commande les troupes de l'empereur, n'en reprend pas moins Messine ; et l'armée espagnole

est obligée de se retirer sous les murs de Palerme. Une escadre anglaise fait une descente en Galice, prend la ville de Vigos, et ravage les districts voisins de cette place. La cour d'Espagne n'espère plus de l'emporter sur les ennemis qui l'attaquent; elle accepte toutes les conditions du traité de la quadruple alliance, et par un article secret, Philippe V promet de confirmer sa renonciation à la couronne de France. Alberoni est sacrifié au ressentiment du régent et du roi d'Angleterre, qu'il voulait faire descendre du trône ; la reine d'Espagne, qui lui devait sa couronne, se croit obligée de l'abandonner. Il sort en proscrit du royaume auquel il avait voulu rendre son ancienne splendeur, pour lequel il avait fait des règlements favorables à l'agriculture, aux arts et au commerce, si négligés dans la péninsule, et où il avait commencé d'élever des manufactures et d'inspirer l'amour du travail; il traverse une partie de la France, accompagné d'un officier chargé en quelque sorte de le garder, va à Gênes, ne peut y résider, espère trouver un asile dans Rome, où ses collègues les cardinaux marchent les égaux des rois, y est condamné, pour quelques irrégularités, par une congrégation du sacré collége, à passer un an dans la maison des jésuites, et finit par administrer la Romagne comme légat après avoir tenu pour ainsi dire le sceptre des Espagne et des deux Indes.

Le fameux Law dirigeait toujours à son gré les

finances de la France, ou pour mieux dire commandait en arbitre suprême d'une opinion extravagante à la fortune de l'état et à celle des particuliers; il avait imaginé, pour attirer dans les caisses de la banque tout l'argent de la France, de baisser la valeur des monnaies métalliques en conservant celle de l'écu nominal des billets. Les Français toujours aveuglés ne voyaient pas l'abîme ouvert devant eux, et s'empressaient d'échanger, contre des billets dont la valeur leur semblait hors d'atteinte, des monnaies dont les prix étaient diminués par des ordonnances (1719). On voyait plus que jamais d'énormes fortunes s'élever et disparaître avec la plus grande rapidité; et la valeur des actions et des billets semblait être, dans toutes les classes, le seul objet qui inspirât un très-grand intérêt.

Law, se jouant de la crédulité, ou plutôt du fol enthousiasme du public, avait émis une quantité de papier extrêmement supérieure à l'argent qui appartenait à la banque. Un grand nombre de porteurs de ces billets si multipliés veulent les échanger contre de l'argent. Law craint que leur exemple ne soit suivi par les autres porteurs; il s'alarme, et dans son effroi il a recours à une mesure qui accélère la catastrophe de son système: un édit diminue de la moitié la valeur des billets. A l'instant l'illusion est détruite; tous les prestiges s'évanouissent; la raison reparaît, et montre

de terribles réalités ; les craintes les plus grandes se répandent dans tout le royaume ; les plaintes les plus vives se font entendre ; le parlement adresse des remontrances; Law devient l'objet de l'exécration publique. Le régent paraît partager l'indignation de tant de familles ruinées. Law se démet de toutes ses places. Le régent accepte ses démissions, mais le lendemain il rétablit Law à la tête des finances et de la banque.

Law redouble d'efforts pour raffermir son système, qui s'écroule de toutes parts. On fait frapper des espèces plus légères ; on ne donne de cours qu'à ces monnaies nouvelles. Le public s'obstine à garder les anciennes. Le gouvernement, devenant inquisiteur et tyrannique, défend à tout particulier d'avoir chez soi plus de cinq cents livres en argent. Le public garde avec plus de soin ses monnaies métalliques, ou les convertit en perles et en diamants. On rend aux billets leur première valeur. Le charme n'existe plus. La confiance ne reparaît pas. Le parlement, soutenu par l'opinion renouvelée, refuse d'enregistrer les édits favorables au système que le gouvernement veut maintenir. Law obtint que le parlement soit exilé à Pontoise ; cet exil accélère la chute du système. On voit une multitude d'édits, de déclarations, d'arrêts du conseil se succéder, se contredire, se détruire, fixer le taux de l'or, déterminer celui de l'argent, borner l'argenterie, limiter le nom-

bre des bijoux, donner les moyens de partager les actions, de les couper, de les transmettre, d'ouvrir et de fermer les comptes de la banque; vaines tentatives d'une imagination féconde, et d'un esprit inquiet et troublé qui veut arrêter sa ruine et qui ne peut y parvenir (1720).

Pendant que tant de malheurs se succèdent, une calamité d'un autre genre tombe sur la ville de Marseille, et la remplit de deuil. La peste la ravage, et malgré l'héroïque dévouement de Henri-François-Xavier de Belsunce, évêque de cette ville, y amoncèle les cadavres au milieu des mourants. Le même fléau frappe plusieurs contrées voisines. Un incendie affreux consume la moitié de la ville de Rennes. Le régent invite les évêques à faire faire des quêtes pour soulager les victimes de ces malheurs. L'évêque de Castres lui dit dans sa réponse: «L'inondation des billets de banque a fait » presque autant de mal dans nos cantons que les » flammes en Bretagne... *Il ne nous reste qu'une ma-* » *tière qui n'est propre qu'à être jetée au feu*... Plus » de commerce, plus de travail, plus d'industrie, » plus de confiance ni dans la prudence, ni dans » l'amitié, ni dans la charité même, qui ne peut » plus essuyer les larmes des pauvres et des affli- » gés.» L'auteur de tant de maux, le trop célèbre Law, préservé plus d'une fois par le régent de la fureur du peuple, se sauve en Flandre, va en Angleterre, et se retire enfin à Venise, où il meurt

dans un état voisin de l'indigence, laissant une grande et terrible leçon aux peuples et aux rois.

Une guerre, d'une nature bien différente de celle d'Espagne, régnait toujours en France : on n'avait pas cessé de s'y occuper avec beaucoup d'aigreur de la querelle théologique relative à la bulle *Unigenitus*. Le cardinal de Noailles, archevêque de Paris et le chef des opposants à cette bulle, avait été nommé président du conseil de conscience. Ce choix avait donné une grande force à tous ceux qui partageaient son opinion. Un grand nombre de mandements épiscopaux ou d'autres écrits avaient été publiés pour ou contre cette bulle. M. de Soanen, évêque de Sénez, ancien oratorien, qui avait eu le père Quesnel pour confesseur, et avait prêché avec une très-grande distinction, avait appelé solennellement de la bulle au futur concile avec trois autres évêques. La Sorbonne avait adhéré à leur appel ainsi que les autres facultés de l'université de Paris. Un grand nombre de théologiens, d'ecclésiastiques séculiers ou réguliers, de chapitres, de communautés, de prélats, et même le cardinal de Noailles avaient suivi l'exemple des quatre évêques. Ceux qui avaient accepté la bulle s'élevèrent avec force contre cette atteinte portée à un acte pontifical enregistré, et qu'ils voulaient faire regarder non-seulement comme une loi de l'Église, mais encore comme une loi de l'état. Le régent, embarrassé

d'une querelle qui l'aurait fort peu intéressé si elle n'avait pas entretenu, dans un royaume déjà si agité, un trouble qui pouvait donner de vives inquiétudes, eut recours à un de ces termes moyens qui animent les discordes au lieu de les apaiser; il défendit d'appeler de la bulle sans nécessité. Cette défense déplut aux opposants et aux acceptants, et leur animosité mutuelle en acquit plus d'énergie.

Le régent venait de donner une des plus grandes preuves de l'empire que Dubois exerçait sur lui; il lui avait donné l'archevêché de Cambrai; il n'avait pas craint de laisser souiller par un homme infâme la chaire archiépiscopale consacrée par les admirables vertus de l'angélique Fénélon; mais les honneurs d'une mître dont il était si indigne avaient peu de prix pour Dubois: il aspirait au premier ministère; il voulait la place que Richelieu et Mazarin avaient eue, et pour pouvoir arriver à ce faîte de la puissance il avait besoin d'obtenir la pourpre romaine. Il imagina de rendre à la cour de Rome un grand service en arrageant en France les affaires de la bulle; il entoura le cardinal de Noailles de théologiens qui déterminèrent ce prélat à publier un écrit que le cardinal nomma *corps de doctrine*, et dans lequel les dogmes, les principes moraux et les libertés de l'église gallicane, que ce chef des opposants regardait comme blessés par plusieurs passages

de la bulle, étaient exposés d'une manière victorieuse. Le cardinal archevêque présenta cet écrit à quarante de ses collégues, réunis en présence du régent. Ils le signèrent, acceptèrent la bulle *conformément au corps de doctrine*, virent un grand nombre d'autres évêques suivre leur exemple. Une déclaration royale ordonna l'observation de la bulle et défendit d'en appeler. Le grand conseil enregistra la déclaration; elle fut même enregistrée par le parlement, qui siégeait encore à Pontoise (1720), et auquel on fit craindre, suivant quelques historiens, d'être tranféré à une plus grande distance de la capitale, et le gouvernement crut pendant quelque temps la paix religieuse rétablie.

Ce fut après cet arrangement, appelé *l'accommodement* de 1720, que le gouvernement imagina, relativement aux acquisitions d'immeubles faites avec des billets de la banque de Law, l'obligation de les soumettre à des *visa* qui achevèrent de déprécier ces billets, multiplièrent les malheurs, et ne furent utiles qu'à des commis infidèles ou à des personnes qui jouissent du plus grand crédit, et auxquels les plus riches actionnaires cédèrent une grande partie de leurs bénéfices pour conserver le reste (1721).

Dubois obtint le prix de l'arrangement à la bulle *Unigenitus*; il reçut le chapeau de cardinal. Sa nouvelle dignité lui donnant la préséance sur

les ministres ou conseillers d'état laïcs, le chancelier, les pairs et les maréchaux de France s'absentèrent du conseil la première fois où il alla y prendre sa place. Cette marque de mésestime l'irrita, et il fit exiler ou priver de leurs pensions ceux qui avaient improuvé si hautement son élévation au cardinalat.

Le régent ne pouvait plus ou ne voulait plus se dérober à l'influence de Dubois. On l'avait cru retenu par une sorte d'enchantement, et sa servitude était d'autant plus grande que Dubois savait la cacher à ses yeux, et que le régent regardait toujours le nouveau cardinal comme l'homme le plus soumis à ses volontés. Il était d'ailleurs si ennuyé des détails du gouvernement, et avait une si grande envie de n'être plus détourné de ses plaisirs, qu'il avait depuis quelque temps le projet de confier à Dubois la place de premier ministre. On voulut inutilement lui faire craindre le pouvoir d'un homme tel que Dubois au moment où Louis XV allait être sacré et déclaré majeur : sa confiance, son dégoût des affaires, son amour des plaisirs et l'ascendant irrésistible de Dubois l'emportèrent sur tous les avis; le cardinal archevêque de Cambrai fut nommé premier ministre, et le successeur de Fénélon le devint de Mazarin et de Richelieu.

L'ambition de Dubois paraissait satisfaite; mais la mort allait terminer sa scandaleuse carrière :

un ancien mal, produit par sa conduite désordonnée, se déclara avec violence; on ne crut pouvoir le sauver que par une opération des plus dangereuses; il y succomba, laissant des richesses immenses, une grande quantité de vaisselle d'argent et de vermeil, les meubles les plus précieux, des bijoux admirablement travaillés, des attelages magnifiques, les voitures les plus somptueuses, 1,100,000 livres d'argent comptant, et la réputation d'un être infâme.

Le duc d'Orléans dirigea toutes les affaires du gouvernement après la mort du cardinal Dubois; son espèce d'affranchissement lui redonna une activité qu'il n'avait pas eue depuis long-temps; il paraissait plus affable; il montrait d'une manière plus aimable l'attention obligeante avec laquelle il écoutait, et la peine qu'il éprouvait lorsqu'il était obligé de refuser. On oublia tous les malheurs du système de Law; on aima Philippe plus que jamais; on se pressait autour de lui lorsqu'il sortait du Palais-Royal; on courait aux spectacles lorsqu'on espérait de l'y voir; les ministres étrangers admiraient la justesse de son esprit, l'étendue de ses vues, sa facilité à résumer les affaires les plus compliquées, et le louaient encore plus par les précautions que leur inspiraient son discernement, sa pénétration, la finesse de ses demandes et la sagesse de ses réponses. Le jeune roi était charmé de son empressement à lui plaire, de sa

franchise, de la gaieté qu'il mêlait à ses instructions. Le duc d'Orléans, dont la bonté lui a donné tant de droits à l'indulgence, n'avait que quarante-neuf ans; il aurait rendu de grands services à la France, et obtenu une très-grande gloire; mais une attaque d'apoplexie l'enleva subitement à Louis XV et aux Français (1723).

Des troubles nouveaux s'étaient élevés dans la Germanie : l'électeur palatin avait enlevé aux réformés l'église principale de Heidelberg, donné cet édifice aux catholiques comme paroisse de la cour, et supprimé le catéchisme des protestants comme renfermant des passages injurieux à l'Église romaine. Le corps évangélique avait porté les plaintes les plus vives à l'empereur; l'Angleterre et la Hollande avaient appuyé fortement ces plaintes; et la décision impériale n'étant pas assez prompte, le roi George I^er^ avait fait fermer les églises catholiques dans son électorat de Hanovre, et le roi de Prusse avait donné les mêmes ordres dans les principautés de Halberstadt et de Minden. L'empereur, pour arrêter le cours de ces représailles, et de celles dont les catholiques étaient menacés, avait enjoint à l'électeur palatin de rétablir tout ce qui était relatif à la religion dans l'état où il l'avait trouvé en montant sur le trône électoral (1720).

D'un autre côté, l'électeur de Hanovre et le duc de Brunswick, chargés de l'exécution des décrets

impériaux contre le duc de Mecklembourg, s'étaient emparés de son duché, l'avaient contraint à licencier son armée et à se retirer à Dantzick, avaient établi dans ses états une administration impériale, séquestré ses revenus, et rendu à la noblesse les biens dont il s'était emparé (1719).

L'empereur, vers le temps de ces troubles, n'espérant plus avoir des enfants mâles, avait fait accepter par toutes les personnes intéressées, et ratifier par les états des souverainetés de la maison d'Autriche sa pragmatique sanction; et l'archiduchesse Marie-Josephe, en se mariant avec Frédéric-Auguste, prince royal de Pologne et électoral de Saxe, avait particulièrement reconnu l'ordre de succession établi par cette pragmatique (1719).

Un bill favorable aux non-conformistes avait été proposé en Angleterre par le général Stanhope, adopté par les deux chambres, et sanctionné par le roi (1718). Une flotte espagnole, commandée par le duc d'Ormond, à qui on avait donné le titre de capitaine général de sa majesté catholique, et chargée de troupes pour la cause du prétendant, avait été dispersée par la tempête auprès du cap Finistère. Deux frégates de cette flotte étaient arrivées cependant sur les côtes de l'Écosse; elles y avaient débarqué trois cents Espagnols, quelques officiers et trois pairs écossais; des montagnards les avaient joints; mais le général Whigtman les avait attaqués, les montagnards

avaient disparu, les pairs et des officiers s'étaient réfugiés dans des îles pour repasser ensuite sur le continent, les Espagnols avaient été faits prisonniers, et l'entreprise s'était évanouie.

Le duc de Somerset agita dans la chambre des lords une des plus importantes questions relativement à la constitution de la Grande-Bretagne. « Le nombre des pairs, dit-il, est très-augmenté, » particulièrement depuis l'union des deux royaumes. Il paraît nécessaire de prendre des mesures » pour prévenir les inconvénients d'une création » de nouveaux pairs destinés à servir à un objet » particulier, comme sous le dernier règne : je » propose qu'il soit dressé un bill pour établir et » limiter la pairie; que le nombre des pairs anglais » ne puisse pas excéder de plus de six le nombre » actuel, qu'une nouvelle création pourrait compléter lorsqu'un lord mourrait sans laisser de » descendants mâles; qu'au lieu de seize pairs » électifs pour l'Écosse, il y en ait vingt-cinq hé» réditaires; et qu'à défaut d'héritiers mâles, ce » nombre de vingt-cinq soit maintenu par l'élec» tion d'autres membres de la pairie écossaise. » La proposition du duc de Somerset fut soutenue par le duc d'Argyle et par d'autres pairs. Le duc d'Oxford s'y opposa. « Je n'attend rien de la cou» ronne, dit-il, et cependant je ne puis donner ma » voix pour enlever au monarque une branche » aussi importante de sa prérogative, un moyen

» aussi grand d'encourager et de récompenser le « mérite et les actions vertueuses. » Le comte de Stanhope apporte un message dans lequel le roi disait : « Je désire tellement que la pairie britan- » nique puisse être établie sur une base qui assure » la liberté et la constitution des parlements pour » tous les siècles à venir, que je ne veux pas » que ma prérogative mette aucun obstacle à un » ouvrage si grand et si nécessaire. » Les débats furent très-vifs. « La partie de la proposition re- » lative à la pairie écossaise, dit le comte Cowper, » est une violation manifeste du traité d'union; » elle est d'ailleurs si injuste qu'elle priverait de » leurs droits des sujets qui n'auraient pas été en- » tendus, et les leur enlèverait sans aucun pré- » texte et sans aucune faute de leur part. De plus, » les pairs d'Écosse exclus du nombre des vingt- » cinq seraient dans une situation plus fâcheuse » qu'aucun autre sujet du royaume : ils ne seraient » ni électeurs, ni élus, ni représentants, ni repré- » sentés. » La proposition du duc de Somerset fut néanmoins adoptée ; la chambre ordonne aux juges de rédiger le bill proposé; mais les pairs écossais, et tous ceux qui pouvaient avoir en Angleterre quelque espérance de parvenir à la pairie, s'élevèrent avec la plus grande force contre un acte qu'ils regardaient comme une violation des principes fondamentaux de la constitution britannique. On publia un grand nombre d'écrits

contre la proposition ; une opposition violente se manifesta dans beaucoup d'endroits, et le comte de Stanhope engagea la chambre des lords à différer la décision d'une question qui avait excité tant d'alarmes et fait naître tant d'animosités (1719).

Le bill projeté fut représenté néanmoins quelque temps après par le duc de Buckingham ; il fut adopté par la chambre des pairs, mais attaqué avec tant de vigueur dans la chambre des communes par M. Robert Walpole, enchanté de combattre une mesure vivement désirée par le comte de Stanhope, que les communes, après une discussion très-animée, le rejetèrent à une grande majorité.

Les pairs anglais saisirent bientôt avec empressement une occasion de confirmer la dépendance de l'Irlande. Maurice Annesley avait appelé à la chambre des pairs d'Angleterre d'un décret rendu par les pairs irlandais ; elle avait annulé le décret, et ordonné aux barons de l'échiquier en Irlande de rétablir Maurice Annesley dans les biens dont le décret l'avait privé. Les barons obéirent ; les pairs d'Irlande déclarèrent que les barons avaient violé la prérogative du roi dans sa haute cour de parlement en Irlande, ainsi que les droits et les priviléges de ce royaume et de son parlement, ordonnèrent que les barons de l'échiquier fussent remis à l'huissier de la verge noire, et adressèrent des représentations au monarque. Le duc de Leeds produisit dans la chambre des lords d'Angleterre

quinze moyens pour soutenir les droits des pairs irlandais. La chambre des pairs anglais déclara cependant que les barons de l'échiquier en Irlande avaient agi avec courage, suivant les lois, pour le soutien de la prérogative royale, avec fidélité envers la couronne de la Grande-Bretagne, et prépara un bill qui fut adopté par les communes et sanctionné par le roi, et qui priva les pairs d'Irlande du droit de prononcer des sentences, et de confirmer ou d'annuller des jugements (1719).

FIN DU TOME DIX-SEPTIÈME.

HISTOIRE

GÉNÉRALE, PHYSIQUE ET CIVILE

DE L'EUROPE.

TOME XVIII.

PARIS, IMPRIMERIE DE COSSON,
RUE S.-GERMAIN-DES-PRÉS, N° 9, PRÈS LA POSTE AUX CHEVAUX.

HISTOIRE

GÉNÉRALE, PHYSIQUE ET CIVILE

DE L'EUROPE,

DEPUIS LES DERNIÈRES ANNÉES DU CINQUIÈME SIÈCLE
JUSQUE VERS LE MILIEU DU DIX-HUITIÈME ;

PAR

M. LE COMTE DE LACÉPÈDE,

PAIR DE FRANCE,
GRAND'CROIX DE L'ORDRE ROYAL DE LA LÉGION-D'HONNEUR,
L'UN DES PROFESSEURS-ADMINISTRATEURS DU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE,
MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES, DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE LONDRES,
ET DE TOUTES LES SOCIÉTÉS SAVANTES DE L'EUROPE.

—

TOME DIX-HUITIÈME.

PARIS,
MAME ET DELAUNAY-VALLÉE, ÉDITEURS,
RUE GUÉNÉGAUD, N° 25.
1826.

HISTOIRE

GÉNÉRALE, PHYSIQUE ET CIVILE

DE L'EUROPE,

DEPUIS LES DERNIÈRES ANNÉES DU CINQUIÈME SIÈCLE JUSQUE VERS LE MILIEU DU DIX-HUITIÈME.

SUITE DE LA VINGT-CINQUIÈME ÉPOQUE.

DEPUIS 1689 JUSQUES EN 1750.

L'année 1720, la compagnie de la mer du Sud présente au parlement un plan imaginé par un de ses directeurs sir Jean Blunt, et qui doit marquer une époque remarquable dans l'histoire des finances de l'Angleterre. Le but de ce plan est de diminuer les dettes de la nation; et pendant qu'on le discute, il paraît si avantageux aux propriétaires des actions de cette compagnie qu'elles montent à près de cent trente pour cent. Le bill

destiné à réaliser ce plan éprouve une forte opposition dans la chambre des pairs. « Ce projet, disent » ceux qui veulent le faire rejeter, enrichira un » petit nombre de personnes, et en appauvrira un » grand nombre; il encouragera la pratique *frauduleuse et pernicieuse de l'agiotage;* il détournera du commerce; il donnera aux étrangers les » moyens de doubler et de tripler les sommes » considérables qu'ils ont dans les fonds publics, » et les encouragera à retirer leur capital, à réaliser leurs gains immenses, à les faire passer sur » le continent, à priver la Grande-Bretagne de tout » son argent et de tout son or. L'accroissement » artificiel et prodigieux des actions de la compagnie est un appât dangereux qui portera un » grand nombre de gens imprudents, à renoncer » aux fruits de leur industrie pour acquérir des » richesses imaginaires, et les entraînera vers une » ruine totale. L'addition de 30 millions de capital » que l'on propose donnerait d'ailleurs tant de » pouvoir à la compagnie qu'elle pourrait influer » sur les élections d'une manière bien dangereuse » pour la liberté. »

Le comte de Sunderland répond aux objections, et le bill suivant est adopté par les deux chambres et sanctionné par le roi : « La compagnie de la mer » du Sud est autorisée à acquérir toutes les dettes » non rachetables de la nation, fixées à près de » 8 millions, et les dettes rachetables évaluées à

» peu près à la même somme; ses annuités ac-
» tuelles et futures demeureront sur le pied de
» cinq pour cent jusques à la Saint-Jean de 1727;
» elles seront ensuite réduites à quatre pour cent
» rachetables par le parlement. La compagnie por-
» tera à la caisse de l'échiquier la somme dont on
» conviendra, et qui sera employée à la décharge
» des dettes publiques contractées avant le jour
» de Noël de l'année 1716. »

La compagnie est d'ailleurs autorisée à demander de l'argent à ses membres, à ouvrir des livres de souscription, à accorder des annuités rachetables par elle, à emprunter de l'argent par des contrats ou par des billets; l'on décide que l'on emploiera les premières sommes versées par la compagnie à l'échiquier à l'acquittement des dettes contractées avant la Noël de 1716, et portant cinq pour cent d'intérêt, ainsi qu'au paiement du fonds de la compagnie dont l'intérêt est le même; et l'on règle qu'après la Saint-Jean de 1727 on ne pourra payer à la compagnie moins d'un million à la fois.

Un autre bill donne au monarque le pouvoir d'accorder des lettres de corporation aux compagnies de l'*assurance royale* et de l'*assurance de Londres*. « C'était alors le temps, disent l'historien
» anglais Smolett et quelques autres historiens,
» c'était alors le temps de projets de finances, in-
» spirés par un esprit vénal et par l'envie de courir

» des risques, résultats trop naturels de l'avarice, » de la fraude et de la corruption des mœurs pro- » duites par les corporations financières. »

« La folie et la rapacité d'un grand nombre de » particuliers, continue Smolett, les rendent si » aveugles et si extravagants que Blunt parvient à » tromper toute la nation, et à faire servir les au- » tres directeurs d'instruments à ses vues et à » celles d'un petit nombre d'associés. »

On a comparé son système à celui par lequel Law avait produit en France tant de délire, de grandes fortunes, de ruines, de bouleversements et de malheurs. Blunt, voyant qu'après la publication du bill les actions de la mer du Sud ne montent pas autant qu'il l'a espéré, répand le bruit que Gibraltar et Port-Mahon vont être échangés contre quelques villes du Pérou, et que le commerce anglais de la mer du Sud va prendre par cet échange la plus grande étendue (1720). Cette nouvelle se répand et est adoptée avec la plus grande promptitude; en cinq jours les directeurs reçoivent des souscriptions pour un million sur le pied de 300 livres pour 100 livres de capital; des personnes de tout rang accourent vers eux avec tant d'ardeur que les premières souscriptions excèdent de 2 millions le fond originaire. Les actions montent à 340 livres; on promet des dividendes excessifs; ces mêmes actions s'élèvent à 1,000 livres, et la nation s'abandonne à l'esprit d'agiotage.

Toutes les distinctions de parti, de religion, de sexe, de caractère et de rang s'évanouissent; la bourse est remplie d'un concours immense d'hommes d'état et d'ecclésiastiques, d'anglicans et de non-conformistes, de whigs et de torys, de vieillards et de jeunes gens, d'hommes et de femmes, de négociants et de propriétaires, de jurisconsultes et de médecins. Toutes les professions sont presque abandonnées; tous les emplois sont négligés; le peuple anglais ne s'occupe que de la compagnie de la mer du Sud ou d'autres projets chimériques, imaginés à l'instar du prétendu commerce de cette mer, et que ceux qui se sont garantis de la contagion financière appellent *bulles de savon*. Les plus grands personnages favorisent ces projets. Le duc de Bridgewater forme une association pour faire construire des maisons dans la capitale. Le duc de Chandois paraît à la tête de celle des bâtiments d'York; et le prince de Galles lui-même est nommé gouverneur de la compagnie *du cuivre gallois*.

Les sommes qu'on se propose de lever pour ces entreprises excèdent la valeur de toutes les terres d'Angleterre, estimées alors 300 millions sterling; les illusions augmentent à un tel degré qu'on se laisse tromper par les promesses les plus absurdes des hommes les moins dignes de confiance.

Le roi publie une proclamation contre ces projets non autorisés par les lois; les lords justiciers

rejettent toutes les pétitions tendantes à obtenir des patentes et des chartes pour ces folles associations. Le prince de Galles renonce à la compagnie dont il avait accepté la place de gouverneur; mais la compagnie de la mer du Sud conserve toute sa renommée, et l'extravagante avidité qu'elle a fait naître étend plus que jamais ses envahissements.

On voit bientôt arriver néanmoins un grand changement dans sa fortune; des circonstances qu'on n'avait pas voulu prévoir font baisser les actions. Le délire commence à se dissiper; on conçoit des alarmes; on se presse de vendre ces actions, qu'on avait recherchées avec tant de fureur; elles tombent avec rapidité; des banquiers, des négociants, des orfévres, des fourbisseurs et d'autres personnes qui avaient emprunté des sommes considérables sur leurs actions sont obligés de suspendre leurs paiements et de se cacher. Un nombre prodigieux de familles sont précipitées dans la misère; le crédit public est fortement ébranlé; et l'on n'entend dans presque toute l'Angleterre que les plaintes de l'avidité trompée et les cris du désespoir.

Des ministres qui n'avaient pris que trop de part au système de Blunt ont recours à la banque pour arrêter la ruine de la compagnie de la mer du Sud; les moyens qu'ils proposent et que la banque n'adopte que malgré elle sont bientôt insuffisants. Les clameurs du peuple détrompé augmentent et

effraient les ministres; ils écrivent au roi pour l'engager à quitter promptement ses états de Hanovre, et à revenir dans la Grande-Bretagne.

George Ier, de retour à Londres, invite les communes à s'occuper des moyens les plus prompts de rétablir le crédit national : Walpole fait une proposition que la chambre adopte après avoir entendu les compagnies intéressées. Les communes déclarent qu'un transport de neuf millions du capital de la compagnie de la mer du Sud dans le capital de la banque, et d'une somme semblable dans le capital de la compagnie des Indes orientales, ainsi que ces compagnies le demandent, contribuera beaucoup à rétablir le crédit public. Un bill conforme à cette déclaration est adopté par les deux chambres et sanctionné par le roi : un autre bill défend au sous-gouverneur, au député gouverneur, aux directeurs, au trésorier, au sous-trésorier, au caissier, au secrétaire et à tous ceux qui tiennent les comptes de la compagnie déchue de sortir du royaume avant la fin de la session suivante du parlement, et les oblige à donner un état de leurs biens, qu'ils ne pourront pas aliéner.

Un comité, choisi au scrutin, est d'ailleurs chargé d'examiner tous les livres et papiers relatifs à l'exécution de l'acte de la mer du Sud.

Le comte de Stanhope, le duc de Wharton, le lord Carteret et même le comte de Sunderland soutiennent dans la chambre des pairs que les

biens *des criminels*, directeurs ou non directeurs de la compagnie, doivent être confisqués pour réparer les pertes publiques. Un bill déclare le sous-gouverneur, le député gouverneur, les directeurs et les officiers de la compagnie, qu'on avait examinés à la barre de la chambre des pairs, incapables de remplir aucune place dans leur compagnie, dans celle des Indes orientales ou dans la banque d'Angleterre.

Le comité nommé par les communes dit à cette chambre : « Nous avons déjà découvert une suite » *de fraudes et d'infamies les plus honteuses que* » *l'enfer puisse inventer pour ruiner une nation.* » Elles seront mises sous vos yeux en temps con- » venable; mais nous pensons que dès à présent » il est nécessaire de s'assurer des personnes et » des papiers de quelques-uns des directeurs et des » principaux officiers de la compagnie de la mer » du Sud. » Leur avis est adopté; quatre des prévenus sont chassés de la chambre des communes, dont ils étaient membres, et arrêtés comme les autres dénoncés; M. Aislabie se démet de ses emplois de chancelier de l'échiquier et de lord trésorier, et tous les directeurs de la compagnie de la mer du Sud sont privés des places qu'ils avaient dans le gouvernement (1720).

Un spectacle terrible avait, avant ces déplorables événements de l'Angleterre, épouvanté le nord de l'Europe : le czar Pierre, après avoir voyagé dans

l'Allemagne septentrionale, le Danemarck et la Hollande, était allé en France; il avait vu Paris, Versailles, les provinces, leurs monuments, leurs hommes célèbres, leurs arts, leurs ateliers et leurs manufactures en homme de génie qui sort avec éclat de l'état sauvage, et en homme d'état qui veut civiliser son empire. Il n'avait rien laissé échapper de ce qui pouvait lui donner une instruction nouvelle et de nouveaux moyens pour atteindre au but si glorieux qu'il s'était proposé; on l'avait accueilli avec des égards bien plus dignes de lui que tous les honneurs qu'on s'était empressé de lui décerner: il avait visité l'académie des sciences avec une sorte de respect religieux, désiré d'en être membre, et reçu une palme d'un genre nouveau pour un grand souverain en voyant son nom inscrit à côté de ceux de Newton et de Leibnitz (1717).

La France l'avait admiré, et n'avait vu en lui que le grand homme: il retourne en Russie; et la barbarie des contrées auxquelles il commande le soumet de nouveau. Il avait ordonné à son fils Alexis de le joindre à Copenhague; l'attachement superstitieux de ce jeune prince aux anciens usages avait irrité le czar. Alexis, au lieu d'obéir, était allé chercher un asile à Vienne, auprès de Charles VI, dont il avait épousé la belle-sœur, et, obligé de quitter cette capitale par ordre de l'empereur, il s'était enfui secrètement avec une femme qu'il aimait, et vivait inconnu à Naples. Deux émissaires

du czar le découvrent, lui montrent un écrit par lequel Pierre Ier promet sous le serment de pardonner à son fils, et le ramènent à Moscou (1718). Le czar le déshérite en plein conseil, lui fait signer une déclaration conforme à sa décision, le conduit à la grande église, fait lire l'acte qui exclut Alexis du trône, et reçoit à ce sujet le serment du clergé rassemblé. Le jeune prince croyait avoir sauvé sa vie en renonçant à la couronne; le czar ne veut épargner ses jours qu'à condition qu'il nommera ceux qui l'ont entretenu dans son aversion pour les institutions nouvelles, et qui lui ont promis de le défendre s'il était déshérité. Le malheureux Alexis ne peut résister à son père; il nomme ses partisans, et parmi eux sa mère Eudoxie, que l'espoir de régner avec son fils après la mort du czar, que les infirmités de ce prince lui faisait regarder comme prochaine, avait fait sortir de son cloître. On arrête ces partisans et Eudoxie avec eux : la plupart sont condamnés à perdre la vie. L'archevêque de Rostof expire sur une roue; Eudoxie est reléguée dans le couvent de Ladoga, où elle doit subir une punition sévère; Glebof, son amant, est empalé : l'arrêt de mort d'Alexis est signé par quatre-vingt-neuf officiers et trente-cinq ministres ou autres fonctionnaires de l'état civil. Le czar va le visiter; on croit qu'il apporte la grâce de son fils; il lui donne des larmes; mais sa féroce politique l'emporte, et Alexis expire au milieu d'affreuses convulsions.

L'Europe frémit; trois ans s'écoulent; la paix glorieuse faite avec la Suède suspend le souvenir de la mort d'Alexis.

Le czar ne cessait de donner les plus grands encouragements et les plus grandes facilités au commerce. Des artistes français sont accueillis; ils établissent des manufactures de belles glaces, travaillent à des tapisseries de *haute-lice* semblables à celles des Gobelins de Paris, et font réussir des fileries d'or et d'argent. Pierre donne 30,000 roubles, les matériaux et les instruments nécessaires à ceux qui entreprennent des manufactures de draps et d'autres étoffes de laine, avec lesquels il habille ses troupes. On fait à Moscou d'aussi belles toiles qu'en Hollande; on fabrique à Pétersbourg des étoffes de soie qui rivalisent avec celles d'Ispahan; l'industrie de l'Europe et celle de l'Asie florissent sous les climats glacés du nord. Le sénat et le clergé décernent à Pierre les titres d'empereur, de grand et de *père de la patrie* (1721).

La chaire patriarcale de Russie était vacante depuis plus de seize ans. Cette chaire pontificale était souvent un trône rival de celui des czars; l'empereur résolut de délivrer ses successeurs de cette autorité dangereuse; il déclara que le patriarcat était aboli pour toujours, et il en confia les fonctions suprêmes à un synode composé d'évêques et d'archimandrites choisis par le souverain, amovibles

et obligés de reconnaître l'empereur comme juge suprême en prêtant leur serment de fidélité.

Avant que la paix eût été signée entre la Russie et la Suède, Ulrique-Éléonore, sœur de Charles XII et seconde femme de Frédéric, prince de Hesse-Cassel, était montée sur le trône des Suédois par le choix libre de la diète, son mariage avec un étranger lui ayant fait perdre son droit héréditaire (1719). Elle avait publié une déclaration solennelle sous le titre d'*assurances gracieuses données par sa majesté aux états assemblés en diète à Stockholm*, et renoncé, par cette déclaration, au pouvoir absolu usurpé par son frère. Les états avaient établi une nouvelle forme de gouvernement. Le sénat, qui n'avait osé résister à Charles XII, et que ce terrible monarque avait tenu dans une sorte d'humiliation, avait fait tomber la tête du baron de Goertz, premier ministre de celui contre lequel il n'avait pu faire éclater son ressentiment. La paix avait été signée à Stockholm entre la Suède et la Prusse, à laquelle la rivière de Peene devait servir de limite dans la Poméranie (1720). La reine, avec l'agrément des états, avait élevé sur son trône le prince son époux. Frédéric avait confirmé les engagements pris par la reine avec les états, reçu solennellement la couronne, signé un mois après la paix avec le Danemarck, et recouvré les contrées conquises par les Danois.

Les Suédois virent dans la même année publier un traité avec la Pologne; le comte Poniatowski en fut le négociateur. La Suède reconnut pour roi légitime des Polonais Frédéric-Auguste, électeur de Saxe; mais obtint que Stanislas, cet ami si fidèle de Charles XII, ce prince si digne de tant d'hommages, et qui faisait chérir sa bonté en Alsace dans la ville de Weissembourg, où la France lui avait ouvert un noble asile, garderait le titre de roi, conserverait les honneurs de la royauté, recouvrerait ses biens héréditaires, recevrait des Polonais un revenu proportionné à sa dignité, et goûterait la jouissance, si grande pour sa belle âme, de voir tous ses partisans rétablis dans leurs droits et dans tous leurs biens.

Pendant que le roi et la reine de Suède préparaient, pour leurs états, une longue paix dont leurs sujets avaient un si grand besoin, le roi Jean V de Portugal maintenait dans son royaume celle que sa sagesse avait procurée à ses peuples (1720). Il aimait les lettres, il fonda l'académie royale d'histoire; il aimait les arts, il protégea et encouragea les artistes; il aimait la justice et l'humanité, il voulut détruire la sanglante tyrannie du tribunal de l'inquisition. Sa puissance étant souvent méconnue par l'ignorance et l'esprit superstitieux de la plus grande partie de sa nation, il fut obligé d'avoir recours au pape, et de recevoir du pontife de Rome une bulle qui accordait

des défenseurs aux malheureux prisonniers de cet odieux tribunal; mais il osa ensuite davantage, et il ordonna, par un décret royal, aux inquisiteurs, de communiquer leurs arrêts au conseil du roi avant de les faire exécuter. Quelle reconnaissance il inspira à tous les amis de l'Évangile, de la sainte humanité et de la justice éternelle!

Les malheurs produits par la gestion des affaires de la compagnie de la mer du Sud, occupaient toujours le parlement d'Angleterre; le comité de la chambre des communes rendit compte de ses recherches; le comte de Stanhope était mort peu d'heures après avoir répondu avec la plus grande violence à une accusation indirecte portée contre lui; le comte de Sunderland se démit de sa place de premier commissaire de la trésorerie, et cette place fut donnée à sir Robert Walpole; M. Aislabie fut chassé de la chambre des communes et mis à la Tour. Les biens des directeurs de la compagnie furent confisqués par un acte du parlement, et destinés au soulagement des malheureux dont on les accusait d'avoir causé la ruine, excepté quelques portions de ces biens qui furent laissées à chacun des directeurs, suivant la conduite particulière qu'ils avaient tenue. Les chambres adoptèrent ensuite, et le roi sanctionna plusieurs mesures relatives aux actions de la compagnie, à celles des particuliers, aux prêts faits par la compagnie en actions non rachetables. La compagnie

put remplir ses engagements; la fermentation des esprits se calma; et le crédit de la nation se rétablit (1721).

Un bill accorda aux quakers, malgré une violente opposition de plusieurs prélats et du clergé anglican de Londres, la faculté de retrancher de leur *affirmation solennelle*, ces mots *en présence du Dieu tout puissant.*

Une opposition très-forte s'éleva aussi à Rome contre un décret de la diète germanique; mais cette opposition n'était relative qu'à des intérêts temporels. Innocent XIII, de la famille des Conti de Rome, avait succédé à Clément XI; la diète avait consenti à la succession éventuelle de l'infant don Carlos aux fiefs impériaux de Toscane, de Parme et de Plaisance. Le souverain pontife protesta solennellement contre les dispositions de ce décret relatives à Plaisance et à Parme, comme contraires aux droits de mouvance et de directe, appartenants sur ces duchés au siége apostolique.

Dans la même année, l'empereur Charles VI, voulant donner une nouvelle étendue au commerce des Pays-Bas, établit à Ostende la célèbre compagnie destinée au commerce des Indes orientales.

Vers le même temps le crédit public, le commerce et l'industrie faillirent à être ébranlés de nouveau en Angleterre. On parla d'une nouvelle

conspiration en faveur du prétendant; les actions de la compagnie de la mer du Sud baissèrent, et plusieurs personnes voulurent retirer leur argent de la banque; le lord Townshend écrivit au lord maire de la part du roi : « Sa majesté est informée » que plusieurs de ses sujets sont entrés, de con» cert avec des traîtres qui demeurent sur le conti» nent, dans une conjuration criminelle en faveur » d'un prétendant papiste; mais elle est assurée » que ce complot ne sera soutenu par aucune puis» sance étrangère. »

On arrêta Atterbury, évêque de Rochester; on saisit ses papiers; un comité du conseil l'examina, et on le renferma dans la Tour de Londres. Trois pairs séculiers et quelques autres personnes furent aussi renfermées dans la Tour ou dans d'autres prisons. Mistriss Morris, fille de l'évêque, demanda à la cour de Old-Bayley qu'à cause de la mauvaise santé de son père il fût jugé promptement, ou élargi sous caution, ou déchargé : elle fut refusée. Les membres du clergé ne cachèrent plus l'indignation que leur faisait éprouver l'emprisonnement d'un évêque : ils regardaient cet acte comme un outrage fait à l'Église d'Angleterre et à l'épiscopat; ils firent des prières publiques pour la santé d'Atterbury dans presque toutes les églises et chapelles de Londres et de Westminster.

Le nouveau parlement se réunit. « De nom» breux conspirateurs, lui dit le roi, ont entre-

» pris encore une fois de renverser mon gouver-
» nement; ils ont recueilli une somme d'argent
» considérable, engagé un grand nombre d'offi-
» ciers étrangers, rassemblé beaucoup d'armes et
» de munitions; et si leurs machinations n'avaient
» pas été découvertes à temps, l'Angleterre et par-
» ticulièrement la capitale auraient été remplies de
» confusion et de sang..... »

Un bill pour suspendre pendant un an l'acte d'*habeas corpus* est présenté à la chambre des pairs; ils l'adoptent après des débats très-vifs que fait naître la longueur de la suspension. Les communes montrent aussi une grande opposition à une suspension aussi prolongée d'un acte regardé comme le palladium de la liberté individuelle; mais sir Robert Walpole leur parle d'un projet formé pour se rendre maître de la banque, ainsi que de l'échiquier, et pour proclamer le prétendant; et le bill n'éprouve plus d'opposition.

Le roi communique à la chambre des pairs une copie d'une déclaration du prétendant, datée de Lucques. Le chevalier de Saint-George, dans cette déclaration, parle avec force de la violation de la liberté des élections, des conspirations inventées pour donner lieu à de nouvelles oppressions, de l'infamie des délateurs, de la proscription que souffrent tous les honnêtes gens de la Grande-Bretagne. Il promet, si George veut lui abandonner le trône qu'il a usurpé, de lui accorder le

titre de roi de l'électorat de Hanovre, et d'inviter toutes les puissances à le lui confirmer.

Les lords et les communes déclarent que l'acte du prétendant est un libelle *faux*, *insolent* et *traître*, ordonnent de le brûler à la bourse royale, expriment dans une adresse l'étonnement et l'indignation que leur inspire l'audace du prétendant, assurent sa majesté qu'elles soutiendront ses droits à la couronne aux dépens de leurs fortunes et de leurs vies, et décident qu'on levera 100,000 livres sur les biens des papistes et de ceux qui ont été élevés dans la religion romaine pour dédommager l'état des dépenses occasionées par la dernière rébellion (1722).

La chambre des communes s'occupe d'un bill contre l'évêque de Rochester; ce prélat écrit à l'orateur qu'il est sûr de son innocence, mais qu'il ne doit être jugé que par la chambre des pairs à laquelle il appartient; les communes néanmoins adoptent le bill qui prive Atterbury de son évêché, et le bannit pour toujours du royaume; cet acte est porté à la chambre des pairs, et l'on amène l'évêque devant ses collègues qui l'entendent ainsi que son conseil. Les débats s'animent; plusieurs pairs parlent avec force contre le bill. « La néces-» sité, dit le comte Cowper, est le plus fort ar-» gument qu'on ait employé en faveur de l'acte » des communes; mais aucune nécessité ne peut » justifier une conduite sans exemple, et aussi dan-

» gereuse que celle qu'on vous propose. Douze mois
» se sont écoulés depuis le commencement de la
» conspiration jusques à son heureuse découverte;
» on a prévenu ses effets; la force ordinaire du
» gouvernement est suffisamment augmentée par
» la suspension de l'acte d'*habeas corpus*, et par
» les troupes qu'on a levées récemment. Les règles
» connues pour déterminer l'évidence, telles qu'on
» les a toujours suivies, et qu'elles ont été établies
» par les lois, font partie du *droit de naissance* de
» chaque sujet de la nation, et doivent être con-
» stamment observées, non-seulement dans les
» cours inférieures de judicature, mais encore dans
» les deux chambres du parlement; l'admission du
» témoignage précaire et incertain des commis du
» bureau des postes, serait un exemple funeste;
» on pensait anciennement qu'un homme ne de-
» vait pas être attaqué pour des affaires capitales,
» d'après une ressemblance d'écriture; mais actuel-
» lement cette attaque est bien plus odieuse, puis-
» qu'elle suppose que les commis du bureau des
» postes peuvent se rappeler cette ressemblance
» quatre mois après avoir vu la pièce incriminée.
» J'applaudis d'ailleurs à la conduite de l'évêque
» qui a refusé de répondre devant la chambre des
» communes. Les procédures contre un lord du
» parlement, par une *méthode sans exemple*, sont
» une entreprise si évidente contre les droits de la
» pairie, que si vous vous y soumettez en adop-
» tant le bill, on pourra vous regarder comme

» les derniers pairs britanniques, puisque vous » aurez abandonné vos anciens priviléges. »

Les lords approuvent cependant le bill, mais les opposants protestent contre son adoption. Le parlement rend ensuite une loi qui défend à tous les sujets de la Grande-Bretagne de souscrire pour la compagnie des Indes orientales, établie à Ostende par l'empereur Charles VI (1723); le roi d'Angleterre, le roi de France et la république des Provinces-Unies publient une protestation contre l'établissement de cette compagnie comme contraire au traité de Munster et à celui de Barrière; et les Provinces-Unies, ainsi que la France, défendent à leurs sujets de s'y intéresser.

Le grand duc de Toscane proteste aussi contre l'investiture éventuelle de son grand duché, donnée à l'infant don Carlos: « Mes états, dit-il dans sa » protestation qu'il fait répandre dans toute l'Eu» rope, sont en très-grande partie des biens libres, » indépendants, et exempts de tout nœud vassa» lique relativement à l'empire germanique; » mais on écoute peu ses raisons; il n'avait pas d'armée.

Des discussions fâcheuses s'étaient élevées dans la diète, dans la chambre impériale, et dans tous les corps mi-partis de catholiques et de protestants relativement au jour de la célébration de la Pâque; les protestants, d'après les calculs de l'astronome Weigel, avançaient cette célébration de huit jours. Un esprit de concorde bien digne

de l'évangile porta les réformés et les catholiques à consentir et à célébrer deux fois chaque année la Pâque et les autres fêtes mobiles dont elle détermine les jours (1724).

Les yeux de l'Europe étaient tournés vers l'Espagne, où se passait un grand événement politique; ce royaume avait éprouvé une grande calamité; une longue sécheresse avait brûlé presque toutes les récoltes; et un violent orage, ayant succédé à cette sécheresse, avait inondé si subitement et à une si grande hauteur les environs de Madrid, que plusieurs personnes avait péri au milieu des eaux; ces malheurs avaient ajouté à la mélancolie de Philippe V; des maladies graves avaient produit cette tristesse habituelle; et des idées religieuses exaltées par plusieurs circonstances, par des exemples nombreux et par des exhortations imprudentes, avaient remplis l'âme du monarque de pressentiments sinistres. Dans cet état malheureux de douleur et d'inquiétude, il ne croit plus pouvoir supporter le poids de la couronne; il avait admis dans ses conseils le jeune prince des Asturies, fils de sa première femme; et ce prince montrait des talents administratifs supérieurs à ceux que son âge de dix-sept ans aurait pu faire supposer. Philippe prend la résolution de se retirer avec la reine au château de Saint-Ildephonse, qu'il vient de faire bâtir, de ne s'y occuper que d'exercices religieux, et adresse au conseil un écrit

par lequel il déclare qu'il cède le trône à son fils bien-aimé, Louis, prince des Asturies.

Quatre jours après, il écrit à ce fils chéri une lettre inspirée par la tendresse et la piété les plus touchantes : il l'exhorte en roi, en père et en chrétien, à remplir dignement les devoirs redoutables de la royauté. « Rendez vos peuples heureux, lui » dit-il; rendez également justice à tous vos sujets, » sans acception des personnes; défendez les pe- » tits contre les extorsions et les violences; empê- » chez que les Indiens n'éprouvent des vexations, » soulagez vos peuples, et suppléez en cela à ce » que les conjectures difficiles de mon règne ne » m'ont pas permis de faire..... Prenez pour vos » modèles deux saints rois qui font la gloire de » l'Espagne et de la France, saint Ferdinand et » saint Louis..... Aimez vos frères, regardez-vous » comme leur père, et donnez-leur une éducation » digne des princes chrétiens... Respectez la reine » qui partage tous mes sentiments, et veut comme » moi fouler aux pieds les grandeurs humaines et » les biens périssables de cette vie.....; regardez-la » comme votre mère.....; répondez comme vous » le devez à l'amitié qu'elle a toujours eue pour » vous..... » Et combien on est affligé de trouver, au milieu de ces recommandations si dignes d'un père et d'un roi, les mots suivants imposés à sa faiblesse par l'ambition coupable ou le zèle aveugle de ceux à qui il avait abandonné le soin de

sa conscience : *Protégez et maintenez toujours le tribunal de l'inquisition qu'on peut appeler le boulevard de la foi.*

Philippe V, en abdiquant, se réserva une pension de trois millions, reversible après sa mort à la reine son épouse; il assigna une pension de 750,000 livres à chaque infant, et de 250,000 à chaque infante; il fit un vœu solennel de ne jamais remonter sur le trône; mais la plupart des Espagnols, et surtout des grands du royaume, regardèrent son abdication comme nulle. « Un » roi, disaient-ils, ne peut rompre le contrat mu» tuel qui est entre son peuple et lui, qu'en vertu » du consentement de ce peuple. Les cortès ou » états généraux n'ont pas été consultés; ils n'ont » pas reçu la renonciation que leur consentement » peut seul légitimer. Charles V, lorsqu'il abdiqua, » s'adressa aux représentants de son peuple. »

Le nouveau roi fut proclamé néanmoins avec une joie qui montrait l'amour des Espagnols pour un jeune monarque dont on célébrait les heureuses qualités; sa générosité était extrême; le conseil fut obligé de la modérer, en lui représentant la nécessité d'éteindre 15 millions de dettes (1724).

Louis, voulant comme son frère ranimer les vertus guerrières, ordonna par un décret, que les capitaines généraux et les lieutenants généraux auraient à la cour les mêmes entrées que les grands du royaume. Chaque jour était marqué par ses

bienfaits, mais après huit mois de règne, il a une petite vérole des plus dangereuses. Sa jeune femme, Louis-Marie-Élisabeth d'Orléans, fille de feu le régent de France, ne veut pas s'éloigner de lui; elle est atteinte par la maladie de celui qu'elle aime; le jeune roi fait un acte de rétrocession à la couronne en faveur de son père, lui recommande celle qui affronte tant de dangers pour lui, et succombe bientôt à la violence d'un mal que l'on n'a pu guérir.

La nation espagnole désire vivement que Philippe remonte sur le trône; les grands le conjurent de reprendre la couronne; l'ambassadeur de France et le nonce du pape le pressent de se rendre à l'ardent désir de ses sujets; il oppose son vœu à toutes leurs prières; mais une assemblée de théologiens déclare que le vœu du roi est nul, que le monarque blesse la justice en voulant l'observer, et qu'il est obligé d'empêcher les maux que ferait naître la longue minorité de l'infant don Ferdinand qui n'est parvenu qu'à sa onzième année. Philippe V cède à leur décision, et reprend le pouvoir royal; la jeune reine guérit, quitte un royaume où elle a perdu celui qui lui était si cher, et repart pour la capitale de la France, qu'elle va toucher par sa douleur, et édifier par ses vertus et sa douce piété.

La nature fait ressentir au Portugal comme à l'Espagne ses intempéries et ses orages. Une tempête détruit une grande partie de la marine portugaise dans le port que le Tage forme devant Lis-

bonne; cent quatre-vingts vaisseaux échouent ou périssent sur leurs ancres. Quelle perte pour une nation dont les campagnes commencent à être dégarnies de bois, et que les navigations les plus audacieuses ont fait comparer pendant trois siècles aux anciens Phéniciens et aux Carthaginois (1724)!

Le duc de Bourbon, après la mort du duc d'Orléans, avait demandé au jeune Louis XV, et obtenu facilement, la place de principal ministre. Il était peu aimé du public; il avait de la rudesse dans les manières, et était bien éloigné de montrer cette affabilité si chère aux Français. On ne lui pardonnait pas d'ailleurs son acharnement contre son beau-frère le duc du Maine; il savait combien il plaisait peu aux courtisans et aux habitants de la capitale; il résolut de ne rien négliger pour inspirer au monarque une confiance au moins égale à celle que ce jeune prince avait dans son ancien précepteur M. de Fleury, ancien évêque de Fréjus.

Le régent, en mariant sa fille avec le prince des Asturies, avait fait agréer par le roi d'Espagne le mariage de Louis XV avec l'infante Marie-Anne-Victoire. Il avait même obtenu que cette princesse, qui n'avait pas quatre ans, fût élevée en France, et on l'avait conduite à Paris. Mais lorsque Louis XV eut dépassé l'âge de quinze ans, les Français virent de grands inconvénients dans le mariage de ce prince avec l'infante, qui n'en avait

que six. Il fallait attendre encore pendant plusieurs années l'union projetée par le régent; et l'on voyait avec beaucoup de peine s'éloigner le moment où la naissance d'un héritier du trône assurerait la tranquillité de l'état. Le duc de Bourbon résolut de saisir cette occasion de satisfaire la nation française, et de donner au roi une épouse qui lui devrait son élévation.

Le conseil décida que le mariage du roi avec l'infante n'aurait pas lieu, et que cette princesse serait ramenée en Espagne; on la reconduisit à Madrid avec les plus grands honneurs, et on écrivit à Philippe V, ainsi qu'à la reine, mère de l'infante, des lettres où l'on exposa avec les plus grands égards les motifs *moraux et religieux* qui obligeaient à renoncer à l'avantage qu'on s'était promis, et forçaient à préférer une union que l'on pourrait bientôt réaliser. La reine d'Espagne, qui avait vu avec joie le pouvoir rétabli dans les mains de Philippe, sur lequel elle exerçait un si grand empire, fut si offensée du renvoi de l'infante, qu'elle s'empressa de déterminer Philippe à renvoyer à Paris mademoiselle de Beaujolais, fille du feu duc d'Orléans, arrivée à Madrid avec sa sœur la princesse des Asturies, et fiancée avec l'infant don Carlos.

On s'occupa cependant en France de chercher une épouse pour le roi : le duc de Bourbon proposa au conseil Marie-Charlotte Lekzinska, fille

unique de Stanislas, ancien roi de Pologne; le conseil adopta son avis; Louis XV y consentit, et épousa cette princesse, qui avait sept ans plus que lui, et dont la beauté était peu remarquable, mais que ses vertus rendaient la digne fille de Stanislas. Pendant les premières années de son mariage il vécut retiré avec son épouse, qu'il aimait tendrement, et ne la quittait que pour aller à Rambouillet, château du comte de Toulouse, où la comtesse réunissait une société agréable au monarque. Il s'en fallait de beaucoup que M. de Fleury eût cherché à lui inspirer l'amour des grandes et belles actions, le dévouement sans bornes à sa patrie, et ce zèle aussi infatigable qu'éclairé pour les devoirs imposés aux rois, que Bossuet avait voulu faire naître dans l'âme du fils de Louis XIV, et Fénélon dans celle du duc de Bourgogne. Il paraissait voir avec d'autant plus de plaisir son élève se plaire dans un cercle étroit de personnes choisies, et laisser la direction des affaires au principal ministre, qu'il avait beaucoup d'amis dans la société particulière que préférait le roi. Mais, pendant que Louis XV laisse régner le duc de Bourbon, ce ministre, secouant toute contrainte, se rend odieux par des actes de despotisme des plus dangereux pour la liberté et la fortune publiques. Il conduit le roi au parlement, lui fait tenir un *lit de justice*, et présente trois édits : par l'un, il ôte aux conseillers qui n'ont

pas dix ans de service, et dont il redoute une opposition plus vive, le droit de voter dans les affaires générales ; par le second, il impose un cinquantième sur tous les produits de l'agriculture et de l'industrie ; et par un troisième, il dispense la compagnie des Indes de rendre des comptes à la banque avec laquelle elle avait été liée, et accorde ainsi le privilége le plus injuste à ceux qui, comme lui, se sont enrichis pendant l'union de la banque avec cette compagnie. Les membres du parlement enregistrent ces trois édits, *de l'exprès commandement du roi*. Mais lorsque le cortége royal sort du palais de justice, aucune acclamation ne se fait entendre ; et si l'affection qu'on a pour le jeune monarque réprime les murmures de l'indignation qu'on éprouve contre le duc, l'air, l'attitude, le regard et le silence terrible des nombreux assistants disent assez au duc de Bourbon qu'il n'aura pas impunément porté une main sacrilége sur le palladium des droits nationaux qui a remplacé, pour ainsi dire, les états généraux du royaume. L'opinion publique s'exalte contre le duc de Bourbon ; sa manière de rendre compte des affaires du gouvernement était d'ailleurs peu agréable au jeune roi ; Louis XV se plaisait bien davantage avec l'ancien évêque de Fréjus, qui lui montrait sans cesse autant de douceur, de complaisance et de modération que d'affection et de fidélité ; il voulait que ce prélat assistât à toutes les confé-

rences qu'il avait avec le ministre principal; le duc, jaloux de M. de Fleury, avait intrigué pour l'écarter des conseils; l'évêque et ses amis font connaître au monarque les effets des trois édits proposés par Bourbon; la disgrâce du duc est résolue; le roi dissimule avec lui, par une de ces faiblesses indignes d'un grand monarque; mais une lettre de Louis XV exile Bourbon à Chantilly. D'autres lettres du roi apprennent aux ministres et à la reine elle-même qu'ils doivent se conformer à tout ce que l'évêque de Fréjus leur dira en son nom; le prélat va être nommé cardinal, et la direction de toutes les affaires émane de lui (1726). Il a soixante-treize ans, mais le calme de son caractère lui avait conservé la force nécessaire pour de grands travaux; on vante sa sagesse; il fait supprimer l'édit du cinquantième, diminue d'autres impôts, donne aux intendants des provinces des fonds pour soulager les pauvres, et établit dans différentes villes, sous des officiers expérimentés, six compagnies de cadets-gentilshommes, auxquels on donne une éducation militaire très-soignée.

Le roi d'Espagne, toujours offensé du renvoi de sa fille par la cour de France, avait consenti à signer, avec l'empereur Charles VI, un traité par lequel ils avaient confirmé celui de la quadruple alliance (1725). L'empereur avait garanti la succession au trône d'Espagne, telle qu'elle avait été

réglée par le traité d'Utrecht; et Philippe V, la pragmatique-sanction qui avait réglé la succession au trône, dans les états d'Autriche. Charles VI avait d'ailleurs promis d'employer ses bons offices pour faire rendre à l'Espagne, Gibraltar et l'île de Minorque, et le roi d'Espagne s'était engagé à favoriser le commerce de la compagnie d'Ostende, à laquelle le roi de Portugal avait aussi promis de donner *faveur et assistance*.

Ce traité de Vienne, négocié par le baron de Ripperda, ayant donné de l'inquiétude à plusieurs puissances de l'Europe, avait été suivi de l'alliance conclue à Hanovre entre la France, l'Angleterre et le roi de Prusse, pour leur défense commune et pour le maintien du traité de Westphalie et celui d'Oliva (1725).

L'Orient est le théâtre d'événements qui devaient avoir une grande influence sur la situation de l'Europe : le schah Hussein avait régné en Perse pendant plusieurs années; les eunuques de son palais étaient parvenus à exercer, en son nom, le plus grand pouvoir; ils avaient gouverné en tyrans cruels. Les Aghuans, peuple du Candahar, n'avaient pas pu supporter leur barbare despotisme, s'étaient insurgés sous la conduite de Mir-Weis, avaient défait les troupes envoyées contre eux, et proclamé Mir-Weis leur souverain (1713). Le nouveau chef des Aghuans forme le projet de détrôner Hussein (1715). Il conquiert plusieurs

de ses provinces, mais la mort le surprend; ses enfants sont trop jeunes pour commander à sa place. Les Aghuans lui donnent pour successeur son frère Mir-Abdallah. Les ministres du roi de Perse proposent à ce souverain de reconnaître l'autorité de Hussein, et lui font de grandes promesses; son caractère est peu guerrier; il est près d'entrer en négociation avec les ministres persans, lorsque son frère Mahmoud, informé de ses dispositions, le poignarde, est élu chef des Aghuans, suit les projets de Mir-Weis, avec d'autant plus d'ardeur qu'il n'a que dix-huit ans, gagne quatre batailles, et assiége Ispahan. Le schah Hussein ne voit aucun moyen de défendre la ville, donne sa fille en mariage à Mahmoud, lui cède le trône, le conduit au palais, et le salue roi de Perse en présence de toute la cour. Mahmoud reçoit le serment de fidélité de l'armée persane et de ceux qui remplissent des fonctions publiques, commence une nouvelle dynastie, et prend le titre de sultan (1721).

C'est alors qu'Achmet III, empereur des Turcs, qui était en paix avec l'empereur de Russie, l'empereur d'Allemagne et la république de Venise, fait la guerre à la Perse; ses troupes assiégent Hamadan et Tauris, cette malheureuse ville dont une grande partie venait d'être engloutie au milieu d'un affreux tremblement de terre. Les Turcs sont battus auprès de cette ville infortunée; mais ils

sont vainqueurs de l'armée persane sous les murs d'Hamadan.

Ils ne sont pas les seuls qui veuillent profiter de la révolution de Perse; Pierre Ier désirait depuis long-temps d'avoir, sur le bord de la mer Caspienne, une place forte qui pût favoriser le commerce de ses états en Perse et dans d'autres contrées asiatiques; il croit les circonstances favorables pour conquérir cette place; mais avant d'entrer en campagne, il veut régler la succession au trône, d'où la mort peut le précipiter. Il change l'ordre établi à cet égard en Russie, et publie une constitution d'après laquelle le souverain est le maître à perpétuité de nommer à son gré son successeur, de révoquer son choix et d'en faire un nouveau; il veut que tous ses sujets se soumettent à cette constitution sous peine d'être punis comme traîtres à la patrie. Son envie de perpétuer le despotisme dont il a tant de fois abusé, l'aveugle si fortement, qu'il ne voit pas que la loi qu'il a promulguée ne peut être que la source la plus funeste de dissensions et de guerres civiles, surtout dans un pays où aucune représentation nationale n'existe, et où aucun assentiment direct ou indirect de la nation ne consacre les institutions et ne les fait respecter.

Pierre, après avoir publié cet acte si peu digne du génie qu'il avait reçu de la nature, se rend avec l'impératrice à Astracan, où il rassemble une grande armée : il s'embarque avec l'infanterie sur une

flotte commandée par l'amiral Apraxin, débarque au golfe d'Agrakan, y trouve sa cavalerie, remporte une victoire complète sur le sultan Mahmoud, se présente devant la forte ville de Derbend, en reçoit les clefs, et ayant atteint son but, repart pour Moscou, où il fait une entrée triomphale (1722).

Il avait, vingt ans auparavant, recueilli un jeune enfant nommé Menzikof, s'était attaché à lui, l'avait élevé aux plus grandes dignités, nommé prince de Pleskof, général des troupes de terre, amiral; et même lorsqu'il s'éloignait de Moscou, il lui confiait la régence de l'Empire. Ce jeune favori, suivant plusieurs historiens, ne savait ni lire ni écrire; mais il avait de la valeur, de l'adresse et du génie, et Pierre l'avait créé. L'empereur, revenu de Derbend, reçoit des plaintes contre Menzikof; ce général, ou plutôt ce ministre, avait foulé les peuples par ses exactions. L'empereur le condamne à une forte amende; et s'abandonnant avec lui à cet emportement sauvage qui dégénérait souvent en colère féroce, et auquel il cherchait d'autant moins à résister qu'il regardait ses sujets comme des esclaves dont la vie lui appartenait, et ses plus grands seigneurs comme les ouvrages de ses mains qu'il pouvait briser, il le châtie à coups de canne, et, pour montrer sa toute-puissance, lui laisse toutes ses places, et lui conserve toute sa faveur.

Quelques mois après l'expédition de la Caspienne, il sent que sa santé dépérit; il veut que

l'impératrice lui succède, et pour assurer davantage l'exécution de sa volonté suprême, il ordonne qu'elle soit couronnée avec beaucoup de pompe, et en présence des archevêques et des autres membres du clergé qu'il a réunis dans la principale église de la capitale; il remet lui-même le sceptre à Catherine, et place sur sa tête le diadème impérial.

Le mois de novembre suivant, arrivant dans le port de Lakte sur le bord du golfe de Finlande, il voit un canot portant des soldats et des matelots, et échoué sur un bas-fond. Le temps était obscur et la mer très-agitée; l'empereur envoie une chaloupe aux malheureux qui vont périr; mais trouvant qu'on est trop lent à les dégager, il va vers eux, ne peut faire avancer sa chaloupe autant qu'il le désire, se jette à l'eau, arrive au canot, fait redoubler tous les efforts par son exemple, et parvient à sauver ceux qui allaient être engloutis. Le froid humide qu'il a ressenti, et l'ardeur avec laquelle il a commandé et travaillé lui-même, lui donnent la fièvre et une inflammation douloureuse. On le rapporte à Pétersbourg; il éprouve de cruelles souffrances; il assiste néanmoins, le jour de l'Épiphanie, à la bénédiction des eaux sur la Néva glacée : sa maladie empire. Il avait consulté Boerhave; mais avant que la réponse de ce grand médecin n'arrive, il meurt, à l'âge de cinquante-deux ans, dans la ville qu'il a fondée.

La Russie perd l'homme extraordinaire auquel elle doit ses lois, sa police, sa discipline militaire, sa marine, son commerce, les sciences et les arts. Ajoutons pour absoudre en grande partie sa gloire, un noble et terrible aveu qu'il avait souvent répété. *J'ai réformé mon empire*, disait-il en rougissant, *et je n'ai pu me réformer moi-même* (1725).

Il avait eu trois filles de son second mariage, Anne qui avait épousé Charles-Frédéric, duc de Holstein-Gottorp, Élisabeth, et Natalie qui n'a encore que sept ans, mais qui est si vivement affectée de la perte de son père, qu'elle meurt de douleur pendant qu'on prépare les funérailles de Pierre, est portée dans la tombe en même temps que celui auquel elle n'a pu survivre, et laisse un nom touchant qui recevra à jamais l'hommage de tous les amis de la piété filiale.

Le prince Menzikof convoque une grande assemblée où se trouvent le sénat et le synode; on y proclame impératrice-régnante Catherine I^re^, comme tenant l'empire de l'époux auquel elle a rendu des services si éminents.

Les Turcs s'emparent de Tauris, et l'on ne peut répéter qu'en frémissant que ces barbares, bien plus destructeurs que le fléau épouvantable qui avait bouleversé cette ville, en égorgent pendant cinq jours les habitants infortunés; leur cruauté se rassasie d'autant plus de sang, qu'ils ont cessé de craindre la Perse. Thomas, troisième fils de Hus-

sein, s'était élevé contre le sultan Mahmoud, et plusieurs provinces persanes l'avaient reconnu pour souverain. Mahmoud lui avait enlevé Casvin, Shiras, et plusieurs autres villes; mais au printemps de 1724 il avait été battu vers les frontières de l'Arabie. La colère que sa défaite lui avait inspirée avait dégénéré en frénésie; les principaux Aghuans le voient hors d'état de gouverner, veulent venger, au moment où ils cessent de le craindre, tant de Persans immolés par sa politique sanguinaire, le déposent, et proclament pour leur souverain Ashraf, fils d'Abdallah frère de Mahmoud. Ashraf apprend que Mahmoud va mourir des suites de sa frénésie, et néanmoins voulant le punir de l'assassinat de son père Abdallah, il ordonne qu'on coupe la tête du tigre expirant.

Il demande ensuite la paix aux Turcs, ne peut l'obtenir, leur fait la guerre pendant deux ans, a des succès et des revers, et, peu tranquille sur son trône, conclut un traité avec Achmet III, lui cède le pays compris entre Érivan, Tauris et Hamadan, le reconnaît pour le légitime successeur des califes, et consent à ce que le *kotbath* ou la prière publique soit faite au nom d'Achmet dans toute la Perse (1727).

L'impératrice de Russie Catherine Ire s'était montrée bien digne de succéder à Pierre; elle avait établi une académie des sciences conformément aux intentions de l'empereur qu'elle avait perdu,

ajouté à l'ordre de Saint-André, que Pierre avait créé, celui de Saint-Alexandre de Neuski pour accroître le nombre des récompenses destinées aux grands talents et aux grands services, conservé les alliances de Pierre, fait un traité avec l'empereur d'Allemagne Charles VI et le roi de Prusse en faveur des droits de son gendre le duc de Holstein-Gottorp sur le duché de Sleswick, et abattu les gibets et les échafauds élevés dans tant d'endroits de la Russie. Une maladie de poitrine l'enlève à ses sujets.

Elle avait par un testament appelé au trône Pierre, fils d'Alexis et de Charlotte-Christine-Sophie de Wolffenbutel, et petit-fils de Pierre Ier. « Ses enfants légitimes, avait-elle dit dans ce testa» ment, lui succéderont. S'il meurt sans laisser des » enfants, ma fille Anne Petrowna héritera de la » couronne de Russie, et après elle ses enfants en » hériteront; si Anne ne laisse pas de postérité le » trône de Russie appartiendra à ma fille Élisabeth » Petrowna, et après elle à ses héritiers légitimes; » et, si elle n'a pas d'enfants lorsqu'il plaira à Dieu » de la retirer de ce monde, la couronne appar» tiendra à la princesse Natalie Alexiewna, petite» fille de feu l'empereur, et à ses descendants..... » Les personnes nommées dans mon testament ne » pourront porter la couronne impériale de Russie » s'ils ont une autre couronne ou ne professent pas » la religion grecque..... Le conseil de régence sera

» composé de ma fille Anne, de ma fille Élisabeth, » du duc de Holstein, du prince de Menzicof et de » cinq autres sénateurs..... Pierre sera majeur à » seize ans..... »

Ce jeune prince, en vertu de ce testament remarquable, monte sur le trône de toutes les Russies (1727).

Catherine avait, peu de temps avant sa mort, accédé au traité de Vienne et garanti la pragmatique sanction; l'empereur Charles VI de son côté s'était associé à l'alliance contractée entre la Russie et la Suède; le roi de Prusse se détacha de l'alliance de Hanovre, et, à l'exemple de la Russie, adhéra au traité de Vienne et aux garanties de la pragmatique; et l'empereur d'Allemagne s'engagea à lui procurer, à la mort de l'électeur palatin, les duchés de Juliers et de Berg, ou une province équivalente qu'il détacherait de ses états héréditaires; les électeurs palatins de Bavière, de Cologne et de Trèves adhérèrent aussi au traité de Vienne et à la garantie de la pragmatique; et Charles VI promit de procurer à l'électeur de Bavière, à l'extinction de la maison italienne de Pico, les principautés de La Mirandole et de Concordia, ou de lui céder un équivalent à sa convenance.

D'un autre côté la république des Provinces-Unies accéda à l'alliance de Hanovre, sous la condition de ne pas prendre part aux guerres que pourrait faire naître la garantie des traités de West-

phalie et d'Oliva; le roi de Suède et le roi de Danemarck adhérèrent à la même convention; les principales puissances de l'Europe furent partagées entre ces deux grandes alliances de Hanovre et de Vienne; les unes croyaient y trouver des forces favorables à leur ambition, et les autres des défenseurs de leur indépendance; mais ces grandes associations sont bientôt dissoutes par des intérêts nouveaux plus pressants que ceux qui les ont produites.

L'Espagne commença le siége de Gibraltar; la France vit ce siége avec peine, et son ambassadeur le duc de Richelieu négocia auprès de Charles VI avec tant de succès que l'empereur d'Allemagne adopta un traité préliminaire signé à Paris par ses plénipotentiaires, ceux de la France, de l'Angleterre et de la Hollande, et par lequel il s'engagea à suspendre pendant sept ans l'octroi accordé à la compagnie d'Ostende. On confirma d'ailleurs par ces préliminaires tous les traités antérieurs à 1725; on convint de tenir un congrès à Aix-la-Chapelle pour terminer toute contestation entre les alliés de Vienne et ceux de Hanovre, et le roi d'Espagne, accédant à ce traité, fit lever le siége de Gibraltar (1727).

Deux événements remarquables relativement au droit public de l'Allemagne eurent lieu dans la même année : l'empereur éleva au rang de princesse de l'Empire Philippine-Césarée, fille d'un

capitaine au service de Hesse-Cassel, et que le duc de Saxe Meinungen avait épousée quatorze ans auparavant, et il accorda à ses enfants le nom et les armes de Saxe, ainsi que le droit de succéder aux états et aux fiefs de leur père. Les différentes branches de la maison de Saxe, ainsi que les maisons de Brandebourg et de Hesse, liées avec elles par des pactes de confraternité et de succession réciproque, réclamèrent avec la plus grande force contre le droit de succéder accordé à des enfants nés d'un mariage inégal; et, malgré l'autorité et les négociations de Charles VI, les princes des anciennes maisons germaniques appuyèrent avec d'autant plus de force les réclamations de celles de Saxe, de Brandebourg et de Hesse que la capitulation impériale rédigée par le collége électoral et adoptée par Charles VI lors de son avénement au trône impérial, interdisait à l'empereur d'accorder de telles prérogatives aux enfants provenus d'une union notoirement inégale. Combien les idées relatives à ces mariages regardés comme disproportionnés devaient s'affaiblir avant la fin d'un siècle!

Vers le même temps le duc Charles-Léopold de Mecklenbourg, bravant les arrêts du conseil aulique, renouvela ses anciennes vexations contre ses sujets; l'empereur, par un rescrit provisoire, ôta à ce prince le gouvernement de ses états, le donna au duc Christian-Louis, qu'il nomma admi-

nistrateur impérial, et réduisit Charles-Léopold à une pension alimentaire de 50,000 écus. Le corps germanique, quelque mécontent qu'il fût de la conduite du duc de Mecklenbourg, regarda la déposition provisoire de ce prince comme une infraction des lois de l'Empire, de la capitulation impériale et du traité de Westphalie; les princes les plus puissants de l'Allemagne se liguèrent pour la défense de leurs droits; la France et la Suède, garantes du traité de Westphalie, soutinrent les réclamations du corps germanique, et l'empereur ordonna de surseoir à l'exécution de son rescrit provisoire.

Le roi d'Angleterre, surpris par une paralysie lorsqu'il allait dans son électorat de Hanovre, était mort à Osnabruck, où on l'avait transporté, et son fils George II était monté sur le trône de la Grande-Bretagne (1727). La dette publique, malgré un fond d'amortissement dont on avait parlé comme d'un trésor sacré et toujours croissant, montait à plus de cinquante millions sterling; l'état était embarrassé, suivant l'expression d'un historien anglais, *dans un labyrinthe de traités et de conventions* qui l'obligeaient à payer des subsides à plusieurs puissances du continent; on avait altéré la constitution par l'établissement des parlements septennaux, les trop fréquentes suspensions de l'acte d'*habeas corpus*, les concessions de divers crédits, la force des armées permanentes et un

dangereux système de corruption; l'amour des richesses, augmenté par une vanité et un luxe accrus rapidement, avait affaibli l'antique honneur; l'esprit de parti avait éteint dans l'âme d'un grand nombre d'Anglais le noble et généreux patriotisme; les ministres, habiles à profiter de ces dispositions, multipliaient les places et les pensions, répandaient l'argent du trésor, *sans goût, sans discernement, sans décence et sans remords*, dit Smolett, employaient une multitude d'émissaires *à faire réussir*, ajoute cet historien, *les entreprises les plus honteuses contre la vérité, le bon sens et l'honnêteté publique*, et traitaient de *jacobites* et d'ennemis de l'État tous ceux qui paraissaient douter du mérite de leur administration.

Le gouvernement intérieur de l'Angleterre était confié à sir Robert Walpole, qui avait été, en entrant dans la chambre des communes, un des plus zélés partisants des whigs, était regardé comme une ancienne victime de la haine des torys, réunissait une manière de s'exprimer des plus séduisantes à d'autres grands talents, opérait avec dextérité sur les fonds publics, connaissait tous les mystères de l'agiotage, était lié avec toutes les associations financières, avait le plus contribué à réconcilier dans le temps George II avec son père à qui ce prince avait déplu, jouissait de la plus grande influence dans le conseil depuis la mort du comte de Sunderland et du comte de Stanhope,

et était fermement résolu à profiter de la soif ardente du gain qui régnait avec tant de force dans la Grande-Bretagne pour obtenir dans son administration tous les succès qu'il désirait.

Le parlement s'étant réuni, Walpole proposa aux communes d'arrêter que les revenus de la liste civile, qui s'élevaient à peu près à huit cent mille livres, fussent accordés au roi pour tout le temps de sa vie. M. Shippen parla avec beaucoup d'énergie contre cette proposition, et il est curieux à plusieurs égards de connaître tout ce qu'il rappela dans son discours. « Les revenus des différentes » branches de la liste civile, dit-il, n'excédaient » pas, sous le règne de la reine Anne, la somme de » cinq cent cinquante mille livres; cependant, durant un règne de trente ans, elle n'a demandé » qu'une fois au parlement de payer des dettes » contractées pour le gouvernement civil, et qui » n'avaient été faites que pour des actes sans exemple de piété et de générosité; elle abandonnait » les premiers fruits et les dixmes montant à dix-» neuf mille livres pour contribuer au soutien du » pauvre clergé; elle donnait, sur le revenu des » postes, cinq mille livres de pension au duc de » Marlborough; elle permettait que, sur le même » revenu, on prît chaque semaine sept cents livres » pour le service public; elle avait dépensé plu-» sieurs centaines de mille livres à bâtir le château » de Blenheim; elle remettait quatre mille livres

» par an au prince Charles de Danemarck ; elle » soutenait les pauvres du Palatinat ; les preuves » de sa bonté royale se multipliaient, et peu de » temps avant sa mort elle avait formé un plan qui » aurait réduit ses dépenses à quatre cent soixante » mille livres. Un million par an ne pourrait main- » tenant suffire aux dépenses excessives dont on » se plaint si souvent dans la chambre. On lève » différentes taxes occasionelles. Des sommes » très-fortes *sont englouties dans le gouffre sans* » *fond du service secret.* On a donné vingt-quatre » mille livres de dédommagement pour des vais- » seaux marchands qu'on a brûlés, parce qu'ils ve- » naient de ports infectés ; et les marchandises qui » auraient dû être détruites ont été vendues se- » crètement... Il y a toujours dans le gouverne- » ment civil une dette de plus de six cent mille » livres... J'attends avec impatience que le temps, » qui découvre les vérités les plus cachées, fasse » connaître ceux qu'on a achetés comme des es- » claves, et qui ont été les instruments corrompus » d'une administration orgueilleuse et prodigue... » Le discours de M. Shippen n'empêcha pas d'ad- » mettre la proposition de Walpole (1727). »

L'amiral Bing, vicomte de Torrington, fut mis à la tête de l'amirauté ; le conseil privé fut renouvelé, et le roi nomma ambassadeur à La Haye Philippe-Dormer Stanhope, comte de Chesterfield, que ses ouvrages, et particulièrement ses

lettres devaient rendre plus célèbre que les grandes places dans lesquelles néanmoins il devait acquérir tant d'estime.

Le besoin de favoriser le commerce se faisait sentir vivement dans toute l'Europe. Le ministère espagnol fit proposer des lettres de noblesse aux négociants de la province de Guipuscoa qui voudraient s'intéresser à une compagnie créée pour la culture du sucre et du cacao, et, par l'intermédiaire du duc de Liria, conclut un traité avec la Russie pour étendre les opérations des commerçants espagnols.

Le gouvernement de cette Russie que ne dirigeaient plus le génie de Pierre Ier ni le grand sens de Catherine, était agité comme un vaisseau qui a perdu son pilote au milieu d'une mer orageuse. Le duc de Holstein et le prince Menzikof ne peuvent s'accorder : le prince l'emporte, s'empare du pouvoir, et loge l'empereur dans son palais; un parti veut porter la duchesse de Holstein sur le trône; il est écrasé par Menzikof. Le duc et la duchesse de Holstein abandonnent la Russie, et retournent en Allemagne. Menzikof est nommé généralissime des troupes de terre et de mer; sa fille va épouser l'empereur; on célèbre leurs fiançailles. Menzikof règne sur toutes les Russies; il paraît élevé au dessus de tous les revers; mais un jeune Dolgourouki, du même âge que l'empereur, et élevé avec lui, a toute la confiance de Pierre II,

et perd Menzikof dans l'esprit de son souverain. La puissance de celui qui commandait au plus vaste des empires s'évanouit dans un instant. Rien ne peut empêcher dans un état despotique une intrigue de renverser le souverain lui-même. Plus le pouvoir est absolu, plus il est fragile, et des lois supérieures à la puissance peuvent seules la soutenir. Les nombreux ennemis de Menzikof l'accablent; on le déclare déchu de toutes ses dignités; on le prive de ses biens; on brise son épée; on lui arrache le cordon de Saint-André; on le conduit au fond de la Sibérie avec sa femme, son fils, sa fille, et son autre fille la fiancée de l'empereur. Sa femme succombe à ses souffrances; des domestiques qui n'ont pas voulu le quitter construisent au milieu des frimas une cabane où la petite-vérole lui enlève une de ses filles, où il meurt lui-même après deux ans de l'exil le plus rigoureux, sans qu'aucun de ceux qu'il a laissés auprès du trône ait osé plaindre un moment son sort, et où il ne trouve que dans la tombe auprès de son enfant la fin de ces vives douleurs de l'âme contre lesquelles il s'est efforcé de lutter.

Son souvenir échappera un jour à l'histoire; mais elle conservera avec soin celui du navigateur qui, vers le temps de la chute de Menzikof, trouva à l'endroit où finit la Russie asiatique, et où commence l'Amérique du nord, ce célèbre détroit auquel est attaché son nom de Béring (1728).

L'empereur d'Allemagne ne cessait de retarder la conclusion définitive de la paix générale européenne en ne voulant pas laisser admettre des garnisons espagnoles dans les places fortes de la Toscane et des duchés de Parme et de Plaisance, et en refusant de supprimer la compagnie d'Ostende. La France et la Grande-Bretagne parvinrent à détacher l'Espagne de ce prince, et conclurent le traité de Séville par lequel Philippe V se soumit de nouveau à tous les engagements résultants des traités d'Utrecht, de la quadruple alliance et du Pardo, consentit à la suppression de la compagnie d'Ostende, promit de satisfaire, relativement au sujet de leurs plaintes, les négociants d'Angleterre et de Hollande, et la France et l'Angleterre s'obligèrent à faire recevoir six mille Espagnols dans les places de Livourne, Porto-Ferrajo, Parme et Plaisance, pour assurer la succession de l'infant don Carlos (1729). La république des Provinces-Unies accéda au traité de Séville. L'ombre d'un congrès que l'on voyait encore à Soissons s'évanouit comme une fumée; et l'empereur Charles II se prépara à prendre les armes.

Ce traité de Séville avait été en grande partie l'ouvrage du cardinal de Fleury et de la reine d'Espagne, fille d'un frère du duc de Parme, Antoine Farnèse, qui vivait encore, et mère de l'infant don Carlos. Le cardinal n'obtint pas le même succès relativement aux affaires ecclésiastiques de France;

l'influence que devaient lui donner la puissance ministérielle et la pourpre romaine dont il était revêtu ne pouvait plus lutter contre l'opinion du grand nombre de Français fortement attachés aux anciennes maximes et aux droits ou libertés de l'Église gallicane : sa modération ordinaire l'abandonna; il crut pouvoir employer la force. Parmi les quatre évêques qui avaient appelé au futur concile général de la constitution romaine dite *Unigenitus*, était Jean Soanen, évêque de Sénez, vieillard respectable qui ne sortait pas de son diocèse et qui y était parvenu à l'âge de quatre-vingt-un ans, au milieu des respects de ses diocésains. Ce vieux prélat n'avait conservé aucune relation avec la cour. Le cardinal de Fleury ne lui connaît pas de protecteur, et croit pouvoir sans danger faire tomber sur cette tête vénérable et octogénaire le coup qu'il a préparé; il oublie que les actes odieux que l'on pardonne le moins en France sont ceux que l'on commet avec une sorte de lâcheté. L'évêché de Senez était dans l'archevêché d'Embrun; cet archevêché avait été donné à M. de Tencin, dont l'esprit et les lumières étaient déjà célèbres, mais dont l'ambition était extrême. Le cardinal convoque à Embrun une assemblée de treize évêques; M. de Tencin ne craint pas de les présider; on donne à cette réunion le nom de concile: l'évêque de Senez est cité et paraît devant l'assemblée; on l'interroge; il

répond avec une fermeté qui étonne et qui embarrasse les évêques ; on le suspend néanmoins de ses fonctions épiscopales : il appelle de ce prétendu jugement au futur concile général et légitime ; mais à l'abus de l'autorité ecclésiastique succède l'emploi tyrannique de l'autorité du ministre ; l'évêque de Senez est exilé dans l'abbaye de la Chaise-Dieu, où ses jours devaient s'éteindre après une honorable et touchante vieillesse ; mais cinquante avocats du parlement de Paris attaquent le fond et la forme de l'acte du concile d'Embrun dans une consultation qu'ils publient et qu'on lit avec avidité. C'est en vain qu'un arrêt du conseil la supprime ; on la recherche avec plus d'empressement. Le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, et onze évêques, adressent au roi une lettre dans laquelle ils se plaignent vivement de l'assemblée d'Embrun. Les adhésions les plus énergiques à la cause de l'évêque opprimé s'élèvent de toutes les parties de la France. Le cardinal irrité et inquiet se laisse entraîner de violence en violence ; les lettres de cachet se multiplient, enlèvent des pasteurs à leurs troupeaux, remplacent des curés honorés de la confiance de leurs paroissiens par des desservants que l'on ne voit qu'avec peine revêtus de l'étole presbytérale, destituent ou exilent des chefs de communautés religieuses d'hommes, ou des directeurs de communautés de femmes, et excluent de la Sorbonne cent docteurs

estimés. Le roi tient un lit de justice pour faire enregistrer une déclaration qui renouvelle l'obligation de signer le formulaire, et ordonne de regarder la constitution *Unigenitus* comme un jugement de l'Église en matière de doctrine; et le cardinal, trompé par le silence que dicte la crainte de troubler trop dangereusement l'Église et l'état, regarde comme un triomphe et comme un moyen de pacification le succès momentané d'un despotisme d'autant plus condamnable qu'il viole le saint respect que l'on doit à la conscience.

Benoît XIII, fils de Ferdinand Orsini, duc de Gravina, occupait le siége pontifical. Il avait été nommé cardinal et pape malgré lui; on l'avait arraché, pour ainsi dire, au couvent des dominicains, dans lequel sa dévotion l'avait engagé à se renfermer, et où il voulait continuer de se livrer à la prière et à l'étude : la pourpre ni la tiare n'altérèrent pas ses vertus. Il était fort lié avec le cardinal de Noailles; il voulait approuver la déclaration *doctrinale* de ce cardinal, et rendre par cet assentiment la paix à l'église de France; mais les cardinaux s'y opposèrent, et il n'eut pas la force de leur résister.

Il montra néanmoins une grande fermeté pour soutenir un bref qu'il avait adressé aux dominicains, et par lequel il les exhortait à continuer d'enseigner la doctrine de Saint-Augustin et de Saint-Thomas concernant la prédestination et la grâce;

et les jésuites ayant voulu lui faire à ce sujet des représentations pressantes, il leur répondit avec véhémence, malgré son grand âge : *Appelerez-vous au concile général ? vous m'y trouverez.*

Il avait tenu à Rome un concile pour la réformation des mœurs et de la discipline ecclésiastiques, et c'est dans la rédaction des actes de cette assemblée, rédaction qui ne fut terminée qu'après la fin de la session, que, suivant plusieurs historiens, le secrétaire Fini inséra, contre l'intention du concile, que la bulle *Unigenitus* était une règle de foi.

(1730) Benoît XIII mourut à quatre-vingt-un ans, vénéré comme un saint ; il eut pour successeur le cardinal Laurent Corsini, évêque de Frescati, et qui prit le nom de Clément XII.

Dans la même année, le roi de Sardaigne Victor-Amédée abdiqua en faveur de son fils Charles-Emmanuel, et l'on vit dans le voisinage de ce royaume de Sardaigne les Corses commencer de vouloir secouer le joug de la république de Gênes, et conquérir leur indépendance.

Ce fut aussi dans cette même année que les ministres du roi George II ayant proposé au parlement britannique, malgré le traité de Séville et la paix générale, d'entretenir plus de dix-sept mille hommes dans l'armée de terre, il y eut dans la chambre des communes une opposition remarquable : M. Pultney demanda qu'on ne conservât

en activité que douze mille hommes. « La propo-
» sition de M. Henri Petham, secrétaire pour la
» guerre, dit M. Shippen, tend directement à éta-
» blir une armée permanente dans la Grande-
» Bretagne; mais j'espère que la nation anglaise
» ne sera jamais assez *germanisée* pour se sou-
» mettre lâchement à un gouvernement militaire :
» on n'a aucun besoin des troupes qu'on demande.
» Elles ne sont pas nécessaires pour tenir l'Espagne
» en respect et l'obliger à rester attachée à son
» propre traité; elles ne sont pas nécessaires pour
» forcer l'empereur à accéder immédiatement à ce
» traité de Séville; elles ne sont nullement néces-
» saires pour la sûreté de la personne de sa ma-
» jesté ou de son gouvernement. La force et la
» violence ne sont les ressources que des usurpa-
» teurs et des tyrans, qui craignent avec raison
» les peuples qu'ils oppriment, et n'ont d'autre
» appui que leurs armées pour se maintenir contre
» les lois et la justice. » L'influence des whigs, en-
tièrement dévoués au gouvernement, détermina néanmoins l'adoption de la proposition ministérielle.

Les discours énergiques de MM. Pultney, Barnard et Wyndham n'empêchèrent pas non plus la chambre des communes d'adopter un projet de bill soutenu par sir Robert Walpole et M. Petham, et qui interdisait aux sujets de la Grande-Bretagne de prêter des sommes d'argent à des

princes ou états étrangers sans une permission du roi.

(1730) Pendant la même session, le parlement abolit l'impôt sur le sel, permit aux planteurs et aux commerçants de la Caroline de transporter du riz dans toutes les contrées européennes situées au sud du cap Finistère, accorda la liberté de porter du sel d'Europe dans la Nouvelle-York, et renouvela le privilége exclusif de la compagnie des Indes orientales.

Sept chefs des Cherokee, nation indigène de l'Amérique septentrionale, et voisine de la Caroline, furent amenés en Angleterre par sir Alexandre Cumin, et conduits devant le roi. Ils lui présentèrent les attributs de leur pouvoir, se reconnurent soumis à sa domination au nom de tous leurs compatriotes, furent éblouis de la magnificence de la cour, consentirent à tous les arrangements proposés par les lords commissaires du commerce et des plantations, reçurent en présent des armes et d'autres objets utiles, et furent reconduits dans leur patrie.

(1730) Le duc de Parme et de Plaisance avait cessé de vivre, et l'empereur avait fait occuper les deux duchés par des troupes qu'il avait réunies en Italie. Cette violation du traité de la quadruple alliance pouvait avoir les suites les plus dangereuses pour la tranquillité de l'Europe. L'Angleterre et la Hollande parvinrent à dissiper les alarmes; elles

conclurent avec Charles VI un second traité de Vienne par lequel elles se déclarèrent garantes de la pragmatique sanction. L'empereur, qui attachait le plus grand intérêt à cette pragmatique, consentit à tous les articles du traité de Séville, et promit d'abolir à perpétuité la compagnie d'Ostende. L'Espagne accéda à ce traité; la diète le ratifia relativement à la Toscane et aux duchés de Plaisance et de Parme; le grand-duc de Toscane s'arrangea avec l'Espagne par un traité conclu à Florence, institua l'infant don Carlos héritier de ses états, lui substitua ses frères, suivant l'ordre de primogéniture, ne s'opposa plus à l'entrée des troupes espagnoles dans Livourne et dans Porto-Ferrajo; et comme l'infant n'avait pas encore atteint sa majorité, fixée à vingt-deux ans, l'empereur nomma tuteurs de ce jeune prince pour les duchés de Parme et de Plaisance le grand-duc de Toscane et la duchesse Dorothée, première douairière de Parme, mère de la reine d'Espagne et aïeule maternelle de l'infant. Une escadre anglaise transporta six mille Espagnols à Livourne, et la duchesse Dorothée n'ayant aucun égard aux protestations de la cour de Rome, fit rendre hommage à son petit-fils par les états de Plaisance et de Parme.

(1731) Mais quel délire des passions humaines marque la fin de cette année! L'archevêque de Saltzbourg avait découvert dans ses états une

église nombreuse de protestants; réunissant la puissance du glaive à celle de la crosse archiépiscopale, il avait employé les moyens les plus violents pour les faire rentrer dans le sein de son église. Le corps évangélique réclame en faveur de ces victimes de l'intolérance; l'archevêque, au lieu d'imiter les autres états de l'Empire, de se souvenir des maximes de l'évangile, de tolérer des chrétiens dont quelques opinions ne sont pas conformes aux siennes, et d'employer pour changer ces opinions le langage de la charité et d'une affection paternelle, ne renonce à les tourmenter qu'à condition qu'ils quittent ses états; plus de trente mille protestants abandonnent le pays de Saltzbourg; les deux tiers de ces proscrits vont peupler les déserts de la Prusse, où ils trouvent la paix et la liberté de leurs consciences; les autres se dispersent dans l'Allemagne ou vont dans l'Amérique du nord.

Et quelles idées régnaient encore dans une partie de l'Europe relativement à la puissance ecclésiastique! Le roi d'Espagne a besoin d'argent pour une expédition contre les Maures, sur lesquels il veut reprendre Oran; il se refuse à mettre de nouveaux impôts sur ses sujets; il désire que le clergé de ses états contribue aux frais d'une guerre contre les anciens ennemis du christianisme; il croit avoir besoin de l'autorité du pape; il sollicite son intervention; et c'est le pontife de

Rome qui lui accorde la permission de lever le dixième du revenu du clergé. Ce revenu était immense; le dixième est une des plus fortes contributions : le pape l'avait accordé pour toute la durée de la guerre. Les Maures sont battus; Oran est pris; on suppose éternelle la guerre qu'on leur a déclarée (1731).

L'empereur Charles VI, toujours occupé de sa pragmatique, la présente à la diète, en demande la ratification, et obtient que l'Empire en devienne garant (1732).

Le roi de Prusse n'avait pu s'arranger depuis trente ans avec le prince Nassau-Dietz relativement à la succession de Guillaume III, prince d'Orange et roi d'Angleterre; il convient avec ce prince d'avoir pour sa part la principauté d'Orange, qu'il a cédée à la France en 1713, le comté de Mœurs, celui de Lingen, la seigneurie de Montfort, Gravesand, Geneppe, Tournhout et la baronnie d'Héristal; et le prince de Nassau conserve le burgraviat d'Anvers, la baronnie de Breda, toutes les terres situées sous la souveraineté de la république de Hollande, et un grand nombre d'autres terres des Pays-Bas autrichiens (1732).

Un événement extraordinaire a lieu dans le Piémont; Victor-Amédée II avait abdiqué la couronne en faveur de son fils Charles-Emmanuel, s'était retiré au château de Montcallier, et avait épousé la comtesse douairière de Saint-Sébastien,

qu'il aimait depuis long-temps et qui avait pris le nom de comtesse de Somerive; il regrette le trône, et veut tenter d'y remonter. Son fils, de l'avis de son conseil, le fait arrêter; on le conduit au château de Rivoli; on le renferme ensuite dans le fort de La Brunette, et on le ramène enfin à Montcallier, où il cesse de vivre après quelque temps, laissant une grande leçon aux têtes couronnées.

Son fils Charles-Emmanuel III avait donné un grand exemple à tous les gouvernements : il avait exigé qu'on n'ordonnât des prêtres dans ses états qu'avec sa permission; et le pape Clément XII ayant voulu supprimer quelques priviléges accordés par Benoît XIII aux sujets du roi de Sardaigne, ce monarque avait fait arrêter tous les revenus du pape dans le Piémont, défendu d'obéir aux ordres du pontife, et forcé la cour de Rome à renoncer à ses prétentions (1731).

L'année suivante, le roi Jean V de Portugal, exécutant un vœu qu'il avait formé pendant une maladie grave, change le pauvre couvent des capucins de Maffra, situé sur le bord de la mer, en un vaste monument que l'on compare à l'Escurial.

George II en avait élevé un plus durable en sanctionnant le bill qui ordonnait que l'on emploierait l'anglais au lieu du latin dans toutes les procédures.

L'époque dont nous nous occupons montre un mélange singulier de raison, de génie, de talent,

de véritable piété, de vertus élevées et d'intrigue, d'ignorance, de superstition et de fanatisme. On croirait voir dans les progrès de la civilisation ce combat des ténèbres contre la lumière consacré, par tant de cosmogonies et de mythologies, et que suit le règne de l'auguste vérité. La *Henriade* *Œdipe*, *Zaïre*, les *Lettres philosophiques*, les *Lettres persanes* avaient déjà paru ; Buffon siégeait déjà parmi les membres de l'académie des sciences ; et les querelles théologiques, les haines anti-religieuses, les croyances ridicules et les persécutions se montrent en France avec une nouvelle force. Le pape Grégoire XIII, le célèbre réformateur du calendrier, avait placé dans le martyrologe Grégoire VII, cet audacieux Hildebrand, qui voulait disposer des couronnes et se regardait comme le supérieur des rois. Le pape Benoît XIII avait laissé insérer dans le bréviaire romain, employé dans un très-grand nombre d'églises de France, une *légende* qui plaçait cet ambitieux Grégoire au nombre des saints, et canonisait ses absurdes prétentions. Le parlement de Paris condamna cette légende, et la flétrit par les expressions qu'il employa dans son arrêt. La cour de Rome se plaignit et réunit à sa réclamation de nouvelles instances pour le soutien de la bulle *Unigenitus*. Le cardinal de Noailles était mort ; M. de Vintimille, qui l'avait remplacé sur le siége archiépiscopal de Paris, avait des opinions théologiques opposées à celles de son pré-

décesseur ; il donne un mandement pour l'acceptation de la bulle. Vingt-deux curés de la capitale refusent de le publier, et en appellent *comme d'abus* au parlement. Le conseil du roi veut retirer cette affaire de la juridiction de ce parlement qu'il redoute ; mais cette antique cour revendique son droit de haute police sur tous les objets qui peuvent nuire à la tranquillité publique. Une députation de ce corps se présente devant le roi à Compiègne; deux conseillers parlent avec beaucoup de force : le cardinal les fait arrêter. Le parlement déclare sa liberté violée, et cesse ses fonctions. La cour embarrassée le fait solliciter de les reprendre; il ne se rassemble que pour déclarer *abusif* le mandement de l'archevêque de Paris. Un arrêt du conseil casse celui du parlement; les conseillers des chambres, dites *des enquêtes* et *des requêtes*, donnent leur démission. « Puisque les » membres du parlement, disent-ils, doivent être » arrêtés ou exilés en opinant, ou se déshonorer » en gardant le silence, nous remettons nos charges » au roi. » La grand'chambre composée des conseillers les plus âgés négocie la réintégration des membres des enquêtes et des requêtes; ils reprennent leurs provisions, se réunissent et font de nouvelles remontrances. Le cardinal de Fleury ne paraît pas devoir mieux réussir que le cardinal Mazarin avec une compagnie que son dévouement aux lois fondamentales et aux anciennes maximes remplit de

méfiance sur tout ce qui semble avoir quelque rapport avec les prétentions romaines. Le roi convoque le parlement à Versailles, où il veut tenir un lit de justice. Les conseillers des enquêtes et des requêtes refusent de se rendre dans un endroit où ils disent que la cour des pairs ne doit pas être réunie. On les exile dans différentes villes du royaume. La grand'chambre négocie de nouveau ; les exilés sont rappelés. Le parlement se rassemble; mais le cardinal n'a rien obtenu (1733).

Le corps des avocats partage les sentiments du parlement; et tous ceux qui tiennent à cet ordre les répandent dans toutes les classes; la fermentation des esprits est extrême; les *appelants* et les *acceptants* se combattent par des écrits parmi lesquels on distingue les *nouvelles ecclésiastiques* composées en faveur des appelants qu'on nomme *jansénistes*.

Un de ces appelants, un diacre nommé Pâris, qui avait montré un grand zèle pour les opinions qu'il avait embrassées, était mort, et avait été enterré dans le cimetière de la paroisse de Saint-Médard. On en parle comme d'un saint; des personnes dont la tête est très-exaltée répandent le bruit qu'il se fait des miracles à son tombeau. Des malades et des estropiés y accourent; leur croyance devient si vive qu'ils éprouvent des affections nerveuses des plus fortes; l'enthousiasme de ceux qui les entourent et l'espérance qui s'accroît au plus

haut degré dans leur esprit troublé leur donnent des convulsions étranges; ils ressentent de grandes douleurs; ils se plaignent, ils jettent des cris; mais ils se retirent, persuadés qu'ils ont reçu un grand soulagement. On crie *Au miracle ! — C'est l'œuvre de Dieu*, disent les appelants. — *C'est l'œuvre du démon*, disent leurs adversaires. La foule se porte de plus en plus au tombeau du diacre; des désordres surviennent; des pratiques scandaleuses et inhumaines sont inspirées par un zèle aveugle; ceux qui ont conservé le calme de la raison en gémissent s'ils sont religieux, en rient si leur foi est légère; un ordre de la cour fait fermer le cimetière; et l'agitation des esprits qu'avait excitée le mandement de l'archevêque paraît un peu calmée.

L'Angleterre profitait de la paix pour s'occuper de son industrie, de son commerce et de ses finances. Sir Robert Walpole proposa aux communes un bill relatif aux droits d'excise et de douanes, et particulièrement au tabac importé des colonies, ou exporté de la métropole. Ce projet éprouva une violente opposition. Des députés de la ville de Londres et surtout sir Jean Barnard le combattirent avec force. Walpole, au milieu d'une discussion orageuse, se plaignit de nombreux rassemblements qui entouraient la chambre; il prétendit qu'ils étaient suscités par les adversaires du projet; il traita avec mépris ceux qui faisaient partie de cette multitude. Sir Jean Barnard releva avec

aigreur les expressions que Walpole venait d'employer : la dispute s'échauffa. La proposition du ministre fut néanmoins adoptée; on prépara un bill conforme à cette proposition ; on ne fut arrêté ni par les pétitions de la ville de Coventry et de celle de Nottingham, ni par celle du lord maire, des aldermans et du commun conseil de la capitale ; mais la nation fut alarmée, et se déclara contre le bill. Les rassemblements s'accrurent autour de la salle de Westminster ; la multitude remplissait toutes les avenues de la chambre ; les membres qui avaient voté pour le ministère furent insultés ; la fermentation augmenta, et Walpole, commençant à craindre pour sa vie, demanda qu'on ajournât la seconde lecture du bill. Le mauvais succès de son projet fut célébré par des réjouissances publiques à Londres et à Westminster, et la populace brûla le ministre en effigie.

Les communes votèrent ensuite une dot considérable pour la fille aînée du roi, laquelle devait épouser le prince de Nassau, connu sous le nom de prince d'Orange (1733); de grands efforts furent faits l'année suivante dans la chambre des communes pour obtenir l'annulation de la loi qui donnait sept ans de durée aux pouvoirs de ses membres. Sir Guillaume Windham parla avec tant de talent pour cette annulation qu'on le nomma *l'orateur sans égal, le Breton incorrup-*

tible, le patriote inébranlable. On redit avec une nouvelle force tout ce qu'on avait opposé à la septennalité ; on cita les mauvaises lois qu'elle avait produites ; mais la tentative fut repoussée malgré la chaleur et l'habileté avec lesquelles elle fut soutenue, et la crainte de voir les catholiques et les jacobites dominer dans des élections très-rapprochées l'emporta de nouveau sur toute autre considération.

On avait vu trois ans auparavant le gouvernement le plus despotique de l'Europe se croire obligé de rendre hommage à la volonté nationale pour se maintenir. Dolgorouki, qui avait remplacé Menzikof sur les marches du trône de Russie, ne voulait pas se conformer au testament de l'impératrice Catherine Ire, et, usant à la mort de Pierre II de toute l'influence qu'il avait sur le haut conseil ou conseil suprême, il parvint à faire déclarer impératrice Anne, deuxième fille du prince Ivan, frère de Pierre Ier (1730) ; il espérait continuer de régner sous le nom de cette princesse, veuve de Frédéric-Guillaume, duc de Courlande, et âgée de trente-sept ans. Le haut conseil néanmoins rédigea plusieurs articles dont la nouvelle impératrice devait promettre l'exécution avant d'être proclamée. Dolgorouki et deux autres députés portèrent ces articles en Courlande, et les présentèrent à la princesse: elle promit de les observer; mais arrivée dans ses nouveaux états, et encou-

ragée par le chancelier Osterman, qui, sous le prétexte d'une maladie, s'était absenté des séances du conseil, elle déclara qu'une cabale l'avait forcée à signer les articles, et les déchira comme contraires à ses droits et au vœu de la nation. Le public, entraîné par Osterman et par les ennemis du ministre tout-puissant, applaudit à la déclaration de l'impératrice. Dolgorouki et sa famille furent arrêtés sous un de ces prétextes que le despotisme trouve si facilement, et relégués en Sibérie. Le favori de Pierre II trouva dans son exil le fils et la fille de ce Menzikof qu'il avait précipité dans la misère, et quels avertissements les ambitieux doivent trouver dans ces jeux du sort! Anne rappela les enfants de l'infortuné mort dans la proscription: ils laissèrent à Dolgorouki la cabane qu'avait habitée leur malheureux père, et allèrent à Moscou, où le fils de Menzikof, nommé capitaine des gardes, reçut la cinquième partie des biens de l'auteur de ses jours, et où sa sœur devint dame d'honneur de l'impératrice.

Biren, favori de cette princesse pendant qu'elle était en Courlande, ne devait pas la suivre en Russie, d'après les articles rédigés par le conseil suprême; mais ces articles n'existaient plus. Biren revint auprès de l'impératrice, et d'après son avis elle adopta et désigna pour lui succéder Catherine, fille de sa sœur Catherine Ivanowna et du duc Charles de Mecklenbourg-Schwerin, jeune prin-

cesse qui embrassa la religion grecque, et prit le nom de celle qui venait de l'appeler au trône (1731).

Deux ans après cette adoption mourut Auguste II, électeur de Saxe et roi de Pologne (1733). Les nobles polonais confédérés dans la diète de convocation prennent la résolution de n'élire pour leur roi qu'un *piaste* catholique de père et de mère, et n'ayant aucun état hors la république. Cette résolution excluait le nouvel électeur de Saxe, et montrait l'intention de replacer Stanislas sur le trône de leur patrie. L'empereur d'Allemagne et l'impératrice de Russie s'opposent à ce projet. Charles VI rassemble une armée considérable vers les frontières de la Pologne, et une armée russe entre dans la république par la Lithuanie. Le roi de France fait représenter à Charles VI qu'étant garant de la liberté polonaise, et intéressé à l'élevation de son beau-père, il serait forcé de prendre les armes pour les défendre. Le nouvel électeur de Saxe adhère à la pragmatique sanction, promet de concourir à la garantir, et Charles VI n'est plus arrêté par la déclaration de la France.

Le roi Stanislas néanmoins se rend secrètement en Pologne, et est élu par la majorité des électeurs polonais dans la plaine de Wola, près de Varsovie, plaine désignée par les lois pour l'élection du monarque. La minorité des électeurs, et principalement les nobles du grand duché de

Lithuanie, envahi par l'armée russe, se retirent dans le village de Prague, situé sur la Vistule, vis-à-vis Varsovie. Les troupes de la Russie accourent pour les soutenir; ils élisent l'électeur de Saxe sous le nom d'Auguste III. Le roi Stanislas est obligé de quitter la capitale; les Russes l'occupent avec les Saxons, et Stanislas se retire à Dantzig.

La France, l'Espagne et la Sardaigne déclarent la guerre à l'empereur d'Allemagne. Louis XV assure qu'il observera la plus exacte neutralité avec les états de l'Empire; mais ses troupes s'emparent de la Lorraine et de la forteresse de Kehl.

Une armée française, commandée par le maréchal de Villars, se réunit aux troupes du roi de Sardaigne, et soumet Pavie, Vigevano, Lodi, Crémone, Milan, sa citadelle et la forteresse de Pizzighitone (1733).

Charles VI promet aux états protestants de l'Allemagne de faire abolir la clause du traité de Ryswick d'après laquelle le culte public réformé est plus restreint que par le traité de Westphalie, et faisant valoir auprès des autres états la prise de Kehl par la France, et par conséquent les hostilités commencées par cette puissance, détermine la diète à faire la guerre à Louis XV. L'électeur de Bavière, l'électeur palatin et l'électeur de Cologne (Clément-Auguste de Bavière) gardent seuls la

neutralité qu'ils se sont en vain efforcés de faire observer par leurs co-états (1734).

L'armée française prend Trèves, Trarbach, et assiége Philisbourg sous les ordres du duc de Berwick. Ce maréchal est tué par un boulet de canon en visitant la tranchée. Le marquis d'Asfeld le remplace; le prince Eugène lui-même ne peut attaquer les lignes françaises, et Philisbourg se rend.

Les Français et les Sardes réunis en Italie s'emparent de Novarre et de Tortone; mais quelle grande perte va faire la France! le vieux maréchal de Villars tombe malade, envie le sort du maréchal de Berwick, dont il a toujours admiré les grands talents, est obligé de repartir pour la France, ne peut aller plus loin que Turin, et c'est dans cette ville que meurt à quatre-vingt-deux ans le vainqueur de Denain, le sauveur de sa patrie.

Le maréchal de Coigni, son digne successeur, bat auprès de Parme les Impériaux, qui perdent leur général le comte de Mercy. Un corps français est surpris sur le bord de la Secchia par le comte de Kœnigseck; mais les alliés remportent à Guastalla sur ce général de l'empereur une nouvelle et grande victoire.

Une armée espagnole commandée par le duc de Montemar sous les ordres de l'infant don Carlos se rassemble dans la Toscane, traverse les états du pape, pénètre dans le royaume de Naples,

force près de San-Germano les lignes des Impériaux, soumet sans coup férir la ville de Naples, dans laquelle l'infant est couronné, remporte auprès de Bitonto une victoire complète sur le comte de Belmonte, général autrichien, décide du sort du royaume, et s'empare des forteresses de Gaëte et de Capoue; le duc de Montemar, créé duc de Bitonto, passe en Sicile, et cette île reconnaît don Carlos pour son souverain, excepté la ville de Syracuse et la citadelle de Messine.

Pendant ces succès des Espagnols et des Français en Italie, les Russes, auxquels se sont réunies les troupes polonaises et saxonnes, forment le siége de Dantzig; le comte de Munich les commande: le roi Stanislas défend cette ville pendant cinq mois avec autant d'habileté que de courage, et lorsqu'il voit que tous ses efforts sont inutiles, qu'une flotte russe bloque le port, et que Dantzig va capituler, il se déguise et parvient à se rendre à Kœnigsberg au travers des armées ennemies.

La fortune abandonne cependant les armes de Charles VI; le prince Eugène terminait son immortelle carrière en couvrant avec des Impériaux et des Russes Mayence et Fribourg; mais il ne commandait pas en Italie; la citadelle de Messine et Syracuse se rendent aux Espagnols. Don Carlos est couronné à Palerme roi des Deux-Siciles; les troupes de ce monarque ou de Philippe V s'emparent d'Orbitello et de La Mirandole.

Le comte de Kœnigseck et l'armée impériale dont il est le général se retirent dans les gorges du Trentin; Mantoue est bloquée, et c'est la seule place qui reste en Italie à Charles VI, qui peu de temps auparavant y possédait tant de provinces; mais l'Espagne fait une grande faute : fière de ses succès, elle veut traiter seule avec l'empereur d'Allemagne; elle envoie à Vienne un négociateur obscur; la France en est informée, s'en offense et adopte avec Charles VI des préliminaires de paix proposés par l'Angleterre et la Hollande. L'Espagne et la Sardaigne veulent continuer la guerre; le comte de Kœnigseck repousse leurs troupes jusques au-delà du Pô (1735); le duc de Bitonto, qui commande les Espagnols dans la Lombardie, accepte une suspension d'armes; le roi d'Angleterre voit sans peine le refroidissement survenu entre la France et l'Espagne. Il craignait un trop grand accroissement de la puissance de la maison de Bourbon; c'était cette crainte politique qui l'avait déterminé à proposer des préliminaires de paix à Louis XV et à Charles VI, et il avait adopté cette mesure d'autant plus facilement que la nation anglaise avait vu avec inquiétude le bill qui autorisait son monarque à augmenter ses troupes de terre lorsque les circonstances l'exigeraient dans les intervalles des sessions du parlement.

Deux bills remarquables sont sanctionnés par ce prince l'année suivante; l'un annule les anciens

statuts d'Angleterre et d'Écosse, dictés par l'ignorance et la superstition, et relatifs aux *conjurations*, à la sorcellerie et aux pactes avec les esprits infernaux, et l'autre restreint la faculté de disposer des terres en faveur des *mainmortes* et de les rendre par là inaliénables (1736).

Un troisième bill est adopté par les deux chambres quelques mois après; et au lieu de montrer les progrès de la civilisation, c'est-à-dire des lumières, de la raison et de la justice, ne prouve que l'influence toujours croissante d'un ministère accusé par les hommes les plus respectables de l'Angleterre d'étendre sans relâche un honteux et funeste système de corruption. La conduite de ce ministère était exposée non-seulement dans des ouvrages périodiques écrits avec beaucoup de talent, mais encore dans des pièces de théâtre qui avaient un très-grand succès. De mauvais auteurs pouvaient seuls être engagés à prendre la défense de ce ministère corrupteur, et au lieu de le justifier, l'exposaient, par le ridicule qu'ils lui donnaient malgré eux, à devenir l'objet du mépris public. Il fait dénoncer à la chambre des communes une nouvelle pièce présentée au directeur d'un des spectacles, intitulée *le Croupion d'or*, et dans laquelle tous les abus reprochés au gouvernement sont dévoilés ou rappelés aux spectateurs. Les amis des ministres déclament contre tant d'insolence, s'irritent de ce qu'ils nomment des calom-

nies indécentes et séditieuses, et proposent un bill qui limite le nombre des salles de spectacles, et oblige les écrivains dramatiques à ne faire jouer aucune nouvelle pièce qu'avec la permission du lord chambellan. La majorité des deux chambres, trop dévouée au ministère, consent à ce bill avec promptitude, et Walpole et les autres ministres obtiennent la sanction royale pour un acte si favorable à leurs projets; mais l'histoire conserve *pour les amis de la liberté de leur patrie*, dit le judicieux Smolett, le discours prononcé contre cette mesure par le comte de Chesterfield.—«Notre » théâtre, dit dans la chambre des lords ce pair » d'Angleterre si justement célèbre par sa conduite » politique et par ses ouvrages, doit certainement » être retenu dans de justes bornes; mais nos lois » sont suffisantes pour l'y maintenir. Si nos écri- » vains dramatiques s'en écartent, on doit les » poursuivre et les punir..... Une nouvelle loi n'est » pas nécessaire, et dans les circonstances présen- » tes, ce qui n'est pas nécessaire devient dange- » reux; toute restriction inutile donne des entra- » ves et des fers à la liberté. L'un des plus grands » biens dont nous puissions jouir, l'un des plus » grands biens dont puisse jouir le peuple, est la » liberté; mais il n'y en a aucun dans cette vie qui » ne soit mêlé de quelque mal: la licence est le mal » qui se joint à la liberté; c'est une ébullition, » c'est une excroissance, c'est une tache sur l'œil

» du corps politique, que je ne puis toucher
» qu'avec une main légère et tremblante, crainte
» de détruire tout le corps, ou du moins de bles-
» ser l'œil sur lequel je la découvre. Si le théâtre
» devient licencieux, si une pièce paraît être un
» libelle contre le gouvernement ou contre un
» particulier, les tribunaux sont ouverts, les lois
» sont suffisantes pour punir le criminel; si les
» poètes et les comédiens doivent être restreints,
» qu'ils le soient comme les autres sujets par les
» lois connues. S'ils tombent en faute, qu'ils soient
» jugés comme les autres Anglais par les lois de
» Dieu et par celles du pays : ne les assujettissons à
» la volonté arbitraire et au caprice d'aucun
» homme; un pouvoir remis entre les mains d'un
» seul pour juger et déterminer sans limitation,
» contrôle ou appel, est inconnu dans nos lois et
» incompatible avec notre constitution : c'est un
» pouvoir plus grand que nous n'en accordons au
» roi même, et le lord chambellan ne doit pas en
» être revêtu. »

(1737) La Sardaigne, l'Espagne, Naples, la Russie et la Pologne avaient accédé au traité de Vienne; l'empereur en avait demandé la ratification à l'Empire; il avait été convenu que le roi Stanislas abdiquerait la couronne de Pologne en faveur d'Auguste III, conserverait le titre de roi, serait mis en possession des duchés de Lorraine et de Bar pour prix de son sacrifice, en jouirait

pendant toute sa vie, et les transmettrait en mourant à la couronne de France, à laquelle ils seraient réunis à perpétuité; que le duc de Lorraine aurait la succession éventuelle du grand duché de Toscane; que l'infant don Carlos garderait le royaume des Deux-Siciles et *l'état des Garnisons*; que le roi de Sardaigne aurait les villes de Tortone et de Novarre, leurs territoires, la souveraineté des Langhes et quatre grandes terres; que l'empereur réunirait aux états qu'il recouvrerait en Italie les duchés de Parme et de Plaisance; que la France garantirait la pragmatique sanction, et que tous les droits d'élection de la nation polonaise lui raient assurés à jamais. Les princes protestants adressèrent à Charles VI des reproches amers au sujet de la clause du traité de Ryswick qu'il leur avait promis de faire annuler. D'autres princes et des électeurs se plaignirent de ce que les préliminaires avaient été arrêtés sans l'avis de l'Empire; mais néanmoins la diète déclara que l'Empire approuvait ces préliminaires. « Il consent, portait le » décret, à la cession de la Lorraine, à condition » que la France se borne à posséder les droits et les » territoires qui appartenaient aux anciens ducs. » Il sera fait de la part de l'Empire des remercie- » ments solennels au duc de Lorraine pour sa réso- » lution généreuse de sacrifier ses états héréditaires au rétablissement de la paix; il conservera » comme une preuve des sentiments de l'Empire,

» et sous le nom de *Nomény-Lorraine*, le rang et » le suffrage qui appartenaient anciennement à son » duché dans le collége des princes, et ce suffrage » sera attaché à la terre immédiate de Falkenstein, » située dans le cercle du Haut-Rhin, et qui sera » exceptée de la cession générale de la Lorraine. »

Le roi Stanislas, après cette ratification, prit possession des duchés de Lorraine et de Bar; les Espagnols évacuèrent la Lombardie et la Toscane; le duc François de Lorraine, grand-duc éventuel de Toscane, épousa l'archiduchesse Marie-Thérèse, fille aînée de Charles VI; cette princesse, par son contrat de mariage, ratifia la pragmatique sanction, et par cette alliance deux branches de la maison d'Alsace, celle d'Autriche et celle de Lorraine, furent de nouveau réunies (1736).

La paix allait régner en Europe : elle est troublée de nouveau. L'impératrice de Russie voulant reconquérir la forteresse d'Azof, obtenir la liberté de la navigation dans la mer Noire, et donner ainsi plus d'activité au commerce de ses vastes états, déclare la guerre au grand sultan, sous le prétexte de quelques incursions faites dans ses provinces par les Tartares de Crimée. L'empereur Charles VI veut aussi prendre les armes contre les Turcs; mais le plus grand orage qui menace l'empire de Constantinople gronde du côté de la Perse; c'est là que commande un homme extraordinaire dont les conquêtes et l'élévation sont l'ob-

jet de l'entretien de l'Europe entière, et qui n'annonce que trop au successeur de Bajazet Ier un autre Tamerlan.

Le schah Ashraf n'avait pas régné tranquillement sur les provinces persanes; le prince Thamas, troisième fils de Hussein, commandait à plusieurs de ces provinces, et lui disputait les autres. Les troupes de ce prince Thamas étaient sous les ordres de Nadir. Ce Persan à grand caractère, privé de l'héritage de ses pères par son oncle, s'était mis à la tête d'aventuriers, avait exercé un brigandage qui avait augmenté le nombre de ses soldats, s'était présenté au prince Thamas à la tête de trois mille hommes déterminés à tout braver, et avait par son audace, son talent naturel et ses succès, mérité d'être nommé général en chef de ses armées. Il conquiert le Khorasan, où il était né, remporte sur Ashraf une grande victoire (1729), s'empare d'Ispahan, livre une seconde bataille dans laquelle Ashraf perd la vie (1730), fait reconnaître Thamas pour souverain de toute la Perse, devient tout puissant sous ce nouveau schah, et croyant affermir une autorité à laquelle il est prêt à tout sacrifier, destitue tous les grands officiers qui lui sont suspects, et les remplace par ses créatures.

Les Turcs avaient profité des discordes sanglantes des Persans pour renouveler la guerre contre eux. Le grand sultan Achmet III et son

grand visir étaient campés à Scutari, et allaient s'avancer vers la Perse. Une sédition est excitée à Constantinople : cet incendie, toujours si dangereux dans les états despotiques, s'accroît avec rapidité; le peuple et la milice, mécontents du gouvernement, se joignent aux rebelles. Le sultan est forcé de sacrifier ses principaux ministres; on demande qu'il soit déposé : il craint pour sa tête ; il tire de sa prison son neveu Mahmoud, qu'on voulait voir sur le trône, lui rend hommage, et se retire dans des appartements du sérail, où on le laisse vivre sans lui donner de nouvelles alarmes. Mahmoud Ier est proclamé grand sultan par le mufti, les hommes de loi, les janissaires et les autres corps de la milice réunis à Constantinople. On lui ceint solennellement le cimeterre d'Othman, le chef de sa race (1730).

L'année suivante, Nadir conduit les troupes persanes vers Hamadan, où les Turcs avaient leurs quartiers, les défait dans une bataille sanglante, menace Tauris, va au-devant de Kuprogli, qui veut le défendre, le bat, et l'oblige à se retirer vers Erivan (1731). Le sort néanmoins lui devient contraire. Le pacha Rustan sort d'Érivan, attaque les Persans, les met en déroute, les suit, remporte une seconde victoire, et propose la paix : elle est conclue à Casvin (1732). Les Persans obtiennent Tauris ; mais ils cèdent la Géorgie. Nadir ne peut supporter un traité qu'il regarde comme honteux;

et qui a été adopté pendant son absence. Il le désavoue au nom de son souverain; et, achevant d'exercer l'autorité suprême, déclare la guerre aux Turcs. Thamas. II s'empresse de désavouer son ministre; mais le gouvernement de la Perse est despotique. Aucune institution ne défend Thamas, et Nadir s'avance vers Ispahan à la tête de soixante-dix mille hommes; il arrive aux portes de la ville, invite le monarque à une grande revue, et lui donne un grand festin. Thamas tombe dans une ivresse profonde; on le conduit par l'ordre de Nadir dans un appartement voisin des jardins du palais, et le lendemain Nadir le fait déposer par les grands officiers de la couronne comme incapable de gouverner.

Abbas Mirza, fils du schah Thamas, n'a encore que six semaines : on le proclame souverain. Nadir se fait donner la régence, et va assiéger Bagdad (1733). Topol Osman, pacha de Téflis, marche contre lui avec cent cinquante mille hommes : la fortune abandonne de nouveau Nadir; il perd trois grandes batailles, et reçoit une blessure grave; sa constance n'est cependant pas ébranlée. Topol Osman ose l'attaquer avec des forces inférieures : il est tué dans le combat, et Nadir repousse son armée jusques au-delà de Tauris. La consternation se répand jusques dans Constantinople (1734); le pacha de Bagdad est chargé de traiter de la paix; il la conclut avec Nadir; mais le divan de Con-

stantinople trouve les conditions du traité trop dures, et la ratification est refusée; les hostilités continuent; le jeune Nadir maîtrise la fortune. Abbas III vient à mourir. Nadir, que les Persans regardent comme leur plus grand général, est proclamé roi de Perse dans une assemblée des grands du royaume, et prend le nom de Thamas Kouli-Khan (1736). Plus redouté que jamais à Constantinople, il fait la paix avec les Turcs, qui, ayant à combattre les Impériaux et les Russes, lui cèdent Tauris, Érivan, la Géorgie et l'Arménie persique. Il va tourner ses armes victorieuses vers l'Indostan; mais le bruit de ses conquêtes retentit dans toute l'Europe, et la Turquie alarmée ne regarde la guerre avec Kouli-Khan que comme suspendue.

Les Russes cependant, qui avaient pris Azof, se rendent maîtres d'Oczakow sous les ordres du comte de Munich, font prisonnière la garnison, composée de vingt mille hommes, prennent le séraskier, et s'emparent d'un butin immense (1737).

Trois armées impériales avaient pénétré à la fois dans la Bosnie, la Moldavie et la Valachie. Les Impériaux avaient pris la forteresse de Nissa; mais ils furent battus à Vacup, dont ils levèrent le siége; le prince de Saxe-Hildburghausen éprouva une défaite devant Banjaluka. Le maréchal de Seckendorf, qui s'était avancé près de Widdin, dans la Bulgarie, y ayant vainement attendu les

Russes, qui devaient le joindre, fut obligé de se retirer près de Belgrade. Son arrière-garde fut maltraitée au passage du Timoi (1737); les Ottomans reprirent la forteresse de Nissa, battirent près d'Orsowa un corps d'Impériaux, et malgré l'échec qu'ils éprouvèrent ensuite près de Cornea, profitèrent de l'état des troupes impériales, qu'on n'avait garanties ni de la famine ni de la peste, pour s'emparer d'Orsowa, de la forteresse de Semendria et de celle de Vipalanka.

Les Russes ne furent pas plus heureux vers la Crimée; assaillis sans cesse par les Ottomans, et détruits en partie, ils furent obligés d'abandonner Oczakow et de se retirer dans l'Ukraine (1738).

La noblesse de Courlande avait l'année précédente donné une preuve de dévouement à l'impératrice de Russie en élisant pour duc de Courlande, à l'extinction de la maison ducale, Jean-Ernest de Biren, le favori de l'impératrice.

Mais quelque grande que fût déjà la puissance de la Russie, et quelques troupes que pût réunir Charles VI, la paix de l'Europe était nécessaire à la continuation de la guerre contre les Turcs, et cette paix pouvait être troublée par une rupture entre l'Espagne et l'Angleterre. Le commerce des colonies espagnoles de l'Amérique ne cessait d'être un objet de jalousie et de division entre les Anglais et les Espagnols. L'Espagne disputait aux commerçants anglais le droit de couper du bois

de Campêche auprès de la baie de ce nom, et de recueillir du sel dans l'île de Tortugas. Les capitaines de ceux de leurs vaisseaux que l'on nommait *garde-côtes* pillaient, suivant les Anglais, les navires de la Grande-Bretagne sous le prétexte de rechercher des marchandises de contrebande, avaient pris plusieurs de leurs vaisseaux, emprisonné leurs équipages, confisqué leurs cargaisons et montré autant de cruauté que d'avidité et d'insolence. Les Espagnols se plaignaient vivement de leur côté du commerce illicite que faisaient avec le continent de l'Amérique méridionale les négociants de la Jamaïque et d'autres îles anglaises. La Grande-Bretagne éprouvait un vif ressentiment, et ne respirait que vengeance; mais les ministres anglais redoutaient la guerre qui pouvait mettre en danger leur administration. — « Les trésors » qu'on emploie à des dépenses secrètes, disaient » leurs ennemis, serviraient à des armements; les » ressorts de l'influence ministérielle cesseraient » d'agir; l'opposition acquerrait de la force, et » l'imposition de nouvelles taxes nécessaires pour » le soutien de la guerre augmenterait le ressenti- » ment populaire contre les ministres. » La chambre des communes néanmoins entendit le conseil des négociants, et examina des pièces qui parurent prouver que les Espagnols avaient commis des actes étonnants de cruauté et d'injustice envers les sujets de la Grande-Bretagne. M. Pultney

proposa avec beaucoup d'éloquence des résolutions énergiques relativement aux outrages éprouvés par les Anglais. Sir Robert Walpole les combattit. « Elles troubleraient les ministres, dit-il, dans » les efforts qu'ils font pour terminer à l'amiable » les différends avec l'Espagne; elles entrepren- » draient sur la prérogative royale; elles précipi- » teraient la nation dans une guerre inutile et » dispendieuse. » Les propositions ne furent pas adoptées; mais les communes supplièrent le monarque d'employer tous ses efforts pour obtenir une réparation convenable en faveur des Anglais opprimés. « La cour d'Espagne sera convaincue, » ajoutèrent-elles dans leur adresse, que votre » majesté ne souffrira pas plus long-temps des in- » sultes et des injustices si souvent répétées contre » l'honneur de sa couronne et pour la ruine des » commerçants de la Grande-Bretagne, et la cham- » bre soutiendra efficacement votre majesté dans » toutes les mesures que lui dicteront l'honneur et » la justice. »

Le désir d'éviter la guerre n'empêcha pas les ministres de proposer pour l'armée une solde aussi considérable que l'année précédente : leur vœu à ce sujet éprouva une forte opposition; leurs partisans dirent dans la chambre des communes que, si l'armée était considérablement diminuée, le crédit des torys reprendrait le dessus. « Le nom- » bre actuel des troupes, ajoutèrent-ils, est abso-

» lument nécessaire pour maintenir la paix du
» royaume, qui est plein de mécontents, ainsi que
» pour soutenir l'influence des whigs; et s'il le
» fallait nous voterions quatre fois autant de
» troupes qu'on en demande pour atteindre au
» même but. — Votre déclaration, diront les
» membres de l'opposition, est un reproche san-
» glant contre le ministère, dont la conduite a fait
» naître tant de mécontentement; elle montre que
» les whigs ne forment qu'un parti peu considéra-
» ble qui agit contre les sentiments de la nation,
» et ne peut se maintenir que par un pouvoir
» militaire capable de réduire la nation en escla-
» vage. — Je n'ai jamais vu, dit le vieux sir Jean
» Hynde Cotton, un membre de la chambre se con-
» duire d'après les vrais principes des whigs, et vo-
» ter pour une armée sur pied en temps de paix:
» j'entends par un véritable whig celui qui s'op-
» pose à des votes de crédits illimités, qui regarde
» la corruption comme le plus grand malheur qui
» puisse tomber sur une nation, la liberté de la
» presse comme le plus grand privilége d'un peu-
» ple libre, et les parlements triennaux comme le
» rempart le plus assuré de ses libertés. Je consi-
» dérerais enfin comme une administration de
» whigs celle qui ressentirait les injures éprouvées
» par le commerce de la nation, et vengerait les
» insultes faites au pavillon de la Grande-Bretagne.
» — Les lois, dit lord Carteret dans la chambre

» des pairs, que la puissance civile n'est pas en » état de faire exécuter sont elles-mêmes une op- » pression ou la favorisent. — La puissance arbi- » traire et l'esclavage, dit le comte de Chesterfield, » suivent l'usage de conserver une armée sur pied » pendant plusieurs années : cet usage est le moyen » de fortifier les chaînes qu'on veut donner à une » nation libre. La corruption et la vénalité pré- » parent secrètement ces chaînes; mais jusques au » moment où une armée protége ceux qui les ont » forgées, le peuple peut en rompre toutes les » parties séparément..... Si l'armée actuelle n'est » pas réduite, quelque ministre épouvantera la » chambre de complots et d'invasions imaginaires, » et cherchera dans l'Europe tous les dangers pos- » sibles, afin d'obtenir une armée de mercenaires » trois fois aussi nombreuse que celle qu'on tient » maintenant sur pied. » La solde proposée par le ministère fut cependant accordée. Quelles raisons auraient pu surmonter les causes de l'influence de sir Robert Walpole?

Les Ottomans, l'année suivante, défirent l'armée impériale près de Krotzka, et assiégèrent Belgrade. Les Impériaux ne purent rien entreprendre contre l'armée assiégeante; mais la paix fut signée dans le camp des Turcs par la médiation du marquis de Villeneuve, ambassadeur de France. Les Ottomans conservèrent Orsowa et la Valachie ci-devant autrichienne; Charles VI leur

rétrocéda Belgrade et la Servie; les rives de la Save et du Danube furent désignées comme les limites de la Hongrie, et les frontières de la Bosnie furent rétablies conformément au traité de Carlowitz (1739).

Les Russes, commandés par le comte de Munich, venaient de battre deux fois les Ottomans, de prendre d'assaut Oczakow, et de s'emparer de Chokzim, ainsi que de Yassi, capitale de la Moldavie. Mais les Impériaux avaient fait la paix avec la Porte. Thamas Kouli-Khan, la terreur des Turcs, était dans l'Indoustan. Les Russes ne voulurent pas combattre seuls contre la Turquie; le comte de Munich signa des préliminaires de paix avec le grand-visir peu de jours après l'occupation de Yassi. La Russie consentit à rendre ses conquêtes; la Moldavie resta sous la domination des Turcs; et la cour de Pétersbourg se contenta de la promesse que fit la Porte ottomane de reconnaître le titre impérial de la czarine (1739).

Mais si la guerre s'éteignit vers l'orient de l'Europe, elle allait se rallumer vers l'occident. L'Angleterre avait conclu avec l'Espagne une convention adoptée au Pardo, et relative aux réclamations des planteurs et des négociants de la Grande-Bretagne contre les Espagnols, aux limites de la Georgie et de la Floride et à quelques autres objets. Cette convention avait excité dans les deux chambres du parlement les débats les plus vifs.

Les amis du prince de Galles, qui était alors disgracié par le roi son père, avaient parlé avec violence contre cette convention. Guillaume Pitt l'avait combattue avec beaucoup d'éloquence; des pétitions extrêmement pressantes avaient été présentées contre cet arrangement préliminaire par les commerçants de Londres, ceux de Bristol et un grand nombre d'autres négociants ou planteurs. On les avait fait valoir avec beaucoup d'énergie; le ministre sir Robert Walpole et son frère avaient employé pour la soutenir toutes les ressources de leurs talents et de leur influence; et l'animosité avait été si grande dans la discussion que plusieurs membres de la minorité s'étaient retirés de la chambre des communes, considérés par la nation comme des martyrs de la liberté publique. Lord Carteret, lord Bathurst, le comte de Chesterfield et le duc d'Argyle avaient tonné dans la chambre des pairs contre cette convention, qu'ils regardaient comme attentatoire à la dignité de la nation, à son honneur, à ses droits et aux intérêts d'un nombre immense de leurs concitoyens. L'adresse d'adhésion à ce traité avait été rejetée dans cette chambre des lords par une minorité composée du prince de Galles, de six ducs, de vingt-deux comtes, de quatre vicomtes, de dix-huit barons, de quatre évêques, de seize pairs absents, qui avaient envoyé leur procuration, et trente-neuf pairs avaient protesté contre la convention, ainsi qu'un

grand nombre d'Anglais les plus distingués par leurs talents et leurs vertus.

Walpole avait trop d'esprit pour ne pas voir à quel danger il exposait l'administration et même la couronne en se servant contre l'opinion publique de l'assentiment d'une majorité formée par des moyens aussi honteux que funestes. On a même prétendu qu'il n'avait voulu que gagner du temps pour des préparatifs de guerre par cette convention du Pardo. En conséquence à peine le parlement fut-il prorogé que, satisfait de l'espèce de victoire que lui avaient donnée les votes de ses fidèles, et ayant d'ailleurs obtenu, malgré la résistance de l'opposition, un bill qui autorisait le roi à lever avant la rentrée du parlement l'argent et les hommes qui pourraient devenir nécessaires pour la sûreté du royaume, il engagea George II à accorder contre les Espagnols des lettres de marque et de représailles, à faire une promotion d'officiers généraux, à rassembler une flotte considérable, à envoyer un renfort à l'amiral Haddock, et à mettre un embargo sur les navires marchands chargés pour l'étranger. La cour d'Espagne regarda ces mesures comme des hostilités, et publia un manifeste; le peuple anglais vit arriver avec une sorte d'enthousiasme une guerre qu'il désirait; et Walpole, ainsi que les autres ministres, ne négligèrent rien pour la soutenir avec succès (1739).

L'amiral Vernon, qui avait déjà commandé une

escadre auprès de la Jamaïque, était un des membres les plus ardents de l'opposition, qui le vantait comme un nouveau Drake ou un nouveau Raleigh. Walpole, bien aise de l'éloigner de la chambre des communes, le choisit pour aller commander sur mer dans les Indes occidentales. Le roi d'Espagne donna ordre de saisir tous les vaisseaux de la Grande-Bretagne qui étaient dans ses ports, et le roi d'Angleterre lui déclara formellement la guerre.

(1740) Quelques mois après mourut le roi de Prusse; il eut pour successeur son fils aîné Frédéric II, qui devait par son génie exercer une si grande influence sur l'Europe et sur son siècle. L'apparition sur un trône d'un homme tel que Frédéric II est un de ces événements dont les résultats sont immenses.

Cinq mois plus tard mourut l'empereur Charles VI. La race masculine de Charles-Quint et de tant d'empereurs s'éteignit avec lui.

Dans la même année on vit le célèbre Prosper Lambertini, cardinal et archevêque de Bologne, remplacer le pape Clément XII sur la chaire pontificale sous le nom de Benoît XIV; son esprit, ses lumières, son activité égalaient sa bonté et ses autres vertus; il était destiné à faire chérir la religion dont il était le chef suprême, à lui donner le plus grand des empires, celui qui s'exerce sur les cœurs, à la réconcilier avec les esprits effarouchés par les

prétentions de tant de papes, l'ambition de tant de prélats, l'intolérance de tant de prêtres, à la faire briller de son éclat céleste en la délivrant des voiles sinistres dont l'avaient enveloppée l'ignorance, la superstition et les passions les plus violentes, et s'il n'avait pas éprouvé tant d'obstacles opposés à ses desseins évangéliques par des intérêts trop humains, peut-être serait-il parvenu à réunir, par une affection et une estime mutuelles, sous sa paternelle direction tous ceux qui ont le bonheur de chercher à suivre la loi divine de Jésus.

La république de Gênes avait en vain obtenu trois fois des troupes de l'empereur d'Allemagne pour réduire sous son obéissance les Corses, qui ne pouvaient supporter le gouvernement tyrannique de son sénat. Les insurgés avaient proclamé dans la Corse une république indépendante; ils avaient nommé Paoli, Ciaccaldi et Giafferi chefs ou *primats* de leur nouvelle république; mais ils avaient bientôt changé la forme de leur gouvernement, remplacé la république par une monarchie, et élu roi de Corse, dans une assemblée générale tenue à Alesano, le baron Théodore de Newhof, dont les talents leur avaient inspiré une haute estime. Le roi Théodore s'était rendu maître de toute l'île, à l'exception des principales places maritimes; il était allé en Hollande former une compagnie de commerce importante pour le pays qu'il s'était chargé de gouverner; ses créanciers le font arrêter. Les

Corses ne continuent pas moins de se défendre contre les Génois, qu'ils détestent. Le sénat de Gênes obtient des secours de Louis XV; des troupes françaises sont envoyées en Corse; Théodore est obligé de quitter le royaume dans lequel il est revenu après avoir recouvré sa liberté; et le marquis de Maillebois, qui commande les troupes de France, parvient à suspendre les troubles de l'île qu'il veut pacifier.

Pendant ce succès des Français, l'Angleterre avait obtenu sur les Espagnols un avantage qui avait rempli les Anglais d'enthousiasme; l'amiral Vernon s'était emparé de Porto-Bello sur l'isthme de Daner. Les deux chambres félicitèrent le monarque, votèrent vingt-huit mille hommes pour l'armée de terre, six mille hommes pour l'armée de mer, le subside demandé pour le roi de Danemarck, et autorisèrent George II, pour subvenir aux dépenses déterminées, à déduire 1,200,000 livres du fonds d'amortissement (1740).

Le froid avait été excessif dans la Grande-Bretagne; les fleuves et les rivières étant couverts d'une couche très-épaisse de glace, la navigation avait été interrompue; plusieurs personnes étaient mortes de froid; les récoltes avaient été détruites; les mariniers, les pêcheurs et un grand nombre d'autres ouvriers n'avaient pu travailler pour gagner leur subsistance, et, pour comble de misère, le prix de toutes les provisions s'était élevé très-

haut. L'histoire a consacré l'empressement, le zèle, la charité et la délicatesse avec lesquels les Anglais, favorisés par la fortune, allèrent au secours d'un si grand nombre de familles malheureuses qui, sans leur noble et touchante assistance, auraient succombé aux rigueurs du froid et aux tourments de la faim.

La France avait annoncé qu'elle serait obligée de réunir ses armes à celles de l'Espagne contre l'Angleterre; mais les suites de la mort de Charles VI vont bien plus étendre l'incendie allumé par la Grande-Bretagne et par l'Espagne; et le feu de la guerre va embraser presque toute l'Europe.

La pragmatique sanction, garantie par les grandes puissances de l'Europe, assurait à Marie-Thérèse, fille de Charles VI, tous les états de la maison d'Autriche; mais plusieurs prétendants réclament ces états en totalité ou en partie. L'électeur de Bavière demande toute la succession autrichienne, comme descendant d'une fille de l'empereur Ferdinand Ier; l'électeur de Saxe, roi de Pologne, prétend à cette même succession comme époux de la fille aînée de l'empereur Joseph; le roi d'Espagne fait revivre d'anciens droits sur les royaumes de Hongrie et de Bohême, afin d'obtenir un établissement en Italie pour son fils don Philippe, qui vient d'épouser une fille de Louis XV; le roi de Sardaigne veut avoir le duché de Milan, comme représentant sa trisaïeule; et le nouveau roi de

Prusse réclame différentes parties de la Silésie, usurpées, dit-il, sur sa maison par la maison d'Autriche.

Le jeune Frédéric II avait une armée nombreuse et bien disciplinée, un trésor considérable, un génie vaste, un caractère entreprenant. (1740) Il entre en Silésie, s'en empare en moins de deux mois, et met en état de défense toutes les places de ce beau pays qui peuvent être un peu fortifiées.

Le cabinet de Versailles délibère sur les grands événements qui se préparent. Le cardinal de Fleury, âgé de quatre-vingt-huit ans, ne tient plus les rênes du gouvernement que d'une main débile. Le comte de Belle-Ile, le fils du célèbre et infortuné Fouquet, avait, par son esprit et ses talents, obtenu la confiance du vieux cardinal; il siégeait dans le conseil de Louis XV; il parle avec force contre le danger de laisser exécuter la pragmatique sanction. « La nouvelle maison d'Autriche, » dit-il avec chaleur, aurait cette prépondérance » que la France a toujours redoutée dans les des- » cendants de Maximilien. Une occasion des plus » favorables se présente pour abattre cette puis- » sance rivale. La France doit se joindre à cette li- » gue formidable qui va se former contre la fille » de Charles VI. » L'éloquence du comte de Belle-Ile l'emporte sur les craintes du cardinal, que l'on attribue à sa grande vieillesse. Les scrupules de

ceux qui rappellent la promesse solennelle de garantir la pragmatique ne produisent que la résolution de se conduire de manière à déguiser la violation de la foi donnée. Louis XV n'oppose aucune résistance ; et on charge l'orateur qui a déterminé la décision du conseil de l'exécution du grand plan qu'il développe.

Belle-Ile, négociateur d'autant plus heureux qu'il est aidé par les passions des cabinets auxquels il s'adresse, fait faire à la France avec l'électeur de Bavière une alliance offensive et défensive à laquelle accèdent bientôt le roi d'Espagne, celui de Prusse, celui de Sardaigne, l'électeur de Saxe, l'électeur de Cologne et l'électeur palatin (1741). On convient de donner à l'électeur de Bavière la couronne impériale, le royaume de Bohême, la haute Autriche et le Tyrol, à l'électeur de Saxe la Moravie et la haute Silésie, au roi de Prusse la basse Silésie, au roi d'Espagne une partie des possessions autrichiennes d'Italie, et au roi de Sardaigne le reste de ces mêmes possessions ; on ne laisse à Marie-Thérèse que la Hongrie, les Pays-Bas, la basse Autriche, le duché de Carinthie et celui de Carniole. Elle n'a pour elle dans l'Europe entière que l'électeur de Hanovre, roi de la Grande-Bretagne, et les vœux de la nation anglaise, qui veut avec ardeur saisir une occasion de nuire à la France, de diminuer sa marine, de lui enlever ses colonies, et de parvenir à placer dans toutes les mers du monde des

stations fortifiées qui puissent servir à lui donner le commerce le plus étendu.

Quarante mille Français, sous le nom d'auxiliaires, se réunissent aux troupes de l'électeur de Bavière, nommé par Louis XV leur généralissime, s'avancent dans la haute Autriche, pénètrent en Bohême, et emportent d'assaut la ville de Prague, où l'électeur est reconnu roi par les états du royaume. Le roi George II conduit un corps de trente mille hommes au secours de Marie-Thérèse. Une seconde armée française l'arrête en Westphalie, est près de s'emparer de l'électorat de Hanovre, et George II, pour sauver ses états d'Allemagne, va être obligé de signer un traité de neutralité.

Marie-Thérèse voit toute l'étendue des dangers qui l'environnent : *J'ignore encore*, écrit-elle à la duchesse douairière de Lorraine, sa belle-mère, *s'il me restera une ville pour faire mes couches.* Mais plus l'orage qui gronde autour d'elle est violent et plus son âme héroïque s'élève; elle a recours aux braves Hongrois; elle assemble les quatre ordres de l'état, paraît au milieu d'eux, leur présente son enfant qu'elle tient dans ses bras : *Abandonnée de mes amis, persécutée par mes ennemis, attaquée par mes plus proches parents*, leur dit-elle avec l'accent si touchant de la beauté, de la tendresse maternelle, de la grandeur d'âme et du malheur, *je n'ai de ressource que dans vo-*

tre fidélité, votre courage et dans ma constance. Je remets entre vos mains la fille et le fils de vos rois; c'est de vous qu'ils attendent leur salut. Les Hongrois transportés tirent leurs sabres, et s'écrient : *Mourons pour notre roi Marie-Thérèse.* La noblesse monte à cheval; les états de Croatie fournissent douze mille hommes; le clergé met à la disposition de la reine des sommes considérables; elle donne la liberté aux serfs qui combattront pour elle; il en accourt de tous les côtés sous ses drapeaux. De nombreuses troupes légères, connues sous le nom de *pandours* et de *tolpalsches*, sortent du fond de l'Esclavonie, et vont, en criant *vive Marie-Thérèse*, montrer à ses ennemis leur air sauvage, leur costume extraordinaire, et leur ardeur belliqueuse.

L'électeur de Bavière est élu empereur à Francfort-sur-le-Mein, et couronné sous le nom de Charles VII. Marie-Thérèse envoie deux armées, l'une en Bohême et l'autre en Moravie. Le prince Charles de Lorraine, le frère du grand duc de Toscane, s'avance contre les Prussiens et les Saxons à la tête de soixante mille hommes, les contraint à se retirer de la Moravie, et prend la route de Bohême. Le roi de Prusse reçoit des renforts, entre dans ce royaume, et livre la bataille de Czaslaw. Les Autrichiens ont d'abord l'avantage et pénètrent jusques aux bagages des Prussiens; mais l'infanterie de Frédéric se rallie; le combat recom-

mence avec force; les Autrichiens abandonnent le champ de bataille sur lequel ils laissent cinq mille morts, et perdent douze cents prisonniers.

Les Prussiens cependant ont perdu plusieurs des leurs; les états de Frédéric ne sont ni assez étendus, ni assez riches pour que les pertes de son armée puissent être réparées aisément. Il écoute les propositions que lui fait l'ambassadeur d'Angleterre au nom de la reine de Hongrie, signe à Breslau un traité par lequel la reine lui cède la Haute et la Basse-Silésie ainsi que le comté de Glatz, et retire ses troupes de même que l'électeur de Saxe, auquel il a fait obtenir de grands avantages par le même traité. Les Français, commandés par les maréchaux de Broglie et de Belle-Isle, et abandonnés par le roi de Prusse, se retranchent d'abord sous le canon de Prague, et entrent ensuite dans la ville, qu'assiége le prince Charles avec son armée et un autre corps d'Autrichiens commandé par le prince de Lobkowitz. L'habileté des deux maréchaux rend le siége des plus mémorables; le maréchal de Maillebois, qui commande une armée française sur le Rhin, reçoit l'ordre de marcher au secours de Prague, entre en Bohême, s'avance jusques à Cadan, voit les Autrichiens maîtres des passages des montagnes, n'ose les forcer pour pénétrer jusques aux maréchaux de Broglie et de Belle-Isle, revient dans le Haut-Palatinat, et, disgracié par la cour de France mécon-

tente, est remplacé par le maréchal de Broglie, qui avait pu parvenir à sortir déguisé de la ville de Prague.

Le blocus de cette place est si exact, et la saison devient si rigoureuse que les troupes françaises sont réduites à la plus grande disette, et que les Autrichiens ne doutent pas qu'elles ne soient bientôt contraintes de se rendre ou ne périssent de faim, lorsque le comte de Belle-Isle conçoit un projet des plus hardis, prend différentes précautions pour tromper l'ennemi, part de Prague à minuit au milieu de décembre, avec quatorze mille hommes, trente pièces d'artillerie et quelques-uns des principaux citoyens de la ville, qu'il emmène comme otages de la garnison qu'il laisse, suit une route rompue et non fréquentée, rencontre de grands obstacles, voit malgré tous ses efforts plusieurs de ses soldats succomber au milieu des neiges à la lassitude, au froid et à la faim, surmonte les douleurs violentes d'une goutte sciatique, se fait porter dans une litière partout où sa présence est nécessaire, montre une constance et une activité extraordinaire, parvient à gagner les passages des montagnes avant de pouvoir être atteint par la cavalerie ennemie, perd son artillerie et ses bagages, mais arrive à Egra, où il reçoit la garnison qu'il avait laissée à Prague, et qui a obtenu en rendant la ville d'honorables conditions, marche vers l'Alsace sans pouvoir être inquiété, et, par cette fa-

meuse retraite, remplit l'Europe entière d'étonnement et d'admiration (1742).

Cet événement mémorable fut suivi de la mort du cardinal de Fleury; il était parvenu à l'âge de quatre-vingt-dix ans. On avait rendu justice à ses qualités estimables; mais elles étaient plutôt des vertus épiscopales que des talents de premier ministre. On lui reprochait d'avoir ordonné ou souffert les persécutions contre les *appelants*, et d'avoir par une économie bien peu prévoyante, ou par une sorte de crainte indigne de celui qui gouvernait la monarchie française, laissé dépérir la marine de France au point qu'elle ne comptait plus que trente-cinq vaisseaux de ligne, pendant que celle des Anglais faisait briller ses nombreux pavillons sur toutes les mers du monde (1743).

Les Autrichiens firent une nouvelle invasion en Bavière, entrèrent pour la troisième fois dans Munich, et forcèrent Charles VII à convenir d'une suspension d'armes avec la reine de Hongrie. Le ministère de Louis XV, informé que les états de l'Empire avaient offert leur médiation pour rendre la paix à l'Allemagne, envoya aux troupes françaises l'ordre d'évacuer la Bavière et le Haut-Palatinat; le maréchal de Broglie les ramena sur le Rhin, vivement affligé de voir s'évanouir les succès qu'il avait espérés. La reine de Hongrie, comptant sur de nouvelles victoires et de nouvelles négociations, refusa la médiation des états de l'Em-

piré : le prince Charles tenta de passer le Rhin avec une nombreuse armée; le maréchal de Coigni, qui avait remplacé le maréchal de Broglie, rendit vains les efforts du beau-frère de Marie-Thérèse; mais George II, de plus en plus fidèle à cette reine, fit marcher vers le Mein les troupes qu'il avait rassemblées dans les Pays-Bas. Le maréchal de Noailles voulant, à la tête de soixante mille hommes, empêcher la jonction des troupes britanniques avec l'armée autrichienne du prince Charles, se posta sur le bord du Mein vers Aschaffenbourg. Les Anglais, commandés par le comte de Stair, occupèrent la rive opposée; le maréchal intercepta leurs communications. Le roi d'Angleterre arriva à son armée, et ayant appris qu'un corps de douze mille Hanovriens ou Hessois était près de Hanau, il résolut d'aller les joindre non-seulement pour augmenter ses forces, mais encore pour procurer des provisions à ses troupes presque affamées. Le maréchal s'empara d'Aschaffenbourg, et fit traverser le Mein à trente mille hommes qui se mirent en bataille au village d'Ettingen pour disputer le passage au roi d'Angleterre. George II se trouva renfermé par les belles manœuvres du maréchal dans la position la plus dangereuse; son armée était resserrée dans une plaine étroite, bordée à la droite par des hauteurs et des bois, et à la gauche par le Mein, sur la rive opposée duquel les Français avaient élevé des batteries. Il ne pouvait faire sa

retraite par Aschaffenbourg; et devant lui était une partie considérable de l'armée française rangée en bataille derrière une gorge étroite et un marais, ayant Ettingen à sa droite et un bois à sa gauche. Les Anglais devaient combattre dans la position la plus désavantageuse ou se rendre prisonniers, lorsque les Français postés à Ettingen attaquèrent avec une précipitation qui dérangea le plan du maréchal. La cavalerie britannique fut mise en déroute; mais l'infanterie se battit avec tant d'intrépidité que les Français, qui n'avaient pas attendu l'ordre du maréchal, furent obligés de repasser le Mein.

Le roi s'était montré pendant le combat de la manière la plus brillante; il continua sa marche vers Hanau. Le comte de Stair fit demander au maréchal de Noailles sa protection pour les blessés demeurés sur le champ de bataille; le maréchal veilla à ce qu'ils reçussent les soins les plus grands. Son cœur trouva dans cette attention si touchante et si noble la consolation la plus digne de lui, après avoir vu l'impétuosité française lui ravir un des plus importants succès militaires, comme elle avait sous tant de rois de France produit les défaites les plus désastreuses (1743).

Le printemps suivant, la France voulut réparer ce malheur, et sa politique la porta à devenir, d'auxiliaire de l'empereur, adversaire indépendante de Marie-Thérèse. Elle déclara formellement la guerre

à cette reine, envoya une armée en Provence sous les ordres du prince de Conti, laissa au maréchal de Coigni le commandement d'une armée sur le Rhin, et réunit en Flandre deux armées, dont l'une fut confiée au maréchal de Noailles et l'autre au comte de Saxe, fils naturel d'Auguste II, électeur de Saxe et roi de Pologne, et qui, après avoir montré la plus grande intrépidité et une habileté extraordinaire au siége de Lille, à celui de Tournai, à la bataille de Malplaquet et au siége de Stralsund, être entré au service de France, s'être signalé sous les ordres du maréchal de Berwick et dans la célèbre campagne de Bohême, venait d'être nommé maréchal de France.

Louis XV va en Flandre, fait ouvrir la tranchée devant Menin, s'empare de cette place, prend Ypres, le fort de La Kenoque et Furnes, va vers l'Alsace, où il veut s'opposer au prince Charles qui avait passé le Rhin, et arrive à Metz, où il tombe dangereusement malade. Les Français chérissaient sa bonté; ils avaient attribué les malheurs et les persécutions dont ils avaient gémi à sa très-grande jeunesse, et ensuite à sa déférence pour celui qui avait été son précepteur, et à la méfiance qu'il avait de ses idées lorsqu'elles étaient combattues avec force; ils apprennent avec effroi le danger qui menace sa vie; leur joie est extrême lorsqu'après quelques jours on leur dit que le monarque est sauvé, et dans tout le royaume, dans les chau-

mières comme dans les palais on le proclame *Louis le Bien-Aimé.*

Le maréchal de Saxe, que Louis XV avait laissé en Flandre à la tête d'une armée inférieure à celle des ennemis de la France, acquiert une grande gloire, et se place parmi les grands capitaines par l'art avec lequel il arrête et rend vaines toutes les forces qui lui sont opposées.

Le maréchal de Coigni avait chassé les Autrichiens de Lautern, de Lauterbourg, de Weissembourg et d'Astaldt. Les troupes arrivées de Flandre avaient renforcé son armée. Le prince Charles est d'autant plus obligé de penser à la retraite, qu'il a perdu beaucoup de monde, et que la Bohême est vivement attaquée. Il repasse le Rhin dans le même temps où Louis XV est rendu à la vie, et la France livrée à l'enthousiasme.

Le roi de Prusse, peu content de Marie-Thérèse, avait repris les armes contre cette reine, s'était emparé de Prague après six jours de tranchée ouverte, avait fait prisonnière de guerre la garnison, forte néanmoins de dix-huit mille hommes, et avait soumis ensuite plusieurs places de la Bohême. Le prince Charles a la gloire de le fatiguer et de l'embarrasser par ses marches et ses contre-marches, et de le contraindre à évacuer la ville de Prague.

L'empereur, profitant de la diversion faite par

Frédéric, recouvre ses états et rentre dans sa capitale.

Le maréchal de Coigni assiége Fribourg. Louis XV, entièrement rétabli, arrive dans les lignes; vingt jours après le gouverneur capitule, remet la ville, son artillerie, ses munitions, et le roi de France repart pour sa capitale dans le mois de novembre (1744).

L'infant don Philippe s'était emparé de la Savoie, et ce prince ayant joint le prince de Conti, ils avaient pris la ville de Nice sur le roi de Sardaigne devenu l'allié de Marie-Thérèse, chassé les ennemis de leurs retranchements, fait prisonniers le comte de Suze et cinq régiments, et soumis le fort de Montalban, ainsi que la citadelle de Villefranche. Ils s'approchent de Briançon, forcent les retranchements de la vallée de Sture et de celle de Château-Dauphin, emportent ce fort, et s'ouvrent un passage dans les plaines du Piémont. Le Bailly de Givry pénètre en plein jour, et sous les yeux du roi de Sardaigne, dans une gorge de l'accès le plus difficile, bordée de canons et défendue par deux mille hommes, taille en pièces cinq bataillons, et en précipite un sixième du haut des rochers. Don Philippe et le prince de Conti ouvrent la tranchée devant Coni; le roi de Sardaigne vient au secours de la place; les princes remportent une grande victoire sur ce monarque, et reprennent les travaux du siége; mais les rigueurs de la saison les obli-

gent à ramener leurs troupes dans le Dauphiné.

L'armée combinée d'Espagne et de Naples était dans le mois d'août à Velletri, sous les ordres du roi des Deux-Siciles. Le prince de Lobkowitz, général de l'armée autrichienne, opposé à celle de Naples et d'Espagne, forme le projet d'enlever dans cette ville le roi des Deux-Siciles, le duc de Modène et plusieurs des principaux officiens qui sont sous leurs ordres (1744). Il fait marcher deux corps de troupes pendant la nuit et dans un grand silence. Les Autrichiens, à la pointe du jour, arrivent à un poste où ils trouvent trois régiments de cavalerie, et des fantassins qu'aucun retranchement ne protége, et qui sont plongés dans un profond sommeil; ils en font un grand carnage, mettent le feu aux tentes, suivent un régiment d'Irlandais qui, après avoir résisté avec courage et éprouvé une grande perte, se réfugie dans Velletri, entrent dans la ville par la même porte que ce régiment, brûlent plusieurs maisons pour augmenter le trouble, mais perdent du temps à piller les autres habitations et les équipages des officiers. Le roi des Deux-Siciles, le duc de Modène et l'ambassadeur de France se mettent en sûreté. L'armée napolitaine et espagnole accourt; les gardes wallones se jettent avec fureur sur l'ennemi; on fait prisonnier un général que l'on trouve occupé à rassembler l'argenterie du duc de Modène; on massacre et on prend un très-grand nombre

d'autres Autrichiens; la ville de Velletri reste au pouvoir du roi des Deux-Siciles; le prince de Lobkowitz veut s'emparer de plusieurs postes fortifiés sur une une colline voisine; les Espagnols commandés par le comte de Gages rendent vains tous ses efforts (1744).

L'empereur Charles VII meurt au commencement de l'année suivante. La face des affaires va changer dans l'Empire : le grand duc de Toscane se met sur les rangs pour la couronne impériale ; le roi de France et ses alliés s'y opposent. Les Autrichiens s'emparent de presque toute la Bavière; le nouvel électeur, fils de Charles VII, menacé de perdre toutes ses possessions, cède aux sollicitations de sa mère, de son oncle l'électeur de Cologne, et de son général le comte de Seckendorf, se réconcilie avec Marie-Thérèse, renonce à toute prétention sur la succession du père de la reine, se rend garant de la pragmatique-sanction, promet sa voix au grand duc de Toscane, et recouvre ses états.

Une nouvelle campagne s'ouvre dans les Pays-Bas autrichiens; le maréchal de Saxe, hydropique et très-malade, surmonte ses douleurs et sa faiblesse, et investit Tournai. Le roi de France arrive au camp avec le dauphin son fils, qui vient d'épouser l'infante d'Espagne Marie-Thérèse. Les Anglais commandés par le duc de Cumberland veulent secourir Tournai; l'armée française les attend auprès

de Fontenoi : une colonne immense et serrée d'infanterie britannique s'avance vers le centre de l'armée française, et menace de le renverser; elle lance le feu et la mort, et résiste à toutes les attaques partielles des Français; mais ses progrès deviennent la cause de sa perte : elle présente des flancs découverts; le maréchal de Saxe peut ordonner une attaque générale. Le roi suit l'avis donné par le duc de Richelieu, et fait avancer de l'artillerie; la maison militaire du monarque déploie une valeur héroïque. Les canons français vomissent la foudre : la redoutable colonne, jusques alors impénétrable, ne peut résister à tant d'efforts réunis; elle hésite, cède, se retire au milieu des cadavres de ceux de ses braves qui ont succombé, et la bataille est gagnée par les Français.

La victoire multiplie les forces des héros : les fatigues de la journée rendent la santé au maréchal de Saxe. Louis XV, qui a montré la plus grande assurance dans les moments où ceux qui l'entouraient croyaient la défaite inévitable, est profondément ému en voyant un grand nombre de blessés étendus au milieu des morts, sur le champ de bataille. Il ordonne qu'on ait le plus grand soin des Français *ses enfants*, et des Anglais abandonnés par la fortune.

La ville de Tournai se rend à l'armée française; le marquis de Chayla et le comte de Lowendal

emportent la ville de Gand l'épée à la main, et, quatre jours après, font prisonnière la garnison qui s'était retirée dans le château. Bruges, Oudenarde, Ostende et Nieuport sont soumis ; et Louis XV rentre en triomphe dans sa capitale.

Tout cède en Italie aux armes de la France et de ses alliés : le duc de Modène prend Tortone, oblige le château de cette ville à capituler, entre dans Pavie par un aqueduc, et s'en rend maître; le marquis de La Vieuville emporte Plaisance par escalade, et force la citadelle à se rendre; le maréchal de Maillebois remporte à Bassignana une victoire complète sur les Piémontais; la ville d'Alexandrie se rend à l'infant don Philippe; Valence, Casal et leurs châteaux sont évacués ou capitulent; M. de Chevert s'empare de la ville d'Asti, et la ville de Milan ouvre ses portes au comte de Gages, général espagnol.

Le roi de Prusse répond par des victoires aux victoires des Français ses alliés; il gagne en Silésie la bataille de Striegau ou de Friedberg contre les Autrichiens et les Saxons, est vainqueur dans trois autres batailles, et soumet toute la Saxe. Le grand duc de Toscane, François de Lorraine, est élu empereur; on fait à Francfort les préparatifs de son couronnement; mais Frédéric défait de nouveau les Autrichiens en Bohême auprès de Prausnitz. La nouvelle impératrice s'empresse de détacher le vainqueur de la Silésie, de la Saxe

et de la Bohême, de ceux des Pays-Bas et l'Italie; elle cède de nouveau à Frédéric la Silésie et le comté de Glatz; et le roi de Prusse, dont les états trop peu étendus ont besoin de la paix, garantit les états allemands de Marie-Thérèse, et reconnaît François de Lorraine pour empereur (1745).

Pendant les guerres des Pays-Bas, de l'Allemagne et de l'Italie, l'Angleterre avait vu se succéder d'importantes discussions parlementaires et des événements politiques curieux à observer pour reconnaître les progrès toujours croissants des principes favorables à la liberté, malgré les efforts multipliés et même les succès des amis du pouvoir absolu, des partisans du *pouvoir arbitraire*, bien plus odieux que le pouvoir despotique, avec lequel il n'est pas toujours réuni, et des fauteurs d'un système de corruption, aussi honteux que funeste. Les Anglais haïssaient les ministres de George II, et particulièrement sir Robert Walpole, qui était à leur tête. Sandys se leva dans la chambre des communes contre ce ministre, et l'attaquant sans ménagement, dit avec une grande force : « Personne n'ignore qu'un homme dans » l'administration est le conseiller et le principal » moteur des mesures qu'on prend depuis plu- » sieurs années, tant au dedans qu'au dehors du » royaume. De là viennent les mécontentements, » les reproches et les malédictions du peuple uni- » quement contre un seul homme. On se plaint

» des mesures actuelles ; on a souffert des mesures » précédentes ; on n'espère pas qu'elles soient » changées ; on n'attend aucune correction, aucun » amendement tant que cet homme dirigera notre » administration ou qu'il y donnera son avis. Tels » sont les sentiments du peuple relativement à ce » ministre, sentiments que notre honneur et notre » devoir nous engagent à représenter à sa majesté » en suivant la méthode convenable telle qu'elle » est établie par la constitution, c'est-à-dire en » présentant une adresse à sa majesté pour la prier » de l'éloigner de ses conseils. Quelle n'a pas été » en effet la mauvaise conduite de ce ministre » dans toute la suite des négociations étrangères! » N'a-t-il pas élevé une espèce de gouvernement » despotique par *la pratique de la corruption*, » trahi les intérêts et l'honneur de la Grande-» Bretagne dans la dernière convention, et négligé » de poursuivre la guerre contre l'Espagne?..... » M. Pelham défendit avec beaucoup de chaleur les mesures attaquées par M. Sandys. Sir Jean Barnard et M. Pultney lui répondirent très-énergiquement. « L'accusation de corruption et de subornation que l'on m'adresse, dit Walpole avec » beaucoup de calme, aurait quelque fondement » si l'on avait produit un seul exemple, si l'on » avait fait voir que j'ai offert quelque récompense » à un membre de l'une ou de l'autre chambre, ou » si je l'avais menacé de le priver de ses emplois

» pour gagner sa voix dans le parlement. Mais » toutes les imputations ne sont que générales; » et je ne vois d'autre chose à faire que de les nier » aussi généralement et aussi positivement qu'on » les a avancées. — Cette déclaration, dit l'his- » torien Smolett, faite en présence de tant de » personnes qui savaient tous les mystères de » corruption et qui en subsistaient, prouvait évi- » demment que le ministre était insensible à tout » sentiment de honte, et n'avait aucun égard pour » la vérité. » Les débats furent prolongés jusques à trois heures du matin; soixante membres de l'opposition se retirèrent, et la proposition de M. Sandys fut rejetée.

Lord Carteret fit une proposition semblable dans la chambre des pairs; elle ne fut pas admise; mais le duc d'Argyle, le lord Bathurst et d'autres lords la soutinrent avec tant d'éloquence et de patriotisme que leurs discours furent comparés à ceux qu'on prononçait dans le sénat de Rome dans le plus beau temps de la république; trente pairs protestèrent en faveur de la proposition; et la résolution de sir Robert Walpole souffrit si fort de cette violente attaque que son autorité parut très-ébranlée et près de son déclin.

Une proposition d'un genre différent, mais très-remarquable, fut rejetée par la chambre des communes. On repoussa comme nuisible à un trafic très-avantageux au royaume un bill par lequel on

voulait défendre d'assurer les vaisseaux qui appartenaient aux ennemis de la nation; et ce fut dans la même session que le parlement accorda au monarque 300,000 livres pour le mettre plus en état de secourir efficacement la reine de Hongrie, encore si éloignée des succès qui l'attendaient (1741).

Le mécontentement de la nation anglaise augmentait cependant d'autant plus que les armes de la Grande-Bretagne avaient été malheureuses sur mer. L'amiral Vernon n'avait pas pu prendre Carthagène dans l'Amérique méridionale; et quoique sir Jean Norris eût fait voile deux fois vers les côtes d'Espagne avec une forte escadre, et que les flottes britanniques comprissent plus de cent vaisseaux de guerre, montés par cinquante-quatre mille hommes, les corsaires espagnols avaient pris au commerce d'Angleterre plus de quatre cents vaisseaux, estimés 4 millions de piastres.

De violents débats eurent lieu dans presque toutes les parties des deux royaumes pour l'élection des membres de la chambre des communes, ainsi que pour les seize pairs d'Écosse chargés de représenter la pairie écossaise dans la chambre des lords; et dans un grand nombre de villes et de bourgs les députés élus reçurent des électeurs l'obligation de voter pour la diminution des dépenses, l'adoucissement des lois relatives à l'excise, la réformation des griefs, et notamment contre le maintien de l'armée en temps de paix,

le nombre des membres des communes possédant des places dépendantes du ministère et la septennalité des parlements.

Le lord Noël Somerset proposa dans la nouvelle chambre d'insérer dans l'adresse qu'elle devait présenter au monarque la prière de n'engager ses royaumes dans aucune guerre pour la conservation de ses états étrangers. « J'ai vieilli dans la » chambre, dit M. Shippen en le soutenant, pour » voir vérifier mes prédictions... Si ma patrie a été » assez infortunée pour avoir remis encore une » fois ses intérêts à des hommes qui ne se pro- » posent d'autre avantage de cette confiance que » celui de pouvoir la vendre, je puis peut-être » m'exposer encore à la censure en déclarant mes » sentiments, et être encore traité comme crimi- » nel pour avancer ce que ceux qui me punissent » ne peuvent nier, pour soutenir que les maximes » hanovriennes sont incompatibles avec le bon- » heur de la nation, et pour maintenir les précau- » tions si fortement inculquées par les patriotes » qui ont dressé l'acte d'établissement, et conféré » à la famille actuelle son titre à la couronne.... »

La proposition de sir Noël Somerset ne fut pas admise; mais le ministère éprouva plusieurs échecs lorsqu'il fut question de prononcer sur des élections contestées. Le grand bailli de Westminster s'était rendu coupable de pratiques illégales relativement à l'émission des suffrages; et les trois

juges de paix, sous le prétexte de prévenir le tumulte, avaient envoyé des troupes pour en imposer pendant les élections. Les électeurs présentèrent une pétition. L'élection fut déclarée nulle, le grand bailli mis en prison, et l'officier qui avait ordonné aux soldats de marcher réprimandé étant à genoux à la barre de la chambre, ainsi que les trois juges de paix.

Walpole sentit que le pouvoir allait lui échapper; il tâcha de raffermir son crédit en réconciliant le prince de Galles avec le roi, et en déterminant le monarque à donner au prince tout ce qu'il pouvait désirer pour l'augmentation de son revenu, le paiement de ses dettes et l'avantage de ceux qui lui étaient attachés. L'évêque d'Oxford écrivit à ce sujet à l'héritier présomptif de la couronne. Le prince de Galles répondit à l'évêque : « Aucun arrangement ne pourra me convenir tant » que sir Robert Walpole sera à la tête des affaires; » je le regarde comme une barrière entre sa majesté » et l'affection de ses sujets, comme l'auteur des » griefs de la nation, tant au dedans qu'au dehors » du royaume, et l'unique cause du *mépris* que les » cours de l'Europe ont conçu pour la Grande-» Bretagne. » Walpole vit encore une des élections contestées rejetée contre son vœu : l'opposition s'était accrue ; il ne pouvait plus conserver le pouvoir: il donna la démission de tous ses emplois, et fut créé comte d'Oxford (1742).

La cour ne demanda aux whigs, qui s'étaient réunis aux torys contre Walpole, et qui allaient exercer une si grande influence dans les chambres, que de ne faire aucune poursuite contre le nouveau comte. M. Sandys fut nommé chancelier de l'échiquier et lord de la trésorerie; la place de secrétaire d'état fut donnée à lord Carteret; le duc d'Argyle fut choisi pour grand-maître de l'artillerie, colonel du régiment des gardes à cheval et commandant en chef de toutes les troupes de la Grande-Bretagne méridionale; M. Pultney fut créé comte de Bath, et admis dans le conseil privé. Le prince de Galles se rendit auprès du roi, qui le reçut avec beaucoup de bonté; la réconciliation de ce prince avec le monarque ainsi que les changements survenus dans le ministère furent célébrés dans tout le royaume par des fêtes publiques, et aucune opposition ne se montra dans la chambre des communes.

Sir Robert Godshall proposa dans cette chambre de rédiger un bill pour abolir *la septennalité* du parlement. La nation vit avec autant de surprise que de mécontentement que cette proposition fût rejetée d'après l'avis de MM. Pultney et Sandys. « Quelle belle réputation, dirent les amis » de la patrie, s'évanouit par le délire du pouvoir ! »

Les communes néanmoins décidèrent, sur la demande de lord Limerick, qu'il serait fait une information relativement à la conduite de Robert

comte d'Oxford pendant les dix dernières années de son ministère; elles nommèrent à ce sujet un comité secret; et, voulant montrer combien les ministres étaient seuls responsables de l'administration, elles présentèrent une adresse au monarque pour l'assurer de leur fidélité, de leur zèle et de leur affection.

Elles arrêtèrent ensuite qu'un projet de bill contiendrait le résumé de l'information et des charges contre le comte d'Oxford; mais ce projet de bill fut rejeté par la chambre des pairs d'après un discours de lord Carteret, et malgré les instances du duc d'Argyle. Ce rejet irrita les communes; le lord Strange, fils du comte de Derby, et le lord Quarendon, fils du comte de Lichtfield, demandèrent que ce refus fût déclaré *un obstacle mis à la justice, et pouvant devenir fatal aux libertés de la nation.* M. Sandys prétendit que cette déclaration tendait à bouleverser la constitution britannique; il éprouva de fortes railleries sur le changement de ses principes, sur ce qu'on appela son étonnante apostasie; mais la proposition des deux fils de deux pairs du royaume ne fut pas admise; le comité secret annonça néanmoins qu'il avait découvert des preuves évidentes de la part que le comte d'Oxford avait prise à la fraude et à la corruption. « Il paraît, dirent les adver» saires du comte, qu'il a favorisé des traités frau» duleux pour le paiement des troupes des Indes

» occidentales; il a employé des artifices iniques » pour influer sur les élections; il a touché pour » le service secret, pendant les dix dernières » années de son ministère, plus d'un million » 400,000 livres; il a donné sur cette somme » plus de 50,000 livres aux auteurs et impri- » meurs des écrits publiés pour la défense du » ministère; la veille même de sa démission il a » signé pour plus de 30,000 livres d'ordon- » nances sur les revenus de la liste civile, et donné » des délégations sur un banquier pour compléter » cette somme. » Le comité prépara un nouveau rapport sur les résultats de ses recherches; mais le parlement fut prorogé.

Les ministres cependant, voulant contrebalancer auprès de la nation les effets de leurs nouveaux principes, favorisèrent des bills pour ôter à certains fonctionnaires la faculté de siéger dans la chambre des communes, pour encourager les manufactures de toile, et pour régler le commerce des plantations.

Dans la session suivante, on laissa tomber la proposition de renouveler les recherches contre le comte d'Oxford; mais le comte de Stanhope ayant proposé dans la chambre des pairs de prier le roi de vouloir bien, *par compassion pour son peuple, déjà chargé de taxes si pesantes et si nombreuses*, délivrer la nation du fardeau des soldats étrangers et mercenaires qu'on avait fait entrer

l'année dernière dans le service sans le consentement du parlement, et sa demande ayant été soutenue par le comte de Sandwich, le duc de Bedford prit la parole : — « On a soupçonné, dit-il, et » ce soupçon n'est pas sans fondement, que les » mesures du ministère ont été réglées depuis » long-temps relativement aux intérêts de l'élec- » torat de sa majesté; on a regardé cet électorat » comme un gouffre où se perdent les trésors de » la Grande-Bretagne. L'état de Hanovre a totale- » ment changé sans aucune cause visible depuis » que les princes souverains de cet état sont mon- » tés sur le trône d'Angleterre; la population s'est » augmentée dans les villes; l'or a brillé dans les » campagnes sans que l'on y ait découvert aucune » mine, sans que le commerce y ait augmenté, et » on a acheté de nouveaux états dont le prix » n'a jamais été payé avec les revenus de l'élec- » torat. »

Le lord Bathurst et M. Pultney combattirent la proposition, et les véritables amis de M. Pultney gémirent en l'entendant tenir contre le comte de Stanhope le même langage que le comte d'Oxford avait tenu contre lui.

Le comte de Chesterfield parla avec toute la chaleur du patriotisme contre les assertions des ministres. — « Pendant que la Grande-Bretagne, » dit-il dans la suite de son discours, s'épuise » presque jusqu'à sa ruine totale pour exécuter

» des projets fondés sur des engagements avec » la reine de Hongrie, l'électorat de Hanovre, » quoique soumis aux mêmes engagements et » gouverné par le même prince, ne paraît » contribuer en rien pour la secourir; il est » payé à un prix exorbitant par la Grande-Bre- » tagne pour toutes les troupes qu'il met en cam- » pagne. On ne peut rien voir de plus absurde ni » de plus injuste que d'acheter ces mercenaires, » lorsqu'une armée nombreuse reste dans l'inac- » tion au milieu du royaume, et que la nation » gémit sous des fardeaux insupportables. Il faut » répéter très-haut ce que la multitude d'autres » objets peut avoir fait oublier; la nation anglaise, » après avoir élevé l'électeur de Hanovre d'un état » obscur à la couronne, est obligée d'acheter les » troupes de son électorat, afin qu'elles combat- » tent pour la cause de cet état étranger à la » Grande-Bretagne; elle les achète à un prix qui » n'avait jamais été demandé précédemment, et » elle les paie avec des taxes qui n'ont jamais été » levées pour cet objet. »

Les efforts de l'opposition n'empêchèrent pas néanmoins la proposition d'être rejetée; mais les nouveaux ministres devinrent d'autant plus odieux que les véritables Anglais ne pouvaient leur pardonner d'avoir abandonné, pour l'intérêt de leur ambition, les principes patriotiques qu'ils avaient défendus avec gloire (1742).

Vers ce temps, la populace de Londres était tombée dans la plus brutale dépravation, suivant les historiens anglais. Elle buvait avec excès d'une liqueur spiritueuse nommée *gin*, et qui était à un prix si bas, que la classe du peuple la plus pauvre pouvait être dans un état continuel d'ivresse; toute retenue à cet égard avait été même si fort abandonnée, que les marchands qui vendaient cette *composition empoisonnée*, disent les historiens, invitaient par des écriteaux à venir s'enivrer pour un sou, avec l'assurance qu'on serait mort-ivre pour deux, et qu'ils fourniraient gratuitement de la paille. Ils avaient en effet fait préparer des celliers jonchés de paille ou de foin, où l'on portait ceux que l'ivresse avait privés de leurs sens, et d'où ces victimes de l'intempérance ne sortaient que pour continuer de consumer leur santé et ruiner leurs malheureuses familles dans les dégoûtantes retraites qui retentissaient sans cesse des cris de la débauche. Une loi fut rendue pour diminuer ces funestes désordres en établissant des droits qui devaient rendre la liqueur spiritueuse plus chère; mais on continua d'avoir recours, pour payer les énormes dépenses du gouvernement, à une loterie qui rapportait 600,000 livres, et qui introduisait chaque jour davantage dans les classes les plus voisines de la misère cet amour du jeu qui tend si fortement à détruire toute vertu et toute sorte d'industrie (1743).

Toutes ces vives discussions parlementaires cessèrent cependant tout d'un coup; l'esprit de parti se tut pour écouter une nouvelle importante qui se répandit avec rapidité, et le patriotisme fit seul entendre sa voix.

Le mécontentement de la nation anglaise contre le ministère avait fait croire au ministère français, peu instruit des ressorts secrets qui font mouvoir les gouvernements représentatifs, que George II était odieux aux peuples de la Grande-Bretagne. Il se persuade que les Anglais sont disposés à une insurrection, et il en doute d'autant moins qu'une nouvelle révolution en Angleterre conviendrait aux intérêts de la France, et priverait la reine de Hongrie de la principale source de la force qu'elle montre. Quelques jacobites et quelques papistes répandus dans la Grande-Bretagne, aveuglés par leurs passions, leurs préjugés et leur imagination ardente, adressent secrètement des mémoires aux ministres français, et ne négligent rien pour les confirmer dans leurs idées.

Parmi ces ministres était le cardinal de Tencin, qui, étant archevêque d'Embrun, n'avait pas balancé, pour faire sa cour au cardinal de Fleury, de présider le fameux concile convoqué contre l'évêque de Senez; il réunissait beaucoup d'activité et d'audace à beaucoup d'esprit et d'adresse; il ne doutait pas de l'influence du cardinal, et brûlait du désir de gouverner la France comme

les cardinaux de Richelieu, Mazarin, Dubois et de Fleury l'avaient gouvernée. C'était le prétendant, le chevalier de Saint-George, qui l'avait *recommandé* pour le chapeau au souverain pontife. Très-attaché à la famille Stuart, et voulant lui témoigner sa reconnaissance, il se concerte avec le prétendant, qui était à Rome, pour le succès d'une descente destinée à favoriser en Angleterre l'insurrection de la nation. Le vieux chevalier de Saint-George cède tous ses droits à son fils Charles-Édouard, dont on vante la prudence, la sagesse, le courage, la constance et la force d'âme nécessaire pour braver tous les dangers, toutes les privations et toutes les fatigues. Le comte de Saxe est désigné pour commander quinze mille hommes qui se réunissent en Picardie, doivent s'embarquer à Dunkerque, à Calais et à Boulogne, et traverseront le détroit sous la protection d'une forte escadre équipée à Brest, et que commandera M. de Roquefeuille.

Le prince Charles-Édouard part de Rome déguisé en courrier espagnol et avec des passe-ports du cardinal Acquaviva, arrive à Paris, voit secrètement Louis XV, et part toujours déguisé pour les côtes de Picardie. Le ministère anglais est informé néanmoins de ce voyage (1743). Le résident d'Angleterre à Paris se plaint de la violation des traités qui excluent le prétendant du territoire français ; on lui répond que le roi de France

ne peut s'expliquer à ce sujet que lorsque le roi d'Angleterre aura donné satisfaction sur tous les objets des plaintes qu'on lui a adressées plusieurs fois et sur toutes les infractions des traités commises par ses ordres.

M. de Roquefeuille sort de Brest avec une escadre de vingt vaisseaux: une escadre anglaise met à la voile sous les ordres de sir Jean Norris; George II fait marcher plusieurs régiments vers les côtes méridionales de l'Angleterre ; les forts et les embouchures de la Tamise et du Medway sont mis en état de défense, et l'on assemble les milices du comté de Kent ; le roi d'Angleterre envoie un message au parlement : les deux chambres lui témoignent l'horreur que leur inspire le projet formé en faveur d'un prétendant papiste ; elles l'assurent qu'elles prendront à l'unanimité toutes les mesures les plus capables de repousser un attentat aussi dangereux et aussi arrogant ; la ville de Londres, les principales villes du royaume, les deux universités, le clergé, les ministres nonconformistes, les quakers et presque toutes les corporations de la Grande-Bretagne présentent au monarque des adresses semblables ; les états généraux montrent le plus grand zèle pour le départ des six mille auxiliaires qu'ils sont obligés de fournir d'après les traités ; le comte de Stair oublie tous les sujets de mécontentement qu'il a eus, s'empresse d'offrir ses services, et on lui rend le

principal commandement des troupes de la Grande-Bretagne ; le parlement exhorte le roi à augmenter son armée de terre et de mer ; l'acte d'*habeas corpus* est suspendu pour six mois ; on exécute les lois rendues contre les papistes et les non-jurants ; on leur ordonne de se retirer à dix mille de Londres, et la tempête, qui a si souvent garanti la Grande-Bretagne d'une invasion en détruisant ou dispersant les forces de ses ennemis, soulève de nouveau les flots de la mer d'une manière funeste à ceux qui veulent l'envahir ; un ouragan violent brise contre le rivage français un grand nombre de vaisseaux de transport sortis de Dunkerque ou d'autres ports de France : les généraux de l'expédition retournent à Paris, et le prétendant est forcé d'attendre une occasion plus favorable.

Louis XV cependant fait publier une déclaration de guerre, dans laquelle il reproche à George II d'avoir détourné la cour de Vienne d'un accommodement, enfreint la convention de Hanovre, laissé exercer la piraterie contre les Français, et bloqué le port de Toulon : une déclaration de guerre contre la France est publiée à Londres au milieu de vives acclamations (1744).

Un bill déclare coupables de haute trahison ceux qui correspondraient avec le prétendant ; mais on ne conçoit pas comment, au milieu du dix-huitième siècle, le zèle et le patriotisme des mem-

bres des deux chambres ont pu s'exalter et s'égarer au point de blesser de la manière la plus barbare la justice et l'humanité en faisant proposer dans la chambre des lords et décider par la majorité des deux chambres que le crime de haute trahison s'étendrait sur la postérité des coupables durant la vie des fils du prétendant. Un grand nombre de pairs et de membres des communes s'efforcent en vain de repousser cette horrible profanation de la loi; mais n'oublions pas de faire remarquer que parmi ces nobles et touchants défenseurs de l'innocence, de l'honneur du parlement, et de la saintete de la justice, on compta ce Guillaume Pitt qui était destiné à jouer un si grand rôle en Angleterre.

(1745) Un événement militaire bien important pour la Grande-Bretagne eut lieu l'année suivante; le chef d'escadre Warren s'empara de la ville de Louisbourg et de l'île Royale ou de Cap-Breton. Cette conquête donna aux Anglais la possession exclusive des pêcheries de l'Amérique septentrionale, ces expéditions si utiles à tant de manufactures de l'Angleterre et à tant de milliers de familles des trois royaumes; elle augmenta le nombre des gens de mer, étendit la navigation, coupa la communication de la France avec le Canada par la rivière Saint-Laurent, et parut devoir entraîner la prise de Québec, chasser les Français de l'Amérique du nord, ouvrir une correspon-

dance très-active avec les Indiens les plus éloignés, et donner à la Grande-Bretagne le commerce si avantageux des pelleteries; elle montra d'ailleurs aux Anglais combien devaient leur être chers les intérêts de leurs planteurs américains, braves, actifs, industrieux, pleins d'ardeur pour le commerce, animés du plus noble zèle pour la liberté, et qui, consommant tant de produits de leurs manufactures européennes, allaient leur fournir d'immenses quantités de poissons, de fourrures, de bois, de fer, de drogues, de riz, d'indigo, de sucre et de rum.

Mais une nouvelle tentative du jeune prétendant menace l'Angleterre d'une révolution, et la maison de Brunswick de la perte des trois couronnes. L'Écosse était dépourvue de troupes; une grande partie des montagnards de ce royaume brûlaient de venger la mort de trois de leurs compatriotes qu'on avait punis comme déserteurs, parce que, rappelant une promesse solennelle, ces militaires n'avaient pas voulu aller servir hors de la Grande-Bretagne; un grand nombre de clans regardaient cette punition comme un outrage national. George II était sur le continent; le fils du chevalier de Saint-George, croyant les circonstances favorables, et déterminé à tout oser, reçoit du ministère de France des armes et de l'argent, s'embarque sur une frégate avec quelques Écossais ou Irlandais dévoués à sa personne, et

décidés comme lui à tenter la fortune, arrive près des rivages occidentaux de l'Écosse, débarque sur la côte de Lochaber, et y est joint par un nombre considérable de hardis montagnards. Les lords de la régence, chargés du gouvernement de la Grande-Bretagne pendant l'absence de George II, ne veulent pas croire à ce débarquement. Le prétendant rassemble quinze cents hommes, défait et désarme deux compagnies de nouvelle levée. La régence, ne doutant plus de l'arrivée du prince Charles-Édouard; et concevant rapidement de vives alarmes, promet une récompense de trente mille livres à celui qui s'emparera de sa personne, dépêche un courrier en Hollande, presse le retour du monarque, rappelle des Pays-Bas plusieurs régiments de la Grande-Bretagne, donne des ordres pour que toutes les milices se préparent à marcher, et délivre des commissions à plusieurs pairs pour lever des régiments. La ville de Londres présente une adresse des plus affectueuses; les négociants de cette capitale lèvent deux régiments à leurs frais; des corps de volontaires se forment dans presque toutes les villes; le clergé de toutes les communions protestantes prêche avec ardeur contre la religion romaine et contre le prétendant catholique, et l'on publie plusieurs ouvrages composés avec beaucoup de soin pour confirmer dans leurs principes les amis du gouvernement.

Le prétendant cependant marche à Perth, y fait proclamer son père roi de la Grande-Bretagne, soumet Dundée et plusieurs autres places, saisit les caisses publiques, voit plusieurs pairs écossais se ranger sous ses drapeaux avec de nombreuses suites, traverse le Forth dans le voisinage de Stirling, s'empare, sans éprouver de résistance, de la ville d'Édimbourg, et publie un manifeste dans lequel son père le déclare régent de ses états, promet de dissoudre l'union des deux royaumes, et de réparer tous les griefs de l'Écosse.

Sir Jean Cope s'avance contre lui avec trois mille hommes. Le jeune prince l'attaque à la tête de trois mille montagnards qui le chargent l'épée à la main avec tant d'impétuosité que les troupes du roi sont totalement mises en déroute. Les dragons de sir Jean Cope prennent la fuite; l'infanterie est tuée ou faite prisonnière; les drapeaux, l'artillerie, les tentes, le bagage, la caisse militaire tombent entre les mains du vainqueur; et le prince Charles-Édouard rentre en triomphe dans Edimbourg.

Le prétendant fait traiter les soldats blessés avec humanité, donne la liberté aux officiers sur leur parole, et par une suite de sa victoire, arme complètement ses troupes, peut les soutenir avec un train d'artillerie de campagne, dispose de sommes considérables, et se trouve maître de presque toute l'Écosse, à l'exception des forteresses (1745).

Mais le duc d'Argyle, le comte du Sutherland, le comte de Loudon, sir Alexandre Macdonald, le *laird* de Macléod, le savant et intègre Duncan Forbes, président du conseil de justice à Édimbourg, et d'autres grands personnages lèvent des soldats ou réunissent de braves insulaires, emploient leur fortune, et ne négligent aucun effort pour soutenir les intérêts de George II, maintenir la fidélité des uns, ramener ceux qui ont abandonné son parti, diminuer les alarmes de ses adhérents ou accroître leurs espérances.

Le général Wade se met en marche vers le nord de l'Angleterre à la tête de six mille hommes envoyés par la république de Hollande, trois bataillons de gardes et sept régiments d'infanterie rappelés des Pays-Bas. George II est à Londres, les chambres témoignent le plus grand zèle pour sa cause. L'acte *habeas corpus* est suspendu pour six mois; le duc de Cumberland arrive du continent avec un détachement de dragons et d'infanterie. Le monarque rétablit les milices de la capitale; on complète les régiments des comtés; les volontaires de tout le royaume s'exercent avec ardeur au maniement des armes; l'amiral Vernon commande une escadre vers les Dunes; les corsaires anglais prennent plusieurs vaisseaux chargés de soldats, d'officiers et de munitions pour le prétendant, et la nation tout entière se lève pour ainsi dire contre l'arbitraire et le papisme des Stuarts.

Le prince Charles-Édouard néanmoins, qui connaît toute la puissance de l'audace dans des circonstances telles que celles où il se trouve, ose pénétrer en Angleterre, s'empare de la ville de Carlisle, y laisse une faible garnison, marche à pied, en habit de montagnard, à la tête de ses troupes, s'avance par Lancastre et Preston, établit son quartier-général à Manchester, y est joint par deux cents Anglais, voit les habitants célébrer son arrivée par des illuminations, prend la route de Stockport, passe la rivière à gué et ayant de l'eau jusqu'à la ceinture, traverse Macklesfield et Congleton, entre dans Derby, y est proclamé avec une grande solennité, n'est plus qu'à cent milles de la capitale, et a gagné une marche sur le duc de Cumberland qui commande une armée dans le voisinage de Lichfield.

La consternation règne dans Londres; George II ordonne qu'on forme un camp à Finchley-Common, et veut faire la campagne avec le comte de Stair, commandant en chef des troupes de la Grande-Bretagne méridionale. Les volontaires de la capitale sont enrégimentés; toutes les corporations offrent leurs services; mais la plupart des commerçants de cette grande ville, et ceux qui sont intéressés dans les affaires de finances, tombent dans une sorte de découragement. On leur dit que les Français font de grands préparatifs à Dunkerque et à Calais; ils redoutent un soulèvement des catholiques et des autres amis des Stuarts: ils sa-

vent que les montagnards d'Écosse ne sont plus qu'à quatre jours de marche; leur crainte devient extrême.

Personne cependant dans les comtés n'ose se déclarer pour le prétendant; aucun jacobite n'a la hardiesse de paraître vouloir le soutenir; les Français ne font aucun préparatif pour une invasion. La petite cour de Charles-Édouard commence à se diviser en factions. Il se trouve pendant un hiver très-rigoureux, et avec très-peu de troupes, entre l'armée du général Wade et celle du duc de Cumberland. Il ne peut aller vers la capitale sans hasarder une bataille; et, s'il est battu, sa destruction et celle de ses adhérents doivent suivre sa défaite. Il tient un conseil à Derby; et, après de violentes discussions, la majorité de ce conseil décide qu'il faut se retirer en Écosse avec la plus grande diligence (1745). Charles-Édouard, cédant malgré lui à cette décision, marche avec célérité vers le nord. La cavalerie et les dragons du duc de Cumberland et ceux du général Wade le poursuivent. Les milices des comtés de Cumberland et de Westmoreland reçoivent l'ordre de harasser ses troupes : les ponts sont rompus, les chemins gâtés, des feux allumés pour servir de signaux. L'armée du prince se retire néanmoins en bon ordre avec son artillerie, repousse deux régiments de dragons qui atteignent son arrière-garde auprès du village de Clifton, gagne Carlisle, renforce la

garnison, traverse la rivière d'Éden et celle de Solway en Écosse, et termine ainsi une retraite d'autant plus admirée que cette armée ne laisse ni malades ni traîneurs, ne commet aucune violence, et ne s'abandonne à aucune rapine dans un pays qu'elle aurait pu être si tentée de piller.

Le duc de Cumberland investit Carlisle, la prend, fait la garnison prisonnière, et retourne à Londres.

Charles-Édouard va à Glascow, exige de fortes contributions de cette ville, qui a témoigné un très-grand attachement à George II, s'avance vers Stirling, y reçoit des renforts, et attaque le château (1746). Le général Hawley marche au secours de ce fort avec un corps considérable de troupes qu'il a réunies à Édimbourg. Charles-Édouard va au devant de lui, le rencontre auprès de Falkirck, se place au premier rang de son armée, et rejette deux régiments de dragons sur l'infanterie royale, qui, aveuglée par une pluie abondante, et par un vent violent qui souffle contre elle, ne fait qu'une décharge irrégulière, est saisie par une terreur panique, tourne le dos, et se retire en confusion jusque dans Édimbourg.

George II s'empresse de donner le commandement de ses troupes d'Écosse au duc de Cumberland, qui a la confiance et l'amour des soldats. Ce duc arrive à Édimbourg, se met à la tête de quatorze bataillons, de deux régiments de dragons,

et de quinze cents montagnards commandés par le colonel Campbell, force Charles-Édouard à repasser la rivière de Forth, s'assure des postes importants de Stirling et de Perth, établit son quartier-général à Aberdeen, et y fait toute les dispositions nécessaires pour le grand coup qu'il veut frapper contre les insurgés. Quelque temps après, il passe la rivière de Spey, et, apprenant que Charles-Édouard est venu jusques à Culloden dans l'intention de le combattre, il part de Nairn, fait plusieurs milles en avant, et aperçoit les insurgés rangés en bataille, au nombre de huit mille hommes; il range alors son armée sur trois lignes, et la canonnade commence vers une heure après midi. L'artillerie des insurgés est mal servie; celle des troupes du roi porte le ravage dans les rangs ennemis; des clans chargent avec impétuosité l'aile gauche des royalistes, mais un feu terrible les arrête; les dragons, commandés par Hawley, et la milice du comté d'Argyle tombent sur eux l'épée à la main, et achèvent de la mettre en déroute; l'armée de Charles-Édouard est bientôt totalement défaite; le champ de bataille et les chemins qui conduisent à Inverness, où les insurgés se réfugient, sont couverts de cadavres. Les vainqueurs se déshonorent en massacrant de malheureux insurgés mutilés et expirants. Charles-Édouard, qui a montré pendant le combat le plus grand courage, passe à gué la rivière Ness, se retire à Aire avec

quelques cavaliers, confère un moment avec le vieux lord Lovat, renvoie ceux qui l'accompagnent, et s'aventure seul au milieu des montagnes et des îles.

La victoire de Culloden est célébrée en Angleterre avec des transports de joie. La nation proclame le duc de Cumberland *héros et libérateur;* les chambres félicitent le monarque et votent des remerciements publics au prince qui a éteint la rébellion.

Mais jusques à quel degré les passions que les guerres civiles enfantent peuvent-elles porter la barbarie! Le duc de Cumberland prend possession d'Inverness, fait exécuter trente déserteurs, envoie plusieurs partis pour ravager de malheureuses contrées, et s'avance vers les montagnes jusques au fort Auguste, où il établit son camp. De nombreux détachements poursuivent sans relâche les infortunés fugitifs; les prisons d'Angleterre se remplissent d'insurgés; combien de châteaux écossais sont pillés et détruits! combien d'humbles habitations et de misérables huttes sont la proie des flammes! Les bestiaux sont enlevés; on tire sur les hommes dans les montagnes comme sur des bêtes sauvages; on les égorge sans pitié; et, ce qui est plus horrible encore, et que les historiens anglais ont rapporté en frémissant, les femmes voient immoler leurs maris et leurs pères, sont violées par une soldatesque féroce, dépouil-

lées de leurs vêtements, et condamnées à périr de faim avec leurs enfants au milieu de bruyères incultes. De vastes contrées ne présentent plus qu'un affreux désert couvert de cendres, de sang et de ruines.'

Pendant que le fer, le feu et une cruelle frénésie ravagent l'ancien royaume des Stuarts, Charles-Édouard est chassé des montagnes dans les vallées, des rochers dans les cavernes, des rivages maritimes dans d'épaisses et noires forêts. Souvent il est réduit à se cacher dans des caves, où il n'a d'autre nourriture que le pain des plus pauvres des paysans, ou à errer d'île en île, exposé à chaque instant à être découvert par les hommes armés qui le poursuivent. Combien de fois il est obligé de changer de déguisement! Honneur à un grand nombre d'habitants de ces montagnes agrestes! ils savent que 30,000 livres sont promises à celui qui livrera le fugitif; ils peuvent en un instant passer de la misère à la richesse : aucun d'eux ne veut trahir Charles-Édouard; ils s'exposent à tout, et même à perdre la vie, pour soulager l'infortuné dont les aïeux ont régné sur leurs ancêtres. Charles-Édouard soutient le malheur avec une constance et une fermeté plus admirables encore que la valeur des guerriers les plus célèbres.

Cinq mois s'écoulent, et il voit enfin arriver dans le Lochnanach un corsaire de Saint-Malo, envoyé par ses amis. Il s'embarque avec deux

Irlandais, modèles de dévouement et de fidélité (Sullivan et Shéridan), et quelques autres proscrits. Ses vêtements sont en lambeaux, ses yeux creux, ses cheveux hérissés; le malheur est empreint sur son visage livide; mais son âme a conservé toute sa force; il échappe à la poursuite de deux vaisseaux anglais, et débarque auprès de Morlaix en Bretagne, ayant perdu pour toujours sa couronne, mais ayant acquis une gloire durable.

Quels supplices cependant suivent la fin de la rébellion! Le parlement adopte un acte d'*attainder* contre les principaux des insurgés : on ouvre des cours de justice dans différentes parties du royaume. Cinquante officiers de l'armée rebelle périssent au milieu d'horribles tortures; des lords sont jugés par la chambre des pairs, que le chancelier préside en qualité de grand sénéchal; leurs têtes tombent sous la hache. Le lord Lovat, âgé de quatre-vingts ans, monte sur l'échafaud avec le plus grand calme, et s'écrie : *Dulce et decorum est pro patriâ mori* (1746).

Pendant que les feux des discordes civiles que nous venons de rappeler avaient été allumés en Angleterre, la guerre de la France contre Marie-Thérèse avait continué dans les Pays-Bas. Dès le 30 janvier le vainqueur de Fontenoi investit Bruxelles où étaient réunis un grand nombre d'officiers généraux, dix-huit bataillons et neuf escadrons;

la place se rendit après vingt jours de résistance, et la garnison fut prisonnière de guerre. Louis XV arriva dans cette ville conquise; les alliés abandonnèrent Louvain; Anvers se soumit au roi de France, et la citadelle de cette ville capitula quelques jours après. Le prince de Conti prit Mons et Charleroi; Saint-Guilain se rendit au marquis de La Fare; le comte de Lowendal s'empara de Hui; le comte de Clermont, prince du sang de France, força les garnisons de la ville et du château de Namur à se rendre prisonnières de guerre; et les alliés que commandait le prince Charles de Lorraine, battus à Raucoux par le maréchal de Saxe, perdirent douze mille hommes tués ou blessés, trois mille prisonniers, neuf drapeaux et cinquante pièces de canon (1746).

La fortune avait traité bien différemment en Italie les Français et les Espagnols; la garnison d'Asti ayant été faite prisonnière par le roi de Sardaigne, don Philippe avait abandonné le siége du château de Milan, et s'était retiré à Pavie. Les Autrichiens s'étaient emparés de Guastalla, de Casal, de Parme, de Valence, de Seravalle, de Gavi, du défilé de la Bochetta et de la ville de Gênes; les Français et les Espagnols avaient défilé vers Nice, et le roi de Sardaigne était resté le maître de Savone et de Final. Don Philippe passa le Var, et entra dans Antibes avec le duc de Modène; les Autrichiens et les Piémontais firent le blocus de cette

ville; mais le maréchal de Belle-Isle prit le commandement de l'armée française de Provence, et arrêta d'autant plus aisément les progrès des ennemis que les Génois, impatients du joug des Autrichiens, et irrités d'un traitement indigne infligé à un de leurs concitoyens, venaient de prendre les armes, de massacrer un grand nombre de ces Autrichiens qu'ils ne pouvaient souffrir, de chasser les autres de leur ville, et de faire flotter sur leurs remparts le pavillon indépendant de leur république.

Peu de temps auparavant, M. de La Bourdonnoie, gouverneur de l'île de Bourbon, avait battu et dispersé une flotte anglaise, et pris la ville de Madras sur la côte orientale de la grande presqu'île de l'Inde.

Le gouvernement français avait fait sortir de Brest une escadre commandée par M. de La Jonquière, et qui escortait plusieurs vaisseaux chargés de marchandises; le vice-amiral Anson sortit de Plymouth avec une flotte considérable, attaqua les Français : ils se battirent avec une rare vaillance; mais ils furent obligés de céder à la grande supériorité du nombre. Les vaisseaux pris par les Anglais furent amenés en triomphe à Spithead, et le vice-amiral fut nommé pair d'Angleterre.

Quarante vaisseaux français, partis de Saint-Domingue, richement chargés et séparés de leur es-

corte, furent enlevés à la hauteur du cap Ortégal par le chef d'escadre Fox.

Le contre-amiral Hawke, commandant quatorze vaisseaux de ligne, rencontra à la hauteur de Belle-Isle une flotte de navires marchands sortis de l'île d'Air, et escortée par neuf vaisseaux de ligne et quelques frégates commandés par M. de Létendüer; le chef d'escadre français ordonna à un de ses gros vaisseaux et à ses frégates de continuer leur route, et se mit en bataille. Le combat dura très-long-temps; les Français le soutinrent avec un admirable courage; mais le nombre l'emporta de nouveau : deux vaisseaux de ligne français purent seuls s'échapper pendant la nuit, et se retirer à Brest, criblés de coups de canon; et la victoire continuant pendant toute l'année de favoriser les expéditions maritimes de l'Angleterre, les corsaires de la Grande-Bretagne s'emparèrent de bien plus de navires de France que les corsaires français ne prirent de bâtiments des Anglais (1747).

Les armes françaises avaient été plus heureuses en Italie; le maréchal de Belle-Isle avait pris Nice, Montalban, Villefranche et Vintimille. Les Autrichiens et les Piémontais, commandés par le comte de Schuylembourg, voulurent reprendre Gênes; Louis XV y avait envoyé des munitions, des ingénieurs et le duc de Boufflers. Ce général eut le commandement de toutes les troupes de la république. Les Génois, sommés de mettre bas les

armes, répondirent : « Nous sommes cinquante-qua-
» tre mille hommes armés ; nous avons deux cent
» soixante canons, trente-quatre mortiers, une
» grande quantité de munitions ; nous défendrons
» notre liberté jusques à la dernière goutte de no-
» tre sang ; nous nous ensevelirons sous les ruines
» de notre capitale plutôt que de nous soumettre
» à la clémence de la cour de Vienne. » Le duc de Boufflers fit une sortie furieuse qui repoussa les Autrichiens ; il fut repoussé à son tour ; mais le comte de Schuylembourg fut obligé d'abandonner le siége pour aller défendre le Piémont et la Lombardie, menacés par le maréchal de Belle-Isle.

Le frère du maréchal, ayant sous ses ordres un corps d'armée composé de Français et d'Espagnols, attaqua les retranchements des Piémontais au passage d'Exiles sur les frontières du Dauphiné, ses colonnes furent repoussées dans trois attaques. Impatient de cette résistance, le chevalier de Belle-Isle prit un drapeau, s'avança avec impétuosité à la tête de ses troupes au travers d'un feu terrible, et planta son drapeau sur les retranchements des ennemis ; mais au même instant il tomba percé de deux balles, et reçut la mort la plus digne d'envie. Les assaillants consternés se retirèrent précipitamment vers Sestrières, après avoir perdu près de cinq mille hommes ; et le roi de Sardaigne voulut pénétrer en Dauphiné ; mais des pluies excessives le forcèrent à renoncer à son projet.

Le duc de Cumberland avait établi son quartier-général à Tilbourg; les Anglais, les Hanovriens et les Hessois étaient réunis autour de ce village. Le prince de Waldeck commandait les troupes hollandaises à Bréda; et le maréchal de Bathiani avait rassemblé les Autrichiens et les Bavarois dans le voisinage de Venlo. Toute l'armée était de cent vingt mille hommes; mais le mois de mars n'était pas fini, et les troupes des alliés restaient dans l'inaction, exposées à tous les effets du mauvais temps, et presque totalement privées de fourrages et de provisions. Le comte de Saxe, que Louis XV venait de nommer maréchal général de France, avait laissé ses troupes dans leurs cantonnements à Bruges, à Anvers et à Bruxelles. Lorsqu'il sut que les maladies avaient affaibli l'armée des alliés, il se mit en campagne à la tête de cent quarante mille hommes, et le comte de Clermont eut le commandement d'un corps séparé, formé de dix-neuf bataillons et de trente escadrons. Le comte de Lowendal, avec vingt-sept mille hommes, entra dans le Brabant hollandais, investit la ville et la forteresse de l'Écluse, obligea la garnison à se rendre prisonnière de guerre, et pendant que le marquis de Contades prenait les forts la Perle et Lieftkenhoëck, ainsi que la ville de Philippine, s'empara de Hulst, d'Axel et de Terneuse, et préparа des barques plates pour descendre dans la Zélande. Les habitants de cette île, remplis d'alar-

mes, accusèrent leur gouvernement de n'avoir pas pris les mesures nécessaires pour leur sûreté. Les amis du prince d'Orange, Guillaume-Henri-Frison de Nassau-Dietz, gendre du roi d'Angleterre, saisirent avec empressement cette occasion de servir les intérêts de ce prince, encouragèrent les mécontents, exagérèrent les dangers qui menaçaient les sept provinces, ne cessèrent de répéter que, lorsque en 1672 le roi de France était aux portes d'Amsterdam, la république n'avait été sauvée que par le choix d'un stathouder, exhortèrent les Hollandais à jeter les yeux sur le descendant des héros qui avaient établi la liberté et l'indépendance des Provinces-Unies, et donnèrent les plus grands éloges aux vertus de Guillaume, à son habileté, à sa valeur, à son patriotisme. Le peuple se souleva en sa faveur dans beaucoup de villes; il offrit ses services aux états de Zélande; il fut nommé capitaine général et amiral de cette province. L'exemple de la Zélande fut suivi par Rotterdam; bientôt les états généraux le revêtirent de la dignité de stathouder, capitaine général et amiral des Provinces-Unies; et comme il est presque aussi difficile d'arrêter les élans de l'enthousiasme que les effets de la terreur, l'élection de Guillaume IV fut suivie, malgré les efforts du grand pensionnaire Gilles et d'autres ardents républicains, d'un changement des plus remarquables dans la constitution de l'état. L'hérédité du stathoudérat, pour tous les des-

cendants mâles ou femelles de Guillaume, fut proposée par la noblesse, adoptée par des magistrats faibles, soutenue par les troupes autrichiennes et anglaises, commandée par des soulèvements provoqués avec adresse, favorisée par les intrigues et les libéralités de la cour de Londres, et consacrée par une loi solennelle qui, aux yeux des publicistes éclairés, fonda une véritable monarchie au milieu des anciennes formes républicaines (1747).

Louis XV cependant était arrivé à Bruxelles, et le maréchal de Saxe avait résolu d'assiéger Maëstricht. Le duc de Cumberland se place entre cette ville et les Français, et range son armée en bataille, ayant au-devant de son aile gauche le village de Lawfeld, très-bien fortifié; les Français descendent des hauteurs de Herdeeren, forment une immense colonne, attaquent Lawfeld, s'en emparent, en sont deux fois repoussés, et y rentrent une troisième fois au milieu d'un grand carnage. Le duc de Cumberland fait avancer toute son armée; l'infanterie française paraît céder, et la victoire semble près de couronner la valeur des confédérés; mais plusieurs escadrons hollandais placés vers le centre ne peuvent résister à la cavalerie française, prennent la fuite, se jettent sur leur corps de réserve, y portent la confusion. La cavalerie française les charge au milieu de ce désordre avec impétuosité, pénètre dans les lignes ennemies, achève de les rompre; le duc de

Cumberland, emporté par son courage et brûlant du désir de rétablir le combat, est sur le point d'être pris; et la défaite des alliés va être entière lorsque sir Jean Ligonier, à la tête de trois régiments de dragons de la Grande-Bretagne et de quelques escadrons impériaux, se précipite au milieu de la cavalerie française victorieuse, parvient à suspendre son terrible mouvement, donne aux alliés par ce dévouement admirable le temps de se retirer à Maëstricht, a son cheval tué sous lui, est fait prisonnier par un carabinier français, mais a la vive satisfaction de voir les escadrons qui l'ont suivi avec tant d'intrépidité faire leur retraite dans un ordre admirable.

Le champ de bataille est couvert de morts et de mourants; Louis XV ne peut retenir ses larmes. *Tant de carnage, sire*, lui dit le maréchal de Saxe en gémissant sur ses lauriers, *ne vous donnera pas un pouce de terre; il nous faudra décamper demain.*

Le comte de Lowendal est détaché avec trente-six mille hommes pour faire le siége de Berg-op-Zoom, la plus forte place du Brabant hollandais, ouvrage célèbre de Coëhorn, qui n'avait jamais été prise, et qu'on regardait comme imprenable. Le prince de Saxe-Hildburghausen, envoyé au secours de cette ville avec vingt bataillons et quatorze escadrons, entre dans les lignes de la place où commande le vieux baron de Cronstrom. L'at-

taque et la défense sont conduites avec la plus grande vivacité; l'Europe entière s'intéresse à ce siége; des renforts arrivent aux Français et aux assiégés; les alliés font les sorties les plus audacieuses. Le comte de Lowendal perd un grand nombre d'hommes; mais il fait tonner contre la ville de nombreuses et formidables batteries de canons et de mortiers. Pendant deux mois la destruction règne dans la place; les maisons sont écrasées sous les éclats des bombes; les explosions des mines sont terribles; deux bastions présentent des brèches. Lowendal veut y donner l'assaut; Cronstrom le regarde comme impossible. Le comte en donne le signal à quatre heures du matin le 16 septembre. Les Français se précipitent dans le fossé, montent aux brèches, forcent une porte, entrent dans la place, s'étendent le long des courtines, se mettent en bataille avant que la garnison n'ait pu être assemblée, sont arrêtés par deux bataillons écossais, mais parviennent à les repousser malgré toute leur valeur, et sont maîtres de Berg-op-Zoom.

Les troupes campées dans les lignes s'empressent de se retirer; les forts voisins se rendent; les Français sont maîtres du cours de l'Escaut; Louis XV donne au comte le bâton de maréchal de France, nomme le maréchal de Saxe gouverneur des Pays-Bas conquis, repart pour Versailles. Les armées sont mises en quartier d'hiver; et le

duc de Cumberland s'embarque pour l'Angleterre.

Pendant cette campagne, une loi avait aboli en Écosse *les juridictions héréditaires seigneuriales* et *les wardholdings* ou *servitudes;* mais on ne prit pas les mesures nécessaires pour compléter cette loi, aussi politique que juste et humaine, en donnant des moyens d'échapper à la misère aux montagnards affranchis, qui, n'ayant pas de baux pour la culture de leurs fermes, étaient entièrement dépendants de la volonté de leurs seigneurs (1747).

Louis XV cependant avait témoigné, après la bataille de Lawfeld, à sir Jean Ligonier combien il désirait la paix; son ministre à La Haye avait exprimé le même désir aux états généraux. Toutes les puissances belligérantes étaient fatiguées d'une guerre pour laquelle on avait répandu tant de sang, dépensé tant de trésors, ruiné tant de contrées, et dont les événements avaient trompé tant d'attentes. Un nouveau congrès avait été ouvert à Aix-la-Chapelle.

Les communes d'Angleterre, élues de la manière la plus favorable aux vues du duc de Newcastle et de M. Pelham, son frère, qui dirigeaient l'administration de la Grande-Bretagne, votèrent quarante mille matelots, quarante-neuf mille hommes de troupes de terre, onze mille cinq cents soldats de marine, des subsides pour l'impératrice d'Allemagne, l'impératrice de Russie, le roi

de Sardaigne, l'électeur de Mayence, l'électeur de Bavière, le landgrave de Hesse et le duc de Wolfenbuttel, 235,000 livres pour dédommager les provinces de la Nouvelle-Angleterre des dépenses qu'elles avaient faites lors de la conquête de l'île Royale, 500,000 livres pour soutenir la guerre avec une nouvelle vigueur, et 152,000 livres pour dédommager les seigneurs écossais des juridictions qu'on leur avait ôtées. Le parlement défendit dans la même session l'usage d'assurer à Londres les vaisseaux marchands français et espagnols, et adopta un acte pour encourager dans les colonies britanniques de l'Amérique septentrionale la fabrication de l'indigo, et les délivrer de l'obligation de payer tous les ans pour cette substance 200,000 livres aux Français.

Philippe V, le petit-fils de Louis XIV, avait cessé de vivre, et Ferdinand VI, le quatrième des fils issus du premier mariage de Philippe, avait succédé à son père : ce nouveau roi d'Espagne partageait le désir qu'avait Louis XV de voir l'Europe pacifiée ; mais de nouveaux succès paraissaient aux deux monarques et à leurs ministres nécessaires pour lever tous les obstacles qui pouvaient retarder la conclusion de la paix. Le maréchal de Saxe, revenu dans les Pays-Bas, manœuvre avec une si grande habileté, et déguise si bien son véritable projet par ses divers mouvements que les alliés, craignant également pour Maës-

tricht, pour Luxembourg et pour Breda, divisent leurs troupes en plusieurs corps d'armées, et le maréchal se hâte d'investir Maëstricht, dans lequel il avait dit souvent qu'*était la paix de l'Europe*.

Le maréchal duc de Boufflers était mort de la petite-vérole à Gênes au moment où les Autrichiens levaient le siége de la ville qu'il avait si glorieusement défendue ; il était descendu au tombeau vainqueur, digne de son père, l'illustre défenseur de Lille, et au milieu des témoignages les plus touchants de la douleur des Génois. Le duc de Richelieu, qui l'avait remplacé, avait repoussé avec un grand succès le comte Nadasti, qui avait attaqué Voltri, et sa valeur et son activité ne cessent de faire échouer toutes les nouvelles tentatives des Autrichiens contre cette riche et si importante république de Gênes au secours de laquelle Louis XV l'avait envoyé.

L'armée du maréchal de Saxe montre cependant autour de Maëstricht toute l'ardeur qui peut animer des Français combattant pour la gloire et pour donner à leur patrie une paix qu'elle souhaite : elle emporte, après un combat très-vif, le chemin couvert sur lequel elle se loge ; le lendemain elle le perd ; mais elle apprend que les préliminaires de la paix viennent d'être signés à Aix-la-Chapelle. Le 6 mai le gouverneur de Maëstricht arbore le pavillon blanc ; le 7 la capitulation est signée ; le 10 la garnison sort avec les honneurs

de la guerre ; le 11 la suspension des hostilités est publiée, et enfin le 18 octobre un traité de paix définitif est adopté à Aix-la-Chapelle par les plénipotentiaires de la France, de l'Espagne, de l'Angleterre, de la reine de Hongrie, du roi de Sardaigne, du duc de Modène et de la république de Gênes. Tous les prisonniers sont rendus sans rançon ; toutes les conquêtes faites depuis le commencement de la guerre sont restituées ; les duchés de Parme, de Plaisance et de Guastalla sont cédés à l'infant don Philippe, ainsi qu'à ses descendants mâles, et retourneront à la maison d'Autriche si l'infant meurt sans enfants du sexe masculin ; le roi d'Angleterre enverra en France deux personnes de rang et de distinction pour y résider comme otages jusques après la restitution de l'île Royale et des autres conquêtes faites par les Anglais dans les Indes orientales et occidentales avant ou après la signature des préliminaires ; Dunkerque demeurera fortifié du côté de terre, et restera du côté de la mer dans l'état réglé par les anciens traités ; les parties contractantes garantissent à l'impératrice reine de Hongrie et de Bohême la possession de ses états héréditaires, conformément à la pragmatique sanction, et au roi de Prusse le duché de Silésie et le comté de Glatz (1748).

La république de Gênes, rétablie dans toutes les possessions qu'elle avait avant la guerre, té-

moigne sa reconnaissance à la France, décerne une statue au duc de Richelieu, qui vient de recevoir le bâton de maréchal, et l'inscrit dans le livre d'or de la noblesse génoise, ainsi que le fils du duc de Boufflers, le marquis de Chauvelin, lieutenant-général, et le comte de Humada, qui avait commandé les Espagnols sous les ordres du général français.

Un des grands résultats de la guerre est pour la Grande-Bretagne, suivant ses historiens, un nombre très-considérable d'impôts très-pesants et une dette de quatre-vingts millions de livres sterling ou de deux milliards ou environ (1748). Les progrès toujours croissants de son industrie et de son commerce lui donnent la force de supporter ces poids énormes, et ce n'est pas seulement en Angleterre qu'on est convaincu de l'importance du commerce et de l'industrie des nations. Le roi de Danemarck Christiern VI avait établi dès 1732 une compagnie des Indes à laquelle il avait donné le privilége de négocier depuis le cap de Bonne-Espérance jusques à la Chine, et l'avait soutenue malgré les remontrances des Anglais et Hollandais alarmés des succès de cette compagnie. Quatre ans plus tard il avait organisé à Copenhague une banque qui prêtait à quatre pour cent; et l'industrie danoise fit tant de progrès par ses nobles encouragements qu'il défendit l'introduction des draps étrangers en 1741, celle des

chapeaux en 1742, et celle des ouvrages des *tissutiers-rubaniers* en 1744.

Son fils et son successeur Frédéric V l'imita avec le zèle le plus patriotique, plaça dans l'île de Tassing quatre cents Allemands occupés à fabriquer des étoffes de laine; et ses soins eurent un succès si heureux que le nombre des fabricants s'éleva dans sa capitale de douze cents à quatre mille; il recueillit dans tous les genres les fruits de cette bienfaisance si royale; il put entretenir trente vaisseaux de ligne, et une armée de quarante mille hommes, et quelle affection ne méritait pas cet excellent prince, qui avait fait tant de bien à l'exemple de son père, et qui en mourant put dire à son fils ces paroles si mémorables: *C'est une grande consolation pour moi, à mon dernier moment, de n'avoir jamais offensé personne.*

Le roi de Suède Frédéric Ier rendit aussi en 1748 une ordonnance favorable à l'agriculture, le premier des arts; il exempta de toutes les taxes, pendant vingt-quatre ans, les terres incultes qui seraient défrichées par le clergé, par les officiers de la couronne et par tous ceux qui avaient des seigneuries attachées à leurs charges.

La Pologne était loin de penser à profiter des heureux résultats de la civilisation européenne toujours croissante. Le règne de Frédéric-Auguste II ne fut marqué que par des orages. Jamais

on n'avait vu plus évidemment combien l'absurde privilége du *liberum veto* pouvait, en exigeant pour les délibérations des grandes assemblées politiques une unanimité presque toujours impossible à obtenir, entraîner les plus grands malheurs, et anéantir l'indépendance nationale. Des querelles sanglantes avaient lieu non-seulement dans les diètes, mais encore dans les diétines, qui les précédaient pour la nomination des nonces ou représentants. A peine les dissensions pouvaient-elles être assez suspendues pour la nomination d'un maréchal. Aucune délibération n'était prise, et comme des causes funestes peuvent produire quelques effets avantageux, cette nullité des diètes rendit vains tous les efforts de Marie-Thérèse, du roi de Prusse et de l'empereur Charles VI pour engager la Pologne dans leurs différends. La confusion qui régna dans les diètes préserva l'état d'une guerre étrangère; mais le royaume fut déchiré par une sorte de guerre civile plus désastreuse et plus alarmante pour l'avenir; et comment la Pologne aurait-elle pu être moins tourmentée avec des institutions si déplorables que les privilégiés pouvaient seuls être électeurs, et que le peuple était serf ou dénué de droits politiques?

Les Russes, voisins de la Pologne, devaient prendre un grand intérêt aux destinées de ce royaume; ils étaient toujours gouvernés par Biren, le duc de Courlande, sous le nom d'Anne Ivanowna, la nièce

de Pierre Ier. Depuis quelque temps les Dolgorouki croyaient toucher à la fin de leurs malheurs; mais leurs ennemis formèrent de nouvelles accusations contre eux, et le féroce Biren, qui les détestait, seconda ces dénonciations avec toute la cruauté d'une haine et d'une jalousie extrêmes.

Deux princes de cette maison, Ivan et Vassili, furent rompus vifs, deux autres écartelés, deux autres eurent la tête tranchée (1739). Ce barbare Biren avait, suivant l'académicien L'Évêque, historien de Russie, envoyé en Sibérie plus de vingt mille personnes, et, ne respectant ni les droits les plus sacrés de la liberté individuelle, ni de l'humanité, ni de la morale publique, ni de la conscience religieuse, avait obtenu de l'impératrice que le prince Gallitzin, qu'il voulait punir d'avoir embrassé la religion catholique pendant ses voyages, fût condamné à être *bouffon* de la cour, placé parmi les pages, quoique âgé de quarante ans, marié malgré lui à une jeune fille, conduit à la tête d'un cortége ridicule, et contraint, pendant un hiver des plus rigoureux, à passer avec sa compagne la première nuit de son mariage sur une couchette d'eau congelée au milieu d'une chambre de glace (1740). Anne Ivanowna, sur laquelle il exerçait un si grand empire, tomba malade, et sa maladie devint bientôt mortelle. Biren la détermina à désigner pour son successeur le prince Ivan, fils de Anne de Mecklenbourg, nièce de

l'impératrice, et qui n'avait encore que deux mois, et à le nommer lui-même régent de l'empire pendant la longue minorité du jeune prince. Anne mourut, et sa volonté fut exécutée.

Biren traita avec la plus grande hauteur le duc de Brunswick-Bevern, père du nouveau souverain, et la femme du duc, Anne de Mecklenbourg.

Le maréchal de Munich, ayant aussi à se plaindre vivement du régent, dont il envie d'ailleurs l'autorité, se concerte avec le duc et la duchesse, devenus grand-duc et grande-duchesse de Russie, et, se mettant pendant la nuit à la tête d'une escorte, se rend au palais de Biren, qui est bien éloigné de prévoir cette audace, renverse aisément une puissance que ne garantit point la sainteté des lois, enlève le régent, ordonne qu'on le renferme, et fait reconnaître pour régente de la Russie Anne de Mecklenbourg. Cette princesse veut qu'on instruise le procès de Biren. Toutes les atrocités de cet indigne favori sont rappelées. Le sénat le condamne à perdre la vie. La régente commue sa peine en un exil en Sibérie, donne à Munich le titre de premier ministre, nomme le duc de Brunswick, son mari, généralissime des forces de terre et de mer, confie la direction des affaires du cabinet au chancelier comte Osterman, et celle des affaires de l'intérieur au vice-chancelier Golovkin.

Munich oublie avec quelle facilité il a détruit

le pouvoir de Biren, se rend odieux par sa fierté, et offense le grand-duc lui-même, avec lequel il veut traiter d'égal à égal. Heureusement pour lui la France engage le roi de Suède Frédéric 1er à déclarer la guerre à la Russie; il montre de l'habileté dans la direction de cette guerre, et le maréchal Lasci, auquel il donne le commandement de l'armée russe, est vainqueur à Willemanstrand (1741).

Mais une conspiration plus étendue s'organisait en secret à Pétersbourg. M. de La Chetardie, ambassadeur de France, en était l'âme: on ne voulait pas seulement renverser un premier ministre; on tendait à disposer du trône. Le parti qui avait conçu ce projet désirait de placer le diadème sur la tête d'Élisabeth, deuxième fille de Pierre-le-Grand. Le grand duc et la grande duchesse sont avertis du complot, mais s'abandonnent à une incroyable sécurité. Élisabeth se met elle-même à la tête de trente soldats, va pendant la nuit au palais, trouve le grand duc et la grande duchesse endormis, les fait enlever ainsi que leur fils le jeune Ivan, brise leur puissance aussi facilement que Munich avait détruit celle de Biren, se fait proclamer impératrice, reçoit des serments de fidélité, fait grâce de la vie aux ministres Munich, Osterman et Golowkin, condamnés à mort par le sénat, les envoie en Sibérie, est couronnée à Moscou, déclare grand duc de Russie son neveu le duc Charles-Pierre-Ul-

ric de Holstein, et, comme si la Russie n'avait pas donné assez d'exemples des caprices de la fortune, rappelle Biren de son exil.

Le système politique de la Russie avait changé, et l'influence française était très-grande auprès de la Suède ainsi qu'auprès d'Élisabeth. L'armée suédoise, renfermée dans Hellingfort sans munitions et sans espérance de secours, avait été obligée de capituler et d'abandonner la Finlande aux Russes (1742). Le roi Frédéric, qui n'avait pas d'enfants, et la diète de Stockholm offrent au nouveau grand duc de Russie la succession à la couronne de Suède : le grand-duc la refuse. La guerre continue; mais elle est terminée par le traité d'Abo (1743). La Suède recouvre la Finlande ; son sénat néanmoins fait tomber les têtes des deux généraux auxquels il attribue les mauvais succès des opérations militaires.

Vers le même temps Élisabeth est menacée d'éprouver le même sort qu'elle a fait subir à l'empereur Ivan ainsi qu'au duc et à la duchesse de Brunswick; une conjuration semblable à celle qui lui a donné l'empire est ourdie contre elle: le marquis de Rotta, envoyé de la reine de Hongrie à Berlin, et qui avait été ministre de Marie-Thérèse en Russie, conduit principalement ce complot. Élisabeth découvre la conjuration; mais au lieu de se livrer à une funeste tranquillité, comme le père et la mère de l'empereur Ivan,

elle fait arrêter, punir du *knout*, et conduire en Sibérie ceux qui ont cru pouvoir comme elle, avec le secours de quelques soldats, disposer du bandeau impérial.

Un événement qui pouvait avoir une grande influence sur les progrès du commerce de la Russie dans la mer Caspienne et dans un grand nombre de contrées asiatiques, ainsi que sur la prospérité des colonies et des comptoirs établis par les grandes nations européennes dans les pays les plus riches de l'Asie, avait eu lieu dans les grandes Indes. L'industrie européenne embrassait le monde; aucune grande contrée de la terre ne pouvait être bouleversée que les autres portions du globe n'en ressentissent la secousse, et n'en éprouvassent les commotions avec d'autant plus de force que leurs relations commerciales étaient plus multipliées et plus étendues. Thamas-Kouli-Khan avait porté ses armes redoutables dans l'Indostan (1739). Ce belliqueux Nadir avait soumis le vaste empire du grand mogol, s'était rendu maître de sa personne, s'était emparé des joyaux, des pierres précieuses, des trésors si riches et si renommés de ce monarque, lui avait ensuite rendu son trône, mais l'avait soumis à un tribut annuel de 70 millions, et s'était réservé les provinces de l'Indostan les plus voisines de la Perse. Cette grande conquête exalta son ambition au lieu de la satisfaire; il voulut étendre son empire vers

l'Occident comme il l'avait étendu vers le Gange; il ordonna qu'une partie de son armée fît le siége de Mosu, dans le Diarbeck, et marchât dans l'Arménie vers les sources de l'Euphrate (1743). Il fut moins heureux contre les Turcs que contre les Mogols, dont une grande partie mécontente de son empereur avait trahi ce malheureux prince. La guerre traîne en longueur; Nadir apprend que les provinces mongoles réunies à la Perse se sont révoltées: il consent d'autant plus à faire la paix avec les Ottomans que le grand sultan Mahmoud Ier fait renfermer dans la citadelle arménienne de Kars le dernier prince de la maison des Sophis, qu'il avait fait proclamer schah ou roi de Perse au commencement de la guerre. De retour dans sa capitale, il se livre à sa vengeance et prépare sa ruine; il exerce de grandes cruautés contre ceux dont la fidélité lui est suspecte. Ceux qui craignent d'être immolés conçoivent le projet qu'enfante le désespoir dans les gouvernements despotiques; ils jurent la mort du tyran. La conspiration s'étend, se déclare, devient terrible; Nadir est obligé de quitter Ispahan; il se réfugie dans son camp, près de Mached dans le Khorasan; il y trouve la mort; les chefs de son armée le massacrent et vengent les victimes.

Les Français établis à Pondichéri, sur la côte orientale de cette immense péninsule de l'Inde, dont Nadir avait conquis une si grande partie,

remportent sur le prince d'Arcate une victoire qui leur procure la cession de la ville de Masulipatam et de nouvelles terres considérables (1749). Mais Louis XV prend une mesure bien plus importante que ce grand succès; il veut remédier à des abus funestes à l'agriculture et à la prospérité de ses états; il défend par un édit à toutes les corporations religieuses, à tous les établissements ecclésiastiques, *à tous les gens de mainmorte*, d'acquérir ou recevoir aucun fonds de terre, aucune maison, aucune rente sans avoir obtenu des lettres patentes qui ne doivent être enregistrées par les parlements qu'après une information rigoureuse sur les avantages ou les inconvénients de la donation ou de l'achat.

Un nouvel édit rendu peu de temps après prouve combien le gouvernement était convaincu du besoin de se conformer à l'opinion publique née du progrès des lumières. Le roi accorde les droits et les priviléges de la noblesse héréditaire à tous ceux qui serviront dans ses armées au moins en qualité de capitaines, et dont le père et l'aïeul auront servi dans la même qualité (1749).

Trente jours après cet hommage rendu à la gloire militaire, la France perd le maréchal de Saxe; il meurt à Chambord dans le château royal élevé par François Ier, et son corps est enterré à Strasbourg dans le temple luthérien de Saint-Thomas, où le sculpteur Pigale lui érige, d'après

les ordres du monarque, un monument funèbre qui immortalise son auteur.

Deux ans après la mort du vainqueur de Fontenay et de Lawfeld, le comte d'Argenson, ministre de la guerre, fait adopter par Louis XV l'établissement d'une école militaire qui s'élève à côté du vaste et magnifique asile consacré par Louis XIV aux braves, dont les touchantes et honorables blessures rehaussent l'éclat des lauriers (1751).

Vers le même temps meurt le chancelier Henri-François d'Aguesseau, l'ami de Boileau et de Racine, si justement célèbre par ses vertus, ses lumières, ses talents, les ordonnances sur les donations, les testaments, les substitutions, la poursuite du faux, les évocations, les règlements des juges, le règlement du conseil de 1738, et par sa noble et courageuse résistance au système de Law et à une déclaration royale favorable à la bulle *Unigenitus*. Il est enterré auprès de sa femme dans le cimetière d'Auteuil, suivant le désir qu'il avait exprimé. L'Europe avait retenti de ses louanges; la postérité devait les répéter. La mort d'un homme tel que d'Aguesseau est un grand événement dans l'histoire de la civilisation.

Le pape Benoît XIV occupait encore le trône pontifical. Élevé par son génie autant que par l'éminence de son siége apostolique au-dessus de tous les partis, et ne recevant la loi d'aucune association religieuse, il avait donné une bulle contre

des pratiques superstitieuses autorisées à la Chine et dans d'autres contrées de l'Asie par des missionnaires jésuites (1744). Il avait fait rendre un décret par la *sacrée congrégation* de Rome pour flétrir deux ouvrages publiés, l'un par le jésuite Colonia, et l'autre par le jésuite Patouillet contre les jansénistes (1745); et, ayant appris que la *société de Jésus* avait engagé l'inquisition d'Espagne à comprendre dans l'*index* ou la liste des ouvrages dangereux les œuvres théologiques du cardinal Norris, dont il était l'élève et l'admirateur, et que l'on regardait comme un des plus zélés défenseurs de la doctrine de saint Augustin, il avait adressé au grand inquisiteur d'Espagne un *bref* par lequel il lui avait ordonné de retrancher de son index l'ouvrage du cardinal comme exempt de tout reproche (1745). Il continue d'entretenir une correspondance des plus utiles à la religion dont il est le ministre suprême avec le roi de Prusse, souverain de la Silésie, qui renferme tant d'églises catholiques, et avec l'impératrice de Russie Élisabeth Petrowna. Il enchante par le charme de sa conversation les étrangers qui visitent l'ancienne capitale du monde, secourt en père plein de bonté les pauvres pèlerins que leur dévotion attire au chef-lieu de la religion romaine, encourage et récompense les savants, les hommes de lettres et les artistes, soutient l'académie qu'il a fondée pour le perfectionnement de l'histoire ecclésiastique,

fait faire des fouilles dans Rome et dans les environs, et ordonne qu'on transporte dans le musée du Capitole les antiques précieux que ces fouilles font découvrir.

Le roi d'Espagne Ferdinand VI était, comme Benoît XIV, un zélé protecteur des arts, des lettres et des sciences; il avait établi à Barcelonne une académie royale de belles-lettres, chargée particulièrement de travailler à l'histoire de la Catalogne; il créa à Madrid une académie de peinture, de sculpture, de gravure et d'architecture (1751), et donna une nouvelle activité à l'académie espagnole fondée par son père Philippe V à l'instar de l'académie française (1753).

Une longue et excessive sécheresse avait fait périr les moissons en 1752, et une famine générale avait désolé l'Espagne. Ferdinand VI redoubla de soins pour protéger les agriculteurs, les encourager, favoriser leurs succès, préserver leurs travaux; il fit creuser à grands frais dans toutes les provinces de vastes réservoirs qui se remplissaient dans le temps des pluies ou des fontes de neige d'une eau que des canaux multipliés portaient dans les champs lorsque la sécheresse en menaçait les produits (1754).

La ville de Lima, capitale du Pérou, cette riche colonie espagnole, avait été presque entièrement détruite en 1746 par un violent tremblement de terre. Quito, autre ville considérable de

cette contrée sur laquelle s'élèvent de si énormes volcans, fut bouleversée par un semblable désastre au mois d'avril 1765; et six mois après, la péninsule espagnole éprouve de terribles secousses. Un épouvantable tremblement de terre renverse, le 1^er^ novembre 1755, plusieurs quartiers de la capitale du Portugal, et détruit le palais du monarque. La fuite la plus prompte sauve le roi Joseph et sa famille; mais plus de quinze mille personnes périssent sous les ruines des églises et des autres édifices. Les eaux du Tage sont refoulées avec tant de force qu'elles s'élèvent à plus de trois mètres à Tolède, qui est à une si grande distance de Lisbonne. La mer vivement agitée est soulevée à une hauteur de plus de sept mètres devant Cadix, et la destruction s'étend jusques aux côtes de l'Afrique.

Ferdinand VI se hâte d'envoyer au roi de Portugal, qui avait épousé sa sœur l'infante Marie-Anne-Victoire, celle dont la main avait été destinée à Louis XV, tous les secours dont il peut disposer.

Ce monarque espagnol continue de ne rien négliger pour la prospérité de ses états; il attire par ses bienfaits les artistes les plus capables de diriger les manufactures, d'animer l'industrie, de vivifier le commerce; il envoie à Paris et dans les autres villes les plus célèbres de l'Europe des Espagnols de toutes les classes, entretenus aux frais du gouvernement, et chargés de recueillir dans

tous les genres le plus de lumières possible; il établit de nouvelles liaisons commerciales entre l'Espagne et le Danemarck, ainsi que les autres états du nord. Un grand canal est creusé entre Palencia et Reynossa, et l'on construit des routes magnifiques au travers de la vieille Castille et des hautes montagnes de Guedarama, qui la séparent de Madrid.

Les gouvernements ne pouvaient plus se dissimuler les obligations que leur imposaient pour leur propre sûreté les progrès de la civilisation; et bientôt le roi de Sardaigne Charles-Emmanuel, troisième du nom, affranchit les serfs de la Savoie.

Comment en effet la civilisation n'aurait-elle pas étendu son empire pendant l'époque que nous examinons encore, lorsque les sciences, les lettres, les arts et la philosophie brillaient de tant d'éclat? L'astronomie ne cessait d'être cultivée avec gloire; dès 1691 Dominique Cassini avait découvert l'aplatissement de Jupiter. Flamsteed, le directeur de l'observatoire de Greenwich, multiplie ses observations, auxquelles il ajoutait encore de nouvelles recherches à l'âge de soixante-quinze ans. Halley, qui devait succéder à Flamsteed, entreprend plusieurs grands voyages pour l'avancement des sciences, publie sur les comètes un très-beau travail, prédit le retour de la comète de 1759, et emploie les passages de Vénus sur le soleil pour

déterminer sa parallaxe. Le Danois Roëmer fait connaître sa lunette méridienne; Bradley se sert d'un grand secteur construit par le célèbre Graham, horloger de Londres, trouve l'aberration des étoiles, qu'il explique par la combinaison du mouvement de la terre avec celui de la lumière, reconnaît par l'observation la mutation de l'axe du globe et les lois de cette mutation, s'immortalise par ces deux grandes découvertes, et laisse un recueil immense d'observations faites avec tant d'habileté, et présentées avec tant de précision que ce recueil est cité comme devant servir de modèle, et regardé comme un des principaux fondements de l'astronomie moderne.

La Caille passe plus de deux ans au cap de Bonne-Espérance, et donne un catalogue fameux de plus de neuf mille étoiles de l'hémisphère austral, inconnues avant lui des astronomes.

Bouguer invente son héliomètre en 1747; l'Allemand Tobie Mayer enrichit la science de nombreuses observations, concourt au perfectionnement des théories et des tables astronomiques, forme des tables lunaires assez exactes pour servir sur mer à la détermination des longitudes, et publie la première idée de la répétition des angles, que devait suivre son cercle de réflexion, perfectionné après plusieurs années par le célèbre et respectable Borda, auteur du cercle répétiteur astronomique.

Dollon publie la découverte des lunettes achromatiques; on doit à l'Écossais Jacques Ferguson de nombreux ouvrages très-utiles à l'étude de l'astronomie, comme à celle de la mécanique et de la physique.

Érard Weigel, astronome de Iena, avait dès 1699 dressé, d'après l'invitation des états protestants d'Allemagne, un calendrier que ces états préfèrent, comme plus conforme aux observations, non-seulement au calendrier Julien, mais encore à celui de Louis Lilio, adopté par le pape Grégoire XIII, et auquel, après un grand nombre d'années, se conforment dans les calculs du temps le Danemarck, la Suède et la Grande-Bretagne. L'académie des sciences de Paris désire de connaître avec précision l'aplatissement des pôles et la figure de la terre. Le gouvernement français, sous le ministère du cardinal de Fleury, envoie en 1735 dans le nord de la Suède Maupertuis et trois autres membres de l'académie, le grand géomètre Clairault, l'habile mathématicien Camus et le savant astronome Le Monnier. Ils y mesurent un degré d'un méridien terrestre, et un autre degré du méridien est mesuré sous l'équateur auprès de Quito, dans l'Amérique méridionale, par trois autres académiciens, Louis Godin, Bouguer, auteur de plusieurs ouvrages célèbres relatifs à l'art de la navigation, à la construction des vaisseaux, à l'optique, et par La Condamine, destiné à surmonter avec tant de

courage et de constance des dangers sans cesse renaissants le long de la grande rivière des Amazones, dont il suit le cours pour revenir dans sa patrie, et à mériter que Buffon lui dise, en le recevant à l'académie française, *avoir parcouru l'un et l'autre hémisphère, traversé les continents et les mers, surmonté les sommets sourcilleux de ces montagnes embrasées où des glaces éternelles bravent également et les feux souterrains et les ardeurs du midi; s'être livré à la pente précipitée de ces cataractes écumantes dont les eaux suspendues semblent moins rouler sur la terre que descendre des nues; avoir pénétré dans ces vastes déserts, dans ces solitudes immenses où l'on trouve à peine quelques êtres vivants, où la nature, accoutumée au plus profond silence, dut être étonnée de s'entendre interroger pour la première fois; avoir plus fait en un mot par le seul motif de la gloire des lettres que l'on ne fit jamais par la soif de l'or, voilà ce que connaît de vous l'Europe, et ce que dira la postérité.*

Eustache Manfredi, mathématicien d'Italie, acquiert une grande réputation par ses éphémérides, son ouvrage sur la méridienne de Sainte-Pétrone de la ville de Bologne, où il était né, et ses écrits sur l'hydrostatique, et mérite une de ces places d'associé étranger décernées par l'académie des sciences de Paris aux savants les plus illustres de ceux qui n'appartiennent pas à la France.

Maclaurin professe les mathématiques à Édimbourg, et les enrichit par ses ouvrages.

Clairault, le compagnon en Laponie de Maupertuis, de Camus et de Le Monnier, avait lu dès l'âge de treize ans à l'académie des sciences de Paris un mémoire sur quatre courbes, dont il avait découvert les propriétés. Des recherches sur les courbes à double courbure, des éléments de géométrie et d'algèbre, une théorie de la figure de la terre et des tables de la lune lui donnent une des plus justes et des plus grandes réputations.

Euler, né à Bâle, appelé à Saint-Pétersbourg sous le ministère du féroce Biren, dont il ne peut supporter la tyrannie, accueilli à Berlin par le grand Frédéric, si intéressé à honorer le génie, et rappelé en Russie par l'impératrice Élisabeth, remplit de sa renommée le monde savant, et ajoute aux lumières de son siècle par ses ouvrages sur l'analyse des infinis, la mécanique, la construction des lentilles objectives, la théorie du mouvement de la lune, des planètes et des comètes, la perturbation des mouvements planétaires, la science navale, les calculs intégral et différentiel.

Les compatriotes d'Euler, les Bernouilli, brillent d'une gloire héréditaire. Cinq de ces savants, Jacques, Jean son frère, Nicolas, Daniel et Jean, fils de Jean et neveux de Jacques, illustrent particulièrement la ville de Bâle.

Le célèbre d'Alembert se place à un rang très-

élevé parmi les mathématiciens en mettant au jour son traité de l'équilibre et du mouvement des fluides, ses réflexions sur la cause des vents, ses recherches sur la précession des équinoxes, ses autres recherches sur le système du monde, et son traité de dynamique.

Le chevalier de Folard donne ses commentaires sur Polybe, et d'autres ouvrages sur ce grand art de la guerre que connaissait si bien son ami le maréchal de Saxe.

Le physicien Leuwenhoek acquiert une grande réputation par ses expériences, ses travaux, ses observations microscopiques, ses découvertes, ses lettres, et l'ouvrage intitulé *Secrets de la nature dévoilés*.

Le comte Louis-Ferdinand de Marsigli, de la ville de Bologne, va à Constantinople, donne un traité sur le Bosphore de Thrace, et, après avoir servi avec une grande distinction dans les troupes de l'empereur Léopold contre les Turcs, avoir été blessé, fait prisonnier par les musulmans, éprouvé une captivité très-dure, recouvré sa liberté, travaillé avec autant d'habileté que de succès à déterminer les limites des états de Léopold, de la république de Venise et de l'empire ottoman, et fait d'importantes observations sur la nature des pays qu'il parcourt, leurs fossiles, le cours et la vitesse de leurs rivières, s'établit à Marseille pour y étudier

les phénomènes de la Méditerranée, et donne son célèbre *Essai physique de l'histoire de la mer.*

Hartsoeker, associé étranger de l'académie des sciences de Paris, a laissé un cours de physique, plusieurs autres ouvrages, un microscope qui dévoile des objets échappés par leur petitesse aux regards de l'observateur, et un télescope qui découvre à l'astronomie les profondeurs des espaces célestes; et Étienne Halles, de la Société royale de Londres, si connu par son ventilateur, sa statique des végétaux, celle des animaux, et l'art de rendre l'eau de la mer potable, a mérité l'honneur de voir sa belle statique des végétaux traduite par Buffon.

Tschirnaus découvre les caustiques qui portent son nom, établit dans la Lusace, sa patrie, des verreries, où il fond une grande lentille de verre ou un miroir ardent qu'il présente à Paris à M. le duc d'Orléans, premier prince du sang de France, et donne une grande perfection aux porcelaines de la Saxe.

Les phénomènes de l'électricité sont étudiés et présentés avec habileté par Beccaria, professeur de physique expérimentale à Turin.

Guillaume Dampierre, cet audacieux navigateur, et l'Anglais Woodes Rogers avaient fait le tour du monde. Bering avait donné son nom au fameux détroit qui sépare vers le pôle septentrional l'Europe de l'Asie. Plusieurs autres marins habiles et courageux avaient parcouru dans les deux hé-

misphères les mers les plus éloignées, et une portion de cet immense Océan méridional où les habitants d'un si grand nombre d'îles inconnues pendant tant de siècles devaient bientôt voir avec un si grand étonnement flotter près de leurs rivages les pavillons de deux hommes immortalisés par leurs voyages, leurs travaux, leurs dangers et leurs découvertes, l'Anglais Cook et le Français Bougainville.

Le jardin des Plantes de Paris brille d'une nouvelle gloire, dont l'éclat se répand dans les quatre parties du globe. Tournefort, après avoir étudié la botanique et dans les écoles de Montpellier et dans les montagnes de la Savoie, du Dauphiné et de la Catalogne, après avoir interrogé la nature végétale sur les sommets des Alpes et des Pyrénées, dans leurs profondes vallées et le long de leurs torrents impétueux, et après avoir professé avec distinction dans ce jardin déjà si célèbre, entreprend de grands voyages, parcourt l'Espagne, le Portugal, l'Angleterre, la Hollande, la Grèce, visite la patrie de ce Théophraste qu'il veut imiter, passe en Asie, éprouve une peine des plus vives en se voyant arrêté dans ses projets par la peste qui règne avec force en Égypte, suspend la résolution qu'il a prise d'examiner les plantes de l'Afrique, revient en France, y met en ordre les matériaux si nombreux qu'il a recueillis, et devient un des législateurs de la science de la nature par ses fameuses institutions de botanique.

Son disciple Sébastien Vaillant honore par ses lumières et par son zèle son maître et le jardin royal des Plantes, auquel il est attaché, compose plusieurs ouvrages sur les travaux de Tournefort, sur la structure des fleurs, qui jouent un si grand rôle dans la méthode du grand botaniste dont il a adopté les principes, et sur les plantes des environs de Paris. Ses successeurs dans le jardin royal réunissent ses herbiers à ceux de Tournefort, et conservent avec respect, dans ce grand et bel établissement, ces curieuses et importantes archives de la science.

Bernard de Jussieu, démonstrateur de botanique dans ce jardin, y perpétue la gloire de Tournefort. Le nom qu'il porte est fait pour la renommée : un de ses frères, Antoine de Jussieu, enrichit de ses mémoires les actes de l'académie des sciences dont il est membre ainsi que Bernard; son autre frère, Joseph de Jussieu, membre de la même académie, est envoyé dans le Pérou comme botaniste, avec La Condamine, Bouguer et Godin, affronte les plus grands dangers, s'enfonce au milieu des déserts de l'Amérique méridionale, y découvre des végétaux précieux, les observe, en recueille des feuilles, des fleurs, des fruits et des graines qu'il envoie à ses frères; et, comme si la célébrité devait être héréditaire dans cette famille de naturalistes comme dans celle des géomètres Bernouilli, c'est à un autre Jussieu, neveu de Bernard, qu'on

devra *les Familles des Plantes*, cet ouvrage destiné à donner à la botanique un si grand perfectionnement.

Un des plus beaux hommages que pût recevoir ce Bernard, aussi respectable par ses vertus qu'illustre par ses lumières, est la haute estime que ne cesse de lui témoigner le grand naturaliste que vénère l'Europe savante, qui réunit un si grand nombre d'élèves remplis de l'admiration la plus touchante dans la Suède, sa patrie, et qui, du haut de sa chaire d'Upsal, découvre, révèle et proclame tant de rapports des êtres bruts ou organisés, tant de lois de la nature au culte de laquelle il a consacré sa vie. Embrassant dans ses vastes conceptions les trois règnes de cette nature immense et si féconde, Charles Linnée publie les résultats de ses examens, et donne le *système* ou l'ordre dans lequel son génie s'est représentés avec tant de hardiesse tous les êtres déjà reconnus par la science, et les montre avec des traits si précis et des images si vives. Combien d'éditions de ce *système* se succèdent avec rapidité! et combien de nouvelles lumières en jaillissent à chaque édition nouvelle! Les naturalistes doivent à Linnée un grand nombre d'autres ouvrages, et particulièrement sa Philosophie et sa Bibliothèque botanique, les classes des végétaux, les genres des plantes, les descriptions de plus de sept mille espèces de végétaux, des voyages, des flores, de savants catalogues de mu-

sées, d'habiles expositions des richesses de jardins botaniques; son nom sera à jamais inséparable d'une des époques les plus étonnantes de l'histoire de la nature.

Dans le même temps Buffon peignait cette nature si belle dans des tableaux immortels; déjà paraissaient les premiers volumes de cette histoire naturelle où l'on admire la grandeur des conceptions, l'élévation des pensées, la richesse des détails, l'exactitude des descriptions, la vivacité des images, la noblesse, la gravité et la magnificence du style. Placé à la tête de l'administration du Jardin du Roi, il va en doubler l'étendue, en multiplier les richesses, en embellir toutes les parties, en favoriser avec constance les cours, déjà rendus si fameux par l'habileté des professeurs. Son ami Daubenton, né à Montbard comme lui, associe ses travaux si célèbres à ceux de ce génie si étendu et si élevé; et pendant que Buffon peint les animaux quadrupèdes avec tant d'éclat et de vérité, Daubenton grave avec une précision et une exactitude admirables les traits de leur organisation, et par des dessins si dignes de compléter les tableaux de son ami, pose les fondements de la véritable *anatomie comparée*, cette source nouvelle d'un si grand nombre d'importantes découvertes.

Kunckel perfectionne l'art de la verrerie, et découvre le phosphore, qui porte son nom.

Nicolas Lémery, de l'académie des sciences de

Paris, donne des cours de chimie que des savants célèbres suivent avec assiduité. Il publie plusieurs ouvrages relatifs à la science qu'il professe, et, dans ses ouvrages comme dans ses cours, les phénomènes chimiques sont exposés avec d'autant plus de clarté qu'il renonce à l'emploi des mots barbares et inintelligibles.

Stahl, professeur dans l'université de Hall en Saxe, et ensuite médecin du roi de Prusse, consacre un grand nombre d'écrits au perfectionnement de cette chimie qui cessait d'être un système d'empirisme, de préjugés et d'erreurs, pour devenir une des sciences les plus belles, les plus importantes et les plus utiles aux arts.

Guillaume-François Rouelle, de l'académie des sciences de Paris et démonstrateur de chimie au Jardin royal des Plantes, contribue puissamment, par ses leçons, ses expériences, ses mémoires et ses élèves, aux progrès de la science chimique.

Un autre membre de l'académie des sciences, Pierre Joseph Macquer, répand le goût des travaux chimiques et les lumières nécessaires pour s'en occuper avec fruit par son dictionnaire, qu'on lit avec avidité, non-seulement en France, mais dans toutes les contrées de l'Europe. Buffon l'avait nommé professeur de chimie au Jardin des Plantes ou Jardin du Roi. Ce savant avait professé la médecine; Stahl l'avait aussi professée; et, pendant que Frédéric Hofmann, dirigeant les études

de ses élèves vers les ouvrages d'Hippocrate, posait les premières bases de la philosophie médicale dynamique, il avait eu la gloire d'imprimer aux esprits le besoin d'employer les lumières de la physiologie dans la recherche de la nature des maladies et de leurs remèdes.

Un grand homme s'élève à Leyde, et y saisit le sceptre de l'enseignement médical : il se nomme Boerhaave; il publie ses *Institutions* et ses *Aphorismes;* il y présente dans un ordre admirable toutes les connaissances médicales des anciens et des modernes, trace le plan des études du jeune médecin, classe les maladies, expose les causes dont il croit qu'elles dépendent, indique les remèdes qu'il veut qu'on leur oppose, proclame la doctrine d'Hippocrate, entoure d'hommages les autels de ce père de la médecine, donne à l'enseignement médical un éclat qu'il n'avait jamais présenté, embrase ceux qui l'écoutent du feu de son génie, et compte le grand Haller parmi ses principaux élèves.

Haller découvre la loi de l'irritabilité, produit par cette découverte de grands changements dans les théories médicales, ainsi que dans la pratique de la médecine, et publie un grand nombre d'ouvrages importants.

On doit aussi plusieurs écrits très-remarquables à Gérard van Swieten, élève comme Haller de Boerhaave, et premier médecin de Marie-Thérèse.

Sauvages, habile professeur de Montpellier, et le savant Bordeu soutiennent et honorent l'école de Stahl.

Gaubius a le grand et dangereux honneur de succéder dans la chaire de Leyde à l'illustre Boerhaave; et Winslow, par ses travaux, ses découvertes et les leçons qu'il donne dans l'amphithéâtre du Jardin du Roi, hâte les progrès de l'anatomie humaine, et influe par ses succès sur le perfectionnement de l'art de guérir.

Pendant que les médecins combattent les maladies du corps, de respectables moralistes s'occupent des moyens de prévenir ou de calmer les maux de l'âme. Samuel Clarke compose en Angleterre un grand nombre de discours et d'autres ouvrages sur la morale et ses fondements religieux et philosophiques.

Le fameux Jean Locke, des environs de Bristol, fait paraître son célèbre *Essai sur l'entendement humain*, ses Lettres sur la Tolérance civile, ses écrits sur la monnaie et sur le commerce, ses Pensées sur l'éducation des enfants, son *Christianisme raisonnable*, ses paraphrases sur quelques épîtres de saint Paul, ses œuvres diverses, et son *Traité du gouvernement civil*.

L'abbé de Condillac n'avait pas encore mis au jour son Traité des sensations, son Traité des animaux, son Cours d'études, sa Logique, ses Considérations sur le commerce et le gouvernement;

mais il avait enrichi la métaphysique de son *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, de son *Traité des systèmes*, de ses *Recherches sur l'origine des idées que nous avons de la beauté.*

Le frère de ce grand métaphysicien, l'abbé de Mably, publiait ou préparait un grand nombre d'ouvrages sur les rapports de la morale avec la politique, le droit public de l'Europe, les principes des lois, les Grecs, les Romains et les Français.

Guillaume Penn, recommandable par ses grands talents, ses vertus et la douceur de son caractère, adopte les idées religieuses des quakers, dirige ses nouveaux frères, les défend non-seulement en Angleterre, mais sur le continent, consacre plusieurs écrits à l'exposition de leurs intérêts, reçoit en paiement des grandes sommes que son père avait prêtées à la couronne de la Grande-Bretagne, la souveraineté et la propriété d'une grande province de l'Amérique du nord située au sud du Maryland et couverte de forêts, y envoie plusieurs colonies de quakers, y fonde la ville de *Philadelphie*, donne des lois remarquables à cette contrée, qui reçoit le nom de *Pensylvanie*, et mérite d'être placé par la postérité au rang de ces législateurs de l'ancienne Grèce, de ces fondateurs de peuples, de ces instituteurs paternels si vénérés et si chéris.

Burlamaqui, conseiller d'état de Genève, avait

donné ses principes de droit naturel et politique.

Les fameuses ordonnances judiciaires qui avaient fait tant d'honneur au règne de Louis XIV vers 1667 et 1670, et dont les procès-verbaux avaient été cités comme des monuments du mérite éminent du premier président du parlement de Paris, l'illustre Guillaume de Lamoignon, étaient l'objet des méditations et des travaux de plusieurs savants et avocats, et avaient attiré l'attention des personnes les plus distinguées par leurs lumières vers la haute législation.

Un homme d'un grand génie entre dans la carrière, et son immortel ouvrage va créer une science nouvelle; Montesquieu avait publié les *Lettres persanes*, ce tableau si ingénieux et si plein de charmes des habitudes, des ridicules, des vices et des préjugés de cette époque ; il avait parcouru en profond observateur les principales contrées de l'Europe, étudié leurs mœurs, leurs coutumes, leurs lois, leurs constitutions, visité leurs hommes célèbres, et conversé avec les philosophes les plus dignes d'estime; son ouvrage sur la grandeur et la décadence des Romains avait étonné l'Europe et inspiré une vive admiration pour le grand peintre qui avait représenté avec une force digne de Tacite tant de grands événements, de destinées qui en dépendent, de rapports qui les enchaînent, de causes qui les maîtrisent. Bientôt son *Esprit des lois* va paraître, et répandre des flots de lu-

mière sur les droits imprescriptibles des peuples, les sources de leur bonheur, la nature des divers gouvernements, les constitutions qui les organisent, les lois qui leur sont propres, les ressorts secrets ou apparents qui leur impriment la vie, les développent, les maintiennent, les fortifient ou les entraînent vers la décadence, et les précipitent dans l'abîme.

Un autre homme de génie beaucoup moins âgé que Montesquieu commence à se montrer sur le théâtre du monde; c'est Jean-Jacques Rousseau. Il publie le discours qu'il a composé sur l'influence des sciences et des arts, et que l'académie de Dijon vient de couronner. Personne n'a reçu à un plus haut degré que ce grand écrivain le don de parler au cœur, de l'émouvoir, de s'en emparer, de le remplir des sentiments dont il veut le pénétrer; son éloquence n'a pas été surpassée; ses raisonnements sont pleins de vigueur; il s'élève sans effort aux conceptions sublimes; il attache l'intérêt le plus grand à tous les détails de la vie privée, qu'il agrandit par les affections qu'il sait si bien y lier: amant passionné de la nature, il fait passer dans toutes les âmes les émotions qu'il éprouve en s'abandonnant à sa contemplation. Son cœur et son imagination paraissent souvent le maîtriser; ils altèrent la paix de son âme; ils y versent le malheur; ils obscurcissent son esprit, l'accablent de préventions; mais cet esclavage

semble ajouter un nouveau charme à l'expression de ce qu'il éprouve : *il commande ce que les autres conseillent*, a dit Buffon, et l'on aime à céder à son empire. L'origine des sociétés, l'éducation de l'homme, ses droits à la liberté et au bonheur, la tolérance religieuse, les saintes lois de l'humanité, les dangers des préjugés et des erreurs, sont les grands objets de ses méditations les plus constantes et d'une sorte de culte auquel il s'est consacré. On a combattu avec facilité plusieurs de ses opinions; on a de la peine à résister à ce que lui inspire un enthousiasme dont la source est dans une sensibilité aussi vive que profonde. Avant peu de temps il donnera au public son *Discours sur l'Inégalité des conditions*, son *Contrat social*, sa *Nouvelle Héloïse* et son *Émile*.

Jean Hubner, savant géographe, avait donné à Leipsick et à Hambourg des leçons de géographie, et publié sur cette science un ouvrage estimé. Les Delisle, par leurs lumières, leurs travaux et leurs voyages, perfectionnent la géographie. Danville, de l'académie des sciences de Paris, de celle des belles-lettres de la même ville, et de la société des antiquaires de Londres, s'élève au-dessus des géographes modernes et nouveaux. Strabon acquiert une grande célébrité par sa géographie ancienne, ses ouvrages géographiques sur l'Italie, les côtes de la Grèce et de l'Archipel, l'Inde, le Canada et tant d'autres contrées

dont il détermine les principaux points avec une rare sagacité.

Le baron Samuel de Puffendorf enrichit le monde savant de ses éléments de jurisprudence universelle, remplit avec un grand succès la chaire de professeur de droit naturel fondée pour lui à Heidelberg par Charles-Louis, électeur palatin, se distingue à Lunden dans une chaire semblable que lui confère le roi de Suède Charles XI, est appelé à Berlin par l'électeur de Brandebourg, et meurt après avoir composé le *Traité du Droit naturel et des gens*, les *Devoirs de l'homme et du citoyen*, une introduction à l'histoire des principaux états de l'Europe, l'Histoire de la Suède sous la partie la plus célèbre du règne de Gustave-Adolphe et sous le règne de Christine, celle du roi Charles-Gustave, celle de l'électeur Frédéric-Guillaume, dit le Grand, et plusieurs autres ouvrages.

On doit à Gaspard Sagittarius, professeur dans l'université de Hall, des dissertations sur divers usages des anciens, l'histoire de plusieurs villes célèbres, celle des margraves et électeurs de Brandebourg, et les *Antiquités du royaume de Thuringe*.

Guy-Louis de Seckendorf, chancelier de l'université de Halle, avait mis au jour une célèbre histoire du luthéranisme.

Ludolph, né à Erfurt, l'un des orientalistes les

plus savants de son siècle, et qui, dit-on, savait vingt-cinq langues, avait donné une histoire d'Éthiopie, des grammaires et des dictionnaires éthiopiens et abyssins, et les fastes de la célèbre Eglise d'Alexandrie d'Égypte.

On doit à Struve le fils une histoire de l'Allemagne, et à Jean-George Eccard, un des amis du grand Leibnitz, des ouvrages aussi importants que nombreux sur l'histoire du moyen âge, les lois des Francs et des ripuaires, l'origine des Germains et celle de l'Autriche.

On voit paraître cette histoire de Naples dont la publication fait persécuter Pierre Giannone par une cour étrangère, et donne au roi de Sardaigne l'avantage si précieux pour un souverain de montrer son amour pour la justice et pour les lettres en donnant un asile à cet auteur malheureux.

Le fameux *Dictionnaire historique et critique* de Pierre Bayle avait répandu en Europe l'art admirable de démêler le vrai d'avec le faux, de voir toutes les conséquences d'un principe, de les suivre dans tous leurs développements, et avait donné à son auteur la réputation d'un grand philosophe rempli d'érudition, *ayant lu*, dit Saurin, *tout ce qu'on peut lire, et retenu tout ce qu'on peut retenir*, et ouvrant aux hommes d'un grand talent une brillante carrière, pendant que ses adversaires, ses envieux et ses ennemis avaient voulu qu'on le regardât comme un sophiste dangereux, feignant

d'ignorer les choses les plus communes, prodiguant son encens aux plus petits esprits, s'aidant de suffrages honteux ou d'opinions indignes, employant son génie à combattre les bonnes mœurs, la modestie et toutes les vertus, rappelant contre la religion les objections des anciens hérétiques, et réunissant, suivant le même Saurin, toutes les erreurs des siècles passés.

Jean-George Grævius avait employé sa rare érudition à composer deux ouvrages très-étendus, le *Recueil des antiquités romaines* et le *Trésor des antiquités d'Italie.*

Louis-Antoine Muratori se place au rang des savants les plus célèbres par les nombreux ouvrages que l'on doit à ses lumières ainsi qu'à son zèle infatigable, et parmi lesquels on remarque un recueil de pièces tirées de la bibliothèque ambroisienne de Milan, un Traité de la poésie italienne, un autre Traité sur la peste, des Anecdotes grecques, un recueil d'anciennes inscriptions, les annales d'Italie, les antiquités italiennes, et le recueil des écrivains de l'histoire d'Italie, dont on compte avec étonnement vingt-huit volumes in-folio.

Rudolphino Venuti, garde du cabinet des antiques du Vatican, fait imprimer plusieurs ouvrages sur les médailles de la collection confiée à ses soins et sur les antiquités de Rome.

Louis-Othon Mencke avait publié trente volumes

du célèbre journal de Leipsick, dont il était le premier auteur.

Le président Hainault répand le goût de l'étude de l'histoire de France par son Abrégé chronologique qui devait un jour servir de modèle à plusieurs autres abrégés des plus estimables et des plus utiles.

Nicolas Rowe se distingue en Angleterre par sa tragédie de *Tamerlan*, six autres tragédies, sa traduction de Lucain; et Élisabeth Singer, femme du savant Thomas Rowe, ajoute par ses poésies à la célébrité du nom de son mari.

Un des grands écrivains dont les ouvrages devaient le plus influer sur les progrès des lumières, Joseph Addison, occupe avec honneur la place de secrétaire d'état, se montre le défenseur des lois et de la liberté, allie aux occupations les plus importantes les nobles travaux de l'homme de lettres, est auteur de plusieurs comédies, de l'opéra de *Rosamonde*, de la tragédie de *Caton*, et achève d'assurer à sa mémoire les suffrages de la postérité par les articles du *Spectateur*, où son talent montre avec tant de supériorité les droits de la justice, de la raison et de l'humanité.

Le compagnon de la jeunesse d'Addison, et le digne ami de toute sa vie, Richard Steele travaille avec lui au *Spectateur* ainsi qu'au *Gardien*, et publie le *Tattler* ou le *Babillard*, une *Bibliothèque des dames*, plusieurs comédies et d'autres ouvrages

qui n'ont pas peu contribué à sa grande réputation.

Jonathan Swift, de Dublin, mérite le titre de *Rabelais de l'Angleterre* par ses satires, ses lettres, son roman de *Gulliver*, son *conte du Tonneau*, et d'autres ouvrages dans lesquels il charme ses compatriotes par la vivacité de son esprit, l'originalité de ses pensées, la variété de ses conceptions, la chaleur de son style, la force de ses critiques apparentes ou voilées. Devenu riche par sa vie frugale et les revenus considérables des bénéfices ecclésiastiques qu'il avait réunis, il établit une banque destinée à secourir de la manière la plus généreuse les pauvres qui cherchaient à combattre par le travail la misère sous laquelle ils gémissaient, et fonde un hôpital consacré au soulagement de la folie.

Les célèbres poésies de Matthieu Prior, du docteur Gord et de Jean Philipps avaient paru dans la Grande-Bretagne; et les Anglais jouissaient des tragédies, des opéras, des fables de Jean Gay, et des comédies si spirituelles, ainsi que des opéras de Guillaume Congrève.

L'illustre Pope termine sa carrière après s'être élevé par d'immortels ouvrages à une éclatante gloire littéraire. A peine âgé de seize ans, il avait composé une ode sur la solitude, *Poliphème et Acis*, et des pastorales que ses compatriotes com-

parent à celles de Théocrite et de Virgile. Il traduit plus tard en vers anglais l'Iliade et l'Odyssée, et consacre à l'épopée un monument sur lequel les amis de la poésie devaient inscrire son nom à côté du nom sacré du chantre divin d'Achille et d'Ulysse : il laisse à la postérité ses *Essais sur l'Homme et sur la Critique*, des odes, des fables, des épîtres, son poème sur *une boucle de cheveux enlevée*, et cette *Dunciade* où brille son talent, et dans laquelle il a voulu punir des critiques dirigées contre lui, mais que sa grande renommée le dispensait si complètement de composer.

Ces palmes de la poésie et de la philosophie qui ombragent la tombe du traducteur d'Homère vont resplendir sur un trône, au milieu des symboles de la puissance souveraine et des trophées de la victoire. Le grand Frédéric avait publié, peu de temps après avoir hérité du sceptre de la Prusse, l'examen de l'ouvrage de Machiavel intitulé *le Prince;* on imprimera son *Code Frédéric*, un recueil de poésies françaises, une histoire du Brandebourg, où il juge de si haut les princes qui l'ont précédé, l'histoire de la guerre de sept ans, des considérations sur l'état des cours de l'Europe, les mémoires de la guerre de 1778, de nouvelles poésies, et cette nombreuse correspondance dans laquelle le génie de la raison et du bonheur des peuples proclame tant de vérités, détruit ou combat tant d'erreurs, et donne pour les progrès de

la civilisation des leçons d'autant plus efficaces que c'est une voix royale qui les fait entendre.

Aux célèbres poètes dramatiques d'Espagne ou de Portugal Fernand Perez de Oliva, Fernando de Rojas, Antonio Silva, Jean de La Cueva, Meja de la Cerda, le Portugais Rodrigue, François Lobo, Lopez de Rueda, Lopez de Vega et Cervantes, avaient succédé Antoine de Solis, auteur de plusieurs comédies, de poésies diverses et d'une histoire de la conquête du Mexique, Moratin, dont les Espagnols ont vanté avec un noble orgueil les ouvrages dramatiques, et Calderon de La Barca, que l'on a regardé comme celui qui occupait le premier rang, après Lopez de Vega, parmi les poètes comiques de la péninsule.

La poésie française, ornée de grâces naïves, inspirée par des sentiments tendres, et animée par l'enthousiasme de l'amour ou par celui de la valeur, s'était avancée lentement pendant six siècles vers le temple du génie et du goût; conduite successivement par Guillaume VII, dit le Jeune, comte de Poitiers et duc d'Aquitaine; Huistace, auteur d'un roman en vers; Gasse, qui avait publié en vers de douze syllabes les Annales des ducs de Normandie; Alexandre de Paris, le chantre d'Alexandre-le-Grand, et dont le nom a été donné aux vers *alexandrins;* François Corbuel, connu sous le nom de Villon, et loué par l'auteur de l'Art poétique; le célèbre Clément Marot; Saint-Gelais,

surnommé dans le temps *l'Ovide français;* Jodelle, auteur des tragédies de *Cléopâtre* et de *Didon;* Ronsard, dont du Perron prononça l'oraison funèbre; Régnier le satirique; Malherbe, appelé *le père de la poésie française*, et son élève Racan, qui, suivant le sévère Boileau, chantait si bien les *bergers et les bois;* Rotrou, Corneille, Racine, Molière, Despréaux, lui avaient donné toute la beauté de l'antique et divine poésie. La prose française avait reçu de Pascal, de Bossuet et de Fénelon, le charme, la force, la noblesse, la majesté, la mélodie de la prose grecque ou romaine la plus admirée. Combien ces beaux génies avaient eu d'illustres successeurs!

Parmi ces héritiers des pères de la poésie et de la littérature française paraît le philosophe Fontenelle, neveu du grand Corneille; sa vie égale un siècle, et prouve les heureux effets d'une sagesse constante et du calme de l'âme, comme ses ouvrages montrent tout ce que peut l'esprit. Il laisse à la postérité les Dialogues des morts, l'Histoire des oracles, des Entretiens sur la Pluralité des Mondes, et l'Histoire de l'académie des sciences, dont il était secrétaire perpétuel. On trouve dans ce dernier et admirable ouvrage, formé des extraits des mémoires lus dans les séances de l'académie, ainsi que des éloges des académiciens qui avaient cessé de vivre, non-seulement l'ordre, la précision, la clarté et l'élégance les plus propres

à révéler au vulgaire le moins instruit toutes les merveilles de la science, à les lui faire comprendre, à lui en inspirer l'amour, mais encore des portraits tracés avec un art inimitable, une fidélité des plus rares, et où néanmoins les défauts même sont présentés de manière à faire naître l'intérêt, l'affection et le respect; et combien de vues nouvelles, de pensées profondes, de réflexions ingénieuses, présentées dans cette histoire avec des précautions qui les protègent sans les voiler, ont, pendant trente ans, combattu avec un grand avantage les erreurs et les préjugés les plus dangereux !

Il avait travaillé à deux tragédies et à des romans avec mademoiselle Bernard, née comme lui à Rouen, et dont les poésies ont eu beaucoup de succès.

Claudine-Alexandrine de Tencin, sœur du cardinal du même nom, est auteur du *Siége de Calais*, des *Mémoires de Comminges* et d'autres romans; et l'on doit à madame de Graffigny les *Lettres d'une Péruvienne*, ainsi que plusieurs autres ouvrages.

Jacques Saurin, ministre de la religion protestante, met au jour un grand nombre de sermons où l'éloquence est inspirée par le génie.

Le cardinal de Polignac compose en beaux vers latins son *Anti-Lucrèce*, dans lequel il oppose la doctrine de Descartes à celle d'Épicure.

Santeuil avait chanté le Très-Haut, les mystères de la religion et les saints qu'elle vénère, dans des hymnes latines animées par le feu des prophètes et des poètes sacrés.

Crébillon, saisissant avec force le sceptre de la terreur, la fait régner sur la scène tragique.

La tragédie d'*Inès de Castro*, de La Motte, fait répandre autant de larmes que l'*Atrée et Thieste* de Crébillon a inspiré d'effroi. La Motte joint à un triomphe aussi beau les succès qu'il doit à ses églogues et à un grand nombre d'opéras.

On applaudit le *Philosophe marié*, le *Glorieux*, l'*Homme singulier*, et d'autres comédies de Néricault-Destouches, successeur de Regnard.

Nivelle de La Chaussée peint, dans ses pièces de théâtre, les sentiments les plus capables d'attendrir, est blâmé par ceux qui veulent réserver à la tragédie le droit de faire couler des larmes, mais fait naître, pour les infortunes dont l'humanité ne gémit que trop souvent, l'intérêt le plus propre à inspirer l'envie de les soulager.

La tragédie de *Gustave* et la comédie intitulée la *Métromanie* immortalisent Alexis Piron.

Jean-Baptiste Rousseau semble avoir hérité de la lyre de Pindare, et ses chants paraissent ceux d'un inspiré dans ses odes sacrées, dans les autres odes qu'il fait entendre à l'Europe ravie, et dans ses *cantates* dont il créé les formes si imposantes et si variées.

Gresset donne au public la comédie du *Méchant*, et le charmant petit poème de *Ver-Vert*, où le naturel le plus aimable voile avec tant de grâces tout l'art que l'auteur a voulu employer.

Duclos, secrétaire perpétuel de l'académie française, se place au rang des hommes dont les ouvrages ont été si utiles aux progrès de la raison publique, par ses *Considérations sur les mœurs*, et son *Histoire de Louis XI*.

Le sage et vertueux Rollin, digne recteur de l'université de Paris, consacre aux progrès de l'instruction publique son *Traité des études*, et ses histoires des Égyptiens, des Carthaginois, des Assyriens et des Romains.

D'Alembert, qui devait être son successeur, réunit des couronnes littéraires à celles qu'il a méritées comme un des plus grands géomètres; il publie les éloges de plusieurs académiciens, et des *Mélanges de littérature et d'histoire*.

Son ami Diderot, dont les traductions, les mémoires mathématiques, les lettres sur les sourds-muets, les pensées sur l'*Interprétation de la nature*, le *Sixième Sens*, l'ouvrage sur l'éducation publique, la lettre sur les aveugles, les comédies du *Père de famille* et du *Fils naturel*, et plusieurs autres ouvrages auraient suffi pour rendre fameux son nom et sa philosophie, conçoit avec d'Alembert un vaste projet littéraire : Éphraïm Chambers avait publié en Angleterre une Encyclopédie en

deux volumes in-folio. Diderot et d'Alembert prennent la résolution de publier une Encyclopédie française; ils commencent d'élever cet immense monument sur le péristile duquel d'Alembert grave une préface universellement admirée : plusieurs savants ou littérateurs dignes de partager leurs travaux concourent à former ce dépôt des connaissances humaines. Parmi tant d'articles importants, relatifs aux sciences et aux arts, ce Dictionnaire encyclopédique présente d'autres articles consacrés à la métaphysique, à la morale, à la politique; et le nombre des lecteurs de ce grand ouvrage devient chaque jour d'autant plus considérable que chacun peut y trouver, avec plus de facilité, les renseignements qu'il désire et la réponse à ses questions.

Le dix-huitième siècle voit paraître avec éclat un des hommes les plus étonnants de tous ceux qui depuis Homère ont mérité les hommages de la postérité. Voltaire, dont la fécondité du génie semble ne pas connaître de bornes, donne à l'Europe la *Henriade*, *OEdipe*, *Marianne*, des *Lettres philosophiques*, *Zaïre*, *Alzire*, l'*Enfant prodigue*, *Mérope*, *Mahomet*, dont le grand Benoît XIV accepte la dédicace, *la Mort de César*, *le Siècle de Louis XIV*, l'*Essai sur l'histoire universelle*, *Brutus*, *Tancrède*, l'*Histoire de Charles XII*, et des pièces fugitives inimitables. Il fait plusque composer d'admirables ouvrages; il défend avec courage

des innocents persécutés, ou justifie leur mémoire; il attaque avec d'autant plus de force ce qu'il regarde comme des erreurs, des préjugés ou des crimes, que ses raisonnements sont souvent environnés des plus belles images et des plus hautes conceptions que puisse inspirer le génie poétique. L'ancienne Grèce l'aurait placé non-seulement à côté de Sophocle et d'Euripide, mais parmi ses philosophes les plus célèbres.

Des peintres habiles et renommés avaient succédé aux grands peintres des siècles précédents.

Les Parrocel peignent avec feu les batailles.

Michel Corneille avait orné de ses tableaux les maisons royales, l'église des Invalides et la galerie de Chantilli.

Charles de La Fosse orne des siens et la belle habitation de lord Montaigu en Angleterre, et la chapelle de Versailles, et le dôme des Invalides, et le chœur de Notre-Dame de Paris.

C'est dans ce même chœur que l'on admire le *Magnificat*, tableau peint de la main gauche par Jouvenet, dont la main droite avait été paralysée, et à qui on avait dû avant cet accident quatre tableaux célèbres de Saint-Martin-des-Champs, et la *Descente du Saint-Esprit*, représentée au-dessus de la tribune royale de la chapelle de Versailles.

Bon Boullogne et Louis Boullogne, ces deux frères, si recommandables par leur amitié touchante, placent des tableaux qu'on admire dans

plusieurs églises de Paris, dans l'hôtel-de-ville de cette capitale, dans les salles de l'académie de peinture et dans celles de Meudon, de Marly, de la ménagerie de Versailles et de Fontainebleau.

Antoine, fils de Noël Coypel, ajoute à la célébrité du nom qu'il porte, par ses premiers essais, donne des leçons de son art au duc de Chartres, lui apprend à manier le pinceau de manière à montrer qu'il aurait pu devenir un grand peintre s'il n'avait pas dû tenir les rênes de l'état, en reçoit les témoignages les plus honorables d'affection et d'estime, inspire un noble enthousiasme au poète Santeuil par son *Sacrifice de Jephté* et *la Mère de Jésus au pied de la croix*; représente dans le plafond de la chapelle de Versailles une *gloire* qui ajoute à sa grande réputation, peint la galerie du Palais-Royal, la rend rivale de celle dont Rubens a décoré le Luxembourg, ne craint pas de lutter avec Virgile en retraçant l'histoire d'Énée dans cette galerie du duc de Chartres devenu duc d'Orléans, et succède à Lebrun et à Mignard dans la place du premier peintre du roi.

François de Troy se distingue par ses portraits, et son fils par l'histoire d'Esther représentée dans quatre grands tableaux destinés à servir de modèles pour les tapisseries des Gobelins.

On s'empresse de voir dans le chœur de Notre-Dame, dans plusieurs autres églises, à Trianon et à Meudon les tableaux de Hallé.

Carle Vanloo, fils, petit-fils, arrière-petit-fils, frère et oncle de peintres habiles, mérite le titre de premier peintre du roi de France, que Louis XV devait lui décerner par l'Apothéose de saint Isidore que l'on voit dans une église de Rome, onze sujets de la Jérusalem délivrée, dont il décore à Turin le cabinet du roi de Sardaigne, la variété de son talent aussi propre à faire vivre l'histoire sur la toile qu'à peindre le portrait et à imiter la nature dans un paysage, et les ouvrages qui ont rempli pendant long-temps des salons, des maisons royales et des églises de Paris.

Carle Vanloo devait être remplacé par François Boucher, que l'on a surnommé l'Albane de la France, et qui aurait paru né pour justifier ce titre si, entraîné par son imagination, séduit par la flatterie, et trompé par des succès dus à des modes ridicules, il n'avait oublié la nature, détruit la grâce en exagérant la beauté, et établi, par de trop heureux exemples, une sorte d'école qui allait perdre pour long-temps les arts du dessin, lorsqu'un grand maître les a ramenés à la belle nature, aux inspirations du génie et à ce goût épuré qui a immortalisé les fameux artistes de la Grèce poétique.

Quelle différence entre Boucher, égaré dans une fausse route, et son maître Le Moine, qui peint sur le plafond du plus grand salon du château de Versailles l'Apothéose d'Hercule, dont on vante la va-

riété des détails, le mouvement des figures, la vivacité du coloris, la distribution de la lumière et l'enthousiasme de la composition!

Restout, élève de Jouvenet, et Desportes peignent l'un de grands tableaux, et l'autre des chasses.

On doit à Rigaud des portraits de grands hommes et de grands princes; Largillière, son rival et son ami, mérite par d'autres portraits de partager avec lui le titre de *van Dick de la France;* et Nattier, dont le pinceau produit aussi un grand nombre de portraits, est appelé par le poète Gresset *l'élève des grâces et le peintre de la beauté.*

Arlaud avait perfectionné la miniature; et dans un voyage en Angleterre il avait obtenu l'amitié du grand Newton.

Godefroy Kneller peint des portraits dans la patrie de cet immortel géomètre; Dryden et Pope célèbrent son talent.

L'Anglais Jacques Thornill, peintre d'histoire, embellit par de grandes et riches compositions le palais d'Hamptoncourt, la maison royale de Kinsington et l'hôpital de la marine de Greenwich.

Un autre peintre anglais, Guillaume Hogarth, inspire de l'enthousiasme à ses compatriotes par les sujets de ses tableaux, les sentiments moraux qui les ont fait choisir, le feu poétique qui les anime, et l'illusion qu'ils produisent.

Deyster se distingue à Bruges par le clair-obscur

de ses tableaux et la vérité de ses figures, comparées souvent aux portraits de van Dick.

Ferdinand van Kessel d'Anvers devient célèbre par ses paysages, ses plantes, ses fleurs, ses fruits, ses animaux.

On vante les grandes compositions de Gérard Lairessè, né à Liége, et mort à Amsterdam.

Vander Werff reçoit de l'électeur palatin de grands témoignages d'estime et de satisfaction pour les tableaux dont il enrichit la galerie de Dusseldorf, et dont le *fini* frappe les spectateurs.

Robert Oudenaerde, né à Gand, embellit les grands édifices et les églises de sa patrie de ses nombreux ouvrages.

Philippe Wouwermans, rival modeste de Bamboche, compose à Harlem un nombre extraordinaire de tableaux, dont on loue le dessin ainsi que la couleur, et qui représentent avec la plus grande vérité des paysages, des chasses, des concours de cavaliers, des attaques de cavalerie.

Vanden Weld, dit *le jeune*, et né à Amsterdam, va en Angleterre et y peint avec un grand succès pour les maisons royales les combats les plus glorieux des flottes britanniques; on le regardait comme un des plus grands peintres de marine. Plusieurs années devaient encore s'écouler avant que l'on vît paraître les fameuses marines de Joseph Vernet.

Le Hollandais van Huysum étonne par la vérité

et la beauté de ses fleurs et de ses fruits; et le Suisse Joseph Werner charme l'Italie, la France et l'Allemagne par des miniatures, dont les unes sont des portraits, et dont les autres représentent avec un art extraordinaire des sujets de grands tableaux d'histoire.

Le Napolitain Lucas Jordane, appelé en Espagne par Charles II, avait peint le Jugement dernier dans les voûtes de l'Escurial, le grand escalier de ce palais, la voûte de la chapelle de Madrid, la chapelle de Notre-Dame de Atocha, la sacristie de la métropole de Tolède et le grand salon de Buenretiro.

Charles Cignani, élève de l'Albane et chef de l'académie de Bologne, peint le Paradis dans la coupole d'une église de Forli, et compose des tableaux recherchés à Paris, à Rome et à Bologne.

Ceux de Carle Maratte attirent l'attention par l'expression des figures, la noblesse et le charme des têtes, la fraîcheur du coloris et la beauté des conceptions.

Subleiras, né à Usez en France, fait remarquer les siens parmi ceux de plusieurs palais de Rome: il en peint un pour l'église de Saint-Pierre; et le succès de cette production est si grand que le pape en ordonne l'exécution en mosaïque.

Solimène, qui avait reçu le jour dans les environs de Naples, commence d'acquérir la haute réputation à laquelle il devait parvenir en pei-

gant la voûte d'une chapelle dans l'église des Jésuites; ses peintures sont vivement désirées par plusieurs papes, l'empereur d'Allemagne, le roi de Portugal, le roi de Sardaigne, l'électeur de Mayence, le prince Eugène, la république de Gênes et celle de Venise.

Des églises de Cordoue, de Grenade et de Malaga avaient été ornées de tableaux de l'Espagnol Nino de Guévara.

Et quelle admiration devait inspirer les peintures poétiques exécutées en Espagne par le célèbre Mengs, dont la Bohême était la patrie, dont le grand talent s'était développé au milieu des chefs-d'œuvre de l'Italie, et qui, avant d'être appelé à Madrid par le roi Charles III, avait été nommé par Benoît XIV l'un des directeurs de l'académie de peinture établie au Capitole! Il était destiné à servir le bel art qui avait fait sa gloire, non-seulement par de nombreuses peintures, mais encore par un ouvrage dans lequel il devait exposer, en grand maître, les règles d'après lesquelles son génie avait conduit ses pinceaux.

De quelle utilité n'avait pas été aussi, pour tous ceux qui cultivaient les arts du dessin, le comte de Caylus, l'auteur de l'histoire de plusieurs peintres ou sculpteurs, d'un recueil de sujets de tableaux, de découvertes sur la peinture *encaustique* des anciens, celle dans laquelle la cire, remplaçant l'huile, donne une si grande durée aux couleurs,

et des *antiquités égyptiennes, étrusques, grecques, romaines et gauloises*, composées avec d'autant plus de succès qu'il avait voyagé avec un zèle très-éclairé en Italie, en Grèce, dans l'Asie mineure et particulièrement dans la Troade et aux environs d'Éphèse.

Plusieurs des peintres dont nous venons de rappeler les talents ont gravé leurs ouvrages ou d'autres tableaux, portraits ou dessins; ajoutons à leurs noms ceux de graveurs célèbres de cette époque, tels que Girard Audran, ses frères Claude II et Germain, et ses quatre neveux Claude III, Benoît, Jean et Louis, Pierre van Schappers né à Anvers, son compatriote le chevalier Edelink, Duchange de Paris, Le Clerc qui a gravé plus de trois mille planches, François de Poilly, Bernard Picart, Charles Simoneau, Nicolas Dorigny auquel on doit la gravure des cartons de Raphaël conservés à Hamptoncourt, les deux Drevet, Henri-Simon Thomassin, Nicolas-Gabriel Dupuis, qui donne au burin une touche nouvelle, et reproduit Énée sauvant son père Anchise du milieu des ruines de Troye embrasée; Cochin, Nicolas Baléchou, Jean Daullé dont on a surtout estimé les portraits, Laurent Cars qui a gravé tant de sujets d'après Le Moine, et qui a eu l'honneur d'être comparé à Girard Audran; le Hollandais Corneille Wischer, Schmidt de Berlin, si protégé par le grand Frédéric, et l'Anglais Jean Smith qui, des plus habiles

dans le genre auquel on a donné le nom de *manière noire*, a transmis à la postérité les traits de Newton, de Pope, de Loke, et de Pierre Ier, empereur de Russie.

Le sculpteur Tuby, né à Rome, se distingue par les figures et les bas-reliefs dont il orne les jardins de Versailles, le tombeau de la mère de Le Brun, celui de Colbert, celui du grand Turenne, et lutte pour ainsi dire avec l'un des plus grands sculpteurs de l'antiquité en copiant le fameux groupe de Laocoon.

Des statues ou des groupes dus à Regnaudin, à Théodon, à Le Gros, à Corneille van Cleve, à Bousseau, à Adam, à Jean-Louis Le Moine ou à Pierre Le Pautre, avaient été placés dans les jardins de Versailles, dans celui des Tuileries, ou dans des églises de la capitale.

Le ciseau de Pierre Le Lorrain avait créé un Bacchus pour ces mêmes jardins de Versailles, un Faune pour ceux de Marly, et d'autres statues pour l'hôtel de Soubise, le palais épiscopal de Strasbourg, et le château de Saverne.

On veut devoir à Jean-Louis Le Moine la statue équestre de Louis XV, qui, placée sur le port si fréquenté de la ville de Bordeaux, doit y recevoir les saluts de tant de vaisseaux d'un commerce qui embrasse les deux mondes. Deux autres monuments que l'on voit à Paris, le tombeau de Mignard et

celui du cardinal de Fleury, concourent à la réputation de Le Moine.

On admirait parmi les ouvrages de Nicolas Coustou, neveu de Coisevox, la belle copie de la statue antique de l'empereur Commode représenté en Hercule, Apollon poursuivant Daphné, dans les jardins de Marly, le groupe de la Loire et de la Marne, le Berger, deux Nymphes, et le Jules-César du jardin des Tuileries, la Descente de Croix du chœur de Notre-Dame, et parmi les productions de son frère Guillaume, un Hercule sur le bûcher, Hippomène poursuivant Atalante, dans ces jardins de Marly où la Daphné de Nicolas fuyait devant Apollon, et les deux chevaux si renommés de ces jardins enchanteurs.

On voit dans l'église de Saint-Sulpice huit statues de Bouchardon, auquel on doit sept autres statues de la fontaine de la rue de Grenelle, un Amour adolescent, plusieurs autres ouvrages, et qui meurt en terminant la statue équestre de Louis XV.

Louise Roldan, née à Séville, avait excité à Madrid l'admiration des Espagnols et des étrangers par son Christ, et sa Vierge désolée au pied de la croix.

La statue d'Annibal, que l'on remarque dans le jardin des Tuileries, montre le talent de Sébastien Slotz, et son fils René-Michel Slotz, après avoir mérité de voir placer sa statue de saint Bruno dans

l'église de Saint-Pierre de Rome qui renferme tant de chefs-d'œuvre, et d'élever le tombeau du marquis Caponi dans une autre église de Rome, dite de Saint-Jean des Florentins, revient en France, où plusieurs ouvrages de différents genres ajoutent à sa réputation.

Balthazar Permoser fait admirer à Dresde ou à Vienne les ouvrages sortis de ses mains, et particulièrement sa statue de la Charité, celle du prince Eugène et un groupe de la peinture et de la sculpture qui s'embrassent.

Vers la fin de l'époque que nous rappelons, et quelques années plus tard, Pigale fait inscrire son nom parmi ceux des sculpteurs célèbres, par son Mercure, une Vierge destinée pour l'église des Invalides, la statue du Silence, un groupe de l'Amour et de l'Amitié, une statue de Louis XV, une autre statue d'une femme célèbre par sa beauté et par sa puissance, le mausolée du comte d'Harcourt placé dans une chapelle de Notre-Dame, et le vaste et poétique tombeau qui devait attirer tant d'étrangers dans le temple de Saint-Thomas de Strasbourg, ce tombeau où reposent les cendres du maréchal de Saxe, et où des grenadiers de l'armée française devaient rendre un si noble et si touchant hommage à leur grand général.

L'architecte Robert de Cotte avait fait construire le péristyle de Trianon, et donné les dessins du portail de plusieurs églises de la capitale, des pa-

lais épiscopaux de Strasbourg et de Verdun, du château de Frescati destiné à l'évêque de Metz, de la place Belcour de Lyon, et des palais de l'électeur de Bavière et de Cologne.

L'École militaire établie par Louis XV, et les colonnades de la place qui porte le nom de ce monarque, s'élèvent avec une noble magnificence sous la direction de Gabriel.

Boffrand obtient une grande réputation en architecture en construisant le palais de la Malgrange et celui de Lunéville pour Léopold, duc de Lorraine, plusieurs hôtels de Paris, l'Hôpital des Enfants-Trouvés, le grand puits de Bicêtre, et ajoute à sa célébrité, comme ingénieur en chef et inspecteur des ponts-et-chaussées de France, en dirigeant la construction de ponts, de canaux et d'autres ouvrages nécessaires à la facilité et à la rapidité des circulations et des transports dans un pays où la civilisation s'accroît chaque jour avec plus de force.

Jean-Nicolas Servandoni de Florence élève le magnifique péristyle de l'église de Saint-Sulpice de Paris, et fait admirer en France, en Espagne, en Angleterre, en Allemagne, en Pologne ses ouvrages, ses dessins et les merveilleuses décorations dont il enrichit les grands théâtres, ou qu'il montre aux yeux étonnés du public pour l'instruction des peintres décorateurs.

Soufflot, né à Auxerre, s'illustre par le grand

Hôtel-Dieu de Lyon, la salle de concert ainsi que le théâtre de cette ville, et s'immortalise en créant cette admirable église de Sainte-Geneviève que les amis éclairés des arts citent parmi les temples fameux avec Saint-Pierre de Rome, Sainte-Sophie de Constantinople et Saint-Paul de Londres.

On devoit à Jean Waesbruck, de la Grande-Bretagne, les châteaux et les parcs de Blenheim du duc de Marlborough, et de Howard du comte de Carlisle, ainsi que plusieurs autres belles résidences.

A Jean-Antoine et Mathias de Rossi s'étaient noblement distingués par les édifices qu'ils avaient fait construire à Rome. Le second, nommé après le Bernin architecte de l'église de Saint-Pierre, avait élevé un tombeau dans cette première église du monde chrétien, et bâti la douane de Ripa-Grande, le grand escalier, le portique et le dernier étage du palais de Monte-Citorio.

Dominique Martinelli donne les dessins de plusieurs ponts que l'on construit en Allemagne, du palais du prince de Lichtenstein, et de divers autres palais dans lesquels on observe de très-heureux effets de son goût et de son imagination.

Philippe Juvara présente au duc de Savoie, devenu roi de Sicile, le plan d'un magnifique palais qui doit être bâti à Messine, construit auprès de Turin l'église de la Superga et la chapelle de la Vennerie, est appelé à Lisbonne par le roi de

Portugal, et donne les dessins d'un palais royal et de l'église patriarcale dont on vante la beauté.

On avait continué de perfectionner en Italie, en Allemagne et en France cet art de la musique dont les productions, sources fécondes des sentiments les plus touchants et les plus nobles, ont été regardées par les véritables philosophes comme liées de si près avec la morale et le bonheur des nations.

Campra, né à Aix en Provence, et maître de musique de Notre-Dame de Paris, compose plusieurs opéras, donne au public sa célèbre *Europe galante*, et ajoute à ces ouvrages un grand nombre de *cantates* et cinq livres de motets, dont le succès est d'autant plus grand que le clergé de France avait le bon esprit d'imiter ceux d'Italie, d'Espagne et d'Allemagne, de faire entendre dans ses temples la mélodie et l'harmonie les plus propres à y retenir les fidèles, et de ne pas rendre anti-musicaux les organes si tendres et si flexibles de la jeunesse en les laissant altérer par des chants barbares et contraires à ceux qu'inspire la nature.

Michel-Richard de La Lande avait composé soixante motets très-recherchés par les musiciens.

Nicolas Bernier et Esprit-Joseph-Antoine Blanchard enrichissent la chapelle du roi d'un grand nombre de productions du même genre.

Destouches fait jouer son opéra d'*Issé*, et d'autres ouvrages dramatiques.

On applaudit aussi l'opéra de *Jephté*, de Michel Montéclair, connu d'ailleurs avantageusement par ses cantates, des motets et une messe funèbre.

Bientôt un homme supérieur, Jean-Philippe Rameau, s'empare du premier rang de la musique en France, son *Hippolyte et Aricie* à la main donne à l'harmonie de nouvelles richesses, expose dans un ouvrage savant la théorie qu'il a créée, développe plus que jamais son talent dans *Castor et Pollux*, dans *Dardanus* et dans d'autres opéras, répond aux clameurs de l'envie par de nouveaux triomphes; et se place parmi les compositeurs français à une hauteur très-grande, où l'élèvent particulièrement ses symphonies ou ouvertures; plusieurs de ses chants, ses chœurs et ses airs de danse.

Jean-Jacques Rousseau, dont on aime à retrouver le génie et la sensibilité créant une production musicale pleine de charmes, donne non-seulement les paroles, mais encore la musique du *Devin du villlage*, cet ouvrage original, où la mélodie la plus simple, la plus naturelle, la plus agréable, se marie à l'harmonie la plus propre à la faire valoir sans voiler sa beauté.

Duni allait le suivre et faire entendre ses chants variés, pittoresques, simples et suaves; et bientôt devait paraître l'époque fameuse où Gossec, Philidor, Grétry, Gluck, le créateur de la véritable tragédie lyrique, Piccini, Sachini, et après eux

tant d'autres grands maîtres devaient, par leurs chefs-d'œuvre, faire briller de tant d'éclat la scène française.

Daquin fait mouvoir en maître toutes les puissances de l'orgue, cet admirable instrument qui seul compose un orchestre immense, et semble destiné à célébrer l'Éternel; il concourt pour l'orgue de Saint-Paul, s'élève par son talent au-dessus de ses émules, et l'emporte même sur Rameau.

Marchand se place aussi au rang des plus grands organistes.

D'Alembert va publier ses *Éléments de musique théorique et pratique*, dans lesquels il exposera avec beaucoup d'ordre, et par conséquent de clarté, les principes établis dans le *Traité de l'harmonie* de Rameau, et bientôt l'on verra paraître le Dictionnaire de musique de Jean-Jacques Rousseau.

Antoine Lotti, organiste et maître de chapelle de Saint-Marc de Venise, se distingue par ses opéras et sa musique d'église.

Leo élève à une très-grande hauteur l'école de Naples sa patrie, et montre en homme de génie dans ses tragédies, dans ses *Oratoires*, dans son *Ave maris stella*, et dans son *Miserere*, comment on peut allier le contre-point le plus savant, des modulations hardies, et des imitations fréquentes, avec le style le plus clair, le plus naturel, le plus

noble, et imprimer à tous ses ouvrages un caractère de grandeur.

Son compatriote Durante, élève de Scarlatti, compose des messes, des psaumes, des antiennes, des hymnes, des motets, forme par ses leçons de très-grands maîtres de l'école de Naples, et a la gloire d'être considéré comme le modèle que l'on doit imiter dans le choix de l'harmonie, la conduite des modulations, et l'art d'obtenir les plus grands effets par l'emploi des motifs, les formes que leur donne le génie, la variété qui en résulte, et l'intérêt que fait naître leurs retours habilement préparés.

Hasse, né en Allemagne, va à Naples, reçoit des leçons de Scarlatti comme Durante, est à la tête de plusieurs grands théâtres d'Italie, épouse la célèbre cantatrice Faustina, est nommé compositeur de l'Opéra de Dresde par le roi de Pologne, électeur de Saxe, donne au public un nombre très-grand d'opéras, d'*Oratoires*, de litanies, de *Te Deum*, de morceaux destinés pour la chambre, acquiert la plus grande réputation en Europe, et montre particulièrement son talent extraordinaire dans l'expression des paroles, la beauté de la mélodie, et la subordination de l'accompagnement au chant, qu'il regarde comme l'objet principal de ses productions.

L'habile et renommé Porpora est le maître de la fameuse chanteuse Gabrielli, et de ce Farinelli

auquel la beauté de sa voix et l'art avec lequel il la dirige, valent l'admiration et les bienfaits du pape Benoît XIV, et des souverains de Naples, de Vienne, d'Angleterre, de France et d'Espagne.

Logrosino est cité comme un très-habile compositeur d'opéras comiques, et introduit dans ses ouvrages ces morceaux d'ensemble, où plusieurs acteurs se réunissent pour présenter un grand tableau lyrique et dramatique, et que leur place la plus ordinaire à la fin des actes ou des scènes ont fait nommer des *finales* ou des *finals*.

Pergolèse cesse de vivre n'étant encore âgé que de vingt-sept ans; mais il avait composé la *Servante-maîtresse*, le *Maître de musique*, le *Salve regina*, et le *Stabat mater*, modèle parfait de l'expression la plus pathétique; et la gloire l'avait immortalisé.

Jomelli, élève de François Feo, célèbre compositeur napolitain, et de Leo, surnommé le Grand, demande des leçons au père Mortini, qu'il étonne par son talent, se lie étroitement avec Métastase, le digne successeur du poète dramatique Apostolo Zéno, remplit d'admiration Naples, Rome, Bologne, Venise, Vienne et Stutgard, par ses tragédies lyriques si nombreuses, les motets, les psaumes, les offertoires, les graduels, auxquels il travaille pour plusieurs églises, et principalement pour celle de Saint-Pierre dont il est maître de musique, met au jour un fameux *Miserere*, et mérite d'être placé

au rang des Leo et des Durante par la richesse de ses inventions, le beau caractère de son style, la science et la facilité de sa composition, le goût, la grâce et l'originalité de ses œuvres, et le sublime de plusieurs de ses pensées.

Antoine Bononcini, son frère, et Sarti composent un grand nombre d'opéras ou d'autres ouvrages lyriques.

Les musiciens d'Italie citent avec le plus grand éloge les cantates du baron d'Astorga, né en Sicile, et auteur de la pastorale de *Daphné*, et d'un *Stabat mater*.

Viviani, Locatelli et Giardini, dont on admire le talent lorsqu'ils jouent du violon, obtiennent aussi un grand succès par leurs concertos, leurs méthodes, leurs sonates, leurs *caprices*, leurs *quatuors*, leurs *quintetti*, ou d'autres morceaux de musique instrumentale, propres à faire valoir l'habileté de leurs élèves ou de leurs imitateurs.

Joseph Tartini acquiert comme eux une grande célébrité par sa belle manière de jouer du violon, ses sonates, ses autres productions musicales, et l'accroît par ses *principes* et ses *règles* sur la composition, où l'on trouve des expériences très-curieuses, et dont Jean-Jacques Rousseau a fait un grand éloge dans son Dictionnaire de musique.

Le fameux Hændel, né à Halle dans le duché de Magdebourg, et dont la mémoire doit être si honorée par les Anglais, fait exécuter un grand

nombre de tragédies lyriques à Hambourg, à Florence, à Venise, à Rome, à Naples, à Londres, fixe son séjour en Angleterre, y jouit de nouveaux triomphes, lutte dans ses dernières années contre une cécité qu'on ne peut guérir, ne cesse de composer de la musique qu'il dicte, et de l'exécuter sur son orgue, laisse en mourant à la postérité plus de quarante opéras, l'*oratorio* du Messie, plus de vingt autres *oratorios*, un nombre très-grand de cantates, de motets, de psaumes, de chœurs, de pièces sonates ou concertos pour l'orgue, le clavecin ou d'autres instruments, est honoré après sa mort comme pendant sa vie des hommages de la nation qui l'a adopté, est enterré dans Westminster au milieu des tombeaux des grands hommes et des rois.

Jean-Sébastien Bach, d'une famille allemande féconde en musiciens célèbres, réunit aux talents d'un très-grand organiste ceux d'un des plus savants harmonistes et des plus habiles compositeurs, et donne en Saxe ou à Berlin, et dans d'autres villes d'Allemagne, de nombreux morceaux de musique religieuse, des motets, des cantiques, des *oratorios*, des psaumes, des messes, des pièces d'orgue, des *concertos*, pour le clavecin, et quinze symphonies.

Reinhard Keiser fait exécuter à Hambourg, dans l'espace de quarante ans, plus de cent opéras, et mérite, par la facilité, le naturel et l'agrément de

sa mélodie, qu'on le regarde comme un des maîtres dont les ouvrages ont été le plus étudiés par Hasse et par Hændel.

Des cantates de ce grand musicien servent à former le talent du Saxon Charles-Henri Graun, dont la voix touchante ravit, dans les *adagio* ou morceaux exécutés avec lenteur; qui compose pour le grand Frédéric, dont il est maître de chapelle, et qui a pour lui autant d'affection que d'estime, des cantates, la musique de plusieurs odes, des concertos pour le clavecin, près de trente opéras, les récitatifs, les chœurs, et un duo de la pastorale de *Galatée* dont Frédéric fait l'ouverture et quelques airs, et qui se place parmi les auteurs *classiques*, par la beauté de ses pensées, l'expression de ses chants, la pureté de son harmonie, et un emploi de toutes les richesses du contre-point, aussi savant que sage.

Ces célèbres musiciens allemands sont les précurseurs de Hayden et de Mozart, destinés à porter à un si haut degré l'art qu'ils honoreront, et qui feront faire de si grands progrès, non-seulement à la musique vocale, mais encore à celle qui n'exerce son empire que par des instruments, et à laquelle Bocherini de Lucques doit donner un pouvoir magique sur l'âme, par sa douce et enchanteresse sensibilité.

Des spectacles, où tous les arts sont réunis à

celui de la pantomime et de la déclamation pour s'emparer de tous les sens, élever les pensées, ennoblir les sentiments, toucher profondément les âmes, corriger par le ridicule et faire adorer les vertus, se multiplient chaque jour, se répandent dans les plus petites villes, et pénètrent dans les contrées les plus éloignées des grandes cités.

Le commerce et l'industrie déplacent la fortune, lui font parcourir de nouvelles routes, l'accumulent dans de nouveaux dépôts.

Quatre voix puissantes parlent à l'Europe, qui les écoute avec ravissement; elles retentissent jusque dans les solitudes. On croit entendre les oracles de la sagesse. Montesquieu révèle les droits des peuples; Rousseau les grave dans les cœurs; Buffon montre les admirables spectacles de la terre et des cieux sortant des mains créatrices de l'être des êtres, et les lois de la nature ou de son auteur ineffable, donnant une sanction sacrée à celles dont les hommes attendent leur bonheur; et Voltaire, dévoilant tous les attributs accordés à la raison humaine par la raison éternelle et divine, en revêt les décisions de tous les charmes du génie, de l'esprit et du talent.

Les lumières de la civilisation, bien loin d'être renfermées dans les sanctuaires, dans les palais ou dans les portiques, illuminent le monde, et leur éclat, comme celui du soleil, parvient jusques aux

chaumières. L'état social est changé; les classes que séparaient de grands intervalles se touchent et se mêlent. Les barrières établies par la force commencent à disparaître; les principes politiques qui ont si souvent sauvé de l'abîme l'Angleterre, qui les chérit et les vénère avec une admirable fidélité, sont exposés dans toutes les langues, frappent tous les hommes accoutumés à réfléchir, et paraissent émanés de ce code divin donné à la terre par son sauveur.

L'homme de génie entrevoit un monde nouveau destiné à les adopter, à les faire fleurir, à les avoir pour garants de son indépendance et de sa prospérité.

La grande révolution commencée à l'époque des croisades, continuée presque sans interruption depuis la découverte de l'imprimerie, hâtée par les guerres générales qui ont mêlé les peuples, et par les fautes des gouvernements qui ont montré leur imprévoyance, déclaré leur faiblesse par leurs erreurs, et exalté les passions par leurs injustices, approche de son accomplissement. Les plus grands efforts ne peuvent pas lutter long-temps contre la nature des choses ou plutôt contre les lois éternelles de Dieu. Si les lois civiles ne sont pas modifiées par une sagesse attentive à mesure que le corps social change en obéissant à ces lois éternelles, les intérêts du plus grand nombre, blessés par ce défaut d'accord, élèvent des réclamations

qui deviennent bientôt violentes; les révolutions suivent ces réclamations terribles lorsqu'on refuse de les satisfaire; et les résistances, augmentant la force des explosions, produisent les bouleversements les plus funestes.

FIN DU TOME DIX-HUITIÈME ET DERNIER.

TABLE

DU PREMIER VOLUME.

Discours préliminaire. Pag. 5 à 23.

A.

Alaric, pag. 231 à 249.
Attila, 233 à 236.
Amalberge, femme, 238.
Amalaric, 249, 267, 270, et 271.
Arien, 245.
Anasthase Ier, empereur, 249 à 251.
Agila, 327, 328.
Audouère, femme, 347, 375.
Antacalus, évêque, 434 et 435.
Alboin, roi, 444 à 450.
Audwin, 445, 446.
Agilulfe, 460.
André, comte, 309.
Arnou, 411.
Arnoud (saint), 416.
Anebert, duc, 416.
Adéca, roi, 432.
Amalsuinde, femme, 270, 303 et 304.
Athalaric, 270.
Arthur, 273.
Anastase Ier, 276.
Aligerne, 324.
Athanagilde, 327 à 329, 426.
Autharis, 387, 452, 456 à 461.
Argimond, 436.
Anastase, bibliothécaire, 445.
Anastasie, femme, 454.
Archimède, 276.
Ancelin, 407.
Alboin, général, 411.
Ansigise, 416.
Augustin, religieux, 423 et 424.
Austrovalde, général, 433.

B.

Basin, 233.
Bélisaire, 298 à 301, 309 à 322.
Brunehaud, femme, 346, 349, 369 à 415.
Boson, 370, 380 à 385.
Berthefrède, 376 et 377, 391 à 393.
Bertanne, femme, 419.
Bertrude, femme, 421, 424.
Bède, historien, 425.
Boniface III, 468.
Bragne (bataille de), 432.
Boëce, 229.
Bucelin, 317, 323 à 325.
Basine, femme, 375.
Berthaire, 409.
Berthoald, 419, 421.
Berthe, femme, 423.
Bada, femme, 441.
Boniface, IV, 448.

C.

Clovis, 232 à 247.
Clodomir, 257, 258, 262 et 263.
Childebert, 257, 263 à 265, 271 et 272, 332 à 336.
Clodoald, 264.
Clotilde, fille de Clovis, 270 à 272.
Constantin, roi des Bretons, 331.
Cochiliac, 333.
Chilpéric, 344 à 350, 364 à 379.
Childebert II, 369, 374 à 398.

Clotaire II, 379 à 421.
Crodoalde, 418.
Césaire, 440.
Cléphis, 452.
Clotilde, nièce de Gondebaud, 239 à 257, 264 et 265.
Clotaire, 258, 263 à 265, 333 et 334, 336 à 339, 344.
Cerdic, 330.
Conan, 331.
Chramme, 339 à 344.
Charibert, 340 et 341, 344, 349.
Clovis, fils de Chilpéric, 364 et 365, 375.
Clodoswinde, femme, 369 et 370.
Carétius, 422.
Cadwan, 422.
Cunimond, 446 et 447.
Chosroès II, 465 à 469.

D.

Deuterie, 306 et 307.
Didier, évêque, 404.
Droctulphe, 456.
Denys, abbé, 356.
Didier, général, 433 et 434.
Dagobert, fils de Clotaire II, 416 à 421.

E.

Ethelbert, 423 à 425.
Eboric, 432.

F.

Frédégonde, femme, 347 à 349, 368 à 400.
Fortunat, 352.
Fulcaris, 323.

G.

Gondebaud, 238 à 244, 261.
Gésalaïc, 249.
Gélimer, 299 à 302.
Galsuinde, femme, 348.
Gondebaud, général, 369, 380 à 384.
Gildas (saint), 356.
Grégoire (saint), 402, 423.
Gondegisile, 239 à 244.
Gondemar, 263, 307.
Gontran, 340 et 341, 344, 345, 349, 363 à 396, 433, 436.
Garibald, 390 et 391.
Génialis, duc, 406.
Garnier, 411.
Godin, 418 et 419.
Garibald, 458 à 460.
Gondelan, 416.
Gundemar, 439.
Gundoald, 460.

H.

Hermanfroy, 262.
Héraclius, 441, 469 à 471.
Hormidas, 465.
Huneric, 236.
Hermenegilde, 427 à 432.
Helvige, 450 et 451.
Hormidas III, 465.

I.

Ingonde, femme de Clotaire II, 337.
Isidore (saint), 476.
Ingonde, fille de Sigibert, 369, 370, 429.

J.

Justin Ier, 276 à 278.
Jean de Cappadoce, 319 et 320, 326 à 445.
Justin II, 326, 443 à 446, 453.
Justinien, 297 à 301, 307, 309 à 326, 445.
Jean III, le pape, 445.

L.

Leutharis, 323 à 325.
Landry, 378 et 379, 397, 402.
Léovigild, 427 à 433.
Libérius, 441.
Lombards (les) en Italie, 448.

Lupus, 376 et 377.
Linva ou Liuba, 427.
Liuba II, 438 et 439, 443, 451.

M.

Mérovée, fils de Chilpéric, 371 à 373.
Maurice, empereur, 387, 465 à 467, 454 à 456.
Mammolol, général, 380 à 382.
Mir ou Miros, 428, 430 et 431.
Muller, 463.

N.

Narsès, 322, 443 à 445.
Nicet (saint), 352.

O.

Ormeille (bataille d'), 404.
Ostrogoths, leur destruction en Italie, 325.
Odoacre, 236 et 237.

P.

Proclus, 276.
Péredée, 450 et 451.
Protade, 416.
Phocas, 467 à 469.

R.

Radegonde, femme, 336 et 337.
Radon, maire du palais, 416.
Recarède II, 441.
Rosemonde, femme, 448 à 451.
Ranchingue, duc, 391 et 392.
Recarède, 427, 432 à 438.
Recimer, 442.
Renacaire, 253.

S.

Sigismond, 236, 262 et 263.
Sigibert, 240, 252.
Sylverius, pape, 316 et 317.
Sigibert II, 411 à 413.
Sichilde, femme, 417.
Sisebut, 431 à 441.
Sophie, impératrice, 443 à 445, 453 à 455.
Siroès, 471.
Suèves, réunion de ce royaume à celui des Visigoths, 432.
Siagrius, 231.
Symmaque, 269.
Sigibert, fils de Clotaire Ier, 344 à 351, 363 à 369.
Sisbert, 433.
Suinthila, 441 et 442.
Sergius, 469.
Soissons (bataille de), 231.

T.

Théodoric, 234 à 236, 242 à 247, 251 et 252, 265 à 270.
Théodora, femme, 297, 304 et 305.
Théodat, 303 à 308.
Totila, 315 à 323.
Thiébaud, 318, 336, 352.
Téja, 323.
Théodicelle, 327.
Théodebert, fils de Chilpéric, 346, 365 à 367.
Thierry II, fils de Childebert, 398, 404 à 410.
Théodosie, femme, 427.
Tursimond, 446 et 447.
Theudemir, 234 et 235.
Thierry, 249, 265 et 266, 305 et 306, 352.
Théodebert, fils de Thierry, 306 à 308, 317, 332 et 333.
Tribonien, 319.
Theudis, 326, 427.
Théodomir, 328.
Théodebert, fils de Childebert, 385, 398 à 410.
Turghésius, 425.
Turisande, 446 et 447.
Tibère, 453 à 456.
Théodore, fils de Maurice, 468.
Tolbiac (1re bataille de), 240.
Theudelinde, 458 à 460.
Tralles (Alexandre de), 357.
Tolbiac (2e bataille de), 408.

U.

Ursion, 376 et 377, 391 à 393.
Ubila, 435.

V.

Vitigès, 308 à 314.
Venance (Fortunat), 357.
Vigile, 319.
Vouillé (bataille de), 469.
Vandales, leur destruction en Afrique, 301.
Vortipère, 331.
Vrayas, 312.
Vildigerne, 334.

W.

Wisigarde, femme, 306.
Warnachaire, 411 à 416, 418.
Wachon, 306.
Witeric, 435, 438, 439.

Z.

Zenon, 335 et 336.

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.

TABLE

DU SECOND VOLUME.

A.

Adalgise, pag. 107.
Aribert Ier, 142.
Ansbrand, 146.
Arnou, maire du palais, 151.
Anastase II, empereur, 163.
Ayad, général, 186.
Alchaman, 189 à 91.
Ambiza, 194 et 195.
Aucupa, 207, 208 à 210.
Abulcatar, 233, 34, 37.
Abdéram, roi de Cordoue, 237, 93 à 99, 301, 336 à 39.
Alcmund, 247.
Autaire, duc, 255, 56.
Adrien Ier, pape, 284, 286 à 88, 318, 319, 325, 342, 43, 49.
Arégise, duc, 319.
Ardulphe, 335, 36.
Alhacan, roi, 347, 53, 441, 433, 434.
Angilbert, abbé, 349, 410.
Adémar, 442.
Alstan, évêque, 459, 62.
Athelstan, 456, 58.
Adelard, abbé, 472.
Aban, 25.
Arzemidokht, reine, 29.
Amrou, général, 44, 51 à 59, 61, 68 à 71.
Ariovald, 72.
Archambaud, maire du palais, 116 et 117.
Aribert II, 145 et 146.
Alfrid, 148.
Alpaïde, femme, 152.
Abdalazis, 178, 80, 81, 82 à 86.
Alahor, 187 et 88, 92.
Abdéram, 194, 196 à 200, 203.
Abdelmelech, 204 à 207, 210 et 211, 233.
Abul-Abbas, 236, 92.
Astolphe, 240, 54 à 62.
Aldric, 247.
Alfrède, femme, 248.
Abufajar-Almanzor, 271.
Adalgise, 285, 87, 90, 321 à 23.
Albion, 317, 18.
Alcuin, 327, 390 et 91.
Angelram, 343.
Abdala, 347, 51, 53.
Almamoun, 433, 34, 37.
Achaius, 446 à 48, 464.
Alfred-le-Grand, 460, 63.
Alpin, 465.
Abdalla, calife, 474.
Abou-Obeidah, 27, 28, 33 à 52.
Ali, 64 à 71.
Aïscha, femme, 66 à 68, 70.
Adaloald, 72.
Aribert, 73.
Abou-Aïoub, 76.
Abimare, empereur, 80 et 81.
Aribert, frère de Dagobert, 105, 106.
Abdamelek, calife, 79.
Ardabaste, 90.
Abares ou Abaves, leur destruction, 348.

B.

Benoit, religieux, 104.
Boggis, 107.

Batilde, femme, 117 à 123.
Bercaire, 134 à 137.
Belgi, 233.
Berthe, femme, 258, 59, 74, 77.
Berthulphe, 458.
Brude, 465.
Boniface (saint), 160, 230, 232.
Berchilde, femme, 106.
Bertrand, 107.
Bodillon, 128.
Bertrude, femme, 231.
Britheric, 250.
Bardane, 373.
Béornulf, 450.
Baudoin, comte, 464.
Bernard, roi d'Italie, 381, 472, 73.

C.

Constantin II, 38, 51.
Callinique, physicien, 75.
Constantin, 4, 79.
Cunibert (saint), 107, 109.
Childebert, fils de Grimoald, 115 à 117.
Clotaire III, 119, 123, 156, 57.
Childebert III, 140, 141.
Chilperic II, 153 à 157.
Cava, femme, 170, 171.
Childeric III, 226, 228, 29, 31.
Cuthred, 242, 249.
Carloman, fils de Pepin dit le Bref, 258, 274 à 279.
Campule, 356 à 358.
Charles, fils de Charlemagne, 371, 382.
Code saxon, 367 à 369.
Constant Ier, 60.
Constant II, 61, 62 à 64, 72 à 75.
Constantin III, 75 à 78.
Chindasuinthe, 90 à 92.
Clovis II, 108, 109, 116, 117, 118,
Childeric II, fils de Clovis II, 121, 123 à 127.
Clovis III, 140.
Charles Martel, 151 à 162, 201 à 206, 213, 14.
Constantin, pape, 165.
Carloman, 214 à 225, 257, 259.
Constantin V, 238, 255, 261.
Crodegand, évêque, 255.
Charlemagne, 258, 274, 75 à 292, 299 à 306, 308, 311 à 336, 338, 341 à 353, 356 à 440.
Crum, 382.
Céorl, comte, 458.
Charlemagne reçoit la couronne impériale, 359.
Charlemagne. Soumission des Saxons, 345.
Convalles, 464, 465.

D.

Dérar, 22.
Dagobert Ier, 83 à 84, 105 à 109.
Dagobert II, 115, 116, 126, 141, 152.
Didier, évêque, 130, 131.
Don Oppas, archevêque, 171, 190, 192.
Don Alphonse-le-Catholique, 208, 212, 233, 234, 235, 293, 295.
Don Froïla, 295, 297, 298.
Don Anrèle, 298.
Don Bermude, 338, 340.
Desselargue, 465.
Dunkène, 466.
Don Pélage, 101.
Damès, esclave, 45 à 48.
Don Rodrigue, roi, 101, 102, 170 à 177.
Dagobert III, 129, 131, 132.
Drogon, fils de Pepin d'Héristal, 149.
Don Favila, roi, 207 et 208.
Drogon, fils de Carloman, 225.
Didier, roi, 262, 268, 273, 277, 278, 283 à 86.
Don Silo, 298, 338.
Don Alphonse, fils de don Froïla, 340, 347, 351, 352, 441, 443, 444.
Dongalle, 465.

E.

Eudoxie, femme, 60.

Egiza, 98 à 100.
Ega, maire du palais, 109 à 112.
Edbert, 148.
Egilone, femme, 170, 186.
Edelbert, 224.
Etelhart, 242.
Egdbert, 242, 246.
Etienne III, pape, 254.
Eginhard, 348, 473.
Egbert, 246, 250, 444 à 446, 450, 453, 454.
Ethelred, 464.
Etienne IV, pape, 473.
Ewige, 96 à 99.
Ethelbert, 103.
Ebroin, 119, 121 à 124, 128 à 133.
Eudes, duc d'Aquitaine, 156, 162, 193, 195.
Evan, fils de Witiza, 171 à 173.
Eudes, duc, 196, 197, 199, 201 à 204.
Ethelul, 242, 249.
Ethelred, 246, 247, 248.
Etienne III, historien, 254 à 259, 261, 268.
Ethelwulf, 451, 456 à 463.
Ethelbald, 462.
Ethelbert, 463 et 464.
Egan, 465.
Egbert réunit les sept royaumes saxons sous son sceptre, 453.

F.

Fatime, fille de Mahomet, 11, 13.
Fergus III, 251.
Félix, évêque, 352.
Froja, 91.
Fastrade, femme, 333, 334, 345.
Ferreras, historien, 443.

G.

Gézid, général, 16, 44.
Grégorie, femme, 60.
Grimoald, maire du palais, 112 à 117.
Grimoald, roi, 142 à 145.
Grimoald, fils de Pepin d'Héristal, 149, 150.
Grégoire III, 212, 213, 214.
Gaifre, duc, 222, 253, 267, 270, 273.
Gerberge, femme, 278, 279, 285.
Goteric, 379 à 381.
Giaier, général, 29.
Gomartrude, femme, 106.
Godbert, 142.
Grégoire II, pape, 149, 167.
Grimoald, duc de Bavière, 159.
Griffon, 215, 216, 225, 227, 228, 253.
Gisèle, femme, 273.
Guillaume, comte, 341.
Guillaume, frère d'Achaïus, 448.

H.

Hubert, évêque, 156.
Hatsah, femme, 28.
Héraclius II, 60.
Hassan, fils d'Ali, 71.
Hermésende, femme, 204.
Humeïa, 233.
Hildebrand, roi, 239.
Hildebaud, archevêque, 343.
Harraoun-Errachid, 361 à 364, 375 à 377, 440.
Hermengarde, 474.
Héraclius Ier, 10, 11, 17, 18, 34, 36, 37, 45, 47, 48, 54, 58, 60.
Héraclion, 60, 61.
Hildéric, comte, 94.
Hénalde, duc, 204.
Hunalde, duc, 216, 222, 276, 277, 286.
Hamer, 237, 292, 293.
Hildegarde, femme, 308, 314, 315.
Henri, duc de Frioul, 348.
Hemming, 381.
Hungus, roi des Pictes, 464, 465.

I.

Isidore (saint), 85.
Ina, roi, 104, 148, 149.
Iscam, 194, 205, 207, 210, 232.

Issem, 339, 340, 346, 347.
Ingobert, 442.
Izdegerd, 30.
Ildefonse (saint), 93.
Innechilde, femme, 125.
Irène, impératrice, 310 à 312, 323, 342, 355, 356, 360, 361, 364 à 366.

J.

Jean IV, pape, 61, 63.
Joannacius, 81.
Julien, comte, 101, 170 à 172.
Judith, fille de Charles-le-Chauve, 461 à 463.
Justinien II, 79, 80, 81.
Julien (saint), 99.
Juzif, 234, 235, 237, 292, à 296.

K.

Kaditcha, femme, 7.
Kenewulf, 250.
Koled, général arabe, 15 à 28, 32 à 41, 45 à 49, 50 à 52.
Kennette, 466 à 469.

L.

Léonce, 80, 81.
Luiptor, 145, 146.
Léon d'Isaurie, 163 à 169, 212, 214, 238.
Louis, fils de Charlemagne, 309, 318, 329, 338, 340, 345, 351, 370, 371, 384, 385, 441 à 443.
Léon IV, pape, 460.
Léon l'Arménien, 470, 474.
Lothaire, fils de Louis-le-Débonnaire, 476.
Landry, évêque, 121.
Luitprand, 162, 168, 213, 239.
Lupus, 303.
Léon Porphyrogénète, 310, 311.
Licetberge, femme, 322.
Léon III, pape, 349, 356 à 359, 369, 472, 473.
Louis-le-Débonnaire, 469.
Louis, fils de Louis-le-Débonnaire, 476.
Lombards, leur destruction en Italie, 287.

M.

Mahomet, 7 à 13.
Messarah, 49.
Manuel, eunuque, 61, 62.
Moavie, 61, 65 à 72, 77.
Martin, duc, 132.
Manusa, 192, 196, 197.
Mérouan, 233, 236.
Mauregat, 338.
Mursa, calife, 361.
Muhamed, 433.
Margraves d'Autriche, leur origine, 349.
Mahan, général, 37 à 40.
Martine, femme, 60 à 61.
Martin Ier, pape, 64.
Muza, général, 101, 169, 171 et 172, 178, 180 à 188, 189.
Milon, évêque, 158.
Mauronte, 205, 206.
Mohavia, 237, 294.
Mahadi, 360, 361.
Michel Rambage, 382, 383, 470.
Monarchie espagnole, son commencement, 188.

N.

Nestorius, 47, 48.
Nicéphore, 365, 366, 374, 382.
Nantilde, femme, 106, 110, 116.

O.

Othman, 8, 60 à 64.
Omar II, 164, 187, 193.
Odilon, duc, 221, 227.
Olivier, 304.
Omar, 28, 33 à 35, 38, 39, 41 à 60.
Oppas, 180.
Offa, 241, 247 à 249.
Odin, 377 à 379.
Ommiades, destruction de leur dynastie, 236.

P.

Pépin dit le Bref, 214, 232, 252 à 263, 267 à 275.
Pépin, fils de Charlemagne, 333 à 336, 348, 370, 371, 381.
Pascal, 356.
Philippique (Bardane), 82, 163.
Pépin de Landen, 107, 109 à 112.
Pertharite, 142 à 145.
Pictes, leur destruction, 446 à 449.
Paul Ier, pape, 266.
Paul Warnefred, historien, 287, 289.
Pierre, évêque, 336, 344.
Pépin, fils de Louis-le-Débonnaire, 476.
Paul, général, 94, 95.
Pépin d'Héristal, 132 à 142, 149 à 151.
Plectrude, femme, 151, 162, 154, 159.

R.

Rainfroi, maire du palais, 151, 153, 155, 157.
Rochis, 239.
Roland, 304.
Rostaing, comte, 441.
Rodwald, 73.
Ragnetrude, femme, 106.
Roncevaux (bataille de), 303.
Rabold, duc, 138, 151, 153.
Renaud, 304.
Rotrude, femme, 312, 381.
Rotharis, 72, 73.
Recésuinthe, 91 à 93.
Rodulfe, duc, 112 à 114.
Raimbert, 145.

S.

Sergius, patriarche, 6.
Sergiabil, 26.
Sophrone, 42.
Sisenand, 83, 84.
Sisebert, métropolitain de Tolède, 99.
Saint Léger, évêque, 122 à 131
Sigebrand, évêque, 122.
Sisebrut, fils de Witiza, 171 à 173.
Sigebert, roi de Westsex, 230.
Sigefroy, roi, 312.
Saxons, leur soumission, 345.
Siroès, 10, 14.
Saïd, 38, 39.
Suinthilla, 83, 84.
Suinthilla II, 85 à 89.
Sigebert II, fils de Dagobert Ier, 106, 109, 112 à 116.
Sonichilde, femme, 159.
Sonnechilde, femme de Charles-Martel, 215, 216, 221.
Sarrazins, leur défaite près de Toulouse et de Cahors, 195.
Staurace, fils de Nicéphore, 342.
Scharam, 422.

T.

Thomas, gendre d'Héraclius Ier, 24 à 26, 31, 32.
Telhah, 65 à 68.
Tulga, 89.
Théodose, maire du palais, 104.
Théobalde, maire du palais, 151.
Théodose III, 163.
Taric, abincier, 173 à 178, 185.
Thierry, duc, 222.
Trassillon, duc, 227, 228, 262, 269, 270, 273, 278, 312, 320 à 322, 344.
Théodebert, 322.
Théophilacte, 470.
Théodose, frère de Constantin II, 64.
Trébellius, 81.
Théofred, 101.
Thierry III, 124, 129 à 138, 140.
Thierry IV, 157, 205.
Turif (Abdalahj), 172, 173.
Théodomir, 181, 192, 185.
Thiébaud, duc, 222.
Théoderic, 313, 329, 331, 341.
Théodon, 322, 345.
Théodulphe, évêque, 470.
Testri (bataille de), 135.

V.

Verdan, général, 19 à 23.
Vulfégonde, femme, 106.
Vilfride, évêque, 126.
Vitalien, pape, 74.
Vulfoalde, 125, 126.
Visigoths, destruction de leur monarchie en Espagne, 177.

W.

Wamba, 94 et 95.
Walid, calife, 101, 185.
Walid II, 232.
Whitlaf, 451.
Witiza, 100 à 102.
Withred, 148.
Witiking, 290 à 292, 301, 305, 313, 317, 318.

Y.

Yezid, 75.
Yezid II, 193, 194.

Z.

Zobéir, 65 à 68.
Zama, 192, 193, 194.
Zumaël, 234, 237.
Zade, 339.
Zuléiman, 186.
Zacharie, pape, 224, 230, 231, 252.
Zuléma, 339, 347, 351, 353.

FIN DE LA TABLE DU TOME SECOND.

TABLE

DU TROISIÈME VOLUME.

A.

Adelard, abbé, pag. 11.
Abderame II, fils d'Alacan, 19 à 23, 102, 104, 106.
Abenlope, 168.
Adrien II, pape, 169, 171 à 173, 177, 182 à 184.
Adrien III, pape, 215, 216.
Adrien VI, pape, 237.
Almundar, 265, 266, 270.
Abdalla, roi de Cordoue, 270, 308 à 311, 319.
Arnoul, dit le Mauvais, duc de Bavière, 302, 338, 368.
Alexandre, empereur de Constantinople, 315.
Abderame III, roi de Cordoue, 110, 319 à 324, 403 à 406.
Anlaf, prince danois, 332, 388, 390 à 392, 394.
Adélaïde, femme de Lothaire II, roi d'Italie, 375 à 377, 389, 382, 445, 448, 454.
Adalbert, fils de Béranger II, 380 à 383, 434.
Amanzor (Mahadi), 410.
Adalbéron, archevêque, 428.
Alheucan, 19.
Abdalla, 19 et 20.
Amolan, archevêque, 94.
Alfred-le-Grand, roi d'Angleterre, 116 à 136, 305.
Arnoul, roi de Germanie, 205, 224 à 227, 230, 234, 239 à 252.
Achmed, 264, 265.
Abenlope Abdalla, 265 à 269.
Alba-Ténius, prince arabe, 286.
Adalbert, duc de Spolette, 296 à 299, 334.
Abou-Obéidolla, 312.
Abbas, visir, 317.
Athelstan, roi d'Angleterre, 329, 330 à 332, 354, 386 à 394.
Anesthase, pape, 334, 342.
Aigrold, chef normand, 362.
Albert Azzon, marquis d'Est, 379, 80.
Agapet, pape, 380.
Athelgive, femme, 395 à 397.
Aben-Abia, 404.
Amadaldoula, 412.
Azon, comte de Reggio, 430.

B.

Bernard, roi d'Italie, 5 à 8.
Bernard, comte de Barcelonne, 29 30, 37, 39.
Bruen-Brocard, 113.
Bérat, comte, 19.
Bardas, 101.
Basile Ier, empereur d'Orient, 164, 185, 186, 236 à 238, 361.
Buthred, 114, 117.
Bernard, marquis de Languedoc, 200.
Béranger, duc de Frioul, 224, 227, 229, 230, 244, 245, 254, 255, 299, 335.
Benoît, abbé d'Aniane, 288.
Burkard, duc de Souabe, 302.

Bernard, comte de Senlis, 362.
Béranger II, roi d'Italie, 375 à 382, 429, 430.
Benoit V, pape, 431, 432.
Boniface VII, 447, 458.
Boson, roi d'Arles, 201, 206, 207, 232.
Borzivoï, duc de Bohême, 241.
Boniface V, pape, 246.
Benoît IV, pape, 297.
Burkard II, 339, 341.
Berthold, duc de Bavière, 369, 372.
Brunon, archevêque, 420, 421.
Blanche d'Aquitaine, 426.
Benoit VI, pape, 447.
Bloud, 463, 464.

C.

Candax ou Carcas, 20.
Charles III, roi d'Arles, 95, 99, 143, 151.
Céolwulf, 117, 120.
Constantin II, roi d'Écosse, 138, 139.
Constantin III, 140.
Carloman, roi de Bavière, 191, 195, 196, 201, 205.
Carloman, roi d'Aquitaine, 204, 206, 207, 209, 214, 265.
Conrad, comte de la France rhénane, 239.
Cinat, frère de Ruvik, 256.
Conrad Ier, roi de Germanie, 302, 303, 337, 338 à 340.
Constantin III, roi d'Écosse, 330, 332, 388 à 390.
Charles, duc de Lorraine, 364, 365, 422 à 428.
Conrad, dit le Sage, duc de Franconie, 371, 372, 376 à 379.
Charles-le-Chauve, 26 à 30, 35, 40, 42, 43, 49, 50, 54 à 95, 106, 109, 141 à 149, 156 à 165, 170, 174 à 183, 187 à 196.
Carloman, fils de Charles-le-Chauve, 182, 184.
Charles-le-Gros, 192, 205 à 225.
Charles-le-Simple, 215, 224, 226, 238 à 246, 248 à 249, 295, 301, 303, 342, 346 à 356.
Christophe, pape, 297
Constantin VI, empereur d'Orient, 315 à 317, 384, 415, 416.
Constantin VII, 317.
Christophe, empereur d'Orient, 317.
Conrad, dit le Pacifique, 336.
Constantin II, césar, 415.
Crescence, consul, 447, 448 à 458, 459.

D.

Drogon, frère de Louis-le-Débonnaire, 8, 12, 13.
Don Alphonse, dit le Chaste, 102, 103.
Don Ramire, roi des Asturies, 102, 103, 105.
Don Ordogno, successeur de don Ramire, 105, 106, 109
Don Alphonse, successeur de don Ordogno, 109, 112.
Don Fortun Garcia, roi, 308.
Don Sanche, roi de Navarre, 309, 321, 324.
Don Garcie, roi, 310, 320.
Don Ordogno II, 320 à 325.
Don Froïta II, 325.
Dunstan, évêque, 394 à 401, 471 à 477.
Don Ordogno III, 407, 408.
Don Sanche, frère d'Ordogno III, 407, 408 à 410.
Drogon, évêque, 47, 53, 58, 66, 79, 80, 82.
Don Garcie, comte, 106, 107.
Dona Ximène, 110.
Donald V, roi d'Écosse, 136 à 138, 311.
Dir, Russe, 259, 263.
Don Alphonse III, dit le Grand, 312, 265 à 270, 308 à 311, 320.
Don Garcie, prince de Navarre, 322, 324.

Don Alphonse IV, 326.
Don Ramire, frère d'Alphonse IV, 326, 327, 403 à 407.
Don Ordogno IV, 409.

E.

Elbon, archevêque, 13, 45, 53.
Edris Ier, 24.
Edris II, 24.
Euphème, 24.
Eric, 77, 78.
Ethus, roi d'Ecosse, 139.
Eudes, fils de Robert-le-Fort, 220, 221, 224 à 226, 230, 238 à 248.
Edouard Ier ou l'Ancien, roi d'Angleterre, 305, 327 à 330.
Etelfrida, 306, 327.
Etienne, empereur d'Orient, 317.
Elwina, femme, 328.
Eadgive, femme, 354, 358.
Eugène II, pape, 15, 23.
Ethelred, roi d'Angleterre, 113, 114.
Engelberge, femme, 98.
Ella, 113, 114.
Edmond, roi d'Angleterre, 115.
Ethelbalde, roi d'Angleterre, 136.
Etienne IV, pape, 216, 229, 231, 232.
Etienne VII, pape.
Ethelwald, 305 à 307.
Ethelred, comte, 306, 327, 328.
Euthymus, patriarche de Constantinople, 314, 315.
Eberhard, duc de Franconie, 340, 341, 368, 369, 370.
Etienne VIII, pape, 373.
Etienne IX, pape, 374.
Edmond, successeur d'Atelstan, roi d'Angleterre, 391 à 393.
Edred, successeur d'Edmond, 394, 395.
Edwye, successeur d'Edred.
Ethelwalde, 469, 470.
Elfrida, femme, 469, 470, 473, 475, 476.
Ethelfrede, roi d'Angleterre, 476, 479.
Edwin, prince, 386.
Edie, roi danois, 394.
Edgar, roi d'Angleterre, 397, 401, 469 à 472.
Etienne, césar, 415.
Eutychius, patriarche d'Alexandrie, 418.
Emma, fille de Lothaire II, roi d'Italie, 422, 426.
Elbser, duc de Murcie, 472.
Edouard II, roi d'Angleterre, 473 à 475.

F.

Froilalémond, comte, 109.
Foulque, archevêque, 239.
Frothan, 385.
Formose, pape, 232, 244, 245, 246, 250.
Francon, 448.

G.

Grégoire, pape, 2, 35, 40, 41, 285.
Gothrum, 124, 125, 127, 131.
Godefroy, roi normand, 111, 112, 117, 118.
Guy de Spolette, 224, 227, 229 à 231.
Guillaume Ier dit Longue-Epée, duc de Normandie, 350, 360, 361.
Guy, duc de Toscane, 374.
Gondebaud, moine, 32 à 34.
Godescalque, moine, 92 à 94.
Grégoire, roi d'Ecosse, 139, 140.
Gauzelin, évêque, 220, 221.
Gutred, danois, 332.
Giselbert, duc de Lorraine, 339, 342, 346, 356, 359, 370, 371.
Gerbert, femme, 362, 363, 420.
Gontran, dit le Riche, duc d'Alsace, 371.
Gonzalez de Lara, 404, 407 à 410.

H.

Harold, roi normand, 13.

Hincmar, archevêque, 92 à 95, 156, 175, 178.
Hugues, comte d'Alsace, 22, 23, 28.
Halden, 118, 120, 127.
Hasting, chef normand, 126, 130 à 132.
Hugues, fils de Lothaire II, 206, 212, 213, 217 à 219.
Henri, duc de Saxe, dit l'Oiseleur, 337, 339, 340, 346, 354, 359.
Herbert, comte de Vermandois, 352, 354, 355, 359, 360, 363.
Hugues, roi d'Italie, 374, 375.
Henri, duc de Bavière, dit le Querelleur, 445 à 548, 453 à 454.
Hermengarde, femme de Boson, roi, 213, 32.
Hugues, comte de Provence, 299, 336.
Hugues, dit le Grand, 350 à 354, 364, 387.
Hugues Capet, roi, 365, 368, 410 à 429.
Herold II, roi danois, 372, 468.

I.

Ibrahim, fondateur du royaume de Tunis, 24.
Ingulfe, 268.
Igor, fils de Rurik, 262, 303, 333, 383, 384.
Ivan, roi, 114, 146.
Ignace, patriarche de Constantinople, 235.
Indulphe, roi, 401.

J.

Judith, femme de Louis-le-Débonnaire, 10, 26, 30, 31, 34 à 43, 51, 54 à 56, 75.
Jean VIII, pape, 187 à 189, 194, 195, 198, 201, 205, 213, 237.
Jean XIII, pape, 434, 435, 438, 442, 447.
Jaropolk, 462 à 464.
Judith, fille de Charles-le-Chauve, 158, 159.
Jean IX, pape, 249, 272.
Jean X, pape, 334, 335, 339.
Jean XI, 373, 374.
Jean XII, 380, 382, 383, 400, 430, 431.
Jean XIV, 458.

K.

Kaher, calife, 318, 411.

L.

Louis-le-Débonnaire, 6 à 23, 25 à 58.
Léon V, empereur, 16, 17.
Louis, dit le Germanique, 18, 30 à 75, 81, 87, 90, 91, 93, 97, 141, 156 à 158, 170, 172 à 174, 179, 185, 188, 191.
Lothaire Ier, roi d'Italie, 10, 11, 12, 15, 28, 29, 30 à 52, 54 à 75, 79 à 80, 87, 89 à 91, 95, 96.
Léon IV, pape, 88, 89, 99.
Louis II, roi d'Italie, 95, 98, 144, 151, 160 à 163, 165, 168 à 170, 178, 184 à 187.
Ludolphe, duc, 98.
Louis, roi de Franconie, 191, 192 à 194, 199, 200, 203 à 206, 209.
Louis, roi de Lombardie, 79, 80, 81.
Lambert, duc de Bénévent, 179.
Léon IV, empereur, 238, 244, 263, 304, 313 à 315.
Louis IV, roi de Germanie, 252 à 255, 295.
Landon, pape, 334.
Léon VII, pape, 374.
Lothaire, fils de Hugues, roi d'Italie, 375.
Ludolphe, duc de Souabe, 376 à 380.
Luitprand, archevêque, 440 à 442.
Lothaire II, roi de Lorraine, 95, 98, 141 à 144, 151, 152 à 173.
Louis, dit le Bègue, 149, 150, 182, 187, 197 à 201.

Louis, roi de Neustrie, fils de Louis-le-Bègue, 203, 204, 206, 207, 209.
Luitward, 223, 224.
Lambert, fils de Guy de Spolette, 240, 244, 245, 250, 301.
Louis, roi d'Arles, 296, 299, 336.
Léon V, pape, 299.
Léofred, prince danois, 329.
Louis d'Outremer, 354, 357 à 364.
Lothaire, fils de Louis d'Outremer, 364 à 366.
Léon VIII, pape, 431, 432, 434.
Léopold, margrave d'Autriche, 456.

M.

Michel, dit le Bègue, 16 à 18, 24, 25.
Michel III, 100, 185, 186, 235 à 237.
Marin, pape, 213.
Marazie, femme, 298, 299, 334, 335, 374.
Moktader, calife, 317, 318.
Martin III, pape, 380.
Malcolm, roi d'Écosse, 392, 398, 401.
Mahamet, 19, 20.
Malfred, comte, 22, 23, 25.
Mahamud, 101.
Mahomet, roi de Cordoue, 106 à 112.
Muza, 106, 107.
Moctafi, calife, 312, 313.
Munès, général, 318, 411.
Mahomet Almotara, 321.
Mocz Dinilah, 410.
Moamed Eburaik, 412, 413
Motaki, calife, 113, 114.
Mathilde, abbesse de Quedlimbourg, 434.
Mostaksi, calife, 414.
Mathi, calife, 414.

N.

Nethar, historien, 62, 66, 69, 72.
Népotien, 103.
Nicolas, patriarche de Constantinople, 314, 315.
Néomène, 86, 87.
Nicolas Ier, pape, 156 à 169, 236.
Nicéphore Phocas, 417, 433 à 442, 460.

O.

Osbert, 113, 114.
Oda, femme, 247, 248.
Oskold, Russe, 259 à 263.
Oleg, 262 à 264, 303, 313, 332, 384, 385.
Othon Ier, roi de Germanie, 359, 362, 366 à 383, 422, 429 à 444.
Othon II, 422 à 424, 438, 439, 442, 445, 450, 452, 453, 457.
Oleg II, 462.
Odun, 122.
Othon, duc de Saxe, 253, 295, 301, 302, 303, 336.
Obeidallah Ier, 318.
Olaüs, roi, 391.
Odon, archevêque, 396, 97.
Othon III, roi de Germanie, 425, 450, 453, 455.

P.

Photius, 235 à 238.
Pascal Ier, pape, 7, 15.
Pepin, fils de Bernard, 10.
Pepin, neveu de Charles-le-Chauve, 62, 63, 65, 75.
Piast, général polonais, 257.
Pepin, fils de Louis-le-Débonnaire, 9, 18, 21, 30, 32 à 35, 37 à 52, 54.

R.

Regnier, chef normand, 78, 79.
Rusig, 117, 120.
Robert, dit le Fort, 147, 150, 151.
Richilde, femme, 195 à 197.
Raoul, roi de Bourgogne, 225, 226.
Ruitpold, duc de Bavière, 242.

Reigner, duc de Lorraine, 247, 248, 303, 339.
Reigner-au-Cou-Long, duc de Hainaut, 340.
Richard, duc de Normandie, 361 à 363, 366, 420 à 422.
Raban Maur, abbé, 92, 93, 291.
Rolland, 119.
Roric, 150.
Robert, fils de Robert-le-Fort, 220, 221, 249, 350, 351, 352.
Romain, pape, 247, 249.
Romain le Capène, 316, 415.
Rodolphe, roi d'Arles, 335, 368.
Raoul, roi de France, 351, 353 à 357.
Réginald, roi, 392.
Rhadi-Billah, calife, 411 à 413.
Romain II, empereur de Constantinople, 416.

S.

Sergius II, pape, 79.
Sigefroi, roi normand, 211.
Siméon, roi, 316.
Swenald, 462.
Saint Germain d'Auxerre, 127.
Sergius, 246, 250, 297.
Sergius III, pape, 297.
Swiatoslaf, roi, 384, 459 à 462.
Suénon, roi, 468.

T.

Théosie, femme, 16.
Théodora Despuna, femme, 99, 100, 101.
Théodore, pape, 249.
Thédora, romaine, 298, 299.
Tolun, 264.
Théodora, sœur de Marozie, 334.
Tozin, général, 413, 414.
Thiébaut, comte de Chartres, 420, 421.
Thierry, comte de Hollande, 456.
Théophile, empereur, 25, 99.
Thietberge, femme, 152 à 156, 157, 164 à 174.
Trouvor, 258, 259.
Thaler, savant persan, 291.
Tinemar, comte, 369, 370.
Théophanon, femme, 416.
Théophanie, impératrice, 438 à 442, 454.

U.

Ubba, 114, 116, 123.

V.

Vala, moine, 11, 12, 27, 30, 34, 35 à 37, 55.
Vladimir, 432 à 465.
Valentin, pape, 23.
Venilon, archevêque, 141.
Viremond, 272.

W.

Willemond, 21.
Wilfrid, comte de Barcelonne, 266, 270.
Waldrade, femme, 152, 157, 164 à 174.
Witeking, historien, 340.
Wenceslas Ier, duc de Bohême, 370.

Z.

Zindat-Allah, 25.
Ziemovit, général polonais, 257, 258.
Zoe, femme, 314, 315, 316.
Zairac, 414.
Zemiscès, empereur, 442, 460.
Zwentebold, roi de Moravie, 214, 217, 231, 240, 241.
Zwentebold, roi de Lorraine, 243, 247, 254.

FIN DE LA TABLE DU TROISIÈME VOLUME.

TABLE

DU QUATRIÈME VOLUME.

A.

Alhacar II, 15, 17.
Abdelmélic, 47, 48.
Ali-Uben-Hamet, 57 à 59.
Anlaf, roi de Norwége, 71, 91, 93.
Alexandre II, pape, 201, 235, 340, 341, 352.
Arnoul, comte de Flandre, 206, 207, 208.
André III, roi de Hongrie, 329.
Agnès de Poitou, 333, 336, 340, 341.
Almémon, roi d'Italie, 401, 402, 410, 413, 415.
Abou-Tamar, calife d'Egypte, 433, 434.
Alexis Comnène, 442, 443, 460 à 473.
Abdhal, 476.
Aziz-Billah, 40, 41.
Abdéram, vice-roi, 48, 49.
Alacim, roi, 59, 60.
Alfric, duc de Merci, 76.
Ardouin, roi d'Italie, 126.
Alexis Commène, empereur, 214, 371.
Anselme, archevêque de Cantorbery, 307.
Azon Ier, comte de Lunigiana, 332.
Aba, duc de Hongrie, 380, 381.
André, duc de Hongrie, 381.
Ali-Maymond, roi d'Italie, 402.
Alp-Arslan, sultan de Bagdad, 434.
Andronic Ier, empereur de Constantinople, 439.
Aimery IV, comte de Rochechouart, 457.
Anne Comnène, 467.

B.

Bardos (César), 26, 34.
Boleslas, roi de Pologne, 105, 106, 109.
Boleslas II, duc de Bohême, 113.
Boleslas III, duc de Bohême, 114, 127, 128, 132.
Burkard, évêque, 191.
Baudoin V, comte de Flandre, 197, 205, 234, 235, 251, 333.
Benoît X, pape, 335.
Berthold de Zoahringen, 368, 69, 77.
Boëmond de Calabre, 371, 374, 375, 442, 457, 460, 467.
Basile II, empereur de Constantinople, 26, 33, 34.
Benoît VIII, pape, 129, 131, 133 à 135.
Boniface, marquis de Toscane, 155.
Benoît IX, pape, 155, 156, 318, 323.
Bruno (saint), fondateur des chartreux, 213.

Blethwin, prince de Galles, 225.
Banque, 309, 304.
Boniface II, marquis de Toscane, 330, 331.
Bela, duc de Hongrie, 381, 382.
Boleslas II, roi de Pologne, 385 à 387, 392.
Baudouin, comte de Tripoli, 474.

C.

Culène, roi, 9, 10.
Constantin-Monomaque, 86, 437.
Casimir Ier, roi de Pologne, 109, 110, 385.
Conrad, dit le Salique, roi d'Arles, 117.
Constance, femme de Robert, roi de France, 171 à 182.
Carador, prince de Galles, 229.
Clément III, pape, 367, 373, 378.
Canut IV, roi de Danemark, 398.
Constantin X, 439.
Constantin XI, 439.
Constantin VIII, empereur, 28.
Constantin IV, roi d'Ecosse, 66.
Canut Ier, roi d'Angleterre, 81 à 94.
Crésence, patrice, 119 à 121.
Conrad II, roi de Germanie, 149 à 159.
Charles, duc de Lorraine, 161, 162 à 165
Clément Ier, pape, 324.
Conradin, duc de Bavière, 329.
Conrad, duc de Franconie, 329, 364, 367.
Conrad, roi d'Italie, 376, 450 à 452.

D.

Dunstan, 6, 8,
Don Sanche II, roi de Navarre, 17.
Don Garcie, comte de Castille, 18, 19, 46, 48.
Darar, chef des Dararions, 41.
Dahor, 42.
Don Alphonse V, roi de Léon, 47, 57, 60.
Don Sanche, comte de Castille, 49 à 52, 55, 61, 64, 65.
Drogon, comte de la Pouille, 323, 324, 326, 327.
Damas II, pape, 325.
Don Garcie III, roi de Navarre, 401 à 403.
Don Sanche, roi de Navarre, 403, 417.
Dufe, roi, 8, 9.
Don Sanche, roi de Léon, 16.
Don Ramire III, roi de Léon, 16 à 19.
Don Bermude II, roi de Léon, 19, 43, 46, 47.
Don Garcie II, roi de Navarre, 46.
Don Sanche, dit le Grand, roi de Navarre, 47, 56, 61.
Don Bermude III, roi de Léon, 63, 64, 65.
Don Ferdinand, roi de Castille et de Léon, 64, 65.
Don Garcie III, roi de Navarre, 65.
Don Ramire, roi d'Aragon, 65.
Duncan, roi d'Ecosse, 68 à 69.
Dedon, comte de Westen, 118, 119.
Dormidias III, roi d'Irlande, 312.
Don Ramire, roi d'Aragon, 433, 407.
Don Raymond, comte de Barcelone, 404, 408.
Don Sanche, roi de Castille, 406 à 412.
Don Alphonse VI, roi de Léon et de Castille, 406 à 413.
Don Arius Gonsalez, 411, 412.
Don Sanche Ramirez d'Aragon, 423, 24.
Don Bernard, abbé de Sahagun, 419, 27 à 29.
Don Garcie, roi de Portugal, 406 à 410, 415, 431.
Donna Urraque (l'infante), 407 à 416.
Don Rodrigue, dit le Cid, 411, 413, 423, 424, 426.

E.

Ethelred II, roi d'Angleterre, 5 à 8, 70 à 85.
Edouard III, roi d'Angleterre, 94 à 99, 216 à 232.
Etienne, duc de Hongrie, 110 à 112, 317.
Ernest II d'Autriche, duc de Souabe, 152.
Ebn-Junis, astronome, 188.
Eudes, frère de Henri II, roi de France, 198.
Edgar, petit-fils d'Edmond, Côte de Fer, 232, 243, 245 à 247, 249, 251, 256, 258, 267, 270, 285, 305, 307.
Edwin, comte de Mercie, 232, 243, 245 à 247, 251, 255, 268.
Eudoxie, impératrice de Constantinople, 139, 140.
Etienne, comte de Boulogne, 457.
Elvire, régente du royaume de Léon, 47.
Edric Streon, 75 à 79, 83 à 90.
Edmond, Côte de Fer, 82 à 86.
Emma, reine d'Angleterre, 94 à 96, 215, 216.
Etienne de Muret, fondateur de l'ordre de Grammont, 210.
Eustache, comte de Boulogne, 219, 302, 346.
Edouard, fils d'Edmond, Côte de fer, 227.
Edric, dit le Forestier, 261.
Eudes Ier, duc de Bourgogne, 314, 457.
Etienne IX ou X, pape, 335.
Egbert, margrave de Thuringe, 375, 377.

F.

Fenella, femme, 13.
Frédéric de Buren, duc de Souabe, 365, 378.
Ferdinand Ier, roi de Castille, 400, 404 à 407.
Frédéric, abbé de Saint-Alban, 367, 68.
Foulques, comte d'Anjou, 271.
Fleanthe, 310.

G.

Gonzalez (Ferdinand), comte de Castille, 17.
Geisa, duc de Hongrie, 110.
Godwin, duc de Westsex, 94 à 99, 215 à 225.
Grégoire V, pape, 120, 121, 170.
Gerbert, pape, 121, 122, 165 à 168, 191.
Guy d'Arrezo, 191.
Guy, comte de Brione, 194.
Guillaume, comte d'Arques, 196.
Grégoire VII, pape, 210, 313, 353 à 374, 416 à 418, 441.
Gérard d'Alsace, 315, 316.
Godefroy, dit le Barbu, comte de Flandre, 315, 327, 331 à 333, 343 à 345, 346.
Grégoire VI, 319, 323.
Gotschalk, roi des Obotrites, fondateur du royaume des Slaves, 330, 344.
Guelfe d'Est, duc de Bavière, souche de la maison de Brunswick, 332, 334, 370, 376, 450, 451.
Geisa, duc de Hongrie, 382 à 384.
Godefroy de la Tour de Limoge, 457.
Gauthier, dit Sans-Savoir, 457, 460, 462.
Guillaume II, duc de Normandie, dit le Conquérant, 185 à 187, 194, 195, 211, 214, 225, 233 à 247. — roi d'Angleterre, 247 à 293.
Griffith, prince gallois, 218, 226 à 229.
Guillaume II, dit le Roux, roi d'Angleterre, 275, 290, 293, 294, 300 à 306, 311.
Gérard, comte de Vaudemont, 316.
Guillaume, comte de Poitou, 317.

Guimar III, prince de Salerne, 321.
Guillaume Bras de Fer, comte de la Pouille, 322, 323.
Godefroy le Bossu, duc de la basse Lorraine, 346.
Godefroy de Bouillon, 346, 452, 457 à 479.
Guelfe le Jeune, 450.

H.

Haï, 11, 12.
Hissem II, roi de Cordoue, 17, 47, 52, 54 à 57.
Hiaya, roi de Cordoue, 59, 60 à 62.
Hissem III, roi de Cordoue, 60 à 62.
Hissem IV, 62, 63.
Henri IV, roi de Germanie, 329, 338, 341 à 350, 352 à 378, 450 452, 458.
Hildebrand, moine de Cluny, 336, 340 à 342, 350.
Hugues-Capet, 22, 23, 60 à 66, 68.
Hakem-Bumrillah, 41.
Hairan, 57 à 59.
Hardi-Canut, roi, 94 à 98.
Henri II de Bavière, empereur, 116, 117, 124 à 136.
Henri III, roi de Germanie, 152, 157, 159.
Henri IV de Luxembourg, duc de Bavière, 152, 159.
Honorius II, pape, 340 à 342.
Hassan-Sabah, fondateur de la secte de Bathanens, 456.
Herman, comte de Weringen, 444, 445.
Hugues, comte de Vermandois, 457, 461, 462.
Harald, comte de Kent, 225 à 232.
Harald, roi d'Angleterre, 232 à 242.
Harfager, roi de Norwège, 236.
Hastings (bataille d'), 233.
Héreward de Wake, 268.
Henri, fils de Guillaume le Conquérant, 275, 287, 304; 305.
Herman de Salm, roi de Germanie, 373, 376, 377.
Harald III, roi de Danemarck, 398.
Hissem; roi de Tolède, 418.
Hiaya, roi de Tolède, 418 à 423.
Henri, duc de Bourgogne, 173.
Henri Ier, roi de France, 180 à 186, 187, 194 à 199, 201, 204.
Hugues, duc de Bourgogne, 313.
Hugues, abbé de Cluny, 313, 314.
Henri III, roi de Germanie, 317 à 334.
Humfroy, comte de la Pouille, 327, 328.

I.

Ingulfe, abbé de Croyland, 280.
Isiaslaf Ier, roi de Russie, 390 à 392.
Isaac Commène, 438, 439.

J.

Jussouf, 25.
Jaroslof, Ier, roi de Russie, 387 à 390.
Jussuf, fondateur de la ville de Maroc, 432.
Jean Ducas, 438, 440.
Jaroslaf, roi de Russie, 104 à 108.
Jaromir, duc de Bohême, 114, 115.
Jean XV, pape, 119.
Jean XVI, pape, 120.
Jean XIX, 151, 155.

K.

Kennette III, 10 à 13, 66.
Kaiem, calife de Bagdad, 39.
Koder, calife de Bagdad, 36, 39.
Kujeri, calife de Bagdad, 433, 434.

L.

Louis IV, roi de France, 22, 23.
Léofiric, duc de Merci, 216, 221, 222.

Lafranc, archevêque de Cantorbery, 266, 267, 272, 290, 293, 294, 301 à 303.
Louis le Barbu, comte de Thuringe, 165.
Léon, X, pape, 325 à 329.
Ladislas, roi de Hongrie, 384, 385.

M.

Mahomet-Almanzor, 18 à 21, 23, 42 à 46.
Moez-Lédinillah, 23.
Malcolm II, 66, 67, 68, 225.
Macbeth, roi d'Ecosse, 68 à 70, 308.
Magnus, roi de Danemarck, 99.
Miecceslas Ier, roi de Pologne, 108.
Miecceslas II, roi, 109, 152.
Markdufe, 309.
Marguerite, reine d'Ecosse, 310, 311.
Mandach-Obrian, roi d'Irlande, 312.
Mahomet-Aben-Hamet, roi de Séville, 405.
Moctadi calife de Bagdad, 434.
Malek-Schah, sultan de Bagdad, 434, 436.
Mosthader, calife de Bagdad, 468.
Mostadi, calife de Bagdad, 468, 476, 477.
Michel, dit le Paphlagonien, 34.
Michel-Calafe, 35.
Mahmoud, chef de la dynastie des Ghaznevides, 37 à 39.
Mahomet-Almahadi, 49 à 54.
Mahomet II, roi de Cordoue, 60, 61.
Mathilde, abbesse de Quidlinbourg, 120.
Morcar, comte de Northumbric, 232, 243, 245 à 247, 251, 255, 256, 260, 269, 279, 306, 308.
Mélo de Bari, 320.
Mathilde, femme de Godefroy le Bossu, 362, 368, 397.
Magnus, dit le bon roi de Danemarck, 393 à 396.
Michel Stratonique, 438.
Michel IV, dit Perpinace, 439, à 442.
Michel-Psellus, 445.
Mathilde, comtesse, 450, 451.

N.

Nicéphore-Phocas, 26 à 28.
Nicéphore-Bryenne, 442.
Nestor, historien, 103.
Nicolas II, pape, 336 à 340.
Nicéphore, botoniate, 442, 443.

O.

Othon III, empereur, 118 à 124.
Olève, roi de Norwège, 237.
Odon, évêque de Bayeux, 278, 279, 282, 291, 292, 300 à 302.
Othon, duc de Lorraine, 165.
Otte Guillaume, comte de Dijon, 173, 174.
O'brian, roi d'Irlande, 312.
Olaüs IV, roi de Danemarck, 398.
Othon III, duc de Souabe, 325, 335.
Othon de Nordhlim, duc de Bavière, 346 à 348, 358, 360.

P.

Pierre de Hongrie, 113.
Pandulfe II, prince de Capoue, 321.
Pandulfe III, prince de Capoue, 328.
Pandulfe VIII, prince de Capoue, 321.
Pandulfe IV, prince de Capoue, 328.
Pierre, l'Hermite, 453, première Croisade.
Philippe Ier, roi de France, 199, 205 à 214, 274, 277, 286, 304, 315, 427, 448 à 450.
Pierre, roi de Hongie, 317, 319.

R.

Roger, comte d'Hereford, 271, 273.
Robert, Courtes-bottes, duc de Normandie, 275 à 279, 300 à 302, 304 à 307, 375, 376.
Rainulfe, comte d'Averse, 321, 322.
Robert-Guiscard, comte de la Pouille, 338, 344, 345, 350, 365, 370, 372, 374, 442.
Romain, Diogène, 439 à 441.
Romain II, empereur de Constantinople, 34.
Rodolphe III, roi de Bourgogne, 115 à 117, 151, 153, 183.
Richard Ier, duc de Bourgogne, 160.
Robert II, comte de Flandre, 214, 457.
Raoul de Mantes, 227.
Raymond, comte de Toulouse, 457.
Ralf, comte d'Eustanglie, 271 à 275.
Ralph Lombard, 303.
Robert Ier, duc de Bourgogne, 312, 313.
Rodolphe, duc de Souabe, 349, 350, 357, 359, 360.
— roi de Germanie, 365, 368.
Roger, frère de Robert Guiscard, 350.
Roger, duc de la Pouille, 374.
Raymond, comte d'Amont, 428, 430.
Richard II, duc de Normandie, 73, 74, 80, 91, 173.
Robert Ier, duc de Normandie, 184, à 186, 187.
Raoul, comte de Valois, 200.
Robert, dit le Frison, comte de Flandre, 206, 207, 208, 211.

S.

Samuel, roi des Bulgares, 33.
Suénon, roi de Danemarck, 71, 76 à 81.
Suénon II, roi de Danemarck, 94, 99, 255, 258, 283, 393 à 398.
Sergius IV, prince de Naples, 320.
Sylvestre III, pape, 323.
Spritegnée II, duc de Bohême, 379.
Salomon, roi de Hongrie, 382 à 385.
Sulcimon, 51 à 56, 57.
Swatopolk, roi, 104 à 106, 107.
Sylvestre II, pape, 122.
Swein, roi de Danemarck, 216.
Swénon, fils de Godwin, 217, 224.
Siward, comte de Northumberland, 226.
Stigand, archevêque de Cantorbery, 245, 247, 251, 266.
Sviatoslaf, roi de Russie, 391, 392.
Soliman le Jeune, 434, 435, 463.

T.

Tay, calife de Bagdad, 26.
Théodora, impératrice, 34 à 36, 437, 438.
Thierry, duc de Lorraine, 316, 337.
Tancrède de Hauteville, 322, 323, 457, 477.
Togrul-Beg, 40, 433, 434.
Théophanie, régente de l'Empire germanique, 118, 119.
Toston, comte de Northumberland, 226, 229, 232, 236.

U.

Uladislas Herman, duc de Pologne, 337.
Urbain II, pape, 443, 456 à 462.

V.

Vladimir Ier, 100 à 103.
Vratislas II, duc de Bohême, 379, 380.
Vseslafe, prince russe, 390, 391.

Victor II, pape, 329, 333, 335.
Victor, III, pape, 375, 376.
Vsévelod, roi de Russie, 392, 393.

Z.

Zimisquès (Jean), 26 à 28.
Zoé, impératrice, 34 à 36, 437.

FIN DE LA TABLE DU TOME QUATRIÈME.

TABLE

DU CINQUIÈME VOLUME.

A.

Ali, roi de Maroc, 141, 151.
Aubri de Ver, orateur, 224, 225, 226.
Alix de Champagne, 266, 268, 273, 274.
Alexandre III, pape, 267, 311 à 344, 346, 397, 399, 401, 405, 410.
André Ier, roi de Russie, 281, 282, 283.
Arslan II, sultan d'Iconium, 433, 434.
Amauri Ier, roi de Jérusalem, 438, 439, 440.
Alexis II, empereur de Constantinople, 435.
Agnès de France, 435, 436.
Aben-Gama, roi de Séville, 173, 174.
Aben-Fondi, roi de Cordoue, 173, 174.
Abdulmenon, roi de Maroc, 175, 415, 416, 421.
Anselme, archevêque de Cantorbery, 186 à 193.
Alix de France, 362.
Audibert, comte de la Marche, 364.
Adrien IV, pape, 387, 389, 392, 393, 396.
Arnaud de Bresse, 387, 388.
Andronic, empereur de Constantinople, 435, 436, 437.

B.

Baudouin VII, comte de Flandre, 54, 202, 205, 206.
Bertrand, comte de Toulouse, 110 à 112.
Boémond III, 111, 112.
Baudouin II, roi de Jérusalem, 113, 315, 317 à 319.
Baudouin III, roi de Jérusalem, 121, 262, 437, 438.
Bourski, roi de Mosul, 122.
Bernard III d'Anhalt, 407, 410.
Baudouin V, roi de Jérusalem, 443.
Boémond III de Poitiers, prince d'Antioche, 447.
Bertrade, 15, 16 à 23.
Benoit, abbé de Molesme, 17.
Berthe de Hollande, 19.
Bernard (saint), abbé de Clairvaux, 37, 38, 44, 46 à 50, 53, 102 à 105.
Baudouin, comte d'Edesse et roi de Jérusalem, 108, 109, 113.
Béla, roi de Hongrie, 247, 248.
Boleslas III, roi de Pologne, 249, 250, 254, 255.
Béla II, roi de Hongrie, 258.
Béranger, comte de Barcelone, 306.
Baudouin IV, roi de Jérusalem, 373, 440, 441 à 443.

C.

Caliste II, pape, 34, 74, 75, 78, 207, 211.
Charles Ier, comte de Flandre, 56.
Conrad, fils de Henri IV, roi de Germanie, 58.
Conrad, duc de Franconie, 71, 72.
Conrad III, roi de Germanie, 79 à 83, 86, 94, 95 à 100 à 105, 246, 247, 257 à 259, 262, 285, 291, 382, 383.
Conrad, duc de Kœhringen, 81, 401.
Conrad de Wetin, 81.
Célestin II, pape, 100.
Chimène, femme, 134, 135.
Coloman, roi de Hongrie, 247, 248.
Constance de Castille, 265, 266.
Canut, roi de Suède, 292.
Canut III, roi de Danemarck, 293, 294.
Canut IV, roi de Danemarck, 296, 410.
Conan, duc de Bretagne, 304, 321.
Croisade (deuxième), 377.
Caliste III, pape, 491, 495.
Clément III, pape, 414.
Conrad, marquis de Montferrat, 446.

D.

Don Pèdre Ier, roi d'Aragon, 131, 132, 134, 136.
Dona Theresa, comtesse de Portugal, 152 à 156.
Don Duègue Gelmirez, évêque, 146 à 149, 153 à 156, 158, 160.
Don Alphonse Henriquez, roi de Portugal, 160, 167, 170, 174, 177, 422, 425, 428.
Don Ramire, roi d'Aragon, 165, 167.
David, roi d'Ecosse, 212, 218, 220 à 222, 233, 236, 237, 298.
Dermot, roi d'Irlande, 341.
Don Sanche, roi de Navarre, 415, 419, 420.
Don Sanche, roi de Castille, 417, 418.
Donna Urraque, comtesse de Galice, 130, 140 à 158.
Don Alphonse, roi d'Aragon, 139 à 144, 149, 150 à 156, 158, 159, 163, 164, 422 à 425.
Don Pèdre de Cara, 142, 144, 158.
Don Gomez, 142.
Don Alphonse VII Raymond, roi de Castille, 140, 142, 143, 146, 147, 150 à 178.
Don Garcie Ramirez, roi de Navarre, 165, 166, 170, 172.
Don Raymond, comte de Barcelone, 167, 170, 176.
Donald, roi d'Ecosse, 179.
Don Alphonse, empereur des Espagnes, 415 à 417.
Don Garcie, roi de Navarre, 415.
Don Ferdinand II, roi de Léon, 417, 418, 420, 421, 422, 426, 428.
Don Alphonse, comte de Barcelone, 420.
Don Pèdre, comte de Cerdagne, 420.
Don Sanche, roi de Portugal, 428.
Don Alphonse, roi de Castille, 415, 422 à 425, 426, 428.
Don Gutière de Castro, 418, 419.
Don Manrique, chef de la maison de Lara, 418, 419.
Don Alphonse IX, roi de Léon, 428.
Dhafer, calife d'Egypte, 429.

E.

Eudès, comte de Corbeil, 26 à 28.
Etienne, comte de Boulogne, 212. 216; — roi d'Angleterre, 217 à 233, 237 à 240, 297 à 301.
Eric Ier, roi de Danemarck, 241, à 242.
Eric II, roi de Danemarck, 243 245.

Eric III, roi de Danemarck, 245, 246.
Etienne II, roi de Hongrie, 248.
Etienne III, roi de Hongrie, 288.
Etienne dit le Vieux, roi de Hongrie, 288, 289.
Eléonore de Guienne, 40 à 42, 49, 267, 261, 262 à 264, 269, 301, 321, 334, 347, 350, 374.
Eugène II, pape, 102 à 105.
Eustache Garnier de Sidon, 117.
Etienne, comte d'Albemarle, 182.
Edgard Atheling, 190, 197.
Eric IX, roi de Suède, 292.
Etienne III, pape, 292.
Eugène III, pape, 385, 388.

F.

Frédéric, duc de Souabe, 71, 72, 79, 80, 83, 86.
Fondation de l'ordre de Saint-Jean, 116.
Foulques, comte d'Anjou et roi de Jérusalem, 119 à 121, 201, 205, 206, 210, 213.
Frédéric Ier, dit Barberousse, 284, 291, 293, 295 à 402, 404 à 414.
Frédéric de Rothenbourg, duc de Franconie, 383, 400.
Frédéric de Hohenstauffen, 383 à 400.
Fayez, calife d'Egypte, 429, 430.

G.

Guillaume, Ier, roi de Sicile, dit le Mauvais, 401, 402.
Guillaume II, roi de Sicile, 422, 436.
Grégoire VIII, pape, 414.
Guillaume II, dit le Roux, roi d'Angleterre, 178 à 188.
Guillaume, archevêque de Cantorbery, 217.
Guillaume Crispin, 206.
Guillaume d'Ypres, 234, 237.
Grégoire VII, pape, 249.
Geisa, roi des Hongrois, 257.
Geoffroy, fils de Henri II d'Angleterre, 269, 350 à 354, 364, 366, 367, 374, 321, 349.
Guillaume, archevêque de Tyr, 279.
Geisa II, roi de Hongrie, 285, 286 à 288.
Guillaume, duc de Normandie, 300.
Guillaume IV, comte de Poitiers, 304.
Guy de Lusignan, 422, 443 à 445, 448.
Guillaume d'Aldery, 183, 184.
Guillaume Cliton, duc de Normandie, 201, 202, 209, 210, 213.
Guillaume, fils de Henri Ier, roi d'Angleterre, 205, 207, 208.
Geoffroy Plantagenet, comte d'Anjou, 213, 214, 220, 226, 240, 263, 298.
Geoffroy, frère de Henri II d'Angleterre, 302, 304.
Guillaume, comte de Boulogne, 306.
Guillaume, roi d'Ecosse, 321, 334, 354, 356 à 358, 360, 373, 374.
Guillaume de Mondeville, 361.
Guillaume Ier, roi de Sicile, 489.

H.

Hugues Foucault, historien, 402.
Henri Ier, roi d'Angleterre, 187 à 216.
Henri II Plantagenet, 215, 239, 263, 264, 267 à 270, 278 à 280, 298 à 380, 382, 409.
Hugues Bigot, comte de Norfolk, 292, 324, 354, 357.
Henri, évêque de Beauvais, 306.
Henri d'Angleterre, fils de Henri II, 307, 328, 333 à 345, 347 à 354, 361, 364 à 367.
Hubert, comte de Savoie, 349.
Henri, roi des Romains, fils de Conrad III, 382, 383.
Henri, roi des Romains, 401, 12.
Henri, évêque de Winchester, 224 à 226, 228, 229, 231 à 238, 240, 300.

Henri, dit au Court Mantel, comte d'Anjou, 263, 270.
Henri-le-Lion, duc de Saxe, 294 à 296, 404, 406 à 408, 413.
Hugues de Lacey, 369.
Henri Welf, dit le Lion, duc de Saxe, 332, 382, 383.
Henri de Jasomergor, margrave d'Autriche, 390.

I.

Innocent II, pape, 37, 38, 44, 45, 84 à 90, 97 à 99, 100, 101.
Isabelle de Hainaut, 27.
Igor, roi de Russie, 280, 281.
Isialaf, roi de Russie, 280.
Ilghazi, roi de Marédin, 115, 116, 122.
Iouri, roi de Russie, 281.
Isaac l'Ange, 436.

J.

Jaropolk II, 254.
Jean de Courcy, 345, 370 à 373.
Jacquelin de Maille, 444.
Jean Comnène, empereur, 106, 107.
Jousief-Aben-Teroufen, roi de Maroc, 129, 132, 133, 137, 138.
Jean d'Angleterre, 349 à 367, 368, 371 à 373, 379, 381.
Jean l'Ange, 389.
Jousef, empereur de Maroc, 422, 426, 427.
Jacob-Aben-Jousef, empereur de Maroc, 427.

L.

Louis VI, dit le Gros, roi de France, 19 à 42, 56, 74, 92, 200 à 206.
Lothaire, II, roi de Germanie, 243, 244, 246, 250.
Lothaire II, roi d'Italie, 79, 80, 83 à 90.
Léopold, margrave d'Autriche, 96, 97, 100.
Louis VII, dit le Jeune, roi de France, 38, 40 à 54, 2e Croisade, 252 à 271, 285, 286, 304, 306, 318, 323, 325 à 330, 332 à 339, 347, 350 à 362, 363.
Lucius II, pape, 302.
Lucius III, pape, 411, 412.

M.

Milon II, de Brai, 25, 26, 33.
Manuel Comnène, empereur, 105, 107, 257 à 259, 262, 287, 288, 382, 433, 434.
Modgir-Eddin, sultan de Damas, 123.
Mostarched, *calife de Bagdad*, 123, 124.
Mathilde, fille de Henri Ier, roi d'Angleterre, 39, 70, 75.
Mathilde (la comtesse), 58, 59, 65, 67, 71.
Moctafi, calife de Bagdad, 124.
Mahomet-Ben-Abad, roi de Séville, 128 à 131.
Mugne-Alphonse, général, 171.
Mahomet-Aben-Zat, 174, 175.
Malcolm III, roi d'Ecosse, 178, 179.
Mstislaf, grand prince de Kiew, 254.
Madoc, prince gallois, 341, 342.
Matthieu Ier, duc de Lorraine, 386.
Micheli II, doge de Venise, 403.
Mahomet-Aben-Lop, roi de Murcie, 416, 420, 422.
Mathilde d'Angleterre, impératrice, 200, 212, 214, 218, 223 à 240, 297, 308.
Milon, comte d'Hereford, 235, 237.
Maurice de Sully, évêque, 267.
Marguerite de France, 268, 269, 290, 304, 307.
Micislas III, roi de Pologne, 285.
Malcolm, roi d'Ecosse, 301, 303, à 306, 307.

N.

Nicolas, roi de Danemarck, 242, 243, 244.
Noradin, sultan d'Alep, 122.
Noradin, sultan d'Egypte, 431, 432.

O.

Owen Guynath, prince des Gallois, 302, 320.
Othon de Witelspach, 407, 409.
Othon de Ballenstett, 65.

P.

Philippe Ier, roi de France, 15 à 23, 180, 197.
Philippe, comte de Mantes, 23, 34.
Pierre Canut, roi des Obotrites, 242, 243.
Pierre Lombard, évêque de Paris, 266.
Philippe II, roi de France, 36.
Pierre, abbé de Cluny, 53, 54.
Pascal II, pape, 57, 58 à 72, 130, 144, 193, 195.
Pont, comte de Tripoli, 113, 115, 120.
Philippe-Auguste, 268, 270, 273 à 280, 368, 373 à 376.
Philippe, comte de Flandre, 273, 274, 318, 351, 355, 357, 361, 378, 380, 440.
Pascal III, pape, 398, 399, 401.
Pierre de Blois, 402.

R.

Robert de Belesme, 201, 195 à 198.
Robert, duc de Normandie, 215.
Robert, comte de Glocester, 219, 223, 226, 229, 230, 233, 235 à 240.
Reginald de Dunstanville, 228.
Ralf, comte de Chester, 229, 230, 240, 298.
Roger, roi de Sicile, 262.
Richard Cœur-de-Lion, 268, 328, 349 à 354, 360 à 364, 366 à 382.
Roger, roi de Sicile, 382, 388, 389.
Robert de Lorotello, 389.
Raymond Béranger, comte de Barcelone, 415, 417, 420.
Raymond Béranger II, 420.
Raymond V, comte de Toulouse, 423, 425.
Robert, grand-maître des Templiers, 119.
Raymond de Saint-Gilles, comte de Toulouse, 305.
Robert, comte de Dreux, 306.
Richard du Hommet, 338.
Richard Strong-Bow, comte de Pembroke, 341, 342, 344, 352.
Rosemonde, femme, 348.
Richard de Lacey, 356.
Ralfe de Grandville, 356.
Roderic O'Connor, roi d'Irlande, 358.
Renaud de Châtillon, 432, 433, 443, 445.

S.

Suger, 32, 37, 38, 47, 49, 50, 52, 74, 263, 264.
Sergius, duc de Naples, 89.
Soliman-le-Jeune, sultan d'Inconium, 121.
Savari de la Ville-sur-Illon, 386.
Sobieslas Ier, duc de Bohême, 246.
Swiatopolk II, roi de Russie, 251 à 253.
Saint-Bernard, 263.
Sobieslas II, roi de Bohême, 291.
Suénon III, roi de Danemarck, 293, 294.
Simon de Montford, 308.
Shérif Aldrisi, musulman, 388.
Syracon, visir, 430, 431.
Saladin, sultan d'Egypte, 431, à 448.

T.

Thibaut, comte de Blois, 28, 29, 30, 38, 39, 43 à 45, 52.
Thomas Fitz-Stephen, 207.
Thierry, comte d'Alsace, 213, 214.
Thomas, comte de Blois, 220, 229.
Thomas Becket, archevêque de Cantorbery, 267, 270, 301, 307 à 339.
Thierry, comte de Flandre, 57.
Tancrède de Hauteville, 111, 112.
Texefin, roi de Maroc, 151, 162, 163, 173, 174, 175.
Théobald, archevêque de Cantorbery, 297 à 300, 301.

U.

Urbain II, pape, 15, 22, 27.
Urbain III, pape, 412, 413.

V.

Vladimir II, roi de Russie, 250 à 253.
Vsévolod II, roi de Russie, 255.
Vsévolod III, roi de Russie, 283.
Venceslas IV, roi de Bohême, 291.
Victor, pape, 397.

W.

Wladislas IV, duc de Bohême, 247.
Wladislas Herman, roi de Pologne, 248, 249.
Wladislas II, roi de Pologne, 250, 255.
Wlademar Ier, roi de Danemarck, 294 à 296.

Z.

Zenghi, sultan d'Alep, 120, 122, 124.
Zafadola, roi de Grenade, 174.
Zaïde de Séville, femme, 128, 130.

FIN DE LA TABLE DU TOME CINQUIÈME.

TABLE

DU SIXIÈME VOLUME.

A.

Alix, sœur de Philippe-Auguste, 19.
Alix de Champagne, 20, 240.
Arthur, duc de Bretagne, 22, 54, 61, 63, 64, 70 à 74.
Antoine Gourdon, 69.
Aymar de Taillefer, comte d'Angoulême, 68.
Alexis l'Ange, empereur de Constantinople, 82.
Alexis-le-Jeune, 82, 84.
Albigeois (guerre des), 89 à 103, 172, 173, 186, 194, 221, 234.
Alexandre II, roi d'Écosse, 159, 170, 238, 294.
Amauri de Montfort, 185.
Alphonse, comte de Poitiers, 193, 236, 258, 280, 281.
Ala-Eddin-Mohammed, 264.
Amauri II de Lusignan, 266, 267.
André II, roi de Hongrie, 267.
Almoadin, sultan d'Égypte, 274, 278, 279.
Alphonse X, dit l'Astronome, roi de Castille, 298, 301, 415 à 425.
Alexandre III, pape, 303 à 305, 316.
Aymer, évêque de Winchester, 310.
Adam Gourdon, 347.
Atbek, sultan d'Égypte, 364.
Alphonse, comte de Toulouse, 377.
Alexis Stratigobule, 381.
Aladdin-Kaikobad, 382.
Abassides (fin de la dynastie des), 384.
Abaka, kan des Mongols, 386.
Alphonse IX, roi de Léon, 388, 394, 396, 400, 401.
Alphonse II, comte de Provence, 388, 389, 398.
Alphonse III ou VIII, roi de Castille, 387, 388, 390 à 396.

B.

Bérangère de Navarre, 23 à 26.
Baudouin de Hainaut, comte de Flandre, 55, 56, 58, 63, 64, 81, 86, 87.
Blanche de Castille, 59, 64, 65, 161, 169, 191 à 195, 197, 199 à 201, 219 à 224, 243, 244, 258, 260, 281, 285, 396.
Boniface, marquis de Montferrat, 86.
Bouvines (bataille de), Philippe-Auguste, 128 à 133.
Baudouin, comte de Guines, 12, 13, 14.
Bertrand de Comps, grand maître de St-Jean, 269, 270.
Bondocdar, 364, 366, 372.
Baudouin II, empereur de Constantinople, 380, 381.
Bérangère de Castille, 396, 399.
Berthoids, duc de Zochringen et roi des Romains, 437.

C.

Conrad, marquis de Montferrat, 27 à 29, 37 à 39.
Constance de Bretagne, 54, 55, 61, 63. 70, 75.
Constantin Fitz-Arnulph, 174.
Croisade (troisième), 255 à 263 (Louis IX).
Charles, comte d'Anjou, 258, 281, 287, 368, 377, 412.
Coradin, sultan de Damas, 267.
Croisade (quatrième), 356, 364 (Saint Louis).
Clement III, pape, 428.
Célestin III, pape, 428, 429, 430, 432, 434, 435.
Constance, impératrice, 428, 429, 430, 432, 434, 435.

D.

Dominique de Gusman, fondateur de l'ordre des dominicains, 219 à 221.
David, prince des Gallois, 237, 249, 250.
Don Pèdre III, roi d'Aragon, 388 à 395.
Don Alvar de Lara, 397.
Don Ferdinand, frère d'Alphonse X de Castille, 422.
Don Pèdre-le-Cruel, 424, 425.

E.

Eléonore de Guienne, 11, 19, 23, 24, 34, 37, 42, 47, 50, 61, 63, 64, 72, 74.
Etienne de Tours, 9, 10.
Eléonore de Bretagne, 74.
Eudes, troisième duc de Bourgogne, 94, 131.
Edmond, archevêque de Cantorbery, 215, 216, 217, 236.
Eléonore de Provence, 226, 235, 300, 301, 321, 323, 334.
Enguerrand de Coucy, 289, 290.
Edouard Ier d'Angleterre, 317, 319, 321, 356, 376.
Evesham (bataille d'), Henri II d'Angleterre, 342.
Elias, troubadour, 398.

F.

Frédéric Ier, dit Barberousse, 6, 7, 425 à 427.
Frédéric, duc de Souabe, 6 à 9.
Foulgues de Neuilly, 80, 97 à 101.
Ferrand, comte de Flandre, 122, 123, 129 à 134.
Frédéric II, roi de Germanie, 249, 254, 269, 274.
Frédéric, dit le Catholique, duc d'Autriche, 266, 267.
Fécardin, gouverneur d'Egypte, 274, 275.
Fayel, 288, 289.
Ferdinand III, roi de Castille et de Léon, 397 à 403, 408, 412 à 415.
Frédéric II, roi de Sicile et de Naples, 434, 447, 448.

G.

Gui de Lusignan, 8, 27, 28, 31, 37, 38, 290.
Geoffroy, archevêque d'York, 11, 19, 34 à 37, 45, 103.
Guillaume, roi d'Ecosse, 17, 68, 107.
Guillaume, archevêque de Reims, 20.
Guillaume de Longchamp, évêque d'Ely, 14, 31 à 37, 132, 133.
Guillaume de Bray, 73.
Guy de Thouars, 75, 87.
Guillaume-Longue-Epée, comte de Salisbury, 122, 159.
Gabrielle de Vergy, 288, 289.
Guillaume, comte de Hollande, 305.
Guillaume des Barres, 131.
Guillaume Maréschal, comte de Pembrok, 197, 201, 202, 208, 210, 212 à 215.

Gilbert, comte de Pembrok, 217.
Guillaume de Savoie, évêque de Valence, 226, 228 à 230.
Grégoire IX, pape, 233, 235.
Goch, prince de Galles, 250.
Gengiskan, roi des Mogols, 262 à 265.
Gauthier de Brienne, 265, 440, 443.
Guillaume de Châteauneuf, 275.
Guillaume de Valence, 309, 303, 356.
Geoffroy de Sergines, 277.
Gauthier de Châtillon, 277.
Gilbert de Clare, comte de Gloceste, 319, 327, 329, 330, 334.
Guy de Montfort, 377.
Gersande de Sabran, 398.
Guillaume III, roi de Sicile, 430, 431, 432.
Guillaume de Baux, roi d'Arles, 398.
Guillaume de Sabran, 398, 399.
Guelfe d'Est, sixième, marquis de Toscane, 427 à 429.
Guillaume II, dit le Bon, roi de Sicile, 428.

H.

Hugues III, duc de Bourgogne, 20, 29, 39, 64.
Henri II, roi d'Angleterre, 23.
Henri II, comte de Champagne, 38, 39.
Henri VI, roi de Germanie, 41 à 44, 46 à 48, 56, 425 à 434.
Hugues, évêque de Durham, 31, 45.
Hubert, archevêque de Cantorbery, 54, 56, 61, 62.
Hugues, dit le Brun, comte de La Marche, 68, 69, 70, 72, 128.
Hubert de Burgh, 73, 162, 163, 173 à 175, 181, 182, 196, 204 à 209, 214, 217.
Henri Dandolo, doge de Venise, 87, 444.
Henri Ier, empereur de Constantinople, 87.
Henri III, roi d'Angleterre, 165 à 167, 173 à 176, 181, 182, 195, 198 à 218, 219, 221, 222, 224 à 233, 237 à 241, 245 à 255, 291 à 356.
Hugues IV, duc de Bourgogne, 194, 255, 275.
Hugues X, comte de La Marche, 236, 238 à 240.
Henri, roi de Chypre, 261.
Henri de Montfort, comte de Derby, 326, 327, 329.
Henri, comte de Warwick, 353, 356, 377.
Houlagou, 383, 384, 386.
Hudiel, roi de Murcie, 410.
Henri, dit le Lion, duc de Saxe, 427.
Henri Ier de Flandre, 378.
Honorius III, pape, 378, 379.
Henri Ier, roi de Castille, 396, 397.

I.

Isabelle de Flandre, 20, 49.
Isaac l'Ange, empereur de Chypre, 25, 82, 83, 84.
Ingelberge de Danemarck, 49, 65, 67.
Innocent III, pape, 65, 68, 88 à 102, 104 à 107, 112, 116, 118, 119 à 121, 127, 134, 136 à 139, 155 à 158, 434 à 442, 446 à 448.
Isabelle, mère de Henri III, roi d'Angleterre, 236.
Illewallyn, prince de Galles, 250.
Innocent IV, pape, 26, 95, 301, 302.
Isabelle d'Aubigny, comtesse d'Arundel, 295, 296.
Isabelle d'Aragon, 377.
Iconium (fin de l'empire d') 383.

J.

Jean d'Angleterre, duc de Mortagne, 11, 19, 33 à 37, 41, 45, 48, 50 à 52, 103 à 126, 129 à 139, 151 à 165, roi d'Angleterre, 61 à 65, 67 à 80, 87.
Jean Tristan, 278, 369, 373.
Jacob, moine, dit le maître de Hongrie, 286, 287.
Jean de Dreux, duc de Bretagne, 315.
Jean Giffard, 339.
Jean Ducas Vatace, 380, 381.
Jacques Ier, roi d'Aragon, 394, 403 à 408, 420.
Jacques d'Avesnes du Hainaut, 86.
Joannice, roi des Bulgares, 86, 87.
Jean de Grey, archevêque de Norwich, 104.
Jean Ier, duc de Bretagne, 255.
Jean, sire de Joinville, 260, 814.
Jean de Brienne, 267.
Jean Las-Caris, 381, 382.
Jacoub-Aben, roi de Maroc, 386, 392.

K.

Kilidgs-Arsan II, sultan d'Iconium, 7.
Koutouz, 365, 366.
Kublaï, kan des Mongols, 385.

L.

Léopold, margrave d'Autriche, 27 à 40, 41.
Louis VIII de France, dit le Lion, 59, 64, 65, 103, 128, 160 à 173, 180 à 182, 185 à 191.
Langton (Etienne), archevêque de Cantorbery, 103, 106, 109, 116, 124, 126, 133 à 139, 157, 161, 172 à 175, 198.
Lewes (bataille de), Henri III d'Angleterre, 330.
Louis IX, roi de France, 191 à 195, 199 à 201, 220 à 226, 232, 235, 238 à 245, 255 à 262, 270 à 290, 301, 313, 314, 322 à 326, 334, 356 à 364, 367, 376, 384, 397, 412, 420, 421.
Léopold IV, duc d'Autriche, dit le Glorieux, 267, 268.
Llewhellyn, prince de Galles, 306, 327, 336, 340, 349, 351, 353.

M.

Marguerite de France, 23, 24.
Marguerite de Provence, 222, 223, 224, 244, 260, 278, 280, 285, 301, 369.
Martin, légat d'Innocent III, 249 à 252.
Mostazem-Billah, calife de Bagdad, 265, 383, 384.
Méledin, sultan d'Egypte, 267 à 270.
Malek-el-Salch, sultan d'Egypte, 270.
Mahomet-Alhamor, roi de Grenade, 411.
Mansourah (bataille de), Louis IX, 275.
Malek-el-Ascraf-Musa, sultan d'Egypte, 283.
Matthieu de Vendôme, 369.
Michel, roi des Bulgares, 381.
Michel Paléologue, 381, 382.
Mongou, kan des Mogols, 383 à 386.
Mahomed-el-Nasir, roi de Maroc, 392.

N.

Nicolas Canabé, 83, 84.
Nicétas, historien, 85.
Nasir-Eddin, astronome, 265.
Nodgemeddin, sultan d'Egypte, 270, 272, 274.

Nouredin-Ali, sultan d'Egypte, 364, 365.

O.

Othon de Saxe, roi des Romains, 56, 61, 63, 64, 115, 123, 129 à 134,
Omar, sultan de Tunis, 367, 368, 371, 372, 375.
Othon IV de Brunswick, comte de Poitiers et roi de Germanie, 438 à 442, 445.
Othon de Witelspach, 445, 446.

P.

Philippe-Auguste, 6, 11, 16, 18 à 24, 26 à 29, 41, 45, 46 à 81, 87 à 90, 101, 103, 114, 116, 117, 121 à 123, 129 à 134, 169, 176 à 180.
Pierre de Dreux, évêque de Beauvais, 55, 132.
Philippe de France, comte de Boulogne, 192, 194, 199.
Pierre Mauclerc, duc de Bretagne, 199 à 201, 221, 222, 255, 256, 275.
Pierre, évêque de Winchester, 173, 181, 190, 204 à 206, 210 à 217.
Pierre de Rivaux, 216, 217, 227.
Pierre de Savoie, comte de Richemont, 290.
Philippe III de France, 367, 368, 373 à 378.
Pierre de Courtenay, 378, 379.
Philippe, duc de Souabe, 434, 436; roi de Germanie, 337 à 342, 345 à 348.

R.

Richard, dit Cœur-de-Lion, 6, 8 à 33, 37 à 61.
Ralf de Glanville, 16 à 26.
Robert III, seigneur de Sablé, 26, 30.
Raymond de Saint-Gilles, comte de Toulouse, 55, 90 à 102, 173.
Réginal, archevêque de Cantorbery, 104.
Robert Fitz-Walter, 138, 158, 167, 169.
Richard, comte de Cornouailles et roi des Romains, 183, 184, 197, 202, 213, 231, 246, 254, 291, 292, 300, 305, 312 à 316, 318, 327, 329, 330, 345, 355, 356.
Raymond VII de Toulouse, 185, 186, 192 à 194, 238 à 240.
Robert de Wangi, 203, 204.
Robert, comte d'Artois, 222, 258, 275.
Ribald, 252.
Roméo de Villeneuve, 296, 278.
Raoul de Coucy, 288, 289.
Richard de Clars, comte de Glocester, 307 à 318, 319, 323, 329, 330, 334, 336, 337, 346, 349 à 356.
Roger de Mortimer, 320, 326, 327, 335, 344, 349, 350, 356.
Roger de Clifford, 335, 356.
Roger Bacon, 352.
Rinier Dandolo, doge de Venise, 444, 445.
Robert, empereur de Constantinople, 379, 380.
Raymond Beranger IV, comte de Provence, 398, 399, 411, 412.

S.

Saladin, 5, 26 à 30, 39, 48.
Simon de Montfort l'Amaury, 94 à 102.
Savari de Mauléon, 158.
Simon de Montfort, comte de Leicester, 230 à 232, 296 à 298, 307 à 343.
Sanchia de Provence, 246, 301.
Saphadin, 266, 267.
Simon de Montfort, fils de Leicester, 345, 377, 394, 395.

Simon, sire de Nesle, 369.
Sanche VII, roi de Navarre, 386 à 388, 390 à 394, 404.

T.

Tancred, comte de Leccio et roi de Sicile, 22, 23, 428, 429, 430.
Thibaut III, comte de Champagne, 81, 92, 94; roi de Navarre, 225, 234, 247, 288, 289, 296.
Taillebourg (bataille de), 239, à 241. (Louis IX).
Togrul-Onk, kan des Tartares, 262, 263.
Théodore l'Ange Comnène, 379, 380.
Théodore Lascaris, 379.
Théodore II Lascaris, 381.
Tolosa et d'Udena (bataille de), 393. (Alphonse III ou VIII de Castille.)

U.

Urbain IV, pape, 316.

V.

Ville Hardouin, 86.

W.

Walter de Grey, évêque de Worcester, 157.
Waladmir II, roi de Danemark, 440.

Y.

Yesou-Kaï-Bahadour, roi des Mogols, 262.
Yousouf, sultan d'Alep, 265, 284, 365.
Yolande, de Hongrie, 406.

FIN DE LA TABLE DU TOME SIXIÈME.

TABLE

DU SEPTIÈME VOLUME.

A.

Amédée III, comte de Savoie, 25, 173, 74, 184.
Alexandre IV, pape, 58, 65 à 70.
Alphonse X, dit le Sage, roi de Castille, 63, 64, 68, 237, 39, 297 à 303.
André II, roi de Hongrie, 93 à 96.
Alexandre, prince de Novogorod, 101 à 103.
Adolphe de Holstein, 106.
Albert, duc de Brunswick, 12.
Arnaud de Merveille, 118.
Adélaïde de Beziers, 118.
Alexandre III, pape, 137.
Alphonse II, roi d'Aragon, 156 à 58.
Alexandre III, roi d'Ecosse, 162.
Alain de Lille, 188.
André, roi de Russie, 217, 218.
André III, roi de Hongrie, 220 à 23.
Albert, duc d'Autriche, 271 à 281.
Adolphe de Nassau, roi de Germanie, 272 à 281.
Apitius, 274.
Albert, roi de Germanie, 281 à 87, 376 à 379, 383 à 390.
Albert, grand provincial de l'ordre des dominicains, 295.
Aben-Joseph, roi de Maroc, 201.
Abaka, kan des Mongols, 317.
Alphonse XI, roi de Castille, 340 à 46.
Alphonse IV, roi d'Aragon, 349.
Albohacen, roi de Maroc, 350.
Argou, kan des Mongols, 317, 318.
Andronic II, Paléologue, 321, 322.
Andronic III, dit le Jeune, 322, 24 à 26.
Amédée V, comte de Savoie, 323.
Abousaïd, sultan de Pruse, 324.
Amurath ou Amora Boquin, 333.
Agnès d'Autriche, 390.

B.

Blanche de Castille, 57.
Béatrix de Provence, 77, 78, 121.
Bela III, roi de Hongrie, 93.
Bela IV, roi de Hongrie, 94 à 97.
Boleslas V, roi de Pologne, 97.
Batou, kan des Tartares, 96 à 98, 100.
Bernard de Ventadour, 118.
Boniface VIII, pape, 184, 191, 211, 214, 278, 282, 85, 88, 313, 316, 377, 183.
Bibarp Bondochar, sultan d'Egypte, 310.
Blanche de Bourbon, 385 à 62, 67.
Benoît XI, pape, 381.
Bajamont Tiepulo, 401.

Benoît XII, pape, 432, 34, 38, 43.
Bocanegra (Simon), 441.

C.

Conrad de Marbourg, 23, 24.
Conrad IV, roi des Romains, 29, 43 à 45, 54 à 57.
Célestin IV, pape, 35.
Conradin, dit le Jeune, 57, 58, 66, 82 à 89.
Conrad de Thuringe, 72, 73.
Clément IV, pape, 50 à 79, 84 à 86.
Charles d'Anjou, roi de Naples, 76 à 91, 134, 244, 46, 48 à 263.
Conrad Capèce, 82, 83.
Coloman, duc de Galicie, 94 à 96.
Canut VI, dit le Pieux, roi de Danemarck, 106.
Christophe Ier, roi de Danemarck, 111.
Charles, comte de Valois, 153, 158, 178, 81, 87, 383, 92, 95.
Charles-le-Boiteux, roi de Naples, 156, 158.
Clifford (Robert), 200.
Cressingham (Hugues), 200.
Charles Martel, fils de Charles II, roi de Naples, 222, 246, 277.
Charles II, roi de Naples, 254, 59 à 63, 66, 77, 78, 87 à 90, 383, 400.
Constance d'Aragon, 251, 57, 61, 87.
Cunégond Deissemberg, 274.
Célestin V, pape, 277, 78.
Colonnes (Jacques), 286, 87.
Constance de Portugal, 338, 340.
Charles II, roi de Navarre, 366.
Clément V, pape, 391 à 93, 401, 405 à 419.
Castruccio, 409, 426, 27, 446.
Clément VI, pape, 443 à 46.
Charles de Moravie, 445 à 47.

D.

David, comte de Derby, 145 à 150.
Don Pèdre, roi d'Aragon, 153, 251, 52, 56, 59, 263.
Don Sanche IV, roi de Castille, 156, 158.
Don Jayme II, roi de Sicile, 152, 263, 287.
Douglas (Guillaume), 199.
Démétrius, roi de Russie, 217.
Dandolo (Jean), doge de Venise, 267.
Doria (Conrad), 268, 69, 92, 94.
Don Jayme, premier roi de Sicile et d'Aragon, 287 à 90, 96.
Dandolo (André), 293.
Don Pèdre, roi d'Aragon, 296, 99.
Don Alphonse III, roi de Majorque, 304, 305.
Don Jayme II, roi de Majorque, 297, 305, 348.
Don Alphonse de La Cerda, 298, 300, 303 à 305.
Don Sanche IV, fils d'Alphonse X, roi de Castille, 303 à 306.
Don Lopez de Haro, 303.
Don Alphonse de Gusman, 305.
Don Juan, roi de Léon, 305, 306.
Denis, roi de Portugal, 306 à 308.
Don Juan de Lara, 307.
Diègue de Haro, 339.
Don Pèdre IV, roi d'Aragon, 349.
Don Alphonse IV, roi de Portugal, 353, 369, 70.
Don Pèdre IV, roi d'Aragon, 363 à 67.
Don Pèdre, roi de Portugal, 369 à 71.
Dugueselin, 371, 72.
Dante Alighieri, 395.

Doria (André), 333.
Dandolo (François), 442.

E.

Entio, roi de Sardaigne, 30, 35, 45.
Ecelin, gouverneur de Padoue, 62.
Elisabeth de Bavière, 66, 89.
Eric XI, dit le Bègue, roi de Danemarck, 101, 105.
Eric X, roi de Suède, 105.
Eric IV, roi de Danemarck, 109, 110, 218.
Eric V, roi de Danemarck, 111 à 113.
Edouard Ier, roi d'Angleterre, 131, 37 à 52, 56 à 86, 90 à 212, 275.
Eléonore de Montfort, 140, 42.
Edmond de Mortimer, 148.
Edouard Carnavon, prince de Galles, 152.
Eric III, roi de Danemarck, 213.
Eric VI, roi de Danemarck, 213, 14.
Etienne IV ou V, roi de Hongrie, 220, 21.
Eléonore de Gusman, 350, 57.
Edonard, dit le prince Noir, 373.

F.

Frédéric II, roi de Sicile et de Germanie, 6 à 54.
Ferry II, duc de Lorraine, 63, 64.
Frédéric de Bade, duc d'Autriche, 84 à 89.
Frédéric, roi d'Aragon et de Trinacrie, 287 à 90, 382, 83, 405, 411.
Ferdinand IV, roi de Castille, 306, 307, 334 à 40, 63.
Foulques de Vilaret, 323.
Frédéric-le-Bel, roi de Germanie, 392, 407, 414 à 28.
Fiesque (Charles de), 433.

G.

Grégoire IX, pape, 18 à 25, 32 à 35.
Guillaume de Hollande, roi d'Aragon, 43 à 45, 55 à 62, 428, 479.
Guillaume Bocanégra, 65, 70.
Gilbert Dandolo, amiral, 71.
Guy de Lazano, 87, 88.
Gengiskan, 99, 100.
Grégoire X, pape, 132, 227 à 239, 243.
Gaston, vicomte de Béarn, 133.
Gilles, Romain, 156.
Guy de Dampierre, comte de Flandre, 173, 75, 81 à 84, 87.
Glocester (le duc de), 178, 203.
Guillaume de Porcelets, 253.
Gradenio (Pierre), doge de Venise, 292.
Guy, sire de Lusignan, 327.
Gaston II, comte de Foix, 347.
Geoffroy Tonoris, 350.
Guillaume Tell, 388.
Guy de La Tour, vicomte de Melun, 398, 402.
Grimaldi (Gaspard de), 433.
Gradenio (Barthélemy), 442.
Gauthier de Brienne, duc d'Athènes, 443.
Gerlac de Nassau, 446.

H.

Henri Welf, comte palatin du Rhin, 9, 27.
Henri VII, roi des Romains, 15, 26, 27, 29.
Honorius III, pape, 15, 16, 17, 94.
Henri-le-Lion, duc de Saxe, 27.
Herman de Saltza, 31, 72.
Hugues IV, duc de Bourgogne, 39.
Henri III, roi d'Angleterre, 40, 130.

Henri Rapson, margrave de Thuringe, 42.
Henri, roi de Jérusalem, 45.
Herman, margrave de Hochberg, 58.
Henri Hahenlohé, 73.
Hugues de Penna, 121.
Humfroy de Bohun, comte d'Hereford, 196, 97, 201.
Hugues Bigot, comte de Norfolk, 196, 97, 201.
Hugues, roi de Norwége, 213.
Henri, duc de la basse Bavière, 238, 39, 431.
Henri, dit l'Illustre, margrave de Misnie, 247.
Honorius, pape, 263.
Henri Ier de Brabant, 273.
Henri II, roi de Chypre, 313.
Houlagou, kan des Mongols, 316.
Henri de Transtamare, 357, 365, 371 à 76.
Henri de Carinthie, roi de Bohême, 385, 86, 96, 434.
Henri de Luxembourg, roi de Germanie, 392, 96 à 99, 402 à 406.
Hubert, dauphin de Viennois, 435.

I.

Innocent III, pape, 5, 10, 11.
Innocent IV, pape, 35, 36, 55 à 58, 73, 123.
Iouri ou George II, roi de Russie, 98 à 101.
Inès de Castro, 369, 370.

J.

Jean XXII, pape, 410 à 32.
Jean Ier, duc de Bavière, 439.
Jean Sansterre, roi d'Angleterre, 8.
Jean de Brienne, roi de Jérusalem, 17.
Jean Sémaca, 69.
Jaroslaff II, roi de Russie, 101, 102.
Jaroslaff III, 103, 104.
Jean, roi de Suède, 105.
Jean Ier, roi de Portugal, 122.
Jean de Hamville, 122.
Jeanne de Navarre, 152, 56, 183, 88.
Jean Balliol, 167, 190, 206, 207.
Jean Cumin, 167, 204 à 210.
Jean Hattings, 170.
Jean, duc de Brabant, 173, 75, 273.
Jean de Bretagne, comte de Richemont, 178.
Jacques Steward d'Écosse, 200.
Jacques Stuart, 204 à 206.
Jean, grand archevêque de Lunden, 213, 14.
Jean d'Eppe, 249, 250.
Jean de Procida, 24, 52, 56, 88.
Jacques Contareno, doge de Venise, 267.
Jean Ier, comte de Hollande, 283.
Jean d'Avesnes, 284.
Jean de Clermont, 29, 89.
Jacques de Molay, 315.
Jean Paléologue, 326 à 28.
Joseph Bulhagix, roi de Grenade, 355.
Jean d'Albuquerque, 358, 360, 61.
Jeanne de Castro, 360.
Jean de la Cerda, 367.
Jean de Bourbon, comte de La Marche, 371, 72.
Jean de Luxembourg, roi de Bohême, 407, 414, 28 à 31, 34, 340, 46, 48.
Jean d'Autriche, 389, 98.
Jean, prince de Morée, 404, 411.
Jean, duc de Saxe-Lavenbourg, 407.
Jean XXII, pape, 410 à 432.
Jean Ier, duc de Lorraine, 439.

K.

Kublaï, kan, 294, 316, 17, 20.
Kalil, sultan d'Égypte, 312, 13, 14.

L.

Louis de Bavière, 9.
Louis IX, roi de France, 34 à 40, 42, 47, 77.
Llewellyn, prince de Galles, 139 à 42, 45, 50.
Lancastre (Edmond, comte de), 174, 80.
Louis, Monsieur, 182, 87.
Ladislas, dit le Cumain, roi de Hongrie, 220, 21.
Louis-le-Sévère, comte palatin du Rhin, 336, 42, 43, 47.
Laurent Tripolo, doge de Venise, 266, 67.
Livan V de Lusignan, roi d'Arménie, 333, 334.
Louis de La Cerda, roi des Canaries, 355.
Louis IV, duc de Bavière et roi de Germanie, 407, 408 à 440, 44, 47.
Léopold d'Autriche, 412, 420.
Louis de Bavière, 417.

M.

Mathieu de Lorraine, évêque de Toul, 11 à 13.
Mainfroy, duc de Tarente, 45, 57 à 58, 66, 67, 76 à 80, 81.
Marguerite, comtesse de Flandre, 60.
Michel Paléologue, empereur de Constantinople, 71, 251, 320.
Mendog, grand duc de Lithuanie, 74.
Miceslas, duc de Galicie, 93, 94, 98, 99.
Marguerite de Poméranie, 111, 112.
Marie de Brabant, 134 à 37.
Montfort (Amaury de), 140.
Martin IV, pape, 152.
Marguerite, reine d'Écosse, 162 à 64.
Macduf, comte de Fife, 172.
Madoc, général, 176 à 78.
Morgan, général, 176 à 78.
Montmorency (Mathieu de), 179, 257.
Mahaud, 189.
Murrai (André), 201.
Magnus, duc de Gothie, 214.
Magnus Ier, dit Ladélas, roi de Suède et de Gothie, 215, 216.
Marguerite d'Autriche, reine de Bohême, 240.
Maynard du Tyrol, 242, 47.
Martin IV, pape, 248 à 50, 63, 321.
Marco Paulo, 294.
Marie de Molina, 306, 307, 340 à 42.
Marie de Portugal, 356, 57.
Marie de Padilla, 358, 59
Mahomet Barberousse, 368.
Matthieu Galeas, 402.
Muldorf (bataille de), sous Louis V, roi de Germanie, 416.

N.

Nicolas Dourbault, 121.
Nassau (Adolphe de), 172, 75.
Nicolas III, pape, 243, 46, 48.
Naser Mohammed, sultan d'Egypte, 334.
Nicolas IV, pape, 265, 66, 67, 77.
Nicolas V, pape, 424, 27.

O.

Othon IV, roi de Germanie, 5 à 7, 14, 27, 107.
Othon, duc de Brunswick, 28, 31, 44, 61.
Ottocare II, roi de Pologne, 92, 97.
Othon IV ou V, duc de Bourg, 180.

Ottocare II, roi de Bohême, 235, 38 à 41.
Otton, dit le Long, margrave de Brandebourg, 270.
Othman, émir, 323.
Orcan, sultan de Pruse, 324, 27, 32.
Otton de Bavière, 426.
Otton d'Autriche, 428.

P.

Philippe-Auguste, 8.
Pierre Ziani, doge de Venise, 22.
Philippe-le-Hardi, roi de France, 91, 128 à 130, 31, 33 à 37, 43, 53, 56, 257, 259.
Pierre Widal, 19.
Pierre de la Brosse, 134 à 37.
Philippe-le-Bel, roi de France, 152, 55 à 59, 73 à 86, 265, 75, 83, 86, 304, 376 à 79, 392, 97, 419.
Philippe, comte de Poitiers, 180, 82.
Piesey (Henri de), 200.
Préminas II, duc de Posnanie, roi de Pologne, 219, 20.
Pierre, comte d'Alençon, 257, 59.
Pierre de Lusignan, roi de Chypre, 329 à 32.
Pierre-le-Cruel, roi de Castille, 356 à 62, 68, 71 à 76.
Philippe de Valois, roi de France, 358.
Philippe-le-Long, 399.
Philippe de Valois, roi de France, 446.

R.

Renaud de Senlis, évêque de Toul, 12.
Richard d'Angleterre, comte de Cornouailles et roi des Romains, 346, 364, 67, 68, 431.
Robert II, comte d'Artois, 141, 86, 255, 59, 263 à 66.
Richard d'Anebaud, 121.
Roger Bernard, comte de Foix, 129.
Roger II, duc de Bourgogne, 133.
Robert III, comte de Flandre, 130.
Robert, comte de Clermont, 130.
Roger de Mortimer, 144.
Robert de Brus, 167, 192, 200, 204.
Robert II, duc de Bourgogne, 181.
Réginald de Grey, 197.
Resco VI, roi de Pologne, 218.
Rodolphe, comte de Hasbourg et roi de Germanie, 36 à 48, 64, 70 à 72.
Roger de Loria, amiral, 256, 59 à 61, 88 à 90.
Rodolphe, duc d'Autriche, 283, 385.
Raymond Béranger, grand maître de Rhodes, 330.
Robert, duc de Calabre, 382.
Robert, roi de Naples, 401 à 418, 424, 433, 440, 43.

S.

Suercher III, roi de Suède, 105.
Spinola (Ebert), 268, 69.
Spinola (Nicolas), amiral, 290.
Spinola (Conrad), 292, 94.
Salvino d'Egli Armati, 294.
Soliman, 332.
Salado (bataille de), sous Alphonse XI de Castille, 252.
Sciara Colonne, 380, 424.
Spinola Ohizzon, 432.

T.

Thibaut Ier, duc de Lorraine, 8, 11 à 13, 14.
Thomas, comte de Savoie, 25.
Troubadours (les), 114 à 28.
Timour, kan, 320.
Taï-Kou, 325.
Tamerlan, 334.

U.

Urbain IV, pape, 68, 75.

V.

Vassili ou Bazil, roi, 217.
Vladislas, roi de Pologne, 220.
Vêpres siciliennes (les), 252.
Visconti Mathieu, seigneur de Milan, 293, 414, 418.

W.

Waldemar II, roi de Danemarck, 106 à 109.
Warenna (Jean, comte de), 191 à 193, 98.
William Walace, 199 à 210.
Wenceslas IV, roi de Bohême, 240, 41, 269, 76, 79, 82, 384.
Wenceslas V, 384.

FIN DE LA TABLE DU TOME SEPTIÈME.

TABLE

DU HUITIÈME VOLUME.

A.

André, roi de Naples, 12, 13, 58.
Antoine Grimaldi, amiral génois, 40.
André Dandolo, doge, 40.
Arnould de Carolle, 50.
Amédée, dit le Vert, comte de Savoie, 50, 51.
Alexandre, prince russe, 65, 66.
Amurat, kan des Tartares, 67.
Albert, roi de Suède, 70, 71, 74.
Aymer de Valence, 99.
Amédée, dit le Grand, comte de Savoie, 149, 150.
André Hercla, comte de Carlisle, 176, 177.
Androuin de La Ville-sur-Illon, 210.
Archibald Douglas, 228, 229, 230.
André Murray, 235, 237.
Auberoche (bataille d'), 226. (Philippe de Valois.)
Aimery, gouverneur de Calais, 288.
Aimé, comte de Savoie, 376.
Alix Perrers, femme, 399, 400 à 405, 409.

B.

Berthold V, duc de Zoëhringen, 27.
Barnabé de Visconti, 51.
Birger II, roi de Norwége, 68.
Boniface VIII, pape, 82, 84.
Blanche de Valois, 334.
Balliol, 84, 97.
Bernard de Marcuil, 220.
Bernard, comte de L'Ile-Jourdain, 264.
Baumanoir, 295, 367, 397.

C.

Charles IV de Luxembourg, roi de Bohême et de Germanie, 21, 24, 25, 29 à 38, 45, 50 à 52, 415.
Charles, duc de Calabre, 17, 19, 23.
Clément VI, pape, 6, 20, 23, 24, 28, 29, 43, 73.
Canaries (découverte des îles), 43.
Casimir III, roi de Pologne, 60, 61.
Christophe, roi de Danemarck, 71, 72.
Cumin, régent d'Ecosse, 8, 96, 97.
Courtrai (bataille de), Philippe-le-Bel, 79.
Clément V, pape, 97, 107 à 112.
Charles, comte de Valois, 139, 140 à 146, 181, 182.
Charles IV, dit le Bel, 177 à 191, 201.
Charles de Blois, 250 à 253, 259, 262, 287, 365 à 368.
Clément VI, pape, 260, 287.

Crecy (bataille de), 271 à 276. Edouard III d'Angleterre.
Chandos, 367, 368, 372, 383.
Constance de Castille, 389.
Charles V, 90 à 97, 98, 406, 413 à 432.
Charles VI, roi de France, 434.
Calais (siége de), Edouard III, 283 à 287.
Charles de France, dauphin, 292, 300, 303, 304, 321 à 340, 358.
Charles d'Evreux, dit le Mauvais, roi de Navarre, 297 à 301, 311, 333 à 342, 348, 350, 351, 356, 364, 416 à 419.
Charles V, dit le Sage, roi de France, 364, 370, 371 à 388.
Cocherel (bataille de), Duguesclin, 364.

D.

Dmitri, prince russe, 64, 65.
Douglas (Jacques), 165, 167, 173, 176, 198, 200.
David de Brus, roi d'Ecosse, 201, 229, 230, 237, 239, 243, 269, 281, 282, 290 345.
Donald, comte de Marre, 227, 228.
Don Jayme, roi de Majorque, 292.
Don Charles de La Cerda, 293, 296 à 298, 302.
Dugueselin (Bertrand), 360, 364, 372, 373, 385, 386, 387, 388, 390 à 397, 419, 425 à 429.
Denia (le comte de), 420, 421.
Desmaret, avocat, 434.

E.

Eric IV, roi de Danemarck, 71.
Edouard Ier, roi d'Angleterre, 83 à 87, 93 à 104.
Edmond, comte de Kent, 195, 212, 215, 216.
Edouard, prince de Galles, dit le prince Noir, 216, 241, 267, 270 à 276, 289, 302, 307 à 309, 310, 313, 321, 348, 354, 379 à 382, 384, 386, 387, 401.
Edouard Balliol, 227 à 235, 244, 281, 309.
Edouard, prince de Galles et comte de Chester, 84, 85, 98, 99, 101.
Edouard II, roi d'Angleterre, 104 à 105, 119 à 138, 161 à 177, 180 à 195.
Enguerrand de Marigny, 139, 140 à 145.
Eudes IV, duc de Bourgogne, 152, 153, 205, 208, 247.
Edouard Brus, 166.
Edouard de Bohuns, 190.
Edouard, duc de Cornouailles, 242.
Ecluse (bataille de l'), Edouard III, 346.
Edouard III, roi d'Angleterre, 184 à 204, 226 à 239, 240 à 293, 301 à 321, 345 à 364, 388, 391 à 405.
Eustache de Saint-Pierre, 285, 286.
Edmond de Langely, 349.

F.

Frédéric, dit le Sévère, margrave de Misnie, 91.
Frédéric, roi de Sicile, 46, 47.
Frédéric, duc de Lorraine, 408, 410.

G.

Gauthier de Schwartzbourg, 16.
Galéas de Visconti, 51.
George III, roi de Russie, 65.
Guy de Nesle, connétable, 80.
Guy de Dampierre, comte de Flandre, 87.
Guy d'Auvergne, 111, 112.
Gerard Laguette, 178.
Guillaume III, comte de Hainaut, 186, 200, 209.
Guillaume de Keith, 230.

Guillaume Douglas, 259, 281, 282.
Godefroy Harcourt, 262, 266, 267, 312, 337.
Godemar du Fay, 270, 275, 276.
Gauthier de Mauny, 285.
Geoffroy de Charni, 288, 289.

H.

Henri d'Uscar, grand-maître des Teutoniques, 62.
Haquin, roi de Norwège, 70.
Hassan-Nazer, sultan d'Égypte, 29.
Henri, comte de Lancastre, 129 à 133, 164, 169 à 175.
Henri de Lancastre, comte de Derby, 253, 263, 264, 279, 298, 302, 318, 352, 354.
Henri de Piercy, 281.
Humbert de La Tour du Pin, 291, 292.

I.

Innocent VI, pape, 29, 35, 45, 48, 30, 420.
Ivan, prince russe, 65, 66.
Isabelle de France, sœur de Charles-le-Bel, 182, 183 à 195, 218, 220.

J.

Jeanne Ire, reine de Naples, 12 à 24, 46 à 48.
Jean Cantacuzène, empereur de Constantinople, 40.
Jean Visconti, 40, 41.
Jean Gradenio, doge de Venise, 41.
Jean Delphino, doge de Venise, 41.
Jean, duc de Normandie, 224, 247, 251, 279, 291.
Jean, roi de France, 47, 294 à 321, 347 à 364.
Jacques d'Aragon, roi titulaire de Majorque, 48.
Jean de Luxembourg, roi de Bohême, 60, 61, 208, 213, 248, 268, 272 à 276.
Jacques de Châtillon, 75 à 78.
Jean Monteith, 95.
Jacques Molay, 107, 111, 112.
Jeanne, fille de Louis X, roi de France, 153, 205.
Jean XXII, pape, 155, 157, 179, 226.
Jourdain de L'Ile, 179.
Jean de Montravers, 194.
Jean de Hainaut, 195, 196.
Jeanne de Divion, 222 à 225.
Jean d'Ellhan, 234, 236, 238.
Jacques d'Arteveille, 236, 240, 267.
Jean, duc de Brabant, 241, 242, 258.
Jean, duc de Lancastre, 247.
Jeanne de Valois, 249.
Jeanne de Bretagne, dite la Boiteuse, 250, 295, 366, 368 à 370, 423 à 425.
Jeanne, princesse de Flandre, 250, 251 à 253, 263, 287.
Jacques de Bourbon, comte de La Marche, 251, 300, 303, 314, 318 à 320, 348, 365, 356, 359.
Jean Arundel, 429.
Jean de Woodstock, duc de Buckingham, 430, 431, 442.
Jean Philpot, 431.
Jean Stafford, archevêque de Cantorbery, 254 à 257, 281.
Jeanne de Belleville, 262.
Jean de Montfort, 252, 253, 259, 263, 266, 355, 365 à 370, 389, 393, 396, 406, 422 à 425, 441.
Jeanne de Kent, 402 à 406.
Jean Hastings, comte de Pembrock, 389, 390.
Jeanne d'Évreux, 334.
Jean de Gand, comte de Richemont, 349.
Jean de Grailly, captal de Buch, 364, 370, 390, 391.
Jean de Gand, comte de Lancastre, 383, 386, 388, 389, 395,

398, 402 à 413, 419 à 422, 444 à 448.
Jean de Vienne, 282 à 286.
Jean d'Aire, 286.
Jacques de Wissants, 286.
Jeanne de Bourgogne, 290, 291.
Jeanne, comtesse de Bourgogne, 291.
Jeanne de Bourbon, 291, 292, 413, 416.
Jean, duc de Berri, 314, 355, 386, 432 à 441.

L.

Lionel d'Anvers, 349.
Lusignan (Pierre de), 362, 363.
Louis V de Bavière, roi de Germanie, 9, 17, 239, 242, 258.
Louis de La Cerda, 260.
Louis de Blois, 278.
Louis d'Anjou, 314, 328, 355, 363, 368, 369, 386, 388, 395, 406, 419, 425 à 428, 432 à 444.
Louis II de Bourbon, dit le Bon, 339, 376 à 379, 384, 385, 395, 418, 420, 428, 431 à 441.
Louis II, dit de Male, comte de Flandre, 383, 384, 389.
Louis, roi de Hongrie, 15 à 23, 30, 41, 58, 68.
Louis, prince de Tarente, 15, 17, 18 à 24.
Laupen (bataille de), 27.
Louis-le-Romain, duc de Bavière, 37.
Louis Ier de Bourbon, 80, 81, 89, 91, 151, 248, 264, 269, 274, 279, 283.
Llewellyn, prince des Gallois, 138.
Louis de Valois, 437.

M.

Marin Foliéri, doge de Venise, 41.
Mondini de Luzzi, 53.
Magnus, roi de Suède, 69; 70, 74.
Marguerite de Waldemar, 69, 70.
Mons en Puelle (bataille de), sous Philippe-le-Bel, 88.
Marguerite de Bourgogne, 147.
Mahaud, comtesse de Bourgogne, 150, 151, 152, 221, 222, 223.
Marie de Luxembourg, 178.
Marcel, prevôt des marchands, 323 à 342.
Marguerite de France, comtesse de Bourgogne, 361.

N.

Nicolas Zancquin, 207 à 210.

O.

Otton, comte d'Artois, 92.
Olivier de Clisson, 262.
Owen, prince gallois, 390.
Olivier de Clisson, connétable, 263, 367, 370, 394, 396.

P.

Pagonen Doria, amiral génois, 39, 40, 41.
Philippe de Tourraine, 48.
Philippe-le-Bel, roi de France, 74 à 93, 109 à 119.
Pierre Leroi, Flamand, 76 à 79.
Philippe de Flandre, 88, 89.
Pierre Gaveston, 102, 105, 119 à 121, 124, 128 à 191.
Philippe V, dit le Long, comte de Poitiers, 149.
Philippe, roi de France, 152 à 161.
Philippine de Hainaut, 187, 200, 286, 388.
Péter de La Mère, 402, 403.
Piercy, comte de Northumberland, 411, 412.
Philippe, dit le Rouvre, duc de Bourgogne, 360.
Pierre de Mortain, 418.

Philippe de Valois, roi de France, 203 à 214, 220 à 226, 229, 236, 239, 240 à 244, 246 à 249, 260 à 278, 283 à 290, 292 à 294.
Pierre, comte d'Evreux et roi de Navarre, 153, 178, 205, 208, 248.
Pierre de Cugnières, 220, 221.
Patrice, comte de Dumbar, 268, 269, 230.
Pierre de Bourbon, 251.
Philippe de France, 262.
Philippe, dit le Hardi, duc de Tourraine, 314, 318 à 320, 356.
Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne, 360, 361, 365, 383, 384, 406, 418, 431 à 441.
Poitiers (bataille de), sous Jean Ier, roi de France, 314 à 320.

R.

Rienzi, 5 à 9, 44 à 46.
Robert de Tarente, 18.
Robert de Cabane, 16.
Rodolphe d'Erlac, 27.
Rodolphe IV, duc d'Autriche, 86.
Robert, comte d'Artois, 76, 80.
Richard de Burgh, comte de Leicester, 85.
Robert, comte de Flandre, 90, 115.
Robert de Brus, roi d'Ecosse, 93 à 104, 122 à 124, 131 à 138, 163, 164, 166, 168, 176, 177, 196, 200.
Raoul de Nesle, comte d'Eu, 296.
Robert Lecoq, évêque de Laon, 324 à 326.
Robert de Knoles, 387, 388, 394, 395.
Robert III, comte d'Artois, 150, 151, 152, 186, 207, 208, 222 à 226, 238, 243, 247, 253.
Robert II, comte d'Artois, 150.
Robert de Cassel, 180.
Roger de Mortimer, 184, 189, 192, 194, 195, 200, 201, 211, 215 à 220.
Robert de Baloch, 195.
Robert Steward, 233, 237, 244, 258, 281, 282.
Roger de Comminges, 264, 265.
Raoul, duc de Lorraine, 269, 273, 275.
Richard II, roi d'Angleterre, 392, 401, 405, 413, 444 à 448.
Robert Stuart, roi d'Ecosse, 399.

S.

Simon Boccanegra, doge de Venise, 44,
Simon, grand prince de Russie, 66, 67.
Stirling (bataille de), sous Robert de Brus, 132.
Spencer (Hugues), 35, 69, 72 à 77, 82 à 91.
Séton, gouverneur de Berwick, 331.
Simon de Bussy, 328.
Simon Maillard, 342.
Simon Desessarts, 342.

T.

Thibaut II de Lorraine, 82, 88.
Templiers (destruction de cet ordre), 105 à 114.
Thomas Randolf, comte de Murray, 173.
Tanneguy Duchâtel, 287, 370.
Thomas de Woodstock, 319, 407.

U.

Urbain V, pape, 49 à 52, 55, 383.

Uladislas Loketek, 59, 60.
Usbeck, kan du Kapschack, 63 à 66.

W.

Wenceslas de Bohême, duc de Brabant, 51.
Wenceslas, roi de Bohême, 59.
Wat-Tyler, 446 à 448.
Waldemar III, roi de Danemarck, 69, 71, 72, 74.
Walace, 87, 94 à 96.
Wiclef, 110 à 112.

FIN DE LA TABLE DU TOME HUITIÈME.

TABLE

DU NEUVIÈME VOLUME.

A.

Aubriot (Hugues), 10.
Artevelle (Philippe), 13 à 18.
Akerman ou Agricola, 20, 30.
Arundel (le comte d'), amiral, 42, 44 à 46, 50, 58, 102, 105 à 109, 297.
Audouin de Chanveron, 61.
Arundel, archevêque d'York, 84, 93, 98, 105, 113.
Armagnac (le comte d'), connétable, 165, 190 à 220, 221 à 228, 255 à 265.
Albanie (le duc d'), 171, 172, 287.
Alençon (le duc d'), 190, 201, 217, 221 à 228, 250 à 263.
Angoulême (le comte d'), 205.
Anne de Mortimer, 244.
Albret (d'), connétable, 220, 244 à 254.
Alphonse, roi de Sicile, 432.
Alphonse V, roi d'Aragon, 447, 448.
Alexandre VI, pape, 415, 419.
Azincourt (bataille d'), sous Charles VI, roi de France, 247 à 255.
Archambaud de Foix, 274, 275.
Agnès Sorel, 299, 312.
Albert de Mecklembourg, 332, 333.
Amédée VI, comte de Savoie, 362.
Adorne (Antoine), doge de Venise, 374, 375, 406, 407 à 489.
Amurath Ier, 385.

B.

Bourbon (Jacques de), comte de La Marche, 174.
Bourbon (Jean de), comte de Clermont, 173, 190, 222, 227.
Bourbon (Hector de), 202, 218, 219.
Balby, 231.
Bedford (le duc de), 256, 261, 287, 288, 289 à 301, 306 à 327.
Buckingham, duc de Glocester, 30, 38, 39, 43, 44, 46, 49 à 56, 79, 84 à 86, 90 à 92, 95 à 103.
Belknap (Robert), 47, 48.
Brembre (Nicolas), 50, 51 à 54.
Burley, 54, 56.
Bétizac, 66, 67.
Boucicault, 202, 248, 409, 410.
Bretagne (le duc de), 212, 226, 261, 293, 294, 300, 301, 307.
Bois-Bourdon, 259.
Barbezan, 280 à 283.
Buchan (le comte de), connétable, 285, 294 à 297.
Brabant (le duc de), 298, 299, 307, 308.
Baudricourt (Robert de), 314.
Bellisen de Bosdorf, 348.
Bernabo Visconti, 349, 358.
Boniface IX, pape, 372, 373, 382, 391, 395, 397, 398.

Benoit XIII, pape, 383, 384, 413, 415, 428, 429, 432.
Bajazet Ier, 386 à 390.

C.

Charles VI, roi de France, 9, 15 à 23, 26 à 28, 31, 59, 60 à 80, 87, 95 à 97, 134, 139, 141 à 150, 178 à 229, 243, 256 à 258, 278, 280 à 290, 329, 330, 382, 408, 409.
Craon (Pierre de), 69, 71 à 73.
Catherine Swinford, 98.
Clarence (le duc de), 116, 204, 285, 286.
Charles III, roi de Navarre, 193.
Caboche (Simon), 197, 207.
Catherine de France, 243, 271, 278, 297, 283, 287, 288, 289.
Combre (Richard), comte, 244.
Charles IV de Luxembourg, roi de Germanie, 348 à 354.
Catherine de Sienne, 352, 354.
Clément VII, pape, 354, 358, 364, 367, 372, 387.
Clisson (Olivier de), connétable, 16, 33, 43, 44, 60, 64, 68, 69, 70, 72 à 73, 80 à 82.
Couci (de), 18, 20, 388.
Clément VII, pape, 24.
Colverly (Hugues de), 25, 26.
Charles, dit le Mauvais, roi de Navarre, 59.
Charles II, duc de Lorraine, 64, 315, 325.
Charles, comte de Ponthieu, dauphin, 258, 265 à 290.
Charles VII, roi de France, 290 à 326.
Chabannes, 310.
Carlo Zeno, 410.
Casimir III, roi de Pologne, 340.
Conrad de Jusgingen, 344.
Charles II de Duras, roi de Naples, 357 à 358, 363, 365, 366.
Contarino, doge de Venise, 362.
Conthus (Etienne), 387.
Catherine de Visconti, 403, 404.

D.

Desmarets, avocat, 10, 11, 21, 22.
Dubois (Pierre), 13.
Derby, comte d'Hereford, 46, 51, 55, 107, 186, 100 à 114, 376.
Douglas, 82, 83.
Douglas (Archibald, comte de), 151, 156, 294, 297.
David, prince d'Ecosse, 171, 172.
Dunois (le comte de), 185, 257, 292, 300, 306, 310, 312 à 324.
Desessarts, 193, 206, 207, 212.
Duchâtel, 269.
Dimitri IV, roi de Russie, 336 à 338.
Doria (Lucien), 361.
Doria (Pierre), 361.

E.

Enguerrand de Bournonville, 219, 220.
Etienne de La Hire, 285, 286, 306, 310, 321 à 324.
Exeter (le duc d'), 287, 288, 291, 292.
Eric, roi de Suède. 333, 336.

F.

François Carara II, 404 à 406.
Facino Cane, 411, 413.
Frédéric de Hoenzollern, 428.
Ferdinand II de Castille, roi d'Aragon, 431, 432.
Folleville (Jean de), 61.
Fleming, 170.
Frédéric d'Aragon, 159, 160.
François Carara, seigneur de Padoue, 360, 373, 374.
Fregose (Dominique), doge de Venise, 361.

François Ier, seigneur de Mantoue, 404, 405.

G.

Guillaume de Bavière, comte de Hainaut, 255, 256, 259.
Giac, 300, 302 à 304.
Grégoire IX, pape, 348, 352, 353.
Grégoire XII, pape, 413 à 416, 418, 421, 426.
Galéas (Jean) Visconti, 349, 360, 373, 374, 384, 391, 392, 396, 402, 403.
Gabrielle Adorne, 361.
Guarco, doge de Venise, 374, 407
Gabriel de Visconti, 403.

H.

Holland (Jean), 29, 35, 38, 101, 107, 117, 123, 133, 135 à 137.
Harcéley (Guillaume d'), 78.
Henri IV, roi d'Angleterre, 130 à 141, 151 à 158, 196, 229 à 235.
Hartefeld (bataille d'), sous Henri IV, 156.
Henri, évêque de Winchester, 291, 301, 307, 327.
Henri de Montmouth, prince de Galles, 229, 231 à 235.
Humphroy, duc de Glocester, 232, 251, 256, 288, 289 à 294, 298, 301, 307, 308, 327.
Henri V, roi d'Angleterre, 235 à 257, 261 à 273, 278 à 290.
Henri VI, roi d'Angleterre, 290, 307, 327.
Harcourt (Jean d'), comte d'Aumale, 292, 376.
Henri de Transtamarre, 372, 373, 389, 419, 426.
Hawley, 420, 421.
Hugues Aubriot, 433, 442.
Harceley (Guillaume de), 76, 78, 80.
Haxey, 99, 100.
Haquin, roi de Norwége, 331.

I.

Isabelle de Bavière, 32, 62, 67, 70, 76, 79, 80, 142 à 148, 176, 159 à 198, 214, 227, 257, 259, 260, 262, 266, 271, 277, 278, 283, 290.
Isabelle de France, 94, 95, 97, 139.

J.

Jean de Bourbon, comte de La Marche, 17, 26.
Jean, duc de Berri, 17, 21, 28, 35, 60, 65 à 69, 73, 74 à 80, 94 à 96, 143, 149, 175 à 220, 224, 247, 248, 258.
Jeanne de Kent, 301, 335.
Jean de Vienne, amiral, 31, 37.
Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne, 146 à 150, 165, 166, 175 à 228, 243, 247, 255, 257 à 275.
Jean Petit, 217, 225.
Jean de Bavière, évêque de Liége, 182, 184.
Jeanne, reine de Naples, 357 à 359.
Jacques de Bourbon, comte de La Marche, 388, 434 à 446.
Jeanne, duchesse de Bourbon, 399.
Jean-Marie de Visconti, 403, 404, 411 à 413.
Jean XXIII, pape, 315 à 427.
Josse de Luxembourg, 417.
Jacques Sforce, 434, 436.
Jules-César, comte de Hauteville, 435, 436 à 440.
Jean de Montague, 188, 189.
Jean Ier, duc de Bourbon et comte de Clermont, 191, 201, 217, 219, 220 à 228, 249 à 254, 261, 279, 280, 292, 305, 311, 312, 321 à 325.
Jean de Nesle, 271.

Jacqueville (Hélien de), 207, 211.
Jean, duc de Clarence, 232, 273.
Jean de Tourraine, dauphin, 255 à 258.
Jean de La Trémouille, 274.
Jacques Ier, roi d'Ecosse, 286, 295.
Jacqueline de Bavière, 291, 298, 307, 308.
Jean, duc d'Alençon, 292, 294, 297, 318, 320 à 324.
Jean de Lapol, 294, 306.
Journée dite des Harengs, sous Charles VII, 311, 312.
Jeanne d'Arc, 313 à 326.
Jean de Bruges, 330.
Jean Hus, recteur de l'université de Prague, 424 à 427.
Jean de Montcade, 431.
Jeanne II, reine de Naples, 433 à 448.

L.

Louis de Bavière, 78, 149, 159, 184, 188.
Louis d'Orléans, 62, 64, 68 à 70, 75 à 80, 94, 142 à 150, 153, 166, 175 à 177, 190, 191, 395, 398.
La Rivière, 77.
Lancastre (Henri de), 114 à 130.
Lancastre (Thomas de), sénéchal, 131.
Louis, dauphin, fils de Charles VI, 149, 190, 193 à 229, 255.
Lannoi, 218.
Louis de Bourbon-Préaux, 250 à 254, 280 à 283.
Louis, duc d'Anjou et du Maine-Loiri, 276.
Louis III, duc d'Anjou, roi de Sicile, 292, 319.
Louvet (Jean), 276, 299, 300.
Léopold, duc d'Autriche, 367, 368.
Louis III, l'Anjou, roi de Naples, 445, 448.
Littester (Jean), 7.
Louis d'Anjou, roi de Sicile, 11, 15, 149, 177 à 186, 212, 214 à 220, 227, 257.
Louis II, dit de Male, 12, 14, 30.
Louis II de Bourbon, 16, 17, 34, 64, 65, 78, 96, 142, 143, 149, 175 à 191, 376 à 379.
La Trémouille, 20, 363 à 307, 321 à 324, 376.
Lancastre (Jean, duc de), 24 à 30, 35 à 38, 64, 79, 85, 90 à 92, 96 à 104, 114.
Luxembourg (Jean de), 222, 292, 274.
Louis de Bourbon, comte de Vendôme, 217, 221, 243, 250 à 254, 261 à 279.
Louis, roi de Hongrie, 340 à 342.
Ledwige, reine de Pologne, 342 à 344.
Louis Ier, roi de Naples et duc d'Anjou, 357, 358, 363, 364.
Ladislas, roi de Naples, 367, 400, 402, 414, 418 à 421.
Louis II, roi de Naples, 367, 400, 403, 419 à 421, 433.

M.

Martin d'Aragon, dit le Jeune, 431.
Martin d'Aragon II, dit le Vieux, 431.
Marie des Ursins, 445.
Michel Morosini, doge de Venise, 362.
Marie, reine de Hongrie, 366, 367, 388.
Montaldo (Léonard), doge de Venise, 374.
Marie de Valois, 400.
Martin V, pape, 263, 347, 430, 432, 444.
Marie d'Anjou, 268, 285, 293, 312.

Murdoc, comte de Fife, 287.
Mowbray (Jean), comte de Norfolk, 110 à 113, 302.
Marguerite de Waldemar, reine de Suède, 332 à 336.
Mamai, kan des Tartares, 338.
Michel Kuchmeister de Sternberg, 346 à 348.
Marie, reine de Sicile, 360.
Montaldo (Antoine de), doge de Venise, 406.
Maudlin, 136, 137.
Montmorency, 168.
Michel de La Pole, 27, 37, 39 à 42, 44 à 54.
Montfort (Jean de), 43, 44, 46, 68, 69, 72, 80, 81, 97.
Mortimer (Thomas), 106.
Mortimer (Edmond), comte de La Marche, 116, 129, 130, 140, 151, 154 à 160, 165, 167, 234, 236, 244, 302.

N.

Nottingham, duc de Norfolk, 44, 46, 90, 107, 108.
Noviant, 77, 95, 103.
Nicolas Zoaglio, doge de Venise, 407.
Northumberland, 243.
Narbonne (le vicomte de), 296 à 298.
Nicolas de Gara, 366.
Nicolas, marquis de Ferrare, 405.

O.

Owen Glendower, prince de Galles, 139 à 141, 151, 154 à 159, 161, 165, 168, 170, 171, 174, 229, 230.
Oley, prince de Rézan, 336, 339.
Othon de Bavière, 348.
Othon de Brunswick, 357, 358, 363, 367, 370.
Olas, roi de Danemarck, 332.
Othei (bataille d'), sous Jean-sans-Peur, 184.
Orléans (Charles, duc d'), 186 à 229, 250 à 254, 257, 261.
Olde-Castle (Jean), baron de Caplan, 237 à 239.
O'Neal, 92.

P.

Philippe d'Artois, comte d'Eu, 77, 249, 254, 261.
Piercy (Thomas), dit Hotspur, 45, 82, 101, 105, 117, 151, 154 à 158.
Piercy, comte de Northumberland, 117 à 133, 151, 154 à 161, 168, 170, 229.
Philpot (Jean), 6, 7, 24.
Prunel (Jean), 12, 13.
Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne, 15, 17 à 19, 28, 32, 35, 60, 64, 66, 68, 73 à 80, 90, 94 à 96, 143 à 146, 150.
Pierre d'Evreux, comte de Mortain, 193, 203.
Perinet Leclerc, 264.
Philippe, duc de Bourgogne, dit le Bon, 296 à 293, 298, 299, 307, 313, 325, 327.
Philippe-Marie Visconti, duc de Milan, 294, 403, 404 à 413, 421.
Pierre II, roi de Chypre, 261.
Pandolphe Alope, 434, 437.

R.

Richard II, roi d'Angleterre, 8, 9, 23 à 31, 35 à 58, 84, 110 à à 134, 138.
Robert Knoles, 6, 7, 134, 173.
Rosbeck (bataille de), 16 à 18.
Robert III, roi d'Ecosse, 31, 134, 171, 173.
Robert Wère, 37, 39, 42, 45, 46, 50 à 54.
Rustand, duc d'Albemarle, 92, 94, 102, 107, 111, 116, 119, 133, 135.

Ralph de Néville, comte de Westmorland, 131.
Réginal-Grey de Ruthin, 139, 140, 151.
Richemont (le duc de), connétable, 259, 254, 293, 294, 299 à 307, 318 à 320.
Robert de Bavière, électeur palatin, 363.
Robert, roi de Germanie, 394 à 400, 413 à 416.
Rocca-Secca (bataille de), sous Ladislas, roi de Naples, 420.

S.

Saintrailles (Jean, Poton de), 285, 293, 410, 321 à 324.
Somerset (le duc de), 292.
Stuart, baron d'Aubigny, 292 à 273.
Sempach (bataille de), 368, sous Léopold d'Autriche.
Sigismond, roi des Romains, 417, 422 à 430.
Sergiani Caraccioli, 442, 443.
Sforce (François), 447, 448.
Stafford (Ralph), 38.
Surray, comte de Kent, 111, 120, 133, 135 à 137.
Salisbury (le comte de), 285, 286, 292, 293, 310, 309.
Stuart (Jacques), connétable d'Ecosse, 311, 312.
Suffolk (le comte de), 318.
Serles, 319.
Sophie de Lithuanie, 340.
Sigismond, margrave de Brandebourg et roi de Hongrie, 342, 344, 346, 347, 354, 366, 380, 384 à 390, 367, 416.

T.

Tresillan, 30, 37, 47, 50 à 54.
Thomas Merks, évêque de Carlisle, 133, 134, 135, 138.
Thomas Mowbray, 166.
Thomas, duc de Bedford, 232.
Thomas d'Arundel, archevêque de Cantorbery, 237, 242.
Tanneguy du Châtel, 258, 259, 265, 271, 274, 275, 276, 293, 299, 419.
Talbot, 309, 319.
Taklamych, kan des Tartares, 337, 338.
Tamerlan, 339.
Tanneberg (bataille de), Jagellon, roi de Pologne, 345.

U.

Uladislas, roi de Pologne, 341, 342.
Uladislas V, ou Jagellon, roi de Pologne, 343, 344 à 348, 398.
Urbain VI, pape, 353, 356, 358, 365, 371, 372, 400.

V.

Vendôme (le comte de), 318, 321, 324.
Vassili II, roi de Moscou, 338 à 340.
Visolde, prince de Lithuanie, 339.
Vassili III, roi de Moscou, 340.
Vernieri, doge de Venise, 312.
Vitolde, roi de Lithuanie, 344.
Valentine de Milan, 63, 69, 70, 80, 142, 177 à 186.
Vertus (le comte de), 186, 205, 285.
Vaurus, 287, 288.
Verneuil (bataille de), 225, sous Charles VII.

W.

Wat-Tyler, 67.
Waltham (Jean), 40.
Wecham, évêque de Winchester, 84, 85.
Wiclef, 93, 230.
Warwick (le comte de), 102 à 107, 306.

Wenceslas, empereur d'Allemagne, 134.
Wenceslas, électeur de Saxe, 350.
Worcester (le comte de), 152 à 158.
Waleran de Luxembourg, comte de Saint-Pol, 105 à 196, 274, 283, 408.
Wigtlock, 236.
Warwick, 292, 301, 302, 306.
Waldemar III, roi de Danemarck, 331.
Wenceslas de Luxembourg, roi des Romains, 349, 350, 354 à 357, 360, 362, 370, 373, 379, 388, 384, 390 à 400, 414, 416, 418, 428.

Y.

York (le duc d'), 38, 41, 43, 46, 103, 104, 116, 117 à 120, 136, 251, 253, 303.

FIN DE LA TABLE DU TOME NEUVIEME.

TABLE

DU DIXIÈME VOLUME.

A.

Adorne (George), doge de Venise, 7.
Albert III, électeur de Saxe, 12.
Alphonse V, dit le Magnanime, roi d'Aragon, 18.
Aljubarota (bataille d'), sous don Juan Ier, roi de Portugal, 27.
Antiquera (bataille d'), sous Jean II, roi de Castille, 40.
Alphonse, duc de Candie, 40 à 45.
Abdalaziz, sultan d'Égypte, 57.
Ahmed, sultan d'Égypte, 57.
Alexandre VI, pape, 168.
Amérique Vespuce, 169.
Atorne, comte de Vaudemont, 195 à 192, 203.
Albert IV, duc d'Autriche, 193.
Albert, roi de Germanie, 197 à 202.
Attendolo (Jacques), 217.
Albert IV, dit le Prodigue, 232.
Adorne (Prosper), doge de Venise, 236, 252.
Antoine de la Ville-sur-Illon-de-Lorraine, 399.
Anne de France, duchesse de Beaujeu, 404.
Andronic, fils de Jean Paléologue, 58, 59.
Amurath Ier, 50.
Angouri (bataille d'), sous Tamerlan, 62.
Amurath II, 66 à 79.
Albert, duc d'Autriche, roi de Hongrie, 70.
Aubusson (Pierre d'), 92, 94.
Alphonse V, roi de Portugal, 98, 103, 104, 105, 127, 133 à 136.
Albohacen, roi de Grenade, 143, 144, 145.
Abdalla, roi de Grenade, 144 à 146, 152.
Alphonse, duc de Calabre, 246 à 248, 284.
Ascraf, sultan d'Égypte, 255.
Alençon (le duc d'), 268, 290 à 296, 319, 354 à 357, 380, 384 à 402.
Armagnac (Jean V, comte d'), 269, 288, 292, 298 à 302, 311, 345 à 348, 385, 395 à 402.
Allain Charlier, 309.
Albert (le sire d'), 395 à 412.

B.

Benoît XIII, pape, 6, 20, 46.
Bethancourt (Jean de), 37.
Barkok-Daher, sultan d'Égypte, 55, 56.
Boursbai, émir, 57 à 63.
Bajazet Ier, 59.
Bajazet II, 91 à 94, 247.
Béatrix de Naples, 93.
Blanche, infante de Navarre, 108, 110, 116 à 118.

Bertrand de la Cueva, 118 à 120, 122 à 126.
Boabdil, dernier roi de Grenade, 153 à 160.
Blaise d'Ascreto, 182.
Barbesan, 186 à 189, 266.
Berri (Charles, duc de), 382, 405, 417, 422, 427.
Bourbon (Louis de), seigneur de Chantillac, 404, 410, 413, 414, 417, 423.
Bulgnéville (bataille de), 187, 188, sous René d'Anjou.
Barbe de Gilley (femme), 193, 208.
Borso d'Est, 222.
Blanche Marie de Visconti, 237.
Bedford (le duc de), 260 à 275.
Bourbon (Alexandre de), 291, 292.
Balingbroke, 296, 297.
Buckingham (Humfroi, duc de), 226, 251, 265.
Beaujeu (le sire de), 404, 418.

C.

Carmagnol (François), 17, 177.
Catherine de Lancastre, 30, 38, 39, 49, 50.
Constantin Poléologue, empereur de Constantinople, 73, 80, 81.
Caliste III, pape, 83, 225, 230.
Contarini (François), 89.
Corvin (Jean), 92, 93.
Christophe Colomb, 163 à 169.
Charles II, duc de Lorraine, 183.
Casimir, prince de Pologne, 199.
Caldora (Jacques), 203.
Charles VII, roi de France, 211, 212, 227, 260 à 278, 296, 298, 300 à 313, 318 à 326, 337 à 348, 353 à 358, 380 à 382.
Casimir III, roi de Pologne, 241.
Catherine, reine de Chypre, 242, 255.
Charles d'Anjou, comte du Maine, 244, 267, 302, 318, 355, 399.
Cauchon (Jean), évêque de Beauvais, 261, 264, 267.
Catherine de France, 281.
Chabannes (Antoine de), 287 à 290, 309, 338, 383.
Clarence (George, duc de), 378, 440 à 447.
Charles-le-Téméraire, 347, 348, 385, 415, 437.
Château-Neuf Dulau, 408, 409.

D.

Don Pèdre IV, roi d'Aragon, 18.
Duguesclin, 20.
Don Ferdinand Alvarez de Tolède, 24.
Don Pierre Ruiz Sarnicato, 24.
Don Juan, grand-maître d'avis, 25 à 27.
Don Juan, fils d'Inès de Castro, 25, 26.
Don Juan 1er, roi de Portugal, 27 à 30, 48, 53, 97.
Don Ferdinand, infant de Castille et roi d'Aragon, 39 à 41, 45 à 47.
Don Alphonse V, roi d'Aragon, 47.
Don Alphonse, dit le Magnanime, 48, 51 à 54, 111 à 115, 182, 204, à 207, 220, 222, 227, 228.
Don Alvare de Lune, 50 à 54, 95, 96, 102 à 104, 107.
Don Juan, infant de Castille et roi de Navarre, 51, 53.
Don Henri, infant de Castille, marquis de Villena, 51 à 54.
Don Diuge d'Anaya, 51.
Dreucène, 94.
Don Henri, duc de Visseu, 97, 98, 103, 104.
Don Pèdre, duc de Coïmbre, 98, 104, 105.
Don Carlos, prince de Viane, 101, 111 à 116, 123, 133.
Don Alphonse, infant de Castille, 123 à 127.
Dunois, 287 à 291, 306, 319 à 326, 338, 400 à 402, 418.

E.

Edmond de Langley, comte de Cambridge, 23 à 25.
Enthus, 70.
Eugène IV, pape, 174, 175, 178 à 201, 205, 206 à 215, 403.
Enée Sylvius, 212 à 216, 220, 229.
Édouard, roi de Portugal, 97, 98.
Éléonore, comtesse de Foix, 111, 116 à 118.
Éléonore, reine de Navarre, 138.
Emmanuel, roi de Portugal, 170.
Éric de Saxe Lavenbourg, 170, 180.
Édouard, comte de La Marche, 336, 363 à 385.
Édouard, prince de Galles, fils de Henri VI, 340, 365, 370, 379, 433, 434.
Exeter (le duc d'), 365, 377, 379.
Édouard d'York, comte de La Marche, 372 à 375.
Édouard IV, roi d'Angleterre, 375, 432 à 447.
Elisabeth de Wideville, 435 à 447.

F.

François II, duc de Bretagne, 276, 284, 292, 387 à 402, 417, 429.
Frégose (Baptiste), doge de Venise, 252.
Foscari (François), 7.
Frégose (Thomas), doge de Venise, 3.
Frédéric-le-Belliqueux, margrave de Misnie, 12 à 15, 180, 223, 224, 231.
Ferdinand, roi de Portugal, 21, 24, 25.
Frédéric, comte de Luna, 41 à 45.
Frédéric III, roi de Germanie, 71, 76, 79, 86, 207 à 216, 121 à 226, 228 à 232, 240, 248 à 250, 254, 257.
Ferdinand, roi de Naples, 93.
Ferdinand, infant d'Aragon et roi de Castille, 116, 124, 128, 132 à 146, 152 à 174.
Ferdinand de Pulgar, 129, 131, 132.
Faust (Jean), 196, 197.
Félix V, pape, 202, 206, 209 à 214, 217.
Frégose (Pierre), 227.
Frédéric Ier, roi de Naples, 233, 234, 236 à 238, 348.
Frégose (Paul), doge de Venise, 336.
Ferry, prince de Vaudemont, 323.

G.

Guttemberg (Jean de Strasbourg), 196.
Guillaume, duc de Saxe, 214.
Galeas Marie Sforce, duc de Milan, 236, 238, 244, 418.
Glocester (le duc de), 277, 284 à 286, 296 à 302, 311 à 314, 446, 447.
Goano (Barnabe de), doge de Venise, 7.
Gonzales Lançao, 49.
Guistiani, Génois, 80.
Gonzola Villo, 104.
Gaston IV, comte de Foix, 111, 116 à 118.
Gama Xascode (Paul de), 170.
Guillaume, duc de Bavière, 178.
God (Mathieu), 321, 322.
Glocester (Richard, duc de), 378.

H.

Hohenzolern (Frédéric de), 12.
Henri II de Transtamare, 20 à 22.
Henri III, roi de Castille, 32 à 39.
Hedgi-Saleche, sultan d'Egypte, 51, 56.
Huniade (Jean Corvin), 71, 76 à 79, 83, 84, 223, 247, 248.
Henri, prince des Asturies, 96, roi.

Henri IV, roi de Castille, 108, 109, 118 à 128, 131.
Hercule, duc de Ferrare, 247.
Henri VI, roi d'Angleterre, 260, 268, 272, 275, 283, 284, 293, 296, 297 à 302, 311 à 320, 327 à 342, 348 à 353, 359 à 379, 431, 445 à 447.

I.

Ilbogha, gouverneur d'Alep, 56.
Isabelle de Portugal, 103, 105.
Isabelle, infante de Castille, 123, 127, 131.
Isabelle, reine de Castille, 131, 132 à 146, 162 à 174.
Isabelle de Lorraine, reine d'Angleterre, 189 à 193, 203.
Innocent VIII, pape, 247, 248, 269.
Isabelle de Bavière, 274.

J.

Jérôme de Prague, 9.
Jean Ier, roi d'Aragon, 19.
Jean Ier, roi de Castille, 22 à 32.
Jean de Ric, 27, 28.
Jean Sayo, 33, 34.
Jean II, roi de Castille, 39, 44, 49 à 54.
Joseph, roi de Grenade, 39, 40, 48.
Jacques, comte d'Urgel, 41 à 46.
Jean, empereur de Constantinople, 61.
Jean Paleologue II, empereur de Constantinople, 68, 71 à 73.
Jean de Lastic, 74.
Jean III, roi de Chypre, 74.
Jean Castrio, roi d'Albanie, 77.
Jean Galeas Marie, duc de Milan, 244, 253.
Jeanne d'Arc, 26 à 63.
Jacques Ier, roi d'Ecosse, 278, 282, 283.
Jacques II, roi d'Ecosse, 283, 353, 366.
Jean Cade, 330 à 332.
Jean de Bavière, dit Sans-Pitié, 411.
Jean Castrio II, roi d'Albanie, 87.
Jean II, roi de Navarre et d'Aragon, 53, 103, 109 à 118, 121, 223, 224, 228, 230, 236, 238.
Jeanne de Portugal, 109, 118 à 120, 127.
Jeanne de Henriquez, 113, 115, 116, 123, 124, 130.
Jeanne de Castille, dite la Bertranée, 120, 123, 127, 128, 131, 132, 138.
Jean d'Anjou, duc de Lorraine, 130, 227, 233, 234.
Jean Fust, 137.
Jean Guttemberg, 137.
Jean II, dit le Parfait, roi de Portugal, 147 à 152, 163, 170.
Jeanne II, reine de Naples, 183.
Jean II de Bourbon, comte de Clermont, 269 à 276, 288 à 290, 296, 306, 320 à 326, 338, 347, 396 à 430.
Jean de Calabre, 322.
Jacqueline de Luxembourg, duchesse de Bedfort, 437.

K.

Kaitbrai, sultan d'Egypte, 92, 95.
Kyriel Thomas, 320, 322.

L.

Loredano (Pierre), 177.
Louis II, duc de Bourbon, 21, 22.
Lancastre (le duc de), 29, 30.
Louis III d'Anjou, 41, 183.
Ladislas, dit le Posthume, roi de Hongrie, 70, 71, 76, 79, 84, 85, 207, 223, 229.
Ladislas IV, roi de Hongrie, 70 à 73.
Ladislas, roi de Bohême, 93, 94.
Louis XI, roi de France, 121, 123

à 136, 236, 244, 246, 381 à 437, 442.
Louis, duc de Bar et évêque de Verdun, 183.
Louis XI, dauphin, 211, 212, 288 à 290, 301, 303, 304, 309, 311, 336, 354 à 358, 380.
Louis, duc de Savoie, 218, 220, 336, 342, 354.
Louis IV, électeur palatin, 223.
Ladislas Corvin, 84, 229.
Ladislas, roi de Bohême et de Hongrie, 241, 254.
Luxembourg (Jean de), comte de Ligni, 260, 261.
La Trémouille, 267, 287.
La Balue, évêque de Verdun, 407, 409 à 428.

M.

Mocenigo (Thomas), doge de Venise, 6.
Martin V, pape, 9, 15, 17, 175.
Médicis (Jean de), 17, 18.
Martin, roi d'Aragon, 19, 20.
Marie Tellez (femme), 26.
Martin Bozo, 35.
Manuel, empereur de Constantinople, 59 à 61, 64 à 67.
Michel Attendolo, 203.
Michel, duc de Neuhauss, 209.
Médicis (Côme de), 237.
Médicis (Pierre de), 237, 238, 245.
Mocinego (Pierre de), doge de Venise, 242.
Médicis (Julien de), 245.
Médicis (Laurent de), 245, 248, 253, 58.
Mursa, sultan des Turcs, 64, 65.
Mahomet Ier, sultan des Turcs, 65, 66.
Mahomet II, 75.—Prise de Constantinople, 79 à 91, 221, 224, 247.
Matheas Corvin, roi de Hongrie, 85 à 87, 90, 93, 229, 241, 248 à 250, 254.
Mongely, roi des Tartares, 89.
Maximilien d'Autriche, 93.
Marie d'Aragon, 101 à 103.
Maures. Fin de leur domination en Espagne, 160.
Maximilien, roi des Romains 249, 256 à 260.
Médicis (Pierre II de), 259.
Marie d'Anjou, 267, 380.
Marguerite d'Anjou, 300, 311 à 300, 301, 306 à 336, 340 à 342, 351 à 353, 359 à 365, 370 à 379, 431 à 434, 439 à 447.
Monthéri (bataille de), sous Louis XI, 400.
Montagu, comte de Northumberland, 432.
Montaigne, comte de Bedfort, 442.

N.

Nugno Alvarez Peyrera, 29.
Notarus (Lucas), 80.
Noli (Antoine), 104.
Nicolas V, pape, 215 à 217, 220, 224, 225, 345.
Nassau (Adolphe de), 231, 230.
Nicolas d'Anjou, 243.
Northampton (bataille de), sous Marguerite d'Anjou, 365.
Nemours (le duc de), 335.
Nicolas d'Anjou, marquis de Pont, 418.

O.

Obbietto de Fiesque, 252.
Orléans (Charles, duc d'), 268, 284 à 286, 292 à 296, 307.
Owen-Tudor, 372.
Oxford (Jean, comte d'), 379.

P.

Philippe-Marie de Visconti, 8, 17, 177, 217, 218.
Procope, 13 à 16, 175, 179, 180.
Pharadge, sultan d'Egypte, 57.
Poléologue (Jean), 59, 60.

Pachio, 102, 103, 108, 121 à 126, 128, 132.
Ptarsko (Henri), 131, 289.
Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, 210, 260, 267 à 276, 286, 289, 291, 292, 325, 344, 345, 354, 358, 380 à 402, 412, 415.
Piercy (sire Ralph), 432.
Piacinino (Nicolas), 218.
Podiebrad (George), 223, 229, 230, 232, 239 à 341.
Pie II, pape, 230, 232 à 235, 239, 381, 407.
Paul II, pape, 235, 239 à 241.
Pazzi (François), 245.
Petrucci (César), 246.
Poppenden (bataille de), 278, sous Charles VII.
Pembrok (Gaspar-Tudor, comte de), 372, 439, 441.

R.

René d'Anjou, dit le Bon, roi de Naples, 130, 182 à 192, 203 à 206, 207, 236, 240 à 244, 306, 303.
Raymond des Ursins, 204.
René II, duc de Lorraine, 244, 248.
Richemont (le comte de), connétable, 267 à 278, 278, 287 à 289, 321 à 326.
Richard Plantagenet, duc d'York, 275, 277, 283, 293, 306, 316, 330 à 342, 348 à 353, 359 à 371.

S.

Sixte IV, pape, 141, 145, 241, 245, 247.
Sforce (François), duc de Milan, 177, 217 à 222, 228, 236, 237.
Spinala (François), 182.
Saintrailles, 266, 270, 345.
Sommerset (le duc de), 275, 301, 317, 319, 324, 332, 341, 342, 348 à 350.
Somerset (Henri, duc de), 351, 360 à 365, 375, 377 à 379, 434.
Sigismond, roi de Germanie, 6, 9 à 16, 174, 182, 189, 191 à 194.
Schaban Aseraf, sultan d'Egypte, 55.
Scheik Mamouhdi, 57.
Soliman Ier, sultan, 63 à 65.
Scanderberg, roi d'Albanie, 77, 78, 82 à 85.
Schœffer (Pierre), 137, 196.
Suffolk (le comte de), 380 à 400, 411 à 421, 426 à 430.
Salisbury (le comte de), 341, 342, 349 à 353, 360 à 365, 371.
Saint-Albans (bataille de), 349, sous Henri VI d'Angleterre.

T.

Teuschbrod (bataille de), 11, sous Ziska.
Tamerlan, 35, 36, 56, 58, 61 à 64, 75.
Tristan Vaz, 49.
Théodore Paléologue, despote ou prince de Morée, 74.
Théodore Lascaris, 75.
Tristan (l'ermite), 406.
Tristan (Nuno), 98, 100.
Torquemada, fondateur de l'inquisition d'Espagne, 141, 142.
Thierry d'Erpach, 230 à 232.
Talbot, comte de Shrewsbury, 270, 278, 283, 293, 299, 337 à 339.
Towton (bataille de), sous Marguerite d'Anjou, 377.

U.

Uladislas IV, roi de Pologne, 208.
Ulric de Gilley, 203.

V.

Varne (bataille de), sous Amurath II, 73.
Vaudemont (le prince de), 273.

Vendôme (Jean II, comte de), 271, 287, 290, 325, 399.

W.

Wenceslas, roi de Germanie, 9.
Warwick (le comte de), 262, 263, 341, 349 à 353, 360 à 355, 373, 433 à 447.
Wakefield (bataille de), 371, sous Marguerite d'Anjou.
Walther, comte d'Athol, 280.
Winchester (le cardinal de), 281 à 286, 296 à 302, 310 à 315.

Z.

Ziska, 9 à 13.
Zagal, roi de Grenade, 155 à 157.
Zizim, empereur des Turcs, 91, 94.

FIN DE LA TABLE DU DIXIÈME VOLUME.

TABLE

DU ONZIÈME VOLUME.

A.

Alençon (le duc d'), 19, 27, 77, 100, 141, 155.
Armagnac (Jean V, comte d'), 19 à 21.
Albret (Charles d'), seigneur de Saint-Bazeille, 155.
Alby (le cardinal d'), 20, 21, 30.
Anne de France, comtesse de Beaujeu, 22, 80 à 140, 169, 180 à 196, 336.
Arnou, duc de Gueldre, 22, 23.
Adolphe, duc de Gueldre, 22, 23.
Armagnac (Jacques), duc de Nemours, 20, 28, 56 à 58.
Alexandre, duc d'Albanie, 68, 100 à 102.
Armagnac (Charles, comte d'), 93, 94.
Audely, lord, 252, 253.
Aley, kan de Kasan, 268.
Albert Durer, 371.
Amboise (le cardinal d'), 391 à 394, 290, 306, 310, 324 à 327, 341 à 344, 354, 358, 359.
Alphonsine des Ursins, 347.
Arnolphe Dinapo, 369.
Arioste, 372.
Alviane (l'), 386, 421, 445.
Angoulême (le comte d'), 96, 109, 141, 155, 157.
Anne de Bretagne, 97, 163, 176 à 189, 191 à 193, 240, 290, 291, 294, 295, 349 à 352, 357, 358, 360, 430.
Antoine, comte de Rivers, 163, 165, 169.
Ashton (Ralph), 126.
Ambroise (George d'), 156.
Avaugour (le sire d'), 161.
Arthur, fils de Henri VII, 170, 406, 407.
Alphonse II, roi de Naples, 197, 201, 208.
Alexandre X, pape, 201, 205, 208, 213, 216, 228, 297, 301, 309 à 317, 323, 327, 341.
Albert, duc de Saxe, 239.
Armagnac (Jean, duc d'), comte de Nemours, 328.
Albert de Bavière, 330, 334, 335, 363.
Albret (Alain d'), 160, 163, 178, 180.

B.

Beaujeu (le sire de), 20, 22, 34, 54, 58, 80 à 84, 92, 142, 151, 152, 156, 166.
Bourbon (Louis de), évêque de Liége, 24.
Bourbon (Jean II de), dit le Bon, 34, 56, 73 à 75, 87 à 89, 94, 145, 146 à 149, 152, 153, 165, 166.

Buckingham (Henri, duc de), 64, 103 à 106, 113 à 125.
Bosworth (bataille de), 133, sous Richard III.
Bussi d'Amboise, 156.
Bourbon-Lavedan-Malouse, 161, 200.
Bourbon (Matthieu, dit le grand Bâtard de), 163, 181, 200, 217, 218.
Bourbon (Charles, cardinal de), 166.
Beaujeu, duc de Bourbon, 166, 184, 188, 198, 200, 227, 233, 257, 336.
Beaumont (Hugues de), 307, 308.
Barbarigo (Augustin), doge de Venise, 318.
Bajazet II, 183, 212, 320.
Blanche (Marie Sforce), 301.
Borgia (César), 207, 294, 309, 317, 323 à 328, 341 à 345.
Berthold de Hennebert, 235.
Bogislas, prince de Poméranie, 258.
Barthélemy Montagnana, 275.
Branca, 275.
Bojani, 275.
Bayard, 330, 347, 385, 390, 395, 424, 446.
Bramant d'Urbin, 367.

C.

Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne, 5 à 10, 19 à 48.
Charles de France, duc de Guienne, 5 à 8.
Chabanne, 6.
Clarence (George, duc de), 11, 16, 35, 62 à 66.
Charles d'Anjou, comte du Maine, 56.
Charles VIII, dauphin, fils de Louis XI, 69, 80 à 85.
Charles VIII, roi de France, 85 à 100, 137 à 169, 177 à 242, 244, 250, 289.
Clémence Isaure, 279, 280.
Claude de France (madame), 320, 331, 349, 357 à 360, 364 à 366.
Charles III de Bourbon, comte de Montpensier, 337, 376, 385 à 388, 397, 437 à 448.
Charlotte de Savoie, 87.
Catesby, 111.
Comminges, 155.
Charles III, comte du Maine, 155, 195.
Châteaubriant, 158, 162.
Cappani (Pierre), 205.
Commines, 213.
Colonne (Fabrice), 214, 223, 414,
Colonne (Prospère), 214, 234, 242.
Clifford (Robert), 245, 248.
Catherine Gourdon, 250, 256.
Charles Canut-Sou, roi de Suède, 258, 259, 260 à 262.
Christophe de Bavière, roi de Suède, 259, 260.
Christiern Ier, roi de Danemarck, 260 à 263.
Casimir IV, roi de Pologne, 270.
Charles, archiduc de Luxembourg, 356, 358 à 359, 367, 418, 433.
Copernic, 373 à 375.
Chabanne La Palisse, 385, 395, 401 à 403.
Chaumont (le maréchal de), 385 à 395.
Catherine de Foix, 399.
Charles Brandon, duc de Suffolk, 437.

D.

Don Juan, fils de Ferdinand, 235.
Donis de Rike, 273.
D'Aubigny, 337.
Dunois, 340.

E.

Edouard IV, roi d'Angleterre, 10 à 19, 28 à 36, 62 à 66, 68, 100 à 103.
Edouard, prince de Galles et fils de Henri VI, 15, 16.
Edouard, prince de Galles, fils d'Edouard IV, 17, 69.
Elisabeth de Willevill, 63, 103, 105.
Edouard V, roi d'Angleterre, 103 à 119.
Etienne de Vesc, 227.
Eric VII, roi de Danemarck, 257, 288.
Engelbrecht, 257, 258.
Enée Sylvius Piccolomini, 277.
Empson, 407, 408, 411.

F.

François II, duc de Bretagne, 7 à 10, 19, 28, 33, 36, 53, 69, 77, 96, 123, 126, 127, 142, 144, 146, 149, 155, 158 à 169.
Frédéric III, empereur d'Allemagne, 214 à 236, 261, 262.
Ferdinand V, dit le Catholique, 62, 119, 121, 193, 215, 311, 317, 329, 330 à 340, 344, 355, 361, 362, 367, 381, 390 à 400, 404, 406, 415, 416, 432.
François de Paul, 84.
François, Monsieur de Bourbon, 336.
François Ier, comte d'Angoulême, 348, 361, 364 à 366, 400, 431, 434.
François Ier, roi de France, 337 à 348.
Ferdinand II, roi de Naples, 208 à 210, 222 à 234, 337, 389, 398.
Frédéric d'Aragon, roi de Naples, 338.
Flammock (Thomas), 251, 253.
Frédéric, dit le Sage, électeur de Saxe, 302.
Frédéric III, roi de Naples, 311 à 317, 354, 355, 362.
Frégose (Jean), 422.
François de La Trémouille, prince de Talmont, 362.
Ferdinand V, dit le Catholique, 337 à 340, 354, 55, 61, 62, 67, 81, 98 à 400, 404, 486, 415, 416, 432.
François, comte d'Angoulême et duc de Valois, 348, 360, 364 à 366, 400, 431, 34.

G.

Glocester (Richard, duc de), 13, 15, 16, 35, 62 à 66, 100 à 118.
Grey (Thomas), 16.
Grey (Richard), 106 à 109.
Gié (le maréchal de), 152, 156, 200, 349 à 352.
Graville, amiral, 199.
Gonzalve de Cordoue, 231, 312 à 317, 20, 28, 30, 31, 37, 45, 53, 60, 67, 67, 81.
Grégoire de Heimbourg, 273.
Georges de Purbach, 275, 76.
Galeas Sforce, 316.
Guy Ubalde de Monte-Feltro, 323.
George, dit le Riche, duc de Bavière, 334.
Gonzague, duc de Mantoue, 345, 46.
Guy de Rochefort, 351.
Gaston de Foix, vicomte de Narbonne, 362, 77, 85, 96, 97.
Guy, dit l'Arétin, 371.
Guinegate (bataille de), sous Louis XII, 424.

H.

Henri VI, roi d'Angleterre, 12, 17.
Hastings (lord), 16, 103 à 106, 110 à 113.
Holland (Jean), duc d'Exeter, 18.
Hagenbach (Pierre de), 29.

Hugonet, 49 à 52.
Hubert (Thomas), 131, 132.
Henri VII, roi d'Angleterre, 135, 36, 69 à 76, 244 à 246, 404 à 413.
Hugon (Jean de), 273.
Hédouville (Louis d'), 352.
Henri VIII, prince de Galles, 407, 409.
Henri VIII, roi, 413 à 428, 432, 438.

I.

Imbercourt, 49 à 52.
Isabelle, reine de Castille, 62, 119, 121, 360.
Innocent VIII, pape, 222.
Ivan III, roi de Moscou, 266 à 270.
Isabelle-Eléonore de Baux d'Andria, 362.

J.

Jean de La Tour, comte d'Auvergne, 166.
Jacques IV, roi d'Ecosse, 176, 250, 407, 27 à 30.
Jean de Louan, 179.
Jean Galéas Marie, 197, 202.
Jean de Capoue, 222.
Jean, duc d'Albanie, 434.
Jeanne de Foix, 21.
Jacques III, roi d'Ecosse, 67, 100, 56.
Jean d'Ecosse, 68.
Jean, duc de Clèves, 24.
Jean II, roi d'Aragon, 62.
Julien de La Rovère, 70, 201, 342, 43.
Jeanne de France, 82, 98, 188, 291 à 94.
Jeanne Shore, 112 à 115.
Jeanne de Castille, 237.
Jacques Marc, 241.
Jean, roi de Danemarck, 263, 64.
Jiouri ou Georges, prince de Haletz, 264, 265.
Jagellon ou Uladislas V, roi de Pologne, 270.
Jean Albert, roi de Pologne, 271, 72.
Jean de Lapide, 273.
Jean Muller-Regio-Montan, 276.
Jean Wessel de Groningue, 277, 78.
Jean-Jacques Trivulce, 300, 305, 376, 380, 82, 385 à 95, 421.
Jules II, pape, 343, 357, 58, 67, 69, 76, 82, 401 à 404, 410 416, 421.
Jeanne-la-Folle, fille de Ferdinand-le-Catholique, 360, 65.
Jules Romain, 371, 72.
Jean de Foix, vicomte de Narbonne, 377.
Jean d'Albret, roi de Navarre, 398, 99.
Julien II de Médicis, 403.
Jacques V, roi d'Ecosse, 433.

L.

Lincoln (Jean de), 172.
Louis Malet, seigneur de Graville, 196, 290.
Ludovic-Marie Sforce, 196 206, 213, 215, 220, 27, 37, 38, 97, 406.
Léon X, pape, 421, 31, 43.
Louis XII, roi de France, 289 à 404, 416 à 437.
Léonard Loredano, doge de Venise, 319, 385.
La Trémouille (Louis de), 148, 49, 61, 67, 92, 200, 289, 339, 345, 385, 423, 426.
Louise de Savoie, 349, 352.
Longueville (le duc de), 399.
Lescun, 157, 59, 62, 65.
Louis XI, 6 à 10, 19 à 160, 67 à 185.
Louis de Bavière, électeur de Cologne, 29, 55 à 62.
Louis d'Orléans, 82, 87 à 110, 139 à 169, 190, 196, 199, 215, 218 à 220, 27, 28.

Landois (Pierre), 97, 127, 42, 44 à 46, 88.
Louis de Savoie, 155.
Lovel (lord), 169.
Lambert Simnel ou le Faux Warwick, 171 à 174.

M.

Médicis (Pierre de), 204.
Maximilien, empereur d'Allemagne, 213, 220, 232 à 35, 37, 39, 50, 357, 363, 67, 81, 84, 88 à 96, 401 à 404, 416 à 427.
Marguerite, duchesse de Bourgogne, 243 à 46, 50.
Michel-Joseph, 251 à 253.
Marcelle Ficin, 274.
Manfredi (Astor), 309.
Montaigu (le marquis de), 11 à 14.
Marguerite d'Anjou, 14 à 16, 34.
Maximilien, archiduc d'Autriche, 25, 26, 32, 51, 52, 60, 66 à 73, 100, 143, 150 à 157, 163, 164, 181, 85, 91, 92, 298.
Marie, duchesse de Bourgogne, 48 à 52, 69 à 73, 79.
Mahomet II, 70, 89.
Marguerite d'Autriche, fille de Maximilien, 79, 80, 93, 177, 193, 333, 381 à 384, 427.
Martin, évêque d'Ely, 121.
Marguerite de Lancastre, 122.
Montpensier (Gilbert de Bourbon, comte de), 145, 153, 156, 58, 68, 94, 200, 203, 211, 220 à 233.
Montpensier (le comte de), 312, 316.
Michel-Ange Bunaroti, 370.
Maximilien Sforce, 403, 421, 38.
Marie d'Angleterre, 432 à 34, 37.

N.

Nicolas, duc de Lorraine, 6.
Nanci (bataille de), sous Charles-le-Téméraire, 43.
Norfolk (Jean Howard, duc de), 118, 33 à 35.
Nassau (le prince de), 185, 186.
Nicolas de Cusa, 273.

O.

Olivier Leroux, 7.
Olivier Le Daim, 50, 80, 86.
Oyac, 73, 74, 75.
Orange (le prince d'), 87, 144, 155, 59, 55, 187, 290.
Oxford (le comte d'), 28, 33, 36, 73, 253.

P.

Pembrok, duc de Bedford, 15, 17, 18, 137, 163.
Pompadour (Geoffroy de), 156, 252.
Philippe d'Autriche, 165, 184, 237, 45, 46, 50, 90, 320, 31, 35, 37, 356 à 359, 67.
Palamède Forbin, 195.
Paléologue (André), despote romain, 207.
Percy (Alègre de), 223, 24, 29 à 34.
Perkin Warbeck ou le faux duc d'York, 243 à 256, 405 à 406.
Poynings (sire Edouard), 246, 49.
Puck, 257.
Pierre d'Andlau, 273.
Poncher (Etienne), 290.
Paul des Ursins, 326, 27.
Pierre de Navarre, 338, 396, 440, 441, 446.
Pie III, pape, 343.
Pierre II de Médicis, 347.
Pontbriant, 349.
Paul de Novi, doge de Venise, 376.

Petigliano (le comte de), 386 à 389.
Pie IV, pape, 409.
Philippe, roi de Castille, 411.

R.

Richemont (Henri, comte de), 17, 18, 119, 122 à 136.
René II, duc de Lorraine, 23, 32, 36, 37, 41 à 47, 60, 68, 95, 148, 149, 155, 195, 290.
Remond (le comte de), 38, 39.
René, comte du Perche, 77.
Rieux (le maréchal de), 144, 158, 165, 168, 185, 200, 339.
Rohand (le vicomte de), 144, 158, 163. 78, 92.
Richard III, roi d'Angleterre, 118 à 135.
Richard Simon, 170 à 174.
Robert, comte palatin du Rhin, 334.
Raphaël d'Urbin, 370.
Ravennes (bataille de), sous Louis XII, 397.
Remond de Cardonne, 403.

S.

Saint-Pol (le connétable de), 5, 28, 33, 36 à 38.
Saint-Jean d'Angely (l'abbé de), 8, 9.
Somerset (Henri, duc de), 15.
Sigismond d'Autriche, 22.
Sixte IV, pape, 70.
Stanley (William), 118, 27 à 37.
Saint-André, 161, 205.
Saint-Aubin (bataille de), sous Charles VIII, 167.
Sully (George de), 225.
Stanley (Guillaume), 245, 47, 48.
Sténon Sture, 262 à 64.
Schah Mattei, kan des Tartares, 271.
Savonarole (Michel), 275.
Saladin, médecin de Naples, 275.
Sanchi (Barthélemy), 277.
Sforce (François), 306.
Suzanne de Bourbon, 336, 37.
Sannazar, 372.
Scheiner (Matthieu), cardinal de Sion, 401, 443.
Suffolk (le comte de), 408, 413, 423.

T.

Tewlesbury (bataille de), sous Edouard IV, 14.
Tyrrel (Jacques), 120, 245.
Thomas Kempis, 273.
Trocies, 324, 25.

U.

Uladislas VI, roi de Pologne, 270.
Urfé (François d'), 338.
Ursule Germaine de Foix, 361, 367, 381.

V.

Vendôme (Louis de), prince de La Roche-sur-Illon, 152, 53, 56, 200, 219, 385.
Virgile des Ursins, 220, 226, 230,
Vassili III, roi de Moscou, 264 à 66.
Vincent Vianea, 275.
Varanne, seigneur de Camerino, 323.

W.

Warwick (Edmond, comte de), 10 à 14, 135.
Warwick (Edouard, comte de), fils de George d'York, duc de Clarence, 404 à 466.
Walsay, 416, 424.

Y.

York (le duc d'), 119.

Z.

Zizim, sultan des Turcs, 182, 207, 208.

FIN DE LA TABLE DU TOME ONZIÈME.

TABLE

DU DOUZIÈME VOLUME.

A.

Albert de La Pierre, 13.
Anne de France, 17, 86, 87.
Alençon (le duc d'), 19, 66 à 70, 123, 26, 27.
Albret (Henri d'), 145, 174.
Antoine de La Ville-sur-Illon, 73, 331.
Adorne (Antoine), doge de Venise, 76, 166.
Adrien IV, pape, 63, 78, 79.
Adrien de Croy, comte de Baurein, 89.
André-Jean Lascaris, 153.
Anne de Boulen, 167, 86, 94, 209, 10, 97, 99, 304 à 308, 341, 43 à 47.
Anne de Puiseleux, duchesse d'Étampes, 178, 363, 409, 410, 412, 13, 35.
Arthur d'Angleterre, 192, 301.
Annebaut, 202, 203, 411.
Alexandre, grand duc de Lithuanie et roi de Pologne, 222.
Albert, margrave de Brandebourg, 225, 26, 89, 423, 438.
Alphonse d'Est, 228.
Anne de Foix-Candale, 230.
Alphonse d'Albuquerque, 243, 44.
Alexandre VI, pape, 246.
Antonio Faria y Louza, 252.
Amurath III, 262, 63.
Aske (Robert), 352 à 54.
Arezzo (Pierre d'), 366.
Antoine, duc de Lorraine, 370.
Anne de Clèves, 370 à 72.
Aumale (François de Lorraine, comte d'), 389, 390.
Angus (le comte d'), 420.
Anne Askew, 425 à 427.

B.

Bourbon (Charles III, duc de), connétable, 6 à 19, 62, 65 à 70, 82 à 161.
Bayard, 6, 7, 65, 104 à 109.
Bourbon Carenci (le prince de), 7.
Bouillon (Robert de), prince de Sedan, 67.
Buckingham (le duc de), 70 à 71.
Bonnivet, amiral, 104 à 110, 120, 28.
Budé, 152.
Bermudez (Jean), 169.
Bajazet II, 232.
Barberousse, 257, 312, 385.
Boris-Codonouf, 276, 77.
Béatrix de Portugal, 315.
Bourbon (Antoine de), duc de Vendôme, 335, 36, 89, 407.
Beaton (David), 379, 80, 425.
Bourbon (François de), comte d'Enghien, 385, 395 à 407, 412.
Brézé (Louis de), comte de Maulevrier, 434.

C.

Christophe Colomb, 34, 35, 113.
Châtellerant (le duc de), 7.
Colonne (Prospère), 62, 75, 104.
Châtillon (le maréchal de), 68.
Charles-Quint, 20, 28 à 30, 38 à 43, 54 à 79, 88 à 167, 169 à 185, 87 à 89, 193, 203 à 209, 241, 45, 57, 87 à 91, 301, 309, 311, 314 à 328, 333 à 340, 361 à 370, 382 à 85, 408 à 416, 422 à 25, 38.
Chabannes (le maréchal de), 6, 9, 14, 19 à 24.
Charles III, duc de Savoie, 115.
Catherine Bore, 151.
Catherine d'Aragon, 167 à 69, 85 à 87, 90 à 93, 209 à 213, 94, 301 à 308, 343.
Clément VII, pape, 168, 185 à 197, 205, 209, 40, 92 à 311.
Chabot, amiral, 174, 77, 368.
Catanis (Hubert), doge de Venise, 180.
Cromwell (Thomas), 197, 308, 342, 354, 371 à 74.
Christiern II, roi de Danemarck, 215 à 19, 80.
Christine Glenstierna, 217.
Chikh-Aley, kan de Cassan, 223.
Copernic, 226 à 28.
Campson-Gouri, sultan d'Egypte, 235.
Correa (Antoine), 245.
Christophe Borello, 253.
Catherine d'Autriche, 254 à 56.
Christiern III, roi de Danemarck, 280 à 83, 393.
Christophe d'Oldembourg, 281.
Catherine de Médicis, 434 à 36.
Catherine Howard, 371, 73, 74 77.
Cérisole (bataille de), sous François Ier, 400.
Catherine Parr; 416, 425, 426 à 429.
Charles de Lorraine, cardinal, 443.
Charles de Sudermanie, 286.
Catherine de Médicis, 298, 302, 321.
Cranmer, archevêque, 299, 300, 305, 308, 359, 371, 72, 75, 426, 431, 32, 445, 49.
Calvin (Jean), 113, 164.
Charles III, duc de Savoie, 315.
Charles, duc d'Orléans et fils de François Ier, 362, 67.

D.

Duprat (Antoine), chancelier, 18, 82 à 88, 97, 101, 108, 130, 174.
Doria (Antoine), 179.
Doria (André), 179, 180, 84, 323.
Doria (Philippe), 183.
Dyvéeke, femme, 215.
Didéric Slagheck, 218.
Dmitri, prince russe, 22.
Don Juan Menesez, 243.
Diego Janieto, 252.
Don Juan d'Autriche, 251.
Deirham, 375, 376.
Duagot, marquis, 394.
Diane de Poitiers, 409, 434.

E.

Erasme, 152.
Eric Stroll, 214.
Emery d'Amboise, 235.
Emmanuel, dit l'Heureux, roi de Portugal, 241 à 45.
Etienne Battori, roi de Pologne, 275.
Eric XIV, roi de Suède, 283, 85.
Elisabeth Barthon, ou la Vierge de Kent, 305, 306.
Estournel, 327.
Elisabeth d'Angleterre, 346, 48, 431.
Edouard, fils de Henri VIII, 355, 378, 417, 18, 30.

Edouard IV, roi d'Angleterre, 446.

F.

François Ier, roi de France, 5 à 31, 57, 58 à 167, 170 à 185, 203, 45, 83, 85, 87, 92, 98, 99, 302, 309, 312 à 340, 367 à 370, 380 à 388, 416, 419, 421, 432, 433.
Ferdinand V, le Catholique, 11, 20, 32 à 39.
François de La Rovère, 21, 63.
Frédéric-le-Sage, électeur de Saxe, 24, 30.
Fernand Cortez, 43 à 52, 312.
Françoise de Foix, 61, 62, 76.
Ferdinand-François d'Avalo, comte de Prescaire, 303 à 307, 311 à 327, 336 à 37, 41, 48.
Frégose (César), 164.
Ferdinand, archiduc d'Autriche, roi de Hongrie et des Romains, 203, 204, 209, 39, 87, 366, 415, 441.
Ferrare (le duc de), 205.
Frédéric, duc de Holstein-Sleswick, 219.
Frédéric Ier, roi de Danemarck, 22, 80.
François d'Almuyda, 242.
Ferdinand Perez d'Anduade, 244.
François Xavier, 251, 52, 53.
Fernand Mandez Pinto, 252.
François de Lorraine, 259.
Fidor, czar de Russie, 276, 77.
Frédéric II, roi de Danemarck, 283.
Fisher, évêque de Rochester, 306, 307, 340, 41.
Fernand de Gonzague, 319, 322.
François de Guise, duc d'Aumale, dit le Balafré, 433, 444 à 446.

G.

Guatimozin, 50, 51.
Gonzague, marquis de Mantoue, 101, 209.
Guise (Claude de Lorraine, duc de), 102, 143, 177, 331, 378, 407, 433.
Gonzague (Ferdinand de), 207.
Guillaume Kingston, connétable d'Angleterre, 212.
Gustave Wasa, 216, 18 à 21, 79, 86.
Gauthier de Cramberg, 226.
Gospar Valier, 257.
Grégoire XIII, pape, 275.
Gardiner, évêque de Winchester, 308, 344, 49, 59, 71, 417, 27, 29.
Guichardin (François), 387.

H.

Henri VIII, roi d'Angleterre, 11, 20, 21, 26 à 31, 57, 58, 61, 64, 69, 81, 88 à 91, 110, 131, 38 à 48, 64 à 69, 81, 88, 91 à 308, 338, 340 à 67, 70, 407, 416 à 443.
Henri II d'Albret, roi de Navarre, 23.
Henri, roi de Portugal, 254 à 57.
Hamet, roi de Maroc, 255.
Hanzet, despote de la Perse, 263.
Hélène, femme de Vassili IV, 224, 67, 68.
Henri de Valois, duc d'Anjou, 274, 75.
Hamilton (Jacques), comte d'Aran, 378 à 380.
Hertford (le comte d'), 446.
Henri II, roi de France, 433 à 37, 442 à 46.

I.

Isabelle, reine de Castille, 34.
Ismaël II, despote de la Perse, 262.
Ismaël III, roi de Perse, 264.
Isiger, 271, 72.

J.

Jacques V, roi d'Écosse, 19, 132, 333, 357, 377, 78.
Jeanne, mère de Charles-Quint, 41, 55.
Jean de Poitiers, comte de St.-Vallier, 90, 100, 108, 109, 145, 434.
Jean de Bellay, 152.
Jean-George Paléologue, marquis de Montferrat, 209.
Jean, roi de Danemarck, 214, 15.
Jean ou Ivan IV, roi de Russie, 224, 267.
Jean III, roi de Portugal; 246, 48, 53, 51.
Jacques Lainez, 252.
Jean de La Vallette Parizo, 259, 60.
Jean III, roi de Suède; 285, 86.
Jean Ier, électeur de Saxe, 287, 88, 89.
Joachim II, électeur de Brandebourg, 339.
Jeanne Seymour, 344, 45, 47, 355.
Jean-Frédéric, duc de Saxe, 339.

K.

Kanzou-Algouri, sultan d'Egypte, 233, 42.

L.

Louis Farnèse, duc de Parme, 441.
Lée, archevêque d'York, 349, 354.
Latimer, évêque de Worcester, 349, 361.
Louis, électeur palatin, 339.
Louis V, dit le Pacifique, électeur palatin, 289.
Lefèvre (Pierre), 251.
Léon X, pape, 8, 21 à 30, 58 à 63.
Lautrec (le maréchal de), 15, 61, 75, 143, 164, 177 à 80.
Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême, 16 à 19, 61, 52 à 88, 94, 101, 130 à 133, 143, 145, 181, 188, 202.
Luther (Martin), 24, 25, 58 à 61, 79, 81, 116, 214, 282, 88, 89, 308, 416.
Louis, roi de Bohême et de Hongrie, 28, 79.
La Trémouille, 68, 103, 119, 127.
Lannoi (Charles de), vice-roi de Naples, 101, 103, 113, 114 à 129, 135 à 37, 145, 48, 155 à 57.
Lève (Antoine de), 115, 119, 122 à 27, 146, 182, 98 à 202, 322.
Laval (le comte de), 177.
Ladislas VI ou VII, roi de Hongrie, 250, 31.
Louis II, roi de Hongrie, 221, 34, 39.

M.

Marguerite de Valois, 230, 318.
Marco Paulo, 253.
Mahommed, roi de Fez, 255.
Maximilien, empereur d'Allemagne, 11 à 14, 20, 27.
Marillac, 15.
Montezuma, 46, 49, 50.
Magellan, 53.
Marie Pacheco, 55.
Médicis (Jean de), 106, 149.
Montmorency (le maréchal de), 114, 127, 143.
Morone (Jérôme), 141, 42, 150.
Mendoza (Hugues de), 172.
Marguerite, archiduchesse, gouvernante des Pays-Bas, 173, 202.
Malatesta Baglioni, 206.
Médicis (Alexandre de), 207, 387, 88.

Mahmet, kan de Cassan, 221, 23.
Michel Glinski, 222, 23, 267.
Mildi-Gueri, kan de Crimée, 223, 24.
Musa-Brassavolus (Antoine), 228.
Mahomed Khodabendeh, 262, 63.
Montmorency (Anne de), connétable, 299, 320 à 335, 36, 409, 433, 445, 46.
Muley-Hascen, roi de Tunis, 312.
Montpensier (le duc de), 335, 36, 407.
Morus (Thomas), 341.
Marie d'Angleterre, 343, 47, 54, 417 à 430.
Makrel ou le colonel Savetier, 351.
Mélanchton (Philippe), 364.
Mannonek, 375, 76.
Marie Stuart, 378.
Martin, duc de Gueldre, 384.
Médicis (Côme de), 388.
Montluc (Blaise de), 395 à 99.
Maurice, duc de Saxe, 423, 440.

N.

Nassau (René de), prince d'Orange, 66, 206, 325 à 38.
Norfolk (le duc de), 71, 299, 308, 344, 46, 354, 371, 72, 74, 77, 417, 429 à 432, 47.
Northumberland (le comte de), 212.
Nelson Sture, 284.
Norris (Henri), 345 à 47.

O.

Orléans (Henri, duc d'), 143, 162, 203, 298, 302, 321 à 23, 335, 36, 368, 390, 407.
Orange (le prince d'), 177, 207.

P.

Pierre de Navarre, 8, 37, 38, 75, 165.
Pierre de Bretonnière, 95.
Pomperant, 98, 99, 128.
Pavie (bataille de), 121 à 29, sous François Ier.
Petri (Laurent), 221.
Philippe de Villiers de L'Ile-Adam, 236, 40, 41.
Pierre Alvarez Cabral, 241.
Paul III, pape, 249, 52 à 54, 311, 317 à 19, 338, 340, 356, 365, 383, 392, 412.
Péronne (le siége de), sous François Ier, 326.
Piercy, comte de Northumberland, 346.
Polydore Virgile, 350.
Polus (Renaud), 366, 57.

R.

Rabelais, 152.
Rieux (le comte de), 177.
Rangone (Guy de), 200.
Roxelane, 257.
Rieux (Adrien de Croy, comte de), 325.
Rocheford (lady de), 344, 375, 377.
Rochester (lord), 344.
Robervel, 367.

S.

Sélim II, 261 à 62.
Sébastien, roi de Portugal, 254 à 57.
Serranet (François), 242.
Saint Ignace de Loyola, fondateur de l'ordre de Jésus, 250 à 52.
Simon Rodriguez, 151 à 53.
Schah-Ismaël-Sophie, 233, 37.
Soliman II, 234 à 40, 259 à 61, 291.
Siguara (Jacques), 243.

Saint-Pol (François de Bourbon, comte de), 6, 65, à 73, 84, 101, 106 à 108, 138, 143, 177, 181 à 185, 197 à 202.
Sforce (François), 7, 11, 74, 141, 142, 46, 48, 182, 93, 98, 205, 315, 316.
Sforce (Maximilien), duc de Milan, 8.
Scheiner (Matthieu), cardinal de Sion, 7, 11.
Susanne de Bourbon, 17, 63.
Stuart (Alexandre), duc d'Albanie, 15, 133, 143.
Suffolk (Richard de la Pole, duc de), 124, 299.
Saint-Ange (le marquis de), 125.
Saluces (le marquis de), 180.
Shrewsbury (le comte de), 212.
Sténon Sture, 214.
Swante-Nilson Sture, 214.
Sténon Sture II, 214 à 217.
Sigebrite, femme, 215, 219.
Stroll (Gustave), archevêque, 215 à 217, 220.
Sigismond Ier, roi de Pologne, 222, 265.
Sélim, sultan, 232, 33, 34.
Seymour, baron de Sudelay, 446.
Surrey (le comte de), 429.
Saint-Paul (François de Bourbon, comte de), 390.
Sotto (Ferdinand de), 389.
Sigismond II, roi de Pologne, 265 à 67, 271, 73, 83.
Sigismond III, roi de Pologne, 278, 86.
Saint-Pol (le comte de), 320 à 335.
Suffolk (Charles Brandon, duc de), 352.
Schewsbury (le comte de), 352.
Soliman II, 366.
Saint-Claire Olivier, 377.
Stuart (Matthieu), comte de Lennox, 380, 81, 419.

T.

Trivulce (Théodore), 14, 166, 183.
Tetzel (Jean), 24.
Toutmabaï, 233, 34.
Tristan de Cuna, 242.
Trivulce (le cardinal de), 320.

U.

Urbin (le duc d'), 182, 84, 98.
Ulric, curé de Zurich, 35, 288, 89.
Ulric de Wurtemberg, 309 à 311.

V.

Vendôme (le comte de), 5, 19, 66 à 73, 82, 103, 130, 143, 177, 320 à 35.
Vasco Nugnis, 38.
Valasquez, 43.
Videnesa (André), 170.
Vassili IV, roi, 221 à 24.

W.

Wiclef, 90.
Wolsey, cardinal, 10, 20, 26 à 31, 69 à 71, 80, 88, 131, 38, 39, 168, 185 à 97, 210 à 14.

Z.

Zapolski, vaivode, 239.

FIN DE LA TABLE DU TOME DOUZIÈME.

TABLE

DU TREIZIÈME VOLUME.

A.

Albert de Brandebourg, 30, 38, 42.
Arandel (le comte d'), 91, 355 à 57.
Auguste, duc de Saxe, 86.
Aumale (le duc d'), 90, 151, 297, 346, 383, 85, 88, 90, 99, 433.
Albe (le duc d'), vice-roi de Naples, 99.
Andolot (d'), amiral, 26 à 40, 215, 227, 243, 47, 88 à 304, 311, 340 à 44.
Anne du Bourg, 125.
Avenelles, 129.
Anne d'Est, 136, 184.
Arthur de la Pole, 190.
Artus de Cossé, 256.
Armagnac (le cardinal d'), 262.
Auguste, électeur de Saxe, 277, 78.
Alençon (le duc d'), 374, 382, 390, 399 à 418, 426, 432 à 38.
Albert de Gondy, comte de Retz, 379, 383.
Angoulême (le comte d'), 384, 85, 86, 88.

B.

Bourbon (François de), comte d'Enghien, 41 à 48, 90, 98, 101, 113 à 28.

Bourbon (Antoine de), duc de Vendôme et roi de Navarre, 48, 98, 110, 115, 140 à 176, 190 à 197, 208 à 240.
Bonner, 78, 79, 81, 84.
Bourbon (le cardinal de), 213, 16, 239, 242, 256, 275, 280, 409.
Bothwell (le comte de), 268, 318 à 322.
Buchanan (George), 328.
Brissac, 339.
Biron, 339, 354, 370, 399.
Bême, 386.
Briquemaut, 398, 438.
Bouillon (le duc de), 399.
Burley (lord), 419.

C.

Crammer, archevêque, 13, 19 à 23, 50, 57, 64, 65, 67, 76, 82 à 84.
Charles-Quint, 26 à 48, 63, 69 à 71, 86 à 97, 405, 406.
Cossé (Charles de), comte de Brissac, 30, 89, 109, 151.
Condé (Louis de Bourbon, prince de), 41, 45 à 48, 90, 98, 116 à 172, 193 à 264, 282 à 317, 337 à 343.
Coligni, amiral, 48, 99 à 102, 116 à 140, 148, 166, 74, 77, 191, 195, 198, 206, 215, 227, 235, 247, 48 à 253, 289 à 304,

308 à 316, 338 à 355, 361 à 387.
Calvin, 68.
Charles, archiduc d'Autriche, 70, 265.
Catherine de Médicis, 98, 113, 120, 130, 37, 140, 43, 159, 168, 176, 191 à 208, 210 à 227, 233 à 248, 252 à 264, 274, 281 à 316, 343, 367, 408 à 411, 436 à 38, 442.
Charles III, duc de Lorraine, 103, 281, 309.
Charles de Lorraine, cardinal, 112 à 177, 254, 265, 284, 291 à 316, 323 à 328.
Châtillon (le cardinal de), 116, 263, 298, 300, 341, 373.
Castelnau, 133 à 136, 296.
Charles IX, roi de France, 173, 191 à 264, 283 à 316, 343 à 355, 361 à 409.
Christophe de Thou, 256.
Cassandre (George), 273.
Casimir, comte palatin, 301.
Châtelleraut (le duc de), 333.
Condé (Henri, prince de), 343 à 55, 362 à 408, 427 à 448.
Charles de Lorraine, cardinal, 349, 355, 377, 394, 411.
Clément de Pise, 353.
Clinton (le maréchal de), 359, 415.
Cossé (le maréchal de), 365, 406.
Conti (le prince de), 379.
Cosseins, 385, 86.
Cristophe de Thou, 391, 446.
Catherine de Bourbon, 395.
Cavagne, 398.
Cécil, ministre, 415.
Casimir (le prince), 428, 443.

D.

Doria (André), 26, 31, 46, 47.
Dorset (Henri Gray, comte de), 50, 51, 58 à 71, 73.
Diane de Poitiers, 98, 103, 109, 113, 114, 195.
De Thou (Christophe), 166.
Desmarets, 232.
De La Tour (madame), ou la belle Limeuille, 259.
Darnley (Henri), 265 à 270, 318.
Douglas (George), 269, 324.
Douglas (Guillaume), 322.
Don Carlos, fils de Philippe II, 335 à 37.
Deux-Ponts (le duc de), 346.
Duplessis Mornai, 388.
Drury (Guillaume), 418, 421.
Don Juan d'Autriche, 423.
Don Louis de Requesens, 425.
D'Aubigné, 434.

E.

Edouard IV, roi d'Angleterre, 5 à 23, 50 à 57.
Elisabeth, reine d'Angleterre, 12, 56, 62, 66, 77, 80, 177, 190, 265, 72, 314 à 333, 355 à 360.
Emmanuel-Philibert, duc de Savoie, 99 à 110.
Eléonore de Roy, 155, 161, 62, 254, 263, 64.
Egmond (le comte d'), 280.
Elisabeth d'Autriche, 368, 414 à 422, 428.
Elbeuf (le duc d'), 433.

F.

François de Guise, dit le Balafré, 40 à 48, 98, 103, 109, 112 à 176, 193, 205 à 254.
François Brandon, 50, 56.
Ferdinand Ier d'Autriche, roi des Romains, 86, 106 à 108, 272.
François II, roi de France, 113 à 172.
Ferrare (le cardinal de), 201.
Frédéric III, électeur palatin, 277.
Ferdinand Alvarez de Tolède, duc d'Albe, 279, 280, 83, 96, 333, 357, 360, 424, 25.
François Knoles, 325.

François de Bethune, comte de Rosny, 374, 388.

G.

Gardiner, évêque, 11, 21, 50, 62 à 64, 68, 75 à 82.
Granvelle, cardinal, 278.
Guise (Henri, duc de), 339 à 355, 376, 382 à 408, 426, 433 à 448.
Grégoire XIII, pape, 377, 396.
Grammont (le comte de), 435.

H.

Henri II, roi de France, 10, 27 à 49, 61, 89 à 110, 181.
Henri d'Albert, 49.
Henri de Navarre, 165, 284, 311, 343, 362 à 387, 390 à 414, 426, 437 à 448.
Henri, duc d'Anjou, 99 à 302, 310, 317, 337 à 355, 375, 379, 382, 388, 90, 99 à 409.
Henri III, roi de France, 410 à 414, 426 à 448.

I.

Isabelle de France, 283, 287.

J.

Jules III, pape, 25, 80.
Jean-Louis de Fiesque, 26.
Jeanne d'Albret, 49, 59, 110, 165, 202, 241, 262, 284, 311, 338, 343, 353, 368.
Jeanne Gray, 50, 56 à 61, 67, 73, 74.
Jeanne-la-Folle, 88, 89.
Jeanne de La-Ville-sur-Illon, 104.
Jean Knox, 181.
Jacques Stuart, prieur de Saint-André, 182, 88.
Jacques Lainez, 203.
Jean-Sigismond Zapoli, 277.
Jean-Frédéric II, duc de Saxe-Gotha, 277.
Jacques VI, roi d'Ecosse, 323, 28, 332, 416.
Jarnac (bataille de), sous Henri, duc d'Anjou, 335.
Jean de Ferrière, vidame de Chartres, 382, 84, 88.

L.

Latimer, 81.
La Rochefoucault (le comte de), 161, 193, 250, 338, 353, 374, 388.
Larenaudie (Jean de Bar, seigneur de), 126 à 133.
L'Hôpital (Michel), 143, 149, 162, 162, 66, 72, 74 à 76, 193, 97, 200, 203, 207, 216, 259, 280, 84, 369.
Le Sague, 149, 306.
Lucrèce Borgia, 202.
Luxembourg (Bastien de), 250, 232.
Lindelay (lord), 269, 332.
Longueville (le duc de), 29, 73, 79.
Leicester (le comte de), 330 355.
La Noud au Bras-de-Fer, 339, 340, 353, 366, 371, 400, 407.
Lomagne de Terride, 345. 49.
Léonard d'Acre, 357.
Louis II de la Trémouille, 440.
La Mingueliére, 376.
Laforce, 388.
Lennox, 116 à 118.
La Valette, 435.

M.

Marie Stuart, 5, 10, 103, 114, 151, 178, 184, 87, 88, 190, 206, 264 à 72, 318 à 333, 355 à 369, 414 à 422.
Michel-Ange, 24.
Médicis (Côme de), 25.
Marie d'Autriche, reine, 28, 44, 94.
Montmorenci (Anne de), 33, 45 à 48, 94, 98 à 102, 109, 113, 114, 119, 122, 142, 145, 165,

172, 191, 94 à 208, 311, 214, 235, 224 à 255, 284, 87, 92 à 99.
Maurice de Saxe, 37 à 39, 86.
Montpensier (le duc de), 48, 101, 157, 231, 32, 240, 256, 297, 312, 315, 316.
Marie, reine d'Angleterre, 50, 56 à 59, 86, 177.
Marcel II, pape, 80.
Marie de Bourbon-Saint-Paul, 99.
Montmorenci (le comte de), 110, 235, 362, 388, 401, 407, 338.
Montmorenci (le maréchal de), 150, 286, 422.
Marie de Lorraine, 184.
Marguerite d'Autriche, duchesse de Parme, 184, 279, 412.
Montbiron (Jacques de), 204.
Montmorenci Danville, 229, 249, 297, 349, 383.
Moncontour (bataille de), sous Henri d'Anjou, 350.
Médicis (Côme de), 361, 423 24.
Marguerite de Valois, 370, 72, 74, 75 à 385, 405, 437.
Montmorenci (François de), 393, 98, 406.
Marie de Clèves, 395.
Montaigne (Michel), 230.
Monneins, 236.
Mezières, 239.
Montluc, 240, 299.
Murrai, frère de Marie Stuart, 267, 318 à 360.
Morton (le comte de), 268, 329.
Melvil (Robert), 271.
Maximilien II, empereur d'Allemagne, 276, 313, 336, 362, 377, 422 à 426.
Marie de France, 335.
Montpensier (le duc de), 339, 350, 382, 88, 90, 96, 412 à 414, 426, 432.
Montesquieu, 342.
Mayenne (le marquis de), 348.
Mayenne (le duc de), 399, 433, 440.
Mildmay (Walter), 415.
Merton (le comte de), 117, 420, 22.
Marr (le comte de), 418 à 420.
Montmorenci (le duc de), 432.
Mercœur (le duc de), 433.
Montmorenci Thoré, 434, 35.

N.

Norfolk (le duc de), 20, 62, 71, 329 à 333, 355, 56, 418 à 420.
Nemours (le duc de), 45, 132, 297, 343.
Nevers (le duc de), 48, 100, 291, 382, 88, 99, 432, 36.
Nassau (Guillaume de), prince d'Orange, 279, 280.
Nassau (Louis de), 35 à 55, 63.
Northumberland (le comte de), 357, 419.

O.

Octave Farnèse, 26.
Ormond (le comte d'), 334.

P.

Polydore Virgile, 23.
Paul III, pape, 24.
Polus, cardinal, 24, 63 à 68, 80, 84.
Philippe II, roi d'Espagne, 68 à 71, 76 à 78, 82, 96, 99 à 122, 178, 183, 89, 204, 259, 273, 78, 286, 96, 304, 334 à 38, 360, 419, 422 à 26.
Paul IV, pape, 80, 98, 107, 108, 177, 183.
Pie IV, pape, 183, 189, 200, 259, 264, 274, 75.
Porcien (le prince), 215, 248.
Philippe, landgrave de Hesse-Cassel, 242.
Philibert de Lorme, 374.
Pie V, pape, 275, 360, 76, 77.
Pembrock (le comte de), 355 à 57.
Pui Gaillard, 414.
Pompone de Bellièvre, 443.

R.

Renti (bataille de), sous Henri II de France, 49.
Regnier de la Plance (Louis), 145.
Riccio (David), 266 à 270.
Ruthwen (lord), 269.
Rohan de Pontivy, 353, 374.
Rohan de Fontenay, 388, 413, 414.
Ruggieri, 405.

S.

Somerset (le duc de), 5 à 23, 51 à 53.
Sudeley (le baron de), 11.
Suffolk (Brandon de), 51.
Somerset (George), 58.
Servet (Michel), 68.
Saint-Quentin (bataille de), sous Philippe II, 99.
Saint Ignace, [illegible].
Strozzi, 244, 276. [illegible]8 à 94.
Saint-Barthélemi (la), [illegible].
Soubise, 387.
Ségur, 388.
Saint-André (le maréchal de), 217, 231, 247, 48 à 250.

T.

Théodore de Bèze, 203, 211, 429
Téligny, 371 à 73, 388.
Théodore Wiher, 443.

U.

Uzès (le duc de), 432.

V.

Volrard de Mansfeld, 446, 450.
Vincent de Lauro, 239.

W.

Warwick (le comte de), 235, 359.
Westmorland (le comte de), 357, 419.
Walter Scott, 360.
Walsingham (François), 415.
Warwick (Jean Dudeley, duc de), 155 à 65.
Wyat (Thomas), 71 à 74.

FIN DE LA TABLE DU TREIZIÈME VOLUME.

TABLE

DU QUATORZIÈME VOLUME.

A.

Alençon (le duc d'), 11, 15, 23, 33, 34, 40, 51, 55, 77, 89.
Albe (le duc d'), 39.
Arthur Peety, 48.
Adam de Crapone, 61.
Agrippa (Corneille), 63.
Anne du Bourg, conseiller, 66.
Achille de Harlay, 109.
Aumale (le duc d'), 171, 183.
Haumont (le maréchal d'), 176, 187.
Andrews (Thomas), 203.
Alonzo Perez de Medina, 212, 213.
Alexis Romanof, czar, 227.
Amurath III, 228, 29.
Achmet Ier, 229, 230.
Ali-Pacha, 231.
Amurath IV, 233, 34.
Alexandre Farnèse, duc de Parme, 209, 211, 214, 240, 42.
Antoine d'Estrée, 256.
Albert, archiduc d'Autriche, 263, 321, 22, 333, 35, 391, 435.
Arabelle Stuart, 299.
Anne d'Autriche, 359, 409.
Armand Jean Du Plessis de Richelieu, 400, 403, 406, 417 à 427.

B.

Bourbon (le cardinal de), 29, 100, 103, 109, 169, 237, 38.
Biron (le maréchal de), 32, 41, 43, 78, 112, 145, 189, 242, 43.
Burrough (Etienne), 48.
Bouillon (le duc de), 154, 161, 243, 337, 342, 343 à 366, 402, 405, 413.
Babington (Antoine), 191.
Boris Godonnouf, czar, 219, 220.
Bogdan-Kmielnicki, 227.
Brisson, 241, 45.
Bussi-Leclerc, 241.
Brissac (le comte de), 247.
Biron (le maréchal de), 255, 265 à 68.
Bethune (Maximilien de), marquis de Rosni, 260.
Bothwell, 271 à 74.
Blackwell, 311.
Baronius, cardinal, 313.
Bigot (Christophe), 314.
Bellarmein, cardinal, 313.
Bancroft, évêque, 316.
Bellegarde (le duc de), 342.
Boisdauphin (le maréchal de), 357.
Bacon (François), 383, 441.
Baffin, 388.
Barneveld, 396.
Bethlem-Gabor, 431, 437.

C.

Condé (Henri de), 6 à 16, 29, 33, 49, 87, 100 à 126, 138, 142 à 163.
Casimir, prince, 41.

Châtillon (le comte de), 14, 88, 89, 161, 76, 78 à 180.
Catherine de Médicis, 29 à 34, 54, 98, 104, 143, 45 à 47, 172.
Conti (le prince de), 29, 153, 160, 168.
Crato, roi de Portugal, 39.
Charles Jackman, 48.
Charles-Emmanuel, duc de Savoie, 87, 95, 261, 329, 335, 36, 341, 390.
Corisande d'Andouins, 90.
Claude Mathieu, jésuite, 118.
Cieutat, 121, 22.
Charlotte-Catherine de La Trémouille, 142.
Christine de Lorraine, 141, 47.
Clermont d'Amboise, 156.
Coutras (bataille de), sous Henri III, 155.
Crillon, 178, 238.
Charles IX, roi de Suède, 224.
Clément VIII, pape, 260.
Charles Caraux, 252.
César d'Est, 255.
César de Bourbon, 256.
Calderon (Rodrigue), 260.
Cicil (Robert), comte de Salisbury, 279, 293, 94 à 96, 300, 307, 369 à 72, 75.
Cobham (lord), 299, 300.
Christiern d'Anhalt, 320, 360.
Côme II de Médicis, 438.
Charles IX, roi de Suède, 363.
Cowel, 369.
Carr (Robert), vicomte de Rochester, 373 à 382.
Catherine-Henriette de Balzac, marquise de Verneuil, 324, 25, 331, 332.
Charles d'Albert de Luynes, 404.
Charles de Valois, comte d'Auvergne, 324, 25, 331, 402, 405.
Condé (le prince de), 328, 332, 36, 340 à 360, 400 à 405, 419 à 427.
Concini, maréchal d'Ancre, 330, 36, 37 à 360, 400 à 406.
Charles de Lorraine, 342.

D.

Don Juan d'Autriche, 20 à 23.
Don Sébastien, roi de Portugal, 22, 39.
Du Plessis Mornay, 40, 86, 89, 90, 94, 101, 102, 174, 261.
Daubigni, baron, 40, 86, 104.
Drak (François), 48, 49, 138, 210, 213, 215, 275.
Dudith Sbardellit (André), 67.
Davis (Jean), 138.
Diane de Valois, 173.
Devison, 201, 205, 206.
Don Antonio, 215, 216.
Dominique Fontana, 217.
Dmitri, czar, 221.

E.

Elisabeth, reine d'Angleterre, 9, 17, 23, 40, 41, 43, 44, 47, 51 à 57, 83, 126 à 139, 191 à 216, 269 à 294.
Edmond Campian, 47.
Epernon (le duc d'), 101, 102, 235, 331, 32, 34, 442, 408, 414 à 417, 421.
Essex (le comte d'), 277 à 289.
Etienne Galigaï, 337.
Ernest de Mansfeld, 429, 436.

F.

Frédéric II, roi de Danemarck, 55, 59.
Fernel (Jean-François), 62.
François-Marie de Médicis, 77.
Félix Perett, 117.
Fédor-Ivanowitch, czar, 219.
Fédor, czar, 221.
Fedor-Romanof, 224, 25.
François d'O, 249.
Ferdinand d'Autriche, comte de Tyrol, 255.
Ferdinand Ier, duc de Toscane, 262.

Ferdinand, comte de Derby, 273.
Fawkes, 307, 308, 309.
François de Balzac d'Entragues, 324, 25.
Frédéric IV, électeur palatin, 359.
Frédéric, roi de Hongrie, 360.
Ferdinand, archiduc, 391 à 95, 428.
Ferdinand II, empereur, 329, 334 à 37.
Frédéric, électeur palatin, 430, 31 à 37.
Ferdinand Ier de Médicis, duc de Toscane, 337.
Ferdinand II de Médicis, 438.

G.

Guise (Henri, duc de), 9 à 16, 44, 95 à 126, 134, 149, 162, 167, 172.
George de Clermont d'Amboise, 12.
Grégoire XIII, pape, 22, 57.
Guillaume de Nassau, prince d'Orange, 18, 20, 26, 52, 80, 97.
Grammont (le comte de), 29.
Guy Dufour, 31.
Gontaud de Solignac, 35.
Guillaume IV, landgrave de Hesse, 59.
Guillaume Rondelet, 62.
Guise (le cardinal de), 172, 405.
Gondi, 194.
Gustave-Adolphe, 224, 25, 363.
Grégoire IV, pape, 240, 250.
Guise (Charles, duc de), 241, 45, 48, 251.
Gabrielle d'Estrées, 256, 260.
Granville (Richard), 269.
Gowry (le comte de), 284, 85.
Godwin (François), 304.
Guillaume Parker (lord Monteagle), 307.
Guise (le duc de), 342 à 46, 358, 405.
Gaston de France, 404.
Gondi (le cardinal de), 421.
Gaspard de Gusman, comte d'Olivarez, 437.

H.

Henri III, roi d'Angleterre, 6 à 16, 28 à 39, 42, 51, 52, 80 à 126, 144 à 185, 198.
Henri de Navarre, 6 à 16, 29 à 42, 79 à 126, 139 à 185.
Henri Ier, roi de Portugal, 39.
Hugues Willoughby, 47.
Hernandez (François), 65.
Henri Estienne, 72.
Henri, duc de Bar, 104.
Henri Carri, 128.
Hona (le baron d'), 154, 160, 162.
Harlay de Sancy, 181, 89.
Henri IV, roi de France, 185 à 191, 235 à 268, 280, 313, 322 à 333.
Howard (Charles), amiral, 211, 212, 215, 277.
Hassan, pacha, 229.
Henri Caseton, cardinal, 237.
Howard (Thomas), 269, 293.
Howard (Henri), 296.
Henri Garnet, 309.

I.

Ivri (bataille d'), sous Henri IV, 237.
Innocent IX, pape, 250.

J.

Jacques Buoncompagno, 22.
Jacques VI, roi d'Ecosse, 24, 44, 49, 51, 56, 126 à 131, 200, 206, 214, 270 à 74, 283 à 85, 293, 94.
Jean Stubbs, 44.
Jacques Fitz-Moris, 45.
Jacques Stuart, comte d'Aran, 49, 51, 56, 128, 29, 137, 38.
Jacques de Ségur, 83 à 85.

Joyeuse (le duc de), 124, 143, 152 à 159, 243, 262.
Jacques Clément, 182, 85, 86.
Joyeuse (Henri de), 243.
Jean le Maistre, 245.
Jean Châtel, 249.
Jacques Ier, roi d'Angleterre, 294 à 317, 335, 366, 369 à 390, 439 à 448.
Joyeuse (le cardinal de), 313.
Jeannin (Pierre), 222, 400.
Jean-Guillaume, duc de Clèves, 329.
Jean Sigismond, électeur de Brandebourg, 365.
Jean d'Olden Barnevelt, 38.
Jean George, électeur de Saxe, 393.
Joinville, 402.
Joseph Du Tremblay, 420.

L.

Lanoue au Bras-de-Fer, 14, 16, 34, 80, 180.
Leicester (le comte de), 20, 43, 53, 134, 192, 208, 215.
La Rochefoucault (le comte de), 29, 42, 145, 152, 178.
Lavardin, 38, 86, 152, 156 à 159, 166, 133.
La Ville-sur-Illon, 36.
Lesdiguières, 41, 143, 240, 43, 261, 391, 425.
Lennox (le duc de), 44, 45, 49, 51, 56.
Louis de Grenade, 67.
Le Tasse, 70.
Louise de Lorraine Mercœur, 89.
La Trémouille (Claude, duc de), 123 à 157, 178.
La Force, 145, 331.
La Valette (Jean de), 164.
La Rue, 167.
Luxembourg (le duc de), 191.
Louis d'Aix, 252.
Léonard de Taxis, 255, 267.
La Fin, 265.
Léonard Donato, doge, 311.
Lerme (Roxas de Sandoval, duc de), 323, 397.
Louis XIII, roi de France, 335, 346 à 366.
Léonore Galigaï, 336, 37, 359, 406, 409.
Longueville (le duc de), 343, 356, 401, 421.
Le Jay, 358.
Léopold, archiduc, 360.
Luynes (le duc de), 406, 409 à 427, 29.
La Trémouille, 421.

M.

Montmorenci Danville, 5, 14, 15.
Montpensier (le duc de), 8, 15, 29, 42, 77, 102.
Mayenne (le duc de), 11, 13, 41, 44, 98, 139, 143, 150, 161, 170, 72, 75 à 185, 235 à 252.
Martin Forbisher, 19.
Mathias, archiduc d'Autriche, 21 25.
Marie Stuart, 21, 44, 56, 126 à 138, 191 à 205.
Morton, 23, 44, 45, 49 à 51.
Maximilien II, empereur, 24.
Marguerite de Valois, 28 à 30, 31, 33, 34, 43, 81, 85, 86, 121, 260.
Muley Mohammed, roi de Maroc, 39.
Melanchton, 67.
Montaigne (Michel de), 69.
Marot (Clément), 71.
Montpensier (le duc de), 78, 145, 180.
Montmorenci (le maréchal de), 87, 89, 101, 114, 116, 143, 154.
Maurice de Nassau, 97, 208, 258, 263, 321, 366, 396.
Mercœur (le duc de), 103, 122, 153, 229, 251, 366.
Mendoza, amiral, 132, 321.
Matignon (le maréchal de), 139, 143.

Melvil (André), 203.
Michel Romanof, czar, 224 à 27.
Mahomet III, 229.
Maximilien, archiduc, 229, 391.
Mustapha Ier, 330, 33.
Mathieu, jésuite, 241.
Marie de Médicis, 262, 324, 29, 29, 332 à 360, 400 à 427.
Marin Grimani, 311.
Mathieu, archiduc, 318.
Marie de Touchet, 324.
Montmorency (Henri de), 340.
Mayenne (le duc de), 343, 402, 405, 421.
Mathias, roi de Hongrie, 361, 363.
Mathias, empereur, 363, 65, 67, 391 à 95, 427.

N.

Nevers (le duc de), 145, 342.
Nevil (Henri), 135.
Nau, 192.
Norrey (Jean), 115.
Nogai, Russe, 222, 23.
Nemours (le duc de), 239, 246.

O.

Otrépief (Grégoire), 220.
Othman II, 230 à 33.
Ossuna (le duc d'), 368, 398.
Overbury, 376, 77.

P.

Philippe II, roi d'Espagne, 20, 22, 39, 42, 87, 97, 99, 132, 210 à 250, 257 à 269, 273 à 280.
Philippe de Marnix, 25.
Philippe de Mornai, 34.
Philippe de Neri, 67, 77.
Paracels, 64.
Papone de Bellièvre, 198, 99.
Pierre Barrière, 246.
Philippe III, roi d'Espagne, 259, 297, 323, 327, 335, 368, 390 à 400, 432 à 437.
Paul V, pape, 310 à 313, 335, 397, 432.
Philibert, prince de Piémont, 341.
Philippe IV, roi d'Espagne, 137, 147, 48.

R.

Rodolphe II, empereur, 24 à 26, 84, 255, 260, 64, 318 à 322, 360 à 363.
Rohan (le vicomte de), 29, 142.
Rosni (le baron de), 30, 79, 101, 156, 173, 249, 252, 324.
Roquelaure, 36, 331.
Robert Parsons, 47.
Rabelais (François), 68.
Retz (le maréchal de), 45, 421.
Roxas (François, duc de Lerme), 260.
Ruthwen (Alexandre), 284.
Ravaillac, 331 à 34.
Rosni (le marquis de), 344.
Rohan (le duc de), 344, 421.
Raine Mirza ou Sophie, 232, 233.
Ruccelai, abbé, 412 à 417.

S.

Stukely (Thomas), 22.
Soissons (le duc de), 29, 155 à 57.
Simier, 43.
Sénèque, 70.
Saint-Luc (le comte de), 157, 158.
Sixte-Quint, pape, 167, 68, 73, 186, 210, 216 à 218, 250.
Stafford, 199.
Seymour (Henri), 211.
Sandomir (le palatin de), 220 à 22.
Sigismond II, roi de Pologne, 222 à 225.
Sébastien Zamet, 261.
Spinola (Ambroise), 322.
Sully (le duc de), 345, 335, 39, 344.

Soissons (le comte de), 340, 342.
Servin, 349.

T.

Turenne (le vicomte de), 29, 30, 34, 79, 100, 145, 153, 155 à 57.
Thomas Gresham, 45.
Thycho-Brahé, 59 à 61, 63.
Théodore de Bèze, 71.
Throgmarton, 130 à 32.

U.

Uladislas, roi de Pologne, 225.
Urbain VII, 240.

V.

Vassili Chouiski, 221 à 23.
Villars Brancas (André), 242, 48.
Villeroi, 344, 403.
Vendôme (le duc de), 358, 402, 421.
Villers (George), 379 à 338.

W.

Walsingham, 52, 129, 191, 95.
Wade, 132.
Wolton (Edouard), 137.
Willougby (lord), 209.
Walter Raleigh, 287, 93, 99, 300, 388, 89.

FIN DE LA TABLE DU TOME QUATORZIÈME.

TABLE

DU QUINZIÈME VOLUME.

A.

Anne d'Autriche, 22 à 28, 65, 82, 126, 173, 223 à 244, 319 à 342, 353 à 377, 382 à 435.
Auguste de Saxe, 113.
Antoine de Solis, 227.
Abel Servien, 344.
Arnolfini, moine, 364.
Arcos (le duc d'), vice-roi de Naples, 378.
Anniello (Thomas), dit Masaniello, 378, 79.
Alesi (Joseph d'), 380.
Anne de Gonzague de Mantoue, 390.
Anne-Marie-Louise d'Orléans, duchesse de Montpensier, 391, 413, 423, 425, 432.

B.

Buckingham (le duc de), 5 à 14, 21, 22, 26, 33 à 44, 102, 104.
Béthlem Gabor, 47.
Bassompierre (le maréchal de), 53, 54, 71, 178, 238.
Bernard de Saxe Weimar, 89, 95, 115, 117, 152, 53.
Beaufort (le duc de), 160, 243, 359, 369, 371, 75, 377 à 391, 99, 411, 416, 425, 27, 433.
Bouillon (le duc de), 163, 357, 364 à 370, 384, 408.
Bazeille (bataille de), 163.
Biron (Jean), 204.
Bannier, 210, 211.
Brezé (le maréchal de), 212.
Bajus (Michel), 215.
Bacon, 223.
Byron (lord), 262, 303.
Blancmenil, 330, 37, 38.
Broussel, conseiller, 330 à 34, 37, 38, 362, 376, 426.
Bailleul, 417.
Bradshaw, 437.

C.

Charles Ier, prince de Galle, 5 à 14.
Charles Ier, roi d'Angleterre, 21, 31 à 58, 113, 132 à 159, 173 à 210, 244 à 318.
Claude de Lorraine, duc de Chevreuse, 24.
Cécil (Edouard), 34.
Christiern IV, roi de Danemarck, 44, 47 à 51, 211, 371.
Charles IV, duc de Lorraine, 73, 152.
Christine, reine de Suède, 91, 219, 224, 371.
Caussin (le père), 127.
Condé (le prince de), 129, 163, 173.
Cinq-Mars, 162, 65 à 71.
Chatillon (le maréchal de), 163.
Chavigny, 167, 322, 340, 400, 406.
Connayers (Jean), 204.

Corneille (Pierre), 230 à 32.
Charles-Louis, électeur palatin, 262.
Charles II, prince de Galles, 273, 317, 436 à 448.
Condé, dit le Grand, 329, 341, 353, 370 à 377, 382 à 85, 391, 400 à 435.
Charton, 33.
Charles-Gustave, comte palatin des Deux-Ponts, 348.
Charles II de Lorraine, duc d'Elbeuf, 357 à 59.
Conti (le prince de), 354 à 364, 383, 391, 99 à 401, 402, 409, 433, 435.
Châtillon (le duc de), 361.
Chanleu (le marquis de), 362.
Chevreuse (mademoiselle de), 399 à 402.
Catherine-Henriette de Vendôme, 409.
Charles IV, duc de Lorraine, 418 à 422, 427, 430.

D.

Don Ferdinand, archevêque, 95.
De Thou (Auguste), 166, 169 à 171.
Digby (lord), 184, 201.
De Uriès, 212.
Don Louis de Haro, 214.
Descartes (René), 218.
David d'Orléans, 221.
Don Lopez de Vega, 226.
Don Pierre Calderon de la Barca, 227.
Dupré (Guillaume), 364.
Demesme, 366.
Don Juan d'Autriche, 379, 432.
Duplessis (le maréchal), 392, 414.

E.

Estrée (le maréchal d'), 70.
Epernon (le duc d'), 72, 124 à 131.
Elbeuf (le duc d'), 78, 364, 370.
Ernest de Nassau, 93.
Enghien (le duc d'), 162, 241 à 43, 319, 324, 349.
Essex (le comte d'), 187, 195, 201, 247, 48 à 258, 261, 264 à 268.
Edgehill (bataille d'), 248.
Erbac (le comte d'), 369.
Epernon (le duc d'), 372, 387.

F.

Ferdinand II, empereur, 13 à 16, 31, 44 à 51, 56, 85 à 88, 94, 113 à 118, 210.
Frédéric-Henri de Nassau, 92, 112.
Ferdinand, roi de Bohême, 95, 116.
Ferdinand III, empereur, 118, 154, 343 à 353.
Fontrailles, 168.
Fiennes (Nathaniel), 187.
Fairfax (Thomas), 259, 262, 269 à 273, 278, 284, 294 à 296, 303, 305, 308.
Fairfax (lady), 313.
Fuensaldagne (le comte de), 364.

G.

Gondi (Jean-François-Paul de), 326, 29, 331 à 34, 38 à 342, 354 à 364, 370, 373, 75 à 77, 383, 85 à 412, 426, 430, 435.
Guillaume II, prince d'Orange, 205, 369, 438, 440.
Gaston, duc d'Orléans, 18, 23 à 31, 54, 65 à 73, 75 à 83, 119 à 126, 162 à 173, 220, 320, 25, 28, 37, 342, 353, 370, 386, 88, 89, 394, 412, 413, 414 à 427, 430 à 35.
Gourville, 415.
Grégoire XV, pape, 6 à 8.
Gustave-Adolphe, roi de Suède, 50, 58 à 66, 84 à 90.
Guise (Charles, duc de), 72.

George II, landgrave de Hesse, 119.
Guy de La Brosse, 120.
Guise (Henri, duc de), 163, 64, 379, 380.
Guébriant, 211.
Galilée, 215, 16, 19.
Grotius, 224.
Galilée (Vincent), 237.

H.

Hambden (Jean), 187, 196.
Hamilton (le marquis d'), 136, 143, 185.
Hamilton (le duc d'), 437.
Harvey (Guillaume), 223.
Henriette de France, 21, 31.
Henriette-Catherine de Joyeuse, 173.
Henri Howard, comte de Surrey, 228.
Hémeri, 373.
Henri de Lorraine, comte d'Harcourt, 408.
Horn, maréchal, 95.
Hollis (Denis), 187, 196.
Hotham (Jean), 201, 209.
Holland (le comte de), 201.
Hocquincourt (le maréchal d'), 410, 413, 414.

I.

Innocent X, pape, 381, 412.
Ireton, 271, 305, 317.
Isabelle-Claire-Eugénie, 92, 95.

J.

Jacques Ier, roi d'Angleterre, 7 à 14.
Jansénius, évêque, 215.
Janvier Annèse, 379, 380.
Jarsai (le marquis de), 382.
Jars, 81.
Jean-George Ier, électeur de Saxe, 51, 113, 114 à 116.
Jean de Nassau, 92.
Jean Selden, 112.
Jean Lambden, 112.
Jean Bannier, 116, 152, 153.
Jean IV, roi de Portugal, 156 à 160, 381.
Jean Errard de Bar-le-Duc, 220.
Jean Selden, 224.
Jean-le-Rotrou, 230.
Jean-Philippe de Schœnborn, 345.
Jean-Casimir (le prince), 435.
Joseph (le père), 123, 128.
Joyce, 286.
Joly, 374.
Juxson, 318.

K.

Kepler, 217, 18, 19.

L.

Lavieuville (le marquis de), 17 à 19.
Laud, évêque, 103, 109, 110, 151, 181, 267.
Lavalette (le cardinal), 115, 117, 128 à 131.
Laforce (le marquis de), 117.
La Fayette (mademoiselle de), 127.
Lavalette (le duc de), 128 à 131, 162, 164, 173.
Laubardemont (Jacques-Martin de), 171.
Lamboy, 211.
La Rivière, abbé, 240.
La Meilleraie (le duc de), 330 à 334.
La Motte (le maréchal de), 357 à 359.
La Rochefoucault (le duc de), 359, 484, 400 à 405.
Léopold, archiduc, 15, 48, 58.
Lecoigneux, président, 65, 66.
Lejay, président, 130.
Lennox (le duc de), 185.
Leven (le comte de), 259, 262, 278.
Léopold-Guillaume, archiduc, 364.

Letellier (Michel), 386, 389, 430.
Lindsay (lord), 200.
Lesley (lord), 139, 145, 185, 273, 274.
Louis XIII, roi de France, 17 à 31, 54 à 56, 60 à 84, 90, 96, 115, 119 à 131, 142, 153, 160 à 173, 239.
Longueville (le duc de), 154, 344, 357 à 359, 384.
Longueville (la duchesse de), 354 à 359, 361, 371, 384, 409, 433.
Lutzen (bataille de), sous Gustave-Adolphe, 89.
Lyttleton (Edouard), 151.

M.

Maximilien de Bavière, 14.
Mansfeld (Ernest de), 15, 46.
Marie de Médicis, 23 à 30, 54 à 56, 60 à 72, 83, 172.
Marie de Rohan-Montbazon, 23.
Maurice de Nassau, 46.
Marie de Gonzague, 54 à 56.
Marillac (le maréchal de), 60, 64, 74.
Mazarin (Jules), 61, 161.
Marguerite de Savoie, 155, 162.
Maguire (lord), 188.
Mazarin (le cardinal), 239 à 242, 321 à 342, 353 à 371, 379, 380, 385 à 435.
Maurice de Bavière, 263, 56, 264, 74.
Marston-Moor (bataille de), 264.
Marie d'Orléans-Longueville, duchesse de Nemours, 382.
Métézeau (Clément), 53.
Medina-Sidonia (le duc de), 159.
Mercœur (le duc de), 160.
Métius (Jacques), 215.
Mersenne (le père), 219.
Michel Cervantes, 226.
Michel-Ange Amerigi, 234, 235.
Montpensier (mademoiselle de), 30.
Montaigu (lord), 51.
Montmorenci (Henri II, duc de), 61, 75 à 89.
Moret (le comte de), 66, 72, 78.
Montaigu, 104.
Montrésor, 124.
Monot (le père), 127.
More (Roger), 185.
Montrose (le marquis de), 273, 274, 438, 440 à 444.
Molé (Matthieu), 327, 334, 366, 400.
Montbazon (le duc de), 356.

N.

Nèvers (le duc de), 54, 61.
Northumberland (le comte de), 210.
Nicéron (le père), 219.
Nassau Adhemar, 345.
Nemours (le duc de), 412 à 414, 427.

O.

Ognate (le comte d'), vice-roi de Naples, 380.
Olivarès (le comte d'), 8, 15, 159, 167, 213, 14.
Olivier de Serres, 221.
Olivier Cromwell, 260, 263, 268 à 271, 284, 296 à 318, 439 à 441, 445 à 448.
Ornano (Jean-Baptiste d'), 18, 24, 28.
Orléans (mademoiselle d'), 391.
Oxenstierna (Axel), 91 à 94.
Oxenstiern (Jean), 345.

P.

Paul V, pape, 6 à 14, 377, 432.
Pagan (le comte de), 221.
Phélime O'Neal, 189.
Philippe IV, roi d'Espagne, 5 à 13, 56, 90, 155, 160, 167, 212 à 214, 377, 432.
Philippe de Bruxelles, 92.
Pierre-Paul Sarpi, 224.
Pompée Targon, 221.

Puy (Laurent), 119.
Pym (Léon), 149, 150, 187, 196, 203, 262.

R.

Ragoczy (George), 58, 319, 343.
Retz (le cardinal de), 417, 430.
Richelieu (le cardinal de), 17 à 31, 44, 51 à 56, 60 à 83, 119 à 131, 153, 160 à 172, 188.
Richemont (le comte de), 148.
Richard Willis, 275, 76.
Richelieu (le duc de), 380.
Robert (Philippe), 97.
Rocroi (bataille de), 242.
Robert de Bavière, 248 à 253.
Rubens, 336.

S.

Say (lord), 187.
Schomberg (le maréchal de), 77.
Schiller, 95.
Scarlatti (Alexandre), 237, 38.
Seguier, 331.
Sirot (le baron de), 414.
Sigismond III, roi de Pologne, 49.
Shakspeare, 227, 28.
Skippon, 200,
Smolett (Thomas), 183.
Soissons (le comte de), 26, 121 à 126, 162.
Spinola (Ambroise), 61.
Strafford (le comte de), 178 à 183.
Strode (Guillaume), 196.

T.

Talon, avocat, 336, 369.
Talleyrand (Henri de), 25 à 28.
Tasman (Abel), 212.
Tilly (le comte de), 45 à 50, 85 à 88.
Toiras, 61.
Torricelli, 220.
Torstenton, 211, 319, 343.
Thumbshirn, 345.
Trivulce (le cardinal de), 381.
Traegle (le comte de), 346.
Trausmensdorf (le comte de), 345.
Traquair (le comte de), 140.
Tromp (Martin), 212.
Turenne (le maréchal de), 319, 344, 345, 347, 370, 384, 392, 408, 413, 414 à 416, 427, 430.

U.

Urbain VIII, pape, 8, 51, 58, 61, 214.
Urbain Grandier, 171.

V.

Vendôme (le chevalier de), 25.
Vendôme (le duc de), 26, 160, 164, 173, 239.
Vane (Henri), 187.

W.

Warwick (le duc de), 210.
Wilmot, 245, 248 à 253.
Warwick (le comte de), 250.
Warington (lord), 259.
Wrangel, 344 à 347.
Walstein (Albert de), 45 à 51, 59, 60, 88, 89, 93, 95.
Weston (lord), 189.
Witelock, 179.
Willoughby (lord), 189.

Y.

York (Jacques, duc d'), 440.

FIN DE LA TABLE DU TOME QUINZIÈME.

TABLE

DU SEIZIÈME VOLUME.

A.

Aysme (George), amiral, 16.
Alexis Mikalowicht, czar, 28, 133.
Abafli, prince de Transylvanie, 69.
Aberdeen (le comte d'), 228.
Abadie, 308.
Aguesseau (d'), 247.
Ahmed Cuprogli, visir, 67, 123, 181.
Alphonse VI, roi de Portugal, 28, 112, 134, 135, 245.
Alexandre VII, pape, 99, 100, 122, 123, 125.
Allen (Thomas), 106.
Agernon Sidney, 234, 235.
Albemarle (le duc d'), 280.
Albeville (le marquis d'), 299.
Anne d'Autriche, 32 à 36, 40, 104.
Andreossi, 129.
Anne Hyde, 140.
Anne Stuart, 222, 230, 318.
Anne d'Angleterre, 305, 358.
Argyle (le marquis d'), 79, 80.
Arlington, 117, 121, 137, 183.
Argyle (le comte d'), 227, 28, 232, 279, 365.
Arran (le comte d'), 354.
Asfel (d'), 392, 393.
Ashley (lord), 137, 138, 141.

B.

Beauford (le duc de), grand amiral, 124.
Bedloe, 192 à 197, 200, 201, 203, 209.
Bélie de Jirviswood, 236.
Blake (Robert), amiral, 12, 15 à 17, 23, 40.
Bossuet, 132, 193, 266, 331.
Boufflers, 268.
Bourdaloue (Louis), 333.
Boileau Despréaux, 335.
Brébeuf, 97.
Buckingham (le duc de), 117, 120, 137, 157.

C.

Calvi, 173.
Caracena (le marquis de), 46.
Catherine de Portugal, 77, 82, 140, 213.
Castellan, 124.
Cavendith (lord), 234.
Catinat, 266.
Ceralvo (le marquis de), 244.
Charles II, roi d'Angleterre, 5, 6 à 11, 38 à 61, 69 à 93, 105 à 110, 115, 116 à 121, 124, 130 à 133, 136 à 148, 150 à 157, 188 à 239, 270, 77.

Christine, reine de Suède, 27, 28, 33.
Charles-Gustave, comte de Deux-Ponts et roi de Suède, 27, 28, 62 à 64.
Charles-Joseph, archiduc, 62.
Charles XI, roi de Suède, 64, 115, 240, 265.
Chigi, cardinal, 99.
Charles II, roi d'Espagne, 113, 133, 176, 185, 186, 242, 251.
Chamilly, 160, 162, 170.
Charles IV, duc de Lorraine, 163, 169, 171.
Charles V, duc de Lorraine, 171 à 173, 477.
Charles, électeur palatin, 264, 265.
Chambay, 266.
Château-Renaud (le comte de), 376.
Corneille Bicken, 13.
Condé, dit le Grand, 35, 46, 114, 129, 144, 159, 166, 172.
Coligny (le comte de), 67.
Cornélius van Trompp, 91, 92, 105 à 107.
Colbert, 94, 98, 102, 128, 129, 245, 247, 248, 255, 393.
Cohorn, 170.
Courville (le chevalier de), 246.
Cornbury (lord), 304.
Corneille, 334.
Cléveland (la duchesse de), 85.
Clément XI, pape, 25, 26, 35, 341.
Clerville (le chevalier de), 128, 129.
Clifford, 137, 138.
Cromwell (Olivier), 7 à 12, 14 à 26, 38 à 48.
Cromwell (Richard), 47 à 55.
Cromwell (Henri), 52.
Crequi (le duc de), 99.
Créqui (le maréchal de), 166, 172 à 177, 250.
Crawford (le comte de), 379.

D.

Dacier (madame), 337.
Danby (le comte de), 198, 199.
Darlymple (sire Jean), 365.
Davaux (le comte de), 371, 373.
Desborough, 50, 55.
Deshoulières, 14.
Degaens, vice-amiral, 185, 203 à 299.
Descartes, 321.
Deshoulières (madame), 337.
Don Louis de Haro, 35.
Don Juan d'Autriche, 46, 112, 135, 176, 243.
Don Diégo d'Ibara, 186.
Don Pierre II, roi de Portugal, 245.
Dugdale (Etienne), 201, 216, 225.
Duras (le duc de), 266.
Dundée (le vicomte de), 369.
Dyckvelt, 297.

E.

Edouard Hyde, comte de Clarendon, 69, 73, 80, 85, 90, 92, 117 à 120, 219.
Estrade (le comte d'), 198.
Essex (le comte d'), 214, 215, 232, 233, 279.

F.

Fabert, 32.
Fegel, 147, 291.
Ferdinand III, empereur, 26, 29.
Ferdinand IV, roi des Romains, 26, 27.
Fleetwood, 49, 50 à 52.
Frédéric III, roi de Danemarck, 63, 65 à 67, 78.
Ferdinand II, duc de Toscane, 122.
Feversham, 219, 295, 305, 307.
Fédor II, czar, 372.
Fénélon, 332.
Fitz-Harris, 224.
Fontange (mademoiselle de), 258.

Forgotz (Adam de), 67.
Fouquet (le marquis de), 94 à 98.
Fléchier, 168, 333.
Frédéric-Guillaume, électeur de Brandebourg, 170.
François-Marie, doge, 252.

G.

Galilée, 322.
George de Danemarck, 305, 358, 385.
Grammont (le maréchal de), 30, 35.
Granville (Jean), 60.
Geoffrey-Edmunsbury, 194.
Goulon, 262.
Gordon (le duc de), 368.
Guillaume II de Nassau, 12, 13.
Guillaume III de Nassau, 13, 14, 142, 146 à 148, 150, 159 à 162, 170 à 175, 264, 291, 297 à 321.
Guillaume de Nassau, roi d'Angleterre, 350 à 390.

H.

Hardouin-Mansard (Jules), 104.
Hamilton (le duc d'), 192, 210, 313, 354, 361, 387.
Hallifax (lord), 204, 211, 215, 217, 221, 252, 278.
Hamden (Jean), 232.
Harlai (François de), 259.
Hales (sir Edouard), 286, 308.
Hedwige de Holstein-Gottorp, 64, 178.
Henriette d'Angleterre, 100, 131, 132.
Herbert, amiral, 297, 303, 377.
Holmes (sir Robert), 88, 107.
Howard (lord), 232, 33, 35.
Hook (Robert), 322.
Hyde (Laurence), 219.
Humières (le maréchal d'), 249.
Humes (sir Patrice), 363.

I.

Ingolsby, 72.
Innocent XI, pape, 252.
Innocent XIII, pape, 283, 84.
Ireton, 12.
Ivan, czar, 273, 76.

J.

Jacques, duc d'York, 44, 46, 69, 79, 85, 87, 88 à 93, 107, 119, 120, 133, 137 à 143, 155 à 157, 174, 193 à 196, 202 à 239.
Jacques II, roi d'Angleterre, 277 à 314, 370 à 390.
Jacques Radziwil, 272.
Jean George Ier, électeur de Saxe, 27.
Jean-Casimir, roi de Pologne, 28, 62 à 64, 179.
Jean Pecquet, 97.
Jansénius, évêque, 125, 126.
Jean Sobieski, roi de Pologne, 180 à 183, 241, 42, 269.
Jean Moor, 229.
Jean Bart, 246.
Jeffries, 282, 306.
Joseph Clément de Bavière, évêque, 266.
Joseph, roi de Hongrie, 271, 360.
Jean IV, roi de Portugal, 12, 28.

K.

Kara-Mustapha-Cuprogli, 181, 241, 269.
Kirke, 281, 372, 385.
Kepler, 322.

L.

Lambert, 50 à 60, 71, 83, 84.
La Feuillade (le marquis de), 68, 124, 172, 186.
Lauderdale (le comte de), 75.

Lawson, vice-amiral, 92.
La Fontaine, 97.
La Vallière (madame de), 100, 164, 65.
Lauderdale (le duc de), 37, 38, 57, 90, 210.
Langhorn, 209.
Lavardin (le marquis de), 253.
La Chaise (le père), 259.
Lanier (Jean), 368.
Lauzun (le duc de), 388, 390.
Lalinde, 266, 67.
La Bruyère, 334.
La Rochefoucault (le duc de), 334.
La Fontaine (Jean de), 336.
La Fayette (la comtesse de), 338.
Leslay (David), 79.
Léopold d'Autriche, empereur, 31, 63, 67 à 69. 163. 177 à 179, 240 à 42, 253, 265, 69, 70, 350.
Lebrun, 104, 314.
Lenotre (André), 104, 243.
Letellier, 262.
Lepelletier, 393.
Lesueur (Eustache), 340.
Lewen (le comte de), 315.
Lisle (lady), 282, 283.
Louise de Gusman, 29, 112.
Louis XIV, 36 à 64, 93 à 100, 104 à 116, 125 à 133, 142 à 152, 155, 158 à 175, 177 à 179, 184, 187, 238 à 268, 286, 341, 373, 376 à 396.
Loret, poète, 97.
Louvois (le marquis de), 100, 127, 128, 247, 262, 66, 67, 391.
Louis-Léonard Mocenigo, 123.
Ludlow, général, 12, 50, 58.
Luxembourg (le duc de), 144, 148, 168, 172 à 175, 251.

M.

Martin van Tromp, 16 à 18, 22, 23.
Mazarin (le cardinal de), 31 à 36, 40, 44, 46.
Marie Mancini, 34.
Mahomet IV, sultan, 62, 67, 123, 180, 270.
Mahamet Cuprogli, 61, 62.
Marie-Thérèse d'Autriche, 113, 114.
Marie-Françoise-Isabelle de Savoie, 134, 135.
Marie d'Est, 155.
Marie-Anne de Bourbon, 164.
Marie Barlo, 213.
Mansfeld (le comte de), 239.
Marie-Louise d'Orléans, 243, 45.
Maine (le duc du), 257.
Marlborough, 390.
Maximilien-Emmanuel de Bavière, 392.
Martinet, 101.
Meilleraie (le duc de la), 36.
Medina-Celi (le duc de), 145.
Milton, 48.
Michel Wicenowiescki, roi de Pologne, 179 à 181.
Miles-Prance, 199 à 201.
Monaldeschi, 33.
Monk, 48 à 61, 79, 105 à 107, 120.
Montecuculli, 68, 150, 167.
Morasini, général, 125.
Montespan (la marquise de), 164, 165, 256, 57, 58.
Montague, 198.
Montmouth (le duc de), 210 à 13, 220 à 22, 232, 37, 38, 276, 79, 304.
Mortemar (le duc de), 252.
Montgommery (Jacques de), 381.
Maintenon (la marquise), 252, 58, 355.
Marc-Antoine Giustiniani, 270
Maximilien de Bavière, 272.
Marie Stuart, princesse d'Orange, 318, 320, 350, 355, 379, 383, 384.
Maguon (Pierre), 341.
Marw (le comte), 33.
Mackai, 369, 70.
Milton, 339, 340.
Montlausier, 226, 268, 332, 37.

Morcsini (François), doge, 270.
Molière, 335.

N.

Navailles (le duc de), 125, 158.
Newton, 321, 23 à 25.
Newcastle (le duc de), 354.
Nithar (le père), 116.
Nicon, 183, 184.
Nottingham (le comte de), 315, 352.

O.

Oakely (Elisabeth), 205.
Obdam, amiral, 91.
O'Néal (Philippe), 12.
Orléans (mademoiselle d'), 131.
Orléans (monsieur, duc d'), 100, 131, 132, 134, 172.
Ormond (le duc d'), 284.

P.

Paw (Adrien), 15, 16.
Pascal (Blaise), 330.
Penn, amiral, 40.
Pélisson, 97.
Perrault (Claude), 104.
Philippe IV, roi d'Espagne, 34, 99, 111 à 113.
Pimentel (Antoine), 34.
Pilkington, 230.
Philippe-Guillaume, duc de Neubourg, 264.
Pierre Ier, czar, 273, 74, 76.
Phélippeaux de Pontchartrain, 393.

R.

Racine, 334.
Renaud, 247, 48, 252, 266.
Robert II de Bavière, 12, 91, 105.
Riquet, 128, 247.
Rochester (le comte de), 315.
Russel (lord), 232, 33, 34.

S.

Saint Germain (le père), 189.
Saint Evremond, 338.
Schomberg (le comte de), 303, 378, 385.
Scudéri (mademoiselle de), 337.
Schomberg (le maréchal de), 112, 166, 172 à 175, 262.
Shaftesbury (le comte de), 141, 153, 204, 211 à 16, 225, 26, 230, 310, 317, 359, 383.
Scarron (madame), 256.
Scaron (Paul), 257.
Seignelai (le marquis de), 246, 252, 262.
Seymour (Edouard), 304.
Sévigné (madame de), 338.
Sheldon, 308.
Sharp, archevêque, 210.
Sidney (Henri), 297.
Soliman III, sultan, 270.
Sophie, czarine, 273, 74 à 76.
Stafford (lord), 216.

T.

Tékeli (Émeric), 241, 269.
Titus Oates, 192 à 197, 203, 209, 216, 225, 26.
Tomlinson, 72.
Tourville (le maréchal de), 289.
Torrington, 389, 390.
Turenne (le maréchal de), 34, 46, 114, 129, 142, 48, 163 à 166, 67, 68.
Tyrconnel (le comte de), 286, 370, 71, 388.

V.

Vane (Henri), 51, 71, 83, 84.
Vauban, 101, 114, 127, 149, 150, 158, 170 à 174, 245 à 247, 249, 251, 266 à 268, 395.
Vassili Yslitzin, 274, 75.
Vaughent, amiral, 143.
Valenzuela, 176.
Verner, 74.

Vendôme (le cardinal de), 135.
Vermandois(le comte de), 164.
Vincent de Paul, 36, 37.
Vivonne (le duc de), 186.

W.

Wakemann (George), 209.
Waller (Edmond), 339.
Wilmot (lord), 10.
Witt de Ruyter, 16, 17, 89, 105, 107, 143, 174, 186.
Witt (Jean de), 87, 142, 146 à 148.
Witt (Corneille de), 143, 146 à 148.
Worcester (lord), 219.
Worcester (bataille de), 8.
Wren, 199, 200.

FIN DE LA TABLE DU SEIZIÈME VOLUME.

TABLE

DU DIX-SEPTIÈME VOLUME.

A.

Anne Stuart, princesse de Danemarck, 52, 100, 102, 118 à 122, 133 à 140, 165 à 167, 176 à 189, 224 à 229, 264 à 272, 277 à 280, 284 à 292.
Achmet II, sultan, 74.
Achmet III, sultan, 309, 320.
Addisson, 311, 339.
Allent, 54.
Alexandre VIII, pape, 86.
Albéroni (Jules), 298, 299, 328, 334, 340 à 342, 344, 350, 351, 353.
Allègre, 127.
Annesley (Maurice), 367.
Anne-Marie de La Trémouille, 298.
Anandole (le marquis d'), 204.
Asfeld (le chevalier d'), 204, 295
Argyle (le duc d'), 177, 186, 287, 311, 318, 319, 322 à 325, 365.
Athol (le duc d'), 184, 186.
Avaray (le marquis d'), 204.

B.

Balsonde, général, 9.
Barbezieux (le marquis de), 10.
Bayle (le marquis de), 240.
Benbow, 38.
Berwick (le maréchal de), 65, 149, 151, 154, 169, 172, 202, 204, 210, 213 à 220, 295.
Bezons (le maréchal de), 239.
Berkeley (le comte de), 291.
Boufflers (le maréchal de), 26, 29, 53, 72, 124, 127, 213, 217, 221, 236.
Bossuet, 88, 89.
Bourgogne (le duc de), 124, 129, 210, 211, 213, 215 à 220, 273.
Bolingbroke (Henri de Saint-Jean, comte de), 224, 284, 289, 311, 314 à 316.
Bourbon (le duc de), 304, 305, 329, 345.
Briant, 155.
Broglie (le comte de), 189, 209.
Bretagne (le duc de), 273.
Bucaro (de), 152, 153.

C.

Catinat, 6 à 10, 34, 61, 62, 110, 111, 123, 125.
Callières, 71.
Château-Renaud (le comte de), 126, 127.
Cardogon, 328.
Catherine Ire, czarine, 307, 308.
Castagnedo, amiral, 841.
Cellamare (le prince de), 333.
Charles II, roi d'Espagne, 5, 32, 33, 62, 70, 71, 84, 87, 97.

Christiern V, roi de Danemarck, 48.
Charles V, duc de Lorraine, 9.
Charles, archiduc, 85, 95, 97, 132, 140, 169, 241, 264.
Charles XI, roi de Suède, 160, 161.
Charles XII, roi de Suède, 161 à 165, 174, 175, 243 à 247, 306 à 309, 335, 337, 343, 344.
Chaumont (de), 206.
Charles IV de Gongague, duc de Mantoue, 223.
Charles VI, empereur, 264, 266, 273, 278, 280, 292, 306, 321, 332, 340, 342, 364.
Charles-Edouard, 112, 230, 285, 318, 322, 344.
Cloudesley-Shewel, 139.
Clément XI, pape, 222, 320.
Côme III de Médicis, 320.
Cowper (Guillaume), 177.
Constantin Sobieski, 174.
Conti (le prince de), 30.
Coëhorn, 21 à 23, 53, 54, 125, 127, 172.
Colbert (Jean), 7.
Creus (le comte de), 71.
Créqui, 109.

D.

D'Alrymple, 58.
Dampierre (Guillaume), 233.
Derwent-Water, 318, 323.
Denain (bataille de), 274.
Desmarets, 236.
Dorset (le comte de). 325.
Don Carlos, fils de Philippe V, 342.
Dubois (le cardinal), 328 à 331, 345, 359 à 362.
Dupuy-Vauban, 213.

E.

Eugène (le prince), 33, 61, 62, 74, 84, 96, 97, 110, 123, 124, 139, 143 à 150, 171, 172, 194 à 199, 207, 210 à 221, 236, 239, 242, 257, 264, 270 à 275, 280, 281, 292, 321.
Eléonore-Magdeleine de Neubourg, 269.
Ernest-Auguste, duc de Brunswick, 27, 47, 85.

F.

Feuquières (le marquis de), 9.
Fénelon, 88, 89.
Fleurus (bataille de), 6.
Fletcher de Soltoun (André), 135.
Forster, 318, 324.
Forbin (le comte de), 230.
François de Saint-Ruth, 14, 15.
Frédéric-Guillaume, électeur de Brandebourg, 98, 99.
Frédéric-Auguste, roi de Pologne, 159, 162 à 165, 174, 75, 246, 264.
Frédéric IV, roi de Danemarck, 16, 21, 306.
François de La Chaise (le père), 243.
Frazer (Simon), 319.
François-Xavier de Belsunce, 337.

G.

Gacé (Charles-Auguste de Matignac, comte de), 229.
Galitzin (le prince), 245.
Gallas (le comte de), 265.
George-Louis, duc de Brunswick, 85.
George de Danemarck, 118, 139, 140, 230.
George Ier, roi d'Angleterre, 319 à 326, 333, 335 à 340, 353, 363 à 368.
Ginckles (le baron de), 14, 17.
Glocester (le duc de), 100.
Glembury, 335.
Godolphen (le lord), 166, 177, 188, 224, 28, 29, 254, 55, 277.
Gordon, général, 323.

Goërtz (le comte de), 335.
Gortz (le baron de), 335.
Guillaume de Nassau, roi d'Angleterre, 11 à 21, 30 à 32, 34 à 61, 65 à 73, 79 à 85, 90, 102, 105 à 109, 112 à 118.
Guiscard (le comte de), 53.
Guy de Richerand, 148.

H.

Harcourt (le marquis d'), 31.
Hamilton (le duc d'), 40, 121, 183, 86, 230, 276.
Harlay, président, 71.
Harcourt (Simon), 225.
Harley, 228, 29, 231, 255, 59, 260.
Harley (Thomas), 315.
Heinsius, 239, 328.
Hœchstett (bataille de), 141, 144.
Holstein (le duc d'), 182.

I.

Innocent XII, pape, 86, 87, 89, 96, 168.

J.

Jacques II, roi d'Angleterre, 14, 23, 55, 95, 100, 112.
Jacques Sobieski, 62, 174.
Jansénius, 168.
Jean Kneght, 47.
Jean Sobieski, roi de Pologne, 62.
Jean Bart, 65, 127.
Jean V, roi de Portugal, 205, 276, 320.
Joseph Ier, roi des Romains, 11, 132, 147.
Joseph, empereur, 176, 203, 222, 23, 247, 262.

L.

Lappara, 148, 199.
La Feuillade (le duc de), 147, 171, 194 à 199.
Lake, amiral, 153, 154.
La Mothe (le comte de), 193, 211, 218 à 221.
La Frézelières, 213.
Law (Jean), 348, 354 à 360.
Lepelletier de Souzy, 11, 75, 78.
Léopold, empereur, 11, 27, 62, 72 à 74, 77, 84, 95, 98, 112, 132, 136.
Léopold, duc de Lorraine, 73, 96, 285, 87.
Lefort, 155.
Leblanc, 296, 97.
Leede (le marquis de), 334, 41, 367.
Loke (Jean), 60.
Louis XIV, roi, 6, 20 à 33, 52 à 64, 70, 72 à 78, 84, 86, 89, 95, 97, 105, 106 à 118, 120 à 132, 142, 167 à 174, 176, 189 à 199, 202, 208 à 221, 29, 233 à 239, 243, 44, 272, 76, 78 à 280, 86, 94 à 368.
Lœwenhaupt, général, 246.
Louis XV, roi, 321 à 127, 345 à 353.
Luxembourg (le maréchal de), 6, 25 à 27, 30 à 32, 34, 48, 49, 52, 109.

M.

Marie-Anne de Neubourg, 5.
Maintenon (madame de), 10, 110, 168, 243, 302.
Marie-Stuart, reine d'Angleterre, 11, 15 à 17, 34, 51.
Makai, 14, 26.
Magdonald de Glenco, 18, 19, 57.
Marie-Sophie de Neubourg, 90.
Marie-Thérèse, 97.
Marlborough (le duc de), 109, 119, 127, 140 à 147, 166, 72, 176, 190 à 193, 211 à 221, 24, 27, 29, 231, 32, 37 à 39,

242, 44, 253 à 58, 261, 67, 70, 71, 76, 77, 286, 311.
Marlborough (la duchesse de), 18, 177, 224, 254, 55, 270, 77.
Marsbin (le maréchal de), 143 à 46, 180, 90, 97, 98.
Masham (mistriss), 224, 28, 53, 55, 270, 285, 86, 90, 311.
Malplaquet (bataille de), 237.
Marie-Louise-Gabrielle de Savoie, 298.
Maine (le duc du), 203, 205, 245, 46, 250 à 52.
Mar (le comte de), 317, 319, 322.
Mackinlost, 324.
Malésieux, 350.
Marie-Joseph, archiduchesse d'Autriche, 361.
Megrigny (le comte de), 49, 76, 77, 237.
Mercy (le comte de), 833.
Montague (Charles), 60.
Moutrevel (le maréchal de), 142.
Molina, 168.
Moteléone, 277, 335.
Moyenneville, 296, 97.
Mustapha II, sultan, 74.

N.

Nerwinde (bataille de), 31.
Newton, 60, 177.
Nithsdale (le comte de), 323.
Noailles (le maréchal de), 8, 32, 50, 55, 240, 41.
Nottingham (le comte de), 39, 41, 325.
Noailles (le cardinal de), 302, 358.

O.

Obdam, 12.
Orléans (Philippe, duc d'), 84, 194 à 199, 204, 239, 304, 305, 327 à 331, 344, 350 à 353, 358 à 363.
Ormond (le comte d'), 137, 276, 315 à 316.
Osternan (le comte d'), 335.
Oxford (Harley, comte d'), 260, 284, 89.

P.

Paterson, 93.
Patkul (Jean), 174, 175.
Péterborough, 169.
Philippe de France, duc d'Anjou, 97, 98.
Philippe V, roi d'Espagne, 98, 106, 111, 124, 149, 199 à 202, 223, 235, 39 à 42, 264, 66, 75, 76, 78, 286, 93, 98, 327, 334, 340 à 342, 350, 51, 54.
Pierre II, roi de Portugal, 90, 132.
Pierre Ier, czar, 155 à 160, 162, 164, 165, 174, 233, 243 à 47, 306 à 310, 343.
Pignatelli (Antoine), 86.
Pointis (de), 152 à 154.
Polignac (l'abbé de), 239, 278.
Polignac (le cardinal de), 350.
Prior, 265.
Pultawa (bataille de), 245.

R.

Ramillies (bataille de), 190.
Raventzlau, 194.
Ragoczi (François-Léopold), 268.
Rantzau, 306.
Rooke (George), 37, 126, 140, 150, 151.
Russel, amiral, 23 à 25.

S.

Steinkerque (bataille de), 26
Shrewsbury (le comte de), 41, 255, 277.
Schomberg (le duc de), 140
Schémérétof, 163, 245, 308.
Shaverel, 252, 53, 55.

Sophie, duchesse de Hanovre, 100.
Somerset (le duc de), 140, 231, 365.
Styrum (le comte de), 129.
Staremberg (le comte de), 130, 241.
Stanislas, roi de Pologne, 164, 165, 174, 246, 309, 344.
Stanhope, général, 241, 286, 327, 328, 329, 337, 339, 364.
Steenbock, 246, 306.
Strafford (le comte), 265, 66, 291.
Steel (Richard), 285, 86.
Staire, 327, 328.
Sunderland (le comte de), 255, 339.

T.

Tallard (le comte de), 124, 29, 143 à 145.
Tessé (le comte de), 61, 111, 164, 69, 201, 206.
Tellier (le père), 300 à 302, 305.
Tillotson, archevêque, 51.
Tourville, 24, 25.
Torcy (le marquis de), 235.
Trévor (lord), 288.
Twedole, 165.
Tyrconnel (le comte de), 14.

U.

Uxel (le maréchal d'), 239.

V.

Victor-Amédée II, duc de Savoie, 6, 340, 342, 348.
Vauban, 8, 20 à 23, 27, 32, 50, 53, 54, 62, 74 à 79, 129, 192, 193, 96 à 99, 205.
Veranguas (le duc de), 98.
Vendôme (Louis-Joseph, duc de), 55, 63, 64, 123, 130, 147 à 150, 171, 174 à 196, 210 à 220, 240, 42, 275.
Villiers (lord), 71.
Villars (le marquis de), 125, 26, 128, 129, 130, 142, 163, 189, 208, 236 à 38, 242, 43, 262, 73 à 75, 280, 81, 92, 93.
Villa-Viciosa (bataille de), 241.
Valori, 281.

W.

Walpole (Robert), 230, 271, 286, 311, 367.
Warton (le comte de), 231, 248, 288.
Williamson (Joseph), 71.
Woodes (Roger), 233.

Z.

Zenta (bataille de), 78.

FIN DE LA TABLE DU TOME DIX-SEPTIÈME.

TABLE

DU DIX-HUITIÈME VOLUME.

A.

Abbas-Mirza, sultan, 81, 82.
Achmet III, empereur, 35, 40, 79.
Addison(Joseph), 187.
Aguesseau (Henri-François d'), 162.
Alexis, fils de Pierre-le-Grand, 13, 14.
Anne Ivanowna, impératrice de Russie, 67 à 69, 78, 154.
Anne Petrowna, 41, 42, 67.
Anne de Mecklenbourg, 155, 156.
Argyle (le duc d'), 89, 113, 117, 131.
Argenson (le comte d'), 162.
Apraxien, amiral, 137.
Ashraf-Schah, 79.
Asfeld (le marquis d'), 71.
Atterbury, évêque, 20, 22.
Auguste III, roi de Pologne, 70, 76.
Auguste II, électeur de Saxe et roi de Pologne, 164.

B.

Béring, 50.
Benoît XIII, pape, 54; 55, 62.
Berwick (le duc de), 71.
Belmont (le comte de), 72.
Benoît XIV, pape, 91, 162 à 164.
Belle-Ile (le comte de), 95, 96, 99, 104, 142.
Belle-Ile (le chevalier de), 142.
Bing, amiral, 48.
Berin (Jean-Ernest de), 83, 154 à 156.
Bossuet, 31.
Bourbon (le duc de), 29 à 33.
Boufflers (le duc de), 141, 150.
Blunt (Jean), 5, 8, 10.
Bridge-Water (le comte de), 9.
Buffon, 62, 176.

C.

Catherine Ire, impératrice de Russie, 37 à 39, 40 à 43, 50, 67.
Campbell, 135.
Chandos (le duc de), 9.
Charles VI, empereur, 13, 19, 24, 33, 34, 41 à 44, 50, 58, 69 à 73, 76, 87, 91.
Charles-Frédéric, duc de Holstein-Gottorp, 39, 41, 42, 49.
Charles-Léopold de Mecklenbourg, 44.
Christian (Louis), 44, 45.
Chesterfield (le comte de), 75, 87, 89, 120.
Charles VII, empereur, 98, 101 à 110.
Charles de Lorraine, 98, 104, 139.
Charles-Edouard, 124, 128 à 138.

Chauvelin (le marquis de), 152.
Christiern VI, roi de Danemarck, 152.
Charles-Pierre-Ulric de Holstein, 158.
Charles-Emmanuel III, roi de Sardaigne, 55, 166.
Cia Coldi, 92.
Clément XII, pape, 55, 61
Conti (le prince de), 104, 149.
Cope (Jean), 130.
Courlande (le duc de), 154.
Coigni (le maréchal de), 71, 102, 104.
Crébillon, 193.
Cranstran (le baron de), 146.
Culloden (bataille de), 135.

D.

Daquin, 211.
Destouches, 209.
Diderot, 194.
Dolgorouki, 50, 67, 68.
Don Carlos (l'infant), 51, 58, 71.
Don Carlos, roi des Deux-Siciles, 72, 77.
Don Philippe (l'infant), 106, 110.
Dominique Cassini, 166.
Duclos, 194.

E.

Eugène (le prince), 71, 72.
Elisabeth Pétrowna, impératrice de Russie, 157, 159, 163, 170.

F.

Ferdinand VI, roi d'Espagne, 149, 164.
Fleury (le cardinal de), 29, 31, 33, 51 à 53, 63, 95, 98.
Fontenai (bataille de), 109.
Follard (le chevalier de), 171.
Frédéric, prince de Hesse-Cassel, 16.
Frédéric-Auguste, roi de Pologne, 17, 69.
Frégose, évêque, 32, 33.
Frédéric Ier, roi de Prusse, 91.
Frédéric II, roi de Prusse, 91, 95, 96, 98, 105, 110, 153, 189.
François de Lorraine, empereur, 111.
Frédéric V, roi de Danemarck, 153.
Frédéric Ier, roi de Suède, 153, 158.

G.

Gages (le comte de), 108, 116, 117.
Gallitzin (le prince), 155.
George Ier, roi d'Angleterre, 11, 12, 18 à 25, 45.
George II, roi d'Angleterre, 45 à 49, 55 à 61, 73 à 76, 83 à 90, 93, 97, 98, 102 à 138, 151.
Giafferi, 92.
Goërtz (le baron de), 16.
Graffigny (madame de), 192.
Gresset, 194.
Guillaume Pitt, 89.
Guillaume-Henri-Frison de Nassau, 144.

H.

Haddock, amiral, 90.
Hawke, 141.
Hussein-Shah, 34, 35.

I.

Innocent XIII, pape, 19.
Ivan, empereur de Russie, 155.

J.

Jean V, roi de Portugal, 17, 34, 61.
Jean-Jacques Rousseau, 182, 210.
Jean-Baptiste Rousseau, 193.

Noël Somerset, 115.

L.

Lambertini (Prosper), 91.
Lawfeld (bataille de), 145.
Laci (le maréchal), 15, 67.
La Caille, 167.
La Motte, 193.
Legonier (Jean), 146, 148.
Louis XV, roi de France, 24, 29 à 33, 51 à 55, 64, 70, 93, 95 à 111, 124, 126, 139 à 152, 161, 165.
Louis, prince des Asturies, 25 à 28.
Louis-Marie-Elisabeth d'Orléans, 28.
Lobkowitz (le prince de), 107.
Lovat (lord), 136, 138.
Lowendal (le comte de), 147.
Loke (Jean), 179.

M.

Maine (le duc du), 29.
Marie-Charlotte Lekzinska, 30, 31.
Mahamoud, sultan, 35, 40.
Marlborough (le duc de), 47.
Mahamoud Ier, empereur, 80.
Maillebois (le marquis de), 93, 99, 110.
Marie-Thérèse, reine de Hongrie, 94, 96 à 99, 101 à 111, 114, 138, 154.
Mir-Abdallah, 35, 40.
Menzicof (le prince), 37, 39, 42, 49, 50, 67.
Montesquieu, 181, 182.
Munich (le maréchal de), 156.

N.

Natalie Alexina, 41.
Nadir, persan, 79, 80 à 82.
Newhof (Théodore), 92, 93.
Noailles (le cardinal de), 53, 54, 62.
Noailles (le maréchal de), 102.
Norris (Jean), 114.

O.

Osterman, 68.
Oxford (Robert, comte d'), 118.

P.

Pelham (Henri), 56, 112, 158.
Penn (Guillaume), 180.
Pierre Ier, czar, 12, 14, 36 à 39.
Pierre II, 41, 42, 49, 50, 67.
Philippe V, roi d'Espagne, 25 à 28, 30, 33, 34, 94, 96, 149.
Philippe Dormer Stanhope, 48, 49.
Paoli, 92.
Poniatowski (le comte), 17.
Pultney, 84, 112, 117, 120.

R.

Rameau (Jean-Philippe), 210.
Ripperda (le baron de), 34.
Richelieu (le duc de), 43, 150, 152.
Roquefeuille (monsieur de), 125.
Rollin, 194.

S.

Saxe (le maréchal de), 108, 109, 139, 145, 150, 161.
Seckendorf (le maréchal de), 82.
Shippon, 47, 48, 115.
Soanen (Jean), 52.
Stanhope (le comte de), 11, 119.
Stanislas, roi de Pologne, 17, 69, 76, 78.
Stair (le comte de), 103, 125, 132.

T.

Tencin (le comte de), 52, 123.
Thamas II, roi de Perse, 89.
Thamas III, roi de Perse, 82, 88, 159 à 161.

Topal-Osman, 81.

U.

Ulrique-Eléonore, reine de Suède, 16, 17.

V.

Victor-Amédée II, duc de Savoie, 55, 60.
Vernon, amiral, 90, 93, 114, 131.
Villars (le maréchal de), 71.
Voltaire, 195.

W.

Walpole (Robert), 11, 18, 21, 46 à 48, 56, 65, 75, 85, 87, 111 à 116.
Waren, 127.
Wade, général, 131, 133.
Waldeck (le prince de), 143.
Weigel, 24.
Warton (le duc de), 11.
Windham (Guillaume), 66.

FIN DE LA TABLE DU TOME DIX-HUITIÈME ET DERNIER.

00037756

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 16 January, 2016